REVUE

DES

LANGUES ROMANES

Autres livres à télécharger sur le site
https://abbassa.wordpress.com

P.
Rom. Philo.
R.

REVUE

DES

LANGUES ROMANES

Tome LVII

VIe Série — Tome VII

40687
17 1 16.

SOCIÉTÉ DES LANGUES ROMANES
MONTPELLIER

MCMXIV

PC
2
R4
t.37

GLOSSAIRE ÉTYMOLOGIQUE

DU

PATOIS DE VINZELLES

GLOSSAIRE GÉNÉRAL

(*Suite*)

2359 ***kurnẹ̀ḷyå*, corneille (*cornelha*), dans un vieux récit satirique, avec les verbes plaisamment forgés *kurnèḷyà* et *kurnèḷỳi*.

2360. *kurnị̀ẓå*, couronne de paille pour attacher les vaches (d. *corna*).

2361. *kurṇyọ́lå*, f., cartilages du pharynx ; gorge [vue de l'extérieur, cf. *gurdzè*] : *sạ̊rà lå k.*, serrer la gorge (CORNEOLA).

2362. *kurpŷiṇyó*, croupion (*cropa*, suff. *-inhal*).

2363. † *kurpyõ*, croupion.

2364. *kursà*, bercer (*crossar*, cf. Lévy ; Trés. *croussa*, Alpes, Forez ; Mich. *crossa*).

2365. †† *kụrså*, course [pour affaires].

2366. α) *kụrsè*, corset (*corset*, d. *cors*).

2367. β) *kụrsè*, berceau (*kursà*).

2368. *kursị̀ẓå*, raccourci [chemin] (*corseira*, d. CURSU).

2368 *bis*. *kụrtå*, f., parasite des vaches et des moutons qui s'accroche à la peau (*kur* β).

2369. *kụrtsè*, crochet (KROK-, G., et suff. ĬTTU).

2370. *kurtsu*, *-ụdå*, crochu (*kụrtsè*).

2371. *kụrṭyā*, *f. pl.*, linge sale (d. *cròta*, avec fin. *ia* ?).

2372. † *kuryé*, courrier, voiturier.

2373. *† *kuryẹ́le*, *-å*. Cf. *kruyẹ́lè*.

2374. *kurzẹ̀tå*, ruelle (d. *crótz*).

2375. *kusèḷyà*, conseiller (*cosselhar*).

2376. † *kusẹ̀l̥yè*, conseil (refait sur *kusèl̥yà*). Cf. *kõsẹ̀l̥yè*.

2377. *kutànå*, effilochure (d. *cota* < KOTTA, G.).

2378. *kutåẓ̣ᵇẹ́lå*, crotte de brebis, de chèvre. Cf. *gạ̃lå*, *kakàẓ̣ᵇẹ́lå* (dimin. de **crotarela*, d. *cròta*).

2379. *kuté*, couteau (**cotel*, dissim. de *coltel*).

2380. *kutsà*, cocher, marquer d'une coche (*kọ́tså* β).

2381. *kutsu*, cochon; *fig.* personne malpropre; fruit du colchique d'automne; *k. dè màr*, cochon d'Inde (*kọ́tså* α).

2382. *kutsŭ̈nåyå*, cochonnerie, malpropreté (*kutsu*, et infl. fr.).

2383. *kutu*, coton (*cotó*).

2384. *kutŭ̈nạ̀då*, cotonnade (M. ou fr.).

2384 *bis*. † *kutŭ̈né*, m., gros fil en coton (fr. rég. « cotonnet »).

2385. † *kutẅẹ́ẓ̣ᵇå*, m., cautère (infl. des mots fr. en *-oire* > *-ẅẹ́ẓ̣ᵇå*).

2386. *kut̥ỳi*, f. *-inå*, coquin (*coqui*).

2387. *kut̥ỳil̥yu*, m., jupon (*còta*).

2388. *kut̥ỳinåyå*, coquinerie (*kut̥ỳi*).

2389. † *kuvàr*, toit (couvert; cf. *kubạ̀rtå*).

2390. *kuvẽ*, couvent (CONVENTU, p.-ê. repris au fr.).

2391. †† *kuvrẹ̀i*, couvrir. Cf. pour la forme *kurbỳi*, pour le sens *kåsà*.

2392. **kuvŷi*, invité (*kuvyidà*).

2393. *kŭvŷidà*, inviter (*covidar*).

2394. *kuyạ̀u*, faucheur [araignée] (**corríu* = coureur, ou *coa-ueu* = couve-œuf ?).

2395. *kụzè*, coudre (*coser*).

2396. *kuẓ̣ᵇà*, fatiguer (*acorar*, de CŎR).

2397. *kụẓ̣ᵇå*, quand ? (QUAHORA > *cora*).

2398. *kuẓ̣ᵇạ̀då*, f., viscères d'animaux de boucherie (*corada*, d. *cor*).

2399. *kuẓ̣ᵇådà*, [raisin] confit (*kuẓ̣ᵇạ̀då*).

2400 *kuẓ̣ᵇåd̥ỳi*, [jeune porc] qui commence à courir (**coradis*, plutôt de [*a*]*corar* que de *corre*).

2401. *kuẓ̣ạ̀dzè*, courage (*coratge*, ou du fr.).

2402. *kuẓ̣ẹ̀nà*, couronner, *mot rare* (*kuẓ̣ẹ̀nå*).

2403. *kuẓ̣ẹ̀nå*, couronne (*corona* > **kerona* > **korena*).

2404. *kṳ̀ɛè*, coussin (*coiss* < *COXINU).

2405. *kṳ̀dè*, coude (CUBITU > *cóude*).

2406. *kṳ̀kḷyè*, m., coquille de noix. Cf. *kṳ̀ṭỳịḷyå* (Cf. *kóskḷyè* à Chalus [1], etc., Mich. *cuéucle*, coquille : type **coscle* refait d'après *coscolha*, de CUSCULIU, cf. M.-L. 2424).

2407. *kṳ̀så*, cuisse (*coissa*).

2408. *kṳ̀sẹ̀ẓ̣å*, couette, lit de plumes (*CULCERA pour CULCITA, N. Ess. 215).

2409. *kṳ̀tà*, coûter (CONSTARE).

2410. α) *kṳ̀tå*, f., côte [de la poitrine ; d'une montagne] (COSTA).

2411. β) *kṳ̀tå*, f., action de cuire : *kw ì dè bụnå kṳ̀tå*, cela se cuit facilement. Cf. *kṳ̀zu* (p. p. *kṳ̀ẓ̣ẹ̀* α).

2412. *kṳ̀tãdzå*, f., coût, dépense (*kṳ̀tà*).

2413. *kṳ̀tsà*, coucher ; *emploi prou.*, cf. *cèlàfè*, *kåmà* ; se coucher, en parlant du soleil. Cf. *ẽtrà* (*colchar*).

2414. *kṳ̀tså*, couche [femme en =] (*kṳ̀tsà*).

2415. † *kṳ̀ṭỳịlyå*, coquille d'œuf. Cf. *kṳ̀kḷyè*.

2416. *kṳ̀ṭỳivà*, ameublir la terre [en parlant de la gelée] ; † cultiver (*coltivar*).

2417. *kṳ̀ṭyumà*, accoutumer, habituer, *surtout pronom.* (*kṳ̀ṭyụmå*).

2418. *kṳ̀ṭyụmå*, coutume, habitude (CONSUETUDINE, avec infl. du fr.).

2419. *kṳ̀zu*, f., cuisson (COCTIONE > *coissó*, et infl. *cozer*).

2420. α) *kṳ̀ẓ̣ẹ̀*, v., cuire (COCERE, refait sur le futur).

2421. β) *kṳ̀ẓ̣ẹ̀*, m., ancienne marmite à couvercle rond et à trépied. Cf. *mårmỳịtå* (*cóure* = cuivre).

2422. † *kṳ̀ẓ̣ṳ̀*, *-ṳ̀zå*, curieux.

2423. *kwà*, couver (CUBARE).

2424. *kwä*, f., *queue, cf. *kwẹ́tå* ; verge ; *kwå dè pådẹ́lå*, tussilage, pas d'âne (CODA > *coa*).

1. Le mot a pris le sens de « noyau » dans une partie de la région.

2425. *kwâḏyi*, m., corps noir et dur qu'on trouve au fond des alvéoles des ruches (d. de CUBARE; cf. Trés. *couvadis*).

2426. *kwàkè*, quoique.

2427. *kwàr*, timide ; *tè kwàr*, temps gris (*coart*, de *coa*).

2428. *kwé*, cou ; *grǖ kwé*, goitre (COLLU, cf. Morph. 36).

2429. *kwẽ*. coin, pièce de bois, p. ex. dans l'araire ; coin d'une pièce ; recoin (CUNEU).

2430. *kwẹ́tå*, queue d'animal; = d'une poêle ; *ipyà dè lä kwẹ́tå dè l ǽ*, regarder de la queue de l'œil (d. *kwä*).

2431. *kwifà*, coiffer, mettre un bonnet ou un chapeau ; *emploi pronom.* (*kwifå*).

2432. *kwifå*, coiffe, bonnet (COFEA).

2433. *kwinà* [*kwẹ̀-*] [en] cuire, *sens fig.* (*COCINARE, M. L. 2214, cf. Trés. *cousina* et *couina*).

2434. † *kẅivrè*, cuivre. Cf. *kù̯ẖè* β.

L

2435. α) *là*, m., lac (LACU). Il y a un petit lac dans la commune. Cf. *là*, Gloss. onom.

2436. β) *là*, m., côté. *En voie de disparition* (LATUS).

2437. † *lãbẽ*, f. *lãbŷịnå* lambin.

2438. *låbrèi*, et *tɛè låbrèi*, chien de berger. (Cf. Mich. *labri*, Trés. *labrit* = chien d'Albret).

2439. *låbuẖà*, labourer avec l'araire (*laborar*, S.). Cf. *ɛåruẖà*.

2440. † *lạdrè*, [porc] ladre ; avare.

2441. † *lãḏŷi*, languir, s'ennuyer (*languir*).

2442. † *lãḏŷisã*, *-ạtå*, languissant, qui s'ennuie.

2443. *lãḏŷisåmẽ*, ennui (*lãḏŷi*).

2444. *lãgwẹ̀ẖå*, s. m., qqn. qui parle piteusement ; paresseux (*lãgwiẖà*).

2445. *lãgwiẖà* [*-gwẹ̀-*], parler piteusement (*languir* + *gwinà* ?).

2446. *lạnå*, laine (LANA).

2447. *låṇyà*, vagir plaintivement (*lanhar* < *LANIARE, N. Ess. 151).

2448. † *lāpå*, lampe de maison (qui a remplacé l'*iklyẹ̀ẓẹ̀*), d'abord à huile, puis à pétrole. Cf. *lāpẹ̀ẓå*.

2449. *lāpẹ̀ẓå*, lampe d'église (LAMPADA > *lampeza*, SS.).

2450. † *låpyẽ*, f. *låpŷịnå*, lapin (du fr., prononcé *lapĩ*).

2451. *làr*, lard (LARIDU).

2452. *lårdà*, larder [la viande] (de LARIDU).

2453. *làrdẓå*, f., laiteron (*làrdẓẹ̀*).

2454. *làrdẓẹ̀*, *-å*, large (LARGU, refait sur le f.).

2455. † *làrmå*, larme. Cf. *lŷigrịmå*.

2456. *làså*, *adj. f.*, lasse [masc. inusité] (LASSA).

2457. α) *låsà*, lasser, fatiguer, *surtout pronom.* (LASSARE).

2458. β) *låsà*, lacer (*LACEARE < LAQUEARE).

2459. *lãsà*, lancer (LANCEARE).

2460. *lạ̊sẹ̀*, lacet, cordon; lien qui réunit les deux parties du fléau (LAQUEU > *latẓ*, et suff. *-ét*).

2461. *lãsò*, drap de lit (LINTEOLU > *lensol*; venu de la région issoirienne. où *en* + cons. > *ã*).

2462. *làtå*, latte (LATTA, G.).

2463. *låtạ̊ṇyã*, litanies; *fig.* jérémiades (*letanias*, S.).

2464. † *lãtàrnå*, lanterne [Rôle rempli autrefois par le *tsạ̊lẹ̀*].

2465. † *lãtårnà*, lanterner, lambiner.

2466. *låtsà*, lâcher (*laschar*, ou du fr.).

2467. † *làtsẹ̀*, lâche, non tendu ; *fig.* sans énergie ; *surtout* paresseux Cf. fr. pop. de Paris « courageux » = travailleur.

2468. *låvà*, laver (LAVARE).

2469. *låvãdịẓ̀å*, laveuse (*lavandeira*, de LAVARE).

2470. *låvådu*, lavoir, endroit où on lave (LAVATORIU).

2471. *làyå* f., limon (Même rac. que fr. « délayer ». Cf. *ilåyà*).

2472. α) *lè*, m., lait (LACTE > *lait*).

2473. β) *lè*, là-bas, au loin ([IL]LAC > *lai*).

2474. *lé*, y, *adv. de lieu* (Forme proclit. de *lè* < *lai*).

2475. α) *lè*, f. *lå*, le, la, art. et pron. ([IL]LU, [IL]LA).

2476. β) *lẹ*, f. *lènå*, lisse (LĒNE).

2477. *lẹ́brè*, f., lièvre (LEPORE).

2478. *lèbrètà*, trépigner d'impatience (*lẹ́brè*).

2479. † *lèbrẹ̀vå*, f. ; *livrée de la noce ; signet, faveur (livrée).

2480. *lèbrò*, levraut (*lẹ́brè*).

2481. *lèdè*, laid (LAID-, G., refait sur le f. ; *dìlìzà* = **deslaizar* prouve que *laid*(*a*) > *lẹ̀dè* a été réimporté).

2482. *lẽdèmó*, lendemain (*dèmó*).

2483. *lẽdỳi*, f., lente (*LENDĬNE > *lende* + suff. *-i*).

2484. *lèdzà*, glisser (*len*[*e*]*jar* < *LĒN-ICARE ; l'*n* a disparu sous l'infl. de *lè* β).

2485. *légå*, lieue (*legua* < LEUCA).

2486. *lègàdå*, espace *ou* durée d'une lieue (*légå*).

2487. †† *légumè*, m., légume.

2488. *lẹ̀i*, lit (LECTU).

2489. *lèjè*, lire (*legir*).

2490. *lèkà*, lécher, *autre forme de lètsà* (*lecar*, M.).

2491. † *lẹ́nå*, f., boucle de corde (prob^t du fr. « alène », d'après certaines alènes recourbées).

2492. *lẹ̀nå*, alène (*aléna*).

2493. *lèŋyẹ̀i*, tas de bois (LIGNARIU).

2494. *lẹ̀så*, laisse [de chien] (*laissa*).

2495. † *léståmẽ*, lestement ; promptement.

2496. † *lẹ́stè*, *-å*, leste, vif.

2497. *lèsu*, f., leçon [à l'école] ; correction (*lessó*, forme rég. de LECTIONE, cf. *fåsu* < FACTIONE, etc.).

2498. *lẹ̀trå*, lettre [de l'alphabet] ; missive (*letra*).

2499. *lètsà*, lécher (*lechar* ; cf. *lèkà*).

2500. *lètsẹ̀ʰʒè*, f. *-ỳʰʒå*, qui lèche ; *fig.* qui embrasse souvent (*lètsà*).

2501. *lètsǽr*, f. *-ǽrzå*, *même sens* (*lètsà*).

2502. † *lẽtu*, f., laitue.

2503. † *lètyẽ*, lutin (du fr., prononcé *lutî* ou *lètî*).

2504. *lèvà*, *act.*, lever [la main, etc:]; *n.*, lever [en parlant du blé, du pain, etc.]; *fig.*: *l ésè lèvà*, être surpris *ou* attrapé (LEVARE).

2505. α) *lèvã*, levain (LEVAMEN).

2506. β) *lèvã*, levant, est (*levant*, de *levar*).

2507. *lèvàdå*, levée, digue (*levar*).

2508. *lẹ́vå-nà*, s. m., « lève-nez », distrait, écervelé (*lèvà*, *nà* α).

2509. † *lèvŷidór*, louis d'or. Valait autrefois 24 fr.; mode de compter en usage pour l'achat des bœufs. Cf. *pŷistólå*. [Cf. les formes *lóyè*, *luŷi* au Gloss. onom.]

2510. † *lèzàr*, m., lézard vert. Cf. *myẽgrólå*.

2511. *lèzè*, *seul*[t] *dans* : *l èsè dè lèzè*, littér[t] « être de loisir » (*lzer* < LICERE).

2512. *lièọu*, m., lessive [dissolution], fr. rég. « lessif » (LIXIVU > *leissiu*).

2513. *lisà*, laisser (LAXARE).

2514. *lità*, donner du lait [en parlant d'une vache, etc.] (LACTARE).

2515. *lò*, lot (HLAUT-, G. Cf. Dict. Gén. A Vinzelles, *ò* vient de *au*).

2516. *lõ*, f. *lọ̃dzå*, long (LONGU).

2517. α) *lõdzå*, f., longe [lanière] (*lonja* < LONGEA, Dict. Gén.; cf. aussi M.-L. 5119).

2518. β). *lọ̃dzå*, f., diarrhée (LUMBEA ou *lonja* < LONGA ?).

2519. *lõdzur*, longueur (*lõ*).

2520. † *lóryó*, loriot.

2521. *lọ́så*, louche, cuiller à pot. Cf. Dict. Gén. louche 2.

2522. *lọ́tså*, loche.

2523. *lõtẽ*, longtemps (*lonc*, *temps*).

2524. *lu*, f. *lụbå*, loup (LUPU).

2525. *lubåtu*, louveteau (*lobat* et suf. *ó*).

2526. *lur*, f. *lụrdå*, lourd (LURIDU).

2527. *lùzẹ̀tå*, [plus rar[t] *lòvizẹ̀tå*, infl. « Louise »], alouette (*alauzeta*, d. ALAUDA, C.).

2528. α) *lṳ̄ᵇẓå*, s. f., imbécile (*loira* < LUTRA).

2529. β) **lṳ̄ᵇẓå*, lèvre, *mot rare*. Cf. *bụtså* (*laura* < LABRA, refait sur le pl.).

2530. *lṳ̄ᵇẓè*. Cf. *ṳ̄ᵍẓè*.

2531. † *lẅè*, f., loi.

2532. *lẅẽ* et *ḷyẅẽ*, *adv.*, loin ; *adj.*, f. *lẅẹ̃tå* [*ḷyẅẹ̃tå*], éloigné (*luenh* < LONGE).

2533. *lẅịtså*. Cf. *ḷyṳ̄tså*.

2534. † *lẅizẹtå*, petite herbe des prés ; alouette [Cf. *lṳ̄zẹtå*] (Louisette).

2535. *ḷyà*, lier (LIGARE).

2536. *ḷyã*, lien (LIGAMEN).

2537. *ḷyạdå*, f., temps de travail pour les vaches (*ḷyà*).

2538. *ḷyådẹnå*, f., lierre (*liad-ena*, d. *liar*).

2539: *ḷyådẹnịᵇẓå*, endroit rempli de lierre (*ḷyådẹnå*).

2540. *ḷyåmà*, trop parler (esp. *llamar*. Cf. 574 et 2054).

2541. *ḷyåmã*, grand bavard ; glouton (*ḷyåmà*).

2542. *ḷyånà*, glaner (GLENARE, C.).

2543. *ḷyạnå*, glane (*ḷyånà*).

2544. *ḷyåpà*, bavarder (LAPP-, G. + *ḷyåmà*. Cf. *ḷyãpà*).

2545. *ḷyãpà*, lapper (LAPP-, G. + KLAPP-, G.).

2546. *ḷyãpå*, f., bave d'escargot [qui pend comme une langue, M.-L. 4905] (*ḷyãpà*).

2547. † *ḷyàr*, liard.

2548. † *ḷyårdà*, liarder.

2549. *ḷyạså*, glace [eau congelée]. Cf. *glạså* (*GLACIA).

2550. *ḷyåsà*, glacer ; *spéc*ᵗ *au passif* : être glacé, transi (*ḷyạså*).

2551. *ḷyåsu*, glaçon (*ḷyạså*).

2552. *ḷyẽ*. Cf. *åḷyẽ*.

2553. † *ḷyẹ̃dzè*, linge (*linge*, SS. ou du fr.).

2554. *ḷyẹ̃ɡå*, langue ; *fig.* [mauvaise] langue ; armon du char (LINGUA).

2555. *ḷyẽɡà*, prévenir, donner le mot, styler [un témoin] (*ḷyẹ̃ɡå*).

2556. *ḷyẽɡò*, m., luette (*ḷyẹ̃ɡå*).

2557. α) *ḷŷi*, lui (*li*)

2558. β) *ḷŷi*, m., lin (LĪNU).

2559. *ḷŷịbrè*, s. m., livre (*libre*, SS.).

2560. † *ḷŷịɡå*, f., tapage (ligue).

2561. *ḷŷiɡrịmå*, larme ;

fig. bave d'escargot (LACRIMA). Cf. *làrmå*.

2562. *ḷŷiɡrimà*, pleurer. Cf. *puẓ̣ʰà* (*ḷŷiɡrịmå*).

2563. *ḷŷịmå*, lime (LIMA).

2564. *ḷŷimà*, limer (*ḷŷịmå*).

2565. **ḷŷimàr*, colimaçon [surtout dans des formulettes enfantines. Cf. *ḷŷimåsu*] (fausse régression de *limatz*).

2566. *ḷŷimạså*, limace (*LIMACEA).

2567. *ḷŷimåsu*, colimaçon (*ḷŷimạså*).

2568. † *ḷŷinọ́tå*, linotte; *fig.* personne écervelée.

2569. *ḷŷịṇyå*, ligne [planter en ligne, etc.] (*linha*).

2570. † *ḷŷịpå*, terme d'injure (lippe).

2571. α) *ḷŷịtå*, f., bande de terrain [IV *listas de vinea*, Cart. 105] (LISTA, G.).

2572. β) *ḷŷịtå*, f., arête [d'épi, de poisson] (altération de *arésta*. Cf. At. ling.).

2573. † *ḷŷitsà*, licher (forme du fr. du Centre).

2574. † *ḷŷịtså*, tranche [de pain] (fr. pop. et dial. « liche »).

2575. *ḷŷịvå*, f., limon (*lia* < LĬGA, C.).

2576. *ḷŷịzå*, église ([*e*]*gleisa*).

2577. *ḷŷiẓ̣ʰò*, *-ọ̀då*, nigaud (*liró*, avec changᵗ de suff. [*aut*]).

2578. *ḷyò*, mou, poumon des animaux de boucherie Cf. *bèḷyọ̀* (LEVE).

2579. **ḷyó*, lieu, *mot très rare*. Cf. *ẽḷyó* (*luoc* < LOCU).

2580. *ḷyọ̀u*, *crase de* « lui » *et* « le », Morph. 72.

2581. *ḷyur* [*lè* =], [le] leur (*lor*, et infl. *ilh*).

2582. *ḷyu*. Cf. *ḍŷiḷŷu*.

2583. α) *ḷyṹ*, forme proclitique de *ḷyọ̀u*.

2584. β) *ḷyṹ*, leur, *adj.* (Cf. Morph. 79)

2585. α) *ḷyudzà*, louer. Cf. *lyuɡà* (LOCARE).

2586. β) † *ḷyudzà*, loger.

2587. *ḷyụdzå*, s. f., marché où se louent les ouvriers agricoles (*ḷyudzà* α).

2588. † *ḷyudzåmẽ*, logement.

2589. *ḷyṹdzèi*, *-ị̀ẓ̣ʰå*, léger (*LEVIARIU).

2590. *ḷyñbå*, f., rejeton

de plante, d'arbre (GLOBA G., M.-L. 3790).

2591. *ḷyugà* [*nà* =] aller demander dans le village si l'on veut cuire au four banal ([*a*]*lugar*, variante de *alogar* < ALLOCARE, M. — Cf. Trés. *alouga* et surtout *alougaire*).

2592. *ḷyukè*, loquet (**luquet*, altération de *lóquet*, de LOK-, G.).

2593. *ḷyumà*. allumer (refait sur *lum*, ou du fr.).

2594. *ḷyunå*, lune (LŪNA).

2595. *ḷyunà*. *-àdå*, luné [bien *ou* mal =] (*ḷyụnå*).

2596. *ḷyŭnàr*, *-àrdå*, niais (*Leonart*).

2597. † *ḷyunẹtā*, lunettes, besicles.

2598. † *ḷyustrà*, lustrer.

2599. † *ḷyụstrå*, loutre. Cf. *lŭ̀ẓ̊å* α (refait sur « lustrer »).

2600. † *ḷyutà*, lutte [faire la = .

2601. † *ḷyutà*, lutter.

2602. *ḷyụ̀tså* et *lẅịtså*, laîche; roseau (LISKA, G.; semble postuler un *i*).

2603. † *ḷyuzàrnå*, luzerne.

2604. *ḷyuzàrnà*, étinceler (d. *luzernà*).

2605. *ḷyuzẽ*, *-ẹ̃tå*, luisant brillant (*luzent*, p. p^t de *luzir* <*LUCĪRE. Cf. *rèḷyujè*).

2606. *ḷyuzẽtà*, luire, briller (d. *luzent*).

2607. *ḷyụ̀ẓ̊å*, livre [poids]; *monnaie (*liura* < LIBRA).

2608. *ḷyŭ̀ẓ̊à* [*sè* =], mettre bas [en parlant d'une vache (*liurar* < LIBERARE).

2609. *ḷyẅẹ̃då*, f., montant d'une porte (dédiminutivisation de *ḷyẅẽdàr*).

2610. *ḷyẅẽdàr*, m., montant, chambranle (LIMITARE > *lundar*).

M

2611. *mà*, mais : [ne]... que : *nẽ vólè mà vẅẽ*, je n'en veux qu'un ; *adv. de menace ou de défi* : *vẹ́ṇyè mà !* viens un peu ! (*mas*, forme atone de MAGIS).

2612. *måcè*, *-ẹ̀så*, massif, épais (*massis*).

2613. † *måcẹ̀nå*, machine; chose, affaire.

2614. *mãdà*, faire dire

[qc.]; envoyer [qqn.] (*mandar*).

2615. † *mådàmå*, madame [Déjà Herment 38, 39, etc.].

2616. † *mådåmwizélå*, mademoiselle (*damoisela*, du fr.).

2617. *mådèi*, *-ìẓå*, s., lourdaud (*madeir* < *MATERIU).

2618. *mådịså*, s. f., imbécile (Semble un sens métaphorique de *madaissa*, refait sur le pl.).

2619. † *mådrà*, madras, vieux bonnet.

2620. *mådrã*, *-ãtå*, lourdaud (**madrant* ou **madram*, d. *madre* < MASAR, G.; cf. Trés. *madran*, lim.).

2621. **mådufå*, f., fraise. Cf. *frẹ́zå* (altération de *majofa*, d. MAJU, M.-L. 5250).

2622. † *mãḏyà*, mendier.

2623. † *mãḏyã*, *-ãtå*, mendiant; *m.*, séneçon.

2624. *måḏyur*, *-uẓa*, mûr (MATURU).

2625. *måḏyuẓà*, mûrir (d. *madur*).

2626. *mãdzà*, manger; démanger (*manjar* < MANDUCARE.

2626 *bis*. *mågåjẽ*, magasin (du fr., prononcé *-ĩ*).

2627. *mågór*, *-órtå*, maladroit (*magorn*).

2628. *mãgunà*, radoter, grogner (de *mangoneir* ou *mangonal* ?).

2629. *mãgunåzu*, f., radotage (*mãgunà*).

2630. † *mằjòr*, sergent-major; †† médecin major.

2631. † *mằjǽr*, *-ǽrå*, majeur.

2632. *mãkà*, manquer, risquer [de]; froisser, *fig.* (*mancar*, M., de l'it.).

2632 *bis*. † *måkåẓõuyi*, macaroni.

2633. *mằkḷyẹ*, *-å*, [chanvre] mâle. Cf. *mạlẹ* (*mascle*);

2634. † *mạlå*, f., malle.

2635. † *màle*, *-å*, mâle, [animaux]. Cf. *mạ̀kḷyẹ*.

2636. *målẽ*, *-ẹ̃tå*, méchant; [caractère] difficile (d. *mal*).

2637. † *mằlẹgré*, malgré; = *kẹ*, quoique.

2638. *måliẓãsà*, f., malheur, infortune (*malaüransa*).

2639. *måliẓu*, *-üzå*, malheureux (*malaüros*).

2640. *malòe, -a*, malade (*malaute*).

2641. † *mâlèr*, malheur : accident ; *exclamation*.

2642. *mâlůtyâ*, maladie (*malantia*).

2643. *mâlůtrāsâ*, f., malheur, infortune (*malaüransa* + *malaute*).

2644. *mâlůtu, -ůmâ*, un peu malade (d. *mâlọtè*).

2645. *màlẏâ*, maille [du tricot, d'un filet, etc.] (*malha* < MACULA).

2646. *mâlyè*, m., maillet (*malhet*).

2647. *mâlyièâ*, f., malice, méchanceté ; colère ; *kó ivàrnâ dè mâlyièâ*, il neige de colère [quand la neige tombe en rares flocons par un temps très froid] (MALICIA, S.).

2648. *mâlyieu, -ůzâ*, méchant, désagréable (*malicios*).

2649. †† *mâlyó*, maillot [de nouveau-né]. Cf. *mâlyůnizâ*.

2650. *mâlyůnà*, emmailloter (variante de *malholar*).

2651. *mâlyůmizâ*, f., maillot (d. *mâlyůnà*).

2652. *'màmâ*, mère *ou* grand'mère. Désignait toujours la personne la plus âgée de la famille (MAMMA M.-L. 5277).

2653. *mâmà*, maman, *mot enfantin*.

2654. *mâmèlâ*, mamelle (*mamèla*).

2655. *mânóbrâ*, f., manœuvre, ouvrier (*manobra*).

2656. *mânůstyâ*, f., patenôtre (MANU + ?, — d'après le mouvement des mains pour égrener le chapelet. Y a-t-il eu confusion avec *ustyâ* = hostie ?).

2657. † *mâyyâ*, manier.

2658. † *mâyyézâ*, manière ; *pl.*, bonnes *ou* mauvaises = ; faire des =.

2659. †† *mâyŷilyâ*, manille [jeux de cartes].

2660. † *mâyŷiyâ*, manie, mauvaise habitude.

2661. † *mâyŷigāsâ*, f. pl., manigances.

2662. † *mâyŷigāsâ*, manigancer.

2663. *a*) *màr*, f., mer ; *z â tůdzůzâ pâ kè lâ màr dzàlè*, il a toujours peur que la mer ne gèle [en parlant

de qqn. de timoré] (*mar* < MARE).

2664. β) *màr*, mars (*martz* < MARTIU).

2665. γ) *màr*. Cf. *ḏŷimàr*.

2666. α) *mạ̀rå*, f. pioche, dont un côté a souvent deux dents. Sous cette forme, sert au travail de la vigne (MARRA).

2667. β) *mạ̀rå*, f., bruit, tapage. (Cf. M.-L. 5369.)

2668. † *mårà*, piocher (*mạ̀rå* α).

2669. † *mårɛè*, merci. Cf. *gråmåsè*.

2670. *mạ̀rdå*, merde ; *terme d'injure* (MERDA).

2671. *mạ̀rdåfạ̀r*, mâchefer (*merdafer*).

2672. *mårdu*, *-ụ̈zå*, merdeux, sale (*mạ̀rdå*).

2673. *mårḏyi*, morbleu ! (Altération de *mort-Dieu*).

2674. † *mårḏỳiḻyẹ̀i*, employé de l'église qui fait fonction de chantre, de bedeau et de croque-mort (marguillier).

2675. † *mårẹ́lå*, marelle [jeu d'enfants].

2676. †† *mằrẹ̀nè*, marraine. Cf. *mwiẓẹ̀ná*.

2677. *mårfõdåzu*, f., rhume (*mårfọ̃drè*).

2678. *mårfọ̃drè* [*sè* =], s'enrhumer (*marfondre* < MORBO FUNDERE).

2679. *mårfõḏyu*, *-ụdå*, enrhumé (p. p. *mårfọ̃drè*).

2680. *mạ̀rfyè*, *-å*, transi de froid (altération de MARCIDU sous l'infl. de *marfondre*? Cf. *marcezir* et *marfezir*, et Trés. *marfi*, *morfi*, flétrir : le sens primitif serait « ridé par le froid »).

2681. *mårgạ̀lå*, f., oiseau de proie, *prob*[t] la buse. Cf. *myũlàr*, *ipårvẹ̀i*, *bụzå* (altération de **margassa*, M., cf. Trés. *margasso* = *agace de mer* — ? ou de **mergolh*, cf. 2685).

2682. *mårgạ̀ḻyå*, f., [se réduire en] bouillie (même racine que *mårguḻyà*, cf. Trés. *margaia* 2).

2683. *mårgåẓ̣ịtå*, f., marguerite [sauvage ou cultivée] ; anthémis ; pâquerette (*Margarita*).

2684. *màr-grà*, mardigras (*margras*).

2685. *mårguḻyà*, barboter (*MERGULIARE).

2686. *margalyaza*, f., action de barboter (*margalyà*).

2687. α) *marka*, marque (*marka*).

2688. β) *màrka, seul' dans : dè la màrka*, négation renforcée (Semble une atténuation de *màrda*).

2689. *markà*, marquer (fr. ou M.).

2690. † *màrkótà*, marcotte.

2691. *màrlè*, m., merle (*merle*).

2692. *màrlùsà* merluche; morue (f. de *merlus*, M.).

2693. *marmā*, radoteur. (Cf. Trés. *marman*, bête noire.)

2694. † *màrmàlyà*, marmaille.

2695. *marmʒó, -ótà*, celui [celle] qui fait faire un mariage.

2696. *marmólà*, glande. Cf. *mármà*. (Cf. Mich. *marmola*, même sens.)

2697. † *màrmótà*, marmotte; *gén'* personne paresseuse *ou* sujette à dormir.

2698. † *màrmutà*, marmotter.

2699. *màrmutʒè, -ʦà*, qui marmotte, radoteur (*màrmutà*).

2700. *màrmuʒà*, murmurer (*murmurar*).

2701. † *màrmỳțà*, f., marmite à couvercle ovale. Cf. *kùʒé* β.

2702. † *màrō*, m., marron, châtaigne brute. Cf. *tsàtàgyà* ; *adj.* [couleur] marron.

2703. *màràr, -ærzà*, tapageur (*màrà* β).

2704. *màrté*, marteau; *fig.*, personne toquée (MARTELLU).

2705. † *màrtè-pitsèʒè*, martin-pêcheur (Le 2e mot a été refait).

2706. *màrtèlà*, marteler (d. *martel*).

2707. α) *màrtsà*, marcher (*MARK-ARE, G.).

2708. β) *màrtsà*, m., marché (*merchat*).

2709. *màrtsā, -ādà*, marchand (*merchant*, ou du fr.)

2710. † *màrtsādà*, marchander.

2711. *màrtùsu*, m., personne un peu toquée (d. *màrtè*).

2712. † *màrunà*, grogner,

murmurer (du fr. pop. « marronner »).

2713. † *mårunẹ̀i*, marronnier, châtaignier [peu nombreux dans la commune] (refait sur le fr.).

2714. *mårvǫ́ḷyå*, merveille, *souvent ironique* (*mervelha*).

2715. † *måryạ̀dzè*, mariage. Cf. *måẓ̊idà*.

2716. *mạ̀så*, masse, quantité (*massa*).

2717. *måsà*, ramasser [= des fruits ; = qc. par terre] ; amasser (*amasar*, de MASSA).

2718. *måsã*, *-ạ̃tå*, économe, *propr*[t] « qui amasse » (*måsà*).

2719. *mãsàr*, *-ạ̀rdå*, [chemin] âpre, raboteux ; [personne] gauche, maladroite. (Cf. fr. « mansard » = pigeon ramier ; Trés. *mançard*, gaucher [Velay]: d. *MANCIU pour MANCU ?).

2720. *måsè*, m., pièce qui relie l'avant-train d'un char à l'arrière-train (**massalh*, d. *massa*).

2721 *måsọ́lå*, f., battoir à linge ; jeune têtard sans pattes (*massola*, d. MATTEA).

2722. *måsu*, maçon (*MACHIONE, G.).

2723. *måsŭlà*, donner des coups de battoir (d. *måsọ́lå*).

2724. *måsŭnà*, maçonner (*måsu*).

2725. *mãtå*, mante, ancien manteau de femme (*manta*).

2726. *måtålà*, matelas (*matalas*).

2727. *måtålåsèi*, *-ịẓ̊å*, matelassier (*matalas*, et infl. du fr.).

2728. *måṭeèḷyà*, mâchiller (*måtsà*).

2729. *måtè*, lourdaud (d. MATTA, M.-L. 5424).

2730. *mãté*, manteau (MANTELLU).

2731. *måtsà*, mâcher ; *fru* —, fruit meurtri (*maschar*).

2732. *mạ̃tså*, f., manche [d'habit] (*mancha* < MANICA).

2733. *mà̃tsåẓ̊à*, noircir, salir de noir, barbouiller, *surtout au p. p.* (*mascharar*).

2734. *mạ̃tsè*, m., manche [d'outil] (de *mạ̃tså* masculinisé).

2735. † *mãtsó*, *-ọ́tå*, manchot ; *fig.* maladroit.

2736. *matsunà*, mâchonner (*matsà*).

2737. † *matsẅẹ̀z̤å*, f., mâchoire.

2738. *mâṯyi*, matin (*mati*).

2739. *mâṯyina*, f. pl., matines ; angélus du matin (*matinas*).

2740. *mâṯyinạ̀da*, matinée (*matinada*).

2741. *mâṯyinèi*, *-ị̀z̤ʰå*, matinal (*matineir*).

2742. *mâyẹ́z̤ʰå*, f., saulaie.

2743. *mâzådà*, m., fourmilière (*mâzâḏyi*).

2744. *mâzåḏyi*, f., fourmi (AMAITJA, G. : R. XXX, 115 et M.-L. 394).

2745. † *mâzẅịz̤ʰå*, masure (*ẅi* pour *u* est obscur).

2746. *mâz̤ʰidà*, marier *emploi pronom.* (*maridar*).

2747. *mâz̤ʰidãdẹ̀i*, *-ị̀z̤ʰå*, marieur, *terme ironique* (*mâz̤ʰidà*).

2748. † *mâz̤ʰinà*, mariner, terme de cuisine.

2749. α) *mè*, (mois de) mai ; 'mât qu'on plantait jadis le 1er mai (MAJU).

2750. β) *mè*, *adv.*, plus, davantage (*mais*, forme ton. de MAGIS. — Cf. *mà*).

2751. γ) *mè*, 'tête du maillet, du marteau ; *fig.* : *la kwétà pẹ́za mè kè lè mè*, la queue pèse plus que la tête [se dit d'une famille qui se ruine] (*malh* < MALLEU).

2752. δ) *mè*, f., maie, huche (MAGIDE).

2753. *mé*, *conj.* : *renforce un second membre de phrase* : *lå vọ́le, mé l ñz̤ʰé*, je la veux, et je l'aurai ; remplace *un second* « *malgré* » : *mà̀lègré sõ pẹ̀z̤ʰè mé så mẹ̀z̤ʰè*, malgré son père et sa mère (forme atone de *mais* ; cf. 2750 et Morph. 215, 223, 225).

2754. *mè*, me, forme atone du cas régime. Morph. 67 (*me*).

2755. *mèdà*, *v. act.* changer de lange (*mudar*).

2756. *mèdạ̀då*, f., groupe de nuages orageux (*mudada* = changement de temps).

2757. † *mèdạ̀lå*, f., médaille (*l* pour *ly* est obscur).

2758. *mèdèɛè*, médecin (*medeci*).

2759. *mèdèɛẹ̀nå*, médecine, remède (*medeci*, et infl. fr.).

2760. *mẹ́drè*, moissonner (*medre*).

2761. *mèdzạnå*, f., gros lin (*mejana* < MEDIANA).

2762. *mèdzåné*, m., pièce du joug (**mejanel*, de *mejana*).

2763. *mẹ́dzå-nẹ̀i*, minuit. Cf. *mịḍyå* (*meja, nueit*).

2764. *mègrè*, *-å*, maigre (*maigre*; cf. *ẹ̀grè*).

2765. α) *mẹ̀i*, mois. Le mot précède toujours le nom du mois : on ne dit pas « en avril », mais *på lè mì d åbriyò* (*mes* < MENSE).

2766. β) *mẹ̀i*, mieux. Cf. *myǽ* (*melhz* < MELIUS).

2767. *mèjè*, moisir (*MUCĪRE).

2767 *bis*. † *mèkåṇŷịkå*, f., mécanique ; frein du char, d'une voiture.

2768. *mẹ́krè*. Cf. *ḍŷimẹ́krè*.

2769. *mèlàr*, m., cruche en terre. Cf. *bụdzå* α (*melar*, d. MĔL).

2770. † *mèlō*, melon ; †† chapeau melon.

2771. *mèḷyur*, meilleur (*melhor*).

2772. *mèḷyüẓ̌ʰà*, améliorer (*mèḷyur*).

2773. † *mẹ́må*, *adv.*, même.

2774. *mémåmẽ*, mêmement.

2775. *mẹ́mè*, *-å*, même, *adj. et subst.* [déjà *mesme* en 1477, Morph. 252].

2776. *mémè*, *adv.*, et plus, encore davantage : *ì tå lõ mémè*, il est aussi long et plus (*mais mais*).

2777. † *mèmwẹ̀ẓ̌ʰå*, f., mémoire.

2778. *mènà*, mener [des vaches, etc.] ; conduire (*menar*).

2779. *mènạså*, menace (*menassa*).

2780. *mènåsà*, menacer (*menassar*).

2781. **mèné*, f., marraine. Cf. *mwiẓ̌ʰẹ̀nå*, *màrẹ̀nè* (terme enfantin ; rac. *min-*, M.-L. 5581).

2782. † *mènọ́tå*, menotte.

2783. *mèṇyu*, *-ụdå*, menu, mince (*menut* < MINUTU).

2784. *mèṇyùdà*, traiter doucement (*mèṇyu*).

2785. *mèṇyuẓ̌ạ̀ḷyā*, *f. pl.*, débris de porc ; chair coupée fin (d. *menuza* < MINUTIA).

2786. † *mẹ̀re*, s. m., maire.

2787. *mẹ̀rgè*, m., petit lait. Cf. *gàpå*, et At. ling. B. 1605

(*MESIGU, C., M.-L. 5537).

2788. † *mèrità*, mériter.

2789. † *mèrịtè*, m., mérite.

2790. *mẹ́rmå*, f., glande. Cf. *marmólå*.

2791. *mẹ̀så*, messe (*méssa*).

2792. *mẽsó*, m. et f., capable [de] (*mens salv*? Cf. les sens de *sauve*, Trés.).

2793. *mèsọ̃dzå*, f., mensonge (*messonja*).

2794. *mèsõdzẹ̀i*, *-ị̀ʰʒå*, *adj.*, mensonger ; menteur (*messonjeir*).

2795. *mẽtå*, menthe (MENTA).

2796. *mẽtånẽ*, maintenant (croisement entre « maintenant » et *mantenen*).

2797. † *mẽtǽr*, *-ǽrzå*, *subst.* menteur.

2798. † *mẹ́trè*, mètre [mesure de longueur ; instrument].

2799. † *mẹ́tså*, f., mèche [de lampe ; de tonneau].

2800. *mètsà* [*lè ṭyubé*], faire brûler une mèche soufrée [dans le tonneau] (d. *mẹ́tså*).

2801. *mẽtu*, aussi. Cf. *pàmè* [plus employé] (*enmei* [au sens « avec », cf. *bé*] et *tót*).

2802. *mẽṭyi*, mentir (*mentir*).

2803. *mèzụ̈lå*, f., moelle. Cf. *ṇyụ̈lå* α. (*mezóla*).

2804. *mèzuʰʒà*, mesurer (*mesurar*).

2805. *mèzụʰʒå*, f., mesure (*mesura*).

2806. † **mèʰʒåkḷyà*, faire un miracle (d. *mèʰʒạ̀kḷyè*).

2807. *mèʰʒạ̀kḷyè*, m., miracle ; merveille ; [faire des] cérémonies (MIRACULUM, S.).

2808. *mẹ̀ʰʒè*, f., mère ; matrice (*maire* < MATRE).

2809. *mị̀dyå*, f., midi, *heure* ; [exposition au] midi ; le midi [de la France] (*meidia*).

2810. † *mìfyà* [*sè* =], se méfier.

2811. *mìgrẹ̀i*, maigrir (d. *maigre*).

2812. *mìgrèlu*, *-ụ̈nå*, maigrelet (d. *maigre*).

2813. *mìgrèlụ̈nè*, *-ẹ̀tå*, *diminutif du précédent*.

2814. *mị̀kḷyå*, f., nèfle (*mespla*, mot venu d'une région orientale où le groupe *pl* s'est palatalisé : le *kḷy* est dû à une fausse régression, facilitée peut-être par *mesclar*.

Les nèfles sont d'introduction assez récente dans la contrée).

2815. *mìklyà*, mêler, *au sens propre*. Cf. *mwilà* (*mesclar*).

2816. *mịklyè*, *seul*ᵗ *dans* : *lèvà lü m.*, lever les épaules (*muscle*).

2817. *mìklyẹ̀i*, m., néflier (*mịklyå*).

2818. *mìklyị̀ẓå*, f., épaule du corsage (d. *muscle*).

2819. *mìkór* [*dè* =], à contre-cœur (**mescor*, de *cor* avec préf. *mes-*).

2820. † *milyàr*, milliard.

2821. † *milyẹ́må*, millième.

2822. † *milyõ*, m., million.

2823. **mìnà* [*mò* =], *-ạ̀då*, [mal] luné (variante morphologique de *mwinà*).

2824. † *miŋyụtå*, f., minute ; moment.

2825. *miŋyụzå*, f., miette, débris (*menuza* ; l'*i* est dû à l'infl. du *y*).

2826. *mìpårzà*, mépriser (*mesprezar*).

2827. *mìpårzã*, *-ạ̃tå*, méprisant, dédaigneux (p. pᵗ de *mesprezar*).

2828. *mìsu*, f., moisson (*meissó*).

2829. *mìsǜnà*, moissonner (*meissonar*, et infl. fr. Cf. *mẹ́drè*).

2830. *mìsǜnẹ̀ẓè*, moissonneur (*mìsǜnà*).

2831. *mìtà*, f., moitié ; *l ésè dè lès å mìtà*, *propr*ᵗ être de laisse à moitié [en parlant des gens sans ténacité] (*meitat*).

2832. *mìtã*, milieu (croisement entre « mitan » et *meitat*).

2833. *mìtãdẹ̀i*, *-ị̀ẓå*, celui du milieu, le second de trois (d. *mìtã*, sans doute influencé par *meitadenc*).

2834. *mìtẹ̀i*, m., métier, profession (*mesteir*).

2835. † *mìtrẹ́så*, maîtresse [celle qui commande ; patronne ; amante].

2836. † *mìtsã*, *-ạ̃tå*, méchant.

2837. † *mìtsãsètà*, méchanceté.

2838. *mìtsãtu*, *-ụ̃nå*, un peu méchant. S'applique surtout aux enfants (d. *mìtsã*).

2839. † *mitẅåyẽ*, *-ẹ́nå*, mitoyen.

2840. † *miyå*, f., bonne amie; [*må* =], *terme de caresse s'adressant* aux enfants ([a]mie).

2841. *miyụnå*, *diminutif du précédent* [surtout dans le premier sens et dans les chansons].

2842. *mò*, *s.* et *adv.*, mal; *mò kåḏyu* ou *mò dů bõ sẽ dzwã*, épilepsie (*mal* > *mau*).

2843. *mó*, f., main (*ma*).

2844. *mõ* et *mun*, f. *må*, mon. Morph. 77 (*mon*, *ma*).

2845. †† *mọ́då*, f., mode [pour les costumes; être à la =].

2846. *mọ̃dè*, m., *nom collectif*, gens; † monde [le monde est grand...] (*monde*, S.).

2847. † *mṓdẹ́lè*, modèle [d'écriture, etc.]; *surtout fig.* : = de patience, de conduite, etc.

2848. *mọ́drè*, mordre (*mordre*).

2849. *mồḏŷizẽ*, *-ẽtå*, médisant (*mal-dizent*; cf. *mů-ḏŷiẓ̣ẽ*, où le 1er élément a cessé plus anciennement d'être indépendant).

2850. α) *mọ́lå*, meule [à moudre] (*mòla*).

2851. β) *mọ́lå*, mauve (**maula* < MALVA, cf. Trés. *maulo*; on devrait avoir *ò* et non *ó*).

2852. α) *mór*, m., mors (*mòrs*, de *mordre*).

2853. β) *mór*, f., mort (*mort* < MORTE).

2854. γ) *mór*, f. *mọ́rtå*, mort, adj. (*mort* < MORTUU).

2855. *mọ́rlå*, f., fesse.

2856. *mõtà*, monter, *n.* et *act.* (*montar*).

2857. *mõtã*, m., montant [d'un char, etc.] (*montar*).

2858. *mõtạ̀då*, f., montée, côte (*montada*).

2859. *mõtạ̀ṇyå*, f., mont, montagne; région montagneuse à l'est de Vinzelles (*montanha*).

2860. *mõtåṇyẹ̀i*, *-ị̀ẓ̣ʰå*, montagnard (*montanheir*).

2861. *mõtåṇyị̀ẓ̣ʰå*, s. f., bourrée [danse] spéciale dansée dans la région montagneuse (f. du précédent).

2862. *mồtór* [*dů* =], *loc. adv.*, mal à propos (*mal-tort*).

2863. *mọ́trå*, f., montre [chronomètre] (s. v. de *mutrà*, sens pris au fr.).

2864. *mồvålẹ̃sã*, f. pl.,

commérages, ragots (*malvalensa*).

2865. *móyå* [*på* =], à contre-cœur (*moria*; cf. Trés. *moio*).

2866. † *mǽblè*, s. m., meuble.

2867. † *mǽṇyé*, m., hanneton à duvet blanchâtre; dytique, *coléoptère aquatique*[1] (meunier).

2868. † *mǽtrè*, meurtre.

2869. α) *mǽu*, [le] mien, *neutre*, Morph. 76 (*meu*).

2870. β) *mǽu*, *mǜ*, *crase de* « me » + « le », Morph. 72 (*mel* > *meu*).

2871. *mu*, m., mot (*mót*).

2872. † *mudẹ́lè*, m., modèle (Autre forme, plus employée autrefois, de *mṓdẹ́lè*).

2873. *mǜḏŷịẓ̊è*, maudire (*maldire*).

2874. * *mǜḏyụẓ̊å*, f., mouture retenue par le meunier comme salaire (MOLITURA). Cf. *mụ̀tå*.

2875. † *mǜḏyuẓ̊à*, prélever la mouture (d. *mǜḏyụẓ̊å*).

2876. *mudzà*, fouir, fouiller la terre [en parlant des bêtes] (*mojar*).

2877. *mudz-ìtrõ*, m., bousier [coléoptère, genre *geotrupes*] (*mudzà*, *itrõ*).

2878. *mụfè*, *-ẹ̀tå*, doux, soyeux (*moflét*).

2879. *mụflå*, s. f., lourdaud (sens dérivé de MUFFULA, gros gant).

2880. *muflåẓ̊ò*, *-ọ̀då*, *augmentatif du précédent*.

2881. *mukà* [*-ọ́-*] [*sè* =], se moquer (*mòcar*).

2882. *mukåyå*, f., moquerie (*mocaria*).

2883. *mukåẓ̊é*, *-ẹ́lå*, moqueur (d. *mocar*, suff. *-èl*).

2884. † *mukǽr*, *-ǽrzå*, moqueur. Plus employé aujourd'hui que le précédent.

2885. α) *mụlè*, *-ẹ̀tå*, *adj.*, mou [objet = ; *fig.* personne =] (*molét*).

2886. β) † *mụlè*, s. m., moule [à gâteaux, etc.].

2887. *mulị̀ẓ̊å*, f., ciment qu'on met dans l'encoignure entre le haut du mur et le plafond (**moleira*, d. *mol* ou de « mouler » ?).

1. Sens rare, employé seulement par quelques enfants.

2888. *muḻyà*, mouiller, tremper. Cf. *båṉyà* (*molhar*).

2889. *muḻyåḍyuẓ̊å*, f., humidité (*molhadura*).

2890. *muḻyi*, moulin (*moli*).

2891. *muḻyigò*, *-ọ̀då*, un peu mou [sens propre et fig.] (d. *mol*).

2892. *mumè*, moment [espace de temps]; [bon *ou* mauvais] moment (*moment*, S.).

2893. † *mùmịyå*, f., momie [au sens fig. : « personne apathique »].

2894. *mùmọ̀u*, s. m., personne désagréable, boudeuse (*mọ̀u-mọ̀u*, on. ; cf. M.-L. 5437).

2895. *mụnå*, f., moue (rac. « moue », et infl. de l'it. *mónna*, guenon ; cf. *muṉŷi* et Trés. *mouno*, *mougno*).

2896. *munẹ̀då*, f., monnaie, argent ; [faire de la] = (*moneda*).

2897. *mùnẹ̀i*, *-ị̀ẓ̊å*, meunier (*molneir*).

2898. *muṉŷi*, m., singe (d. *mónna*, it.).

2899. *muråḻyu*, m., mouron blanc ; *m. bàtàr*, mouron à fleurs rouges ou bleues (remonte phonétiquement à *morralhó*).

2900. *murḍyụdå*, f., morsure (p. p. *mordre*).

2901. *murdẓà*, couvrir de baisers ; *sè* =, tomber la face contre terre (**morrejar*, d. *mórre*).

2902. *mụrè*, m., museau, groin, mufle (*mórre*, M.-L. 5762).

2903. *mùrè*, moudre (MOLERE).

2904. *mụrnè*, *-å*, morne, *plutôt* sombre, taciturne (*mórn*, < MORNAN, v., G.).

2905. *murò*, m., muselière (d. *mórre*, suff. *-al*).

2906. *mursé*, morceau (*morsel*).

2907 *mursèlu*, m., petit morceau (d. *morsel*).

2908. *murtẹ̀i*, mortier [ciment]. Cf. 3385 (*morteir*).

2909. *murtìẓ̊ò*, *-ọ̀då*, *s.*, lourdaud, badaud (sens métaphorique de *mortairol*, avec chang^t de suff.).

2910. *murùdà*, museler (d. *murò*).

2911. *mụså*, mousse [plante]; *m. dè lù ạ̀brè*, li-

chen ; † mousse de savon (MŌS-, G.).

2912. *mụstrè*, monstre ; personne dénaturée ; *sens très atténué, en s'appliquant aux enfants* (*móstre*, M.).

2913. † *mustạ̊tsā*, f. pl., moustache.

2914. α) *musu*, Monsieur (*mossur*, du fr.).

2915. β) *musu* et *musu*, f. *-ụdå*, moussu (d. *mụså*).

2916. α) *mụtå*, f., motte [de terre] ; [*påyà*] *å mụtå*, [payer] tout ensemble (MOTTA, G. ; suppose *ō*, comme le prov. mod. *mouto*).

2917. β) *mụtå*, adj. f., [chèvre] sans cornes (MŬTT-, M.-L. 5793).

2918. *mụ̄̀tå*, f., mouture. Cf. *mụ̄̀dyụẓ̄å* (*molta*, p. p. *moler*).

2919. *mụ̄̀tàrdå*, f., moutarde [plante], et *en général* toute crucifère sauvage ; moutarde [condiment] (*mostarda*).

2920. *mutèlà*, mettre en mottes (d. *mụtå* α).

2921. *mutrà*, montrer (*mostrar* ; *u*, au lieu de *ụ̄*, est irrégulier).

2922. *mụ̄̀tså*, f., mouche ; vésicatoire (*móscha*).

2923. *mutsà*, moucher ; *emploi pronom.* (*móchar*).

2924. *mutsådu*, mouchoir (d. *móchar*).

2925. *mụ̄̀tsu*, m., moucheron (d. *móscha*).

2926. *mụ̄̀tu*, mouton (*moltó*).

2927. *mụ̄̀tyạ̀lå*, f., belette (MŬSTĒLA).

2928. *mutyu*, *-udå*, émoussé (*mụtå* β).

2929. *mụ̄̀và*, *-ạ̀zå*, mauvais, *sens propre et fig.* (*malvatz*).

2930. *mụ̄̀zè*, traire (*molzer*).

2931. *muẓ̄ẹ̀i*, mourir (*morir*).

2932. *muẓ̄ẹ́lå*, f., plante herbacée à fleurs jaunes [*réputée pour faire d'excellent foin*] (*morèla*).

2933. *muẓ̄ẹ̀nå*, f., bande de terre en bordure des ruisseaux, affouillée en dessous (*moréna*, M.-L. 5754).

2934. *mu*, f. *mụdå*, muet (MŪTU).

2935. *mụdå*, f., mue des

bêtes. Cf. *mèdà* (d. *mudar* < MUTARE).

2936. † *muǵé*, m., muguet, *plante*[1]; *maladie*.

2937. † *mujèɛ̃*, †† *-ę́nå*, musicien, *subst.* et †† *adj.*

2938. *mujẹ̀kå*, musique; instrument de musique, *spécial*[t] trompette (*musica*, S.).

2939. *mụlè*, *-å*, mulet. Avant les routes, les mulets servaient au transport du vin, de l'huile, de la farine, etc. Il n'y en a plus dans la région (MŪLU; m. refait sur le f., cf. *Clavellus*, 6).

2940. *mụ̄̀nè*, *-å*, [le] mien, *m.* et *f.*, cf. *mœ̀u* α (MEUM; Morph. 75).

2941. *mụrdzè*, f., musaraigne; verrue, cf. *vạ̊rḍjè* (MŪRĬCA, M.-L. 5757; *è*, au lieu de *å*, est obscur).

2942. *muskà*, muscat [raisin; vin] (*muscat*, M., ou du fr.).

2943. † *mụtå*, meute de chiens.

2944. *muẓ̊à*, murer, *mot rare* (*murar*).

2945. *muẓ̊ạ̀lyå*, f., mur, muraille (*muralha*).

2946. † *mwẽ*, moins. Cf. *pà̄-tã*.

2947. † *mwilà* [*sè* =], se mêler [de qc.] Cf. *mìklyà* (Déjà *meylar*, Herm. 78; le *w* n'est pas clair).

2948. *mwịlyå*, s. f., lambin (*mwilyà*).

2949. *mwilyà*, lambiner.

2950. *mwinà*, apprivoiser, adoucir Cf. *mìnà* (Suppose un verbe **maisnar*, d'après *maisnada*, etc.).

2951. *mwinådzà*, ménager; épargner (d. *maisnatge*).

2952. *mwinạ̀dzè*, ménage [faire le =, etc.]; ustensiles de ménage (*maisnatge*).

2953. *mwinådzị̀ẓ̊å*, ménagère [bonne =, etc.] (d. *maisnatge*).

2954. *mwịnè*, moine (*moine* < MONACHU, SS.; la forme doit être venue du nord : cf. *låmọ̄djå* au Gloss. onom.).

2955. *mwiṉyu*, moignon (même mot que le fr.).

2956. *mwịtrè*, maître [de la maison]; patron; [être le] maître; *m. d ikọ́lå*, maître d'école (*maestre*).

1. Seulement dans quelques jardins : il n'y en a pas dans les bois.

2957. *mwitrèdzà*, faire le maître (*maestrejar*).

2958. *mwizu*, f., maison ; pièce principale de la maison, qui servait jadis à la fois de cuisine, de salle à manger, et de chambre à coucher [au moins pour les vieux] (*maisó*).

2959. *mwizŭnạdå*, maisonnée, famille nombreuse (d. *mwizu*).

2960. *mwiẓ̣ẹ̀nå*, marraine. Cf. *mằrẹ̀nè*, *mènè* (**mairena*, pour *mairina*).

2961. *myạ̀rå*, f., ânesse ([*sau*]*miera*, M.).

2962. *myẽgrọ́lå*, f., lézard gris, fr. rég. « larmuse » (**mingola*, d. MINUARE, M.-L. 5593, — avec addition de *r*).

2963. *myẽgụrlè*, *-ẹ̀tå*, maigrelet (dimin. de *myẽgrọ́lå*).

2964. *mŷịdzå*, f., mie (MĪCA).

2965. *mŷịlå*, mille [seul ou après d'autres chiffres] (**mila*, de *mil*, d'après *milha*).

2966. *myilạdå*, f., millier (d. *mŷịlå*).

2967. α) *mŷịnå*, f., mine [de charbon : il y en a à Brassac] (*mina*).

2968. β) † *mŷịnå*, f., mine du visage [bonne =, mauvaise =]; faire la =.

2969. α) **myiné*, m., petite quenouillée de laine (d. *emina* ? suff. *èl*.)

2970. β) *myiné*, au f., *myinẹ́nå*, *mot pour appeler les chats* [ou les chattes] (MĪN-, M.-L. 5581).

2971. α) *myinǽr*, mineur, ouvrier de la mine.

2972. β) † *myinǽr*, *-ǽ̣rå*, mineur [qui a moins de 21 ans]. Cf. *myinur*.

2973. **myinur*, mineur [d'âge], cf. *myiṅœr* β. (*minor*).

2974. † *mŷịtå*, f., mite.

2975. † *mŷịtså*, miche ; *gén*ᵗ pain blanc. Cf. *tụrtå*.

2976. † *myizéréré* [*kulŷịkå dè* =], coliques hépatiques *ou* néphrétiques (miséréré).

2977. † *myizẹ́ẓ̣ᵇå*, misère, pauvreté ; vermine.

2978. *myò*, miel (MĚL).

2979. † *myǽ*, *seul*ᵗ *dans* : *dā myǽ*, tant mieux. Cf. *mẹ̀i* β.

2980. *myŭlàr*, milan (d.

MILVU; cf. MALVU > * *maula* > *mólå*).

2981. *myũnà*, miauler (**miaunar*, de *miau*, on.).

2982. *myũnẹ̀ẓ̣ẹ̀*, *-ị̀ẓ̣å*, [chat *ou* chatte] qui miaule beaucoup (d. *myũnà*).

N

2983. α) *nà*, m., nez (*nas*).

2984. β) *nà*, v., aller (*anar*).

2985. † *nåbó*, *-ọ́tå*, nabot.

2986. *nåɛœ̀u*, f., nation (*nació*; prob^t repris au fr. pendant la Révolution [1]).

2987. *nådà*, *nager [cf. *nådzà*]; flotter [sur l'eau, le bouillon, etc.](*nadar*).

2988. **nådẹ̀ẓ̣ẹ̀*, nageur (id.)

2989. ***nådò*, Noël. [Phon. 136; cf. *tsålą̃dà*] (*nadal*).

2990. **nåḏŷịḷyå*, f., pièce de bois mobile autour d'un clou, pour fermer les portes d'étables, etc. Cf. *kḷyåvẹ̀tå* (*anadilha*).

2991. † *nådzà*, nager. Cf. *nådà*.

2992. *nådzẹ̀ẓ̣ẹ̀*, nageur (*nådzà*).

2993. *nạ̀frå*, f., blessure (NARWA. G.).

2994. *nårɛẹ̀ḷyà*, nasiller (d. *naretz*, suff. *ilhar*).

2995. † *nårịnå*, narine.

2996. *nạ̀rmå*, personne, *négatif*. Cf. *dẽḏywẽ* (NE, ANIMA).

2997. † *nårvœ́*, *-œ́zå*, nerveux, impatient, irritable.

2998. † *nåtụẓ̣å*, nature; caractère.

2999. † *nåtuẓ̣élåmẽ*, naturellement, bien entendu.

3000. *nåvạ̀då*, nausée (d. *nà* α, infl. *navada* ?).

3001. *nåvẹ̀tå*, navette (*navéta*).

3002. *n*[*ẹ̀*], ne, *nég.*, *archaïque ou rare*. Cf. *pà*. Morph. 212, 237 (forme atone de NON).

3003. α) *nẽ*, *ẽ*, *n*, en, *pron. et adv.*, Morph. 72, 207 : *nẽ vọ́lẹ̀*, j'en veux; *nẽ vẹ́nẹ̀*, j'en viens; *n é*, j'en ai; *m ẽ tsó nà*, il faut m'en aller

1. Le mot figure dans une bourrée issoirienne de cette époque (*Revue des Traditions populaires*, 1898, p. 464).

[m. à m., il m'en faut aller] (*en* < INDE).

3004. β) † *nẽ*, f. *nẽtå*, nain ; personne très petite.

3005. *nèbu*, neveu [f. *nẹ́så*] (*nebót*).

3006. †† *nẹ́dzå*, neige. Cf. *ivàr*.

3007. α) *nèi*, f. *nị̀ʰǯå*, noir (*neir*).

3008. β) *nẹ̀i*, f., nuit (*nueit*).

3009. *nér*, nerf, muscle, tendon ; *fig.* vigueur ; ligament qui attache les deux parties du fléau (NERVU; peut-être repris au fr.).

3010. *nẹ́så*, nièce (*nèpsa*).

3011. *nẹ̀sè*, naître (*NASCERE).

3012. *nèsèsàʰǯẹ̀i*, f. *-àʰǯå*, adj., nécessaire (*necessari*, S.).

3013. †† *nèspà*, n'est-ce pas? Cf. *pàrè*.

3014. *nẹ̀tè*, *-å*, net, propre, bien nettoyé (*nét*, m. refait sur le f.).

3015. *nètyà*, nettoyer (*neteiar*).

3016. *nèzọ̀trèi* et *nǘzọ̀trèi* [forme plus rare], nous, *sujet*, *apposition ou après une préposition* : *kw ì nèzọ̀trèi*, c'est nous; *l ạ̊vẽ vèḍyu*, *nèzọ̀trèi*, nous l'avons vu, nous; *kw ì på nèzọ̀trèi*, c'est pour nous. Cf. *nœ̀u* (*nos autres*).

3017. *nìɛẹ̀då*, naissance (p. p. *nẹ̀sè*).

3018. † *nìglèdzà*, négliger.

3019. *nị̀ʰǯå*, f., puce (*nẹ̀i* α).

3020. *nìʰǯèdzà*, devenir noir (*neirejar*).

3021. α) *nó*, neuf, *numéral* (NOVE).

3022. β) *nó*, f. *nọ́vå*, neuf, nouveau (NOVU).

3023. *nò*, f. *nọ̀tå*, haut (*aut*, Morph. 237).

3024. α) † *nõ*, non.

3025. β) *nõ*, on (*om* < HOMO, Morph. 237).

3026. γ) † *nõ*, nom, *seul dans les jurons* : *nõ dè ḍyœ̀u*, *nõ dè dzó*, etc.).

3027. † *nọ́blè*, noble, *s.* et *adj.*

3028. *nọ̃brè*, nombre (*nombre*; p.-ê. repris au fr.)

3029. † *nọ́nå*, nonne, religieuse.

3030. *nõpà*, *conj.* : remplace ou accompagne « que » dans certaines comparaisons : *kó vò mè nõpà d ìtrãdzẹ̀i*, ça vaut mieux que des étran-

gers; *pu dzẹ̄tè kè nōpà l ọ̀trè*, plus joli que l'autre (*non-pas*, p.-ê. du fr.).

3031. † *nọ́så*, noce, *fig.*, dans l'expression : *fẹ̄ʰzè lå nọ́så*, faire la noce. Cf. *nụ̈sā*.

3032. *nọ̄tå*, honte ; timidité (*onta* < HAUNITA, G.; Morph. 237, cf. *ōtu*).

3033. *nṓvạ̄brè*, novembre.

3034. *nóvyẹ́må*, neuvième (*nó* α, et suff. fr.).

3035. *nọ́yè*, *-å*, fiancé; marié [le jour de la noce] (*nòvi*).

3036. *nœ̀u*, [atone *nǜ*], nous [complément non précédé d'une préposition, cf. *nèzọ̀trèi*] : *ikǜtà nœ̀u*, écoutez-nous ; *nǜ ḏŷịjå kè...*, il nous disait que... (*nos*).

3037. α) *nu*, m., nom (*nóm*).

3038. β) *nu*, f., noix (*nótz*).

3039. *numà*, nommer, appeler par son nom ; élire [un député]; nommer [un fonctionnaire] (*nomar*).

3040. † *nurẹ̀i*, nourrir.

3041. † *nurịså*, nourrice.

3042. † *nurisu*, nourrisson (*noirissó*, refait sur le fr.).

3043. α) *nǜ*, f. *nà*, pl. de « un », *dans* : *nǜ* [ou *nà*] *du trẹ̀i*, quelque deux ou trois, Morph. 95.

3044. β) *nǜ*, crase de *nou* et *o* dans *nǜ dé*, neuf ou dix.

3045. *nụ̈nå*, f., caillète du bœuf (sens dérivé de NONNA, on., M.-L. 5817, — ?).

3046. *nụ̈sā*, f. pl., noce, mariage ; *nà dè nụ̈sà*, aller à la noce. Cf. *nóså* (*nosas*).

3047. ***nǜsẹ̄ṇyè*, Notre Seigneur, Phon. 134 (*nossenher*).

3048. *nǜtạ̀ʰzèi*, notaire (*notari*, S.).

3049. *nụ̈tè*, *-å*, notre (forme atone de *nostre*).

3050. *nụ̈trè* [*lè* =], *-å*, le nôtre (forme tonique de *nostre*).

3051. *nǜtur*, hauteur (*autór*, cf. *nò*).

3052. *nǜvé*, *-ẹ́lå*, nouveau [vin =, légume =, etc. ; évènement =] (*novèl*).

3053. † *nǜvẹ́lå*. s. f., nouvelle.

3054. *nǜzà*, nouer (NODARE).

3055. *nụ̈zè*, m., nœud (d. *nǜzà*).

3056. *nüzə̀u, crase de* nous *et* le, Morph. 72.

3057. † *nüvi̯z̬è*, nuire.

3058. † *nyà*, nier. Ne s'emploie guère qu'à l'inf. : *vu pọdè pà nyà*, je ne peux pas le nier.

3059. *nyàdå*, f., bande de vauriens (*niada* = nichée, forme venue du nord, cf. *nŷizà*).

3060. *nyårnyọlå*, s. m., lambin (on. ?).

3061. *nyẽ, crase de* lui (*lŷi*) *et* en (*ẽ*) : *nyẽ vọlè*, je lui en veux, Morph. 71.

3062. *nyẹlå*, nielle, *plante* (NIGELLA).

3063. α) *nŷi*, ni (*ni*, Morph. 224).

3064. β) *nŷi*, autre forme de *lŷi* (lui), devant « en », Morph. 71 : *nŷi n é tsåtà*, je lui en ai acheté.

3065. γ) *nŷi*, m., nid (NIDU).

3066. *nŷiblà*, courir comme le vent (d. *nŷi̯blè*).

3067. *nŷi̯blè*, f., nuage (*la nibles*, Boèce 133 ; cf. N.-E., 210 n., et M.-L. 5975).

3068. *nŷi̯flå*, f., lèvre, *avec sens préjoratif* ; *lèvà lå nŷiflå*, lever la lèvre supérieure (NIF, G. ; M.-L. 5914).

3069. *nŷiflàr*, *-ạrdå*, qui lève la lèvre supérieure ; terme d'injure (d. *nŷi̯flå*).

3070. *nŷifli̯z̬à*, flairer (**nifla* = nez + *flairar*).

3071. † *nŷigò*, *-ọdå*, s. et adj., nigaud.

3072. † *nŷi̯kå* [*fè̯z̬è lå* =], [faire la] nique.

3073. *nŷimé*, ni, dans un second membre de phrase, ou pour renforcer : *nŷi zè*, *nŷimé yə̀u*, ni lui, ni moi ; *vu å pă fè — nŷimé yə̀u*, il ne l'a pas fait — ni moi non plus (*ni mais*).

3074. † *nŷipå*, f., gént au pl., nippes.

3075. † *nŷipà*, nipper, *ironique* ; p. p., *byẽ nŷipà*, bien nippé.

3076. † *nŷi̯tså*, f., niche d'un chien ; fig. [faire une] niche.

3077. *nŷizà*, nicher, faire son nid (NIDARE).

3078. *nŷizò*, m., vieil œuf qu'on met dans le nid pour faire pondre [ou couver] la poule (*NIDALE, M.-L. 5908).

3079. *ṉyọ̀kè, -å*, lourdaud, lambin (Cf. Mich. *niaco*, Trés. *niéuca* et *gnoc* : paraît se rattacher à NIDU comme « niais »).

3080. *ṉyọ̀ṉyè, -å*, lambin, paresseux (rac. de *nualhar* ou plutôt on.; cf. fr. pop. « gnan-gnan ». Trés. *gnau-gna*).

3081. *ṉyudzè*, m., *nom collectif*, noix prêtes à pressurer (*nojalh* > **nujalh*).

3082. *ṉyudzẹ̀i*, s. m., noyer (*nojeir* > **nujeir*).

3083. α) *ṉyụ̈lå*, moelle. Cf. *mèzụ̈lå* (*meula* — forme de MEDULLA venue du nord — influencée p.-ê. par *niola*, luette, ou par le suivant).

3084. β) *ṉyụ̈lå*, f., brouillard (*neula* < NEBULA).

3085. *ṉyụ̈là*, [blé] niellé (*ṉyụ̈lå* β).

3086. *nyụ̈ẓ̈ʰè, -ạ̊*, ivre (*ieure* < EBRIU).

O

3087. α) *ó*, *interj.*, marque la surprise, l'admiration.

3088. β) **ó*, oui. Cf. *ṓbè*, *vwẹ̀i*. (*òc*).

3089. *ò*, *interj.*, marque une grande surprise.

3090. ***ō*, où, Phon. 134. Cf. *ọ̄tè* (*ont* < UNDE).

3091. *ọ̀bå*, f., aube, aurore (*alba*).

3092. *óbåṭỳi*, *interj.*, ah ! vraiment ! (*ṓbè -åṭŷi*).

3093. *ọ̀bè*, brûlant [en parlant du temps, d'un instrument en fer...] (de *alba*, plutôt que de ALBU).

3094. α) *ṓbè*, *interj.*, oh ! bien ! (*ó* α, *bè*).

3095. β) *ṓbè*, oui (*ó* β, *bè*).

3096. *ọ̀bi*, m., obit (*obit*, S.; *ò*, au lieu de *ó*, est obscur).

3097. *òbìpýi*, m., aubépine (*albespi*, At. ling. 68, M.-L. 323).

3098. *óbṓbè*, oui certes; *souvent ironique* (*ṓbè-ṓbè*).

3099. *ọ́brå*, f., fr. rég. « œuvre », mesure agraire pour la vigne [égale à la *kårtŭnạ̀då*] (OPERA ; sens actuel dans le Cart., *opera* et *operata*).

3100. *ọ̄brå*, f., ombre (OMBRA).

3101. † *õbrẹ̀lè*, f., ombrelle.

3102. * † *õbrẹ̀tè*, f., ombrelle (forme altérée du fr.).

3103. † *ọ́drè*, ordre [avoir de l'=, mettre en =, etc.] (*ordre*, du fr.).

3104. *õḏjè*, oindre (UNGERE, inf. refait).

3105. † *ókètọ́brè*, octobre.

3106. *ọ̃kḷyè*, oncle (*oncle*).

3107. *ọ̃ḷyå*, f., ongle [chez l'homme] (*ongla*).

3108. *õḷyà*, égratigner avec l'ongle (*ọ̃ḷyà*).

3109. *õḷyàdå*, f., coup d'ongle (*ọ̃ḷyà*).

3110. *ọ́ḷyè*, huile (*oli* < OLEU, SS.).

3111. *õḷyu*, m., sabot des vaches, etc. (*ọ̃ḷyå*).

3112. *ọ́mè*, homme ; mari, chef de maison : *kụmå vè l ọ́mè*, comment va l'« homme » ? ; homme marié, *s'oppose à « gårsu »* : on dit d'un jeune homme qui vient de se marier *kó fè ẽ gårsu dè mwẽ é n ọ́mè dè mè*, ça fait un garçon de moins et un homme de plus ; *s'oppose à « prêtre »* : *kw ì pà ẽ ṭyuẓ̣̀à*, *kw ì mà n ọ́mè*, ce n'est pas un curé, ce n'est qu'un homme (*ome* < HOMINE).

3113. *ọ̀nå*, pl. *ụ̀nã*, f., aune, ancienne mesure (*auna* < ALINA, G.).

3114. α) † *ór*, s. m., or.

3115. β) ** *ór*, jardin, *seul*[t] *dans un ancien récit*. Le mot existe encore dans la région d'Arlanc (*ort* < HORTU).

3116. † *òrfèlè*, *-ḷỳịnå*, orphelin.

3117. † *ọ́rgè*, m., orgue. Cf. *urgẹ̀nå*.

3118. † *órgạ́ḷyè*, orgueil.

3119. † *órgùḷyù*, *-ụẓå*, orgueilleux.

3120. † *ṓrịblè*, *-å*, horrible ; étonnant, prodigieux.

3121. *ọ́rlè*, ourlet (*òrle*).

3122. * *ọ̃så*, once, ancienne mesure de poids (*onsa*).

3123. *ọ́sè*, os ; noyau (*òs*, refait sur le pl. *osses*).

3124. *ọ̃tè*, où, *relat. et interrog.* (*onte*, forme allongée de UNDE ; cf. *õ*).

3125. †† *ṓtẹ́lè*, hôtel.

3125 *bis*. †† *ṓtó*, m., automobile.

3126. *òtråmẽ*, autrement ; sinon (*autrament*).

3127. *ȯtrė*, *-å*, autre (*autre*).

3128. *ȯtrėtẽ*, autrefois (*autre temps*).

3129. *ȯtsă*, f., oie (*aucha*).

3130. *ōtu*, *-ü̈ʒå*, honteux; timide (d. *onta*; cf. *nȯtå*).

3131. *ōʒi̯ʒå*, f., cheville de l'essieu.

3132. *ȱʒå*, vent (AURA).

Œ

3133. *œ́*, pl. *ʒœ́*, œil (OCULU).

3134. *œ̨rbå*, herbe.

3135. **œ̨rd̨jė*, m., orge. Cf. *pămu̧lå* (*ordi* < HORDEU, SS.).

3136. *œ̨u*, août; *nȯ̈tå dȧmå d œ̨u*, Notre-Dame d'août, l'Assomption (*aóst*).

P

3137. *på*, s. m., pas; *nég.*, ne... pas: n'est précédé de *nė* que dans des formules impératives avec « avoir », comme *n ådʒå pà pœu*, n'ayez pas peur (PAS).

3138. *på*, *p*[*å*]*r* [devant les personnels], *på̄ʒ* [devant *årė*] [Morph. 221], pour; par, *emploi restreint* : *på kė tẽ*, par ce temps; dans, sur : *nà på lā tsårī̯ʒā*, aller dans les rues; *vw é trubà på lė tsåmŷi*, je l'ai trouvé [un objet] sur le chemin; à, *sens temporel* : *på le mì d åbriyȯ*, au mois d'avril; *vêdrå på là sėtė*, il viendra à sept heures. Cf. A. M., 1912, 555 et 557 (*per*).

3139. α) *pā*, s. m., pan [de chemise, etc.] (PANNU).

3140. β) *pā*, s. m., ban ('des vendanges; de mariage] (BAN-, G., avec infl. récente du précédent).

3141. γ) † *pā*, f. *pȧnå*, paon.

3142. ε) *pā*, pan! *interj.* (on.).

3143. *påєẽ*, *-ẹ̄tå*, patient (*pacient*, S., et infl. fr.).

3144. *påẹ̄så*, patience (*paciensa*, id.)

3145. † *påєẽtà*, patienter.

3146. *påєẽtåmẽ*, patiemment (*påєẽ*).

3146 *bis*. *påẹ̄u* [*lå* =], la Passion du Christ; la Passion, *fête* (*passió*, ou du fr.).

3147. *pådą̈kė*, pourquoi (*per de que*).

3148. *pãdèkụ̈tè*, f., Pentecôte (*pandecoste*, S.).

3149. *pådẹ́lå*, f., poêle à frire (*padèla*).

3150. *pådèlàdå*, poêlée (*padelada*).

3151. *pådèlẹtå*, petite poêle (d. *padèla*).

3152. *pàdrè*, perdre (PERDERE).

3153. *pådrẹ̀i*, f., perdrix (*perdritz*).

3154. *pådrìẓ̌u*, *-ụ̈nå*, perdreau (d. *pådrẹ̀i*, où *-èi* a été pris pour le suffixe -ARIU > *-eir* : *ìẓ̌u* = *eiro*).

3155. *pådỵ̂i*, pâtir, souffrir (PATIRE, M.-L. 6294).

3156. **pådzà*, payer. Cf. *påyà* (*pajar* < PACARE).

3157. *påfŷi*, abîmer. Cf. *abyimà*, *itsårvåḷyà*, *putåfŷinà* (p.-ê. composé de *på* < PER et *fi* < FINE ?).

3158. *påkã*, *-ạ̃då*, rustre, grossier (PACKAN, G., M.-L. 6137).

3159. † *pạ̊kè*, paquet.

3160. *pạ̀lå*, pelle ; *pàl å fụrtså*, fourche à quatre pointes, instrument récent, d'origine américaine, qui remplace le *bŷigór* ; — omoplate (PALA).

3161. *pålạ̀då*, pelletée (*pạ̀lå*).

3162. † *pạ̀lè*, *-å*, pâle.

3163. *pålìẓ̌å*, f., rangée de pieux ; palissade avec des pieux ; ranchet du char (d. *pal* < PALU).

3164. *pãlìẓ̌å* [*nà å lå* =], [aller à] vau l'eau, [être en] désordre (contraction de **padeleira*, d. *padèla* ; cf. Mich. *panlado*).

3165. † *pålǽr* et *pålur*, f., pâleur.

3166. *pạ̀ḷyå*, paille (PALEA).

3167. *påḷyà*, m., corbeille en paille très aplatie où on met les œufs ; *ancienne forme de coiffe qui s'élargissait par derrière comme un cadran [1] (d. *palha*).

3168. *påḷyạ̀då*, première

1. Les dernières femmes qui la portaient ont disparu dans la région vers 1885-90 ; cette coiffe a persisté un peu plus longtemps à Saint-Babel. Dans toute la région elle a précédé le *bunérõ* (bonnet rond).

rangée de paille étalée sur l'aire (*pạ̀l̥yå*).

3169. *pål̥yạ̀så*, f. paillasse du lit. Les sommiers ne sont pas encore usités (*palhassa*).

3170. *pål̥yẽ*, toit en chaume. [Il n'y en a plus dans la région depuis le milieu du XIXe siècle] (**palhenc*, d. *palha* et suff. *enc* < ING-, G.).

3171. *pål̥yẽtsà*, couvrir en chaume ; rempailler une chaise (d. **palhenc*).

3172. *pål̥yẽtsẹ̀ʰ̥ẹ̀*, *couvreur ; rempailleur (*pål̥yẽtsà*).

3173. † *pål̥ŷi*, pâlir.

3174. *pål̥ŷịså*. haie (*palissa*).

3175. † *pål̥ŷisạ̀då*, palissade, *mot peu ancien*.

3176. *pål̥ŷitsu*, *-ụ̈nå*, pâlot (d. *pạ̀lè*).

3177. *pål̥ŷitsụ̈nè*, *-ẹ̀tå*, *diminutif du précédent*.

3178. *pål̥yu*, m., petit faisceau de paille (d. *palha*).

3179. *pål̥yụ̈nà*, mettre de petits faisceaux de paille dans une éteule, pour défendre qu'on y laisse paître (d. *pål̥yu*).

3180. *pằmè*, aussi [Syn. de *mẽtu*]: *nẽ vọ́lè pằmè*, j'en veux aussi ; *vw å ḍŷi, é yù̇ pằmè*, il l'a dit, et moi aussi (*pas mais*).

3181. *pằmụlå*, f., orge. Cf. *ǽrḍjè* (*palmola*).

3182. α) *pånà*, essuyer [avec un torchon, une serviette] (*panar*, d. PANNU).

3183. β) † *pånà*, *-ạ̀då*, pané [pied de porc, côtelette =].

3184. † *pånạ̀då*, panade.

3185. † *pånåʰ̥ẹ̀i*, panaris.

3186. † *pånè*, panais.

3187. *pånẹ̀i*, panier (*paneir*).

3188. *pånị̀ʰ̥å*, panière (d. *paneir*).

3189. *pånŷi*, m., pain de noix (*panitz*).

3190. *pạ̀på*, *père *ou* grand-père [le plus âgé de la maison] ; pape (PAPPA).

3191. *påpà*, papa, *terme enfantin*.

3192. *păpẹ̀i*, papier (*papeir*).

3193. *påpó*, pain, *terme enfantin*. Cf. *pó*.

3194. α) *pàr*, f., part (PARTE).

3195. α) **pàr*, f., viande (abrév. de *part de charn* ; à Saillant *pèr dè tsèr*)

3196. † *pårɛɛ̀*, persil.

3197. *pårɛɛ̣dzå*, f., pêche, *fruit* (PERSICA).

3198. *pårɛɛ̀dzèi*, m., pêcher (d. *pårɛɛ̣dzå*).

3199. *pàrdà*, f., perte (*perda*).

3200. *pårdu*, pardon (*perdó*, et infl. fr.).

3201. *pårdŭnà*, pardonner (*perdonar*).

3202. *pårḏŷi*, pardieu, *interj.* (fr. pop. pardi).

3203. *pårḏŷiɡụnå*, f., perdrigon (f. de *perdigon*, M.).

3204. *pårḏyṓbè*, pardieu oui ! *interj.* (*pårḏŷi*, *ṓbè*).

3205. *pårḏyụẓ̣ʰå*, f., pari (de « parier » avec infl. *pàrdå*).

3206. *pàrdzå*, perche (*perja* < (PERTICA).

3207. *pårdzà*, prier [= Dieu, = qqn.] Cf. *påryẹ́ẓ̣ʰå* (*prejar*).

3208. *pårdzådåmẽ*, instamment, avec insistance (*pårdzà*).

3209. *pàrè*, n'est-ce pas ? (*pà*, *mè*).

3210. † *pårfé*, *-ẹ́tå*, parfait, *spéc*ᵗ *en parlant d'une personne*.

3211. *pårfɑ̣́ḷyå*, f., planchettes qui recouvrent le toit sous les tuiles (d. **perfolhar*, de *folha*).

3211 *bis*. *pàrɡè*, m., parc à moutons (*pargne* <* PARRĬCU, G., M.-L. 6253).

3212. **pårɡuné* et **pårɡåné*, m., ancienne robe courte assez voisine de la robe à paniers.

3213. † *pårjèdã*, président [= du tribunal =, de la République, etc.].

3214. † *pårkṓɛɑ̣̀u*, précaution ; *pạ̀rụyè nå* =, satisfaire un besoin.

3215. *pårlà*, parler (*parlar*).

3216. † *pårlɑ́r*, *-ɑ́rzå*, [grand] parleur.

3217. *pårmẹ́trè* [p. p. *-mètyu*], permettre (*permetre*, et infl. fr.).

3218. *pạ̀rụyè* et **prẹ́ụyè*, prendre (*prener*, Morph. 173).

3219. *pårọ́tså*, paroisse (*parocha* < PAROCHIA, SS., cf. Introd. L'*r* actuel suppose une ancienne prononciation *rr* : *parrocha*, Herm. 63, 73, etc.).

3220. *pårpålyu*, papillon (*parpalhó*).

3221. *pårpånàdå* [*ràtå* =], chauve-souris (*rata, per-penada*, d. *pena* < PENNA).

3222. † *pårpåẑà*, préparer.

3223. *pårpò*, propos, parole (*prepans*).

3224. *pårsègrè*, poursuivre, *sens propre et fig.* (*persegre*).

3225. † *pårsèpyità* [*sè* =], se précipiter, se dépêcher.

3226. *pårtètå*, viande, terme enfantin (*pàr* ♂).

3227. *pårtiẑå* [*å* =], [piocher, bêcher..] par rang (*per teira*, confusion avec les radicaux *part-*).

3228. † *pårtu*, partout.

3229. *pårtyi*, v. act., partager ; n. partir (*partir*).

3230. *pårtyu*, pertuis, trou (*pertus*).

3231. *pårvèjàu*, provision, *surtout au pl.* (*pervesió*).

3232. † *påryézå*, prière [religieuse] ; demande, *sens rare*. Cf. *pårdzà*.

3233. *pårzà*, priser, estimer (*prezar*).

3234. *a*) *pårzè*, présent, cadeau (*present*).

3235. ♂) † *pårzè* [*å* =] et *å pårzà*, à présent, maintenant.

3236. † *pårzètà*, présenter.

3237. *pårzuẑå*, présure (*presura*).

3238. *pårzuẑà*, faire cailler, mettre de la présure (*presurar*).

3239. *påsà*, v. n., passer, traverser, aller ; passer à travers un tamis ; passer [en parlant du temps] ; trépasser ; act. passer [un bon moment...] ; subir [des chagrins] ; dépasser ; passer [une page] ; passer [du linge à l'eau] ; tolérer (*passar*).

3240. *pàsà*, panse, ventre (*pansa*).

3241. *påsà-dè-tè*, autrefois (*passat de temps*).

3242. *påsàdå* [*kità* =], ces temps derniers (*påsà*).

3243. *påsèkè*, parce que ; pourquoi ? [syn. *pådåkè*] (*per ço que*).

3244. † *påsèmètåyå*, passementerie [très répandue naguère dans la région] (refait d'après le fr.).

3244 *bis*. † *påsèmètèi*, pas-

semementier, entrepreneur de passementerie.

3245. *pâsèẑà*, m., passereau, moineau. Cf. *djèẑè* (*passerat*, d. *passer*).

3246. *pâstânạdå*, f., carotte; *p. bătărså*, fausse carotte, ombellifère sauvage (*pastenaga*, M., et changt de finale; cf. fr. « pastenade ». Cf. aussi *kârọtå* et *pânè*).

3247. α) † *pạtå*, f., partie inférieure de la patte; griffe; grosse main. Cf. *pọtå*.

3248. β) *pạtå*, f., pâte; *fig.* caractère très doux : *kèl ọmè, kw ì nå pạtå*, cet homme, c'est une bonne pâte (*pasta*).

3249. *pătă*, pas tant; moins (*pas tant*).

3250. **pâtâflọdå*, adj. f. [entendu seult au f.] [1], bouffie : *sâ fỳidyuẑå ẑ ì pătă pâtâflọdå*, sa figure est moins bouffie (d. *pạtå* α; cf. Trés. *pataflo*, *pataflot*).

3251. *pâtâfyŭlà*, abîmer (d. *pạtå* α + *fyŭlà* ? Cf. *patafioula*, Trés. et N. de Puitspelu, et Trés. *pata*).

3252. *pâtânèdẑà*, piétiner (d. *pạtå* α).

3253. † *pâtătènå*, f., radotage, litanie. (pretentaine; cf. Trés. *patanteino*).

3254. *pâtâtạu*, *interj.*, patapouf; s. m., lourdaud (on.).

3255. *pâtâẑà*, m., lourdaud (d. *pạtå* α).

3256. **pâtâẑàså*, grosse patte; *ẑ å dè pâtâẑăsă dè mó*, m. à m. « il a de grosses pattes de mains », c.-à-d. il a des mains énormes (forme f. du préct).

3257. **pâṯcâẑò*, *-ọdå*, joufflu (d. *pạtså* α, avec intercalation d'un *y*, cf. Introd.).

3258. *pâtè*, m., pâté de viande (**pastét*, d. *pasta*).

3259. † *pâtèlō*, pantalon. Cf. *brâyă*.

3260. *pâtì pâtă*, [marcher...] à petits pas pressés (on.).

3261. † *pâtò*, *-ọdå*, pataud, lourdaud (refait sur le fr.).

3262. α) *pạtså* f., joue (*PACKA, G., cf. ancien haut

1. Dans la bouche d'une vieille femme, Jeanneton Belot, morte en 1895.

all. *pacho*, all. *Backen*; At. ling. 724).

3263. β) *pàtså*, f., pâtis (refait d'après *pascatge*, où *c* > *ch* sous l'infl. du suivant?).

3264. *pàtsà*, f. pl., Pâques (*Paschas*).

3265. *pàtsàdå*, crêpe [qu'on devait faire jadis à Pâques] (d. *pàtsā*).

3266. ***pàtsåʒ̊ò* [*lù* =] ou ***pàtsådètā* [*lā* =], Quasimodo [dans un vieux dicton, Morph. 268, n° 53]. Cf. *kåjèmódå* (d. *pàtsà*).

3267. *påtsåʒ̊ò*, *-òdå*, joufflu. Cf. **påt̪ɛåʒ̊ò* (d. *pàtså* α).

3268. *pàtsèi*, pâtis (d. *pàtså* β).

3269. *påtsu*, m., gifle (d. *pàtså* α).

3270. *pàtsu*, pan de chemise, *terme plaisant* (d. *pā* α).

3271. *påtù påtù*, [marcher..] à petits pas lourds et hâtifs (on.).

3272. *påtŭl̪yà*, patouiller, gâcher (d. *pàtå* α, cf. 3277).

3273. *påtŭsu*, *-ụ̆nå*, adj. et s., lourdaud (diminutif récent de *påtò*).

3274. *påtŭtòu*, autre forme de *påtåtòu*.

3275. **påtụ̆zå*, *seul*ᵗ *dans*: *ródā påtụ̆zā* [pl.], anciennes roues des chars non ferrées [entourées d'un cercle de bois] (d. *pàtå* α).

3276. † *påtŭè*, patois.

3277. *påtŭèi*: *d̪jètà på là* =, jeter aux ordures, gâcher (*påtŭl̪yà*).

3278. *påt̪yà*, s. m., boue ou bouillie épaisse; soupe ou mets trop épais, grossier [fr. rég. « patias »] (d. *pàtå* β).

3279. *pāt̪ŷil̪yu* [*ē* =], en chemise, *terme plaisant* [fr. rég. « pantillon »] (d. *pā* α).

3280. *pàt̪yu̥ʒ̊å*, f., mélange de foin et de paille qu'on donne au bétail (*pastura*).

3281. *påvà*, paver (*pavar*).

3282. *påvèi*, pavé en brique des maisons (*påvà*).

3283. † *påvó*, pavot [des jardins]; tisane.

3284. † *påyà*, payer (la forme actuelle vient du fr., cf. *bråyā*, *pådzà*, et At. ling. « payer »; déjà *payar*, Herm. 10...).

3285. *påyåmẽ*, paiement (d. *påyà*).

3286. † *påŷi*, pays, contrée, patrie.

3287. †† *påŷịzå*, payse.

3288. † *påŷizã*, *-ãtå*, paysan.

3289. *påzẹnå*, charnière. Cf. *tsårnị̀ẓ̌å* (Paraît être un sens dérivé de PESSULU, influencé par *pesar* : cf. Trés. *peseu*, *pesel*, *pesen*, où *s* = *z*).

3290. *påẓ̌à*, détourner, éviter [un coup, etc.]; écarter [une bête d'un champ]; *chasser, faire sauver [le loup] (*parar*).

3291. *påẓ̌åḍŷi*, paradis (*paradis*, S., ou du fr.)

3292. α) *pạ̊ẓ̌ė*, s. m., paire ; couple [d'animaux] (*parelh*).

3293. β) *påẓ̌ė*, s. f., paroi ; mur d'une pièce ; murs bordant un chemin étroit (*parét*).

3294. *påẓ̌ẽ*, *ẹ̃tå*, parent ; ascendant, *seul*[t] *au pl.* (*parent*).

3295. *påẓ̌ėdzà*, appareiller ; accoupler (*parejar*).

3296. α) *påẓ̌ẹ̀i*, 3e p. s. ind. prés. d'un verbe défectif « être égal, indifférent », usité seulement à cette personne : *tu ḷŷi påẓ̌ẹ̀i*, tout lui est égal (de *pareisser* ; cf. *påẓ̌ẹ́trė*).

3297. β) *påẓ̌èi*, *-ị̀ẓ̌å*, pareil (*pareir*).

3298. *påẓ̌ėjẹ̀yå* [*dė mọ̃dė*] f., foule de gens.

3299. *påẓ̌ẹ́trė*, paraître, sembler (*pareisser* ; inf. refait sur le fr., ainsi que la 3e p. s. ind. prés. *påẓ̌é*, cf. *påẓ̌ẹ̀i* ci-dessus. Cf. aussi Morph. 175, 178).

3300. *påẓ̌ọ̀lå*, parole (*paraula*).

3301. *pet*, *interj.*, chut (on.).

3302. α) *pé*, s. m., pied [= d'homme ; = de vache, de cheval, etc ; cf. *pạ̀tå* α et *pọ̀tå*] (PĔDE).

3303. β) *pé*, s. f., peau (PELLE).

3304. γ) † *pé*, s. f., paix : *fẹ̀ẓ̌ė lå pé*, faire la paix, se réconcilier ; *fụtå mė lå pé*, fiche-moi la paix.

3305. *pė*, m., pet (PĒDITU).

3306. *pẽeœ̀u*, pension : rente allouée aux parents âgés qui laissent en échange, de leur vivant, leurs biens à

leurs enfants, ou neveux, etc.; pension de retraite; † pension pour enfants (*pensio*, S.).

3307. α) *pẽɛũnà*, v., faire une pension à ses parents; p.p., qui a une pension (*pensionar*).

3308. β) † *pẽɛũnà*, s. m., pensionnat.

3309. *pẹ́då*, f., pièce de terre (*pèda* : ne peut se rattacher à *PĔDA, Ess. 354, M.-L. 6340: p.-ê. *PĔDĬTA).

3310. *pẽdẽ*, prép. pendant (*pendent*).

3311. *pẽḏjè*, peindre [un mur,..] peindre (PINGERE, inf. refait en *-ir*).

3312. *pẹ̃drè*, v. act., pendre [du linge ..]; suspendre; n., être pendu, suspendu (PENDERE).

3313. *pẽḏŷiḻyà*, v. act., suspendre; n., être suspendu; se balancer en l'air (d. *pẽdrè*).

3314. *pẽḏŷiḻyọ́tā*, f. pl., boucles d'oreilles (d. *pẽḏŷiḻyà*).

3315. *pẹ̀dzå*, f., poix; résine [des cerisiers et autres arbres fruitiers], cf. *tẹzå* (*péja*).

3316. *pèdzà*, poisser (*pẹ̀dzå*).

3317. *pègā*, *-ạ̄då*, *terme injurieux* (d. *pega*, M.).

3318. *pègulà*, v., poisser; p. p. *pègulà*, *-ạ̀då*, gluant, poisseux (d. *pegola*, — M. ?).

3319. α) *pẹ̀i*; m., poids (PENSU > *pés*).

3320. β) *pẹ̀i*, m., pis [d'une vache,...] (PECTUS > *peitz*).

3321. *pẹ̀jè*, pois (PĬSU, et suff. *-i*).

3322. *pèlà*, appeler, nommer; *sè* =, se nommer (*apelar*).

3323. † *pèlèʰẓẽ*, pèlerin.

3324. † *pèlèʰẓinå*, pèlerine [manteau].

3325. † *pèiọ́tå*, pelote [= de fil, = à épingles]. Cf. *grũtu*, *itsụ̃tå*.

3326. *pèlu*, m., cil (**peló*, d. *pél* < PĬLU).

3327. *pẹ̀ḻyå*, peau écorchée [de lapin, etc.], cf. *pé*; guenille, haillon; fig. *dè dè pẹ̀ḻyå*, doigts de chiffe [qui laissent tomber ce qu'ils tiennent] (*pélha*).

3328. *pèḻyà* : *mõ brà nẽ pụḻyå pu pèḻyà*, mon bras

n'en pouvait plus remuer (*pelhar*, variante de *pilhar*, ou du fr. arch. « pleier » ?).

3329. *pèḷyåẓ̊ò, -ọ́tå*, marchand de peaux de lapin (d. *pẹ̀ḷyå*).

3330. *pèḷyẹ̀ẓ̊è, sens du précédent* (d. *pẹ̀ḷyå*).

3331. *pèḷŷịså*, pelisse, manteau (*pelissa*).

3332. *pèḷyọ́få*, f., morceau de peau qui pend (d. *pẹ̀ḷyå*, finale obscure).

3333. *pèḷyu*, m., petite peau (d. *pẹ̀ḷyå*).

3334. *pẹ̀nå*, peine, châtiment, *sens rare*; effort pénible ; chagrin, tourment : *purtà pà pẹ̀nå*, m. à m. « ne portez pas peine », ne vous inquiétez pas; *sens atténué* : *kw ì pà lå pẹ̀nå*, ce n'est pas la peine (*péna*).

3335. † *pẽnà*, peiner, se donner du mal.

3336. *pènẹ́drè* [*sè* =], se repentir (*penedre* < PŒNITERE, cf. *pẽṭŷi*).

3337. *pènu*, m., petit pied (d. *pè* ; confusion avec *penó* ?).

3338. *pẹ́så*, pièce [d'étoffe, de terrain, etc.]; pièce de monnaie; *pẹ́så dè tè*, espace de temps, moment (*PĔTTIA, C.).

3339. *pẽsà*, v. n., penser ; act., panser [le bétail], c.-à-d. lui donner à manger ; réfl., *sè pẽsà kè...*, penser que... (*pensar*).

3340. α) *pètà*, v. n., péter ; craquer, se casser, se déchirer ; éclater ; détoner [en parlant d'une arme à feu] (PĒDITARE).

3341. β) *pètà*, s.m., morceau d'étoffe pour rapiécer (*petas*, Gr.).

3342. *pètạ̀då*, f., pétarade ; détonation (*pètà*).

3343. *pẹ̀tå-frạ̃*, silène enflé, *plante* (*pètà, frà* : les enfants s'amusent à faire craquer la capsule du fruit sur leur front).

3344. † *pẹ̀tạ̀r*, pétard ; †† bruit.

3345. *pẹ̀tårạ̀bå*, clifoire (altération de **petarrada*, cf. Trés. *petarrot*).

3346. *pètåruɛè*, m., folle avoine (*pètà* α et *ruɛè*, p. p.).

3347. *pètåsà*, rapiécer ; raccommoder (*pètà*).

3348. † *pẹ̃trè*, peintre

[en bâtiment]; †† artiste peintre.

3349. α) *pètsà*, v., pécher (PECCARE > *pechar*).

3350. β) *pètsà*, s. m., péché (PECCATU).

3351. *pẽtsà*, pencher; *emploi pronom.* (PENDICARE, ou du fr.).

3352. ** *pètsådu*, petit péché, *dans une vieille prière*, Phon. 134 (d. *pechat*).

3353. ** *pètsìẓ̣ʰu*, petit pécheur, *dans une vieille prière*, Phon. 133 (dimin. de *pechaire*).

3354. † *pètsœ́r*, *-œ́rzå*, pécheur.

3355. *pètŷi*[*t*], *-ịtå*, adj., petit. Ne s'emploie que comme épithète, cf. *pètŷitu*: *ẽ pètŷit ọ́mè*, un petit homme; — s. m., petit d'un animal; m., f. *-ịtå*, jeune enfant; fils *et* fille; petit-fils, petite-fille (*PETTĪTTU, C. > *petit*).

3356. *pẽtŷi* [*sè* =], se repentir (*pentir* < * PŒNITĪRE, doublet morph. de *pènẹ́drè*).

3357. *pètŷịtå*, s. f., pupille [de l'œil] (*pètŷi*).

3358. *pètŷitu*, *-ụ̈nå*, adj., petit. Employé toujours comme attribut, cf. *pètŷi*: *kèl ọ́mè z ì pètŷitu*, cet homme est petit (d. *petit*).

3359. *pètŷitụ̈nè*, *-ẹtå*, *diminutif du précédent*.

3360. † *pẽtyụẓ̣ʰå* et † *pẽtụẓ̣ʰå*, peinture [passée sur les murs, etc.]

3361. *pèzà*, peser, act. et n. (*pesar*).

3362. *pèzã*, *-ãtå*, pesant, lourd (*pèzà*).

3363. *pèzạdå*, pesée (*pèzà*).

3364. *pèzèlyu*, *-ụzå*, pouilleux. Cf. *pũlyu* (d. *pezolh*).

3365. *pèzẅé*, et *pèzu* [Morph. 37], pou; charançon (*pezolh* < PEDUCULU).

3366. † *pẹ́ẓ̣ʰå* [*byò* =], beau-père. Cf. *pèẓ̣ʰè*.

3367. *pẹ̀ẓ̣ʰå*, poire (PĬRA).

3368. † *pèẓ̣ʰãbụlè*, long discours, litanie (préambule).

3369. **pèẓ̣ʰãdå*, s. f., péronnelle; braillarde.

3370. **pèẓ̣ʰãdà*, faire la péronnelle, la braillarde.

3371. *pèẓ̣ʰåkó*, *interj.*, pour le coup! (*per*, *acò*).

3372. *pèẓ̣ʰåḷyẽ*, par là-bas (*per-a-laïntz*).

3373. *pèr̥âtyi*, par là, par ici (*per-aqui*).

3374. *pèr̥è*, père (*paire*).

3375. α) *pèr̥èi*, v., périr (*perir*).

3376. β) *pèr̥èi*, s. m., poirier (*pèr̥â*).

3377. *pèr̥u*, s. m., petite poire (*pèr̥â*).

3378. *pèr̥ũεè*, par ici (*per* et *ũεè*).

3379. *pft*, *interj.*, pour exprimer qu'un liquide ou un gaz fuit, que quelqu'un se sauve, etc. (on.).

3380. *pìryè*, m., gésier (**peirialh*, d. *peira*).

3381. α) *pìsu*, m., poisson (*peissó*).

3382. β) *pìsu*, m., petit pis (d. *pèi* β).

3383. *pìtà* [-*è*-], attendre (*ASPECTARE, M.-L. 3039).

3384. *pìtârnâ*, f., poitrine, *terme de boucherie*; poitrine [de l'homme] (*peitrina*).

3385. *pìtèi*, mortier, pilon (**pesteir*, de *pestar*).

3386. *pìtsâ*, f., pêche [au poisson] (*pìtsà*).

3387. *pìtsà*, v., pêcher (*peschar*).

3388. *pìtsèr̥è*, pêcheur (*peschaire*).

3389. *pìr̥â*, pierre; rocher (*peira*).

3390. *pìr̥ètâ*, petite pierre; jeu qui consiste à jeter de petites pierres en l'air et à les recevoir sur le dos de la main (*pìr̥â*).

3391. α) *plà*, s. m., plat [de faïence, etc.]; contenu du plat; mets (*plat*).

3392. β) *plà*, -*àtâ*, adj., plat (*plat*, sens primitif).

3393. α) **plã*, m., soupir: *lèvà ẽ plã*, soupirer (*planh*).

3394. β) *plã*, m., plant (d. *plantar*).

3395. *plâdzà*, plier [une étoffe]; ployer [en parlant des bras, etc.] (PLICARE).

3396. *plãdzè*, plaindre; *sè* =, se plaindre, gémir (PLANGERE).

3397. *plâdzu*, m., botte de foin (*plâdzà*).

3398. *plãdzu*, m., meule de blé [conique], fr. rég. « pignon » (dissim. de **plonjó*, de *plonjar*).

3399. † *plàkâ*, f., plaque de tôle [pour porter les tartes au four, etc.]

3399 *bis*. † *plâkâr*, placard.

3400. *plạnâ*, plaine (*plana*).

3401. *plạsâ*, place [du village]; place où se trouve qqn.; [faire de la place]; situation : *nâ plạsâ dŭ guvârnâmẽ*, un emploi du Gouvernement [c.-à-d. de l'Etat] (*plassa*).

3402. *plâsà*, placer (*plạsâ*).

3403. *plãsu*, m., plant de peuplier, de saule (*PLANTIONE).

3404. *plãsŭnạdâ*, f., pépinière (*plãsu*).

3405. *plạtâ*, plante; = du pied (PLANTA, ou du fr.).

3406. *plâtà*, planter; *sè* =, rester en place (PLANTARE).

3407. *plãtàdâ*, f., vigne récemment plantée (*plãtà*).

3408. † *plàtạnâ*, f., et † *plàtạnè*, m., platane.

3409. *plạtâ-pèǯèi*, m., culbute (*plãtà*, *pèǯèi* 3).

3410. † *plàtrà*, plâtras.

3411. † *plàtrè*, m., plâtre.

3412. † *plàtriyé*, plâtrier.

3413. *plạtsâ*, planche; pont en planches [sur le ruisseau] (*planchà*).

3414. *plãtsẹtâ*, petite planche (*plạtsâ*).

3415. *plãtu* [*l ẹsè dè* =], être de planton, être debout (*plãtà*).

3416. *plàyâ*, plaie (*plaia*).

3417. *plạǯè*, m., plaisir (*plazer* < PLACERE, cf. *plèǯè*).

3418. *plạǯõ*, *-ẹ̃tâ*, plaisant; agréable (*plazent*).

3419. *plè*, m., colonne vertébrale et chair qui l'entoure [dans le porc tué] (*plais*).

3420. *plè*, *-ẹnâ*, plein; au f., grosse [en parlant des animaux] (PLĒNU).

3421. † *plèi*, pli.

3422. *plèǯè*, plaire (PLACERE, refait sur le futur. Cf. *plạǯè*).

3423. *plìdèdzà*, plaider (*plaidejar*).

3424. † *plìdœ̀r*, plaideur.

3425. ** *pliyà*, *paraît signifier* cautionner *ou* racheter [dans une vieille prière, Phon. 134] (d. *pleia*).

3426. α) *plò*, m., billot (*plot*).

3427. β) *pló*, adj. m. [sans f.], plan, uni ; s. m., chanvre à filer [le plus fin, cf. *itụpå*, *tẹḷyå*] (PLANU > *plá*).

3428. α) *plõ*, *-ọ̃då*, profond (*preon*, infl. de *plomb ?*).

3429. β) *plõ*, plomb ; fil à plomb ; *fig.*, matière très lourde, mets indigestes (*plomb*).

3430. *plõbà* [*nå muẓ̣ʰàḷyå*], vérifier une muraille avec le fil à plomb ; † plomber [une dent] (d. *plomb*).

3431. † *plõbyé*, plombier.

3432. *plõdzà*, plonger (*plonjár*).

3433. *plọ́tå*, f., jante de la roue. Cf. *bu*, *ieò*, *rè* (f. de *plot*).

3434. *plǽdzå*, pluie (*ploja*).

3435. *plṹḍjèṇyà*, pleuvoir faiblement ou par intervalles (d. *plǽdzå*).

3436. *plṹdzà*, m., grosse pluie (*plojatz*).

3437. *plṹdzåzu*, f., petite pluie tenace (d. *plǽdzå*).

3438. *plụmå*, plume d'oiseau ; duvet ; † plume à écrire (*pluma*).

3439. *plumà*, plumer [une poule, etc.] (*plumar*).

3440. *plumàr*, m., chantier [à tonneau] (d. *pluma*, sans doute par les sens intermédiaires : « lit de plume » [argot mod. « plumard » = lit] et « support » ; cf. aussi Trés. *pluma*, tronc dépouillé de l'écorce).

3441. *plṹẓ̣ʰè*, pleuvoir (*ploure*).

3442. α). *pó*, pain (*pá*).

3443. β) † *pó*, pot, dans les composés : *pó-dè-gré*, pot de grès [où on met le porc salé] ; *pṓtåló*, pot à l'eau [pour la toilette] ; *pó-dè-tsạ̃brå*, pot de chambre ; — mesure pour le vin, valant 15 litres. Cf. *pwò*.

3444. α) *pò*, peu, *seul*ᵗ *dans* : *ẽ pò*, un peu ; *ẽ pò mè* [ou *mwẽ*], un peu plus [ou « moins »] ; *tã pò mè* [ou *mwẽ*], si peu plus [ou « moins »]. Cf. *pu* β (PAUCU).

3445. β) *pò*, pieu (PALU).

3446. †† *pọ̃drè*, pondre. Cf. *kåkò*.

3447. † *pṓḷỳiṭỳịkå* et *-è*, s. f., politique.

3448. † *pọ̃på*, pompe [pour l'eau] ; puits muni

d'une pompe ; pompe à incendie.

3449. † *pōpà*, pomper.

3450. † *pōpyé*, pompier[1].

3451. *pōpyē*, m., pinçon (*pōpŷinà*).

3452. *pōpŷinà*, pincer[qqn. en jouant, cf. *pyētsà*] (altération de **popinar*, d. *popar*).

3453. *pór*, porc, *mot rare*. Ne désigne guère que la viande de porc. Cf. *kutsu* (*porc*, ou du fr.).

3454. *pǫ́rtå*, porte (*porta*).

3455. † *pǫ́rtå-plụmå*, m., porte-plume (refait d'après le fr.).

3456. † *pǫ́stå*. f., poste [aux lettres].

3457. *pǫ̀tå*, f., patte [jambe]; pied d'une chaise, d'une marmite, etc. Cf. *pạ̀tå* α. (PAUTA, G.).

3458. †† *pṓtē*, m., potin, tapage ; charivari qu'on fait au veuf ou à la veuve qui se remarie, cf. *ṭyēbårlạ̀dzė*.

3458 *bis*. *pǫ́tså*, poche (*pòcha*).

3459. † *pṓtó*, m., poteau.

3460. *pǫ̀u*, f., peur (*paór*).

3461. *pǫ̀ẓ̣ė*, *-å*, pauvre, miséreux [et s. m.]; qui est à plaindre : *lė pǫ̀ẓ̣ė !* le pauvre homme ! ; *interj.*, marquant la commisération, souvent presque explétive ; s'emploie devant le nom des défunts : *må pǫ̀ẓ̣å mẹ̀ẓ̣ė*, feu ma mère ; *gǫ́rdzå pǫ̀ẓ̣å*, [avoir] mauvaise bouche (*paure*).

3462. *prà*, m., pré, prairie (*prat*).

3463. *prādzị̀ẓ̣å*, sieste (*PRANDIARIA ; Mich. *pranieiro* a aussi le sens « collation »).

3464. † *pråṭỳịkå*, s. f., [donner... sa] pratique [chez un marchand].

3465. α) *pré*, prép. et adv., près ; après, *sens rare* ; loc. adv., † *å pu pré*, à peu près (*pres*).

3466. β) † *pré*, s. m., prêt.

3467. † *prēɛėpạ̀lė*, principal de collège.

3468. † *prėfé*, préfet.

3469. α) *prẹ̀i*, s. m., prix (PRETIU).

3470. β) *prẹ̀i*, f. *prịså*,

1. La compagnie de pompiers de Bansat date de près de quarante ans.

adj., pris ; au f., pleine, grosse (*pres*, p. p. *prener*).

3471. *pré-mìḍyå*, s. m., après-midi (*pré* α, *mìḍyå*).

3472. *pręså*, adv., après (*pres*, avec *a* final).

3473. *pręsènōpręˊ* et *pręsünōpręˊ*, adv., après [pour insister] (*près sotz l'emprès ?*).

3474. † *prèsépètǽr*, percepteur. Cf. *kṓsu*.

3475. † *pręskè*, presque. Cf. *kàjè*.

3476. *prētē*, printemps (PRIMU-TEMPUS, ou du fr.).

3477. *primà*, v. *unipersonnel*, faire un temps tiède [après la pluie] (d. *prim*).

3478. *prịmå bụtså* [*fèẓè lå* =], [faire le] dégoûté [m. à m. « la bouche délicate »] (f. *prim*).

3479. *prìsà*, presser, hâter; *emploi pron.* ; p. p., pressé, qui se dépêche (*preissar*, ou du fr.).

3480. *prìsẹ̄drè*, donner le premier labour [à la vigne, à un champ]. Cf. *bŷinà*, *tårsà* (PRAE-SCINDERE).

3481. *prìtà*, prêter (*prestar*).

3482. *prịtè*, *-å*, prêt, préparé (*prest*).

3483. † *prìtsà*, prêcher.

3484. *prìṭŷi*, pétrir (*pestrir* > *prestir*).

3485. *prìṭŷidu*, m., pièce où l'on pétrit (*prestidor*).

3486. † *privŷilẹ́dzè*, m., petit repas pris en acompte [en attendant le déjeuner ou le dîner] (privilège).

3487. *prìzu*, f., réduit où on met des provisions ou des ustensiles ; prison (*preisó*).

3488. † *próbåblåmẽ*, probablement.

3489. † *prṓbạblè*, probable.

3490. † *prófesǽr*, professeur.

3491. † *prófōdur*, profondeur. Cf. *plō* α.

3492. †† *prṓgré*, progrès.

3493. † *prọ́pè*, *-å*, propre.

3494. † *prupriyà*, approprier, rendre propre.

3495. *prt*, *interj.*, pour exprimer certains bruits.

3496. *pst*, *interj.*, pour appeler.

3497. α) *pu*, m., puits (PUTEU).

3498. β) *pu*, m., respira-

tion : *ṭŷiẓ̣ʰà sõ pu*, respirer; souffle : *ly å pà ẽ pu d ọ̀ẓ̣ʰå*, il n'y a pas un souffle de vent (PULSU).

3499. *pṳ̀ɛè, -ẹdå*, poussif; haletant (d. PULSU).

3500. † *puɛẹ̀blè, -å*, possible.

3501. *pụdè*, orgueil (*podér* < *POTERE; cf. *pụdrè*, v.).

3502. *pụdrè* et *pwịẓ̣ʰè*, v., pouvoir (*POTERE; inf. refait, d'après le futur, en **pódre* et **póire*).

3503. *pudzó*, tas (PODIOLU).

3504. *pṳ̀jè, ẹ̀nå*, poussin (*PULLICĪNU).

3505. † *pṳ̀jèɛɛ̀ɑ̀u*, f., position; situation, emploi.

3506. *pṳ̀jènạdå*, f., couvée de poussins; les Pléiades, *constellation* (d. *pṳ̀jè*).

3507. *pụlå*, poule; = *dṳ̀ bõ dyɑ̀u*, coccinelle. Pour les cris de la poule, cf. *kãkånà, kḷyuɛènà, kriyålà, tsãtà* (PULLA).

3508. *pulådrèi*, m., fruit de l'aubépine (d. PULLĪTRU ?).

3509. *pụlè, -ẹtå*, poulet *et* poulette (*polét*, d. PULLU).

3510. α) *pulŷi, -ịnå*, poulain *et* pouliche (PULLINU).

3511. β). *pulŷi*, v., polir; p. p., f. *-idå*, poli, lisse; *fig.* † poli, bien élevé (*polir*).

3512. *pumà, -ạdå*, [chou] pommé (*pomat*).

3513. *pumèlà, -ạdå*, [cheval, ciel] pommelé (*pomelat* et infl. fr.).

3514. *pumèị*, pommier (*pomeir*).

3515. *puŋyạ̀då*, poignée; poignée [de main] (*ponhada*).

3516. *pụŋyè*, poignet (*ponhét*).

3517. *pṳ̀pà* [*sè* =] (-ọ̀-), se dorloter (*palpar*).

3518. † *pṳ̀pyẹ́ẓ̣ʰå*, paupière.

3519. α) *pur*, assez : *n é pur*, j'en ai assez; *z ì pur grã*, il est assez grand (*pró*)

3520. β) † *pur*, pour, *seul*ᵗ *dans : pur sụrè*, pour sûr.

3521. *purạ̀då*, f., poireau (*porrada*).

3522. *purɛèɛɑ̀u*, procession (*processió*, S.).

3523. *purɛẹ̀nå*, renouée, *polygonum oviculare* (*porcina*).

3524. *purḍyålà*, donner du renfort (*purdyò*).

3525. *purḍyò*, m., timon

de l'araire ; renfort de bœufs (PROTĒLU).

3526. † *purfŷità*, profiter ; grandir [et grossir], en parlant des enfants, des bêtes, des plantes.

3527. † *purityu̯ʰʒå*, pourriture.

3528. *purkṓɛœ̨u*, précaution, autre forme de *pårkṓɛœ̨u*.

3529. *purmẹ̀i*, *-ỉ̀ʒʰå*, premier ; *lè purmì dè l ã* ou *lè dzur dè l ã*, le premier de l'an (*prumeir*).

3530. † *purmẹ́så*, promesse.

3531. *purmẹ́trè*, p. p. *-mŷi* et *-mètyu*, promettre (*prometre*, et infl. fr.).

3532. *pu̯rnå*, prune ; *p. kufŷịdå*, pruneau (*pruna*).

3533. *purnẹ̀i*, prunier (*pruneir*).

3534. *purnẹ́lå*, prunelle, fruit ; prunelle de l'œil (*prunèla*).

3535. *purnèlẹ̀i*, prunellier (*purnẹ́lå*).

3536. *purtà*, porter ; *purtà pà pẹ̀nå*, cf. *pẹ̀nå* (*portar*).

3537. *purtạ̀då*, portée [du cordeau, etc.] ; portée d'animaux (*purtà*).

3538. *purtåné*, m., petite porte pratiquée dans une grande (*portanel*).

3539. *purtsìʒʰu*, porcher (**porchairó*).

3540. *purtò*, portail [d'une cour, d'une grange, etc.] (*portal*).

3541. *pù̯så*, pousse [des plantes] (d. *polsar*).

3542. *pù̯sà*, v. n., pousser, croître [cf. *busà*] ; respirer (*polsar*).

3543. *pù̯sè*, pouce ; *ancienne mesure (POLLICE).

3544. *pù̯sỉ̀ʒʰå*, poussière (*polseira*).

3545. *pù̯sìʒʰu*, *-ù̯zå*, poussiéreux (*pù̯sỉ̀ʒʰå*).

3546. † *pustẹ́må*, f., pustule, bouton ; pus (apostème).

3547. *† *pustyu̯ʒʰå*, s. f., *terme d'injure* (imposture ; cf. N. de Puitspelu *poustura*).

3548. *pu̯tè*, m., petit pot (*potét*).

3549. *pù̯tẹ̀tå*, petite patte ; petite jambe, *en parlant à un* enfant (d. *pọ̀tå*).

3550. *putu*, m., baiser; *fẹ̀ẓ̣ᵇè putu*, donner un baiser, embrasser : *fåyå putu ẽtrè là bạnà d ẽ bukò*, il donnerait un baiser entre les cornes d'un bouc [en parlant de qqn. de très maigre] (d. *pòt*, lèvre).

3551. *pǜtu*, m., extrémité du pied chez certains animaux [porc, etc.]; un des deux bras qui prolongent le *måsè* dans le char, et qui supportent le frein (d. *pọtå*).

3552. *putǜnạ̀*, embrasser (d. *putu*).

3553. *puvŷịḷyå*, poulie (dissim. de *polilha*, d. de PŬLL-, G.).

3554. *puzà*, puiser de l'eau (*PUTEARE).

3555. *pǜzà*, poser, déposer; *sè* =, s'arrêter, se reposer (*pausar*).

3556. *pụ̀ẓ̣ᵇè*, *-ẹtå*, pauvret (d. *paure*).

3557. *pǜẓ̣ᵇètà*, f., pauvreté (*pauretat*).

3558. *pǜẓ̣ᵇu*, *-ụ̈zå*, peureux (*paoros*).

3559. α) *pu*, ne... plus : *nẽ vọ́lè pu*, je n'en veux plus; plus, davantage, *devant un adjectif* [cf. *mè*] : *z ì pu dzẽtè kè l ọtrè*, il est plus beau que l'autre (altération de *plus* : déjà *pus*, Herm. 12, etc.).

3560. β) † *pu*, peu, *seul*ᵗ *dans* : *å pu pré*, à peu près.

3561. γ) *pu*, s. m., pus (PUS).

3562. *pubrị̀ẓ̣ᵇå*, poivrière (*pebreira*).

3563. *pụdå*, f., huppe, oiseau (d. *pudir*).

3564. *pudẽ*, *-ẽtå*, puant (p. pᵗ de *pudir*).

3565. *pudre*, puer (*pudir*, inf. refait sur le futur).

3566. *puḏŷi*, m., cornouiller (*puditz*).

3567. † *pujœ́r*, plusieurs.

3568. *pụ̀kè*, *diminutif de* peu (*pauquet*).

3569. *pǜḷyù*, *-ụzå*, pouilleux (forme venue du nord, cf. *pèzèḷyu*).

3570. *puŋŷi*, punir (*punir*, ou du fr.).

3571. † *puŋŷiɛœ̀u*, punition.

3572. † *pupẹ́yå*, poupée.

3573. *pupŷịdå*, pépie (*pepida*).

3574. † *pur*, f. *pụẓ̣ʰå*, pur [vin, etc.]

3575. † *purdzà*, purger.

3576. † *pụrdzå*, f., purge.

3577. *pụtå-fỳi* [*fèẓ̣ʰè* =], 'faire une mauvaise fin; *gén*ᵗ, s'abîmer (*puta*, *fi*).

3578. *putåfỳinà*, gâcher, abîmer. Cf. *itsårvåḷyà*, *påtå-fyǜlà* (d. *putå-fỳi*).

3579. *putạ̀u*, plus tôt; plutôt (*plus*, *tost*).

3580. *puṭỳi*, autre forme de *åpuṭỳi*.

3581. *pụzè*, m., furoncle (d. PUS).

3582. *puẓ̣ʰà*, pleurer (*plorar*, et infl. PURARE?).

3583. *puẓ̣ʰåzu*, f., pleurnicherie.

3584. *puẓ̣ʰẹ̀i*, pourrir, *act.*, *n. et pron.* (*poirir*; *oi* > *u* n'est pas phonétique).

3585. † *puẓ̣ʰèjẹ̀yå*, pleurésie.

3586. *puẓ̣ʰẹ̀ẓ̣ʰè*, pleurard (*puẓ̣ʰà*).

3587. *pwã*, pont (PONTE).

3588. *pẅånè*, *-ẹ̀zå*, punais (*punais*).

3589. † *pẅånẹ́zå*, punaise. Cf. *ɛ̃ẹ̀dryå*.

3590. α) *pwè*, point [de couture, de tricot, etc.]; point, petite tache; † signe d'écriture; [être sur le] point de...; [cuit] à point; (PUNCTU).

3591. β) *pwẽ*, poing (PUGNU).

3592. *pwẹ̀brè*, poivre; *fig.*, *m å tɛà dè p.*, il m'a chié du poivre, c-à-d. il m'a planté là (*pebre* + poivre).

3593. † *pwẹ̀lè*, m., poêle, fourneau.

3594. *pwẽsu*, m., poinçon, *tonneau*. Cf. *ṭyubé*.

3595. *pwẹ̃tå*, pointe [d'une aiguille...]; † pointe, clou (*pwẽtà*).

3596. *pwẽtà*, pointer [le derrière, etc.] (*PUNCTARE).

3597. *pwẽṭyu*, *-ụdå*, pointu (*pwẽtà*).

3598. *pwilà*, lier la vigne à l'échalas. Cf. *pwisèlà* (*PAXELLARE).

3599. *pwilị̀ẓ̣ʰå*, f., barrage dans un ruisseau (*PAXELLARIA).

3600. *pwisé*, m., échalas (*PAXELLU) > *paissel*).

3601. *pwisèlà*, échalasser. Cf: *pwilà* (*paisselar*, d. *paissel*).

3602. *pwisà*, poinçon [pour percer] (PUNCTIONE, et infl. fr.).

3603. *pwisü̆nà*, poinçonner (*pwisu*).

3604. α) *pwi̥ʰz̥ė*, v., pouvoir. Cf. *pụdrė*.

3605. β) *pwi̥ʰz̥ė*, parrain (*pairí*, et chang^t de suff.).

3606. *pwiʰz̥ó*, m., grand chaudron (*pairol*, < *PARIU, C., cf. M-L, 6245-6).

3607. *pwiʰz̥ọ́lå*, f., chaudron (*pairola*).

3608. *pwiʰz̥ü̆lẹ̀ʰz̥ė*, chaudronnier (d. *pairol*).

3609. *pwò*, *pwé* à Bansat, pot. Cf. *pó* β (forme diphtonguée de *pòt*, pot; doit venir du nord).

3610. *pwõ*, m., pomme (POMU).

3611. *pwõnà*, bouder, tergiverser [dans une affaire : pour ne pas paraître pressé de conclure, et pour que l'autre personne fasse des propositions plus avantageuses] (prob^t forme contractée de **pot(i)nar*, d. *pot*, lèvre ; cf. Trés. *poutina*, murmurer).

3612. *pyạ̀lå*, pile [d'un pont]; tronc d'arbre. Cf. *pŷi̥lå*. (*pila*).

3613. *pyålà*, peler; p. p., *fig.*, chauve (*pelar*, avec infl. **piaus* < *pèls* et prob^t *piau* < *pél*, cf. *pyòlõ*).

3614. *pyåtà*, pitié ; piété (*piatat*, S.).

3615. *pyåvạ̀l̥yå*, pelure (*pelalha* ; *e* > *ya* par infl. *pyålà* ; *l* > *v* devant *lh*, cf. *puvŷi̥l̥yå*).

3616. † *pyẹ́dzė*, piège.

3617. *pyẹ̃tå*, pinte, *mesure d'un litre* [pour le vin] (*pinta*).

3618. *pyẽtà*, pinter (d. *pyẹ̃tå*).

3619. *† *pyẹ́tõ*, m., facteur [de la poste]. Cf. *fàkėtœ́r*.

3620. *pŷi*, pin ; *souvent* sapin [arbre rare dans la commune] (PINU).

3621. *pŷibụlå*, f., peuplier (*pibola*).

3622. *pŷibulạ̀då*, f., endroit planté de peupliers (d. *pŷibụlå*).

3623. *pŷidzà*, *-ạ̀då*, tacheté, moucheté [vache, etc.] (d. *pija* < PĪCA).

3624. † *pŷifrà*, empiffrer, manger gloutonnement.

3625. *'pŷifrè*, m., fifre (it. *piffero*).

3626. † *pŷịkå*, pique [jeu de cartes]; le *rì dè pŷịkå* (roi de pique) est l'objet de diverses comparaisons.

3627. *pŷikà*, v. act., piquer [avec un aiguillon, une aiguille; en parlant d'un serpent]; becqueter; produire une sensation cuisante; *fig.*, froisser, choquer (*picar*).

3628. *pŷikàdå*, piqûre, action de piquer ou d'être piqué (*pŷikà*).

3629. † *pŷikè*, piquet.

3630. † *pŷịkè*, pic, *outil*; pic, *oiseau*.

3631. *pŷikó*, m., *surtout au pl.*, petits points, petites taches [sur la figure, etc.] (*picot*).

3632. *pŷikọ́tå*, f., variole (*picota*).

3633. *pŷiku*, *-ụzå*, piquant; *fig.*, susceptible, irritable (d. *picar*).

3634. *pŷikutà*, marquer de *pŷikó*; picoter; démanger (*pŷikó*).

3635. *pŷikutàdå*, démangeaison (*pŷikutà*).

3636. † *pŷilå*, pile [de coussins, etc.]. Cf. *pyàlå*.

3637. † *pŷilyé*, pilier [de l'*étrå*, etc.].

3638. *pŷinåtẹ́lå*, f., endroit planté de pins (d. PINU).

3639. *pŷiné*, [raisin] pineau, [très doux] (d. PINU, cf. fr. pineau; mot importé).

3640. † *pŷiụyà*, peigner, coiffer, *emploi pron.*; peigner le chanvre; fig., *sè pŷiụyà*, se prendre aux cheveux, se battre (du fr. dial. « pigner »).

3641. *pŷiụyå*, f., peigne [à cheveux, à chanvre] (*pŷiụyà*).

3642. *pyiụyàdå*, f., peignée, raclée (*pŷiụyà*).

3643. *pŷiụyè*$^{b}_{z}$*è*, peigneur de chanvre (*pŷiụyà*).

3644. † *pŷipå*, f., pipe.

3645. *pŷisà*, pisser; couler, en parlant d'une fontaine, d'un robinet, d'une gouttière, de la pluie (*pissar*).

3646. *pŷiså*, f., urine, pissat; purin (*pŷisà*).

3647. *pŷisàdå*, action de pisser; flaque d'urine (*pŷisà*).

3648. *pŷiså*$^{b}_{z}$*é*, *-ẹ́lå*, pisseur (*pŷisà*).

3649. † *pŷisẽlẹ̀i*, pissenlit, *plante* (refait sur le fr.).

3650. *pŷisẹ́tå* : [*fẹ̀ʰẓẹ̀ så*] = pisser, en parlant des enfants (suff. fr.).

3651. † *pŷistọ́lå*, pistole (10 fr.) : on compte en pistoles pour la vente et l'achat des vaches, cf. *lèvŷidór*.

3652 α) *pŷisu*, *-ṷ̈zå*, pisseux (*pŷisà*).

3653 β) *pŷisu*, m., bec d'écoulement ; jet d'urine (*pŷisà*).

3654. *pŷitsẹ̀i*, pichet (*picheir*).

3655. *pŷitsu*, f. *-ṷ̈nå*, pigeon *et* colombe (PIPIONE).

3656. † *pŷivèr* et *pŷivàr*, pivert.

3657. † *pŷivwạ̀nẹ̀*, f., pivoine.

3658. † *pŷịʰẓẹ̀*, pire *et* pis ; *dã pŷịʰẓẹ̀*, tant pis.

3659. *pyò*, poil ; cheveu (*pél*),

3660. *pyò-lõ*, tendon (*pellonc*, confusion entre *pèl* < PĔLLE f. et *pél* < PĬLU, m.).

3661. *pyṷ̈là*, piauler ; chanter [en parlant des petits oiseaux] ; siffler (*piular*, on.).

3662. *pyṷ̈lẹ̀*, m., sifflet ; *espèce de fifre (*piulet*).

3663. *pyṷ̈lẹ̀ʰẓẹ̀*, [oiseau] qui chante continuellement ; [enfant] qui siffle souvent (*pyṷ̈là*).

3664. *pyṷ̈pŷiŋyà*, manger comme un oiseau.

3665. *pyṷ̈pŷịŋyå*, s. m., personne qui mange comme un oiseau (*pyṷ̈pŷiŋyà*).

3666. *pyṷ̈zẹ̀*, f., ventre de mouton (*piuze* ?).

R

3667. *r̄ !*, *cri pour arrêter les bêtes attelées* (on.).

3668. *rà*, m., rat ; souris ; mulot, campagnol (*rat*).

3669 α) † *rã*, m., rang [sens propre et figuré].

3670. β) *rã*, m., orage (sens dérivé de *ram* ; cf. *råmạ̀då*).

3671 γ) *rã*, f., *rạ̃så*, rance (RANCIDU).

3672. *rạ̀bå*, rave (*raba*).

3673. *rãbåḷyà*, être dans l'ennui, dans les tracas. (Cf. Trés. *rambalha*.)

3674. *rãbåḷyu*, *-ụzå*, ennuyeux, triste : *vŷịdå rãbåḷyụzå*, vie pleine de tracas (*rãbåḷyà*).

3675. *råbånà*, enlever, ramasser (rac. de RAPERE, ou d. *raba*?).

3676. *råbånélā*, f. pl., gerçures (d. RAPHANA).

3677. *rābè*, m., ennui, tracas (*rābålyà*).

3678. *råbìǯå*, f., champ de raves (d. *raba*).

3679. † *råbó*, rabot.

3680. † *råbutà*, raboter.

3681. † *rābulyà*, embrouiller (forme dissimilée de « r-embrouiller »).

3682. *råbŷi*, m., semence de raves (d. *raba*, suff. *-i*).

3683. *råbŷinà*, semer des raves (d. *raba*, suff. *-inar*).

3684. *råbŷiså*, f., feuillage de rave (d. *raba*, suff. *-issa*).

3685. † *råeè*, *-ẹdå*, rassis [pain =, etc.] (f. analogique, d'après le suff. *-it*, *-ida*).

3686. *rāeè*, rancir ; p. p. ranci, *adj.* (RANCIRE).

3687. † *råeẹnå*, racine.

3688. † *rạ̄drè*, rendre [sens rare, cf. *turnà*] ; *atténuation* de vomir ; fatiguer.

3689. † *rådŭtà*, radoter.

3690. † *rådŭtạ̀dzè*, radotage.

3691. *rådŭtèǯè*, *-ìǯå*, radoteur (d. *rådŭtà*).

3692. † *rådŭtér*, *-ạ́rzå*, radoteur.

3693. † *rāḍyu*, *-ụdå*, très fatigué, exténué (sens populaire : être « rendu » de fatigue).

3694. *rạ̀dzå*, rage ; grande colère (**raja* < *RABIA, ou du fr.).

3695. *rådzẅiṇŷi*, rajeunir ; *emploi pron.* (*dzẅiṇè*).

3696. *ràfå* [*å lå* =], à la volée [pour couper l'herbe à la faucille au lieu de la prendre par poignées] (*råfà*).

3697. *råfà*, ramasser en raflant (RAFF-, G. ; Trés. *rafla*, *rafa*).

3698. *råfånè*, m., halètement rauque de la gorge [se dit des personnes, des pigeons] (*råfånèdzà*).

3699. *råfånèdzà*, respirer péniblement, haleter (semble de même rac. que « rafale », esp. *rafaga*).

3700. † *rāfulà*, rengainer, radoter (refouler > *renfouler).

3701. † *rāfurmà*, [con-

scrit] réformé (« ren- » pour « re- »).

3702. *råɡà*, jaillir (*rajar* : *j* > *g* par fausse régression sous une influence méridionale ; ou *regar*, d. *rega*, M., cf. Trés. *rega*).

3703. *råɡåŋŷi*, *-ịnå*, ratatiné (M., cf. Trés. *raganit*, *aganit*).

3704. *råɡåŋŷinà*, ratatiner (*rắɡåŋŷi*).

3705. *rãɡwẹ̀nå*, f., rengaine ; m. et f., personne qui rengaine, qui radote (*rãɡwinà*).

3706. † *rãɡwinà*, rengainer, radoter (du fr., avec une prononc^on^ « -gaïner »).

3707. *rạ̀jè*, *prép.*, près, le long de : *rạ̀jè lå pạ̊ẓ̊ʰè*, au ras du mur (*ras*, et suff. *-i*).

3708. *råjẽ*, raisin (*razim*).

3709. *råkånạ̀då*, f., éclat de rire (d. **racanar*, M., cf. Trés. *racana*, *regagna*).

3710. *råkl̥yà*, racler ; râler (*rasclar*).

3711. *råklyạ̀då*, † raclée ; grande averse (*råkl̥yà*).

3712. *rạ̀kl̥yè*, râle de la gorge ; râle, *oiseau*, *plus souvent* petit-duc (*råkl̥yà*).

3713. † *rãkõtrà*, rencontrer ; faire qc. à point.

3714. † *rãkọ̃trå*, f., [faire une] rencontre.

3715. † *rãkọ̃trè* [*dè* =], de rencontre, par hasard.

3716. *råkwånà*, râcler la gorge (d. *råkl̥yà* + *kwå* ; cf. *dìkwånà* pour la finale).

3717. *rålåmẽ*, rarement (*rạ̀lè*).

3718. *rạ̀lè*, rare (dissim. de *rar*[*e*], S, ou du fr.).

3719. *rạ̀må*, f., feuillage ; échalas pour les haricots, cf. *pwisé* (*rama*).

3720. *råmạ̀då*, f., petite averse (sens dérivé de *råmạ̀då*, cf. *rã* β).

3721. *råmènà*, rappeler souvent ; radoter (*remenar*, influencé sans doute par « ruminer »).

3722. † *råmunà*, ramoner.

3723. *råmunạ̀då*, semonce (d. *råmunà*, sens fig.).

3724. † *råmunǽr*, ramoneur.

3725. † *råmŷịẓ̊ʰè* [*pŷitsu* =], pigeon ramier (mot confondu avec « Rémy », cf. *råmŷịẓ̊ʰè*, Gloss. onom.).

3726. *råŋyạ̀då*, araignée ;

toile d'araignée (*aranhada*).

3727. † *rạpå*, râpe [ustensile].

3728. † *råpà*, râper.

3729. *råpã*, m., buis; *lǜ*=, les Rameaux [fête] (*rampalm* > **rampam* > **rapam* par dissim.; *Rapans*, Herm. 68).

3730. † *rãpà*, ramper [en parlant des serpents].

3731. †† *rạ̃på*, rampe.

3732. *rãpé* : *fẹ̀ʰʒè rãpé*, rendre la pareille (forme indigène de *rãpó*, cf. Trés. *rampèu*).

3733. † *rãplåsà*, remplacer.

3734. *rãplè*, remplir (r-emplir, et infl. *ample*).

3735. † *rãpó*, m., endroit planté d'arbres, dans le village, où l'on jouait aux boules (vx.-fr. rampeau, cf. Godefroy).

3736. α) *råpyà*, grimper (**rapiar* ou *rapeiar*, de *rapar*, ramper).

3737. β) *råpyà*, *-ạ̀då*, avare (d. *rapir* ou *rapar*, saisir; cf. argot « rapiat »).

3738. *råpyånẹ́tå*, m., roitelet, troglodyte (*råpyà* β).

3739. † *råpŷịdè*, *-å*, rapide; [vent] froid.

3740. † *rạ̀så*, race [de poules, etc.].

3741. *råsåʒà*, rassasier; *emploi pron.* (**r-assaʒar*, de *AD-SATIARE).

3742. *råsènà* [*sè*=], reprendre ses sens, revenir d'un évanouissement (d. *sen* < SĬNN-, G.).

3743. *råskl̥yà*, pleuvoir à verse (*rasclar*, M.).

3744. *råskl̥yạ̀då*, f., forte averse (*råskl̥yà*).

3745. † *råsuʒʰà*, rassurer.

3746. *råtà*, chasser les rats (en parlant d'un chat) (d. *rat*).

3747. † *rạ̀tå-bœ̀u*, arrête-bœuf, *plante*. (Cf. R., XLII, 384 et n. 3).

3748. *rạ̀tå pårpånạ̀då*, f., chauve-souris (*rata*, *per-penada*).

3749. *råtål̥yà*, retailler [les arbres], émonder (*retalhar*).

3750. *råtål̥yu*, m., gros morceau de pain (d. *retalhar*).

3751. *rà̀té*, m., râteau (*rastel*).

3752. *rà̀tèlà*, râtisser (*rastelar*).

3753. *råtìz̥ʰå*, ratière, souricière (*rateira*).

3754. *råtìz̥ʰu*, grimpereau, *oiseau* (*ratairol*).

3755. *rãtsà*, arracher (*EXRADICARE).

3756. *råtsè*, m., coque, brou des noix (d. *racha*, marc [de raisin]),

3757. *råtu*, m., petit rat; terme de caresse; petite dent (*rató*).

3758. *råtụ̈nè*, *diminutif de råtu*.

3759. *råtẅé* [*d itụ̈l̥yå*], chanvre d'éteule (*rastolh* < *RESTUCULU ; *as-* > *å* n'est pas phonétique).

3760. *råvål̥yụnå* [*ọ̀z̥ʰå* =], [vent] de directions variables, qui n'est pas fixé (d. **revolunar*, variante de *revolinar*, cf. Trés. *revoulun*).

3761. † *rãvuyà*, renvoyer; chasser.

3762. † *råvul̥yà*, *-ạdå*, réveillé; *fig.*, éveillé, vif (refait sur le fr.; cf. *dìvul̥yà*).

3763. † *rạyå*, raie [sur une étoffe, un papier]. Cf. *rẹdzå*.

3764. † *råyà*, rayer.

3765. *rạzå*, f., rigole dans un pré (RAS-, G.).

3766. † *råzà*, raser.

3767. *råzu*, f., propos: *muvạ̊zā r.*, mauvais propos; raison [avoir =] (*razó*).

3768. α) *råzụ̈nà*, raisonner; être raisonneur (*råzù*, et infl. fr.).

3769. β) *råzụ̈nà*, résonner (*resonar*).

3770. † *råzẅàr*, rasoir.

3771. *rè*, m., rayon de la roue. Cf. *rọ́då* (*rai* < RADIU).

3772. *rè*, cf. *årè*.

3773. † *rèbrịkå*, f., *gén*ᵗ *au pl.*, mauvais desseins; *mù̇vạ̊zà̇ rèbrịkà̇*, id. (rubrique).

3774. *rèbụlå*, f., repas offert aux ouvriers après l'achèvement d'une maison (d. *re-bolar*, cf. Trés. *reboulo*).

3775. † *rèbŷifà* [*sè* =], se rebiffer.

3776. † *rèdåmẽ*, rudement [joli, etc.], très (« rudement », confondu avec le suivant).

3777. *rẹdè*, *-å*, raide, rigide; *fig.*, arrogant (*rede*).

3778. *rèdèjè* et *rèdẹ́zè*, mettre en ordre, ranger

(*rederzer* ; *rèdèjè* représente une forme récente en *-ir*).

3779. *rèdõ, -ọ̃då*, rond ; replet (*redon* < ROTUNDU).

3780. *rèdọ̃dà*, f., boucle du joug (*rèdõ*).

3781. *rèdọ̃dà*, v. n., s'arrondir ; rebondir (*redondar*).

3782. *rèdọ̃tå*, f., brioche (*redorta* < RETŎRTA).

3783. *rèdõtsu, -ụ̃nå*, un peu replet (d. *rèdõ*).

3784. *rẹ̀dỹi*, raidir (*rèdè*).

3785. *rẹ̀dzå*, f., sillon ; raie des cheveux, cf. *ràyå* (RĬGA).

3786. *rèdzà*, faire des sillons ; p. p., sillonné, rayé (*rẹ̀dzå*).

3787. *rẽdzà*, ranger ; arranger (*renjar*, d. RĬNG-, G. Cf. *rã* α).

3788. *rèdzò*, s. m., rougeole ; arc-en-ciel (*rojol* < RUBEOLU).

3789. † *rèfrẽ*, refrain.

3790. † *rèfuzà*, refuser.

3791. *règårdà*, regarder, faire attention, cf. *ipyà* ; regarder à la dépense, être économe (*regardar*).

3792. *règårdã, -ạ̃tå*, économe (*règårdà*).

3793. † *règrètà*, regretter ; regretter ce que l'on donne.

3794. *règrètyu, -ụzå*, qui regrette ce qu'il donne, avare (*règrètà*).

3795. α) *rẹ̀i*, m., roi ; *lå fẹ̀tå dè lũ rẹ̀i*, la fête des Rois, l'Épiphanie (*rei*).

3796. β) † *rèi*, m., ris de veau.

3797. γ) *rẹ̀i*, m., riz (*ris*).

3798. † *rèklåmà*, réclamer.

3799. † *rèklåmåcẹ̀u*, f., réclamation.

3800. *rèkõgrèi*, *même sens que kõgrèi*.

3801. † *rèkọ̃rtå*, récolte, *surtout au pl.*

3802. *rèkọ̃rzè*, ramasser [des récoltes] (*kọ̃rzè*).

3803. *rèkubrà*, recouvrer, recevoir (*recobrar*).

3804. *rèlèvà*, relever [= la vigne, qqn. qui est tombé, etc.] (*lèvà*).

3805. † *rèlèvå̃l̃yā*, f. pl., relevailles.

3806. *rèlọ̃dzè*, m., ancienne horloge de maison à grand balancier, enfermée dans une

armature en bois vitrée [2m 50 à 3m de haut] (*relotge* < HOROLOGIU, SS.).

3807. *rẹl̥yå*, tige en acier terminée en pointe aplatie et qui sert de soc à l'araire (*relha* < REGULA).

3808. † *rèl̥ỳidzù*, *-ụ̀zå*, *adj.*, religieux, pieux ; s. m. et f., religieux, religieuse ; f., religieuse, *plante*.

3809. *rèl̥ŷịkå*, f., *surtout au pl.*, relique ; restes, objets sans valeurs qu'on a mis de côté : *fẹ́ʰẓè dè rèl̥ŷịkà̀* (*relica*, S.).

3810. *rèl̥ŷị̀ʰẓå*, f., perce-oreille, forficule (*aurelheira*).

3811. *rèl̥yujè*, reluire (*reluzir*).

3812. *rèmèdà* [*sè* =], changer de place (*remudar*, cf. *mèdà*).

3813. *rèmẽdà*, repriser un bas, lui refaire le pied (*remendar*).

3814. *rèmẹ́d̥ŷi*, m., remède (*remedi*, S.).

3815. † *rèmẹ́trè* [*sè* =], se remettre [d'une maladie, d'une émotion].

3816. *rèmul̥yà*, *-ạ̀då*, moite (*mul̥yà*).

3817. *rèmụdå*, s. f., vieil objet, effet usé (d. *remudar*, forme ton., cf. *rèmèdà*).

3818. *rèmyǖnà*, bougonner, grogner (*myǖnà*).

3819. *rẹ̀nå*, s. f., animal aquatique mal déterminé : gros têtard, triton, etc. (*rana*, influencé par *renar*).

3820. *rènà*, coasser [en parlant de la *rẹ̀nå*] ; grogner, murmurer ; bruire [en parlant des orges qui baissent la tête sous le vent] (*renar*).

3821. † *rènõsà*, renoncer.

3822. *rènu*, *-ụ̈zå*, grognon (*renos*, d. *renar*).

3823. *rènumà*, *-ạ̀då*, renommé (p. p. *renomar*).

3823 *bis*. *rènumạ̀då*, renommée [d'une marchandise] ; [avoir bonne *ou* mauvaise] renommée (*renomada*).

3824. *rèŋ̊ŷidzà*, exciter, agacer [un lézard, etc.] (d. *rènà*).

3825. *rèŋ̊ŷiflà*, renifler, flairer (*nŷiflå*).

3826. *rèpåʰẓà*, réparer (*reparar*).

3827. *rèpèʰẓẹ̀i* [*sè* =], se refaire, se restaurer (pour

**rìpẹ̀ẓ̣ẹ̀i*, de *resperir* : l'infl. de la particule *rè* a altéré le début du mot).

3828. *rèpò*, m., repas ; *fẹ̀ẓ̣è lè rèpò dè l ạ̀zè*, m. à m. faire le repas de l'âne, c.-à-d. manger sans boire (*repais* confondu avec *repaus*).

3829. *rèprọ́tsè*, reproche (*repropche*).

3830. *rèpurtsà*, reprocher (*repropchar*).

3831. *rèpuṭỳẽgà*, se sauver en grognant [en parlant des porcs] ; ruer (d. *pot* = lèvre ? cf. *pwõnà* ; Trés. *poutinga*, *poutringa*, droguer, tripoter, bousiller ; et M.-L. 6698).

3832. † *républịkè*, f., république.

3833. † *républikẽ*, f. †† *-ẹ̀nè*, républicain.

3834. † *rẽsà*, rincer.

3835. *rèsẹ́brè*, recevoir (*recébre*).

3836. *rèsẹ́grè*, suivre à nouveau ; réparer [un toit] (*sẹ́grè*).

3837. *rèsènà*, reculer.

3838. *rèsènådẅịẓ̣å*, f., pièce du joug sur laquelle on appuie pour faire reculer les vaches (d. *rèsènà*).

3839. *rèsẹ́tå*, f., réceptacle, refuge : *kẹ̀lå mwizu ì lå rèsẹ́tå dè tụ̈tå lè mọ̃dè*, cette maison est le refuge de tout le monde ; † recette, somme reçue ; † recette des finances ; † recette de cuisine (*recèpta*).

3840. † *rèskà*, et, *par abrév.*, *skà* [3e p. sing. ind. prés. *skå*, etc.], risquer. Gént à la 3e pers. avec le sujet neutre « ça ».

3841. † *rèspé*, [et en combinaison *på spé*, par respect], respect.

3842. †† *rèspŷiẓ̣à*, respirer. Cf. *pũsà*.

3843. † *rẹ́stå*, f., reste [d'un repas, d'une récolte, d'une histoire].

3844. *rèstà*, v. n., arrêter ; emploi pron. (*arrestar*, M.).

3845. *rèsur*, [taches de] rousseur (*rossor* > **ressor*).

3846. *rẹ̃tå*, rente (RENDĬTA).

3847. *rẽtà*, renter ; **vŷịṇyå rẽtạ̀då*, vigne sur laquelle était constituée une rente (*rẹ̃tå*).

3848. † *rètårdà*, retarder, act. et n.

3849. *rètårdzà*, retarder, act. et pronom. Tend à vieillir (*RE-TARDIARE).

3850. *rètẹ̣ŋŷi*, retenir (*tẹ̣ŋŷi*).

3851. *rètè$^{h}_{z}$à*, *-ạdå*, altéré, qui a soif (altération de « altéré » > *artéré, cf. *rèkọ́rtå*, *vạ̀rså*, et Trés. *artera*).

3852. † *rètór*, *-ọ́rtå*, retors, rusé.

3853. †† *rẽtrà*, rentrer, v. n.

3854. *rètrìɛè*, rétrécir (pour **rìtrìɛè* [cf. *rèpè$^{h}_{z}$ẹ̀i*], de **estreissir*, variante de *estreissar*).

3855. † *rètùr* [*dè lå fẹ́tå..*], lendemain de fête, de noce, où l'on continue à festoyer (retour).

3856. *rètŷi$^{h}_{z}$à*, retirer (*retirar*, et infl. fr.).

3857. †† *rètyulà*, reculer. Cf. *rèsènà*.

3858. *rèvåḷŷi*, s. m., mauvaise chose, méchanceté (d. *revalar*, cf. Trés. *revaladis* ; mot venu de l'est).

3859. † *rèvàr*, revers. Cf. *tråve* et *tråvàr*.

3860. *† *rèvènẹ̃så*, révérence, salut.

3861. *rèvyùkà*, ravigoter (**reviscar*, variante de *reviscolar*, M.).

3862. *rèvyụ̀$^{h}_{z}$è*, s. m., regain, seconde coupe du foin (*revinre*).

3863. † *rèzårvà*, réserver.

3864. *rèzẹ́rvè*, f., scrofulaire, *plante* ; †† réserve (d. *reservar*).

3865. † *rézịḷyè*, f., résille.

3866. **rịbå*, rive (*riba*).

3867. *ribà*, v. act., rentrer [des gerbes, etc.] (forme apocopée de *aribar*, cf. *åribà*).

3868. † *ribã*, ruban.

3869. *ribạ̀dzè*, m., pâturage bas, *mot rare* (*ribatge*).

3870. **ribị̀$^{h}_{z}$å*, rivière (*ribeira*, cf. *ribị̀$^{h}_{z}$å* au Gloss. onom.).

3871. † *ridé*, rideau (ancien emprunt à un fr. rég. « ridel »).

3872. *ridẹ́lå*, ridelle (*ridèla*).

3873. *rikọ̃drè*, cacher (*rescondre*).

3874. *rikwạ̊ḷyā*, f. pl., objets mis en réserve [sans

valeur ou abîmés], *sens péjoratif* (*rikwâlyà*).

3875. *rikwâlyà*, faire des réserves d'objets inutiles (**res-co[v]albar*, de *còva* ou de *coar*, cf. Mich. *ricoualho*, Trés. *rascoualho*).

3876. *rimà*, brûler [le lait]; p. p. [lait] brûlé, fr. rég. « rimé » (*rimar*).

3877. α) *rimur* [*dè fyǫ̀ʰẓè*], f., mouvement de fièvre (*rumor*).

3878. β) *rimur* [*dè kõeẽsâ*], m. pl., remords de conscience (*remort*, confondu avec *rumor*).

3879. *rinâ*, reine (*reina*).

3880. *rinàr*, renard ; *ęrbâ dè r.*, herbe au renard, *plante* (*reinart* < REGINHARD-, G.).

3881. † *rinè-glǫde*, reine-claude.

3882. *ripõ*, point de côté (**responh*, de *ponh*).

3883. *ripǫ̃drè*, répondre (*respondre*).

3884. α) † *ripǫ̃sâ*, f., réponse (refait sur le fr.).

3885. β) † *ripǫ̃sâ*, raiponce.

3886. *ritsâmè*, richement (*ritsè*).

3887. *ritsè*, *-â*, riche (*ric* < RICK-, G. ; m. refait sur le f.).

3888. † *ritsęsâ*, richesse.

3889. † *rïuè*, réussir, avoir du succès ; arriver [à faire qc.].

3890. † *rivà*, river [un clou...]. Pas de sens fig.

3891. *rivâlà*, couler (d. *rival*).

3892. † *rivè*, rivet.

3893. *rivò*, ravin (*rivàl*).

3894. *rizũlẽ*, *-ętâ*, rieur, qui sourit (d. *ris* < RISU).

3895. *rizũnà*, rire à demi, sourire [*souvent* : d'un air moqueur] (d. *ris*).

3896. α) *riʰẓè*, rire, v. et s. (*rire*).

3897. β) *riʰẓè*, *prép.*, arrière, *seul*[t] *dans* : *riʰẓè-bęlè*, *-ętâ*, trisaïeul [*parfois* bisaïeul, cf. *bęlè*] ; *riʰẓ-ẽdèmò*, surlendemain (*reire* < RETRO).

3898. *rò*, m., échine, dos (sens dérivé de *raus* < RAUS, G.).

3899. *rǫbâ*, robe (*rauba*, d. *raubar*).

3900. *rǫdâ*, f., roue ; terrine (*ròda*).

3901. † *rōdåmē*, rondement, vivement.

3902. *rōdèlà*, v. n., rouler. Cf. *rulà* (*redolar* + *redon* et métathèse *è-ō*, ou infl. *rondèla*, petit tonneau ?).

3903. *rōdèlù*, m., action de rouler (*rōdèlà*).

3904. † *rōḏŷi* [*sè* =], se gonfler ([ar]rondir).

3904 *bis*. † *rṓgåɛœ̨u* [*là* =], les Rogations.

3905. † *rọ́lè*, rôle [de notaire], *sens rare*; [jouer un vilain] rôle.

3906. *rọ́ḷyè*, m., gros morceau [de pain, etc.] (*rogle* < ROTULU, SS.).

3907. † *rọ̀mè*, rhum.

3908. *rọ̄prè*, rompre, casser, briser [un bâton, une vitre, etc.] (*rompre*).

3909. † *rọ́så*, rosse, vieux cheval; *terme d'injure*.

3910. *rọ̀tsè*, *-å*, rauque [par accident, cf. *rụfè*]; enroué (RAUCU, m. refait sur le f.).

3911. *rọ́zå*, s. f., rose; *r. dè muŋŷi*, rose sauvage, églantine (RŎSA).

3912. *rọ́zè*, *-å*, adj., rose (*rọ́zå*).

3913. *rọ̄zè*, f., ronce (RŬMĬCE).

3914. *rōzỳzå*, f., buisson de ronce (d. *rọ̄zè*).

3915. *ru*, f., *rụså*, roux (*rós*).

3916. † *rubŷịnè*, robinet.

3916 *bis*. *ruɛè*, roussir (*rossir*).

3917. *ruɛènà*, hennir ; *fig*. manifester sa joie par des gestes (d. **rossi* = roussin).

3918. *ruɛèŋyó*, rossignol (*rossinhol*).

3919. *rudạ̀blè*, fourgon [tisonnier du four banal] (RUTABULU).

3920. *rụdè*, s. m., vieillard impotent (sens dérivé de *rodét*, rouet, *objet disparu*).

3921. *rudèdzà*, rougeoyer, devenir rouge (forme dissimilée de **rudzedza* < *rogejar*).

3922. *rudẹ̀nå*, f., ornière (**rodena*, d. *ròda*).

3923. *rụdzè*, *-å*, rouge [peau =, sang =, feu =, fer =, vin =...] (*róge*, m. refait sur le f.; la forme phon. *rói* se retrouve dans un nom de lieu, Gloss. onom. 223).

3924. *rufà*, ronfler ; ronronner [en parlant d'un chat] (*roflar*).

3925. *rufạ̀då*, f., ronflement (*rufà*).

3926. *rufådu*, m., hanneton (d. *rufà*, suff. -ATORE).

3927. † *rufyã*, terme d'injure (rufian).

3928. *rùfŷiḷyà*, *fréquentatif de rufà*.

3929. † *rulà*, *v. act.*, rouler qc. [= un papier, etc.]; *fig.* tromper. Cf. *rõdèlà*.

3930. *ruḷyạ̀då*, f., bruit qui accompagne la diarrhée (d. **roglar* < ROTULARE, SS., cf. *rọ́ḷyè*).

3931. *rumànå*, roumaine, peson (*romana*).

3932. **rumạ̊ṇyå*, f., pèlerinage; petite médaille achetée aux pèlerinages (**romanịa*, d. *romá*).

3933. *rụṇyå*, rogne; humeur (*ronha*).

3934. *ruṇyu*, rognon (*ronhó*).

3935. *rụpå*, f., vieille veste (esp. *ropa* ; cf. *roupo*, Trés. et N. de Puitspelu).

3936. *rusé*, *-ẹ́lå*, roux ; *blond, cf. *blõ* : *locution iron.*, *z ì rusẹ́lå kum ẽ màrl å l ọ̃brå*, elle est blonde comme un merle à l'ombre (**rossel*, d. *rós*).

3937. † *rụtå*, route : désigne les chemins d'intérêt commun, de grande communication, les routes départementales et nationales, et s'oppose à *tsåmŷi*, qui désigne les anciens chemins [vicinaux] [1] ; [faire] route avec qqn.

3938. *ruṯŷi*, *-ịdå*, engourdi (d. *rót* < RUPTU ?).

3939. *ruzà*, arroser (*arrosar*).

3940. *ruzạ̀då*, rosée (*rosada*).

3941. *ruzådu*, arrosoir (*ruzà*).

3942. *ruzẹ̀i*, rosier (*roseir*).

1. La première route qui a touché à la commune (au nord) est celle d'Issoire à Arlanc (départementale) qui date du milieu du XIXe siècle ; dix ans plus tard est venu le chemin de grande communication de Sauxillanges à Jumeaux, qui a desservi Bansat et Féroussat, et en 1885 le chemin d'intérêt commun des Pradeaux à La Chapelle, par Vinzelles et Bansat.

3943. *rṳ̀bà*, dérober, voler (*raubar* < *RAUB-ARE, G.).

3944. † *rṳ̀dà*, rôder.

3945. † *rụdè*, *-å*, rude [peau = etc.]; *fig.*, grossier.

3946. *rṳ̀dzå*, f., pli rugueux, crevasse [sur l'écorce des arbres, etc.] (d. *rṳ̀dzà*, plutôt que SS. de RUGA).

3947. *rṳ̀dzà*, ronger (*rozejar*, M.-L, 7359-80).

3948. *rṳ̀dzẹ̀ʒʰè*, *m.*, pavie : pêche adhérente au noyau, et qu'il faut par suite ronger (d. *rṳ̀dzà*).

3949. *rụfè*, *-å*, enroué [de nature, cf. *rọ̀tsè*), [voix] voilée (*ruf*).

3950. *rṳ̀ŋyà* (*-ọ́-*), grogner, marmotter, bougonner (Cf. Trés. *raugna* : d. « rogne » ?).

3951. *rṳ̀ʈỳi*, v. n. et act., rôtir ; frire; s. m., rôti (*RAUST-IRE, G.).

3952. † *rụzå*, ruse.

3953. † *ruzà*, *-ạ̀då*, rusé.

3954. *rwåḷyà*, rouiller (*rwạ̀ḷyè*).

3955. *rwạ̀ḷyè*, m., rouille [= du fer, = des blés] (*roïlh*, avec une voyelle finale d'après le verbe).

3956. *rẅiḷyà*, v. unipers., bruiner.

3957. *rwinà*, (*-ẹ̀-*), grogner [en parlant des porcs] (p.-ê. de *romiar* < RUMIGARE : *romiar* > **runyạ* > **ruinạ*).

3958. † *rẅinà*, ruiner [qqn.].

3959. † *rẅịnå*, ruine [édifice]; ruine financière.

3960. *rẅịtså*, f., écorce des arbres (*RŪSCA, C ?).

3961. *ryẅå*, f., rue de ville. Cf. *tsạ̊rị̀ʒʰå* (*rua*).

S

3962. α) *sà*, m., sac (*sac*).

3963. β) *sà*, sauf, *senlᵗ dans* : *sà vụtå gràɛå*, sauf votre grâce (*salv*).

3964. *sã*, sang; *flur dè sã*, dysenterie (*sanc*).

3965. *sạ̀bå*, sève (*saba*).

3966. † *såbà*, sabbat, tapage.

3967. *såbẹ̀tå*, civette (d. *ceba*).

3968. *sạ̀blè*, m., sable (*sable*).

3969. † *såblị̀ʒʰå*, f., sablière [d'un toit].

3970. *såblu*, m., savon (*sabó* et infl. *sable* : déjà *sabló* dans *Mulomedicina*, R. XL, 370).

3971. *såblŭnà*, savonner (*såblu*).

3972. *såblŭnạdzė*, savonnage, blanchissage (*såblŭnà* et infl. fr.).

3973. *såbulà*, m., ciboule (d. *cebola*).

3974. *såbuẓ̆u,-ụ̆zå*, savoureux (*saboros*).

3975. † *sãɛẹ̀blė, -å*, sensible, douloureux ; facilement ému.

3976. *sãdà*, santé (*sandat*).

3977. *sãdrọ́ḷyå*, m. et f., personne qui salit (d'un fr. rég. « cendrouille », cf. Dict. Savoyard *sandroulia*).

3978. *sådu, -ụ̆zå*, rassasié (*sadól*, et chang^t de finale).

3979. *sãdurḷyà* (*-drọ́-*), salir en jetant du sable, du liquide, etc. (d. *sãdrọ́ḷyå*).

3980. † *sạ̀dzå-fẹ̃nå*, sage femme.

3981. † *sådzåmẽ*, sagement.

3982. † *sạ̀dzė, -å*, sage ; [enfant] tranquille.

3983. † *sådzẹ́så*, sagesse [gén^t en parlant des enfants].

3984. † *sãgẹ́tå*, mets fait avec du sang de poulet frit à la poêle comme une omelette (fr. rég. « sanguette »).

3985. *såkà*, v. act., frapper de coups de cornes (d. *sac*, p.-ê. M. ; cf., pour le sens, Trés. *saca*).

3986. α) *såkạ̀då*, f., coup de corne (*såkà*).

3987. β) †† *såkạ̀då*, f., saccade.

3988. *såkåẓ̆ò, -ọ̀då*, bourru, désagréable (d. *såkà*).

3989. † *såkrifyà*, sacrifier [q. c.] ; se =.

3990. † *såkrifŷịsė*, sacrifice. Gén^t au pl. au sens de : dépenses [surtout : pour l'éducation des enfants].

3991. † *sạ̀lå*, f., salle.

3992. *sålà*, v., saler ; s. m., porc salé (*salar, -at*).

3993. † *sålạ̀då*, salade.

3994. *sålådu*, saloir (*salador*).

3995. † *sạ̀lė, -å*, sale.

3996. † *sålėtà*, f., saleté.

3997. † *sålịẓå*, salière (*saleira*).

3998. † *såló*, salaud, *terme injurieux*.

3999. † *sålọ́på*, f., salope, personne sale; *terme injurieux*.

4000. *sålupà*, salir (d. *sålọ́på*).

4001. † *sålupåyå*, saloperie ; obscénité.

4002. α) *sålỳi*, sortir. Tend à vieillir (*salir*).

4003. β) † *sålỳi*, salir.

4004. † *sålỳigò*, *-ọ̀då*, saligaud.

4005. † *sålỳisã*, *-ạ̃tå*, salissant.

4006. *sạ̀nå*, plante sauvage ayant un petit tubercule estimé, à enveloppe noire et à chair très blanche, voisin du topinambour (*sana*, f. de *sá*, ou de *sanar*).

4007. *sãnà*, saigner (*sancnar*).

4008. *sãnạ̀då*, saignée (*sãnà*).

4009. *sånè*, m., pois de senteur à fleur rose (d. *sanar* — suff. *-alh* —, prob^t à cause de propriétés curatives supposées).

4010. *sạ̃nu*, *-ụ̈zå*, saignant ; sanglant (*sancnos*).

4011. *sãnụ̈zå*, s. f., prêle [pq. elle fait saigner] (*sãnu*).

4012. *sạ̀ŋyå*, f., sangsue (d. *sanhar*, doublet morph. de *sancnar*).

4013. *såpåẓ̀ò* [*lṳ̀* =], m. pl., gros intestin des animaux [qui est d'aspect noueux comme un cep] (d. *cép*, suff. *araut*).

4014. *såpỳi*, sapin, mot rare. Cf. *pỳi* (*sapí*).

4015. *sårà*, serrer, presser ; enfermer ; ranger [dans une armoire, etc.] ; fermer [une porte, un tiroir..] ; *sår ẽ klyò*, fermer à clef (*serrar*).

4016. *sårà̧då*, f., action de serrer, etc. ; série [de mauvais temps] (*sårà*).

4017. *sårà̧lyå*, serrure (*serralha*).

4018. *såråḷyà*, fourgonner dans la serrure (d. *sårà̧lyå*).

4019. *såråḷyẹ̀i*, serrurier (d. *sărà̧lyå*).

4020. *såråmẽ*, serrement [de gorge, *fig.* = de cœur] (*sårà*).

4021. *sạ̀rå-tyọ̀u*, m.,

fruit de l'églantine (*sårà*, *ṭyǽu*).

4022. †† *sårḍŷịnå*, f., sardine [en conserve] ; *au pl.*, galons de caporal, de sergent.

4023. *sạ̀rdzå*, f., serge (*sarja*).

4024. **sårdzẹ̀i*, cerisier (CERESIU, cf. *sårdzỉ̀ẓ̌å*).

4025. *sårdzẹ̀ẓ̌ė*, m., artisan fabriquant la serge (*sạ̀rdzå*).

4026. *sårdzỉ̀ẓ̌å*, f., cerise ; *s. d ipŷịnå*, cerise d'épine [grosse cerise noire, qui mûrit la dernière ; *s. dė kǽr*, variété de bigarreau ; cf. *kåkånẹ́lå*, *grụ̀tå* (CERESIA > *cerèira* > **cerieira* > **cerjeira* ; plus au N. [Les Martres-de-Veyre, etc.] on a *cereira* > *sėlẹ̀irò*).

4027, *sårgò*, m., personne débraillée (d. *serga* = serge, M.).

4028. † *sårjã*, sergent [de l'armée] ; sergent de ville.

4029. †*sårmạ̀tå*, f., litanie, rengaîne (prob^t de Sarmate).

4030. α) † *sårmẽ*, serment. Cf. *sėẓ̌åmẽ* (déjà *serment* à Clermont en 1477, Morph. 256).

4031. β) *sårmẽ*, sarment (SARMENTU).

4032. *sårmu*, sermon ; semonce (*sermó*).

4033. *sårmunà*, sermonner (*sermonar*).

4034. † *såró*, sarrau.

4035. *sạ̀rpå*, serpe sans talon, cf. *sårpé* (*sarpa*).

4036. † *sårpã*, serpent. Cf. *bọ́bå*, *sǽr*.

4037. *sårpé*, m., serpe avec talon (d. *sạ̀rpå*).

4038. *sårpụlė*, thym cultivé ; *s. bà̀tàr*, thym sauvage (d. *serpol*).

4039. *sårpŷiḷyã*, *-ạ̃då*, terme d'injure (d. *serpilhar*).

4040. *sårpŷịḷyė*, surplis [du prêtre] (*sobrepelitz*, influencé par **serpilheira*).

4041. *sårpŷiḷyỉ̀ẓ̌å*, f., serpillière (**serpilheira*).

4042. † *sårtẽ*, *-ẹ́nå*, adj., certain ; [fruit] sain.

4043. † *sårténåmẽ*, certainement.

4044. *sårunà* [*sė* =], se serrer, s'envelopper frileusesement (d. *sårà*).

4045. *sårvà*, conserver (*servar*).

4046. *sårvẹ̀lå*, cervelle (*cervèla*).

4047. *sårvŷi*, servir qqn. ; servir [à boire...] ; être en service ; être utile (*servir*).

4048. *sårvŷiɛò, -ọ̀då*, serviable (*servicial*, et chang[t] de suffixe).

4049. † *sårvŷisè*, service [demander un =, être en =, etc.].

4050. *sãsånà*, répandre de tout côté un liquide (**sancsanar*, d'un lat. vulg. SANNARE, Arch. 1911, 183 et sqs. ?).

4051. *sãsẹ̀nå*, s. m., qui répand des liquides, qui salit (*sãsånà*).

4052. † *sãsẅẽ*, s. m., personne sans soin.

4053. *sẹ̀tè*. Cf. *dŷisẹ̀tè*.

4054. *såtŭlyà*, jeter de l'eau de tout côté (de « touiller » ?).

4055. *såtŭlyẹ̀då*, f., action de *såtŭlyà* (*såtŭlyà*).

4056. *såtŭlŷi*, m., *sens du précédent* (*såtŭlyà*).

4057. † *sårvẽ, -ẹ̀tå*, adj. savant, instruit ; s. m., savant.

4058. *sẹ̀ŷi*, saindoux (*saï*).

4059. *såzu*, f., saison ; labours successifs donnés à la vigne [fr. rég. « mauvaison »], cf. *prìsẹ̀drè* (*sazó*).

4060. *såzŭnà*, donner les labours à la vigne (*såzu*).

4061. *sè*, ici (*sai* < *çai*).

4062. α) *sé, adv.*, y [avec sens de proximité, Morph. 207] : *é yŭ sé sé pàmè*, et moi j'y suis aussi (forme proclitique de *sai*).

4063 β) *sé*, m., siège, banc. Tend à disparaître, cf. *sẹ̀tè* (rac. *sètà*).

4064. α) *sè*, se, soi, Morph. 74 (*se* < SE).

4065. β) *sè*, ce, *antécédent neutre de que*, Morph. 82 (*ço*).

4066. γ) *sè*, m., cep (*cèp*).

4067. ε) **sè*, m., sein (*se* < SĬNU).

4068. ε) *sè*, m., [Morph. 48], soif (*sèt* < SĬTI).

4069. α) *sẽ(t)*, sans (SĬNE).

4070. β) *sẽ* (*t*), cent (CENTU).

4071. γ) *sẽ*[*t*], f. *sẹ̃tå*, saint (SANCTU).

4072. ε) † *sẽ*, f. *sẹ́nå*, sain.

4073. *sẽblà,* sembler ; ressembler à, *act.* : *sẹ̃blõ ḷyü̇ pẹ̀ẓ̣ẹ̀,* ils ressemblent à leur père (*semblar*).

4074. *sẹdå,* f., soie, *étoffe* ; tamis pour la farine (*seda*).

4075. *sẹdẹ̀ẓ̣ẹ̀,* m. ouvrier en tamis (*sẹdå*).

4076. *sẹ̃drẹ,* f., cendre (*cendre*).

4077. † *sẽdụ̈tẹ,* sans doute, probablement.

4078. **sẹḍyur,* sûr, *seul*[t] *dans* : *dẹ sẹḍyur,* pour sûr (*segur*).

4079. *sẹdzà,* faucher (*sejar*).

4080. *sẹdzẹ,* seize (SEDECI).

4081. *sẹdzẹ̀ẓ̣ẹ̀,* faucheur (*sedzà*).

4082. *sẹdzyẹ́må,* seizième (*sẹdze,* suff. fr.).

4083. *sẹ́gå* [*dẹ* =], de suite, à la suite. Cf. *sẅịtå* (d. *segre*).

4084. *sẹ́gå-ṭyœ̀u,* m., personne qui vous suit constamment (impér. de *sẹ́grẹ* et *ṭyœ̀u*).

4085. *sẹgõ, -ọ̃då,* second deuxième (*segon*).

4086. † *sẹgọ̃då,* seconde ; instant.

4087. †† *sẹgõdà,* seconder.

4088. *sẹ́grẹ,* suivre (*segre*).

4089. *sẹ̀i,* six (*seis*).

4090. *sẹ̀jẹ,* saisir (*SACIRE, G., > *sazir* : *a* > *ẹ* n'est pas phon.).

4091. *sẹ̀jẹdå,* saisie (*sẹ̀jẹ*).

4092. *sẹ̀kẹ* : *kw ì sẹ̀kẹ,* c'est la difficulté, c'est la question (*ço que,* avec ellipse d'un verbe).

4093. † *sẹ̀kré,* secret.

4094. †† *sẹ̀krupụlẹ,* scrupule.

4095. *sẹ̀kụdrẹ,* secouer (*secodre*).

4096. *sẹ̀kụḍyụdå,* forte secousse, action de secouer (*sẹ̀kụdrẹ*).

4097. *sẹ̀kur,* secours (*secors*).

4098. *sẹ̀kurẹ̀i,* secourir (*secorrir,* ou du fr.).

4099. † *sẹ̀kụså,* secousse ; secousse morale.

4100. *sẹ́lå,* f., escabeau ; chaise [gén[t] sans dossier] ; † selle (*sèla*).

4101. † *sẹ̀là,* seller.

4102. † *sẹ̀lẹ̀ẓ̣i,* céleri.

4103. *sẹ̀lu,* m., petit escabeau (d. *sẹ́lå*).

4104. α) *sẹ̀lyå*, f., baquet (*sélha*).

4105. β) *sẹ̀lyå*, f., seigle (*segle*, et *a* final d'après le genre).

4106. *sẹ̀lyå*, sangle (*cengla*).

4107. α) *sẽlyà*, sangler (*cenglar*).

4108. β) † *sẽlyà*, cingler (peut être aussi un sens dérivé de 4107).

4109. *sẹ̀lyàdå*, f., contenu d'un baquet (*sẹ̀lyå* α).

4110. *sẽlyàr*, sanglier (*senglar*).

4111. *sẹ̀lyu*, m., seau (d. *sẹ̀lyå* α).

4112. *sèmạ̀nå*, semaine (*semana*).

4113. *sèmènà*, semer [gén^t des céréales : cf. *kurbŷi*, *råbŷinà*] (*semenar*).

4114. *sèmènådẅi$^{b}_{z}$å*, f., instrument ancien pour semer (*sèmènà*).

4115. *sèmènạ̀lyå*, f. pl., semailles (*semenalha*).

4116. *sèmènè$^{b}_{z}$è*, semeur (*sèmènà*).

4117. *sèmètẹ́$^{b}_{z}$è* et *sèmētẹ́$^{b}_{z}$è*, cimetière (*cemeteri*, *cementeri*, SS.).

4118. † *sènåtàr*, sénateur.

4119. † *sènẽfyà*, signifier.

4120. *sènèpyå*, f., petite pointe à large tête (*senepia* d. < SNEPPA, G.).

4121. **sẹ̀uyè*, Seigneur, seul^t dans *bẽsẹ̀uyè*, *byõsẹ̀uyè*, *nũsẹ̀uyè*. V. ces mots (*senher*).

4122. *sèuyur*, seigneur : *lũ sèuyur d òtrètẽ*, les seigneurs d'autrefois (*senhor*).

4123. *sèpā*, m., cépage (d. *cep*, suff. *-am* ou *-ant*).

4124. *sèpātà*, mettre un cépage (d. *sèpā*).

4125. † *sèpå$^{b}_{z}$à*, séparer ; *emploi pronom.*

4126. † *sèpå$^{b}_{z}$åeċèu*, séparation.

4127. † *sèpẽdẽ*, cependant, néanmoins ; pendant ce temps, *sens rare.*

4128. *sér*, cerf, *mot rare*[1] (*cer*, ou du fr.).

4129. *sẹ́rvå*, f., citerne (*serva*).

4130. *sèsà*, cesser, s'arrêter (*cessar*).

4131. *sẹ̀så*, f., convention d'après laquelle on vend les noix sur l'arbre [et parfois des châtaignes sur arbre en

1. Il n'y a plus de cerfs, depuis longtemps, dans la région.

sus] moyennant une quantité d'huile à forfait (f. de *cens*, forme savante de CENSUS).

4132. *sèsu*, endroit où se rejoignent les deux pans de la chemise, fr. pop. « suçon » (dissim. de **sussó*, d. *sussar*).

4133. *sètà* [*sè* =], s'asseoir (*assetar*).

4134. *sètådi̯ʒå*, f., siège (*sètà*).

4135. *sètådu*, m., siège (*sètà*).

4136. *sẹ̀tå-mådèlénå*, raisin précoce [qui mûrit pour la sainte Madeleine].

4137. *sẹ́tè*, m., banc, siège (*sètà*).

4138. *sẹ̀tè*, sept ; *sẹ̀tyẹ̀u*, sept ou huit (*set*).

4139. *sètẹ̀brè*, septembre (*setembre*).

4140. *sètẹ̀nå*, centaine (*centena*).

4141. *sẹ̀trè*, sentir par l'odorat ; sentir, éprouver (*sentir*, inf. refait).

4142. *sètsà*, sécher, n. et act. (SICCARE).

4143. *sètsåʒẹ̀så*, sécheresse (*sètsà*).

4144. *sẹ̀tsè*, *-å*, sec (SICCU, m. refait sur le f.).

4145. *sètsi̯ʒu*, *-ŭʒå*, à sec, [sol] qui manque d'eau (d. *sẹ̀tsè*).

4146. *sètsu*, billot. Cf. *pló*, β (dimin. de *sochó*, de *sócha*).

4147. *sètyẹ́må*, septième (d. *sẹ̀tè*, suff. fr.).

4148. *sètyẹ́må*, centième (*sẽ[t]*, suff. fr.).

4149. † *sẽtŷimå*, f., centime.

4150. *sètŷimẽ*, sentiment (*sentiment*, ou du fr.).

4151. *sẽtyu̯ʒå*, ceinture (*centura*).

4152. α) *sẹ̀ʒå*, m., soir. Cf. *bõsẅàr* (*séra* ; le genre vient de *mati*).

4153. β) *sẹ̀ʒå*, f., cire (*céra*).

4154. *sẹ̀ʒàdå*, soirée (d. *séra*).

4155. *sẹ̀ʒåmẽ*, serment (altération de *sagrament*).

4156. † *sẹ̀ʒẽ*, s. m., serein, air du soir.

4157. †† *sigàrè*. Cf. *eègàrè*.

4158. †† *sigàrètè*, f., cigarette.

4159. † *sigu*, f., ciguë.

4160. *sìjémå* et *sìzyémå*, sixième (d. *sẹ̀i*, suff. fr.).

4161. *sìsą̃tå*, soixante ; *sìsą̃tå dé*, soixante-dix (*seissanta*).

4162. *sisãtẹ̀nå*, soixantaine [nombre ; âge] (d. *sìsą̃tå*).

4163. *sìsãṯyẹ́må*, soixantième (*sìsą̃tå*, suff. fr.).

4164. *sìtà*, scier (SECTARE).

4165. *sị̀tå*, f., scie (*sìtà*).

4165 *bis*. *sìtạ̀då*, f., sciure (*sìtà*).

4166. *sìtẹ̀i*, setier [mesure de capacité pour les grains, valant 8 doubles décalitres] (*sesteir*).

4167. *sìtẹ̀ʰẓẹ̀*, m., scieur de long (d. *sìtà*).

4168. *sìtìʰẓạ̀då*, f., seterée, mesure agraire valant 8 fois la *kårtŭnạ̀då* (*sestairada* ; cf. Cart. 130, etc.).

4169. α) *sò*, m., saut (*salt*).

4170. β) *sò*, f., sel (*sal*).

4171. α) *só*, m., aire pour battre le blé (*sòl*).

4172. β) *só*, f. *sọ́nå*, sain.

4173. α) *sõ*, f. *så*, son, sa (SUUM, SUA).

4174. β) † *sõ*, s. m., son [de la voix, d'un instrument].

4175. † *sọ̃brẹ̀*, *-å*, sombre [temps =] ; mélancolique, revêche.

4176. † *sṓbriké*, sobriquet.

4177. † *sọ̃dzẹ̀*, m., songe, rêve. Cf. *sŭṇyà*.

4178. † **sọ́kå*, socque, ancienne chaussure.

4179. *sọ̀kḷyẹ̀*, m., cercle de tonneaux (d. *sŭkḷyà*).

4180. *sọ́lå*, *semelle, *seul*ᵗ *dans* : *trìnà mà sọ́là*, traîner mes semelles; sol du four, d'un pré (*sòla*).

4181. **sòlåmẽ*. Cf. *sŭlåmẽ*.

4181 *bis*. † *sṓlèy*, m., tournesol (soleil ; cf. 4242).

4182. *sọ̀må*, charge de raisins valant deux « bacholées », cf. Appendice 279 *ter* ; meule de blé terminée en tronc de cône, Cf. *plãdzu* ; † [bête de] somme (SAGMA > *sauma*, Gr.).

4183. † † *sọ́må*, f., somme d'argent. Cf. *sụmå*.

4184. α) *sór*, f., sœur. Cf. *sœ́r* (*sòr*).

4185. β) *sór*, m., sort, destin ; [jeter un] sort (*sort*).

4186. † *sọ́rtå*, f., sorte, espèce.

4187. *sọ̀så*, sauce (*salsa*).

4188. *sọ́trė*, sortir, n. et act. (*sortir*, inf. refait en **sortre*).

4189. *sọ̀zė*, saule (SALICE).

4190. † *sǽlė*, *-å*, seul : *ì sǽlå d ifã*, elle est seule d'enfant. Cf. *sü̃lė* et A. M. 1912, 396.

4191 α) *sǽr*. f., sergent. Cf. *sårpã*, *bọ́bå* (*serp*).

4192. β) † *sǽr*, f., sœur au sens de « religieuse ». Cf. *sór* α.

4193. α) *sǽu*, m., sou (SŎLĬDU).

4194. β) † *sǽu*, *dans* : *mãdzà sõ sǽu*, manger son soûl.

4195. †† *stàtu* et † *sėtàtu*, f., statue.

4196. *stò*, m. pl., demeure, maison : *sẽ turnà ḍyẽ nü̃tǜ stò*, nous sommes revenus chez nous (*ostau*, M.).

4197. *su*, en haut(*sus*).

4198. *subrà* (*-ụ-*), abonder (*sóbrar*).

4199. *sụbrå*, [de] reste (*subrà*).

4200. *sụbrė*, sur (*sóbre*).

4201. *sudzurnà*, ménager [qqn.] (*sojornar*).

4202. † *suflà*, act., souffler [une bougie, etc.]; n., souffler [sur le feu]. Cf. *bufà*.

4203. † *sufrą̃så*, souffrance.

4204. *sufrẹ̀i*, souffrir (*sofrir*).

4205. *sụmå*, somme d'argent. Tend à vieillir, cf. *sọ́må* (*soma*).

4206. *sụmå-sụrdå*, f., lourdaud, personne endormie (*soma*, *sorda*).

4207. † *sumẹ́trė* (p. p. *-ėtyu*), soumettre.

4208. *sumyilyà*, sommeiller (*somelhar*).

4209. *sumyilyu*, *-ụzå*, qui sommeille, qui s'assoupit souvent (*somelhos*).

4210. *sụpå*, soupe (*sópa*).

4211. *supà*, souper, dîner. Désigne le dîner du soir [vers 7 heures](*sopar* < G. SŬP-).

4212. *supåẓ̃ą̃då*, f., grosse soupe (*sụpå*).

4213- † *sǜpudrà*, saupoudrer.

4214. † *supyẹ́ẓ̃å*, soupière.

4215. *sur*, f., *sụrdå*, sourd (*sórt*, *sórda*).

4216. *surbulyu*, m., bouil-

lon de l'eau qui bout, d'un torrent (*sobre, bolhó*).

4217. *sụrdå*, s. f., cétoine, *coléoptère* (f. *sur*).

4218. *sụrdzė* et *sụrzė*, v. n., se lever, se mettre sur son séant (*sorzer*).

4219. *surtŷịdå*, sortie (*sortida*).

4220. *sů*, prép., sous (*sotz*).

4221. *sụ̄brė*, *v. n.* : *s. bu*, être agréable, *s. mò*, être désagréable [fr. rég. « ça m'a su mal »]; *act.*, savoir ; connaître [un endroit] ; faire [dire] : *nõ vu lė sůbrå ḍŷịẓ̣ʰė*, on vous le fera dire (*saber*, inf. refait).

4222. † *sůbŷi*, subir, supporter.

4223. α) † *sůɛė*, m., souci, *plante*.

4224. β) † *sůɛė*, m., souci, inquiétude.

4225. γ) *sůɛė*, m., sourcil (altération de **surɛė* < *sobrecilh*, par confusion avec les précédents).

4226. *'sụ̄då*, f., étable à porcs (*SŬTA, variante de *SŬTE, Ess. 385).

4227. † *sůdàr*, soldat (soudard).

4228. *sůdrålyà*, abîmer, patauger (d. *sostre*, cf. Mich. *séutralha*, et infl. de de *durlyà*, *sãdurlyà*).

4229. *sụdzå*, suie (*suja*).

4230. † *sudzé*, sujet ; spéc^t : *mů̀và sudzé*, mauvais sujet.

4231. *sufŷi*, suffire (*sufir*).

4232. † *sufŷizã*, *-ạ̃tå*, arrogant; †† suffisant, qui suffit.

4233. †† *sufŷizạ̃så*, arrogance, suffisance.

4234. † *sukɛėɛœ̀u*, f., succession, héritage.

4235. *sụkė*, pic [montagne], butte (**suquet*, d. *suc*).

4236. α) *sůklyà*, sarcler (*salclar* < *sarclar*).

4237. β) *sůklyà*, cercler les tonneaux (*celclar* < *cerclar*).

4238. *sukrà*, sucrer ; p. p., sucré; *fig.* pincé, poseur (*sụkrė*).

4239. *sụkrė*, sucre (*sucre*, ar., ou du fr.).

4240. *sůlà*, *-ạ̀då*, [aire], préparée; [terre] tassée par la sécheresse ; [sol du four] échauffé (*assolat*, d. *sòl*).

4241. *sŭlåmẽ*, seulement (*solament*).

4242. α) *sŭlè*, soleil (*solelh*).

4243. β) *sŭlè*, *-å*, seul, *toujours précédé de « tout »* : *ʒ i tŭ sŭlè*, il est [tout] seul. Cf. *sœ̀lè* (SŌLU, m. refait sur le f.).

4244. γ) *sŭlè*, *-ètå*, seulet (*solet*).

4245. *sŭlèdrà*, m., vent d'est, *terme assez rare* (d. **soledre*, vent solaire, et suff. *-atʒ*; cf. Trés. *souledre*, *souledras*).

4246. *sŭlètåmẽ*, seulement, *forme rare*. Cf. *sŭlåmẽ* (**soletament*).

4247. *sŭlèvà*, soulever (*sotzlevar*).

4248. † *sŭlyé*, soulier, bottine.

4249. *sŭlŷidåmẽ*, solidement (*sŭlŷidè*).

4250. *sŭlŷidè*, *-å*, solide.

4251. *sŭlyò*, s. m., haut-le-cœur (**sotzlèu*, subst. verbal de *sotzlevar*).

4252. *sŭmu*, saumon. Assez abondant dans l'Allier (*salmó*).

4253. *sŭnà*, v. n., sonner [en parlant des cloches, ou de clochettes] (*sonar*).

4254. *sŭnå*, *seul*[t] *dans* : *nå du sŭnå*, une pièce de deux sous (d. *sœ̀u* α).

4255. *sŭnàdå*, f., coup de cloche (*sonada*).

4256. *sŭnàlyå*, sonnaille (*sonalha*).

4257. *sŭnåyå*, sonnerie (*sonaria*).

4258. *sŭnò*, en haut [plus précis que *su*] (*sus en aut*).

4259. *sŭuyà*, faire un songe, rêver (SOMNIARE).

4260. *sŭpìtu*, *-ŭʒå*, susceptible, qui se froisse aisément (*sopeitos*).

4261. † *sŭplè*, *-å*, souple [étoffe =, etc.].

4262. † *sŭplèså*, souplesse.

4263. *supurtà* (*-ọ́-*), supporter ; endurer.

4264. *sŭpŷiʒ*^{b}*à*, soupirer (*sospirar*).

4265. † *surè*, †† sûr, cf. *suʒ*^{b}*à*; *pur surè*, pour sûr ; *byẽ surè*, bien sûr.

4266. *susà*, sucer; *susà lè bŭtsu*, boire beaucoup, s'enivrer (*sussar*).

4267. α) *sŭsà*, (*-ọ́-*), sau-

cer ; fig. *sė* =, †† se tremper [de pluie](*sọ̀så*).

4268. β) *sṳ̀sà* [*sė* =], (-*ṳ̀*-), se soucier (*sṳ̈ɛė*, β).

4269. *sṳ̀tà*, sauter; cocher [la poule] (*saltar*).

4270. † *sṳ̀tåẓ̣ẹ́lå*, sauterelle ailée ; criquet. Cf. *tsạ̀brå*.

4271. *sṳ̀tẽḏyụdå*, f., querelle (p. p. *sṳ̀tẹ̣ṇŷi*).

4272. *sṳ̀tẹ̣ṇŷi*, soutenir ; *fig.* soutenir une cause, une querelle (*sostenir*).

4273. *sṳ̈tså*, souche (*sócha*).

4274. *sṳ̈tsà*, -*ạdå* [arbre, bois] qui a de vieilles souches (d. *sṳ̈tså*).

4275. *sṳ̈ṭŷịlė*, susceptible, irritable (*sotil*, m. refait sur le f.).

4276. *sṳ̀và*, sauver ; *sė* =, se sauver, fuir (*salvar*).

4277. *sṳ̀vådzåyå*, sauvagerie ; action d'être timide (*sṳ̀vạdzė*).

4278. *sṳ̀vạdzė*, sauvage ; craintif, timide (*salvatge*).

4279. *sṳ̀vådzu*, -*ṳ̈nå*, un peu sauvage *ou* timide ; s. m., rejeton non greffé (d. *sṳ̀vạdzė*).

4280. *sṳ̈vẽ*, souvent (*soven*).

4281. *sṳ̀vėnẹ̃så*, f., souvenance, souvenir (*sovenensa*, refait en **sosvenensa*).

4282. *sṳ̀vẹṇŷi* [*sė* =], se souvenir, se rappeler (*sovenir*, refait en **sosvenir*).

4283. *sṳ̀vọ̀ẓ̣ẹ̀*, -*å*, non tassé (*sotz-vaure*? cf. *gåvọ̀ẓ̣ẹ̀*).

4284. *suzà*, suer (*suzar*).

4285. *suzạ̀då*, suée (d. *suzà*).

4286. *sṳ̀zạ̀då*, saulaie (d. *sọ̀zė*).

4287. *suzur*, sueur (*suzor*).

4288. α) † *suẓ̣ẹ̀à*, -*ạdå*, sûr, certain, assuré (assuré).

4289. β) † *suẓ̣ẹ̀à*, v., assurer.

4290. *suẓ̣ẹ̀ådåmẽ*, assurément (*suẓ̣ẹ̀à*).

4291. † *suẓ̣ẹ̀tà*, sûreté.

4292. *swã*, sommeil (SOMNU).

4293. † *sẅė*, souhait.

4294. α) *sẅẽ*, soin (*sonh*).

4295. β) † *sẅẽ*, suint.

4296. † *sẅẽtà*, suinter.

4297. † *sẅiṇyà*, soigner.

4298. *sẅità* (-*ẅẹ̀*-), souhaiter.

4299. † *sẅịtå* [*dė* =], tout de suite. Cf. *sẹ́gå*.

T

4300. *tà*, tas [Cf. *kìryé*, *pudzó*]; grande quantité (*tas*).

4301. *tå*, *adv.*, si, tant, *devant un adj.*; aussi [+ *adj*... que]. Cf. A. M. 1912, 558 (forme dénasalisée de *tant*).

4302. α) *tã*, tant. Cf. A. M. 1912, 558 (*tant* < TANTU).

4303. β) *tã*, m., tan (*tan* < *TANNU, C.).

4304. † *tåbà*, tabac.

4305. † *tåbåtyéǯå*, tabatière.

4306. *tåbè*, aussi. Cf. *pàmè* (*tå*, *bè*).

4307. † *tãbur*, tambour.

4308. *tåbuǯèi*, tabouret (**taboreir*, d. *tabor*).

4309. † *tãdỳi*, pendant ce temps (tandis).

4310. *tåkà*, heurter. Emploi surtout pronominal (d. *tac*, on.).

4311. *tãkètã*, suffisamment (*tant que tant*).

4312. *tålådẅiǯå*, f., atteloire [des vaches] (**ateladoira*).

4313. *tåló*, m., grosse pièce de bois pour entraver les vaches (d. « talle », suff. *-ot*).

4314. *tålu*, talon (*taló*).

4315. *tạlyå*, f., taille des arbres [action de tailler]; † taille [d'une personne, etc.] *et* † tour de taille; *impôt de la taille, *anj.* impôt direct (*talha*, d. *talhar*).

4316. *tạlyà*, tailler [les arbres, le bois, un morceau de pain, etc.] (*talhar*).

4317. *tạlyã*, s. m., tranchant [d'un couteau, etc.] (*talhant*).

4318. *tạlyạdå*, f., coupe d'un bois; tranche de pain (p. p. *tạlyà*).

4319. † *tạlyạ́r*, tailleur; carabe doré.

4320. † *tạlyạ́rzå*, couturière (f. de *tạlyạ́r*).

4321. *tạlyu*, m., gros morceau de pain. Cf. *ẹègó* (*talhó*).

4322. *tåmyi*, tamis [à l'exception du tamis à farine, cf. *sẹdå*] (*tamis* C., ou du fr.)

4323. *tåmyiǯà*, passer au tamis (*tamisar*).

4324. *tånà*, tanner (*tanar*).

4325. *tånąl̥yā*, f. pl., tenailles (*tenalhas*).

4326. *tąné*, interj., tenez ! (pour *tęné*, 2e p. pl. ind. prés. de *tęuŷi*).

4327. † *tàpå*, f., tape, gifle.

4328. α) † *tåpà*, taper.

4329. β) *tåpà*, et [plus rare] *tråpà*, attraper, saisir (*atrapar*, influencé par *tåpà*).

4330. † *tåpądzę*, tapage.

4331. † *tåpådzér*, *-ą́rzå*, tapageur.

4332. *tåpunà*, tapoter (d. *tåpà* α).

4333. *tåpŷi*, tapis (*tapit*, ou du fr.).

4334. † *tåpŷisà*, tapisser.

4335. *tåpŷisåyå*, tapisserie (*tapissaria*, ou du fr.).

4336. *tåpŷisęi*, tapissier (*tapisseir*, et infl. fr.).

4337. † *tåpyókà*, m., tapioca.

4338. *tàr*, tard (*tart*).

4339. *tą̀rå*, terre (TERRA).

4340. *tårą̀l̥yå*, f., vaisselle en grosse faïence ou en terre cuite (**terralha*, d. *terra*).

4341. *tårål̥yęi*, *-i̯ẑå*, marchand de vaisselle [généralement ambulant] (d. *tårą̀l̥yå*).

4342. *tårdà*, tarder (*tardar*).

4343. *tårdŷivà*, mettre en retard, attarder (d. *tardiu*).

4344. *tårdyą̀u*, f. *-ŷivå*, et [plus souvent] *-yų̀zå*, tardif (*tardiu*).

4345. *tą̀rdzę*, treize (TREDECI).

4346. *tą̀rdzę-lyę̃gā*, m., bavard, *propt* « treize langues ».

4347. *tårdzyémå*, treizième (*tårdzę*, et suff. fr.).

4348. *tårèi*, terrier (*terreir*).

4349. † *tåri̯blę*, *-å*, terrible ; désagréable.

4350. *tą̀rl̥yå*, treille (*trelha*).

4351. *tårl̥yękà*, retarder, amuser.

4352. *tą̀rså*, tresse [de paille, de jonc...]. Cf. *kådę-nétå* (*trèssa*).

4353. α) *tårsà*, tresser, (*treṣsar*).

4354. β) *tårsà*, v. act., donner le troisième labour [à la vigne]. Cf. *prìsędrę*, *bŷinà* (*tersar*).

4355. *tårsèlà*, tortiller (d. *tressar*).

4356. *tårsèŋŷi*, maigre (d. *tersana*? ou plutôt de *tràsè*).

4357. **tårsìʒ̣ʰå*, f., ancienne mesure de capacité pour les liquides, valant le tiers de la pinte. Cf. *pyẽtå* (*terseira*).

4358. *tårtã*, autant (*atretant*).

4359. *tårtãsẽɛå*, tout autant (*atretant s'en sia*).

4360. *tårtådẅịʒ̣ʰå*, f., *nom de plante* [rhinanthus crista galli] (variante du suivant).

4361. *tårtåʒ̣ʰẹ̀dʒå*, f., mélampyre rouge (d. *tartari*).

4362. † *tårṭŷịnå*, tartine.

4363. *tårtŷinà*, tartiner (*tårtŷịnå*).

4364. *tàså*, tasse (*tassa*).

4365. *tåsà*, tasser (d. *tas*, ou du fr.).

4366. *tåsàdå*, tassée [*spéc*ᵗ de vin] (d. *tassa*).

4367. **tàtå*, tante. Cf. *tãtå* et *tåtà* (mot enfantin : suppose un *TATTA à côté de MAMMA, PAPPA).

4368. † *tãtå*, tante. Cf. *tàtå*.

4369. α) *tåtà*, f., tante, *terme enfantin* (formation postérieure à *tàtå*).

4370. β) *tåtà*, v., tâter; goûter [qc.] (*tastar*).

4371. *tàtå-tyŭ-dè-pụlå*, s. m., touche-à-tout [*prop*ᵗ : tâte cul de poule].

4372. *tàtrè*, f., tarte [aux fruits ou aux confitures]. Cf. *flụ̈mè*, *tófẹ́tå* (*tartra*, et infl. fr.).

4373. α) *tàtså*, f., tache [d'encre, de vin, etc.] (*tacha*).

4374. β) *tàtså*, f., gros clou (*tacha*).

4375. γ) † *tàtså*, f., tâche.

4376. α) *tåtsà*, tacher (*tachar*).

4377. β) † *tåtsà*, tâcher.

4378. *tåtsã*, m., raisin à jus très noir (d. *tachar*).

4379. *tåvèlìʒ̣ʰå*, f., montant du char (d. *tavèla* < TABELLA).

4380. *tåʒ̣ʰẹ̀i*, tarir (*tarir*).

4381. † *ṭɛà*, chier. Cf. *kåɡà*.

4382. † *ṭɛàså*, f., diarrhée; m. et f., le dernier né [d'une famille ou d'une couvée, d'une portée] (chiasse).

4383. *ṭɛè*, f. *ṭɛẹ̀nå*, chien (*chi*, forme très ancienne,

qui fut importée de l'est : cf. At. ling. 277).

4384. **ṭeẹ̆brė* et *ṭeạ̊rbė*, f., chanvre (repose sur une forme **chirbe*, qui n'est pas phonétique et vient d'une autre région : cf. At. ling. 234).

4385. *ṭeėtė*, m., putois (*chi* et *tais* < TAXO, G.).

4386. *té*, *interj.* tiens ! (*te*, de *tenir*).

4387. *tė*, m., dos de la lame du couteau (*talh* ; cf. *tå̱lyă*).

4388. *tė*, te [complt direct et indirect] (TE).

4389. *tẽ*, temps [beau ou mauvais] ; espace de temps ; *lŭ kạtrė tẽ*, les Quatre-Temps (*temps*).

4390. † *tẹ̃brė*, timbre-poste ; sonnette portative.

4391. *tẽeạ̃u* et *ẽtẽeạ̃u*, attention (*atenció*, S., et confusion avec *entenció*).

4392. α) *tẹ̃drė*, v., tendre, étendre [du linge, etc.]. Cf. *iṭyiblà* (TENDERE).

4393. β) *tẹ̃drė*, *-å*, tendre [en parlant de la viande, des fruits, des pousses d'arbre, etc.] (TENERU).

4394. *tẽḏyịḻyă*, f. pl., lames de fer courbes, réunies par le bas et fixées dans le haut par une cheville, qui réunissent le manche de la charrue (*itẹvå*) à l'age (*tsåmyịẓå* β) (*tendilhas*).

4395. *tẹ́dẓå*, *interj.*, tiens, voilà (*té*, *dẓå*).

4396. *tẹ̃dẓė*, teindre (TINGERE ; refait sur le subj.).

4397. *tẹ̃kḻyå*, f., languette de bois (TINGEL, G., Mél. 158).

4398. *tẽku*, m., coin en bois qu'on enfonce dans l'araire entre l'*itẹvå* et la *rẹ̀ḻyå* ; il porte une protubérance sur un côté pour donner prise au marteau quand on veut démonter l'araire (même rac. que *tecola* ? ou altération de *tacó* ; le mot est *tåku* plus à l'est : Saint-Étienne-sur-Usson, etc.).

4399. † *tẽlåmẽ*, tellement.

4400. † *tẹlė*, tel, *adj.* Cf. *tò*.

4401. *tẹḻyå*, f., chanvre à filer [la plus grosse qualité ; cf. *itụpå*, *pló*] (*télha* < TILIA).

4402. **tėḻyọ̀*, m., tilleul.

Cf. *ṭŷiḷyǽlė* (d. *télh*, suff. *-aut*).

4403. **tẹnė*, *-å*, mince (TENUE).

4404. *tẹṇyå*, f., teigne (*ténha*).

4405. *tẹṇŷi*, tenir [qc.] ; [cela ne peut pas] tenir ; [se] tenir [droit, = bien, etc.] (*tenir*).

4406. α) *tẹ́rmė*, m., tertre. Cf. *turò* (*terme*).

4406 *bis*. β) † *tẹ́rmė*, [venir à] terme.

4407. † *tėståmã*, testament.

4408. *tẹ́tå*, tête (*testa*).

4409. *tėtà*, téter (*tetar*).

4410. *tẹ́tå-nìẓ̣ʰå*, f. et m., mésange charbonnière (*tẹ́tå*, *nẹ̀i*).

4411. † *tẽtà*, tinter.

4412. *tẽtėnà*, amuser [qqn.] pour le tenir éloigné [de qc.] (d. *tentar*).

4413. *tẹ̃tså*, f., noix à coquille fine (sens métaphorique de *tençha* < TĬNCA ? La tanche n'est pas connue à Vinzelles).

4414. *tėtu*, téton, mamelle, sein (*tetó*).

4415. † *tėṭŷịnå*, tétine.

4416. † *tėṭyẅẽ*, *seul*ᵗ *dans* : *kw ì ẽ tėṭyẅẽ*, c'est bien fait [*propr*ᵗ : c'est un chacun, *tėṭyẅẽ* < *quecun*).

4417. *tẹ̃zå*, f., résine du pin ou du sapin. Cf. *pẹ̀dzå* (*téza*).

4418. †† *tėzàr* et *tėsàr*, tsar [de Russie].

4419. *tẽzẽtẽ*, *adv.*, de temps en temps (*temps en temps*).

4420. *tịė*, *cri pour appeler les porcs* (forme allongée et diphtonguée de *té*).

4421. *tìpyå*, *interj.*, tiens ! (*té*, *ịpyå*).

4422. α) *tìsė*, tisser (*teisser*).

4423. β) *tìsė*. Cf. *tìzà*.

4424. *tìsẹ̀i*, tisserand ; *tìsìẓ̣ʰå*, femme du tisserand (*teisseir*).

4425. *tìtẹ̀i*. Mot dont le sens n'est plus compris, dans une formulette enfantine qui accompagne la fabrication des sifflets avec des tiges de saule : *sạ̀bå*, *sạ̀bå dė tìtẹ̀i*, *ly å pà d ẹ̀gå dyẽt ålẹ̀i*, etc. sève, sève de ?, il n'y a pas d'eau dans l'Allier (**testeir*, d. *testa* ?).

4426. *tìtėtå*, f., petite tête (d. *testa*).

4427. *tìtìʒʰu*, *nom d'oiseau* [pinson ?], d'après son cri (on., et non **testeiró*, de *testa*).

4428. *tìtyu*, *-ụdå*, têtu (*testut*).

4429. *tìzà*, et *tịsė*, taire ; *emploi pronom.* (*taisar* et *taissér*).

4430. *tìʒʰå*, f., rangée de ceps de vigne (*teira* < TERI, G.).

4431. α) *tó*, m., grosse noix dont les enfants se servent dans certains jeux (Cf. Trés. *toc*).

4432. β) *tó*, *adv.*, *dans* : *tó fàzė bė*, ainsi fais-je [employé aux autres temps et personnes] (forme atone de *tal* > *tau*, cf. *tò*).

4433. *tò*, m. et f., [un] tel. Cf. *tẹ́lė* et *tó* (*tal* > *tau*, forme tonique).

4434. *tõ*, f., *tå*, ton, ta (*ton*, *ta*).

4435. *tọ̄bå*, f., tombe (*tomba*).

4436. *tõbà*, tomber; faire [*ou* laisser] tomber (*TUMB-ARE, G.).

4437. *tọ̄drė*, tondre [les brebis, les chiens] (*tondre*).

4438. † *tṓfẹ́tå*, f., flan aux cerises [très cuit et roussi], fr. rég. « milliard » *ou* tôt-fait, tôt-faite.

4439. *tọ̀lå*, table (*taula*).

4440. *tọ̀lyė*, m., gros morceau de pain. Cf. *bŷịr-bå*, *ɛėgó* (altération de *talh*, s. v. de *talhar*, — et suff. *-i*).

4441. † *tṓmàtė*, f., tomate.

4442. *tọ̀på*, taupe (*talpa*).

4443. *tór*, s. m., tort [avoir =, etc.] ; *adj.*, f. *tọ́rtå*, tordu ; *tór kwé* [*propr*[1] « cou tordu »], grimpereau (*tort*).

4444. *tọ́rsė*, tordre (*torser*).

4445. *tọ́rtså*, f., torchon pour la vaisselle (d. *torchar*).

4446. † *tórtu*, f. tortue ; *sens fig.*

4447. *tœ́*, m., tesson (forme altérée de *test*).

4448. α) *tœ̀u*, tòt. Mot rare à l'état isolé ; cf. *bėtœ̀u*, *ɛėtœ̀u*, *tǜɛėtœ̀u* (*tost*).

4449. β) *tœ̀u*, taon (*TABONE > *taó*).

4450. β) *tœ̀u* [*tǜ*], *crase*

de « te » + « le » [neutre]: *tù ḏỳịzė*, je te le dis (*tel*).

4451. *tråbåḷyà*, travailler (*trabalhar*, variante de *trebalhar*).

4452. *tråbåḷyẹ̀ẓ̣ė*, f. *-ìẓ̣å*, travailleur (d. *trabalhar*, suff. *aire*).

4453. *tråbåḷyǽr*, *-ǽrzå*, travailleur. Plus usité que le précédent (d. *tråbåḷyà*, suff. fr.).

4454. *tråbè*, m., travail (*trabalh* pour *trebalh*).

4455. *tråbuḷyà* [*-ụ-*], *v. n.*, danser devant les yeux [en parlant de tout ce qui peut troubler la vue] (**trebolhar*, de *trebolar*).

4456. *tråbuḷyunà*, *fréquentatif du précédent*.

4457. *tråkọdrė*, disparaître à un tournant; se coucher [en parlant du soleil] (TRANS-CONDERE).

4458. *tråkụlå*, f., pièce de l'araire, en fer, rectangulaire, avec une large ouverture au milieu pour laisser passer les *tẽḏỳịḷyā*, et qu'on applique sur l'*itẹvå* pour caler la *tsåvỳịḷyå* [placée au-dessus], à l'aide d'un coin en bois (**trascolar*, cf. M.-L. 2041).

4458 *bis*. *tråkulẹtå*, targette de porte (*tråkụlå*).

4459. *tråpà*. Cf. *tåpà* β.

4460. *trạ̀pyå*, trappe (TRAPPA, G., et suff. *-ia*, récent).

4461. *trạ̀så*, f., trace (*trassa*).

4462. *trạ̀sė*, *-å*, maigre, décharné; pauvre, miséreux; déguenillé; laid.

4463. † *trạ̃tså*, tranche.

4464. † *trãtsà*, trancher; *sė* =, se cailler, se tourner [en parlant du lait].

4465. † *trãṯỳịlė*, *-å*, tranquille.

4466. † *tråvàr* [*ù* =], au travers; *dė* =, de travers; †† m., travers, défaut.

4467. *tråvạ̀rså*, f., chemin de traverse; traverse en bois; vent d'ouest [qui traverse la vallée de l'Allier] (*traversa*).

4468. *tråvårsà*, traverser (*traversar*, ou du fr.).

4469. *tråvårsìẓ̣å*, f., traversin du lit (*traverseira*).

4470. *tråvé*, m., ruelle

(*travèrs*, avec chute de *r* devant *s* ; cf. *vé* < *vers*).

4471. *trè*, trait [de l'attelage] (*trait* < TRACTU).

4472. † *trẽbålà*, trimbaler ; emmener de côté et d'autre ; *emploi pronom.*

4473. *trẽbålåzu*, f., action de trimbaler, *ou* de se trimbaler.

4474. † *trèflè*, m., trèfle. Cf. *trǜlẹtå*.

4475. α) *trẹ̀i*, trois (*tres*).

4476. β) *trẹ̀i*, m., lutrin (déglutination de *letrí* < LECTRINU, SS.).

4477. † *trẽ*, train *au sens populaire de* bruit, tapage ; train [de chemin de fer].

4478. † *trẽkà*, trinquer.

4479. *trẽkuné*. Cf. *tyẽkuné*.

4480. *trẽpà*, tremper [la soupe, du linge, etc.] (*temprar* > *trempar*, avec infl. fr.).

4481. *trẹ̃tå*, trente (*trenta*).

4482. *trẽtẹ̀nå*, trentaine ; [avoir la] = (*trentena*).

4483. *trẽtyẹ́må*, trentième (d. *trenta*, suff. fr.).

4484. *trèvà*, fréquenter (*trevar*).

4485. † *trèzór*, trésor ; *fig.* : *kẹ̀lå fẹ̃nå, kw ì ẽ trèzór*, cette femme, c'est un trésor ; *sens ironique.*

4486. *trẹ̀ẓ̊ẽ*, lancer, jeter [une pierre] (*traire*).

4487. † *tribụnå*, f., tribune de l'église.

4488. † *tributsà*, trébucher.

4489. † *trikutà*, tricoter.

4490. *trikutœ́rzå*, tricoteuse (*trikutà*).

4491. *trìnà* [-ẹ̀-], *act.*, traîner [qc.] ; *n.*, traîner [en longueur] ; [objets qui] traînent (*traïnar*).

4492. *trìnạdå*, f., traînée, fille des rues (*trìnà*, et infl. fr.).

4493. *trịpå*, f., tripe ; boyaux de corps, *sens ironique* (*tripa*).

4494. † *tripạ̀lyå*, f., tripaille, amas d'entrailles d'animaux.

4495. † *triputà*, tripoter.

4496. † *triputạ̀dzè*, tripotage.

4497. † *triståmẽ*, tristement.

4498. † *trịstè, -å*, triste.

4499. † *trìtà*, [bien *ou* mal] traiter.

4500. **trité*, m., quenouillée de laine.

4501. *trìtsà*, tricher au jeu (*trichar*).

4502. *trìtsẹ̀ẓ̣ʰè*, tricheur (*trichaire*).

4503. † *trìtu*, tous, *subst.*, (déjà *trestout* en 1477, Morph. 253).

4504. *triyà*, éplucher [des haricots] (*triar*).

4505. *trizà*, et [plus rare] *truzà*, piler, broyer [du sel] (*TRITIARE > *trizar*).

4506. α) *tró*, trop ; beaucoup (*tròp*, < G. THORP ?).

4507. β) *tró*, s. m. : *ẽ tró dè* [*kuté*], un mauvais [couteau] (*tròs*).

4508. γ) ***tró k*, *conjecture pour* : *tó k*, jusqu'à (?), *dans une vieille prière*, Phon. 134, n. 6 (*troque*).

4509. *trõpà*, tromper (*trompar*).

4510. *trọ̃på*, f., trompe, cor (*trompa* < TRUMPA, G.).

4611. † *trõpœ́r, -œ́rzå*, trompeur, *subst. et adj.*

4512. *trõpẹtå*, f., trompette [instrument] ; * = [musicien] : *kw ì ẽ bõ tsåvò dè trõpẹtå*, c'est un bon cheval de trompette [en parlant d'une personne active] (*trompeta*).

4513. *trõpètà*, jouer de la trompe *ou* de la trompette (*trõpẹtå*).

4514. *trọ́tå-ṭɛẹ̀*, m., trottin [*propr*ᵗ « trotte-chien »].

4515. *trœ́*, m., pressoir (*tròlh*).

4516. *trœ́dzå*, truie (*tròja*).

4517. *trœ́flå*, f., pomme de terre (de l'it. *tartuffola*, influencé par « truffe » : cf. At. ling. 1057, et Leo Spitzer, *Wœrter und Sachen*, IV, 155-6).

4518. *trubà*, trouver (*trobar*).

4519. † *trublà*, troubler.

4520. *trụpå*, troupe, quantité [de | gens (*trópa*, < TRŎPPA G. ?)

4521. *truflịẓ̣ʰå*. f., champ de pommes de terre (d. *trœ́flå*).

4522. *trụ̀lå*, f., brique de carrelage (altération de *teula*).

4523. *trụ̀lè*, m., tuile du toit (altération de *teule*).

4523 *bis*. *trùlị̀ǯå*, tuilerie (*trụ̀lè*).

4524. *trùlẹtå*, f., *nom de plante* [patte d'alouette jaune] (d. *treule* < *TRIFOLU).

4525. † *trùṇyu*, m., entamure (trognon).

4526. *trùtsà*, trouer; percer (*tranchar*).

4527. † *trwåjẹ́må*, troisième.

4528. † *trẅẹ́lå*, truelle.

4529. † *trẅịtè*, f., truite.

4530. *tsà*, f. *tsạtå*, chat; *dzwà å lå tsạtå bọ́rḷyå*, m. à m. « jouer à la chatte borgne », être dans l'obscurité (*chat*).

4531. α) *tsā*, champ (CAMPU).

4532. β) *tsā*, chant (d. *chantar*).

4533. *tsåbà*, achever, finir; *sè tsåbà*, agoniser (*achabar*).

4534. *tsạ̄bå*, jambe; *tsạ̄bā dù sụ̈lè*, « jambes du soleil » [rayons passant entre les nuages] (*chamba*).

4535. *tsåbạ̀ḷyå*, f., achèvement, fin (*tsåbà*).

4536. *tsãbạ̀ḷyå*, f., jarretière; intestin grêle des mammifères (*chamba-lia* [de *liar*]).

4537. *tsãbåḷyà*, entourer d'une jarretière (*tsãbạ̀ḷyå*).

4538. **tsåbọ́nå*, cabane (CAPANNA).

4539. *tsạ̀brå*, chèvre; sauterelle verte sans ailes pourvue de frottoirs sur le dos, parfois toute espèce de sauterelle, cf. *sùtåǯẹ́lå*; berce, *ombellifère*; *dåḷŷikà kumå nå tsạ̀brå*, délicat [pour la nourriture] comme une chèvre (CAPRA > *chabra*).

4539 *bis*. *tsạ̄brå*, chambre (*chambra*).

4540. *tsåbrẹ̀i*, chevreau (*chabrit*).

4541. *tsåbrèḷyẹ̀i*, *-ị̀ǯå*, chevrier (**chabrelheir*, de *chabrèl*).

4542. *tsåbu*, *-ụdå*, adj., qui a le front bas (*CAPUTU).

4543. *tsåbŷị*, m., chevet;

coussin de tête (**chabitz* pour *chabetz* < CAPITIU).

4544. *tsādâli̦ẓ̂â* [*itẹlâ* =], [bûche] de Noël (cf. *tsâlạ̄dà*, par métathèse des groupes *âl-ād*).

4545. † *tsādâḷyé*, chandelier.

4546. *tsâdè*, m., verrou (**chadalh*, de *chadaula* par changement de finale).

4546 *bis*. *tsādèlur* [*lâ* =], la Chandeleur (*Chandelor*).

4547. *tsâdẹnâ*, f., grosse chaîne [du char, etc.]. Cf. *tsi̦nâ* (*chadena*).

4548. *tsâdènà*, mettre une chaîne (*tsâdẹnâ*).

4549. *tsâdi̦ẓ̂â*, chaise à dossier; chaire de l'église. Cf. *sẹlâ* (*chadeira*).

4550. *tsādyàlâ*, chandelle (CANDĒLA).

4551. *tsàdẓà*, changer (*chanjar* < CAMBIARE, C.).

4552. *tsādẓâmē*, changement (*chanjament*).

4553. *tsạkè*, *-â*, chaque (*chasque*, Morph. 23, 98).

4554. *tsàkuyò*, écureuil (*chat-escuriol*; le mot a été influencé par *còrre*, et *-aut* s'est substitué à *-ol*).

4555. *tsâlạ̄dà*, Noël (*chalendas*; *ā* < *en* prouve que le mot est venu par la région issoirienne; il a remplacé *nâdò*).

4556. *tsậlè*, m., lampe portative à huile, munie d'un crochet pour la suspendre. Les modèles les plus anciens étaient en cuivre, les derniers en fer; c'est le type de lampe le plus ancien. Cf. *iklyẹ̀ẓ̂è*, *lạ̄pâ*. Loc. : *gurmā kum è tsậlè* (*chalelh* < CALICULU).

4557. *tsâlur*, f., chaleur (CALORE).

4558. *tsâmâẓ̂à*, m., objet encombrant (**chamarat*, cf. *CAMARARE pour CAMERARE, R. XXXIX, 209; le mot signifie « grenier » aux Martres-de-Veyre).

4559. *tsâmyi*, chemin; = *dè sē dẓạkè*, voie lactée; † = *dè fàr*, chemin de fer (*chamí* < CAMMĪNU, C.).

4560. *tsâmyinà*, cheminer (*chāminar*).

4561. † *tsâmyinẹ́yâ*, cheminée.

4562. α) *tsâmyi̦ẓâ*, f.,

chemise (*chamisa* < CAMISIA, C.).

4563. β) *tsåmỳịzå*, f., age de l'araire (*CAMBICA, C. [*Bull. de la Société des Parlers de France*, n° 4-5, p. 107-108, et M.-L. 1541], influencé par *chamisa*).

4564. *tsạ̊nā*, f. pl., fleurs du vin, fr. rég. « chanes » ; *l ẹ́sè dyẽ lā tsạ̊nā*, être dans l'embarras (f. pl. de CANU).

4565. *tsånåbịẓ̊å*, chènevière (*chanabeira*, d. *CANAPU pour CANNABE).

4566. *tsånåbu*, chènevis (*chanabó*).

4567. *tsånẹ́lå*, cannelle de tonneau ; bobine de tisserand (*chanèla*, d. CANNA).

4568. *tsånèlà*, briller [en parlant des yeux quand on est enrhumé] (d. *chanèla* : le sens primitif devait être « couler »).

4569. *tsånò*, f., chéneau, *spécial*t tuyau terminal de la gouttière, en saillie hors du toit ou du mur (*chanal*).

4570. *tsåŋŷi*, *-ịnå*, [fruit] sur (*chaní*, d. CANE).

4571. *tsåŋŷịlyå*, chenille (CANĪCULA).

4572. *tsạ̀på*, chape, *mot rare* ; *mãdzåyå lå tsạ̀på dè n ivẹ́kè*, il mangerait la chape d'un évêque [en parlant de qqn. de très hardi] (*chapa*). Cf. *kạ̀på*.

4573. *tsàpåŋyó*, champignon (*champanhol*, M.-L. 1557).

4574. *tsåpé*, chapeau (CAPPELLU).

4575. *tsåpẹ́lå*, chapelle (CAPPELLA).

4576. *tsåpèlạ̀då*, f., sorte d'anneau semi-circulaire, en bois, qui sert à rattacher les deux parties du fléau. Cf. *bụrdå*, *iflådzé*, *ità-dèsu*, *nér*. (d. *chapel*).

4577. *tsåpẹ̀lè*, chapelet (*chapelet*).

4578. *tsåpulà*, tailler la vigne (*chapolar* < *CAPPULARE, doublet morph. de *chaplar*. Cf. *tsåpyà*).

4579. *tsåpuzà*, faire des copeaux (*chapuzar*).

4580. *tsåpyà*, tailler du bois ; couper en menus morceaux (**chapleiar*, de *chaplar*).

4581. *tsåpyåḏŷi*, endroit

où on charpente (d. *tsâpyà*).

4582. *tsãpŷisu*, rabâcheur (d. *champis* ?).

4583. α) *tsàr*, m., char agricole, cf. *dyulyâ*, *dzu*, *kōsuẑâ*, *kræu*, *lyẽgâ*, *mèkâyŷikâ*, *pâliẑâ*, *pũtu*, *rọdâ*, *tsârdẹlâ*, *tsârdèlu*, *tŷimu*; *lè grã tsàr*, la Grande Ourse (*char* < CARRU, C.).

4584. β) **tsàr*, f., chair, viande. Cf. *vyãdâ* (*charn*).

4585. γ) *tsàr*, f., *tsàẑâ*, cher (*char* < CARU).

4586. *tsârãklyâ*, f., éclat de bois (**charrascla* [cf. cat. *carrasca*], d. CARR-, C., M. L. 1716).

4587. *tsârâsu*, m., chicot de dent (*charrassó*, rac. du précédent).

4588. *tsârbu*, charbon (CARBONE). Il y a des mines de charbon à Brassac.

4589. † *tsârbunà*, charbonner [en parlant d'une mèche de lampe].

4590. *tsârbunèi*, charbonnier (d. CARBONE).

4591. *tsàrdâ*, f., chardon à foulon. Cf. *itsârpò*, *tsârdu*, *tsũeẹdâ*; étrille (*charda* < CARDUA).

4592. *tsârdà*, carder (*chardar*).

4593. † *tsârdẹlâ*, f., ridelle du char (*char* + *ridèla* ?). Même forme à Saint-Yrieix (Creuse)[1]. Cf. *ridẹlâ*.

4594. *tsârdèlu*, m., un des montants verticaux du char plantés dans les ridelles ; cf. *tsàr* α. (d. *tsârdẹlâ*).

4595. *tsârdèẑè*, cardeur (*tsârdà*).

4596. *tsârdu*, m., bardane. Cf. *tsàrdâ* (*chardó*).

4597. *tsàrdzâ*, f., charge ; grande « bachole » [cf. *bãtsọlâ*] (*tsârdzà*).

4598. *tsârdzà*, charger (*charjar*).

4599. *tsârdzâmẽ*, chargement (*tsârdzà*).

4600. *tsârẹtâ*, charrette (*charréta*).

4601. *tsârètàdâ*, charretée (*tsârẹtâ*).

4602. *tsârètẹi*, charretier; *dzuẑà kum ẽ* =, jurer

1. Communication de M. A. Thomas.

comme un charretier (d *tsårẹtå*).

4603. *tsårịẓ̂a*, f., cour de maison; rue de village, cf. *ryẅå* (*charreira*).

4604. *tsårlè*, chardonneret (**chardelet*, d. CARDUĒLE > *CARDELLU; cf. prov. mod. *cardelino*).

4605. *tsårlọtå*, échalotte (altération d'*eschalonha*, Gill. 25).

4606. *tsårnåsẹi*, carnassier, bête de proie (*charnasseir*).

4607. *tsårnẹi*, cellier (*charneir*).

4608. *tsårnịẓ̂å*, charnière. Cf. *påẓẹnå* (*charneira* < CARDINARIA).

4609. *tsårnu*, *-ụẓå*, charnu; *budé* =, duodénum des mammifères. Cf. *kålò*, *såpåẓ̂ò* (*charnos*).

4610. *tsårụŷigà*, m., petit morceau de chair qui sort [de la gencive, etc.] (*charn* + suff. Pour le thème *-ig-*, cf. *bulŷigà*, *fulŷigā*, *mulŷigò*).

4611. *tsårpētà*, charpenter (*charpentar*, ou du fr.).

4612. † *tsårpẹ̄tå*, charpente.

4613. *tsårpètẹi*, charpentier, menuisier (*charpenteir*).

4614. *tsårpŷịlyå*, f., copeau (de **charpilhar*, d. *charpir*).

4615. *tsårtsà*, chercher [p. ex. aller chercher des violettes dans les bois; chercher sa clef qu'on a perdue. Cf. 2070] (*cerchar*, et assim. du *s* [*c*] au *ts*).

4616. *tsårwẹi*, m., cambouis (**charrólh*, d. *char* < CARRU).

4617. *tsạså*, chasse [action de chasser]; chasse [gardée]; produit de la chasse (*chassa*).

4618. *tsåsà*, chasser [les bêtes sauvages]; faire fuir; mettre dehors (*chassar* < CAPTIARE).

4619. † *tsạ̄så*, chance, spéc[t] bonne chance.

4620. **tsāsẹẓ̂å*, f., dot qu'on donnait autrefois au fils ou à la fille comme part d'héritage (CANCERE, Mél. 47).

4621. **tsāsẹẓ̂à*, doter par avancement d'hoirie (*tsāsẹẓ̂å*).

4622. † *tsåsœr*, chasseur.

4623. α) *tsãsu*, f., chanson (*chansó*).

4624. β) † *tsãsu*, *-ṷ̈zå*, chanceux (suff. refait).

4625. *tsạtå*, f., f. de *tsà*; chaton de noisetier, etc. (Cf. *tsà*).

4626. *tsåtà*, acheter (*achaptar*).

4627. *tsãtà*, chanter; désigne le chant de la poule qui vient de pondre, cf. *kriyålà*, *kḷyusà*; *tsãtà lè dzè*, « chanter le coq » [en parlant des poules] est considéré comme signe de malheur et a pour résultat de faire tuer la poule (*chantar*).

4628. *tsãtạ̀ṉyå*, châtaigne pelée. Cf. *mārõ* (*chastanha*).

4629. *tsãtåṉyu*, porcs du Bourbonnais (d. *chastanha*).

4630. *tsãtåẓ̣ᵇé*, *-ẹ́lå*, qui chantonne souvent (*tsãtà*).

4631. *tsãté*, château (*chastèl*).

4632. *tsãté*, chanteau [de pain] (*chantèl*).

4633. *tsãtẹ̀ẓ̣ᵇè*, chanteur (*tsãtà*).

4634. † *tsãtǿr*, *-ǿ̣rzå*, chanteur (refait d'après le fr.).

4635. *tsãtrà*, châtrer (*chastrar*).

4636. *tsãtṷ̈nà*, chantonner (d. *tsãtà*, ou du fr.).

4637. *tsåtṷ̈nị̀zå*, même sens que *bỳidzålị̀ẓ̣ᵇå*, qui est plus usité (d. *chat*).

4638. *tsåṯỳịḷyå*, f., éclat de bois (d. *tsạtå*).

4639. *tsåṯyẅẽ*, *-yụnå*, chacun (*chascun*, cf. *tsạkè*).

4640. *tsåvà*, creuser, fouir, [gén^t en parlant d'une bête]; *fig.* pousser à dire qc. (CAVARE).

4641. **tsåvålu*, petit cheval [dans une chanson enfantine] (d. *chaval*).

4642. *tsåvåṉyó*, m., chathuant, hibou, grand-duc. (**chavanhol*, d. *chavana*. Cf. *tsẅịtå*).

4643. *tsåvò*, cheval. Cf. *kåvạ̀lå* (*chaval*).

4644. *tsåvỳịḷyå*, f., cheville de bois. Cf. *dzåvỳịḷyå* (*chavilha*).

4645. *tsåvỳiḷyà*, cheviller (*tsåvỳịḷyå*).

4646. *tsåzị̀ẓ̣ᵇå*, f., cage à fromages (d. CASA).

4647. *tsåzò*, masure en ruines (*chasal*, d. CASA).

4648. *tsâẓ̌ẹ̀*, *-ẹ̄tâ*, [marchand] qui fait des prix trop élevés (d. *char* < CARU).

4649. *tsâẓ̌ọ̀ṷyâ*, charogne, [spéc[t] comme terme d'injure] (*charonha*).

4650. † *tsâẓ̌uyâ*, charrue. Cf. *ċâruẓ̌à*, *âẓ̌ẹ̀ẓ̌ẹ̀*.

4651. † *tsé*, chez.

4652. *tsẹ̀i*, m., molaire (*chais* < CAPSA; *ẹ̀i*, au lieu de *ė* < *ai*, est obscur).

4653. *tsẹ̀nė*, chêne (remonte à **chaine* < **chasne* < *CASSANU C., plutôt qu'à **chaisne* < *CAXINU comme en fr. Cf. *tsāsạ̀ṷyâ*, Gloss. onom.).

4654. † *tsị̀nâ*, petite chaîne [de montre, etc.]. Cf. *tsâdẹnâ*.

4655. † *tsìṯŷịfė*, *-ịvâ*, chétif, malingre.

4656. α) *tsò*, f., chaux (CALCE).

4657. β) *tsò*, f., plateau. Mot rare qui vient de la rive gauche de l'Allier [la *tsò* du Broc, etc.] (CALME, C. ?). Cf. Gloss., onom. 173.

4658. γ) *tsò*, f. *tsọ̀dâ*, chaud.

4659. *tsọ̀fâ*, f., chauffage, *au sens concret* [avoir du chauffage pour l'hiver] (*tsṻfà*).

4660. *tsȍfur*, chaufour [*terra Calcis Furnum*, près d'Église-Neuve-des-Liards, Cart. 553, etc.] (*tsò α*, *fur*).

4661. *tsȍfurnẹ̀i*, chaufournier (*tsȍfur*).

4662. *tsȍkə̀u*, [bois] vermoulu (*chau* < CAVU et *coit*. Cf. Mich. *tseucut*, [légumes] conservés l'hiver et devenus filandreux).

4663. *tsọ̀lyė*, chou (*chaul* + suff. *-i*; cf. *pẹjė*).

4664. *tsọ̀mâ*, friche (forme f. de *chalm* < CALME, cf. *tsò β*).

4665. *tsọ̀mė*, m., chaume (CALAMU).

4666. *tsọ̀sâ*, f., bas [de laine ou de coton]; partie inférieure et élargie de l'age [*tsâmŷịẓâ*] de l'araire, qui est perforée pour laisser passer l'*itẹvâ* (CALCEA).

4667. *tsọ̀ẓâ*, f., chose (*chausa*).

4668. *tsọ̀ẓė*, m., chose : *ė pẹtŷi tsọ̀ẓė*, une petite chose

(forme masculinisée du précédent).

4669. † *tsukà*, choquer, *gén*[t] *au sens fig.* : froisser, mécontenter; *emploi pronom.*

4670. *tsukåʒ̊ʰé, -ẹ́lå*, susceptible, qui se choque facilement (*tsukà*).

4671. *tsṳ̈brè*, contenir (*chaber*; inf. refait d'après le prétérit et le futur, cf. *sṳ̈brè*).

4672. *tsṳ̈ɛẹ̀då*, f., cirse, chardon aux ânes (*chaussida*).

4672 *bis*. *tsṳ̈ɛènẹ̀i*, chaufournier, fr. rég. « chaunier » (*chaucineir*).

4673. *tsṳ̈dè, -ẹtå*, un peu chaud, tiède (*chaudet*).

4674. *tsṳ̈drè*, falloir (*chaler*; inf. refait sur le fut.

4675. *tsṳ̈fà*, chauffer (*chaufar*).

4676. *tsṳ̈jè*, choisir (*chausir* < KAUSJAN, G.).

4677. *tsṳ̈prè*, m., sainfoin, fr. rég. « chapre »; = *bātàr*, aigremoine. (Les formes *tsèprè* [Martres-de-Veyre], *tsạ̀prè* [région de Clermont] semblent postuler un type **charpre*, devenu d'une part *tsàpre* ou *tsèprè* par amuïssement de *r*, de l'autre **chalpre* > **chaupre* par dissimilation en *l* du premier *r* : *tsṳ̈prè* représenterait **chaupret*. Cf. Rolland, *Flore populaire*, v° « sainfoin »).

4678. *tsṳ̈pŷi*, fouler aux pieds (**chaupir*, Ess. 148).

4679. † *tsṳ̈pŷịnå*, chopine [ancienne mesure valant 1/2 litre environ]; *spéc*[t] chopine de vin, boire une chopine.

4680. *tsṳ̈rà*, échauffer par la chaleur du corps [en serrant quelqu'un de près ou en se mettant à côté de lui]; s'emploie en parlant des animaux; mettre en chaleur. *Emploi pronom.* : s'échauffer; se mettre en chaleur; *passif*, être en chaleur (forme contractée de **chalorar*, d. *chalor*).

4681. *tsṳ̈sà*, chausser; *emploi pronom.* (*chaussar*).

4682. † *tsṳ̈sẹtå*, chaussette. Les hommes portaient des bas l'hiver, et marchaient nu-pieds [dans les sabots] l'été.

4683. † *tsŭsuẓ̆å*, chaussure.

4684. *tsẅịtå*, chouette ; *mẽtǽr kụmå nå tsẅịtå*, menteur comme une chouette (Semble ˜emprunté au fr. ; cf. *tsåvåṇyó*).

4685. *tu* et *tŭ*[*t*], f. *tụ̆tå*, tout. Cf. Morph. 89 et sqs. (*tót*).

4686. † *tudzur*. Cf. *tŭdzụ̆ẓ̆å*.

4687. † *tụfå*, touffe [de cheveux, de poils]. Cf. *dzà*.

4688. *tupŷi*, m., f., personne sourde (*topí*, pot).

4689. † *tupŷịyå*, toupie.

4690. α) *tur*, m., *rouet à filer ; ancien tour des hospices ; le tour d'un objet, d'un endroit ; faire le tour ; tour de clef, tour de roue ; † faire un tour, une promenade ; à son tour ; *fig.* † [jouer un] tour (*tórn*).

4691. β) *tur*, f., tour [de l'église, du château] (*tór*).

4692. *turɛè*, *-ẹdå*, tordu ; contrefait (p.p. *tọ́rsè*).

4693. *turḷyà*, pressurer, passer au pressoir (*trolhar*).

4694. *turḷyu*, torchon pour essuyer la marmite. Cf. *tọ́rtså*, *turtsu*, *twạ̀ḷyå*, *twåḷyu* (d. *trolhar*).

4695. *turḷyunà*, passer le torchon dans la marmite ; salir, gâcher (*turḷyu*).

4696. *turmẽ*, tourment (*torment*).

4697. *turmẽtà*, tourmenter (*tormentar*).

4698. *turmẽtu*, *-ụ̆zå*, [enfant] insupportable (*turmẽtà*).

4699. *turnà*, *v. n.*, retourner, revenir ; *act.* ramener, remettre, rendre. Devant un verbe, sert d'auxiliaire en jouant le rôle du préfixe « re- » : *turnà butà*, remettre ; *turnà tåpà*, rattraper, etc. (*tornar*).

4700. *turò*, m., tertre (**torral* et non *toral*).

4701. *turpé*, troupeau ; *fig.* : *ẽ turpé dè kó*, un grand nombre de fois (*tropèl*, d. THORP-G. ?).

4702. **tursà*, trousser (*trossar*).

4703. † *tursó*, trousseau [de mariée].

4704. *tụrtå*, tourte ; *spéc*ᵗ pain bis [qui est cuit en tourtes]. Cf. *mŷịtså* (*tórta*).

4705. *turtà* [*tró-*], trotter; bouillir (*trotar*).

4706. *turtèi*, trotteur; trottin (*turtà*).

4707. *turtsà*, torcher (*torchar*).

4708. *turtsu*, torchon ordinaire. Cf. *turlyu* (*torchó*).

4709. *turtŭlyà*, bouillir à gros bouillons (d. *turtà*).

4710. *turtŭẓ̣ḫélå*, tourterelle (d. *tortora*).

4711. *turṯŷiḷyå* [*blà dè* =], maïs, « blé de Turquie » (altération de *Torquia*, infl. *tortilhar* : cf. *Wörter und Sachen*, 1912, 136).

4712. *turṯŷiḷyà*, tortiller (*tortilhar*).

4713. *tŭɛè*, tousser (*tossir*).

4714. *tŭɛẹnå*, f., toux (**tossina*, d. *tossir*).

4715. *tŭɛènà*, toussoter, *parfois* tousser (**tossinar*, d. *tossir*).

4716. *tŭɛènạdå*, f., action de tousser ; quinte de toux (*tŭɛènà*).

4717. *tŭɛètœ̣u*, aussitôt (*tost si tost*).

4718. *tŭdzụẓ̣ḫå* et **tudzur*, toujours (*tot jorn*, avec finale féminine. Cf. Gill. 116).

4719. *tŭlà* [*sè* =], s'attabler (*ataular*).

4720. *tŭlạdå*, tablée [de gens] (*taulada*).

4721. *tŭlẹtå*, petite table (*tauleta*).

4722. † *tŭḷŷịpå*, f., tulipe.

4723. *tŭnà*, tonner (TONARE).

4724. *tụ̆nå*, tonnelle, *fr. rég.* « tonne » (*tóna* < *TŬNNA, C. ?).

4725. *tŭnạdå*, f., coup de tonnerre (*tŭnà*).

4726. † *tŭnàrè*, tonnerre.

4727. *tŭpìẓ̣ḫà*, m., taupinière (*talpa*, suff. *-eir-atz*).

4728. *tụ̆rkè*, m., petits échalas cassés (de *trucar*, M., ou de Turc ?).

4729. *tŭsẽ* [*lå* =], la Toussaint (*totz saintz*).

4730. † *tŭtåfé* et *tåfé*, tout à fait.

4731. † *tutœ́r*, tuteur; support pour les plantes.

4732. *tŭtsà*, toucher (*tóchar* < *TŬKK-ARE, G. ?).

4733. *tŭtŭnà*, lambiner (cf. Trés. *toustouna*).

4734. *tùtụ̈nå*, m., f., lambin (*tùtünà*).

4735. *tünvélå*, lisière d'un champ. (Cf. *tavèla* et Trés. *tauvero*).

4736. † *tuyó*, tuyau.

4737. *tüẓu*, imbécile, lourdaud (**tauró*, d. *taur*).

4738. † *twâlẹ̈tå*, [faire sa] toilette; [une belle] toilette.

4739. *twạlyå*, f., grand linge, *mot rare* (*toalha* < THWAHLIA, G.).

4740. *twålyu*, linge [généralement pour couvrir un panier] (*toalhó*).

4741. † *twẹ̈zå*, f., *toise [ancienne mesure de longueur]; [passer sous la] toise, en parlant des conscrits.

4742. *twizọ̈*, *-ọ̈då*, sot, bête (type **tóiraut* — ?).

4743. *tyạ̀lå*, toile (TĒLA).

4744. *tyålà*, atteler (*atelar*, d. TĒLU, forme tonique, cf. 4312).

4745. *tyåtyà*, m., espèce de grive (on.).

4746. † *tyẽbårlà*, faire du tapage (trimbaler).

4747. *tyẽbårlạ̀dzè*, tapage; charivari qu'on fait à un veuf ou une veuve qui se remarie (*tyẽbårlà*).

4748. † *tyédè*, *-å*, tiède. Cf. *tsụ̈dè*.

4749. *tyẽdènà*, tinter (d. **tindar* < *TINNITARE).

4750. *tyẽjémå*, quinzième (d. *tyẽzè*, et suff. fr.).

4751. *tyẽkènå*, f. patte de poule [plante] (semble un sens métaphorique de **quintaina*, avec métathèse de *k-t* ; cf. Trés. *quintaino*).

4752. *tyẽkuné* et *trẽkuné*, m., personne toute petite.

4753. † *tyér*, [le] tiers.

4754. *α*) *tyẽtò*, quintal (*quintal*).

4755. *β*) *tyẽtò*, troglodyte [oiseau].

4756. *tyẽzè*, quinze (*quinze*).

4757. *tyẽzènå*, quinzaine (*quinzena*).

4758. *tyẽzènạ̀då*, période d'une quinzaine de jours (d. *tyẽzènå*).

4760. *α*) *tŷi*. Cf. *åtŷi*.

4761. *β*) *tŷi*, *dans* : *tŷi pucẽblè !* [es]t-il possible !

4762. *tŷidzå*, tige (*tija*).

4763. *tŷikā*, quelque chose (**quicom*, Morph. 92).

4764. † *tŷi̯lyå*, quille [à jouer]; *mādzåyå lè sà é lā tŷi̯lyā*, il mangerait le sac et les quilles [en parlant d'un prodigue].

4765. † *tŷilyçélè*, m., tilleul [arbre; tisane]. Cf. *tèlyò*.

4766. *tŷimu*, timon du char. Cf. *purdyò* (*timó*).

4767. *tŷitå*, *mot servant à appeler les poules* (apocope de *pètŷitå*).

4768. *tŷità*, quitter (*quitar*, ou repris au fr.).

4769. † *tŷitåsà*, quittance.

4770. *tŷitsu*, m., meule de foin (**cuchó*, M.-L. 2340).

4771. *tŷizu*, tison (TITIONE).

4772. *tŷizŭnà*, tisonner (*tŷizu*).

4773. *tŷizŭnèi*, tisonnier (*tŷizu*).

4774. *tŷiz̧à*, tirer (*tirar*).

4775. *tŷiz̧ā*, tirant [de soulier, de bas]; tirant d'eau (*tŷiz̧à*).

4776. *tŷiz̧åsà*, traîner avec effort (*tirassar*).

4777. *tŷiz̧åtèlè*, m., personne embarrassante (*tira te en lai*).

4778. *tŷiz̧ętå*, f., grand tiroir des anciennes tables, où on mettait le pain, le fromage, parfois la viande, — ou les objets de couture : fils, laines, étuis, bas en cours de tricotage, livres de messe, etc. (*tŷiz̧à*).

4779. *tŷiz̧ètu*, m., petit tiroir [réservé dans les vieilles tables aux cuillers, fourchettes et couteaux] (*tŷiz̧ętå*).

4780. α) *tyęu*, cul; partie postérieure d'un objet (*cul* > **kiu* > **kieu*).

4781. β) *tyęu*, le tien, *au neutre*. Morph. 75 (*tieu*).

4782. *tyu*, tu *et* toi, A.-M. 1912, 390-2 (*tu*).

4783. *tyŭ* [*kątrè*], trois ou [quatre] (crase de *trèi* + *u*).

4784. *tyubå*, cuve pour faire le vin (*cuba*).

4785. *tyubà*, cuver (d. *cuba*).

4786, *tyubądzè*, cuvage, endroit où sont les cuves (d. *cuba*).

4787. *tyubé*, m., tonneau. Cf. *pwēsu* (*cubel*, d. *cuba*).

4788. *ṯyudẓà*, tutoyer (*tuejar*).

4789. *ṯyujè*, *-ẹnå*, cousin, cousine (*cosí* > *cusí*).

4790. *ṯyujẹnå*, cuisine [préparation des mets]; pièce où on fait la cuisine [1] (*cuzina* < *COCINA).

4791. *ṯyujènà*, cuisiner (*ṯyujẹnå*).

4792. *ṯynjenỉ̀ẓ̣å*, cuisinière [domestique] ; † grand fourneau (*ṯyujènà*).

4793. *ṯyuḷyẹ̀i*, m., cuiller, *surtout* grande cuiller. *Tend à vieillir*. Cf. *ṯyuḷyỉ̀ẓ̣å* (*culheir*).

4794. *ṯyuḷŷi*, cueillir (*colhir* > *culhir*).

4795. *ṯyuḷŷịdå*, cueillette [des fruits, etc.], récolte (*culhida*).

4796. *ṯyuḷyỉ̀ẓ̣å*, f., cuiller. Cf. *ṯyuḷyẹ̀i* (*culheira*).

4797. *ṯyuḷyỉ̀ẓ̣ạdå*, cuillerée (*culheirada*).

4798. *ṯyuḷyỉ̀ẓ̣u*, m., petite cuiller (d. *culheira*, suf. *-ó*).

4799. *ṯyụ̈nè*, *-å*, [le] tien, m. et f. Cf. *ṯyœ̀u* β. et A.-M. 1912 (**teune* > **tieune*, fait sur **meune*, cf. *mụ̈nè*).

4800. *ṯyurkåẓ̣ò*, s. m., *terme d'injure* (Turc, et suff. *-ar-aut*).

4801. *ṯyurlà*, boire beaucoup (Cf. Mch. *chourla*, Trés. *chourla*).

4802. *ṯyurlœ́r*, *-œ́rẓå*, qui boit beaucoup (*ṯyurlà*).

4803. *ṯyụtè*, m., petit crapaud qui crie après les pluies d'été (On. ; cf. Mich. *cute*).

4084. α) *ṯyuẓ̣à*, s. m., curé; prêtre [Il n'y a pas de vicaires à Bansat et aux environs] (*curat*).

4805. β) *ṯyuẓ̣à*, v., curer, nettoyer ; *fig.* : *n é mā kó tu ṯyuẓ̣à*, « je n'ai que cela tout curé », c.-à-d. je n'ai pas autre chose (*curar*).

4806. **ṯyuẓ̣ạ̀kḷyè*, m., ergot de poule (**curascle*, de *curar*).

4807. *ṯyuẓ̣ẹ̀tå*, f., instrument pour nettoyer les sabots (*curar*).

4808. † *ṯyẅà*, tuer ; étein-

1. Il n'y en avait pas autrefois chez les paysans, cf. 2958, mais seulement dans les châteaux, les auberges et quelques maisons bourgeoises.

dre [la lampe, le feu] (*tuar*, du fr.).

4809. *ṭyẅẽ*, *ṭyun* devant voyelle, f. *ṭyụnå*, quel ? (**cun*[*h*], variante de *quinh*, Morph. 87).

4810. *ṭyẅẽ-ṭyẅẽ*, s. m., rouge-gorge (On.).

u

4811. *u*, ou, *conj*. Cf. Morph. 100, pour les crases (*o*).

4812. † *urãgutã*, orang-outang ; *terme d'injure*.

4813. *urdẹ̀nã*, f. pl., cérémonies religieuses de la vie ; *plus rarement* ordination (d. *ordenar* < ORDINARE, SS.).

4814. *urdènà*, ordonner un prêtre (*ordenar*).

4815. *urḏŷi*, ourdir le chanvre. *Mot vieilli* (*ordir*).

4816. † *urḏŷinạ̀ẓ̣ʰèi*, *-ạ̀ẓ̣ʰå*, ordinaire.

4817. † *urḏyụẓ̣ʰå*, ordure, *terme d'injure*.

4818. **urgẹ̀nå*, *seul*[l] dans : *tsàtà kụmå n* =, chanter comme un orgue. Cf. *ọ́rgẹ̀* (*orguena* < ORGANA, SS.).

4819. †† *urijinạ̀lẹ̀*, *-å*, original [pris en mauvaise part].

4820. α) *urlà*, ourler (*orlar*).

4821. β) † *urlà*, hurler. Cf. *idjṳ̀là*.

4822. *urlạ̀då*, f. hurlement.

4823. *urnà*, orner (*ornar*, ou du fr.).

4824. † *urnåmẽ*, ornement.

4825. *ụrså*, f., ours *et* ourse ; personne sauvage.

4826. **uryœ̀u*, forme archaïque d'*åryœ̀u*.

4827. † *uvriyé*, f. †† *-ẹ́ẓ̣ʰå*, ouvrier.

4828. α) *ụẓ̣ʰå*. Cf. *ụẓ̣ʰå*.

4829. β) *ụẓ̣ʰå*, variante de *åvụẓ̣ʰå*.

U

4830. *u*, interj., hue (On.).

4831. *ṳ̀*, au, crase de *a* + *le* (*al*).

4832. † *ṳ̀bạ̀då*, [donner l'] aubade.

4833. *ṳ̀bạ̀rdzå*, auberge (*alberga* < HARIBERGA, G.).

4834. *ṳ̀bårdzà*, héberger (*alberjar*).

4835. *ŭbårdzèi, -ỉ̀ʒʰå*, aubergiste (d. *alberja*).

4836. **ŭbẹ̀lå, seul[t] dans : mèʒʰàklyè d ŭbẹ̀lå!* miracle de —? [en parlant d'une chose surprenante].

4837. † *ŭbèyi*, obéir.

4838. † *ŭbèyisã, -ãtå* obéissant [gén[t] en parlant des enfants].

4839. *ŭblèdà*, oublier (*oblidar*).

4840. *ŭblèdzà*, obliger (*oblijar*, ou du fr.).

4841. *ŭbrạ̀dzè*, m., ouvrage, travail ; résultat ou produit du travail (*obratge*).

4842. *ŭɛè*, ici (*aissi*, confondre avec *al-si*, Morph. 207, 216).

4843. *ŭdur*, f., odeur (*odor*).

4844. **ŭdŭʒʰà*, avoir de l'odeur (*odorar*).

4845. *ŭdŭʒʰã, -ãtå*, odorant (*odorant*, ou du fr.).

4846. *ụfè, -å*, [gâteau] soufflé ; [temps] vaporeux (de *uflar*, variante de *enflar*, qui a perdu *l* comme *rufa* ; cf. *ịflè*).

4847 † *ŭfẽsà*, offenser.

4848. *ŭfrẹ̀i*, offrir (*ofrir*).

4849. † *ŭfŷiɛé*, officier [de l'armée].

4850. † *ŭfŷịsè*, m., office religieux.

4851. *ŭjè*, entendre (*auzir*).

4852. *ŭjẹ̀då*, f., tempe (d. *auzir*).

4853. *ŭjẹ̀lyå*, oseille (type **osilha*).

4854. *ukè*, hoquet (type **oquet*).

4855. *ŭlạ̀ŋyå*, noisette (*aulanha*).

4856. *ŭlåŋyỉ̀ʒʰå*, f., noisetier (*aulanheira*).

4857. *ŭlyà*, ouiller ; gonfler (*olhar*).

4858. †† *ŭlyạ̀då*, œillade).

4859. † *ŭlyé*, œillet.

4860. *ụlyè, -å*, gonflé (d. *ŭlyà*).

4861. *ŭlŷivà*, huiler (*oliar*; cf. *lia* > *lŷịvå*).

4862. † *ŭlŷịvå*, olive ; *gén[t]* [huile d'] olive.

4863. *ụ̈mè*, m., orme (*ólme*).

4864. *ŭmẽlå*, f., amande (altération de *amenla*).

4865. *ŭmẽlẹ̀i*, amandier

[rare dans la région] (*ũmẹ-lå*).

4866. † *ũmèlẹtå*, omelette.

4867. *ũmèḷyà*, humilier (*umeliar*, S.).

4868. *ũmèḷyåɛœ̣u*, humiliation (*ũmèḷyà*, et infl. fr.).

4869. *ũmẽtà*, augmenter [de poids ..]; *act.*, = les prix, des gages (*aumentar*).

4870. *ũmẽtåɛœ̣u*, f., augmentation (*ũmẽtà*).

4871. *ũnẹtå*, f., lange de toile, couche.

4872. † *ũnẹtè*, *-å*, honnête; *poli, bien élevé.

4873. *ũnur*, m., honneur [faire =, en l'=] (*onor*).

4874. *ũnüẑà*, honorer (*onorar*).

4875. † *uṉỹi*, unir, *surtout au p. p. pl.* : unis, qui vivent d'accord.

4876. †† *uṉỹịkè*, unique; extraordinaire.

4877. *ũpỹitò*, hôpital (*ospital* > *-au*, S.).

4878. *urbẹtå*, petite herbe (*œ̣rbå*).

4879. *urtà*, heurter (*urtar*).

4880. *ũsà*, hausser; *emploi pronom. et fig.* (*aussar*).

4881. *ũsé*, oiseau (*aucèl*).

4882. *ũsèlu*, petit oiseau (*aucelǫ́*).

4883. *usṯyå*, hostie (*ostịa*, S.).

4884. † *ũtã*, autant Cf. *tårtã*.

4885. *ũtàr*, autel (*altar*).

4886. *ũtsà* [*uts-*], retourner les crêpes ou les pommes de terre dans la poêle (d. HOC-, G., M. L. 4160; cf. *houchi*, N. du Puitspelu).

4887. *ũtsu*, m. petit de l'oie; jars (*ǫtså*).

4888. † *ũtur*, autour, *prép. et adv.*

4889. *ũtüẑità*, f., autorité; énergie (*autoritat*, S., et infl. fr.).

4890. † *ũtüẑiẑà*, autoriser.

4891. † *ũtüẑiẑåɛœ̣u*, autorisation.

4892. † *ũṯỹi*, m., outil.

4893. † *ũṯỹịlè*, *-å*, utile.

4894. † *ũtyupà*, occuper [qqn. à qc.]; *emploi pronom.*

4895. †† *ũṯyupåɛœ̣u*, occupation [travail].

4896. *ũṯyw̃ẽ* [*ũṯyun* devant voy.], f. *ũṯyụnå*, aucun, Morph. 93 (*alcun*).

4897. *ũẑà*, oser (*ausar*).

4898. *ụẓ̣ʰå* [et *ụ̈ẓ̣ʰå* dans *ḍŷimé* = demi-heure], heure (HORA).

4899. † *uzàdzè*, usage, [faire de l'=, etc.]. Cf. *vuzà*.

4900. † *uzuryé*, usurier.

4901. † *uzụẓ̣ʰå*, usure, détérioration ; usure, prêts usuraires.

4902. *ṳ̈ẓ̣ʰàdå*. f., moment, [bonne ou mauvaise] heure. *z ì nìɛè å lå mṳ̈vàz ṳ̈ẓ̣ʰàdå*, il est né à la mauvaise heure (**orada*, d. *óra* : p. ê. infl. de *orar* ?)

4903. *ṳ̈ẓ̣ʰàdzè*, orage (*auratge*, et infl. fr.).

4904. *ụẓ̣ʰè* et *lụ̈ẓ̣ʰè*, m., rebord d'un pâté, d'une tarte, etc. (**oret*, d. *or*, bord).

4905. *ṳ̈ẓ̣ʰẹ̀l̥yå*, f. oreille ; *fig.* oreille d'une écuelle (*aurelha*).

4906. *ṳ̈ẓ̣ʰẹ̀l̥yò*, *-ọ̀då*, qui a de grandes oreilles ; *fig.* sot (*ṳ̈ẓ̣ʰẹ̀l̥yå*).

V

4907. *våɛẹ̀vå*, f., vache stérile (*VACCĪVA, appuyé par *vaciu*, antenois, et prov. mod. *vaciéu*, troupeau de vaches).

4908. † *våkạ̃sā*, vacances [d'écoliers, d'employés].

4909. *vạ̀lè*, m., domestique de ferme (*vaslet*, d. VASSU, C.).

4910 *vålur*, valeur [d'une marchandise] (*valor*).

4911. *vạ̃l̥yè*, efflanqué ; qui n'a pas de ventre (même rac. que *ivãl̥yà*, forme contractée d'un type **esventrelhat*, ou apparenté à *vancle* [Mél. 161-2] ?).

4912. *vål̥yẽ*, *-ẹ̃tå*, vaillant ; *plus souvent* vigoureux (*valent*, et infl. de « vaillant »).

4913. *våmà*, *-ạ̀då*, [fruit] avorté (rac. du suivant : doit remonter à **ivåmà*).

4914. *våmu*, m. goître (rac. germ. WAMM- [all. *Wamme*, fanon du bœuf], où le *w* a été assimilé au *v* ; Ess. 320). Cf. ci-dessus 171, 4913, et *At. ling.* 545 (n° 815) et 653.

4915. *vånèdzà* [estomac] délabré, sans forces (*vanejar* d. VANU).

4916. α) *vàr*, m., ver de terre ; *vår dè fyó* [plus rar^t = *å fyó*], ver luisant (VERME > *verm*).

4917. β) *vàr*, f. *vạ̀rdå*, vert (VIRIDE > *vert*).

4917 *bis*. † *vårà*, m., verrat, porc mâle reproducteur. Cf. *kutsu*.

4918. *vårdèdzà*, verdoyer ; devenir vert (*verdejar*, forme tonique ; cf. *dìvårḍyà* et *vårḍyẹ̀i*).

4919. † *vạ̀r-dè-grẹ̀i*, vert-de-gris.

4920. *vårdẹ̀lè*, m., vairon [poisson], fr. rég. « verdelet » (**verdelet*, d. VIRIDE).

4921. *vårdèlẹtå*, f., verdier [oiseau] (**verdeleta*).

4922. **vạ̈rḍjè*, f. verrue (*verruja* [cf. *correja* > *kụrdzå*] avec changement de finale, *i* pour *a*).

4923. *vårḍyẹ̀i*, verger (*verdèir*, influencé par *verdeiar* ; cf. *dìvårḍyà*).

4924. *vạ̀rdzå*, verge ; osier ; *lā trì vạ̈rdzà*, le baudrier d'Orion [étoiles] (*verja* < VIRGA).

4925. *vårmènò*, *-ọ̀då*, véreux (*vermenos*, d. *verme* < VERMINE [cf. *vàr* α], avec changement de suff.).

4926. † *vårmyisẹ̀lè*, m., vermicelle.

4927. *vạ̀rṇyè*, vergne, aune (*VERNIU, C.).

4928. α) *vạ̀rså*, f., vanne ; loc. *tôbå å vạ̀rså*, tomber [pleuvoir] à verse (*versa*, d. *versar*).

4929. β) *vạ̀rså*, f., valse.

4930. *vårsà*, verser (en parlant du blé ; d'une voiture, etc.) (*versar*).

4931. *vårsạ̀ḷyå*, *seul*[l] *dans* : *nà å lå* ou *nà å* =, s'endormir, *proprement* : aller à la renverse (*versa*, et jeu de mots avec « Versailles »).

4932. *vạ̈rtè*, m., anneau en pierre où on passait le fuseau (*vertelh*, de *vertir*).

4933. *vårvwẹ̀i*, s. m., personne remuante (*verm voit* [de *voidar*] ?).

4934. † *vãtà* [*sè* =], se vanter.

4935. † *vãtàr*, vantard.

4936. *vạ̀tså*, vache (VACCA > *vacha*).

4937. *våtsẹ̀i*, *-ị̀ʰʒå*, vacher (*vacheir*).

4938. *våtsìʰʒu*, m., bergeronnette. Cf. *bårdzìʰʒụ̈nå* (d. *vacheir*, suff. *-ó*).

4939. † *vãtụ̈zå*, ventouse.

4940. † *vạ̀zå*, f., résidu

vaseux de charbon, qui brûle très lentement (vase).

4941. †† *vạ̀zė*, m., vase.

4942. *vå̀zẹ̄nå*, f., avant clou.

4943. *vå̀ʒʰu*, m., courtilière (*varó*, pustule ? Cf. Trés. *varoun*, « ver » et « pustule », *varaia*, etc. ; Savoie[1] *vàrä*, « ver blanc » et « œstre », *varan*, œstre, *vará*, excréments des vers. Il semble y avoir un croisement entre *ver*[*m*] et l'ancien *varó*).

4944. *vé*, *prép.*, vers ; à, *sens locatif* [cf. Morph. 221, 228 ; A.-M. 1912, 556-7] : *nà vé lǜ tsã*, aller aux champs ; *nà* [ou *l ẹ́sė*] *vé vyẽzẹ́lå*, aller [*ou* être] à Vinzelles. Accompagne toujours les noms de lieux de la région : *kò z ì kė vyålạ̀dzė ? vé vyẽzẹ́lå*, quel est ce village ? Vinzelles ; — *dė vé sẹ̄ʒʰå*, ce soir [de *vey seir*, Statuts, 154] (VERSU).

4945. *vẽ*, m., et **ọ̀ʒʰå dė vẽ*, f., vent du sud. Cf. *bŷịzå ọ̀ʒʰå*, *sǜlėdrà*, *trå̀vạ̀rså* (VENTU).

4946. *vėdé*, *-ẹ́lå*, veau, génisse (*vedel*).

4947. *vėdėlà*, vêler (*vedelar*).

4948. *vẽdẹ̄ŋyå*, vendange (*vendemia* > *vendenha*, changement analogique).

4949. *vẽdẹ̄ŋyà*, vendanger (*vendenhar*).

4950. *vẽdẹ̄ŋyẹ̄ʒʰė*, *-ị̀ʒʰå*, vendangeur (d. *vendenhar*).

4951. *vėḏjẹ̄lā*, f. pl. vigile (*vegilia*, S. > **vegila*, infl. fr.).

4952. α) *vẹ̄drė*, vendre (VENDERE).

4953. β) *vẹ̄drė*. Cf. *ḏŷivẹ̄drė*.

4954. *vėḏŷinẹ̀i*, osier ; fig. *tẹ́tå dė v.*, proprement « tête d'osier », terme d'injure (**vedineir*, d. *VITINU).

4955. *vẽḏyụdå*, f., arrivée : *på så vẽḏyụdå, z åvẽ ṭyẅà ẽ dzė*, pour son arrivée, nous avons tué un coq (p. p. *vėŋŷi*).

4956. *vẽdzà*, venger (*venjar*).

4957. *vẽdzẹ̄så*, vengeance (*vẽdzà*, et infl. fr.).

1. Constantin et Désormaux, *Dictionnaire savoyard*, Paris 1902.

4958. *vèjè, -ẹnå*, voisin (*vezi* < VICINU).

4959. *vèjẹblè, -å*, visible (*vezible*).

4960. *vèjènà*, voisiner (d. VICINU).

4961. *vèjètà*, visiter, aller voir (*vesitar*, S.).

4962. *vèjẹtå*, f., visite (d. *vesitar*, et infl. fr.).

4963. †† *véló*, m., vélocipède, bicyclette.

4964. *vé mạ̊ryā*, m. pl., grains de chapelet (AVE MARIA, S.).

4965. *vẹnå*, f., veine [du corps] Cf. 4967 (*vena*).

4966. *vènà, -ạdå*, veiné (*venat*).

4967. *vènạdå*, veine d'un objet (du précédent).

4968. *vẹ́prå*, f., veille de fête ; *espace de temps (*vespra*). Cf. 4988.

4969. *vér*, avoir (*aver*; l'*r* a été restauré).

4970. ***vẹ́rbå*, *seul*t *dans* : *lå vẹ́rbå ḍyœ̨u*, la parole de Dieu [dans une ancienne prière] (*verba*).

4971. † *vẹ́stå*, f., *veste d'homme ; manteau de femme ; pardessus d'homme ; *fig. vŷiẓ̊à så vẹ̀stå*, « tourner sa veste », changer d'opinion politique ; *pạ̊rŋŷè nå* =, « prendre une veste », échouer [en parlant d'un candidat].

4972. *vètà*, vanner le blé (*ventar*).

4973. α) *vẹ̄tå*, f., vente (VENDITA).

4974. β) *vẹ̄tå*, f., toile à vanner (d. *vẽtà*).

4975. *vètådu*, van (*ventador*).

4976. *vẹ̄trè*, m., ventre ; estomac (*ventre*).

4977. *vètruḷyạdå*, f., colique (d. *vẹ̄trè*).

4978. *vèvạdzè*, veuvage (d. *vẹ́vè*).

4979. *vẹ́vè, -å*, veuf (*veva* < VIDUA ; m. refait sur le f.).

4980. *vèzà*, haleter (forme indigène de VISIRE > -ARE, qui aurait gardé l'*s* simple du latin classique : *bèɛènà*, vesser, vient du S. O. Cf. Trés. *vesa*, souffler [Forez]).

4981. *vẹ̄ẓ̊è*, m., venin ; poison (*veré* < VENENU).

4982. *vèẓ̊ènạdå*, f., érup-

tion de boutons qu'on suppose causée par un venin (d. *verenar*).

4983. *vèʒ̣ʰènu, -ụ̈zå*, [animal] venimeux, [végétal] vénéneux (*verenos*).

4984. *vèʒ̣ʰità*, vérité (*veritat*, S.).

4985. † *vèʒ̣ʰitàblè, -å*, véritable.

4986. *vìpå*, f., guêpe ; frelon (*vespa*).

4987. *vìpèi*, m., guêpier (d. *vespa*).

4988. *vìprà*, f. pl., vêpres. Cf. *vẹ́prå* (*vespras*).

4989. *vìryò*, m., soupirail (*veirial*).

4990. α) *vìʒ̣ʰè*, m., verre [de vitre, de bouteille, etc.] ; verre à boire ; [prendre un] verre (*veire* < VITRU).

4991. β) *vìʒ̣ʰè*, v., voir (*veire*, substitué à *vezer* d'après le futur).

4991 *bis*. *vò, cri pour faire avancer les vaches* (ancien impératif de « aller »).

4992. *vọ́rzè*, f., espèce de saule très rare [terme très rare lui-même, et qui paraît venir de la région montagneuse de l'est] (Cf. R. XXXIII, 229, et XXXVII, 138).

4993. *võzè*, onze (UNDECI).

4994. *võzyẹ́må*, onzième (*võzè*, et suff. fr.).

4995. α) † *vœ́*, vœu.

4996. β) *vœ́*, f., *vœ́ḷyå*, vieux, *adj. et subst.* ; âgé : *kèl èfã ì pu vœ́ kè l ọ̀trè*, cet enfant est plus âgé que l'autre (*vèlh* < VETULU).

4997. α) *vœ́ḷyå*, veille (*vélha*, d. *velhar*).

4998. β) † *vœ́ḷyå*, vielle (infl. de *vœ́ḷyå* = vieille).

4999. *vœ̀u*, huit (*oit*).

5000. *vrè*, m. f., vrai. Cf. *pãrè* (*verai*).

5001. α) *vu*, [*vw* devant voyelle], le [neutre] : *kw ì vrè ? vu krẹ́zè*, c'est vrai ? je le crois (*ó*, forme atone de HOC).

5002. β) *vu*, vous [complément et atone] : *vu pàrlè*, je vous parle ; *vu lẹ̀så*, il vous laisse. Comme pronom de politesse, il joue en outre le rôle syntaxique de *vuzọ̀trèi* (*vos*).

5003. *vụdrè*, vouloir (*voler*, refait sur le futur).

5004. *vụ̀drė* [refait sur le futur] et *vạ̊lė*, valoir; *kėl ėfã vò pò*, m. à m. « cet enfant vaut peu », c.-à-d. il est désagréable ou tapageur (*valer*).

5005. † *vũkåɛœ̀u*, vocation.

5006. *vulà*, voler [avec les ailes] (*volar*).

5007. *vulã*, m., faucille [non dentelée]. Il y a une petite faucille pour couper la luzerne, l'herbe pour les bêtes, etc.; une grande pour moissonner [sauf l'avoine qui est généralement fauchée] (*volam*).

5008. *vulạ̀då*, volée [d'oiseau]; [couper de l'herbe à la] volée (*volata*).

5009. *vụlė*, m., volet, persienne (d. *volar*, et infl. fr.).

5010. † *vulõtà*, volonté.

5011. † *vulœ́r*, *-œ́rzå*, s. et adj., voleur.

5012. *vunà*, *v. act.*, dire « vous » [à qqn.]. Cf. *ṭyudzà* (d. *vu* β).

5013. *vurmẹ̀i*, m., morve des chevaux; morve [humeur] (**vormeir*, variante de *vormatz*).

5014. *vurmu*, *-ụzå*, morveux (d. *vorma*).

5016. *vụ̀tå*, voûte [d'une cave, etc.] (*vòlta*).

5017. α) *vũtà*, voûter (*voltar*).

5018. β) † *vũtà*, voter.

5019. *vụtė*, *-å*, votre (*vostre*, forme atone).

5020. *vụtrė* [*lė*], *-å*, le vôtre (*vostre*, forme tonique).

5021. † *vuyådzà*, voyager.

5022. † *vuyạ̀dzė*, voyage.

5023. †† *vuyådzœ́r*, *-œ́rzå*, voyageur, qui voyage beaucoup.

5024. *vuzọ̀trėi*, vous, *en parlant à plusieurs personnes* [forme forte, cf. *vu* β]: *kw ì på vuzọ̀trėi*, c'est pour vous; *dåkė ḍŷịzé*, *vuzọ̀trėi*? que dites-vous, vous? (*vos-altres*).

5025. *vuzœ̀u* [*-ũ*], crase de « vous » + « le » [neutre]: *vuzũ ḍŷịzė*, je vous le dis (**vosel*, d'après *mel*, *tel*).

5026. *vuḷyà*, veiller (*velhar* < VIGILARE).

5027. *vuḷyàdå*, veillée. Les veillées avaient surtout lieu, autrefois, dans les étables, Phon. 119 (*velhada*).

5028. *vuḷyåtsu*, *-ṷ̈nå*, un peu âgé (d. *velh*).

5029. † *vuḷyẹ́så*, vieillesse (refait d'après le fr.).

5030. *vuḷŷi*, vieillir (d. *velh*).

5031. *vṷ̈tẹ̀nå*, huitaine ; huitaine de jours (*oitena*).

5032. *vṷ̈ṯyẹ́må*, huitième (d. *oit*, et suff. fr.).

5033. *vuzà*, user [d'usure]; détériorer; p. p., être usé de vieillesse (*usar*).

5034. † *vwè*, f., voix.

5035. *vẅẽ*, f. *vụnå* [forme tonique], — *ẽ*, *n* devant voyelle, f. *n*[*å*] [forme atone], un : *nẽ vọ́lè vẅẽ*, j'en veux un ; *ẽ bõ drọ́lè*, un bon garçon (*un*).

5036. † *vwẹ̀i*, oui. Cf. *ó*.

5037. *vwẹ̀så*, f., coudrier (*vaissa*, cf. N. Ess. 232 ; *wè* pour *ai* n'est pas phonétique, à moins que le mot ne fût trisyllabe à l'origine — *vaïssa* — ce qui semble peu probable).

5038. † *vwétụẓ̊å*, voiture.

5039. *vwidà*, vider (*voidar*).

5040. *vwịdè*, *-å*, vide (d. *vwidà*).

5041. *vwịḷyå*, f., brebis (OVICULA).

5042. *vwisẹ́lå*, f., vaisselle [ranger la =, faire la =, etc.] (*vaissèla*).

5043. *vwisèlà*, faire la vaisselle (*vwisẹ́lå*).

5044. *vwisèlị̀ẓ̊å*, f., meuble où on range la vaisselle, fr. rég. « vaisselière » (*vwisẹ́lå*).

5045. † *vyạ̃då*, viande.

5046. *vyạ̀dzè*, m., fois [moins employé que *kó*] : *kị̀tè vyạ̀dzè*, cette fois-ci (*viatge*).

5047. *vyạ̀lå*, ville (*vila*).

5048. *vyålạ̀dzè*, village (*vilatge*).

5049. † *vyạ̀rdzå* [*lå sẹ̃tå* =, plus souvent *lå bụnå* =], la sainte Vierge.

5050. *vyẽ*, vingt (*vint*).

5051. *vyẽtẹ̀nå*, vingtaine (*vintena*).

5052. *vyẽṯyẹ́må*, vingtième (d. *vint*, suff. fr.).

5053. *vŷi*, vin (*vi* < VINU).

5054. *vŷịdå*, vie (*vida*).

5055. † *vŷiçǫ́r*, vigueur.

5056. *vŷiçuẓ̣ʰu*, *-ụ̈zå*, vigoureux [en parlant d'un animal, d'une personne] (*vigoros*).

5057. † *vŷilẽ*, *-ẹ́nå*, vilain, désagréable [surtout en s'adressant aux enfants].

5058. *vŷịnạ̀så*, f., gros vin désagréable (*vinassa*).

5059. *vŷinẹ̀grẹ*, vinaigre (*vinaigre*).

5060. †† *vŷinẹ́grẹ̀tẹ*, f., vinaigrette [sauce].

5061. *vŷinìgrẹ̀i*, m., épine-vinette, fr. rég. « vinaigrier » (d. *vinaigre*).

5062. *vŷịŋyå*, vigne (*vinha*).

5063. *vŷiŋyṓlà*, m., vigneron (d. *vinholar*).

5064. *vŷiŋyìẓ̣ʰu*, m., oiseau qui chante au moment de la vendange (**vinheiró*).

5065. † *vŷipẹ́ẓ̣ʰå*, m., vipère. [Le genre est dû à l'infl. de « père »].

5066. † *vŷisà*, visser.

5067. † *vŷịså*, f. vis [instrument].

5068. † *vŷịsẹ*, vice, *surtout* malice.

5069. *vŷitåmẽ*, vite. [Tend à devenir archaïque] (*vistament*).

5070. † *vŷịtẹ*, vite.

5071. † *vŷitriyé*, vitrier.

5072. *vyivà*, équarrir [un tronc] (*avivar*).

5073. *vŷịvåmẽ*, vivement (d. *vyǫ̀u*).

5074. † *vyivạ̀sẹ*, *-å*, vivace, vigoureux [en parlant de telle ou telle espèce de plante].

5075. *vŷivåẓ̣ʰé*, m., tronc équarri (*vŷivà*).

5076. † *vŷizà*, viser.

5077. *vŷiẓ̣ʰà*, tourner, *n. et act.*; retourner [qc.]; *emploi pronom.* (*virar*).

5078. *vŷiẓ̣ʰã*, m., tournant d'un chemin.

5079. † *vŷịẓ̣ʰåburṭyẽ*, vilebrequin (du fr., prononcé *-ĩ*, et infl. *virar*).

5080. *vŷiẓ̣ʰọ́lå*, virole (*virola*).

5081. *vŷiẓ̣ʰụ̈là*, remuer qc. en le tournant [p. ex. des confitures dans une casserole] (*virolar*).

5082. *vŷiẓ̣ʰụ̈lẹ*, sorte de tourniquet [jeu d'enfant] (*virolet*).

5083. *vŷiǯůlåmẽ*, s. m., action de *vŷiǯůlà*.

5084. *vyó*, et **vyó dè pé*, m., sentier (*viol*, d. *via*).

5085. † *vyólõ*, violon.

5086. **vyórlå*, viole [ancien instrument de musique]. Cf. *vẹ̀lyå* ? (altération de *viola*).

5087. *vyẹ̀u*, f. *vŷịvå*, vif, actif ; [mettre qc.] à vif ; loc. : *vyů kụmå lå dzålậdå*, vif comme la gelée (*viu* < VĪVU).

5088. † *vyůlā*, *-ātå*, violent, emporté.

5089. † *vyůlåmẽ*, violemment.

5090. † *vyůlāså*, violence, emportement.

5091. *vyůlé*, m., renoncule ; giroflée (d. *viola* ; suff. *-el* ?).

5092. *vyůlẹ̀*, *-ẹ̀tå*, violet (*violet*).

5093. *vyůlèdzà*, v., devenir violet (**violejar*, d. *viola*).

5094. *vyůlẹ̀tå*, violette [fleur] (*violeta*).

5095. *vyů̀ǯè*, v., vivre ; s. m., [avoir le] vivre (*viure* < VIVERE).

Y

5096. **ŷi*, eux (*ilh*).

5097. *ŷịsèi*, eux (*aicestz*, et infl. *ilh*).

5098. *yẹ̀u*, moi : *vẹ̀uyè*, *yẹ̀u*, je viens, moi ; *kw ì pår yẹ̀u*, c'est pour moi (*ieu* < EGO).

Z

5099. *zè*, lui [Même emploi syntaxique que *yẹ̀u*] (*aizél*).

5100. *zègà* et *jègà*, arranger, préparer (*azegar* < ADÆQUARE ; la forme *jègà* se rattache à une variante *azigar*).

A. DAUZAT.

(*A suivre.*)

BIBLIOGRAPHIE

COMPTES RENDUS

Général Plazanet. — Essai d'une Carte des Patois du Midi. Chapitre premier. Langue d'Oc et Langue d'Oïl. Extrait de la *Revue de Géographie commerciale de Bordeaux* des mois de mai et juin 1913. *Bordeaux, Imprimerie Bière,* 1913 [in-8° de 40 p., avec une carte en couleurs].

Le général Plazanet déclare qu'il n'est pas linguiste. Il a voulu seulement faire œuvre de géographe. Mais est-il possible à un géographe qui n'est pas linguiste de tracer une « carte de patois » quelconques ? — Oui, à la rigueur, s'il se borne à exposer les résultats auxquels ont abouti les linguistes. C'est ce que fait le général Plazanet. Il présente, dans un carton d'ensemble, les différentes limites qui ont été proposées jusqu'ici, entre la « langue d'Oc » et la « langue d'Oïl ». Il essaie de raccorder entre eux les différents tracés de Tourtoulon, Reclus, Gröber, en les précisant grâce à certaines données fournies par M. Ronjat et à une indication, une seule (l'emploi du pronom personnel), puisée dans l'*Atlas linguistique* de MM. Gilliéron et Edmont. Par là son travail rendra quelques services. Mais on y chercherait vainement quelque fait nouveau de géographie dialectale. On y trouvera, par contre, à côté d'idées assez justes et qui ont cours depuis longtemps, un certain nombre de propositions générales qui demanderaient des rectifications ou des éclaircissements. D'après le général Plazanet, il y a au nord une zone de « français pur », ou d'une langue qu'on peut « considérer... comme du français pur », et au sud une zone de « langue d'oc pure », ou « considérée comme pure » ; entre les deux s'étend une région « mixte », où, suivant les lieux, prédomine la « langue d'oc » ou le français. — Il faudrait s'entendre sur ces expressions que le général Plazanet a le tort de ne pas expliquer suffisamment. Pense-t-il que chacune de ces zones de langage « pur » est un tout indivisible qui n'offre aucune différence locale ? Pense-t-il que la région intermédiaire qu'il appelle « mixte » est la seule véritablement « mixte » ? Il semble bien que le général Plazanet n'a pas une opinion aussi absolue, puisqu'il parle dans sa brochure de dialectes et de « sous-dialectes »

(cf. aussi p. 26). Mais il aurait dû préciser davantage ses expressions et sa pensée. Il aurait dû dire, par exemple, que la zone du « français pur » est la zone où se retrouvent régulièrement un nombre déterminé de traits linguistiques (phonétiques, morphologiques, syntaxiques, lexicologiques). Il aurait dû dire la même chose pour la zone de la « langue d'oc pure ». Il aurait dû ajouter enfin que la zone « mixte » est celle où se rencontrent un certain nombre seulement de ces traits linguistiques, et où il y a mélange des traits du Nord avec ceux du Midi. Il aurait dû surtout préciser un peu la nature de ces traits. Si le général Plazanet avait parlé ainsi, s'il avait fourni ces précisions, il aurait moins risqué d'égarer le lecteur peu averti; il aurait donné surtout plus de poids à la critique qu'il présente, — d'une manière vraiment bien sévère, parfois même injuste (p. 22-24), — de la théorie de Gaston Paris sur la pénétration mutuelle des traits linguistiques et sur l'indivisibilité des idiomes gallo-romans en dialectes et sous-dialectes. Mais il est à supposer que le général Plazanet n'a pas de ces questions une notion suffisamment approfondie. Il ne voit pas assez clairement que, dans les études de géographie linguistique, la bonne méthode consiste à suivre sur le terrain chaque phénomène et à tracer les aires phonétiques, morphologiques, etc. C'est en comparant ces aires, le plus souvent confuses et enchevêtrées, parfois nettes et concordantes, qu'on peut établir d'une manière sérieuse une limite entre les dialectes méridionaux et septentrionaux. L'auteur n'a pas compris tout le parti qu'on peut tirer d'une étude attentive de l'*Atlas linguistique de la France* (v. p. 33), même si l'on ne complète pas par de nouvelles recherches les données que fournit l'*Atlas*. L'enquête de Tourtoulon et Bringuier, si respectable soit-elle par le labeur et le désintéressement qu'elle suppose, nous apprend, sur la question qui occupe le général Plazanet, beaucoup moins que quelques cartes judicieusement choisies dans l'*Atlas* de M. Gilliéron et Edmont. Non ! le général Plazanet n'est pas linguiste, et sa brochure tend à prouver que, pour aborder les questions de géographie linguistique, il faut être géographe et linguiste, mais infiniment plus linguiste que géographe.

Georges MILLARDET.

H Suchier und A. Birch-Hirschfeld. — Geschichte der französischen Literatur von den ältesten Zeiten bis zur Gegenwart. Zweite, neubearbeitete und vermehrte Auflage. Erster Band. Mit 79 Abbildungen im Text, 17 Tafeln in Farbendruck und Holzschnitt und 5 Fak-simile-Beilagen. *Leipzig und Wien, Bibliographisches Institut*, 1913; gd in-8° de XII-333 pages.

La première édition de l'histoire de la littérature française de MM. Suchier et Birch-Hirschfeld est de 1900. Elle formait un seul volume de 710 pages. La partie consacrée à notre littérature du moyen âge, et rédigée par M. H. Suchier, comptait exactement 308 pages de texte. L'ouvrage paraît aujourd'hui en deux volumes, dont le premier, — qui nous occupera seul, — offre à peu près les mêmes proportions que l'étude du Moyen-Age dans la première éditon : si l'on défalque les treize pages d'index qui le terminent, il n'a guère qu'une douzaine de pages de plus.

L'auteur n'a pas apporté de modifications radicales à son ouvrage. Les théories d'ensemble, le plan général restent les mêmes. Il s'est attaché à donner de la littérature française, depuis les origines jusqu'au XVIe siècle, un exposé où l'histoire politique et sociale éclairent l'histoire littéraire.

De là vient la division du livre. Dans un premier chapitre (p. 1-14), l'auteur étudie la formation de la nation française et les commencements de la poésie populaire, car c'est dans le peuple que notre poésie lyrique a eu ses premières racines, comme l'a montré jadis Gaston Paris, à propos du livre de M. Jeanroy (voir *Mélanges de Littérature Française du Moyen Age*, publiés par M. Roques. p. 539 suiv.). Vient ensuite un chapitre (p. 14-57) sur la poésie épique du nord de la France, contenant des notions sur l'origine de l'épopée, sur sa structure et sa forme, sur les jongleurs et leurs instruments. Les anciens poèmes épiques y sont passés en revue. Ils sont rangés en quatre catégories, et non en trois, comme dans la première édition : un paragraphe spécial traite préalablement des plus anciennes chansons de geste : *Isembart*, *Guillaume*, le *Voyage de Charlemagne* et la *Chanson de Roland*. Les trois autres paragraphes concernent respectivement la geste du Roi, la geste de Garin, la geste de Doon. Le chapitre suivant (p. 57-100) est consacré à la littérature des Provençaux, que les historiens de notre littérature laissent ordinairement de côté (voir cependant l'*Esquisse historique de la littérature française au Moyen-Age*, par Gaston Paris., Paris, Colin, 1907). Dans les autres chapitres sont étudiés tour à tour les plus anciens monuments littéraires (IXe-XI siècles, p. 100-108), l'époque du royaume anglo-normand (1066-1204 ; p. 108-173), l'époque qui s'étend entre la reprise de la Normandie par Philippe-Auguste jusqu'à l'avènement des Valois (1204-1328 ; p. 173-241), enfin celle qui va de l'avènement des Valois à l'avènement de François Ier (1328-1515 ; p. 241-282). Une esquisse sur le drame (p. 282-317) et un coup d'œil général sur la littérature du moyen âge (p. 317-20) terminent le volume.

Il est superflu de porter un jugement d'ensemble sur ce plan

et sur les théories générales de l'auteur Le compte rendu magistral qu'en a donné Gaston Paris en 1901, dans le *Journal des Savants* (octobre-décembre, p. 645-60, 699-717, 779-88; réimprimé dans les *Mélanges de Littérature Française du Moyen-Age*, p. 20-70) expose amplement les mérites et les imperfections de l'ouvrage. Il est inutile de revenir là-dessus. Ce qu'il importe de savoir, c'est dans quelle mesure M. Suchier a tenu compte des progrès qu'a faits l'histoire littéraire depuis quinze ans, et des données nouvelles de la critique.

Je ne puis songer à suivre l'auteur pas à pas et à reprendre ici son exposé par le menu. La place me ferait défaut, et plus encore la compétence. Je me bornerai à jeter un ou deux coups de sonde en différents endroits. Mais je puis dire tout de suite que les modifications de détail sont nombreuses, très nombreuses même, pas aussi nombreuses cependant qu'il serait à désirer sur quelques points.

Je laisse de côté les modifications suggérées par le compte rendu de Gaston Paris, dont M. Suchier a tenu le plus grand compte, ainsi qu'il nous l'apprend lui-même (p. VI). Je ne m'arrête pas non plus aux parties du développement qui ont été consacrées aux œuvres littéraires nouvellement découvertes: le poème de *Sancta Fides*, la *Chançun de Guillelme* sont naturellement étudiés et analysés comme il convient. La version gasconne de la *Disciplina Clericalis*, publiée en 1908 par J. Ducamin, n'est pas mentionnée. Mais l'on ne peut le reprocher bien vivement à M. Suchier, puisque le gascon est linguistiquement assez différent du provençal. Il est vrai qu'entre le français et le provençal les différences sont plus grandes encore, et que l'historien qui accorde une place importante à la littérature provençale dans une Littérature française, ne paraît pas très logique avec lui-même en éliminant ainsi des œuvres appartenant à un domaine étroitement voisin. Toutefois M. Suchier peut faire valoir à sa décharge des arguments d'ordre littéraire, par exemple l'influence considérable exercée sur les littératures du moyen âge par la poésie des Troubadours, et je n'insisterai pas davantage sur cette critique.

Mais pourquoi n'avoir pas davantage tenu compte des travaux récents, qui ont été consacrés, en France, aux chansons de geste ? Les changements que M. Suchier a apportés à ce chapitre sont notablement insuffisants. Je ne parle pas des paragraphes sur les Jongleurs (p. 17), sur la musique des chansons (p. 20), qui auraient pu être développés, grâce aux données fournies par les études de MM. Faral ou Beck. Mais je ne vois pas que les théories de M. Bédier sur la formation des épopées françaises aient laissé des

traces suffisantes dans le livre de M. Suchier. Sans doute l'auteur les trouve-t-il trop neuves. Peut-être a-t-il craint d'avoir à bouleverser tout son exposé en les adoptant Il ne faut pas être conservateur à l'excès. Personne ne peut nier aujourd'hui que le livre des *Légendes Epiques*, dont M. Suchier pouvait connaître au moins les premiers volumes, doit être à la base de tout exposé sur les chansons de geste.

Les recherches du même critique sur *Tristan* sont un peu plus anciennes et M. Suchier semble en avoir profité davantage. Il n'adopte pas toutes les idées de M. Bédier, et c'est son droit. J'avoue que je ne suis pas persuadé par les arguments de M. Suchier, lorsqu'il suppose (p. 116) que le poème primitif de Tristan finissait avec la rupture du charme magique, trois ou quatre ans après que les amants ont partagé le breuvage amoureux. Si les versions d'Eilhart et de Béroul coïncident entre elles et s'opposent à toutes les autres versions en limitant à trois ans, ou quatre ans, la durée du sortilège d'amour, c'est, dit M. Suchier, qu'au Tristan primitif on a ajouté deux continuations indépendantes l'une de l'autre. Mais certains traits des versions de Béroul et d'Eilhart deviennent alors inexplicables. Béroul annonce, au vers 2819, que Tristan se tiendra caché dans la hutte d'Orri, le forestier. A quoi bon, si le poème doit se terminer aussitôt? Iseut fait serment à son ami qu'elle ira le retrouver dès qu'elle recevra l'anneau qu'elle lui donne. Ce serment et ce don n'ont aucune raison d'être si le roman doit en rester là. L'hypothèse que ces détails ont été introduits après coup par le continuateur est bien invraisemblable. L'explication de M. Bédier semble infiniment plus probante: l'auteur de la version particulière, — mais postérieure, — où Béroul et Eilhart ont puisé leur sujet, a voulu limiter la puissance du philtre mystérieux pour peindre chez ses héros un amour moins fatal et plus humain. Béroul a tiré parti un peu gauchement de cette donnée, car il semble, dans la suite, poursuivre sa narration comme si le breuvage continuait d'agir. Mais n'oublions pas que nous n'avons que des fragments de son œuvre, et que le poète pouvait fort bien, en quelque endroit perdu, marquer la différence entre l'amour inéluctable et imposé du début et l'amour spontané et libre de la fin. Quoi qu'il en soit, M. Bédier a trop bien montré (*Le Roman de Tristan par Thomas*, II, p. 175-8) combien parfaite était la composition du poème primitif, pour qu'on puisse en diminuer la savante harmonie en supposant que les plus beaux éléments de la légende ont été ajoutés après coup par des « remanieurs » secondaires. (Voir toutefois, contre la théorie de M. Bédier sur les rapports du *Tristan* de Eilhart-Béroul, avec le

poème primitif, l'article de M. R. Zenker (*Zeitsch. f. rom. Phil.*, xxxv, 715).

Quant à l'influence qu'a exercée la mythologie antique sur la légende de Tristan, M. Suchier a eu raison de lui accorder une certaine importance. La ressemblance entre l'épisode du Morholt et le mythe de Thésée tuant le Minotaure est frappante, quoi qu'on en ait dit (*ib.* p. 133-8). Sans doute, le folk-lore nous parle de bien d'autres monstres réclamant des tributs de jeunes filles et de jeunes garçons. Mais rien ne prouve justement que ces différents contes soient sans rapports lointains avec la légende de Thésée. La continuité de la tradition orale chez les peuples indo-européens depuis l'époque de la séparation des langues et des dialectes, est suffisamment attestée par le maintien de la langue. Il ne paraîtra point absurde que l'on suppose une parenté primitive entre certaines légendes des différents peuples indo-européens, si l'on ne perd pas de vue la parenté primitive — indiscutable — qui unit ces peuples dans le domaine linguistique. Au point de vue de la psychologie collective il n'y a là rien d'étonnant : les générations qui se sont transmis fidèlement pendant plusieurs millénaires des groupes de syllabes tels que *pətēr*, * *mātēr*, * *ekuo-t-*, * *médhu* etc., en les altérant graduellement suivant des règles fixes, ont bien pu se transmettre, en la déformant plus ou moins, telle ou telle histoire fabuleuse qui frappait vivement les imaginations primitives. Sans doute, en ce qui concerne la légende de Tristan, des influences postérieures ont pu s'exercer et des emprunts savants ont pu être faits par la littérature celtique aux littératures de l'antiquité classique, sans doute l'histoire de la voile noire annoncée sur le bateau qui ramène Iseut la Blonde, est-elle vraisemblablement une adaptation de la mythologie grecque connue par l'intermédiaire de Servius, scoliaste de Virgile, mais je ne vois *a priori* aucune impossibilité à supposer que des éléments plus anciens du folk-lore aient survécu dans la légende de Tristan. Je ne veux pas pousser à l'excès cette théorie contre les exagérations de laquelle on a eu raison de réagir jadis. Mais peut-être les moines irlandais qui vécurent entre le VIIe et le Xe siècles, ne sont-ils pas les seuls responsables des nombreuses analogies signalées par M. Suchier entre les légendes des Celtes et des Hellènes.

Quoi qu'il en soit de ces points de détail et d'autres encore qui pourraient prêter à la discussion, l'ensemble de l'ouvrage n'en est pas moins de haute valeur. On peut regretter que ce tome soit absolument dépourvu de toute indication bibliographique, — ce qui est certainement très fâcheux, car le lecteur aimerait, sans recourir à un autre volume, avoir sous la main tous les éléments

de contrôle et de références. — Mais il donne une vue d'ensemble non seulement sur la littérature de l'ancien français, mais encore sur celle des XIVe et XVe siècles, qui sont moins bien connues Il est enrichi de fort belles illustrations. Et enfin, il a le mérite, bien appreciable pour nous, Français, d'être écrit dans une langue sobre et claire, aisément intelligible, même pour ceux qui ne sont pas des germanistes de profession.

Georges Millardet.

Charles Oulmont. — La poésie morale, politique et dramatique à la veille de la Renaissance. Pierre Gringore. *Paris, Champion*, 1911. in-8°, XXXII-383 p.

Charles Oulmont. — Etude sur la langue de Pierre Gringore. *Ib.*, 1911, in-8°, VIII-156 p.

Bien des légendes ont eu cours sur le poète Gringore. Les romantiques en ont fait un des leurs. Dans *Notre-Dame de Paris*, Pierre Gringoire est le type du poète vagabond, du meurt-de-faim génial, qui toute sa vie traîna ses semelles dans les rues de Paris, poursuivant son rêve « dans le sanctuaire de son for intérieur », vivant d'aumônes, ivre de gloire et de privations. Dans les carrefours populeux, il organise la représentation de beaux mystères, dont il est l'auteur, d'interminables mystères qui doivent émerveiller les foules durant cinq heures d'horloge. Ce grand jeune homme blond, maigre, blême, aux yeux brillants et à la bouche souriante, vêtu d'une souquenille râpée, est un doux philosophe qui redoute les tentatives de la chair; et, lorsque les jolies filles l'interpellent sur la place publique, lui demandant des détails sur le spectacle qui va commencer, il répond modestement, avec timidité presque, car il sait que les sirènes sont dangereuses. Sa vanité d'auteur seule peut le tirer de sa réserve. Le Gringoire de Banville est aussi famélique, aussi bohême. Il nous est présenté comme étant l'auteur de la célèbre *Ballade des Pendus*. Banville semble le confondre, plus ou moins volontairement, avec François Villon, le roi des poètes miséreux.

Le Gringore véritable a été bien différent. Nous nous en doutions déjà depuis certains travaux modernes, ceux de M. Emile Picot surtout. Mais le mérite de M. Oulmont a été de préciser beaucoup nos connaissances sur la vie, la famille et les antécédents de Gringore. La tâche était d'autant plus malaisée que Gringore n'a guère parlé de lui dans son œuvre et que les autres écrivains de son temps l'ont peu cité. Les recherches heureuses de M. Oul-

mont lui ont permis de résoudre de manière à peu près définitive le problème de la naissance de Gringore. Déjà, l'abbé de la Rue, s'appuyant sur des documents d'archives, avait prouvé l'existence d'une famille Gringore en Normandie au XVe siècle. Les extraits du Chartrier d'Harcourt (*Arch. dép. Calvados*, série E, 448, etc.), exhumés par M. Oulmont, ne laissent plus de doute : les Gringore de la paroisse de Thury, près Caen, attachés à titres divers à la maison des seigneurs de Ferrières, et dont il est question à plusieurs reprises dans le Chartrier, sont bien ces ancêtres de notre poète, « serviteurs de

...Sire Pierre de Ferrières,
Puissant baron de Thuri »,

dont il est question dans la satire des « Folles Entreprises », œuvre incontestable et incontestée de Gringore. Celui-ci n'était donc pas un lorrain, comme l'ont soutenu la plupart de ses biographes, mais bien un normand authentique. Il n'a jamais rien eu d'un vagabond. Ce fut un bourgeois, fils de bourgeois, propriétaires fonciers. Lui-même est le metteur en scène quasi-officiel des mystères qui se jouaient à Paris; il est le poète protégé du roi Louis XII; il est son porte-parole attitré. Lorsque, vers 1518, il quitte la capitale pour aller s'établir à Nancy, il devient le « héraut d'armes » du duc Antoine de Lorraine, c'est-à-dire un fonctionnaire régulier, émargeant périodiquement au budget ducal. Sur tous ces points, le livre de M. Oulmont apporte une contribution détaillée et précise.

Le chapitre relatif à la biographie de Gringore est la partie la plus neuve de l'ouvrage. Il est suivi d'un répertoire bibliographique qui semble complet et qui est commode à consulter. Les articles sont classés par ordre chronologique et chacun est accompagné d'une brève et substantielle analyse. Quant à l'esquisse qui vient ensuite sur le milieu où a vécu Gringore, sur son éducation, sur ses lectures, elle pourrait avoir plus d'ampleur et de précision. Nous aimerions connaître avec plus de détails l'influence qu'ont exercé sur Gringore les poètes de l'époque précédente, — les poètes dramatiques surtout, — ainsi que les grands rhétoriqueurs. Par contre, l'étude des sources directes de Gringore est assez fouillée et pleine de rapprochements significatifs. M. Oulmont expose ensuite avec clarté et méthode les idées générales de Gringore en matière de religion, de morale et de politique. Gringore, épris de raison et de mesure, préoccupé de morale, nous apparaît comme un précurseur de nos grands classiques. Voilà qui eût fort étonné l'auteur de *Notre-Dame-de-Paris* ! Il est vrai qu'en fait de morale,

l'exécution est restée fort au-dessous du dessein : ses poèmes moraux sont des sermons fades et languissants. Si Gringore a eu quelque valeur, ce fut bien plutôt comme satirique. Pour nous permettre d'apprécier la satire chez le poète, M. Oulmont a écrit un intéressant chapitre sur l'opinion publique en France et en Italie, de 1500 à 1515, d'après la littérature du temps, les pièces anonymes, les pamphlets et les chansons. Le livre de M. Imbart de la Tour sur les *Origines de la Réforme* a été heureusement mis à contribution .Entre les deux adversaires, Louis XII et le pape Jules II, Gringore, dans ses satires et ses soties, a pris nettement parti pour le roi de France. Il ne ménage pas les attaques les plus hardies contre le pape, qui veut accaparer le pouvoir temporel. C'est Louis XII que Gringore défend contre les Milanais, contre les Vénitiens, contre les Suisses et les Luthériens. Toutes les pièces de circonstance qu'il a composées à cette occasion ont beaucoup contribué à la vogue de Gringore auprès de ses contemporains. Mais cette vogue ne pouvait durer. Elle devait passer avec les événements même qui l'avaient fait naître. Au surplus, nourri de l'esprit du XVe siècle, auquel il se rattache par presque toutes ses tendances, Gringore devait être rapidement oublié à l'époque où les esprits se sont tournés vers les idées nouvelles de la Renaissance. Ainsi s'explique qu'il ait été si peu connu de nos classiques, et pourtant, comme le dit M. Oulmont, c'est un classique, mais un classique à qui l'art a manqué.

L'étude sur la langue de Gringore est, en réalité, un chapitre détaché de l'ouvrage précédent. L'ensemble a été présenté comme thèse principale pour le doctorat devant la Faculté des Lettres de Paris. Le point intéressant dans cette étude eût été de rechercher dans la langue de l'auteur les traits dialectaux pouvant attester une origine normande. M. Oulmont a bien essayé d'aborder cette question (p. 129-137), mais il ne l'a pas traitée avec l'ampleur désirable. Il aboutit à cette conclusion, un peu vague, qu'il n'y a pas antinomie entre la langue du poète et les documents historiques sur sa naissance. M. Oulmont serait certainement arrivé à des résultats plus précis, s'il s'était entouré d'une documentation plus riche. Pour connaître la phonétique et la morphologie normandes, il aurait dû consulter l'*Atlas linguistique de la France* et les travaux de M. Guerlin de Guer. Il semble les ignorer. L'unique source où il ait puisé ses renseignements sur le normand actuel est le *Dictionnaire du patois normand*, par M Henri Moisy (Caen, 1887). C'est véritablement insuffisant. Quant aux rimes lorraines citées p. 133-134, *o* : *oi*, si véritablement elles sont « néces-

sairement lorraines ». il faut remarquer que tous les exemples qu'en a réuni M. Oulmont sont tirés des *Menus propos*, des *Chants royaux*, des *Notables* ou des *Heures*, c'est-à-dire des pièces que Gringore a composées après son installation à Nancy. Un homme ne parle pas toujours toute sa vie la langue de son enfance. Un poète surtout, dont la langue est plus ou moins artificielle, peut très bien adopter des formes qui ne lui appartiennent pas en propre et qui sont répandues dans le milieu pour lequel il écrit. Je ferai la même observation à propos de la rime *femme : homme*, tirée aussi des *Menus propos*. Quant aux rimes *terre* : *pierre*, *guerre : pierre*, *guere : entiere*, etc., elles n'offrent pas de difficultés aussi sérieuses que le pense M. Oulmont, et je crois qu'elles ont dû être admises un peu dans tous les dialectes français comme d'ailleurs les rimes : *charges* : *vierges*, etc., *termes* : *fermes* : *charmes*, etc. (p. 136). Ainsi Villon fait rimer *terme* avec *arme* et Henri Estienne signale la prononciation de *Piarre* pour *Pierre*, *Maubart* pour *Maubert*, etc. On voit, par ces quelques exemples, qu'il n'y a pas beaucoup de sûreté dans la méthode dialectologique suivie par M. Oulmont.

Le reste de cette étude n'est guère meilleur. C'est un répertoire, plus ou moins complet, de formes et de graphies s'éloignant de l'usage actuel. Les considérations générales qui les précèdent sur la rapidité d'évolution de la phonétique, de la morphologie et de la syntaxe « aux premiers temps de la langue » et au XVe siècle, sont au moins superflues. J'y relève des expressions fâcheuses : « les traits linguistiques propres à Gringore ». Il n'y a guère de traits linguistiques propres à un écrivain. Un écrivain écrit une langue. Il peut avoir son style, ses inventions personnelles en fait de vocabulaire et peut-être de syntaxe, mais la langue qu'il écrit n'est pas à lui. Elle est à tous. Du moment qu'un trait n'est pas collectif, mais individuel (je parle de la langue écrite, et non de la prononciation personnelle plus ou moins inconsciente), il cesse d'être « linguistique ».

Voici quelques observations de détail : P. 2. Il est probable que *volenté* pour *volonté* est la forme régulière du vieux français : l'*o* intertonique suivi de deux consonnes non palatales s'est réduit à *e* (cf. Herzog, *Streitfr.*, I, 107), à moins qu'il ne faille admettre l'influence du participe *volentem*, laquelle a d'ailleurs pu être favorisée par la dissimilation vocalique. De toute manière, le cas de *voulonté* est à distinguer des cas de *demaine* pour *domaine*, de *nemplus*, de l'*en*, etc., qui sont aussi très différents les uns des autres. — P. 5. J'ignore l'existence de *sotulare* en latin. Dans *soulier* à côté de *souler* (< **subtelare*), il y a eu substitution de suffixe. —

P. 5. Le bas de la page est inintelligible. — P. 6. *Chercher* pour *cercher* « est un cas particulier qui n'intéresse pas la phonétique générale ». L'assertion est sujette à caution. — *Ib.* Il n'y a pas « confusion entre *n* simple et *n* mouillée » dans des rimes comme *rancune* : *impugne*, *discipline* : *bénigne*. — P. 8. *Gerre* pour *genre* est une forme dialectale : le groupe *n'r* passe à *-rr-* en Picardie et à Liége. — P. 9. Assez bons exemples d'amuissement de *ə* entre consonnes : *triple*, *prilleux*, etc. — P. 12. « *Ent(re) vost(re) père et tout le genre humain.* » Il n'y a qu'un *e* à supprimer pour obtenir un décasyllabe. — P. 16. « *Venir vers, puis de crainte fuyr.* » Doit-on ici compter *fuir* comme dissyllabique ? — P. 53. Entre *dont* et *d'où* il ne peut y avoir eu de « confusion phonétique ». — P. 103 suiv. Dépouillements lexicologiques qui pourront rendre des services.

Georges Millardet.

J.-D.-M. Ford. — Old Spanish readings. Selected on the basis of critically edited texts, with Introduction, Notes and Vocabulary. *Boston, New-York, Chicago London, Ginn and Company*, 1911, 1 vol. in-16, XLIV-312 p.

Voici un manuel fort bien compris, très pratique, très américain : 71 pages de textes divers reproduits d'après les éditions les plus recommandables, précédées d'une introduction à la phonétique espagnole (43 p.), suivies d'un abondant commentaire philologique (103 p.) et d'un vocabulaire étymologique (135 p.), qui sert à la fois de glossaire explicatif pour les textes publiés et d'index pour les mots et les formes, le tout bien net et bien divisé, imprimé en fort jolis caractères, tout cela fait un livre infiniment commode et maniable, et il n'est point surprenant qu'en cinq ans à peine l'ouvrage ait eu deux éditions.

La disposition générale du manuel me semble tout à fait heureuse. Dans l'introduction, sobre et élémentaire, les débutants puiseront rapidement une notion sommaire de la phonétique espagnole, avant d'aborder l'étude des textes. Au contraire, les notes qui font suite aux extraits, offrent, avec un grand luxe de détails et d'observations de tout genre, un caractère scientifique assez approfondi. Elles signalent les difficultés, renvoient aux ouvrages ou articles spéciaux, en un mot permettent au lecteur d'étendre graduellement et de préciser ses connaissances au fur et à mesure qu'il avance dans la lecture des textes.

Les notions fournies par le manuel sont en général sûres et puisées à la bonne source. S'il s'y est glissé quelques inexactitudes,

et si certaines théories qui y sont enseignées peuvent donner prise à la critique, le livre n'en est pas moins, dans son ensemble, sérieux et digne de confiance.

P. VII. Il est peu exact de dire que le catalan est parlé à l'est de la péninsule ibérique et le basque au nord-est. C'est le catalan qui occupe la région nord-est, bien plutôt que celle de l'est, où le domaine valencien, prolongement du domaine catalan, forme une bordure relativement étroite sur la côte de la Méditerranée. Quant au basque, confiné entre Bilbao, Pampelune et les Pyrénées, il appartient, pour parler proprement, à la région du Nord. — P. VIII, l. 25. Sur le langage des Celtes d'Espagne nous avons, il est vrai, peu de renseignements (cf. d'Arbois de Jubainville, *les Celtes en Espagne*, *Rev. Celt.*, XIV, 357-95; XV, 1-61; 160-73). Mais nous en possédons bien moins encore sur celui des Ibères. Pour les premiers, nous avons des points de repère: quelques témoignages sur le gaulois et les indications fournies par les dialectes celtiques modernes. Les données sur l'ibérique sont beaucoup plus précaires et le problème basque reste toujours ouvert. — P. X-XI. La différence du traitement de *a* + *i* (*y*) dans *lego* < *laicu*, *heso* < *basiu*, *fecho* < *factu* d'une part et *rayo* < *radiu*, *playa* < **plagia*, *Mayo* < *Maiu* d'autre part, n'est pas définie d'une manière précise. La différence repose uniquement sur la syllabation: *ma|yu*, **ra|yu*, etc., mais *lai|cu*, *bai|su*, *cau|tai*, etc. Voir *Romania*, XLI, 247-59. — P. XII. La diphtongaison de l'*ĕ* dans *viejo* < *vetulum* est en effet surprenante à côté de *espejo* < *spĕculum*: elle s'explique sans doute par l'influence de *viedro* < *veterum* pour cl. *veterem* (*Murviedro*). — P. XIII. A signaler l'explication du traitement de la diphtongue *ie* devenue *i* devant *s* + consonne: *vĕspera* > *viespera* > *visnera*; *vĕspa* > *aviespa avispa*; *prĕssa* > *priesa* > *prisa*. L'élévation de la langue et le retrécissement du résonateur buccal nécessaires à la production de *s* + consonne auraient provoqué la fermeture de l'*e* de la diphtongue *ie*. L'étape intermédiaire serait donc **viispera*, **viispa*, **priisa*. Cette explication me semble très satisfaisante au point de vue physiologique. L'affinité de *s* avec *i* (ou *y*) au point de vue des mouvements articulatoires de la langue est certaine. Pour se mettre dans la position de l'*s*, la langue passe par une série de positions qui ne sont pas très différentes de celles exigées par *i*, *y*. Qu'on compare les palatogrammes de *s* et de *i*, *y*, on constatera que la langue touche le palais à peu près aux mêmes endroits, avec la différence que pour *s*, elle se relève davantage sur le devant, contre les alvéoles, laissant au souffle un passage plus étroit, et que la partie coronale de l'avant-langue articule l'*s*,

tandis que le dos de la langue articule le *yod*. Quoi qu'il en soit, pour aboutir à la position de *s*, la langue passe par un stade assez voisin de *yod*, ce qui explique notamment la facilité avec laquelle s'est opérée l'évolution du groupe *t* + *yod* en *ts* dans le latin vulgaire : *fortia* > *fort'ya* > *fort's'a* > *fortsa* d'où *fr. force*. En particulier, lorsque l's est suivie immédiatement d'une consonne — ce qui est le cas dans les mots qui nous occupent — elle subit, dans une bonne partie de la France, un traitement spécial (> *y*), qui montre clairement l'affinité de ce phonème avec *y*: *asinu*>*ayne*, *el(ec)mosyna*>*almoyna*, etc. C'est donc en fin de compte, un phénomène d'assimilation par contact qui a réduit en espagnol *aviespa* à *avispa*. L'on ne peut que louer M. Ford d'avoir proposé cette explication. Je lui reprocherai simplement de n'avoir pas indiqué que cette réduction de *ie* n'apparaît pas devant le groupe *st* : *fĕsta* > *fiesta*, *tĕsta* > *tiesta*. Cette exception n'a rien d'étonnant si l'on songe que l'*s* est souvent traitée différemment devant *t* et devant les autres occlusives sourdes : comparez, chalossais septentrional *éh' panle*<*spatula*, *eh' kòle*<*schola*, mais *éstiu*<*aestivu*. Devant *-str-*, groupe plus lourd, le castillan fait la réduction selon la règle générale : *rĕste* > *ristra* = astur. *riestra*. P. XIV. Il y a bien opposition entre le traitement de *tĭnea* > *tiña* et de *lĭgnum* > *leño*. Mais on ne peut attribuer l'*i* de *tiña* à l'influence de *tiñe* = *tĭngit*. En effet le provençal, dès l'époque ancienne, connaît *tinha* mais dit *tanh*<*tangit*. Une forme *tĭnca* a dû exister dès le latin vulgaire à côté de *tinea*— P. XV. Il faut remarquer la différence de traitement entre *pŏdĭu* > *poyo*, *nŏcte* > *noche*, *fŏlia* > *hoja* d'une part et *fŏrtia* > *fuerza*, *Saxŏnia* > *Sansueña*, *sŏmnium* > *sueño* d'autre part. L'on doit admettre que dans la première série de mots, le *yod* a empêché la diphtongaison de l'*ŏ* en le fermant par assimilation *en contact*. Il faut donc supposer qu'à l'époque où l'*ŏ* s'est diphtongué, le groupe *-ty-* était déjà assibilé en *-ts-* et qu'au contraire, le groupe *-ny-* était encore distinct et s'articulait *-n+y-*, tandis que le groupe *-ly-* était déjà *l'* (*l* mouillée). Cette remarque est intéressante au point de vue de la chronologie ; l'assibilation de *-ty-* est à coup sûr plus ancienne en Espagne que la diphtongaison de l'*ŏ* : *Marsiancesses* pour *Martianenses* y est attesté dès le IIIe siècle : (cf. Carnoy, *Le Latin d'Espagne d'après les inscriptions*, II, 154). La palatalisation de *l+y* serait antérieure aussi à cette diphtongaison. Mais la diphtongaison aurait déjà été accomplie à l'époque où *n+y* s'est réduit à *n'*. (*n* mouillée). Cette différence chronologique du traitement de *-ly-* et de *-ny-* ne paraîtra pas extraordinaire, si l'on se rappelle, par exemple qu'en français moderne *l* mouillée est complètement réduite

à *y* depuis longtemps, tandis que *n* mouillée est encore relativement très solide. Quant à *sŏmnĭu* il a fallu qu'il se réduise à **sonniu* avant de se réduire à **soniu, soñyu*. Pour ce mot, la palatalisation complète de l'*n* a donc été pour le moins aussi tardive, et il est inutile de supposer qu'il ait subi l'influence de *sŏmnu*. — P. XVIII. Non moins intéressante pour la chronologie est la différence de traitement entre *pŭgnu* > *pŭño*, *cŭneu* > *cuño*, *mŭltu* > *mucho*. *trŭcta* > *trucha*, *jugu* > *yugo* d'une part et *genŭculu* > *hinojo*, *pŭteu* > *pozo* d'autre part. Le passage de *o* à *u* est dû à l'influence du *yod*, mais pas nécessairement à une assimilation par contact, comme semblent l'indiquer **rubbeu* > *rubio* et surtout le cas parallèle de *tumpdu* > *tempiu* > *timpio*. Cette fermeture de l'*o* en *u* s'est produite à une époque où non seulement le groupe *-ty-* était assibilé depuis longtemps (*puteu* > *pozo*), mais encore où *l* mouillée s'était déjà dépouillée de son élément palatal (*fenuculu* > *hinojo*), pour se rapprocher de la prépalatale *dz*. D'autre part, cette fermeture est antérieure à la réduction de *-mn-* à *nn-* puis à *-ñ-*, comme le montre *autumnu* > *otoño* Enfin, il faut admettre que le *ch* castillan (*trucha*, *mucho*, etc.) était, à l'époque où l'*o* s'est fermé en *u*, une mi-occlusive nettement palatale, c'est-à-dire ayant son point d'articulation au même endroit que *yod*, et non point une mi-occlusive plus ou moins pré-palatale avec le point d'articulation buccal voisin du *ch* français ou du *sh* anglais. Il devait être articulé moins « en avant » que le *ch* du castillan actuel, tel que le définit M. M. A. Colton, *La Phonétique castillane*, Paris, 1909, p. 126. Ainsi s'expliquent parfaitement les divergences de traitement que M. Ford signale, mais dont il ne rend pas compte d'une manière satisfaisante.— P. XIX. Les cas où un *yod* a été attiré dans la syllabe tonique à côté de *o* sont difficiles. Je pense qu'il faut distinguer deux séries d'exemples : d'une part *cicŏnia* > *cigueña*, *-ŏneu* > *-ueño* (*risueño*, *vidueño*, etc.), *verecundiat* > dev. *vergueña*, d'autre part *-oriu* > *-uero* *a(u)guriu* > *agüero*. Dans la seconde série, il n'y a aucune difficulté à admettre que le *yod* est passé devant l'*r* (qu'il l'ait mouillée ou non) dans la syllabe tonique : la fermeture de l'*o* en *u* s'est produite comme à l'ordinaire sous l'influence du *yod*, et le résultat a été *-uero*. Le groupe *-uy-* s'est naturellement réduit à *-ue-* par assimilation, comme le vieux français *croiz* (< *crŭce*) d'abord prononcé *kroits* est devenu *kroets*, *krwets*. Cette évolution est toute naturelle, quoi qu'en pense M. Ford. Quant à la première série d'exemples, *cigueña*, *vergueña*, etc., l'on ne voit pas très bien pourquoi le *yod* se serait transposé devant *-ñ-* alors qu'il n'en a rien fait dans *puño*, *cuño*, etc. Le processus a dû être un peu diffé-

rent : je ne serais pas éloigné de voir dans l'*e* une voyelle additionnelle qui se serait développée entre l'*u* et le *ñ*, selon le mécanisme que j'ai exposé (*Etudes de dialectologie landaise, Phonèmes additionnels*, p. 55 ; cf., p. 82-87). Cette explication suppose à la base des formes en *-ueña, -ueño* une étape antérieure *-uña, -uño*. Cela concorde admirablement avec les témoignages anciens, par exemple avec la graphie des *Glosas Silenses* (150), *uergoina*, qui doit se lire *vergoña*, comme le montre dans le même texte *estraina* pour *estraña*. Cela concorde aussi avec les formes *viduño, veduño* qui, loin d'être secondaires, comme le pense M. Ford, sont très vraisemblablement primaires. Remarquons que cette épenthèse de l'*e* au sein du groupe *uñ* ne s'est pas produite lorsque l'*u* était dans une syllabe qui était à la fois tonique et initiale (*puño, cuño*). Elle n'apparaît qu'à la tonique des mots de plus de deux syllabes (*cigueña, risueño*). Le développement des voyelles additionnelles de ce genre est souvent soumis à des conditions analogues (cf. *op. cit.*, page 87).

Georges Millardet.

Pierre **Malvezin**, président de la Société nationale de Linguistique, auteur du *Dictionnaire des racines celtiques* et du *Glossaire de la langue d'Oc*. — Dictionaire complétif des Dictionaires latins, établissant la parenté du latin avec le celtique, et donant la racine, jusqu'à présent inconnue, d'un certain nombre de mots. *Paris, rue de Grenelle, 71*, 1911, In-8°, 77 pp.

Personne n'accusera M. Malvezin d'être président d'une Société qui ne compte qu'un membre. Ce serait pure calomnie. Il nous donne, p. 77, le nom de plusieurs sociétaires qui ont « voté » les réformes orthographiques proposées par le Président. Cette liste débute par un nombre respectable de personnes aujourd'hui décédées, mais qui ont pris soin, au préalable, d'accorder leurs suffrages aux réformes de M. Malvezin. Ni Henri de Bornier, ni Burnouf, ni Gréard, ni Francisque Sarcey, ni Ravaisson ne protesteront — et pour cause ! — contre le système orthographique dont ils se sont faits les électeurs. Mais la liste s'allonge d'un bon nombre de membres bel et bien vivants, parmi lesquels des noms illustres, tels MM. Raymond Poincaré, de Selves, Maurice Barrès, Bernès et Chantavoine... Tous ces « membres d'honeur » ont « voté en totalité ou en partie » les régularisations orthographiques proposées par l'auteur du *Dictionaire complétif des Dictionaires latins*, et cela n'est pas fait pour nous donner une mince idée de la Société nationale de linguistique présidée par M. Malvezin et de sa vitalité.

Qu'est-ce, au juste, qu'un *Dictionnaire complétif?* Le sous-titre de l'ouvrage et une note préliminaire (page 7) nous renseignent sur ce point. La première pensée de M. Malvezin avait été d'imprimer un « dictionnaire synoptique » de tous les mots latins. Mais les frais d'impression étant trop élevés, il s'est borné à dresser la liste des mots dont il donne « une étymologie personnelle », et de ceux dont il « a établi la parenté avec les équivalents celtiques ». Il n'a négligé aucune occasion de « prouver que la riche langue de nos pères a fourni beaucoup de mots au latin ». Il n'a donc point rédigé un dictionnaire complet du latin, mais un dictionnaire complétif.

Ce que vaut ce dictionnaire complétif, et jusqu'à quel point il atteint le but que s'est proposé l'auteur, on peut s'en rendre compte par quelques exemples : je prends les douze premiers articles du *Dictionnaire:* **Ab** Un indo-europ. **apo*. gr. ἀπό est bien à la base de *ab*. Mais l'équivalence du breton *a* avec cet **apo* soulève un grand nombre de problèmes, dont M. Malvezin n'embarrasse pas ses lecteurs (voir la littérature de la question dans Walde, *Lat. etym. Wört.*², s.v°). **Abellana.** « Dérivé de *Abella*, ville gauloise de la Campanie » provient « du mot celtique *aballos* « pome ». En effet, le v. irl. : *aball*, v. cymr. *aballen*, le cornique et le breton *avallen*, de même racine que ald. *Apfel*, angl. *apple*, peuvent très bien être à la base de *Abella*, qualifié de *malifera* par Virgile, *En.*, VII, 740. Voir déjà Meillet, *M. S. L.*, XIV, 368. **Acer.** « En celtique *acos*, même sens..... Le celtique avait aussi *acaunos* « piquant », *acinos* « bourgeon » etc ». Le gaulois *acaunum* « rocher » et non *acaunos*, v. corn. *acolin* « caillou » etc., ont été rapprochés depuis longtemps de *acer, op. cit.* **Ad** « = celt. **ati* pour **pati;* bret. *at, as*... Ce latin *ad*, n'ayant pas le *p* initial, peut avoir été emprunté de bonne heure au celtique cisalpin : *isarnos* pour *cisarnos*...» Voir déjà sur cette étymologie Thurneysen, *Keltorom.* 36. **Aestus.** « En celtique *aidus* « feu », etc. » Il eût été préférable de mentionner ces formes au mot *aedes*, qui manque au *Dict. complétif*, et dont *aestus* est dérivé. Ces étymologies figurent déjà dans le dictionnaire de Fick. II⁴ (1894). « **Aestas**, âge ; en celtique **aivitos* dans le br. *oad*..... » M. Malvezin veut dire sans doute *aetas*, qui sort vraisemblablement de *aevistas sur aevum*. Pour le rapprochement entre *aevum* et **aivestu-s*, cf. déjà Loth. *RC.*, XVII, 434. **Ager.** « En celt. **akitos* dénoté par le v. irl. *ached, aiched*, selon Holder... » S'il y a parenté avec le celtique, c'est plutôt avec le v. irl. *ār* « bataille », cymr. *aer:* comme le grec ἄγρα désigne la proie, la chasse, le lat. *ager* désignerait la proie, c'est-à-dire la terre dont on s'est

emparé: voir Brugm. Gr. 11^2, I, 354. **Ago.** « En celtique *ago* « je pousse ». Un très grand nombre de formes celtiques ont été depuis longtemps rapprochées de *ago*, par Curtius, Vanicek, Fick, etc.: voir Walde. *op. cit.* s. v. **Agnus** « En celt. **ognos*..., d'où bret. et corn. *oan.* » — Voir cette étymologie déjà dans la première édition du *Grundr.* de Brugmann, I. 328. **Alauda.** L'origine celtique est ici assurée et acceptée de tous. M. Malvezin propose une étymologie pour le mot celtique: « *alauda* vient d'une racine *al* « orner », l'alouette ayant une hupe (confrontez le lat. équivalent *galerita*), exactement « la petite hupée », « la petite coiffée », et confrontez l'un des noms bretons du même oiseau *kabellec* de *kabel* pour *kapel* « coiffure », etc. ». Cette étymologie semble bien personnelle à M. Malvezin. **Alausa** « mot gaulois, pour **aslausa*, de *as* pour *pas*, ...correspondant à *ala* pour *asla* « trüite », al. *fasel* pour **pasel* « alevin », etc. » La racine germanique est *fas*, qui correspond à ie. *pos*: *pes* en latin (*penis*<**pesnis*), gr. πέος, scr.*pásas*, mha. *visel*. Voir Kluge, *Et. Wört.*[7], v° *Faselschwein*. Sur *alausa*, voir Fick, II^4, 20.

Ces quelques exemples donnent une idée assez juste de l'ensemble du *Dictionnaire complétif*. Tout n'y est pas fantaisie pure comme chez certains « celtistes », tels Granier de Cassagnac et l'abbé Espagnolle. L'auteur prend soin de nous renseigner (p. 8), sur les ouvrages qu'il a consultés: il s'est servi de Bréal et Bailly pour les mots latins — ce qui est assez bien —, d'Arbois de Jubainville, de Dottin, de Loth, de V. Henry, de Holder pour le celtique — ce qui est mieux encore. Mais qu'apporte-t-il de nouveau dans la connaissance des rapports du celtique et du latin? A peu près rien, il faut bien le dire. On sait depuis plusieurs années déjà qu'entre l'italique et le celtique, voire le germanique, il y a eu une certaine communauté qui n'a pas existé au même degré entre l'italique et le grec ou l'indo-iranien. M. Malvezin ne nous apprend rien sur ce point.

Mais si le *Dictionnaire complétif* ne fait faire aucun progrès à la science, a-t-il du moins le mérite d'être un ouvrage sûr, commode à consulter par les curieux d'étymologies? Le prix très abordable du *Dictionnaire* (3 fr.), pourra séduire quelques personnes. Mais nous avons vu par les exemples choisis ci-dessus qu'il n'y a pas toujours une exactitude suffisante dans le formes citées. L'auteur ne mentionne presque jamais ses sources à propos de chaque cas particulier, et ce point est important lorsqu'il s'agit de linguistique celtique. M. Malvezin semble ignorer les travaux récents de MM. Vendryes, Thurneysen, etc. (v. *Rdlr.*, IV, 379). L'ouvrage n'est certainement pas au courant, d'où il ressort en définitive

que, quiconque voudra y recourir, devra prendre de grandes précautions et revêtir, au préalable, une triple cuirasse d'esprit critique.

Georges MILLARDET.

Alfred Leroux. — De l'introduction du français en limousin du XIVe au XVIe siècle. Notes et documents. Extrait du *Bulletin historique et philologique*, p. 413-488, 1910. *Paris, Imprimerie Nationale*, 1911. In-8°, 80 pages.

Ces recherches sur l'introduction du français en Limousin s'ajoutent à celles que le même auteur a publiées dans le *Bulletin historique et philologique* (1900, p. 478-90), sur la substitution du français au latin et au provençal dans les documents d'archives de la fin du moyen-âge. Sujet intéressant entre tous! Car, s'il importe d'étudier l'évolution propre d'une langue au cours du temps, dans une région déterminée, il est indispensable, pour connaître les faits tels qu'ils se sont passés dans la réalité, de savoir comment la langue s'est introduite sur le territoire considéré, quels idiomes elle y a trouvés établis, quelle lutte elle a eu à soutenir contre ces idiomes, quel temps il lui a fallu pour en triompher, quels milieux elle a d'abord envahis, quelles classes sociales lui ont le plus résisté.

La présente brochure ne donne pas de réponse définitive à toutes ces questions ; cette réponse serait prématurée. Nous connaissons fort mal l'histoire de la lutte entre l'idiome officiel du pouvoir central de France et les idiomes locaux. Mais les matériaux que nous apporte M. Leroux seront très précieux pour qui voudra un jour écrire cette histoire. Grâce à lui, le Limousin sera une des contrées où l'on pourra le plus tôt présenter des conclusions d'ensemble. Il est à souhaiter qu'il poursuive ses laborieuses recherches et qu'il entreprenne lui-même, lorsque le moment sera venu, la synthèse de ces travaux de détail.

Les matériaux qu'il nous donne dans cette brochure peuvent se diviser en deux séries. En premier lieu, il y a un répertoire des documents rédigés en langue française entre le XIVe et le XVIe siècle, et qui émanent de la région limousine. Ce répertoire n'est pas complet: on ne peut exiger d'un travailleur unique un labeur aussi considérable. M. Leroux a dépouillé une centaine de registres des archives de la Haute-Vienne, une douzaine de registres de la Corrèze. Les archives de la Creuse n'ont pas été explorées par lui à ce point de vue. Certains textes, déjà publiés, proviennent d'autres dépôts, par exemple des archives départementales des Basses-

Pyrénées ou des Archives Nationales. Pour chaque document, M. Leroux nous donne les indications essentielles sur la date de sa rédaction, sur son contenu, sur les circonstances à propos desquelles il a été composé. Il mentionne soigneusement l'origine des documents, distinguant ceux qui proviennent des greffes ecclésiastiques, des chancelleries seigneuriales, des études de notaire. On ne saurait trop souligner l'importance de ces distinctions. Tous ceux qui ont fait dans les archives privées ou publiques des recherches sur la période qui nous occupe, ont pu remarquer combien il y a d'inégalité dans la proportion de actes latins, français ou provençaux, suivant la série considérée. Il s'en faut que les documents de la série A ou de la série E, par exemple, offrent le même état de chose que ceux de la série G, et ceux de la série G eux-mêmes se distinguent souvent beaucoup des documents de la série H. Grâce à M. Leroux, nous pouvons faire des constatations curieuses qui montrent combien, en réalité, ces questions sont complexes et demandent à être étudiées avec minutie ; à ne considérer que les documents émanés d'une seule étude notariale, on s'aperçoit qu'il y a des fluctuations considérables dans l'emploi relatif du français ou du latin pour des actes analogues : ainsi le notaire Gervais, instrumentant dans la seigneurie des Cars, n'a laissé que des registres français de 1472 à 1477 (p. 12-13). Le même notaire Gervais (à moins que ce ne soit son fils), restitue la prépondérance au latin en 1496 et en 1497 (p. 64). Des faits analogues ne sont pas sans exemples dans d'autres régions étrangères au Limousin. On a, là, une image de ce qui s'est passé dns la réalité pour la langue écrite, de ce qui se passe encore journellement dans la langue parlée. Les progrès du français sur les idiomes locaux suivent une courbe générale nettement ascendante, mais que d'oscillations, de hauts et de bas, quand on y regarde de près, suivant les temps et les lieux, les personnes, les circonstances ! Aussi, pour avoir une notion exacte de la question, ne saurait-on s'entourer de trop de renseignements. Les dépouillements de M. Leroux sont très précieux à cet égard. Je leur ferai cependant une légère critique. Il ne suffisait pas de relever tous les actes rédigés en français, qui nous ont été conservés dans les registres et les liasses qu'il a examinés. Ce qui importait encore plus, c'était LA PROPORTION : à telle époque, en tel lieu, dans tel greffe judiciaire, il y a eu tant de testaments français, tant de testaments latins, tant de testaments limousins. Voilà ce qu'il importait de savoir. En établissant cette proportion numérique et en comparant les chiffres avec ce qu'on trouve ailleurs et à une autre époque, dans des conditions analogues, on ne saurait manquer d'arriver à des résultats encore plus probants. Car s'il nous importe de savoir, par exemple, qu'un

terrier de la châtellenie des Cars contient deux pièces en français, datées de 1440 et 1443, il serait plus instructif de connaître exactement le nombre d'articles en latin, contenus dans le même registre. Sans doute, M. Leroux, sans livrer de chiffres précis, nous donne-t-il souvent quelques indications sur les documents qui ne sont pas rédigés en français (cf. p. ex., p. 19, 11). Mais un dépouillement systématique indiquant la proportion du latin, du limousin et du français dans les actes, eût été pour nous le bienvenu. Quoi qu'il en soit, le présent opuscule de M. Leroux nous permet déjà de formuler une conclusion provisoire : la première apparition du français à Limoges, comme langue écrite, remonte certainement au XIVe siècle. Dans les petites localités environnantes, les textes français ne sont pas rares dès la première moitié du XVe.

La deuxième série de matériaux dont se compose l'étude de M. Leroux est une publication de textes français inédits, du XVe et du XVIe siècle, servant en quelque sorte de pièces justificatives et d'illustration au répertoire proprement dit. Ils permettent d'étudier, dans une certaine mesure, la forme qu'a pris le français local au moyen-âge : certains faits, de vocabulaire surtout, peuvent être précisés grâce à ces documents. Ces textes paraissent publiés avec exactitude. Des notes explicatives, philologiques ou historiques, éclaircissent bon nombre de points obscurs.

P. 17, n. 3. *Est en pleyt* signifie sans nul doute « est en procès », « en contestation » : la recette relative au tènement du pueu de Lartige n'a pas été encaissée par le receveur, parce qu'il y avait un procès au sujet de ce tènement. — P. 24, n° 2-3. *Je fis requeste a messeigneurs en chappitre que de X l. qui se louoyent prendre les ministres qui leur pleust que prisse[nt] c. s.* M. Leroux corrige *qui se louoyent* en *que solouoyent* (= *solebant*). La correction est peut-être heureuse en ce qui concerne *solouoyent*, encore que l'on doive plutôt s'attendre à *soloient*, *soloyent*, et qu'il ne soit pas impossible de comprendre *se louoyent* (« = se félicitaient »). Mais *qui* doit rester : on a souvent *qui* ou *cui* comme régime direct dans le domaine provençal (voir des exemples dans Appel, *Chest*[3], XVII) et aussi en vieux français : *ma femme qui Dex me dona por pareil* (*Myst. d'Adam*) ; *par Mahom qui je dois aorer* (*Huon de Bordeaux*), etc. M. Leroux corrige aussi sans doute à tort le *qui* suivant en *qu'il : qu'il leur pleust*. La confusion de *qui* et de *qu'il*, due à plusieurs causes (dont une au moins purement phonétique) était fréquente dans l'ancien français et n'est pas sans exemple encore chez nos auteurs du XVIIe siècle : *ce qui lui faut* (La Bruyère : voir A. Haase, *Synt. du XVIIe siècle*, 35). De nos jours encore le peuple dit : *Qu'est ce qui* (= *qu'il*) *vous a fait ?*

Pour la même raison *qui* ne doit pas être changé en *qu'il* dans le texte de la p. 71, n° 4. P. 24 n° 5. *Pour le parfait des chappelles. Parfait* n'est pas un « *lapsus calami* pour *preffet* = « prix fait ». C'est le substantif masculin *parfait* < lat. *perfectum* bien connu en vieux français avec le sens de « accomplissement », « achèvement » et aussi « de payement intégral ». C'est un de ces sens qui doit être adopté ici. P. 26, n. 9. *Luy pour liu* (= *lieu*) est une forme intéressante, qui offre, sans doute, un exemple de métathèse analogue à celles qu'on trouve dans fr. *ruiss(seau)* pour *riu(sseau)*, *suif* pour *siu*, *suit* pour *siut*, *tuile* pour *tiule*. — P. 47, n 1. *Procuracion donnée... par Mons. et Mad. des Cars a Mons. de S. Ybard leur nopreu.* M. Leroux supprime *et* que « la teneur de l'acte ne justifie pas ». Je fais observer que la procuration est donnée non seulement à Anthoine de Perme, escuier, mais à Jehan de Saint-Fiel, escuier. On peut donc supposer qu'il y a eu ici lacune : on peut suppléer d'après le contexte : *à J de S.-Fiel*. P. 57, n. 2. *Restitution peruntagre*. L'explication proposée dubitativement par M. Leroux, semble hors de doute : c'est une corruption de la formule de pratique : *restitutio per integrum*. P. 79. La disposition des vers et des strophes trouvés sur le registre des cens de l'évêque de Limoges demande à être restituée. Il faut lire en une seule strophe, formant un sixain le passage suivant:

P... bien vestue
Souvent sault' en rue
Pour son haut cuer moutrer.
Brebis bien tondue
Souvent se remue
Pour abric trouver.

Les rimes du distique qui vient ensuite sont intéressantes pour l'étude de la nasalisation dans le français local de l'époque (XVIe siècle) *qu*<*culum* assonne avec *ung* <*unum*. Il est certain qu'on prononçait *ung* avec un *ü*. Remarquons qu'en français, l'*u*, dans cette position, n'a guère été nasalisé avant le XVIe siècle.

Georges MILLARDET.

A.-M. Espinosa. — New Mexican Spanish Folklore, III. Folktales (Reprinted from *The Journal of American Folk-Lore*, vol. XXIV, n° XCIV. October-December, 1911. Tirage à part des pages 397-444).

C'est la suite des études qui ont été analysées dans cette Revue (LV, 144), et qui ont trait aux mythes et aux superstitions. Ici

M. Espinosa donne une série de douze contes populaires qu'il a recueillis sur place dans le Nouveau Mexique au cours des années 1908, 1909 et 1910. Quatre sont dus à son père, originaire d'Albuquerque. Les récits sont reproduits en graphie mi-traditionnelle, mi-phonétique. Il eût sans doute été préférable d'avoir les deux transcriptions en regard l'une de l'autre. Chaque conte est précédé d'une brève analyse en langue anglaise. Un petit nombre de notes attirent l'attention du lecteur sur certains faits de langue ou de folklore. Un des plus importants est la réduction de certains triphtongues en position syntactique (1) *ué+a* > *ua*, *fué á verlo* > *fuá velo;* (2) *ué + i* > *ui*, *fué y dijo* > *fui dijo ;* (3) *ué + o* > *uó*, *fué onde es* > *fu' ond' es;* (4) *ué + u* > *ú*, *fué uno* > *fú'no* etc. — Au point de vue du fond, plusieurs de ces histoires rappellent plus ou moins le sujet de certains contes populaires des pays romans d'Europe (Lorraine, n° 1, et 12, Estramadure, n° 2) etc. On ne peut qu'encourager M. Espinosa à poursuivre ces études instructives. Georges MILLARDET.

Austin de Croze. — La chanson populaire de l'île de Corse. Avec conclusion de M. Paul Fontana. *Paris, Champion*, 1911. Petit in-8°, XVI-188 pages.

Joli petit volume, divisé en deux parties. La première (p. 1-54), intitulée l' « Ame Corse », donne quelques détails sur le folk-lore de l'île en général, sur les mœurs et les coutumes des habitants, sur les légendes et la superstition, le rythme musical et la mélodie des chants populaires. L'histoire de l'île est esquissée en quelques phrases, la classification des dialectes en quelques lignes. Le dernier chapitre met en regard quelques thèmes mélodiques de la Corse, de la Perse, de la Norvège, de la Russie et de l'Angleterre. La deuxième partie (p. 55-172) reproduit, avec quelques commentaires et des explications sur les modes d'exécution, un certain nombre de chants populaires. Ce sont d'abord les vieux airs populaires, l'hymne de *Sampiero*, *le chant des Bonifaciens*, puis les chansons politiques de composition récente, des *nanne* ou berceuses, des sérénades, des chansons de travail, de veillée, de deuil, enfin les *voceri*. Une courte bibliographie clôt l'ouvrage. Elle pourra être consultée par ceux qui s'occupent du folk-lore de la Corse. Somme toute c'est là le livre d'un amateur qui manque un peu de méthode scientifique, mais qui s'est prodigieusement intéressé à son sujet. Les textes des chansons et les nombreuses notations musicales qui les accompagnent, pourront être utilisés, bien que l'auteur ne soit pas un Corse d'origine et qu'il n'ait guère vécu en Corse que pendant trois années. G. M.

J. Rondou. — Proverbes de Barèges. Folklore pyrénéen. (Documents recueillis et publiés sous la direction de la Société Académique et de la Société Ramond. Extrait du *Bulletin trimestriel, année* 1911 *n°* 1). *Tarbes, Imprimerie Croharé,* 1911. In 8° de 32 p.

Les deux sociétés savantes des Hautes-Pyrénées, la Société Ramond et la Société Académique, ont uni leurs efforts pour étudier le folklore de la région. Elles ont procédé par voie de questionnaires. Les renseignements qu'elles ont ainsi obtenus sont publiés dans un *Bulletin trimestriel,* commun aux deux sociétés, et dont le premier numéro a paru à Tarbes en 1911. Celui-ci est tout entier consacré aux proverbes de la vallée de Barèges recueillis par M. J. Rondou, instituteur à Gèdre. Ces proverbes sont détachés d'un ouvrage étendu que M. Rondou a composé sur le Haut Lavedan, sa petite patrie. Par « Barèges » il faut entendre la réunion de toutes les communes qui étaient englobées dès l'époque latine sous le terme général de *Valletica* (d'où *Barèdye* par une transformation phonétique tout à fait régulière). La « vallée de Barèges », c'est à peu près exactement le territoire actuel du canton de Luz. Le recueil de M. Rondou est intéressant. Il compte exactement 196 articles. Tous ne sont pas, à proprement parler, des « proverbes ». Il y en a qui sont de simples locutions communément répandues, tels ces sobriquets désignant les habitants de certains villages : *Bouderès d'Aussu, Crabouniès de Biscos, Truquetaulès de Luz* (sur ce mot *truquetaulè*, voir A. Jeanroy dans les *Poésies de Guillaume Ader,* Toulouse 1904, p. 223-4. L'explication de M. Rondou est conforme à celle que propose M. Ducamin plutôt qu'à l'interprétation de Mistral ou de Sauvages ; voir n° 23, p. 6). La brochure est divisée en six chapitres : les noms de lieux ; les mois et fêtes de l'année ; le temps ; l'agriculture ; les bestiaux, etc. ; les animaux, les professions. Chaque proverbe ou dicton est accompagné d'une traduction française et d'un commentaire explicatif, là où il en est besoin. (A propos du moy *toy* l'auteur aurait pu remarquer que c'est le terme ordinaire dont se servent les habitants des vallées voisines, par exemple ceux de la vallée de Campan et de Bagnères, pour désigner ironiquement les gens de la vallée de Barèges).

Ce qui importe dans un recueil de folklore, c'est, non seulement l'abondance et l'authenticité des matériaux, c'est encore et surtout leur exactitude. Le folkloriste doit être précis d'abord dans la notation des formes, ensuite dans l'attribution de ses matériaux à un patois déterminé. Il peut ainsi rendre des services aux linguistes et aux dialectologues. La notation graphique de M. Rondou pourrait être plus parfaite : elle ne diffère guère de la moyenne des documents que nous servent à l'ordinaire les revues félibréennes.

L'organe de l'*Escòlo deras Pirenéos, Era bouts dera Mountanho*, aurait pu servir de modèle à M. R. Quant à la précision dans l'attribution des formes à un patois déterminé, on pourrait également la souhaiter plus parfaite. Les patois des seize villages de la vallée ne sont pas tous semblables entre eux : entre Gavarnie et Luz ou Barèges, entre Sazos, Sassis et Héas, il y a des variations linguistiques de détail, que nous aimerions retrouver dans les textes de M. Rondou. Il est vraisemblable que l'auteur a ramené tous ses proverbes à la forme qu'ils ont dans son propre patois. Nous savons qu'il est instituteur à Gèdre ; mais nous ignorons quel est exactement son lieu de naissance. Il ne serait pas pour nous sans intérêt d'être renseignés sur ce point.

Georges MILLARDET.

R. Miquel y Planas. — *La Imitacio de Jesucrist* del venerable Tomas de Kempis, traduccio catalana de Miquel Perez, novament publicada, segons la edició de l'any 1482. *Barcelona, Miquel y Rius*, 1911. In-8° XX-299 pages.

Ce joli livre mérite tous les éloges qui ont été donnés aux volumes déjà parus dans la même collection (voir *Rdlr.* 1910, p. 202 ; 1911, p. 122 ; 1912, p. 423). Toujours le même soin typographique, le même luxe d'impression. C'est une véritable édition de bibliophile.

Le texte de l'Imitation est précédé d'une notice préliminaire donnant des détails sur la première traduction catalane de l'Imitation de Jésus-Christ. Cette traduction est due à Miquel Pérez, citoyen de Valence. C'est une des plus anciennes traductions de l'Imitation, — sinon la plus ancienne — qui aient été données en langue vulgaire. Elle date de 1482, alors que les principaux bibliographes ne font pas remonter au delà de 1488 les versions françaises et italiennes. M. Miquel y Planas reproduit le *facsimile* en couleurs de la première page de cette édition rarissime, imprimée à Barcelone par Pere Posa, et dont l'unique exemplaire connu, décrit minutieusement par M. C. Hæbler (*Bibliografia Ibérica del siglo XV*, La Haye-Leipsig, 1903, n° 293), est conservé actuellement à la Bibliothèque Nationale. Cette édition fut réimprimée d'abord en 1491 ; c'est celle-ci qu'ont seule connue la plupart des bibliographes catalans. Elle fut ensuite réimprimée un grand nombre de fois.

Après ces renseignements bibliographiques, M. Miquel y Planas donne quelques appréciations littéraires. La question de l'origine véritable de l'Imitation n'est qu'effleurée (page XVI). La traduction de Miquel Pérez, assez libre comme la plupart des tra-

ductions médiévales, n'apporte pas de grandes modifications au texte latin. Elle le résume par endroits, plus souvent l'amplifie. Un des principaux procédés employés est l'adjonction d'adjectifs, intercalés dans la phrase originale et destinés à arrondir la période. Le style de Miquel Pérez est très soigné et son œuvre est un modèle achevé de prose catalane.

La notice préliminaire est suivie d'une dédicace de Miquel Pérez à Isabel de Billena, abbesse du monastère de la Trinité de Valence, puis du texte même de l'Imitation, reproduit d'après l'édition princeps (p. 1-232). L'orthographe de l'original est scrupuleusement respectée. La correspondance des pages exactement reproduite. Au texte primitif, M. Miquel a ajouté un *Sentenciari* (p. 233-244), c'est-à-dire un répertoire où sont relevés les textes bibliques, les citations des philosophes et des poètes, traduits ou glosés par Miquel Pérez. Ce répertoire moderne est dû à M. Jaume Barrera.

Comme annexe aux quatre livres de l'Imitation et en raison de l'analogie du titre et du sujet, l'auteur donne ensuite la publication d'un traité inédit du XIVe siècle, sur le Mépris du monde, *De menyspreu del món* (p. 245-562), attribué jusqu'ici à Ramón Ros de Tarrega, et conservé dans un manuscrit de la bibliothèque de l'Escurial (M. II, 3). D'après M. Miquel y Planas (p. XVIII-XIX), cet opuscule ne peut être l'œuvre de fra Ramón.

Le volume se termine sur un certain nombre de notes, éclaircissements ou digressions (p. 263-291) sur l'auteur de l'Imitation (opinion de M. Gayetà Soler), sur les traductions catalanes postérieures à celle de Pérez, sur la bibliographie de ces traductions et sur certaines estampes qui accompagnent les éditions anciennes.

Georges MILLARDET.

K. Bartsch. — Chrestomathie de l'ancien français (VIIIe-XV siècles), accompagnée d'une grammaire et d'un glossaire. Onzième édition entièrement revue et corrigée, par **Léo Wiese**. *Leipzig, F.-C.-W. Vogel*, 1913, in-4°, XII-543 p.

Voici la *Chrestomathie* de Bartsch parvenue à sa onzième édition; la première date de 1866. Les remaniements constants apportés à cet ouvrage depuis près d'un demi-siècle, d'abord par l'auteur, pour les huit premières éditions, puis par M. Léo Wiese, pour les trois dernières, font que la *Chrestomathie*, si elle ne s'est pas beaucoup améliorée, n'est pas néanmoins démodée. A vrai dire, le principal effort de révision remonte à 1908, date où M. Wiese a pris en main le soin de la publication .Cette révision a porté essentiellement sur le texte des pièces choisies. Elle est inspirée

des éditions récentes, de certaines collations et de dépouillements critiques faits directement sur les manuscrits par l'auteur ou par ses correspondants. Cette onzième édition n'offre pas de modifications notables, si on la compare aux deux précédentes. M. Wiese a utilisé naturellement les éditions de textes nouvellement parues : celle des *Quatre livres des Rois*, par M. Curtius, celle de *Guillaume d'Angleterre*, par M. W. Fœrster, celle du *Jeu de la Feuillée*, par M. E. Langlois, celle des *Chansons de Colin Muset*, par M. J. Bédier, celle des *Œuvres* de F. Villon, par un ancien archiviste [Longnon], celle des *Œuvres* de Guillaume de Machaut, par M. Hoepffner, celle du *Poème dévôt*, par M. Acher. Les autres morceaux choisis, — pas plus que le glossaire ou l'étude morphologique, — n'ont subi de changement profond. La correction typographique et la disposition matérielle du volume en font un instrument de travail commode, que l'on ne manquera pas de consulter et de pratiquer, pour cette raison. En particulier, le tableau sommaire de flexions de l'ancien français, qui contient une foule de références, continuera à rendre des services aux étudiants.

Georges MILLARDET.

Robert Benoit. — Servilhoto. Pouèmo perigourdi. Prefacio de Camille Chabaneau. *Périgueux, O. Domège*, 1907. In-8°, 164 p.

Robert Benoit. — Francilho. Pouèmo perigourdi. Prefacio de René Lavaud. *Biblioutèco dóu Bournat dóu Perigord. Périgueux, Impr. Joucla*, 1910. In-8°, 148 p.

Ces deux jolis volumes de vers, ornés de charmantes photogravures, accompagnés d'une traduction française en regard du texte périgourdin, feront la joie de tous les curieux de langue locale. Le pays plantureux de Périgord, le langage imagé, l'âme naïve et passionnée de ses campagnards y revivent de façon délicieuse. M. Robert Benoit s'affirme, dans ces deux pièces comme un vrai poète, aux sentiments délicats, à l'imagination vigoureuse. Son style savoureux nous fait passer tour à tour du rêve à la réalité, de la souffrance intime à la joie débordante. Je ne puis analyser ici ces deux poèmes, à l'inspiration si touchante. Il faut les lire pour les apprécier comme il convient. La noble figure de *Francilho* surtout, modeste héroïne du renoncement et de l'amour fraternel, se grave dans notre mémoire. Elle nous rappelle beaucoup l'*Innoucento Marto*. Et ce n'est pas sans raison que nous songeons à Jasmin. Coiffeur comme l'illustre poète d'Agen, M. Robert Benoit tend à

devenir son digne émule. Non ! la veine poétique n'est pas près de se perdre dans la patrie d'Arnaut de Mareuil, d'Arnaut Daniel, de Bertrand de Born, et de Guilhem de la Tour !

G. M.

René Lavaud. — Les poésies d'Arnaut Daniel. Réédition critique d'après Canello, avec traduction française et notes. Suivie d'éclaircissements et d'un fac-simile musical transcrit en notation moderne. *Toulouse, Privat, Périgueux, Bibliothèque du « Bournat »*, 1910. Extrait des *Annales du Midi*, XXII, 1910. In-8° 147 p.

Cette réédition des poésies d'Arnaut Daniel reproduit en grande partie l'édition italienne publiée par A.-U. Canello : *La vita e le opere del trovatore Arnaldo Daniello*, Halle, 1883. Toutefois, M. Lavaud a fait œuvre personnelle : il a modifié le texte de Canello sur un nombre de points considérable ; il a choisi parmi les variantes, celles qui lui ont paru les plus significatives, en particulier pour la classification des manuscrits ; il a proposé un certain nombre de lectures nouvelles ; il a donné une traduction française très précise, presque littérale, bien différente par conséquent de la traduction italienne, beaucoup plus lâche, de Canello ; il a accompagné le texte d'un grand nombre de notes explicatives très développées, où les interprétations proposées par les commentateurs ou les lexicographes sont indiquées et discutées par le menu. L'édition proprement dite est suivie d' « Eclaircissements sur la vie et l'œuvre d'Arnaut Daniel » ; on y trouvera le texte critique, la traduction et le commentaire de la biographie du poète tirée des chansonniers provençaux, des notes sur les dates probables de l'activité poétique d'Arnaut Daniel (1180-1200), sur la répartition des chansons entre diverses dames (M. L. fait une part beaucoup plus grande que Canello à la dame gasconne, *Mieills de Ben* ; mais combien toutes ces attributions sont hypothétiques !), sur la question des autres compositions d'Arnaut Daniel et, en particulier, sur son activité comme auteur de romans (qui est indiscutable, d'après M. L.), sur les imitations que Dante et Pétrarque ont faites de notre poète sur les rimes et les strophes chez Arnaut Daniel (pour la *sextine*, voir récemment l'article de M. Jeanroy, *Romania*, 1913, octobre). Un commentaire et une transcription (par M. J.-B. Beck) de la mélodie ancienne de la pièce XVIII (sextine), avec un fac-simile héliographique du texte musical tel qu'il figure dans le ms. G de Bartsch clôt l'ouvrage, où l'on ne peut véritablement regretter qu'une seule chose, l'absence d'un glossaire ou d'un index des mots, avec références aux notes. Le livre n'en demeurera pas

moins indispensable à tous ceux qui, de près ou de loin, auront à s'occuper d'Arnaut Daniel. L'on peut assurer que M. Lavaud est un des critiques qui ont le plus fait pour rendre intelligible le maître du *trobar clus*, l'ancêtre plus ou moins direct des poètes amis de l'obscurité et des poètes précieux, des Guarini, des Marino et des Gongora. Si M. Lavaud n'a pas réussi partout à rendre clair le texte qu'il commente, personne ne saurait raisonnablement lui en faire un reproche En disant que ces critiques exagèrent l'obscurité d'Arnaut Daniel, il est trop modeste, et ne parvient pas à diminuer à nos yeux son mérite. Le vieux biographe provençal lui-même nous en est témoin : « *sas chansos non son leus d'entendre* ». Grâce à M. Lavaud, nous comprenons maintenant plus d'un passage où la sagacité des provençalistes avait jusqu'ici échoué.

P. 7, n. 2. *Decs*. M. L. a raison de relever la confusion entre *dec* (*e* ouvert) et *dec* (*e* fermé) qu'admet Canello pour la rime. Il est inadmissible que la strophe initiale de la chanson présente, surtout dès le deuxième vers, une dérogation à l'ordonnance monorime qui prévaut dans toute la pièce. Mais le sens que M. L. attribue à *decs* me paraît assez mal convenir au contexte. *Dec* signifie ici non « ordre », ou « commandement », mais bien « propriété ». « apanage ». Le mot est pris au sens féodal et correspond bien au latin *decus*. L'amant en bon vassal doit *captener sa dona e sos decs*. P. 9, 11. Il y a des difficultés phonétiques à tirer *grec* de *gregem*. P. 11, n. 42. *Ponchenill* qui, par le sens, équivaut à ital. *pettignone* et à fr. *pénil*, ne peut venir directement de lat. pop. **pectiniculu* C'est un dérivé de *penche*. P. 48 et suiv. La pièce IX, *L'aura amara*, peut difficilement être considérée comme se composant de strophes ayant chacune dix-sept vers, dont certains seraient monosyllabiques. Il vaut mieux, avec Bartsch et Appel, réduire la strophe à huit vers et admettre des rimes intérieures (Arnaut Daniel a pratiqué la rime intérieure : voir XVIII, v. 37 à 39). V. 7 : *ten balps e mutz* = « tient muets » plutôt que « rend muets ». P. 48. v. 11. *Per que*. Avec Appel, je vois plutôt là une interrogation qu'une conséquence. M. L. traduit. « Et c'est pourquoi justement je m'efforce de faire et dire des choses agréables pour l'amour de celle qui... » Je comprends : « Pourquoi m'efforcè-je de faire et dire des choses agréables ? Pour elle qui... » P. 51, n° 24. Du passage de G. de Bornelh cité par M. L., on peut rapprocher *no's prezaria un aguilen* dans Pierre d'Auvergne (Appel, *Chrest*, 80, 18). Ce vers donne plus de poids encore à la leçon *aguilens*, où le mot doit être pris comme désignant non l'églantine, mais la baie de l'églantine (fruit peu estimé). P. 50, v. 27, suiv. *Pero deportz m'es ad auzir volers hos motz*... « Pourtant ce m'est un plaisir d'entendre les

volontés et les bonnes paroles ». Je crois qu'il faut prendre *volers* pour un nominatif singulier, et, adoptant la leçon *et auzir* que donne une bonne moitié des manuscrits, ou mieux *e d'auzir* (correction de Appel) expliquer : « Pourtant mon plaisir et mon vœu est d'entendre les bonnes paroles ». — P. 111, n. 1. Lire XVII, 26. — P. 111, n. 4. *Non l'aus batre.* Il ne s'agit pas de ne pas imposer silence au *lausengier* mais bien à son amour, à son désir : *lo ferm voler*, dont le sens domine toute la strophe. Il y a là une allusion probable aux pratiques des *flagellants*. *Auzar* alors doit se traduire par « pouvoir », sens assez répandu en v. pr. — P. 112, 12. Je lis avec Appel : *Tal paor ai no·l sia trop de l'arma*, et j'explique : « Telle peur j'ai que je ne lui appartienne pas beaucoup par mon âme ». Ce qui fait que l'amoureux tremble comme l'enfant devant la verge, ce n'est pas la pensée qu'il appartient trop à sa dame, mais bien qu'il ne lui appartienne pas assez. Ce sens concorde bien avec les vv. 7-9 :

Quan mi soven de la cambra
On a mon dam sai que nuills hom non intra...

Georges MILLARDET.

René Lavaud. — *Les Troubadours cantaliens.* XIIe-XIVe siècles. Notes complémentaires critiques et explicatives sur les textes publiés dans l'ouvrage de M. le Duc de la Salle de Rochemaure. *Aurillac, Impr. Moderne, 6, rue Guy-de-Veyre,* 1910. [In-8° carré, 134 p.].

Ce commentaire critique et explicatif des textes du moyen âge, publiés par M. de la Salle de Rochemaure (*Les Troubadours cantaliens, XIIe-XXe siècles*), offre le même caractère que celui d'Arnaut Daniel par le même auteur (voir ci-dessus). Il est abondant, fouillé et minutieux. On y trouvera nombre de renseignements de tout ordre sur le Moine de Montaudon, sur Peire Rogier, Eble de Saignes, Dame Castelloza, Peire de Cère de Cols, Faidit de Belestat, Bernart 'Amoros, Cavaire, sur la *Chanson des Pèlerins de St.-Jacques*, sur les *sirventes* d'Austorc d'Aurillac et d'Austorc de Segret. Les dernières éditions de ces œuvres et les derniers travaux auxquels elles ont donné lieu, ont été mis à profit par M. Lavaud.

G. M.

Adam le Bossu, trouvère artésien du XIIIe siècle. Le Jeu de la Feuillée, édité par Ernest LANGLOIS, *Paris, Champion,* 1911. In-8°, XIV-76 p. (Fait partie de collection des *Classiques français du moyen âge*, publiés sous la direction de M. Mario Roques).

Nous manquions d'une bonne édition du *Jeu de la Feuillée*. Celles de L. J. N. Monmerqué et Fr. Michel dans le *Théâtre français au moyen âge* (Paris, 1842) et de E. de Coussemaker, *Œuvres complètes du trouvère Adam de la Halle* (Paris, 1872), sont vieillies. Celle de M. A. Rambeau (*Die dem Trouvere Adam de la Hale zugeschriebenen Dramen*, dans le tome LVIII des *Ausgaben und Abhandlungen, Marburg*, 1886) à coup sûr très soigneusement préparée,est purement diplomatique. M. E. Langlois a donc eu une heureuse inspiration en mettant à la portée de tous cette œuvre originale de notre littérature dramatique au XIIIe siècle. Grâce à cette circonstance, le jury d'agrégation des lettres a pu inscrire ce texte au programme du concours de 1911. Il est à souhaiter que ce jury persiste dans la voie où il s'est engagé et qu'il varie un peu chaque année les textes de vieux français qu'il propose. Il fut un temps où la même *Chrestomathie*, revenant sans cesse au programme, finissait par être fastidieuse. Notre littérature du moyen âge est, Dieu merci, assez riche pour qu'on puisse choisir chaque fois un texte nouveau valant la peine d'être lu et étudié. L'extension et le succès grandissant de la petite collection des *Classiques français du moyen âge* facilitent singulièrement la tâche du jury.

M. E. Langlois reproduit en principe le texte du *Jeu de la Feuillée* du ms. P (Bibl. Nat. fr. 25566). Il n'avait pas le choix, puisque, en dehors des vers 1-174, P reste l'unique manuscrit connu où l'on puisse lire en entier le *Jeu d'Adam*. Pour le début (Prologue et Portrait de Maroie), où deux autres manuscrits s'offraient à lui, l'éditeur s'en est tenu le plus souvent à P, même là où l'autorité de V et de Pb réunis s'opposaient à la leçon du manuscrit complet. Cette méthode est sans doute la bonne, non seulement pour la raison de détail donnée par M. E. L., p. X, mais encore parce que d'une manière générale, on peut soupçonner *à priori* que les mss. V et Pb détachant tous deux le même passage de l'ensemble, reproduisent un troisième ms. ou d'autres ms. perdus, ne donnant eux-mêmes que le début du *Jeu* avec le portrait de Maroie. On peut admettre en effet avec quelque vraisemblance que ce portrait, morceau d'apparat particulièrement célèbre, était au moyen âge reproduit isolément par un certain nombre de manuscrits. C'est ainsi que, de nos jours, par exemple, la *Cavale* de Barbier a été certainement réimprimée un plus grand nombre de fois que le volume entier des *Iambes*. Il y a donc quelques chances pour que la version de P, qui donne la pièce en entier, soit une reproduction plus fidèle du texte original que les deux autres manuscrits ; au contraire, les versions de Pb et de V peuvent fort bien avoir été défigurées par de nombreux intermédiaires. Quoi qu'il en soit de

cette hypothèse, le texte que nous donne M. E. Langlois est très satisfaisant à tous les points de vue. Peut-être M. L. aurait-il pu par endroits conserver plus exactement la graphie du manuscrit qu'il a suivi. Car si l'édition Rambeau reproduit fidèlement cette graphie, et si par conséquent les philologues peuvent l'y retrouver facilement, il n'en est pas moins vrai qu'il a pu être parfois dangereux de modifier la graphie pour l'adapter aux « habitudes des scribes d'Arras » ou « à la prononciation artésienne », telle qu'on se la figure pour le milieu du XIIIe siècle.

Le texte du *Jeu de la Feuillée* est précédé d'une courte mais substantielle introduction sur Adam le Bossu et sur sa pièce. M. E. Langlois a utilisé ici la thèse de M. Henri Guy, *Essai sur la vie et les œuvres du trouvère Adan de le Hale*, Paris 1898 (dans une mesure relativement restreinte), et les travaux plus récents de M. Guesnon. Il a apporté lui-même beaucoup d'observations personnelles. Il n'a pu malheureusement mettre à profit l'étude linguistique de M. F. Helfenbein, *Die Sprache des Trouvere Adam de la Halle aus Arras*, *Zeit. f. rom. Phil.* XXXV, parue seulement en 1911. M. Langlois eût pu certainement en tirer un meilleur parti qu'il ne le pense (p. XII). L'édition se termine par un choix de notes (explicatives, littéraires, etc.), par un excellent index des noms propres, rempli de détails précis sur la vie municipale et les habitants d'Arras vers 1250, enfin par un glossaire qui malheureusement n'est pas absolument complet.

V. 24. M. L. imprime *Cascuns mes paroles despit*. C'est la leçon de V. ; P et Pb ont *despist*. Il fallait garder *despist* > *despexit* (il y a eu mélange syntaxique du parfait et du présent). D'ailleurs, *despist* pourrait être aussi un présent analogique : *despire : despist = plaire : plaist*. Cf. *dist* (*Chanson de Croisade* dans Bartsch, *Chrest.*, 46, 4) au lieu de *dit*. Au Glossaire, M. L., renvoyant à ce même passage, écrit *despis* qui est manifestement fautif. — V. 70. *Or me sanle pale et sore*. Au Glossaire, *sore* est traduit par « brunie » ce qui s'accorde mal avec *pale*. « Jaune » est préférable : cf. *un oiseau sor* : « oiseau au plumage jaunâtre ». La femme d'Adam autrefois blanche et vermeille » (v. 71) est maintennt « pâle et jaune ». — V. 194. *K' i a ? K' i a ? K' i a ?* On peut comprendre aussi *kia* = lat. *quia* « parce que », terme de scolastique, d'où est venue la locution « être réduit à *quia* ». En effet, Maistre Adans ajoute immédiatement : *or puis sour chou estre escoliers !* Ce serait un des plus anciens exemples de l'emploi de *quia* dans la langue usuelle. Il est probable, d'ailleurs, que le poète joue sur le mot, et peut-être même le jeu de mot, étant picard, est-il triple : cf. *kia* au v. 340 et *kiiet* = *cacatum* au

v. 406. Comp. Rabelais : *Bien ch..... chanté.* — V. 396. *Envïaus* « coups » (?) demanderait une explication. — P. 56. Le sens indiqué pour *mis en canebustin* est plus satisfaisant que celui de Monmerqué et Michel, Remarquer qu'il y a eu, à Arras, un usurier du nom de *Jean dit Caneboustin*. Il y a là sans doute une allusion comique. — P. 57, n. 377. L'explication est insuffisante. Voir sur ce passage, la thèse de M. Guy, p. 342. — P. 62. Sur Auri Rikier, cf. Guy, p. 340 et 341, n. 3. — P. 63, sur Thomas de Bourriane *ib.* 432; sur Ermenfroi Crespin, *ib.* 434; sur J. Crespin, *ib.* 430; sur dame Douche, *ib.* 345. — Page 65. Sur Gillot le Petit, *ib.* 344-5. — Page 70. *Entre*, 214, « unit deux noms sans rien ajouter à la pensée ». Je comprends: « Halois en est à l'article de la mort *parmi* [un grand nombre à savoir] lui, Robert Cosel et le Faverel ». — *Ibidem. Erraument.* Ce mot, partout où on le trouve, ne doit-il pas être lu *erraument* = *iterante* + *-mente* ? Les articles *erraument* et *errament* des dictionnaires (v. Godefroy) doivent-ils être tenus distincts? *A priori* je ne le pense pas. — *Ib. Escousse.* Traduire plutôt « secouée ». — *Ib. Espanir* « sevrer ». Lire 43. — *Ib. Fauchiaux.* Sur ce mot, voir Thomas, *Essais*, 289. — — *Ib. Frait.* Le sens de « bruit », « tapage » semble préférable a celui de « frais », « dépense ». Il a déjà été dit que J. Crespin donnera de l'argent. Entendez « il fera du bruit, il protestera ». C'est la signification ordinaire de *frait* < *fractum*. Je ne connais pas d'exemple de *frait* = fr. mod. *frais*. — P. 71. *Jointe* « bien faite ». L'*endenture bien jointe*, ce sont plutôt des « dents bien rangées ». — P. 72. *Meche.* Le renvoi à *metre* est faux : il n'y a pas d'article *metre*. Voir *misent*. — *Ib. Onni* « lisse ». Je pense qu'il faut lire *ouni*. L'*ou* représente un *ó* atone comme dans *doulours, courounée, demouroit, jouel, jouer, soumeillié, Soumillons, soulas*, etc. Quant à l'*ó* au lieu de *ŭ* qu'on attendrait (*ūnīre*), il est peut-être dû en log. à l'influence de **u̯nione* pour *ūnione*. Dans l'*ŭ* de *ŭnio̅ne* je ne serais pas éloigné de voir l'effet d'une assimilation vocalique ancienne: *ŭnio̅ne* > **onione*. Cette assimilation vocalique a dû être favorisée par le fait que les deux syllabes contenaient la même consonne: *unione*. — P. 73. *Rengramir*, 396 « mettre dans un plus mauvais état » devrait figurer au glossaire, de même que *reparee*, 595, dont le sens est expliqué dans la note de la p. 59. — P. 74. *Ruiotel* « ruisseau », 142, devrait figurer aussi. *Ib. Vaillans.* La référence 429 est fausse, lire sans doute 433.

Georges MILLARDET.

Manuel de Montoliu. — Estudis etimológics catalans. (Extret de la Revista, Estudis Universitaris Catalans). *Barcelona. Tipografia L'Avenç.* [16 p.].

C'est le premier fascicule d'un ouvrage qui sera publié trimestriellement. Il contient XIX étymologies. La plus intéressante est celle du mot « anyorament », qui est si expressif et n'a son équivalent qu'en portugais et en gallicien (saudade-morriña). Son étymologie, également proposée par Meyer-Lübke, est *ignorare* : on a de la nostalgie (anyorament), parce que l'on ne sait pas, parce que l'on ne voit pas ce que l'on aime. L'auteur aurait pu citer la forme roussillonnaise *anyoré*, à côté de *anyorament*, de *anyorança*. — Le mot *alosa* est d'origine provençale ; il eût été intéressant de relever dans les vieux textes, ce mot si familier aux poètes ; les troubadours ont chanté l'alouette bien avant P. de Ronsard :

« Qu'il te fait bon ouïr à l'heure
Que le bouvier les champs labeure. »

Le catalan roussillonnais ne connaît que la forme délibérément languedocienne : llauseta. — L'étymologie (arare + icare) proposée pour *aregar*, me paraît douteuse. Le sens de ce mot est, selon Montoliu, *dresser les bêtes de somme*. N'est-il pas employé plus généralement, dans le sens de « dresser » ? Le roussillonnais *adregar* n'est-il pas une autre forme de ce mot ? Et si oui, comme j'ai lieu de le croire, il faudrait le rapprocher de la forme *adreçar* (mettre en ordre, ordiger). — Je dois encore faire observer à M. de Montoliu que la traduction exacte de *aixelebrat* est écervelé, car ce participe passé existe en français moderne.

J.-S. Pons.

R. Miquel y Planas. — Obres de J. Roiç de Corella, publicades ab una introducció, par R. Miquel y Planas, segons els manuscrits y primeres edicions (Biblioteca Catalana). *Miquel Rius, Barcelona.* 1913.

Un volume de XCIII+LCD pàg. 20 ptes.

Nous devons déjà à R. Miquel y Planas la publication de nombreux textes du XVe ou du XVIe siècles catalans, en de belles éditions de bibliophile, ornées de facsimilés. Il nous livre aujourd'hui l'œuvre intégrale de l'humaniste valencien, J. Roiç de Corella, d'après un recueil manuscrit de la Bibliothèque Universitaire de Barcelone, qui porte le titre charmant de «El Jardinet d'Orats», et d'après un manuscrit plus correct et plus important de la « Biblioteca Mayansiana » ; ce dernier a été pris comme base de son édition.

Quoique J. Roiç de Corella ait été fort apprécié de ses contemporains, son œuvre inédite dépasse en quantité son œuvre publiée ; et si les deux manuscrits déjà cités ne nous étaient restés, nous ne connaîtrions guère que le théologien, le traducteur de la populaire « Vita christi », et le poète mystique, l'auteur de l'émouvante « Oració à la sacratissima Verge Maria, tenint son fill, Deu Jhesus, en la falda, deuallat de la Creu ». Or, quoiqu'il fut « mestre en sacra theologia », J. Roiç de Corella se délassait dans la lecture d'Ovide, de Pétrarque et de Boccace, et il eut même tout au moins une crise sentimentale, comme en témoignent sa « Tragedia de Caldesa », et les fougueuses diatribes qu'il adressait à cette même femme de mœurs légères.

Et, en somme, le contraire nous eût étonnés. J. Roiç de Corella offrait à ses contemporains les fables tragiques de l'antiquité, des traductions ou des gloses, des imitations d'Ovide en particulier. Ce n'est donc point un auteur original, et ses narrations bibliques ou profanes ne sauraient avoir pour nous qu'un intérêt fort relatif. Elles avaient beaucoup d'attraits pour les esprits délicats de l'époque. En lui proposant une fine question de psychologie à résoudre, Mossén Fenollar lui adressait cet éloge :

> Lo credit gran que de subtil entendre
> Vos possehiu...

R. Miquel y Planas cite encore à l'appui des éloges tout à fait dithyrambiques, et dans le goût espagnol. Les subtilités courtoises avaient cessé de plaire ; on leur préférait le réalisme picaresque et satirique de Jaume Roig, de Jaume Gaçull. Le grand Auzias March devait, lui aussi, supporter les conséquences de cette mode littéraire, puisqu'il n'obtint qu'une seule édition de ses œuvres à Valence.

La Renaissance catalane' redora le blason terni de Roiç de Corella... C'est alors que Milà y Fontanals loue son « Oració » comme une œuvre de très haute valeur. F. Pelay Briz transcrit quelques-unes de ses poésies dans son Llibre dels Poetes (1867) et publie une partie du Jardinet d'Orats, en 1868. Rubió y Lluch nous donne une appréciation synthétique de son talent, dans « El renacimiento clásico en la literatura catalana », (1889). Il fait valoir l'harmonie rythmique de ses endécasyllabes, et ajoute que ses narrations mythologiques et ses écrits mystiques, d'une écriture artiste, ou en tout cas recherchée, ne peuvent être lues qu'avec fatigue. En 1897, Boronat publie dans une série de quatre articles la description du manuscrit de ses *Obres* qui venait d'être retrouvé à Valence (*Revista de Catalunya*, Barcelone, 1897, p. 113). Dès

lors, nous pouvons mieux comprendre la renommée dont jouit Corella de son temps et étudier dans ses différentes formes un talent qui n'est pas complexe par ailleurs.

Après nous avoir ainsi donné cette consciencieuse esquisse de ce qu'il appelle « la fortuna literaria » du poète, R. Miquel y Planas nous offre la première analyse critique de sa production originale. Citons parmi ces œuvres, et dans un ordre différent : *La Historia de Josef*, *La Historia de Santa Magdalena*, *La Vida de Santa Anna*, narrations bibliques ou religieuses où l'auteur montre une certaine simplicité de style ; *El Plant dolorós de la reina Ecuba* ; la *Historia de Leander y Ero*, où il met à contribution Ovide, Virgile, Pétrarque et Boccace ; la *Historia de Jeson e Medea*, d'une appréciable intensité dramatique ; el *Triunpho de les Dones*, qui pourrait bien être une réponse aux blâmes de Jaume Roig dans son *Spill ; El Debat ab* el *Príncep de Viana*, que Morel-Fatio cite comme exemple de la prose artificielle du temps ; *El Parlament en Casa Mercader*, dont l'architecture présente quelque analogie avec celle du Décameron ; et enfin *La Sepultura de Mossen Agular*, composition allégorique.

Parmi ses poésies, nous devions mentionner, avec son « Oració à la Verge Maria », qui constitue une émouvante « pietá », et nous apparaît comme son plus sûr chef-d'œuvre, « la Balada de la Garça y la Smerla », d'une fraîcheur vraiment séduisante, d'une couleur tout à fait inattendue : et aussi « Cor Crudel » dont je veux citer quelques vers :

...Puix que, dins mi, — vos tinch en bella forma,
Treta del viu — en perfeta figura,
Ab les colors — sobrel fresch, ni lampremta,
Que ni la mort, — nil temps, ni laltre segle,
Ramre nous pot, — ni del riu Letes laygua.

Car il me semble qu'on peut les rapprocher des inoubliables « Estramps » de Mossen Jordi de Sant-Jordi :

Jus lo front port vostra bella semblança.
De que mon cors nit e jorn fa gran festa,
Que remirant vostra bella figura
De vostra faç m'es romasa l'empremta
Que ja per mort no se n partrà la forma ;
Ans quant seray del tot fores d'est segle
Cels qui lo cors portaran al sepulcre
Sobre ma faç veuran lo vostre signe.

(Ed. Massó Torrents. Bibliotheca Hispanica, p. 7).

L'éditeur ne nous a pas donné une étude littéraire de Corella, et on pouvait peut-être souhaiter une classification de son œuvre originale ; simplement biographe et bibliographe, il laisse, comme on dit en Espagne, un peu de « tela cortada » à l'esthéticien. Ce n'est pas un reproche que je lui adresse.

On trouverait dans les narrations mêmes de Corella des expressions qui pourraient donner lieu à des gloses, et nous renseigneraient sur ses goûts littéraires, si nous ne savions les discerner d'une autre façon. En voici quelques-unes, au hasard de la lecture : « en lo vulgar nostre [llenguatge], p. 309 ; « estil de elegants paraules », p. 324 ; « qual tragich exçellent poeta... », p. 341 ; « los labis de retoricha se tanquen », p. 329. Des fables tragiques, un style artificiel, tels sont bien, en effet, les caractères les plus généraux de l'œuvre de Corella.

L'un de ses procédés les plus visibles, surtout dans les passages proprement narratifs, est d'accoupler deux adjectifs. Et voici un exemple concluant : « set anys passaven, que, en *tranquille benaventurada* vida estant Jeson ab mi, aumentaua nostra benvolença ; que nom sent bastant, poder escriure lestat de tan *plaent enamorada* vida. Relluhia Jeson de gloriosa fama, multiplicant cada dia en *forts animosos* actes, volant per tota Greçia ab *suaus daurades* ales la sua inefable virtut... (p. 225).

Il est encore assez curieux de voir comment une même métaphore est traitée suivant le caractère des œuvres : « paria encara Febo sobrel nostre orizon lo seu luminos carro detenia », p. 211. Historia de Jeson e Medea. « Ja Apollo sobre la terra los seus daurats cabells començaua estendre, les sumitats del mon illuminant », p. 218 : Historia de Jeson e Medea.

Nous retrouvons l'image, plus grandiose encore, dans la « Tragedia de Caldesa », qui est pourtant une page d'autobiographie : « restant del dia tan poch, quels cavalls de Febo della les colones de Hercules en locçident calçigauen », p. 126. Elle s'efface dans les récits pieux de l'auteur : « e, un dia [a] hora quel sol ja declinaua », p. 316. Historia de Santa Magdalena ». Elle se transforme dans son « Oració a la Verge » : « crida lo sol — plorant ab cabells negres », évoquant pour nous ces figurations du soleil assombri que les peintres primitifs n'oubliaient pas de placer au-dessus du Calvaire.

Il ne me reste qu'une remarque à l'image du bibliographe attentif : il a oublié de dire que la poésie qu'il intitule « Flors del saber », a été publiée par Amédée Pagès, d'après le « Cançoner de Paris », dans sa récente édition critique d'Auzias March. C'est une bien légère remarque ; elle ne ternit assurément pas les grands éloges

que méritent son travail d'aujourd'hui et ses travaux d'hier, qui sont l'honneur de l'érudition catalane.

Joseph-Seb. Pons.

Manuel de Montoliu. — Estudis de Literatura catalana. Próleg de M. S. Oliver. Barcelona. Societat Catalana d'edicions, vol. IX, 1912. [XXIV+275 p.].

Il m'est particulièrement agréable de parler de ce livre, dont les études sympathiques sont consacrées à des poètes, des romanciers, des dramaturges et des essayistes catalans. Etudes rétrospectives, études complètes ou partielles d'écrivains modernes, elles révèlent une forme souvent solide, un esprit discipliné et une ferme orientation. Il est toutefois regrettable qu'elles soient disposées suivant l'ordre alphabétique des noms d'auteurs. Certes, il était difficile de donner un ordre à des articles publiés dans un quotidien, au hasard de l'événement littéraire ; ce n'était pas impossible. La chronologie ou les affinités de talent pouvaient donner des indications, d'autant plus précieuses que la littérature actuelle est d'un beau désordre. Il existe une évolution poétique, et on pouvait en tenir compte ; on pouvait étudier tour à tour Verdaguer, qui est un grand romantique et domine le « vell floralisme ortodoxe », Apeles Mestres qui importe l'art de Heine ou de Becquer, Maragall et son mysticisme, et enfin le souffle aérien et subtil de la poésie de Joseph Carner ; nous eussions aimé rencontrer Milá y Fontanals, le patriarche et l'initiateur, dès le portique de ce temple.

Du moins, Manuel de Montoliu sait-il dégager de ces juxtapositions d'études et de tendances une loi ou une idée générale. C'est une idée méditerranéenne : Accueillons, écrit-il en substance, les muses classiques. Que nos œuvres soient le fruit de l'étude et du goût ! Retrouvons dans les source castaliennes la pureté de la forme et l'élégance de l'idée ! Que votre civilisme et votre « urbanitas », ô poètes, guident le peuple catalan vers cette haute civilisation à laquelle il est predestiné !

Comme on voit, cette pensée dépasse le précepte d'Horace : *Scribendi recte, sapere est et principium et fons.* Elle ne manque pas d'impérialisme (théorie chère aux « noucentistes » de Barcelone) ; on y découvre même un soupçon de futurisme. J'approuve en principe Manuel de Montoliu. Il proclame la dignité de l'art et la noblesse de l'humanisme, en un pays où chaque petite ville organise des Jeux Floraux incolores et verbeux, en l'honneur de la vierge du Rosaire ou de la Nativité, de Jacques ou de Constantin. Ah ! qui dira jamais les torts de la rime !

Dans un premier article sur J. Alcover, Montoliu nous montre qu'il faudrait appliquer à la littérature catalane le système de Taine. C'est une étape nécessaire de la science critique, nous dit-il. Il distingue donc dans le génie de sa race trois éléments essentiels, trois sédiments, si l'on veut. D'abord, l'autochtone ou ibérique, dont le type représentatif serait Verdaguer, avec sa poésie grandiose et sans mesure ; puis le germanique, manifesté par Apeles Mestres et Maragall ; enfin, le classique ou gréco-latin, auquel se rattachent les poètes de Majorque au pur lyrisme d'ode et d'élégie.

Elle est ingénieuse, cette classification, mais les traits en sont bien larges. Il est des termes plus simples et plus sûrs, d'ailleurs employés en d'autres pages : génie chrétien ou biblique ; génie grec ; genie populaire ou catalan ; génie moderne ou naturiste. Est-ce vraiment sa qualité d'ibère qui explique l'œuvre épique de Verdaguer, et faut-il tant le rapprocher de Sainte Thérèse ou du Greco, dont on veut oublier qu'il est avant tout Crétois et disciple de Tintoret ? La première manifestation épique du génie espagnol, le « Poema del Cid », ne révèle aucun désordre. Mais comment écrire avec une pareille sérénité une épopée en plein XIXe siècle ? La cotte de mailles est le vêtement des guerriers, et non celui des mystiques et des romantiques. Quant à l'évocation des forces cosmogoniques, elle est encore l'un des caractères de la poésie moderne ; nous la trouvons dans l'œuvre de Hugo et de Lamartine ; je crois qu'il ne serait pas difficile de prouver que Verdaguer doit beaucoup à Lamartine...

Son génie n'en est pas cependant tributaire. Il sait grouper tous les enthousiasmes d'une époque qui voyait « grand ». Il fut et il reste poète national. Prêtre et poète à la fois (c'est beaucoup trop !), son œuvre devait être soulevée par un élan magnifique, par une sensualité triomphante. Elle devait se heurter à des barrières. Le prêtre et le poète étaient peut-être dans les temps reculés une seule et même chose ; il n'en est sans doute plus de même aujourd'hui. Verdaguer ne le crut pas ; et il me semble que les autorités ecclésiastiques s'en aperçurent, d'une façon plus ou moins rudimentaire. De là, sa crise, autour de laquelle on a fait beaucoup d'ombre. De là, ses douleurs mystiques, qui s'expriment, d'ailleurs, avec mesure et suavité, en un style tendre, sans heurts, plein d'onction et de « merveille » populaire. Son mysticisme est doux. Ce n'est point là toujours le caractère du mysticisme espagnol, de l'exaltation ibérique.

Une telle formule ne pourra donc pas définir l'inspiration verdaguérienne. Je voudrais qu'un esprit libre et généreux dise toute la vérité sur sa vie : il y faudrait une psychologie profonde ; les lois brumeuses de l'ethnologie n'y suffiraient pas.

Des Ibères, passons aux Germains.

Ce n'est point encore l'ethnologie qui expliquera l'esprit poétique d'Apeles Mestres. Son subjectivisme me paraît simpliste et vieux comme le monde. Son germanisme est extérieur. C'est une mode littéraire. Comme Becquer, il a subi Henri Heine. Il est imagier avant tout ; le moyen âge et la figuration gothique le ravissent. Le traducteur de l' « Intermezzo » a-t-il une sensibilité germanique ? Nous dirons qu'il a une sensibilité romantique, la sensibilité de l'époque, comme l'écrit, d'ailleurs Manuel de Montoliu, avec un rare bonheur ; il aurait dû ajouter qu'il glose à tout propos les vieilles chansons populaires catalanes. Tous les renaissants des littératures soudainement rappelées à la vie, glosent les vieilles chansons ; c'est, en somme, une loi inéluctable. Cette loi expliquerait le germanisme que l'on croit voir dans la littérature catalane.

J'en arrive à cette observation, à savoir que l'esprit de la chanson populaire se retrouve chez tous les renaissants de Catalogne, qu'ils soient ibères, germains ou gréco-latins.

Pourquoi Manuel de Montoliu ne le remarque-t-il pas ? Je puis lui faire ce reproche ; dans son étude sur Alcover, qu'il nous dit être incomplète, voulant faire resssortir surtout la qualité latine de son lyrisme et le charme de son harmonie, il oublie de commenter ses idées sur l'inspiration populaire, nettement exposées dans « Art y Literatura » : il oublie qu'une chanson populaire s'intercale dans « La Serra », poésie délibérément impressionniste...

Mais la chanson populaire est diversement interprétée. Les uns aiment sa religiosité tendre, comme Verdaguer ; d'autres sa sentimentalité à fleur de peau, comme Apeles Mestres ; ceux-ci sa nostalgie musicale et dramatique, comme le compositeur Clavé ; ceux-là son euphonie et son évocation, comme Joan Alcover. Joan Maragall voulut en saisir l'essence, le primitivisme, le symbole, le mysticisme. Et de même il aima la spontanéité ineffable du langage ; il crut au pouvoir ingénu des mots les plus simples. Cela ne serait-il pas permis à un latin ? Les germains auraient-ils vraiment le monopole de toute métaphysique ?

Il est certes peu banal, il est même curieux, de voir dans le germanisme le premier caractère du génie de Maragall ; il faudrait, avant tout, nous montrer combien il est catalan, par sa sincérité d'expression, par sa netteté de vision, et même par la substance « terrienne » de son mysticisme. Maragall m'écrivait un jour : « tot gran art sent una terra ». Je ne trouve pas, je ne veux pas trouver de meilleure expression pour définir son grand art. Quant à son inquiétude, à ses idées toujours présentes de passé et de

devenir, cela me prouve qu'il était poète, vraiment poète, sans plus. Et toute l'ethnologie du monde ne m'en apprendra pas davantage.

On m'objectera que Maragall a traduit Gœthe. Je répondrai que Gœthe aimait les dieux de la Grèce. Et ceci compensera cela ! Quant aux analogies spécieuses que peuvent susciter ses pages d'esthétique, je ne m'y attarderai pas. Maragall est un poète essentiellement moderne et naturiste; à de certains égards, il fait penser à notre Francis-Jammes, qui n'est pas germain. Il fait penser à Francis-Jammes, parce que sa poésie s'applique aux êtres immédiats, à l'horizon ordinaire, à la vie un peu monotone qui nous entoure. Maragall ne décrit que ce qu'il voit : ce n'est pas un si mauvais procédé !...

Il paraît que la bourgeoisie catalane aime également la poésie des êtres familiers, des objets usuels : la promise, les enfants, la famille, les veillées, l'oiseau dans sa cage, le jardin et ses fruits.

Elle ne se distingue guère en cela des autres bourgeoisies, ni même des autres classes. En France aussi on chante des refrains sur le printemps, la pauvre ouvrière et les lilas blancs ou mauves, du Mayol ou du Delmet; nous ne les comparons pas cependant aux tendres poésies de Francis-Jammes. Car il y a autre chose dans l'art de Francis-Jammes. Or, Manuel de Montoliu dit en toutes lettres que l'art de Joan Maragall est celui de la bourgeoisie catalane. Je n'exagère pas : « Lluny de ser revolucionaris, en Maragall i els seus *deixebles* són, *en tot lo que no tenen de mistics*, els poetes de la nostre burgesia, ja tocada (en sa part més selecte) de desitg de refinament. »

J'ai intentionnellement souligné l'admirable restriction « en tot lo que no tenen de mistics », car elle me paraît merveilleusement paradoxale. J'ai encore souligné le mot « deixebles », parce que je ne connais pas de purs disciples de Maragall ; je crois que ce mot n'a ici que la valeur d'un palliatif.

Cette étude sur Maragall mérite bien que l'on s'y arrête. C'est là surtout que le dogmatisme de Montoliu nous apparaît dans toute sa rigueur. Montoliu veut que l'on soit latin, que la poésie soit une science précise, une sorte de mathématique élégante et polie. Selon lui, le poète doit être instruit, nourri des fables de l'antiquité.

Montoliu a un faible pour les poètes livresques. Il n'aime pas outre mesure la fraîcheur du primitivisme, la spontanéité du sentiment et de la vision ; je ne crois point qu'il parle souvent de ces qualités. Or, l'art de Maragall est avant tout libre et ingénu. Alors que chez d'autres, l'intelligence sereine domine et maîtrise le

sentiment, selon l'une des formules du néo classicisme, Maragall nous révèle un cœur simple, à travers la complexité de son esprit. Et c'est vraiment une bonne fortune pour une littérature que d'avoir possédé une tel poète.

Mais Montoliu insiste dans son paradoxe : Maragall est encore le verbe de la bourgeoisie parce qu'il est incohérent dans ses formes d'expression. Or, notre bourgeoisie est incohérente. Elle n'a pas trouvé sa forme définitive d'expression : voyez les édifices de la Rambla et du Paseo de Gracia !... Je dois l'avouer, cette comparaison m'émeut beaucoup. J'aime l'incohérence suggestive et sans doute apparente de Joan Maragall. Je déteste l'incohérence des édifices de Barcelone, amalgames incompréhensibles de tous les styles, extériorisations monstrueuses et insupportables de la vanité...

Ces édifices sont gothiques, byzantins, mauresques, allemands, viennois ; l'art. de Maragall est simple et catalan, comme une source sous le soleil, à l'ombre mouvante d'un olivier. Hélas ! cette source est déjà tarie ; le maître est mort.

Manuel de Montoliu construit donc un temple gréco-latin à l'usage des lettres catalanes. Les ablutions lustrales seront fréquemment répétées ; la discipline ne faiblira jamais. Les initiés devront porter l'estampille de l'« Institut d'Estudis Catalans » ; ils recevront au besoin des bourses de voyage pour séjourner dans les Universités allemandes plus particulièrement. Quant aux Ibères et aux Germains de la litterature patriale, inutile de dire qu'ils seront observés et tenus à distance... Je plaisante. Il existe vraiment un bel effort classique en terre catalane. L'île de Majorque est devenue le paradis de la culture latine, du bon goût et de l'euphonie. Elle s'honore de hauts poètes comme Joan Alcover, Mossén Costa y Llobera, Gabriel Alomar. Ce sont des « Apolliniens ». « *Ce sont eux qui font la révolution, avec leur idéal de perfection, de raffinement, au nom duquel ils veulent détruire tout ce qui demeure d'esprit selvatique chez nos poètes spontanés. Ils ne respirent pas dans l'atmosphère de notre société actuelle ; ils sont les chantres anticipés de notre société future, entrevue dans les rêves, et dans laquelle le raffinement sera une norme de vie* ». Telle est la manière habituelle de Montoliu, une manière solide, massive, et d'une fougue alourdie.

J'ai déjà dit que j'approuvais en principe cette renaissance du classicisme, ce retour à l'antique, à la façon de Carducci.

Je souhaite que ce retour soit vraiment une révolution. Doit-elle s'opérer par une acclimatation des poètes latins, comme l'a pensé Mossén Costa y Llobera dans ses « Horacianes » ? Peut-on considérer ce dernier livre comme une « œuvre merveilleusement cise-

lée » ? Voilà qui est fort improbable. Si quelques pièces des « Horacianes » sont pleines d'euphonie et de belles pensées, d'ordonnance et de sérénité, la plupart fatiguent avec leur accumulation de dactyles. Ce qui le prouve, c'est que les disciples ne se présentent pas, et que l'on cherche des voies nouvelles. L'histoire de la littérature espagnole démontrerait que de tels essais reparaissent à des périodes déterminées, un peu comme les comètes. On s'attarde un soir à contempler leur resplendissement, on les oublie le lendemain, devant les constellations habituelles.

Il est curieux d'observer dans ce livre que la critique ne se reporte guère à la littérature castillane ou même catalane (1) ; Manuel de Montoliu néglige les traditions de sa race, en sa prophétique ardeur ; et il pense plus volontiers aux esthéticiens nordiques. Il est surtout illusionné par son désir de classicisme. Or, sans avoir encore l'influence de la chanson populaire, la tradition littéraire est pourtant reconnaissable chez plusieurs écrivains.. Si Miquel Costa y Llobera a renouvelé l'ode saphique dans les « Horacianes », il ne faut pas oublier son « Agre de la Terra », volume composé d'éléments traditionnels, indigènes, et où l'on trouve des essais très heureux de « codolada mallorquina ». Et Alceste préférerait peut-être la « codolada » à l'ode saphique. L'exquis poète Joaquím Ruyra, poète de rêve et de mystère, ne rappelle pas seulement Swimburne ; la fable morale du « Pais del Pler », miniature du « Canigó », nous montre peut-être qu'il connaît le vieux roman sentimental, allégorique et courtois ; et son rythme prouve une lecture du « Spill de les Dones ». C'est un devoir pour la jeune poésie que de se relier chaque jour davantage à la lyrique du XVe ou du XVIe siècles. Elle trouvera des éléments pleins de vie, des combinaisons métriques et même de fortes idées à travers la psychologie analytique d'Auzias March, de Jordi de Sant-Jordi, et de Roig de Corella. Cela a été particulièrement compris par le poète Lopez-Picó, qui a su allier à ces fortes idées la rapidité concise des épigrammes d'anthologie et cette noble élocution qui fait, selon Ronsard, « reluire les vers comme les pierres précieuses les doigts de quelque grand seigneur ». Et cette image de Ronsard m'amène à parler d'une école importante dans les lettres catalanes, celle du Parnasse.

Elle est représentée par Geroni Zarmé, et dans une certaine mesure par Gabriel Alomar et Joseph Carner. Il est vrai que ces

(1) Sauf dans un article intitulé « Els nostres clássics », d'ailleurs plus spécialement consacré à l'essai actuel de classicisme.

poètes ont donné à leur langue une plus grande richesse d'expression et parfois une pureté marmoréenne. Mais je ne crois pas, malgré Montoliu, que l'apport de Zanné soit d'une importance capitale. Je ne vois pas la splendeur de sa forme ; j'en vois la recherche. Sa poésie de dilettante, sa poésie d'images, est cosmopolite. Nulle grandeur philosophique, nulle pure sève d'humanisme, nulle altière et divine harmonie dans son œuvre : les grandes qualités du Parnasse, ce petit Parnassien ne les possède pas. Et parce qu'il la déduit de l'œuvre de ce poète, Montoliu a une conception peut-être un peu étriquée du Parnasse.

C'est encore une exagération de dire que les visions de Heredia sont glaciales. Les « Trophées » ne renferment pas seulement des émotions décoratives : il est des veines roses sous ce marbre blanc. Nous sentons très bien toutes les inspirations qui rattachent Heredia à Chénier, et Henri de Régnier à Heredia. L'œuvre de Heredia n'est pas un musée aux marbres froids ; elle garde une source limpide. Une étude essentielle de ses poèmes peut être profitable aux lettres catalanes, autant que l'étude des Italiens, de Carducci et de D'Annunzio, et malgré l'affirmation contraire de M. de Montoliu. Et ce sera peut-être la nouvelle et déjà vigoureuse renaissance du Roussillon qui aidera les Catalans à mieux connaître la sensiblité française.

Telles sont les observations que ce livre m'a suggérées. Je dois dire maintenant qu'il constitue un guide précieux, que ses analyses partielles mais attachantes nous donnent une idée complète de l'effort catalan. Je constate avec joie que les poètes-humanistes de Catalogne ont l'appui intelligent d'un véritable critique.

P.-S. — Page 269, M. de Montoliu attribue à Ronsard l'ode de Sainte-Beuve « A la Rime ». Cette erreur est excusable ; elle est cependant suggestive.

Joseph-Seb. Pons.

Anfôs Par. — Lo Rei L'ear, tragedia de Guillom Shakespeare. feelment arromançada en estil de catalana prosa per Anfós Par, ab notes esplicatives dels millors comentaristes anglesos y estudis critics del traductor. — *Barcelona, Associació Wagneriana*, Maig de 1912. [XV+447 p.], 7,50 p^tes.

Le texte de cette édition du Roi Léar est précédé d'une curieuse préface et d'études sur les sources et la bibliographie ; il est suivi d'une scénologie et d'un essai critique sur les personnages, l'action, la forme et la pensée de l'émouvante et sombre tragé-

die. L'éditeur a fait preuve d'un grand courage. Il fallait d'abord fixer le texte, et tenir compte des plus récents résultats de la critique anglaise ; cela a été consciencieusement fait. Mais quelles difficultés ne devait-il pas vaincre pour traduire intelligiblement l'inintelligible ! On sait que Shakespeare a groupé dans cette tragédie plusieurs déments qu'il fait dialoguer dans la tempête, et sur la lande déserte : le roi Lear dans sa folie grandiose ; Edgar qui simule le « pauvre Tom », le mendiant de Bedham, et « bêle » ses prières ; le Fou, ses soliloques et ses balbutiements, ses adages et ses calembredaines et ses allusions incompréhensibles pour le lecteur moderne. Toutes les paroles de ces êtres pitoyables sont autant de petites ombres ; on comprendra combien il était malaisé de les transposer en langue catalane. Dans une récente conférence, Jean Richepin, qui est pourtant un magicien-ès-lettres françaises, disait à propos du rôle du bouffon : « Je ne vous en traduirai de temps en temps un petit mot que lorsque je croirai pouvoir le faire et que le français s'y prêtera ». Anfòs Par a trouvé le moyen d'éluder certaines difficultés de traduction. Il a délibérément employé le catalan classique, celui de Metge et de Martorell, à cause des analogies de construction, parallèles aux analogies de coutumes et d'usages, qu'il peut offrir avec l'anglais du XVIe siècle. Comme on voit, Anfós Par n'ignore point les lois de la philologie comparée. Mais en procédant ainsi, il a évité un obstacle pour tomber dans un écueil ; les reconstitutions de vocabulaire et de la stylistique d'une langue sont d'ordinaire aussi incertaines qu'elles sont studieusement curieuses ; le souvenir d'une Salammbô peinte et fardée flottera toujours sur ces architectures mortes.

Par ailleurs, le traducteur ne pouvait trouver de modèles dans le théâtre catalan ; ce théâtre n'a pu se former ; les efforts de Milá y Fontanals ont pu nous en donner quelques fragments, mais nous savons que ces fragments sont bien insignifiants, si on les compare aux œuvres narratives ou poétiques, au « Somni » de Bernat Metge et aux « estramps » d'Auzias March. Toutes ces considérations n'ont pas retenu l'élan du traducteur ; et je me hâte d'ajouter que son audace splendide a été récompensée, puisque son catalan classique ajoute comme une savoureuse étrangeté à cette tragédie surhumaine ; et une étrangeté qui ne saurait lui nuire.

Nous savons qu'Anfòs Par tenait surtout à nous procurer le plaisir esthétique de la lecture. Avec une bienveillance paternelle, il nous recommande à plusieurs reprises de lire surtout le texte, de délaisser le commentateur. Il n'a donc pas oublié que, plus

que des notes studieuses, il offrait au lecteur catalan les beaux fruits de Shakespeare. Mais, il veut aussi qu'on le sache, son travail n'a pas été inutile : « Si hom va massa depressa en la lectura, qualques frases y moltes esclamacions semblarán incoerents ».

J'ai donc lu les notes ; elles sont d'un enthousiasme qui ne se dément pas ; et certaines, d'une bonhomie ingénue, comme la suivante : Aquest magnífic verb catalá [colgar] no cal advertir que significa ficar-se al llit (p. 191). L'éditeur nous signale surtout des correspondances de vocabulaire et d'expressions. — C'est ainsi que le mot « tracmanyar », cueilli dans le « Llibre de les Dones », correspond au verbe anglais « convey ».— A propos d'une expression exclamative empruntée à la « cetreria », à la fauconnerie : bella volada, au !... (p. 257), on nous dit qu'elle était prononcée au moment où le faucon rapportait une proie ; ne l'était-elle pas aussi avant son vol ?

Une autre note nous assure que le mot « meinada » a disparu du catalan ; or, il est courant en Roussillon, et probablement en Ampurdan, du moins dans le sens de : troupe d'enfants.

D'une façon générale, on pourrait reprocher à cette curieuse traduction son excès de fidélité. Il semble parfois que l'amour de Shakespeare domine chez l'éditeur sa grande affection pour sa langue catalane, puisqu'il risque des néologismes (despecte, pour menyspreu), et forge des mots composés : ull-fosca, cap-acotaire, cap-menat. Certainement, il évite ainsi paraphrases et gloses, mais ne doit-il pas nous donner ces gloses et paraphrases dans ses notes ? Amfós Par nous répondra : la langue catalane littéraire s'est éteinte sans parvenir à son parfait développement. J'ai construit mes néologismes par induction, et suivant ses propres lois. Nous objecterons que ces mots composés sont de formation populaire. Si donc la langue catalane littéraire avait suivi son cours normal, elle ne se serait probablement pas enrichie dans ce sens.

Parmi les études qui suivent le texte, il est un chapitre consacré aux représentations des œuvres de Shakespeare à Barcelone. Certaines ont été données par les compagnies de Tina di Lorenzo et de Novelli ; une seule par une troupe catalane, et ce fut « Le Songe d'une Nuit d'Eté », traduit par le souple et banvillesque poète Joseph Carner. Je recueille encore cette indication dans la bibliographie : La Tragedia de Macbeth, traducció catalana de C. Montoliu. Barc. 1908. Voilà, je pense, de belles preuves de la réalité et de l'activité de la renaissance catalane. Maragall a traduit Gœthe et une Olympique de Pindare ; Riba-Bracóns les Géorgiques en hexamètres ; Narcís Oller, les « Corbeaux » d'Henry Becque. Voici maintenant — et ceci est une nouveauté — que l'on

nous donne une édition critique d'un auteur étranger. Je serais tenté de reprocher cette générosité internationale à Anfós Par, puisque tant de textes catalans s'offraient à son enthousiaste et savante activité. Mais peut-on décemment reprocher à un homme son engouement pour Shakespeare, engouement qui se confond avec l'amour de l'humanité ? Nous devons donc remercier Anfós Par qui a fait connaître aux foules catalanes cette tragédie si forte et les attachantes figures du pauvre fou et de la candide Cordelia. En nous donnant sa traduction en langue classique, il nous a permis de comprendre ce qu'aurait pu être le théâtre catalan du XVIe siècle. Il a fait s'épanouir des fleurs d'outre-tombe.

Joseph-Seb. Pons.

Ch. Bally. — Le langage et la vie. *Genève, édition Atar, Paris, libr. Fischbacher*, 1913, 114 p. petit in-8°.

« Le but de ce travail, dit l'auteur dans sa préface, est de montrer que le langage naturel reçoit de la vie individuelle et sociale, dont il est l'expression, les caractères fondamentaux de son fonctionnement et de son évolution. Tous les fénomènes de la vie réelle étant caractérisés par la présence constante, souvent par la prédominance des éléments affectifs et volitionnels de notre nature, l'intelligence n'i joue que le rôle, d'ailleurs fort important, de moyen ; il s'ensuit que ces caractères, en se reflétant dans le langage naturel, l'empêchent et l'empêcheront toujours d'être une construction essentiellement logique. L'exposé de ces principes vise aussi à placer dans son cadre psicologique l'ordre de recherches auquel j'ai donné le nom de stilistique, et j'ai essayé de faire ressortir l'importance qu'il i aurait pour la linguistique à étudier le langage en tant qu'expression des sentiments et instrument d'action. »

Ce programme est rempli à souait dans les deux parties du livre, *Le fonctionnement du langage et la vie* et *L'évolution du langage et la vie*, où sont présentées, avec des développements nouveaux et dans un ordre un peu différent, les idées exposées par l'auteur dans des conférences faites à l'Université de Genève en 1912 et à la Sorbonne en 1913.

Je ne saurais suivre pas à pas l'allure entraînante que M. Bally sait donner à sa pensée. Son nouvel ouvrage est, comme les précédents, du plus aut intérêt, et je ne puis qu'en recommander la lecture attentive. Il ne se laisse guère résumer autrement que M. Bally ne l'a fait lui-même dans sa préface. Je crois que spécialement tous les romanistes devront le lire et le méditer. Ils i puiseront non seulement de bons enseignements de linguistique

générale, p. ex. dans la discussion sur l'idée de *progrès* (p. 65) ou dans les précieuses indications relatives à la métode pour l'étude expérimentale du fonctionnement du langage (p. 1) dont les bases ont été jetées par F. de Saussure, auquel M. Bally a eu l'onneur de succéder dans sa chaire, mais encore des suggestions directement utiles pour apprécier les faits romans tels qu'ils sont, et non tels qu'on est abitué à les voir à travers leur istoire (v. notamment p. 43, sur le mécanisme réel des formes personnelles du verbe en français moderne; p. 61, sur les groupes agglutinés en unités lexicologiques; p. 75, sur l'importance de la notion d'*aspect* dans le verbe; p. 83, sur les illusions que cachent les mots *langue sintétique* et *langue analitique*). Nous avons besoin, d'une part, d'élargir notre orizon et, d'autre part, de voir avec plus d'exactitude et de précisiou ce qui se passe réellement dans notre domaine particulier.

Jules Ronjat.

L. Piat. — Grammaire générale populaire des dialectes occitaniens: le genre. *Périgueux, imprimerie Cassard frères*, 1913, 11 p. in-8° (t. à p. de *Lou Bournat*, bulletin mensuel des félibres du Périgord).

Série de règles empiriques sur les formes du genre dans les adjectifs et dans quelques substantifs. On lit p. 3 que « la langue d'oc distingue les genres en terminant les mots féminins par un *o* atone qui s'ajoute au masculin », p. 4 que « le genre masculin se tire du féminin, en retranchant l'*o* final du mot féminin ». Qui premier fut, demandait Rabelais, boire ou avoir soif? Exemples nombreux, localisations vagues, formes douteuses, généralisations abusives (ainsi tous les parlers n'ont pas *-o* au fém., il en est qui ont *-a*, d'autres *-ə*). J. R.

Philadelphe de Gerde. — Bernadette, poème pastoral, texte gascon et traduction française de l'auteur. *Paris, nouvelle librairie nationale*, 11, *rue de Médicis*, MCMXIII, 302 p. petit in-8° carré.

Je ne saurais dissimuler que ce livre m'a déçu. Son auteur parait moins à l'aise pour développer un récit suivi que pour laisser libre cours à des effusions liriques du genre de *Toun ouelhado e toun sourrise...* (*Brumos d'autouno*, Avignon, 1893, p. 17; même pièce dans *Cantos d'Azur*, Mâcon, 1898, p. 24) ou de *Countro ed desbroumb* (*Reclams de Biarn e Gascougne*, année 1901, p. 143; autre version dans *Cantos en do*, Mâcon, 1909, p. 28).

Je n'insiste pas : le lecteur appréciera de lui-même les mérites et les défauts. Mais je crois devoir mettre en garde les romanistes qui voudraient utiliser *Bernadette* comme texte de langue. Dans la *Bouts de la Terre* du 1er septembre 1913, un confrère en Felibrige qui signe L. B. a émis un doute sur la légitimité du démonstratif *quet*, *quero* pour *aquet*, *aquero* et rectifié en *Massabielho*, *Bartrés* des noms de lieu donnés *Massabièlo*, *Bartrès*. D'autres choses m'ont étonné : le être est appelé p. 52 *hai*, p. 122 *hau* ; « que je puisse » a *passim* la forme *pousquei*, mais on trouve p. 206 *digoi* « que je dise ». A-t-on réellement deux formes du nom d'un même arbre et deux désinences pour une même forme verbale ? J'aurais cru plus « un » le parler d'un petit village comme Gerde.

J. R.

R. Michalias. — Glossaire de mots particuliers du dialecte d'oc de la commune d'Ambert (Puy-de-Dôme). *Paris, Champion*, 1912, 100 p. in-8° (extrait de la *Revue de philologie française et de littérature*).

Ce n'est pas un dictionnaire complet, mais un recueil de mots particulièrement intéressants au point de vue fonétique, morfologique ou sémantique. Ils sont donnés en ortografe félibréenne généralement correcte, et pour beaucoup d'entre eux l'auteur a ajouté une transcription fonétique du sistème Gilliéron. Ce sistème n'a pas été appliqué avec toute la rigueur désirable : des consonnes mouillées sont suivies d'un *y* tout à fait superflu, le signe d'intensité est souvent omis, etc... Il en résulte que le glossaire n'est pas utilisable comme document fonétique de précision. Mais il peut rendre de grands services à un fonéticien connaissant déjà le parler d'Ambert assez pour reconstituer de lui-même la prononciation exacte, à un grammairien, à un sémantiste. Je citerai particulièrement les mots assez rares *armo* dans la locution *pèr moun armo* « sur mon âme », *censaire* « qui donne ou qui prend à bail », *mèdre* « faucher le blé », *padi* « souffrir », *sebéuturo* « repas de funérailles », la curieuse déglutination de *braḍour* « atelier de tisserand » et *brant* « (jour) ouvrable », l'originale expression *paio-fiò* « agent d'assurances », littéralement « paie-feu », la déviation du sens de *crèitio* <*christianu* analogue à celle de son correspondant franco-provençal *crétin*, l'article *araire* avec la nomenclature des parties de la charrue, les articles (ex. *erbo*) où M. Michalias identifie nombre de plantes comme peut le faire un botaniste professionnel en contact journalier avec la population rurale. En somme,

très méritoire contribution nouvelle (v. mon compte rendu des *Eléments abrégés de grammaire auvergnate* dans *R. L. R.*, 1907, p. 553) à la connaissance d'un parler que l'auteur d'*Ers des lous Suts* et d'*Ers de d'uen païsan* (v. *R. L. R.* 1905, p. 288 et 1909, p. 92) a su élever à un rang littéraire des plus enviables.

Jules Ronjat.

Karl Hölele. — Quellen für das Studium der neueren languedokischen Mundart von Montpellier. *Borna-Leipzig, Buchdruckerei Robert Noske*, 1913, 60 p. in-8° (tèse de Greifswald).

Quelque médiocre que soit cette compilation, il est difficile de la passer sous silence dans une revue publiée à Montpellier. Je n'ai d'ailleurs pas besoin d'en parler bien longuement après le compte rendu copieux et sévère que M. Krüger lui a consacré dans le *Bull. de dial. rom.*, 1913, p. 40-45.

Au commencement sont quelques notes sur l'istoire du Felibrige. Elle paraît consister pour M. H. dans une énumération de titres plus ou moins ronflants qu'il donne, on ne sait pourquoi, tantôt en provençal (*assessour*, etc.), tantôt en français (*secrétaire*, etc.) et dans l'idée que les *Primadié* voulaient imposer aux félibres de tout le Midi l'usage du provençal mistralien, ce contre quoi la fondation du *Félibrige latin* aurait été une réaction salutaire ; mais chacun sait à Montpellier qu'avant le *Félibrige latin* existait une *Escola dau Parage* dépendant du *Felibrige* fondé par Mistral, que le *F. l.* a fait bande à part à la suite de froissements personnels, que l'*E. d. P.* n'a jamais employé dans ses manifestations publiques que le parler de Montpellier et que le *F. l.* a publié une revue en français insérant des pièces montpelliéraines.

M. H. présente ensuite une division de la langue d'oc en cinq grands dialectes : provençal, languedocien, gascon, limousin et auvergnat. Le premier s'étendrait sur toute la rive gauche du Rône : M. H. ne paraît pas soupçonner que Nimes parle comme Avignon sauf des nuances moindres que celles qui différencient Avignon de Marseille ; il incorpore à ce qu'il appelle *chauza-fach-Gebiet* le N. du Daufiné, lequel dit cependant *fait*, et non *fach*. L'auvergnat est simplement caractérisé par le fait qu'il « vielfach an französischen Spracheigenheiten teilnimmt ». Ceci est pour moi tout nouveau. En somme, essai de division bien inférieur à ceux qui ont été tentés précédemment : M. H. paraît d'ailleurs les connaître assez mal, puisqu'il attribue (p. 19) à Chabaneau la note de M. Lamouche sur la classification des dialectes publiée dans le *Trentenaire* de notre Société comme communiquée à une

séance présidée par Chabaneau. Suit un essai de caractérisation du parler montpelliérain (appelé, je ne sais pourquoi, « montpelliesisch ») au moyen de traits que M. H. reconnaît lui-même être communs à des parlers voisins ; il aurait pu en chercher de plus significatifs, et il est étonnant qu'il ne cite pas p. ex. le traitement de *o* dans *nioch* < *nocte*, *ioi* < *hodie*, etc...., la confusion de *ch* et de *j* en *ç*, les imparfaits en *-ièi*.

Les *Quellen* proprement dites, dictionnaires, grammaires, compositions diverses en vers et en prose, périodiques, sont indiquées avec de nombreuses lacunes, un grand manque de précision dans les renseignements biografiques et bibliografiques, etc... Ces défauts ont été relevés par M. Krüger, et je n'ai pas à i revenir. Je noterai seulement que d'après le texte de la p. 16 on pourrait croire que le *Dictionnaire français-occitanien* de M. Piat se limite au Languedoc, alors qu'il embrasse tout le Midi. M. H. se borne en général à cataloguer ; quand par asard il apprécie, c'est p. ex. p. 16 pour exagérer de façon choquante la valeur du travail de M. Mushacke, qui n'est guère qu'un recueil de matériaux, ou p. 28 pour se répandre en *Bombast* de ce genre au sujet de mon confrère en Félibrige Charles Brun : « Auch er hat durch gebundenes und ungebundenes Wort die heilige Flamme weitergetragen, neue Herzen entzündet und für immer entbrannt. Leider haben die Kinder seiner Muse kein eigenes Heim gefunden. Man begegnet ihnen allenthalben in den grossen und kleinen Findelhäusern, den Zeitschriften der Félibres. » Trop de fleurs ! dira sans doute Ch. Br. tout le premier, et de couleur trop voyante !

Une dernière section est consacrée au parler vivant. P. 40 M. H. s'étonne que Montpellier ne figure pas parmi les stations d'enquête de l'*Alt. ling. de la Fr.* : « Warum sollte da die Mundart der alteingesessenen bourgeoisie von Montpellier nicht ebenso massgebend tür die Fixierung der Sprache sein, wie die von Paris das mustergültige Französisch der Isle de France spricht ? » Il semble mal connaître et l'atlas et la bourgeoisie : celle-ci ne parle guère que français, et celui-là s'intéresse au mouvement, non à la fixation. Ces réflexions servent d'introduction à quatre textes, deux en vers et deux en prose, donnés en transcription fonétique du système Gilliéron d'après la prononciation, pour le premier, de M. Dezeuze et, pour les trois autres, de M. Camille Binquet. Ces deux *alteingesessene bourgeois*, pour parler comme M. H., n'ont pas tout à fait la même prononciation : ainsi le continuateur de *r* simple entre voyelles est noté pour l'un par un *d* faible, pour l'autre par un *d* nettement articulé. Cette notation

est-elle bien fidèle ? Qu'est-ce encore qu'un *g* faible suivant l'*n* de *din(s)* « dans » ? que *ng* faible suivant l'*a* de *pourtan* « nous portons » (p. 42, l. 4 et 2 du bas) ? Est-ce que dans *manièira* « manière » (p. 43, l. 1) on n'entend pas un *i* ou un *y* après *è* ? Est-ce que la voyelle tonique de *coumuna* « commune » (p. 40, l. 3) est vraiment un *o* long et fermé ? Etc.... etc... Réalités, ou *Wirkungen fremder Laute auf deutsches Ohr* ?

Je crains que M. H. n'ait pas mis à profit son séjour à Montpellier — l'occasion était pourtant bonne — pour acquérir de solides connaissances en matière de fonétique, de dialectologie et de littérature félibréenne. Il aurait pu nous donner un *compendium* d'istoire littéraire locale et quelques textes transcrits avec explications, au besoin avec tracés, p. ex. pour ce *d<r* dont on aimerait à connaître exactement le procès articulatoire. C'eût été plus difficile, mais aussi plus méritoire, que de clore par des transcriptions parfois vagues et incertaines un catalogue de librairie incomplet agrémenté d'observations trop souvent oiseuses ou saugrenues.

Jules Ronjat.

Eduard Wechssler. — Begriff und Wesen des Volkslieds. *Marburg a. L., Adolf Ebel*, 1913, 50 p. in-8° (tirage à part de la *Hessische Schulzeitung*).

C'est une conférence faite devant un auditoire d'instituteurs. On a donc à en attendre moins des idées nouvelles que l'exposé de résultats bien acquis. Cet exposé est présenté avec une profonde et simpatique connaissance du sujet. Je suis très flatté que M. W. partage mes vues sur l'origine de la plupart des chansons populaires, œuvres littéraires adoptées par le peuple pour une raison ou pour une autre (cf. RLR 1912, p. 411). Il définit ces raisons en indiquant à quelles conditions une composition littéraire est adoptée par le peuple. La plupart des exemples sont, comme il est naturel, pris en Allemagne, mais il est fait aussi une part aux chansons françaises.

J. P.

Glossaire des patois de la Suisse romande. — Etrennes helvétiennes offertes à M. Hugo Schuchardt. *Zurich, bureau du Glossaire*, s. d. (1913), 260 p. in-8°.

Ces *étrennes*, offertes à M. Schuchardt pour son 70me anniversaire, « sont constituées par les années X-XII (1911-1913) du

Bulletin du Glossaire des patois de la Suisse romande, modestement réunies en volume, sans modification dans leur arrangement » autre que l'adjonction d'une table générale à la fin. Les donateurs ne sont pas des élèves au sens scolaire du terme, mais des disciples attentifs du bénéficiaire, « qui, sans avoir eu le privilège d'entendre ses leçons, s'efforcent de s'inspirer de ses féconds enseignements pour continuer l'œuvre inaugurée en Suisse par son grand-oncle le doyen Bridel. » C'est en effet la méthode de M. Schuchardt qui inspire directement des travaux d'onomastique éclairée à la lumière de l'istoire sociale comme *La trilogie de la vie : le mariage* et *Les noms des vents dans la Suisse romande*, par M. Gauchat, *Les noms des poissons du lac Léman*, par M. Jud, *Le regain et la pâture d'automne dans les patois romands*, par M. Tappolet. *Autour du rume*, par M. Urtel. D'autres articles concernent spécialement les traditions populaires : G. Bertoni, *Serrádzo* et les fêtes du printemps au pays romand, l'*om selvaggio* de Guido Orlandi, le *Conort del Salvatge* des Troubadours ; J. Jeanjaquet, *Les cris de Genève* ; J. Reichlen, *Deux chansons populaires fribourgeoises*. M. Cornu (*Une langue qui s'en va ; quelques observations sur un recueil de morceaux en patois vaudois* : le *peuple* abandonne de plus en plus le patois, et les *bourgeois* qui veulent l'écrire le savent mal et commettent notamment les plus lourdes fautes dans la conjugaison) et M. Jaberg (*Notes sur l's final libre dans les patois franco-provençaux et provençaux du Piémont* : la restauration d'une finale amuïe s'opère sous l'influence du piémontais qui tend à déloger peu à peu les parlers indigènes des autes vallées) apportent de précieuses contributions à l'étude des réactions entre langues parlées concurremment et des changements de langue. En citant encore l'article de M. Muret sur des faits curieux de phonétique sintactique, groupes figés en liaison étroite dans quelques noms de lieu valaisans (*Effets de la liaison de consonnes initiales avec* s *finale*), trois étimologies romandes par M. Gauchat et *Le placard patois de Jacques Gruet* où M. Jeanjaquet, à l'occasion d'une cruauté vraiment inexcusable de Calvin, montre combien la situation du patois dans la ville de Genève était précaire dès la fin du XVIe siècle, j'aurai terminé une simple table des matières qui n'a d'autre prétention que d'inciter à lire un livre d'intérêt soutenu et très varié.

J. R.

Karl Bartsch. — Chrestomathie de l'ancien français (VIIIe-XVe siècles), accompagnée d'une grammaire et d'un glossaire, 11^e^

édition entièrement revue et corrigée par Leo Wiese. Leipzig. *F.C.W. Vogel*, 1913 [XII+544 pages in-8° jésus].

Depuis 1908, M. Leo Wiese publie, à la place de M. Horning, la vénérable *Chrestomathie de l'ancien français* de Bartsch. La troisième édition due à ses soins vient de paraître : le moment est opportun pour examiner son œuvre, qui a été souvent annoncée, mais qu'on ne semble pas avoir encore considérée avec l'attention requise en présence d'un livre dont le débit ne cesse de grandir.

Au moment où M. Wiese succédait à M. Horning, la Chrestomathie, alors à sa huitième édition, comprenait 372 pages disposées en 744 colonnes. Elle s'est accrue, entre les mains du nouvel éditeur, de plus d'un tiers, puisqu'on y compte présentement 544 pages. Comme ni le nombre, ni, à deux insignifiantes exceptions près, l'étendue des morceaux recueillis dans les anciennes éditions n'ont été modifiés, cet accroissement a profité en totalité aux sommaires des morceaux, aux notes, aux paradigmes, au glossaire, c'est-à-dire à la présentation des textes choisis par Bartsch. Il est superflu de dire ce qu'un tel travail suppose de labeur : c'est l'œuvre entière de l'auteur et de son ancien éditeur que M. Wiese a remanié de fond en comble. On reconnaît difficilement, dans cette onzième édition, l'ancien ouvrage de Bartsch, et ce n'est pas sans regret qu'on fait cette constatation, car le vieux livre, bien qu'il datât à certains égards et encore qu'il eût été un peu abîmé par M. Horning, n'en était pas moins un livre utile. Celui que nous offre M. Wiese est sans valeur.

Le défaut le plus apparent, sinon le plus grave, de la Chrestomathie de Bartsch, venait de l'ordre chronologique dans lequel il avait rangé les morceaux composant son recueil. Depuis 1866, date où a paru pour la première fois le livre, l'histoire littéraire du moyen âge français a, comme on le pense bien, fait quelques progrès ; nous avons rabattu beaucoup des certitudes de la première génération des romanistes, des précisions nouvelles sont parfois venues lever les anciens doutes, et il en est résulté que l'ensemble de nos connaissances a changé du tout au tout. Il était facile de mettre l'ouvrage au courant. Pas n'était besoin pour cela de changer l'ordre des pièces : il suffisait de supprimer les titres courants, où Bartsch avait placé les indications de date, et de dire brièvement, dans le sommaire de chaque pièce, le peu qu'on sait sur l'époque de sa composition. M. Wiese a conservé les titres courants ; il n'a pu, sans doute, se résigner à sacrifier des erreurs vieilles d'un demi-siècle. Depuis la dixième édition, il a cependant essayé de donner une légère satisfaction aux justes réclamations de la

critique sur ce sujet, en publiant, à la fin du volume, un tableau chronologique. Il est douteux que beaucoup de personnes le consultent: les titres courants ne renseignent-ils pas sur la date des ouvrages? qui aura la perspicacité de deviner qu'on ne les a mis qu'à seule fin d'égarer le lecteur? Que si l'on découvre ce qui en est et consulte le tableau chronologique, on n'aura abandonné les dates caduques que pour retomber dans les indications fantaisistes ou erronées. Je ne fais pas grief à M. Wiese d'avoir placé *Gormond et Isembard* dans le premier tiers du XIIe siècle, encore que cette date soit très arbitraire: M. Bédier l'a acceptée dans son ouvrage sur les *Légendes épiques*, et cela peut excuser M. Wiese (1). Mais il est singulier de placer aujourd'hui la *Chanson*

(1) *Légendes épiques*, t. IV, p. 24 s. M. Bédier s'appuie sur la remarque suivante de G. Paris: « Le poème n'est pas du XIe siècle, comme le démontre le passage (v. 375 ss.) où le roi dit qu'il tient son fief de saint Denis: le roi de France n'a été feudataire de l'abbaye de Saint-Denis qu'à partir de 1082, où Philippe Ier est devenu comte du Vexin et avoué de Saint-Denis, et il a fallu un certain temps pour que cette notion se répandît dans le peuple... Il semble même que ce n'est que Louis VI qui reconnut formellement le lien féodal qui l'unissait à l'abbaye » (*Romania*, t. XXXI, p. 445). On ne voit pas bien comment un feudataire fût-il roi de France, pourrait n'avoir pas reconnu formellement sa vassalité: le seul, l'unique moyen de créer un lien féodal, c'est d'en faire une reconnaissance solennelle; il n'y a pas, il ne saurait y en avoir, de vassaux implicites, la reconnaissance solennelle du lien étant de l'essence du rapport vassalique. On s'explique mal, en second lieu, que M. Bédier, tout en supposant aux jongleurs de geste des relations très suivies avec les clercs, les représente, à l'exemple de G. Paris, qui avait de tout autres idées à ce sujet, comme ne pouvant avoir eu connaissance d'un fait tel que la suzeraineté de l'abbé de Saint-Denis sur le royal comte du Vexin qu'après que ce fait fut devenu notoire « dans le peuple ». On est enfin extrêmement surpris de voir G. Paris et M. Bédier mêler cette affaire du Vexin à la discussion sur la date de *Gormond*. Il n'est pas question du Vexin dans le poème. Le roi y dit seulement, en invoquant saint Denis, qu'il tient son fief de lui, qu'il ne reconnaît aucun autre seigneur que saint Denis et Dieu: il s'agit évidemment du royaume, qui, depuis le VIIe siècle au moins, passe pour être sous la garde particulière de saint Denis. Les plus anciens diplômes mérovingiens conservés aux Archives Nationales, ceux de Clotaire II, appellent saint Denis

de Roland « vers 1080 », la seule chose qu'on sache sur la composition de cet ouvrage, c'est qu'il est antérieur à 1131, date où le poète allemand Conrad fit un voyage en France, d'où il rapporta l'idée de son *Ruolandes liet*. Non moins étranges en leur précision sont les dates que M. Wiese assigne aux œuvres de Chrétien de Troyes : *Ivain et Guillaume d'Angleterre* 1164-1173, *Perceval*, avant 1190. L'on ne sait de Chrétien de Troyes que les trois choses que voici : *Guillaume d'Angleterre* n'est pas de lui, ses deux ouvrages posthumes *Lancelot* et *Perceval* ne sont pas antérieurs, l'un à 1164, date du mariage de Marie, fille de Louis VII, avec le comte Henri de Champagne, l'autre à 1168, date où Philippe d'Alsace est devenu comte de Flandre ; le reste est fumée. M. Wiese répondra qu'il est élève et ami de M. Foerster ; je ne crois pas que ce soit une raison suffisante pour présenter au public comme des vérités les erreurs les plus certaines de l'éditeur de Chrétien de Troyes (1). Je ne sais si c'est sur les spéculations de M. Foerster encore ou bien sur celles de M. Mettlich qu'il se fonde pour placer vers 1140, le poème *Quant li solleiz converset en Leon*, mais il est clair que s'il avait quelque connaissance de la paléographie, il aurait reconnu que le manuscrit de ce poème, par lui consulté en vue de la présente édition, est d'un demi-siècle environ antérieur à cette date. Je ne sais pas davantage d'où vient sa certitude sur la composition entre 1192 et 1200 de quelques chansons anonymes ne contenant aucune allusion historique, mais je suis en mesure de dire ce qui l'a déterminé à placer vers 1075 les *Lois dites de Guillaume le Conquérant* : c'était là l'opinion commune aux XVIIe et XVIIIe siècles. On croyait alors à l'authenticité de la chronique d'Ingolphe ; depuis la première moitié du

« *peculiares patronus noster* » (voy. Lauer et Samaran, *Diplômes originaux des Mérovingiens, fac-similés phototypiques*). Il est connu que la royauté est considérée, au moyen âge, comme un fief mouvant du Très-Haut. Pour soutenir que le fragment de Bruxelles est un remaniement, il faudrait produire autre chose que ce très anodin passage du poème ; en dépit de l'usage contraire, les remaniements ne se présument pas.

(1) On sait combien sont gratuites et parfois étranges les suppositions sur lesquelles M. Fœrster a fondé sa chronologie des œuvres de Chrétien de Troyes. Il a suffi à G. Paris de résumer le système de M. Fœrster pour le faire écrouler (*Mélanges de littérature française*, p. p. Mario Roques, p. 260 cc.). Le système de Paris se tient mieux ; il ne laisse pas toutefois d'être, lui aussi, très arbitraire.

XIXe siècle personne ne doute que cette chronique ne soit un faux sans valeur.

Il est inutile de continuer l'examen de ce tableau, mais il n'est pas superflu de considérer celui qui le suit et qui est intitulé: « *Table des matières par ordre des genres* ». Il en vaut la peine. Dès le début, M. Wiese montre son originalité en rangeant les Serments de Strasbourg sous la rubrique « *Droit féodal* ». *Ami et Amile* est une « épopée adventice », ce qui fera plaisir à M. Settegast et à M. Rajna, mais amusera ceux qui trouvent un peu saugrenu de faire remonter nos romans historiques au temps du roi Pharamond et au delà. Le *Mariage Rutebeuf* et la *Desputaison de Charlot et du barbier*, sont classés dans la division « *Littérature didactique* » : cela fait penser à certain manuel de littérature française où d'Achery, Mabillon, Montfaucon, tous les érudits bénédictins, sont classés parmi les « mondains »: Mme de La Fayette, Mme de Sévigné, Bussy, La Rochefoucauld. *Guillaume d'Angleterre* figure dans la rubrique « *Les légendes hagiographiques* » : on aimerait connaître le martyrologe où M. Wiese a vu inscrit ce personnage, que le romancier n'a garde de faire monter au ciel. Les pastourelles sont rangées dans la « poésie lyrique purement française », mais les chansons d'amour, les aubes, les jeux-partis, les descorts, etc., sont attribués à la « poésie d'origine provençale » : il faut cependant qu'une porte soit ouverte ou fermée, et si l'art des trouvères procède de l'art des troubadours, la pastourelle française ne peut échapper à la loi commune et doit nécessairement dériver de la pastourelle provençale. A moins cependant que M. Wiese ne regarde ce genre d'écrire comme étant d'origine populaire, comme les chansons de geste, et n'en fasse honneur, comme pour celles-ci, à l'époque mérovingienne. Quoi qu'il en soit de ce détail, en rédigeant son tableau des genres, M. Wiese a manqué une belle occasion de cacher l'insuffisance de sa préparation littéraire : on ne voit pas à quel usage il destine cet essai de nomenclature; c'est un hors-d'œuvre superflu qui ne sert absolument à rien.

Si de ces tableaux nous nous reportons au corps de l'ouvrage, les indications mises en tête des textes solliciteront tout d'abord notre attention. Ces indications, de caractère bibliographique, exigeaient une refonte complète. Il fallait biffer les renvois à des publications devenues caduques, citer celles qui les ont remplacées, réparer les oublis des anciennes éditions, mettre en un mot le livre au courant. M. Wiese n'a supprimé aucune indication périmée, n'a cité qu'une infime partie des ouvrages utiles nouvellement parus et n'a enfin réparé aucun oubli. Son inexpé-

rience bibliographique est rare. Il ignore non seulement les publications paléographiques de M. Steffens (n° 2 de la Chrestomathie), de la Société de l'Ecole des Chartes (n° 16) et autres, moins importantes que celles-ci, mais encore les *Facsimili di documenti per la storia delle lingue e delle letterature romanze* de M. Monaci, la photographie du ms. d'Oxford de la *Chanson de Roland* publiée par M. Stengel, la reproduction photographique du ms. *L.* de la *Vie de saint Alexis* parue chez Bœdeker, celle du ms. d'*Aucassin et Nicolette* due à M. Bourdillon, etc. Un ami paraît lui avoir signalé le fac-similé du Chansonnier de Saint-Germain publié par la Société des anciens textes, mais il est certain que M. Wiese n'a pas vu cette reproduction : il la cite bien au n° 15, mais, son avertisseur ne lui ayant sans doute fourni que cette indication là, les sommaires des chansons 47, 62*a*, 62*b* 64*a*, 64*b*, ne renvoient pas au fac-similé. Ce ne sont pas seulement les publications paléographiques que M. Wiese met comme une coquetterie à ne pas connaître : son ignorance de la bibliographie est encyclopédique. Il ne sait pas que Gröber a publié une éditon du ms. d'Oxford de Roland, que M. F. Ed. Schneegans a donné un *Pathelin*, qu'il existe une édition scolaire du *Saint Louis* de Joinville procurée par Wailly, qu'outre le livre de G. Paris sur Villon, cité au n° 93, il a paru depuis 1866 une foule d'études littéraires, dont quelques-unes de toute première importance, sur les œuvres d'où sont tirés les textes de la Chrestomathie. Veut-on avoir une idée d'une notice bibliographique de M. Wiese ? Au n° 93 que je viens de nommer et qui est consacré à Villon, on renvoie le lecteur aux éditions de Prompsault, Lacroix, Longnon (Lemerre), von Wurzbach, Longnon (*Classiques Français du Moyen Age*), au livre cité de G. Paris et aux *Villoniana* du même savant. Les renvois aux publications de Paris sont utiles, mais pour ce qui est des éditions, l'on sait que celle des *Classiques Français du Moyen Age* a rendu caduques toutes les autres, sauf que son appareil réduit des variantes doit être complété par celui de la grande édition de Longnon, publiée chez Lemerre. Les éditions de Prompsault et de Lacroix ont perdu leur valeur dès 1892, date de l'édition parue chez Lemerre ; l'édition de M. von Wurzbach n'en a jamais eu aucune. Par contre, le fac-similé du ms. de Stockholm (Champion, 1905), dont M. Wiese ne paraît pas soupçonner l'existence, est indispensable au lecteur désireux de se former une opinion sur le texte de Villon : les variantes de l'édition de 1892 fourmillent de fautes, et si l'édition des *Classiques Français du Moyen Age* a bénéficié d'une collation des manuscrits, elle ne donne qu'un choix des variantes. La notice sur *Guillaume*

d'Angleterre (n° 33) renvoie à l'édition de Fr. Michel, aux deux éditions de M. Foerster et au poème moyen-haut-allemand *Die gute Frau*, que le lecteur est invité à comparer au poème français à des fins à moi inconnues. Que l'attribution de l'ouvrage à Chrétien de Troyes, admise dans la Chrestomathie, n'ait jamais trouvé grande créance, qu'elle ait subi une réfutation en règle dans la *Revue des langues romanes* (t. LV, p. 446 ss.), pas un mot (1).

(1) Je profite de cette occasion pour répondre à M. Smirnow, qui accorde, dans la *Romania* (t. XLII, p. 282), que l'argumentation de M. Foerster ne tient pas debout, mais qui soutient, néanmoins, que *Guillaume d'Angleterre* pourrait d'aventure être de Chrétien de Troyes. Une telle hypothèse ne me paraît pas recevable : les suppositions en l'air sont oiseuses. Quant aux objections que M. Smirnow fait à ma thèse, je ne puis que regretter le peu de réflexion dont elles témoignent. Je crois avoir montré que l'examen comparatif de la langue, de la versification et de la facture de *Guillaume* avec la langue, la versification et la facture des œuvres authentiques de Chrétien de Troyes donnait un démenti à l'opinion de M. Fœrster, et j'ai noté que si l'on s'en tenait, comme il convient, aux œuvres publiées par Chrétien à l'époque de sa maturité, au lieu de considérer non seulement ces œuvres achevées et mûres, mais aussi celles qu'il a laissées à l'état de fragments ou qu'il a publiées dans sa jeunesse, l'inconsistance de la thèse de M. Fœrster apparaissait plus clairement encore. Négligeant le reste de ma démonstration, M. Smirnov s'attaque à deux de mes remarques qui, détachées ainsi de l'ensemble de mes preuves, perdent beaucoup de leur portée. S'étant de la sorte facilité la besogne, il me fait deux objections. A propos du v. 830, j'ai soutenu que la leçon du très conservateur ms. *C*, écartée par M. Fœrster pour défaut de conformité avec la langue de Chrétien de Troyes, présentait deux particularités dont il est certain qu'elles devaient gêner le copiste du très retouché ms. *P*, suivi par M. Fœrster, et que par conséquent M. Fœrster, loin de pouvoir faire fond sur cette leçon, apparemment refaite, de *P*, devait s'en tenir à l' « *unkristianische* » leçon de *C*. M. Smirnov déclare que la leçon de *P* n'est pas en soi insoutenable, ce que je n'ai eu garde de contester, et il en conclut assez bizarrement que ma remarque ne porte pas. Au sujet du v. 1275, j'ai soutenu qu'au lieu de l'absurde leçon de *P* que M. Fœrster a introduit sans un mot d'explication dans le texte, il fallait adopter l'irréprochable leçon de *C*, qui présente un provincialisme marqué, dont on ne trouve aucun exemple dans les œuvres achevées de Chrétien de Troyes. M. Smirnov assure que j'ai ruiné moi-même la portée de cette remarque en relevant des provincialismes analogues dans *Lancelot* et *Perceval*, ouvrages non achevés et pleins, à cause

La notice des Serments de Strasbourg (n° 2) débute ainsi : « Ms. à Paris, Bibliothèque Nationale F. L. 9768 (IXe ou Xe siècle) ». N'importe quel manuel d'histoire aurait pu apprendre à M. Wiese que le ms. des *Histoires* de Nithard contient aussi, écrites de la même main, les *Annales* de Flodoard, lesquelles *Annales* vont, comme on sait, jusqu'à 966 ; pas n'est besoin, par conséquent, d'être paléographe pour reconnaître que le manuscrit ne peut être antérieur à cette date. On se demande si M. Wiese sait que les Serments sont tirés des *Histoires* de Nithard. Ce qui est certain, c'est que, pour composer sa notice, il s'est borné à démarquer celle de l'*Uebungsbuch* de MM. Foerster et Koschwitz : une faute d'impression remontant à la 3e édition de cet ouvrage et signalée dans le compte-rendu que la *Revue des langues romanes* (t. LV, p. 431) a publié de la 4e édition, fait écrire à M. Foerster, dans la *Nachtrag* consacré aux Serments : « *Hs. IX. oder X. Jahrh.* ». Dans la notice de la *Vie de saint Alexis*, un texte qu'il a eu la singulière idée de donner d'après l'édition vieillie de G. Paris, M. Wiese renvoie à l'édition de 1903 qu'il dit être la dernière : il ignore apparemment qu'en 1908 et puis en 1911, M. Mario Roques a réimprimé l'ouvrage en corrigeant les ennuyeuses fautes d'impression et erreurs matérielles qui le déparaient. La notice du poème *Quant li solleiz converset en Leon* (n° 16) montrera que l'ignorance n'est pas le seul défaut de M. Wiese, ni peut-être le plus grave : rien en effet n'égale la facilité avec laquelle il cite les auteurs qu'il n'a pas lus. Ainsi, à en croire la notice, M. Wiese aurait consulté la dernière édition de l'*Altfranzösisches Uebungsbuch* de MM. Foerster et Koschwitz. Par malheur, il attribue, dans l'appareil critique, à M. Foerster des

de cela, d'imperfections de toute sorte : les œuvres terminées, dit mon contradicteur, ne sont pas nécessairement parfaites dans le détail et exemptes de tout défaut de forme ; il n'est pas certain d'ailleurs que *Guillaume* ne puisse être une œuvre de jeunesse. Je suis, pour ma part, assez porté à croire, avec La Bruyère, qu'il ne s'est pas encore trouvé d'ouvrage parfait ou régulier en tous points, mais j'estime que pour prêter un défaut très déplaisant à une œuvre achevée de Chrétien de Troyes, il est nécessaire de montrer au moins un exemple d'un tel défaut dans ses ouvrages terminés, datassent-ils de l'époque de ses premiers débuts. Somme toute, le plus solide des arguments invoqués par M. Smirnov en faveur de son opinion me semble être encore celui qu'il a exposé dans le *Journal ministierstva narodnavo prosviestchenia*, année 1909, p. 449, n. 1 : « l'attribution à Chrétien de Troyes est reconnue par la majeure partie des meilleures autorités, les allemandes en particulier ».

leçons contre lesquelles ledit M. Foerster proteste énergiquement dans cette dernière édition de l'*Uebungsbuch*. De même il cite un mien article, mais je n'ose en être flatté : il est extrêmement douteux qu'il m'ait lu. S'il en avait été autrement, il ne se serait sans doute pas borné à écrire que « le poème s'inspire du Cantique des Cantiques » ; il aurait ajouté qu'il s'inspire aussi et autant du début de l'évangile selon saint Matthieu sans compter quelques autres sources accessoires. Il n'aurait pas, non plus, regardé le poème comme incomplet de la fin. Il aurait aussi communiqué, du moins en note, la leçon véritable du début du vers 86, extrêmement importante pour l'étude de l'orthographe du texte, au lieu de reproduire la faute d'impression de Bartsch ; l'*Uebungsbuch* donne aussi la leçon exacte. Au vers 43, l'*Uebungsbuch* et mon article l'auraient également renseigné sur ce qu'on voit dans le manuscrit. Au vers 37, la lecture de mon article l'aurait dispensé de s'aller assurer à la Bibliothèque Nationale d'une leçon qui n'avait paru douteuse à quelque éditeurs que parce qu'ils n'avaient pas pris garde à une particularité matérielle du manuscrit signalé dans mon mémoire. Cet examen du manuscrit, du reste, je crains que M. Wiese ne l'ait entrepris dans des conditions très défavorables. Car il n'a pas vu que le manuscrit est mutilé et que plusieurs leçons que la Chrestomathie donne sans un mot d'explication reposent sur des restitutions des éditeurs ; il se borne à citer cette phrase de Paris : « la lecture de ce texte est assez difficile, surtout en quelques endroits où l'encre est presque entièrement effacée. » Si M. Wiese n'a pas remarqué ces mutilations, quelques apparentes qu'elles soient, il a par contre aperçu des choses qu'on ne distingue ni sur le manuscrit ni même sur une excellente photographie que j'en possède. Le fait est aussi curieux que certain. M. Wiese prétend en effet que le premier mot du vers 6 est, dans le manuscrit, *et*. Or de la première lettre de ce mot il ne subsiste qu'une trace infime qui peut convenir à n'importe quelle lettre de l'alphabet ; la seconde est un *o* entièrement visible sur ma photographie, fort effacé dans le manuscrit ; la confusion avec *et* est impossible. Il n'est pas vrai non plus qu'au vers 11 le ms. porte *respon*. Le mot, qui termine la ligne, est suivi d'un tiret très apparent et indiquant que la fin du mot se trouve à la ligne suivante ; le début de cette ligne manque par suite de la mutilation du manuscrit. Je n'en finirais pas si je voulais citer tout.

Mal renseigné et extrêmement peu exact, M. Wiese irrite encore le lecteur par la manière dont il traite les textes. Dès le début du livre, il donne la mesure de son goût en corrigeant le texte des Serments de Strasbourg. Dans le serment du peuple, il imprime

et Karlus meos sendra de sue part lo franit contre le manuscrit, qui, comme on sait, porte *de suo part non lostanit*. On peut diversement interpréter *lostanit* et il est loisible d'y voir telle corruption qu'il plaira ; on peut également regarder comme fautif *suo* ; mais l'on devrait avoir assez de respect pour un monument tel que les Serments pour n'en pas défigurer le texte par une restitution arbitraire, fût-elle plus plausible que celle qui a souri à M. Wiese. Il devrait y avoir des limites à tout, même à la fureur de récurer les vieux textes, même à la passion de fabriquer du français moyenâgeux. Curieux d'assister de sa science de philologue les hommes de Charles le Chauve, M. Wiese la prodigue à plus forte raison aux poètes. Il rajuste l'orthographe du cantique en l'honneur de sainte Eulalie, archaïse celle du ms. de *Gormond*, donne de la couleur à celle d'un ms. de Wace, insuffisamment normande, émonde celle du Chansonnier de Saint-Germain, par trop provinciale, refait à neuf celle d'une chanson attribuée à Chrétien de Troyes, quoiqu'il fasse des réserves sur cette attribution, maquille en un mot tout en soumettant chaque texte à un traitement de sa façon. Nulle idée d'ailleurs dans ces sophistications M. Wiese saccage pour le plaisir de saccager. Quant l'orthographe sent le terroir, il s'applique à la rendre sans caractère ; quand elle n'offre rien de particulier, il s'efforce de lui communiquer de quoi marquer sa provenance présumée. Les corrections de fond s'inspirent d'un principe analogue. Quand le passage est irréprochable, M. Wiese le change ; quand il est fautif, il le rend inintelligible. Ainsi, dans *Gormond*, il imprime au v. 23 : *Liet serunt cil qu'ajuerons*, alors que la variante indique l'impeccable leçon du manuscrit : *k'avueron*, défendue à juste raison par G. Paris contre Scheler. Un peu plus haut, il corrige le célèbre *is campon* en *ist champun:* c'est enrichir la langue de l'époque. M. Wiese ignore que depuis 1875, date où G. Paris a proposé cette malencontreuse correction, on a publié un texte de la même époque et de la même provenance que le ms. de *Gormond*, la *Vie de saint Grégoire* par le frère Angier, où l'on rencontre la même forme *is* (faisant fonction de pronom personnel de la 3e personne) : l'éditeur, M. Paul Meyer n'a pas manqué de citer à cette occasion *Gormond* (*Romania*, t. XII, p. 199). Au v. 66 on imprime : *Hues punt e brochet e fiert* ; la leçon du manuscrit, rejetée en note, *E Hue punt e broche e fiert* est parfaite. Au n° 62, une pastourelle, on lit dans l'édition (v. 69 s.) : *Lor chien Tancré et Mansel M'ont hué senz dorenlot.* Comme on est un peu surpris de voir les deux chiens Tancré et Mansel se livrer à un geste qui ne se comprendrait que de la part de leurs maîtres, on regarde au pas

de la page et l'on aperçoit que le manuscrit, suivi par Bartsch dans les anciennes éditions, porte *chiens*. Du coup tout devient clair : ce sont les danseurs qui font poursuivre par leurs mâtins le trop entreprenant damoiseau figuré par le poète. La chanson de *Gaiete et Oriour* (n° 15) porte, dans le ms., au v. 7 : *S'ait chosit Orior sor la fontainne*. Il y a là une corruption certaine, la suite indiquant qu'il s'agit non pas d'Oriour, mais de sa sœur. En imprimant toutefois *S'ait chosit Gaiete sor la fontainne*, M. Wiese fait un vers faux, à moins qu'il ne prétende doter la poésie française d'une coupe nouvelle, fabriquée sur le patron de la césure dite lyrique des décasyllabes à coupe ordinaire 4 : 6. Au v. 16, le manuscrit porte : *Or s'an vat Orious stinte et marrie*. M. Wiese corrige, à l'exemple de feu Tobler : *teinte et marrie*. Comme pourtant le ms. a, au v. 8 *soucif l'a strainte*, il est clair que *stinte* est « éteinte », au sens d' « abattue », plus net et plus fort dans l'ancienne langue qu'il n'est aujourd'hui (1). Au v. 18, le ms. donne *Cant Gaiete sa suer n'an moinnet mie* (le sujet de la phrase est Oriour, mentionnée au v. 16, cité ci-dessus). L'édition porte : *Cant Gaie sa scrour n'an moinnet mie*. J'ai été longtemps à chercher le motif de ce changement violent avant de deviner que M. Wiese ne permet pas à cette pièce, de date et de provenance inconnues, de s'affranchir de la rigueur des paradigmes. Il faut bien pourtant que quelqu'un ait commencé : nous disons actuellement *sœur* et non *seror*. M. Wiese me dira que la forme *scrour* (ou *scrors* au pluriel) se lit deux fois dans la pièce. Il est vrai, Mais, est-ce qu'aujourd'hui il n'arrive pas aux personnes soucieuses d'écrire régulièrement de mettre inconsciemment le présent du subjonctif là où l'imparfait est de rigueur dans la langue littéraire? On a beau viser à la correction, la langue parlée ne laisse pas partois d'avoir le dessus. En collationnant cette chanson, qui compte trente vers, sur le fac-similé de la Société des anciens textes, je n'ai pas relevé dans la Chrestomathie, moins de onze fautes ou inexactitudes (2). Voici le résultat de cette collation ; j'indique la leçon du manuscrit seulement. V. 7 *Orior*. — V. 9 *la*

(1) Cf. la locution *avoir esteint aucun* comparée à la locution *avoir mort aucun* prise au sens de « faire une peine extrêmement vive à quelqu'un, le rendre malheureux au-delà de toute expression » ; *esteint* est à *mort* ce qu'*ennui* est à *chagrin*, une nuance moins vive de la même idée.

(2) M. Wiese s'est reporté au manuscrit sinon au fac-similé. Son appareil des variantes diffère de celui de Bartsch.

raimme. — V. 10 *soucif*. — V. 11 *Qant*. — V. 14 *la raimme*. — V. 15 *s'antraimme*. — V. 20 *s'antraimmet*. — V. 24 *la raimme*. — V. 25 *s'antraimmet*. — V. 29 *la raimme*. — V. 30 le premier mot (*ki*) seul a été écrit; le reste manque. Si M. Wiese avait transcrit cette pièce avec tant soit peu de soin, il se serait abstenu, je l'espère du moins, de toucher au second vers du refrain: le singulier *s'antraimme* (ou *s'antraimmet*) est constant, et personne ne voudra admettre une quintuple distraction de la part du copiste du manuscrit. On voit, par cette collation, que le cas du poème *Quant li solleiz converset en Leon*, examiné au début de cet article, n'est pas isolé, et que chaque fois que M. Wiese revoit le texte de Bartsch sur les manuscrits, il y introduit des inexactitudes sans nombre. Cela ne l'empêche pas de marquer, dans sa préface (p. X), à M. Bédier quelques fautes de transcription dans ses *Chansons de croisade*. Il faudrait voir. Jusqu'à plus ample informé, je tiens que c'est le censeur qui a mal transcrit; son manque de soin passe vraiment le mesure permise. Ses connaissances paléographiques sont aussi rudimentaires. Au v. 9 du n° 3 (*Eulalie*), Bartsch avait noté très exactement que le manuscrit porte *omq* suivi du trait abréviatif ressemblant à un point et virgule, c'est-à-dire *omque*. M. Wiese a vérifié sur le manuscrit et, ne connaissant pas ce signe abréviatif, il l'a pris pour un trait de plume sans valeur; la variante indique comme leçon du manuscrit *omq* sans plus. Somme toute, l'appareil critique de la nouvelle édition ne mérite aucune confiance.

La chose ne tire pas, du reste, à conséquence, M. Wiese a encombré son appareil de tant d'indications oiseuses qu'il l'a rendu complètement inutilisable. Que ne trouve-t-on pas dans ces notes! Pour faire court, je me borne à citer un exemple. Le vers 2 du n° 8 (*Gormond*) est trop court d'une syllabe, et M. Wiese le restaure ainsi: *Trop vus estes vantez, bricun*. Au bas de la page, on lit: « *vus* P.; manque Ms.; *en* H; *fol bricun* S. — *vantes* H. » Il est sans doute de première importance de savoir laquelle des trente-six manières possibles de compléter ce vers ont choisie Heiligbrodt et Scheler; non moins urgent il est d'être renseigné sur l'arbitraire changement par quoi le susdit Heiligbrodt a transformé le pluriel du texte en un singulier. La variante suivante faite à propos du v. 4, imprimé ainsi: *Qui l'altr'ier fus as paveilluns*, nous apprend, à côté de la leçon du manuscrit *l'autrir*, la correction orthographique de Heiligbrodt: *l'autrier*. Au v. 6, qui porte *Que n'en mui unques le gernun*, on nous révèle que Heiligbrodt écrit *nen*, sans apostrophe, alors que Scheler imprime, comme M. Wiese, *n'en*. Et cela continue ainsi jusqu'à la fin du morceau. L'appareil de *Gormond* est relativement sobre.

Mais ce sont les textes transmis dans plusieurs copies ou versions qu'il faut examiner. Là, M. Wiese donne toute sa mesure. Voici comment il s'explique là-dessus dans la préface de la neuvième édition, reproduite dans celle-ci : « Pour ce qui est du texte lui-même, nous avons profité, chaque fois qu'il y a eu lieu, des dernières éditions critiques, et si l'édition critique faisait encore défaut, nous avons eu soin de copier ou de collationner tous les manuscrits qui étaient à notre portée, en nous efforçant, par l'étude de leurs rapports, à constituer un texte aussi critique que possible. Les manuscrits que nous avons pu utiliser sont toujours désignés dans l'en-tête. Nous ne prétendons pas, bien entendu, en étudiant une ou quelques centaines de lignes, donner un texte définitif de ces morceaux, mais nous espérons les avoir améliorés en maints endroits. Le lecteur pourra, d'ailleurs, en juger par la comparaison des variantes que nous donnons en note. » On ne prétend pas que M. Wiese soupçonne l'absurdité des textes composites dits critiques : on ne peut pas raisonnablement demander à un étranger de savoir ce que la Société de anciens textes elle-même paraît encore ignorer. Mais puisqu'il a entrepris de refondre l'ouvrage de Bartsch, il aurait dû s'informer des critiques que les personnes compétentes ont adressées aux anciennes éditions du livre. S'il s'y fût appliqué, il eût aisément découvert qu'il y a trente ans environ, un critique éminent, Mussafia, écrivait ceci à propos de la sixième édition de la Chrestomathie : « Si les variantes communiquées dans le livre visent à donner un tableau des modifications apportées à l'original par des copistes successifs, et sont destinées à servir à des exercices d'établissement de texte, je ne puis m'empêcher de déclarer que, dans la plupart des cas, je regarde ces variantes comme ne pouvant remplir leur but. Celui-là seul, en effet, peut se rendre compte de la forme primitive d'un ouvrage qui a étudié, d'après l'ensemble de la tradition, tout ce qu'on connaît de l'auteur, ou du moins l'ouvrage tout entier. Sur un court extrait, pour lequel on ne dispose que des variantes tirées de certains manuscrits seulement, l'on ne saurait se livrer à un travail utile. Il y a plutôt danger qu'on aboutisse à de faux résultats... Ce qui vient d'être dit s'applique également, et dans une mesure plus grande encore, à des variantes de forme. Celui-là seul est à même d'utiliser les moyens critiques que fournissent la mesure des vers et les rimes (pour ne parler ici que des ouvrages en vers), qui a examiné tous les écrits du poète dont il s'agit, ou du moins le poème tout entier. Je suis d'avis que dans une anthologie destinée aux débutants, on ne doit poursuivre que des buts qu'on est à même d'atteindre exactement. Qu'on laisse à d'autres ouvrages le soin de fournir des

matériaux à des exercices de critique » (1). Faute de connaître ces judicieuses paroles, M. Wiese aurait pu s'aviser de lui-même qu'il est enfantin de vouloir faire de la critique des textes sur des échantillons. Au lieu de cela, il s'est mis en besogne et, y allant comme une corneille qui abat des noix, a accumulé, sous ses textes « aussi critiques que possible », des monceaux, des montagnes de variantes. Il en donne, j'ai fait le calcul, 1.730 centimètres carrés pour les 484 vers de *Roland*, insérés au n° 10. Déroulé en un ruban de dix centimètres de largeur, cet appareil occuperait 1 m. 73 ; le caractère d'imprimerie employé est celui que les Allemands appellent, d'un vieux terme français, nonpareille, il correspond à notre corps six ; l'impression est, comme c'est l'usage en Allemagne, plus serrée que dans les publications françaises, les espaces entre les lettres étant réduits à leur plus simple expression : imprimé à la française, ce python qui étreint l'ouvrage commun de Turolde et de M. Wiese mesurerait 2 m. 15 au bas mot. Pour les 415 vers du *Roman de Troie*, la Chrestomathie reproduit intégralement l'appareil de l'édition de M. Constans : ci, 910 centimètres carrés. Bien que moins écrasé que le neveu de Charlemagne, Oreste, dont Benoît nous conte les aventures, serait en droit de demander à M. Wiese :

> A qui destinez-vous l'appareil qui vous suit?
> Venez-vous m'enlever dans l'éternelle nuit?

Les 270 vers du *Roman d'Alexandre* ont été confectionnés à l'aide de dix manuscrits ; sept manuscrits ont servi à accommoder un extrait de *Cléomadès*, six un passage de *Berte aux grands pieds ;* les vers d'un extrait de la *Discipline de Clergie* n'ont été préparés qu'au moyen de cinq manuscrits, mais le passage de *Brut* a été fabriqué à l'aide de huit copies ; celui du *Roman de la Rose* à l'aide de deux cents. Ce dernier ouvrage sort de l'atelier de M. Ernest Langlois ; vu l'extrême abondance des matériaux amalgamés, M. Wiese a renoncé à communiquer les variantes : il y en aurait trente lignes par vers.

L'on m'excusera de n'avoir pas examiné en détail comment M. Wiese a façonné ses textes : la vie est brève, le fatras de variantes entassées par M. Wiese immense ; je n'ai pas voulu entamer un travail qu'il ne me serait peut-être pas donné de terminer. Je dois aussi dire qu'il n'est pas aisé de se reconnaître dans cet océan : pour y naviguer, on n'a ni sonde, ni boussole, M. Wiese ayant omis d'éclairer sa lanterne. Il n'indique presque jamais l'âge ni

(1) *Literaturblatt f. germ, u. rom. Philologie*, t. XVII, p. 200 ss.

la provenance des manuscrits ; il déclare assez souvent leur nombre, mais quand il lui arrive par hasard de dire leurs rapports, il le fait d'une manière si incomplète, que le renseignement ne sert qu'à égarer le lecteur ; il se dispense fréquemment d'expliquer les sigles dont il use, et comme son appareil mêle aux variantes des manuscrits les restitutions des éditeurs, on est assez souvent en peine de reconnaître ce qui est leçon de manuscrit et ce qui est correction d'érudit. Au sujet de l'extrait d'*Ivain*, on apprend seulemen que la tradition manuscrite comprend huit manuscrits et plusieurs fragments de manuscrits, et que le sigle *Gr.* désigne la grande édition de M. Foerster. On supposera donc que les sigles *AFGHMPST* qu'on rencontre dans l'appareil désignent les manuscrits complets ou fragmentaires, retenus par M. Wiese, mais on ne saura pas combien de manuscrits il a écartés, ni quels sont la date, la provenance et les rapports des copies utilisées. Les indications concernant le n° 23 (Herman de Valenciennes) ne sont pas plus explicites, et il en est de même de celles qui concernent le n° 49 (Villehardouin) et un grand nombre d'autres pièces. Les renseignements donnés à propos des *Fables* de Marie de France (n° 51) paraissent au premier abord plus circonstanciés. M. Wiese écrit : « Les 23 mss. se divisent en trois familles α, β, γ : α = *ADMY*, β = *BENIGTQZ*, γ = *HPWKCOFSRVL* ». C'est clair, mais c'est décevant : pour établir ce classement, l'éditeur M. Warnke n'a pas admis moins de six « contaminations » ; cela détruit la valeur de sa division en trois familles. Le n° 70 (Le renclus de Moiliens) offre des indications curieuses. On y lit ceci : Les mss. *LN* Σ constituent la famille λ ; la source commune de λ *HD* est appelée δ et π celle de *PS* et ρ », et l'on ajoute que les manuscrits sont au nombre de trente. Où se placent les vingt-deux manuscrits qu'on passe sous silence ? Ils semblent être utilisés au complet dans l'appareil ; on y trouve des sigles latins et grecs à profusion. Pour m'en tenir à l'alphabet latin, je remarque, au v. 53, une belle variante *AGKLMNPQSZY* ; comment ce peuple se comporte-t-il à l'égard des minuscules grecques dont on nous a dénombré la descendance ? Je n'y reconnais que les labdacides *LN* et les pipinides, si j'ose les appeler ainsi, *PS*, privés, les uns et les autres, de leurs frères hellènes, ce qui pourrait être interprété en mauvaise part. Ces frères de langue étrangère sont-ils bien des frères utérins ? Y a-t-il eu des remariages dans les deux familles ? Y a-t-il eu seulement justes noces ? Tel qu'il est ce tripot ne me dit rien qui vaille. Je suis plus à l'aise avec les sigles de Villon (n° 93). Non pas que M. Wiese les présente à ses lecteurs, mais j'en ai fait connaissance chez Longnon. Je puis donc

prévenir le public et sans doute aussi apprendre à M. Wiese que, pour rencontrer dans l'appareil les sept sigles *ACFIJPR*, il ne faudrait pas conclure que les quatre passages recueillis dans la Chrestomathie sont donnés chacun par sept sources. Le premier ne se trouve que dans *ACFI*, le deuxième manque dans *J*, le troisième est donné entièrement par *FJ*, avec une lacune par *IPR*, le quatrième est fourni par *FIJPR*. Ces détails, dont la Chrestomathie ne souffle mot, ne sont pas sans quelque intérêt pour qui voudrait peser les variantes.

Les paradigmes sont tout aussi copieux et tout aussi fatrassiers. Celui de l'article défini n'occupe pas moins de 36 lignes; les autres sont à l'avenant. Les débutants se féliciteront de ce que la déclinaison française n'a quasiment rien conservé de la richesse des flexions latines et ils n'apprendront pas sans une extrême satisfaction que la simplification est plus grande encore par rapport à l'indo-européen où l'on distingue huit cas sans compter le nombre duel.

Le glossaire est plus volumineux qu'utile. En voici un article à titre d'exemple : « **dieu**, deu, diu, dé, deo, 2,8 ; 36,10 *n.* dieus, diex, deus, dex, deux, dix, dés. *Dieu, Gott* 2.9 ; 4,17.20 ; 6.17 ; 18, 16.17 ; 19. 13. 244. 307 ; 20. 33. 101 ; 21, 42 ; 28, 98 ; 31, 106 ; 35, 40 ; 37, 217 ; 45 b. 26 ; 53 c. 34 ; 56, 182, 220 ; 59, 110 ; 63 a, 69, 75 ». On sent bien le souci de la « *peinliche Wissenschaftlichkeit* » dans ces renvois, mais enfin si un débutant est, par exemple, embarrassé par la forme *Dex*, que M. Wiese écrit, comme les autres formes du nom de Dieu, à la mode tobleresque, par une minuscule, ce n'est pas à l'article *dieu* qu'il ira la chercher. Que s'il se reporte à l'article *dex*, il y trouvera ce renvoi : « *v.* dui *et* dieu ». Il regardera donc l'article *dui* mentionné en premier lieu, et, après en avoir examiné les quatre lignes, il consultera l'article *dieu* qui lui donnera finalement l'explication du mystère. Ce n'aura pas été trop tôt. S'il rencontre au cours de la lecture le mot *achier*, il trouvera, à cet article, non pas la traduction *acier*, mais un renvoi à l'article *acier*, et dès lors, ne supposant pas que M. Wiese puisse vouloir lui faire perdre du temps, il soupçonnera que ce mot *acier* a dans l'ancienne langue un sens différent de celui qu'il possède présentement ; il se reportera donc à l'article *acier*, qui lui montrera sa naïveté. Mais le glossaire est copieux. Dans les sept premières pages, j'ai relevé les articles suivants : *abisme, abondament, abondance, abregier, absence, absoudre, abstinent, acceptable, acceptablement, accessoire, acheminer, acheter, acier, acomplir, acueil, acuser, adieu, adoucir, adversaire, advocat, afamer, affection, affliction, afin, agreable,*

agreer, aguillon, aigle, aiglentier, ail, aillors, air, aissele, alechier, aliance, alors, aloete, alumer, amaigrir, amasser, ame, amen. Je ne donne pas cette liste pour complète. Dira-t-on que les étudiants allemands peuvent ignorer le sens de ces mots ? Il faudrait alors les renvoyer dans les classes élémentaires du *Gymnasium* plutôt que de les appliquer à l'étude du vieux français.

Il est très regrettable que M. Wiese ait reçu, de la critique française, des éloges et des félicitations. Les personnes qui publient des comptes rendus pensent, je le sais, qu'il n'y a pas de mal à louer un mauvais livre ; elles font valoir que ce n'est là qu'une simple politesse faite à charge de revanche et que le public ne s'y trompe pas. C'est une erreur, et une erreur extrêmement préjudiciable aux intérêts français. Il est bon, il est juste que les revues françaises soient les premières à se réjouir lorsqu'on publie en Allemagne un ouvrage estimable. Mais il est inutile de faire de la réclame à la camelote dont certains romanistes allemands, de plus en plus nombreux, inondent les pays où l'on cultive les études françaises (1). La cause de ces études, qui est une cause française au premier chef, en souffre. Ni les Scandinaves, ni les Italiens, ni les Américains, ni les Anglais, ni les Russes ne savent que la critique en France est trop souvent exercée par des distributeurs d'eau bénite : les étrangers nous prennent encore au sérieux. Il serait honnête que nous nous fissions un devoir de justifier leur confiance.

(1) Il est inutile de citer ici les noms, mais pour prévenir le reproche de lancer des accusations sans preuves, je rappelle que la *Revue des langues romanes* a signalé en temps et lieu les plus répandus de ces mauvais ouvrages, ceux du moins qu'elle a pu se procurer, car les éditeurs étrangers, sachant notre peu de disposition à faire de la publicité sous couleur de critique, refusent souvent de nous envoyer les livres qu'ils publient.

Jean Acher.

CORRESPONDANCE

Nous avons reçu de M. G. Lote la lettre suivante :

Monsieur le Directeur,

M. Maurice Grammont, dans le dernier numéro de la *Revue des langues romanes* (oct.-déc.), à propos de mon ouvrage sur l'*Alexandrin français* (Paris, *la Phalange*, 84, rue Lauriston), m'administre un compte rendu peu courtois dont je viens de prendre connaissance. Je ne songerais même pas à répondre, si l'exécution n'était par trop sommaire et ne se réalisait que grâce à des omissions. Je cherche en vain, dans les lignes dédaigneuses qui me sont consacrées, quelques observations sur les chapitres, six en tout, où je traite de la durée et de la hauteur musicale. Je ne trouve rien non plus sur la rime et l'enjambement, deux chapitres que les simplifications de M. Grammont réduisent à une seule phrase.

En somme, toute sa critique se ramène à deux arguments. Le premier consiste à prétendre que j'ignore totalement ce que c'est qu'un vers français, et que mes sujets sont incompétents au nombre de neuf sur dix. La seconde édition du *Vers français* (p. 86) ne faisait même pas grâce au dixième. Mon livre, depuis, n'a-t-il pas rappelé à M. Grammont qu'il m'a servi de sujet ? Donc, incompétent M. Brémont, que l'on a applaudi sur les scènes parisiennes ; incompétent M. Truffier, sociétaire de la Comédie Française et professeur au Conservatoire ; incompétents encore les avocats, médecins et professeurs dont j'ai enregistré la déclamation. Nous voilà désormais privés, eux et moi, de jamais lire un vers, et toute une partie de notre littérature nationale, notre patrimoine commun, nous est interdite. M. Grammont n'exagère-t-il pas ? Je réplique que tous ceux de mes sujets qui ne sont pas lui se sont révélés à l'examen aussi bons, souvent meilleurs diseurs qu'il ne l'est lui-même. J'ai fait usage des documents qu'ils m'ont fournis. Aurait-il été scientifique, dans tel tracé que je recueillais, d'éliminer les vers qui ne répondaient pas à l'opinion préconçue que j'aurais dû avoir du rythme ? Je ne le pense pas : si j'avais eu l'intention de substituer mes conceptions personnelles à la réalité,

je me serais passé d'appareils, et j'aurais écrit en quelques mois ce qui m'a coûté huit années d'études.

Mes calculs d'intensité me valent une seconde condamnation. J'ai distingué (Ch. XII) l'intensité-ictus de l'intensité-masse, la première peu stable et pouvant affecter, dans ses déplacements, différents éléments du groupe rythmique, la seconde étant conditionnée par la longueur de la voyelle, de telle sorte que l'accent de durée est le facteur essentiel du rythme. De cela, pas un mot sous la plume de M. Grammont, et il ne parle pas davantage des expériences de contrôle par lesquelles j'établis l'évidence du fait. En outre je n'ai pas pratiqué « de chic » des corrections arbitraires. « Quand une voyelle, ai-je écrit, *dans une succession de syllabes brèves, est située entre deux consonnes explosives*, on constate souvent qu'elle possède une amplitude considérable. Celle-ci n'est point l'indice d'une intensité auditive plus forte ; elle provient d'une accumulation d'air dans le tambour, et le chiffre obtenu doit être diminué selon les indications fournies par les voyelles les plus voisines. » (p. 38). C'est là un phénomène que tout phonéticien expérimentateur connaît et que M. l'abbé Rousselot a signalé (*Principes*, p. 1061). Or M. Grammont supprime mes phrases explicatives.

Il suit de ce qui précède que, sur ce point particulier comme sur bien d'autres, j'ai fait la critique de mes membranes, ce que me dénie M. Grammont. De plus l'on se rendra compte, si l'on veut se reporter à mon premier chapitre, que mes calculs d'intensité ne négligent ni le timbre, ni la hauteur du son, que d'autre part je n'ai jamais prétendu que les vers fussent « faits pour être écoutés d'une distance de 65 ou de 110 mètres ». J'ai seulement dit que la limite d'audibilité nous permet de juger quelle est la force comparée des sons à la distance où nous les entendons.

Donc je maintiens toutes mes positions jusqu'à ce que M. Grammont nous ait livré, pour l'analyse de l'intensité, le système qu'il nous annonce (*le Vers Français*, p. 87) : même alors, peut-être, aurai-je quelques motifs de persister dans mes conclusions. La question de l'intensité a en effet été traitée par M. l'abbé Rousselot en des pages que M. Grammont semble ignorer (*Principes*, p. 1014 sq.), mais qui m'ont servi de base. Ces pages seront bientôt complétées par un très important article de la *Revue de Phonétique*, dans lequel M. l'abbé Rousselot, recommençant son enquête par d'autres procédés, retrouve ses premiers résultats et les confirme, ce qui du même coup renforce mes propres observations.

J'ai le regret, Monsieur le Directeur, de vous envoyer cette lettre au moment même où M. Verrier, pour des raisons analogues,

publie lui aussi une rectification dans la *Revue de Phonétique*. Je remercie pourtant M. Grammont d'avoir bien voulu me servir de sujet, et je lui réitère l'assurance de mon estime quant aux passages de son livre dont j'ai eu l'occasion de faire l'éloge. Je n'ai pas besoin d'invoquer mon droit de réponse pour vous prier d'insérer ces quelques remarques dans le prochain numéro de votre Revue.

Veuillez agréer l'expression de mes sentiments très distingués.

G. Lote.

Aux faits que j'ai relevés et critiqués, M. Lote oppose des opinions ; ce ne sont pas des arguments du même ordre.

Il me reproche en outre de n'avoir pas parlé de tous les détails qui figurent dans ses livres ; ce n'était pas mon rôle. Les *quatre* articles que j'ai consacrés à ses publications sur l'alexandrin français sont bourrés de faits précis et d'allusions transparentes ; mais je n'avais pas mission de refaire son travail.

J'ai conscience de l'avoir entièrement lu avec soin, avec bienveillance et avec le désir d'y rencontrer des résultats qui donnent satisfaction. Mais j'ai trouvé que l'auteur s'appuyait sur des lectures dont la plupart sont inacceptables, et que la métode avec laquelle il les a examinées avait le tort de négliger certains éléments essentiels et d'en interpréter d'autres à faux. J'ai fourni de tout cela des exemples frappants.

Si les données sont inexactes et la métode qu'on i applique défectueuse, *tous* les résultats obtenus sont forcément erronés. C'est ce qui m'autorisait à faire un choix parmi les faits et à ne signaler que les plus décisifs ; tous ceux que j'ai mis en avant subsistent et les conclusions que j'en ai tirées restent entières.

Maurice Grammont.

D'autre part, M. Verrier nous prie d'insérer la note suivante :

LA SCANSION

M. Maurice Grammont vient de publier dans cette Revue (t. LVI, pp. 479-481) une critique de mon petit livre sur *L'isochronisme dans le vers français*. Elle ne contient que des allégations erronées.

Je n'ai aucunement « voulu démontrer la justesse de la théo-

rie de Landry » (p. 480). Je me suis tout au contraire servi de ses chiffres pour le réfuter, pour prouver qu'il a tort de ne pas reconnaître que les pieds de nos vers sont égaux en principe, aussi égaux que les mesures de la musique. Ce but de ma brochure, je l'ai expliqué à plusieurs reprises, et longuement, clairement. Personne ne s'y est trompé.

Pour me rallier à la scansion rationnelle, comme l'appelle M. Havet, celle qui sert également de point de départ aux « pieds » de M. Landry, je n'ai pas attendu l'occasion de « chausser ces pieds-là » (*ib.*). Il y a beau jour que je l'ai adoptée, que j'en ai à mon tour exposé et démontré les principes (1).

Il m'est arrivé bien souvent d'entendre réciter, par d'excellents diseurs, ce vers de La Fontaine :

Que vous êtes joli ! que vous me semblez beau !

Chaque fois j'ai constaté que l'accent de « semblez » était avancé d'une syllabe. Pourquoi ce déplacement d'intensité? Evidemment pour éviter la rencontre de deux accentuées : sem*blez beau*. C'est là, en effet, une règle dans l'accentuation française ; une exception, au contraire, dans l'accentuation allemande. M. Grammont n'en flaire pas moins dans cette prononciation « un accent germanique » (*ib.*).

Il me reproche aussi mes « silences morts » (*ib.*) et mes ictus placés « sur une voyelle inaccentuée, sur un *e* féminin, par exemple » (p. 481).

Quand un musicien recueille un air, il ne compte pas dans la mesure, il ne représente pas sur la portée les silences ou parties de silence qui interrompent l'isochronisme : ce sont des silences morts. Ces silences en dehors des mesures, M. Grammont devrait pourtant les connaître : il en met à chaque instant au bout du vers ; il leur fait même absorber, — par quelle incantation, je l'ignore, — des sons et des syllabes prononcés (v. *Le vers français*, 2e éd., p. 92, note). Nulle part, d'ailleurs, dans les vers que j'analyse, je n'ai admis de silence mort : j'ai montré que les silences introduisent parfois de l'irrégularité dans le rythme, et j'ai exposé en pareil cas diverses manières de les envisager, sans m'arrêter définitivement à aucune. En écrivant que je « fais intervenir *des* silences » (*Revue*, p. 480), M. Grammont semble insinuer

(1) En 1892, à la Société de Linguistique ; en 1895, dans la *Revue de Métrique* (sous les signatures L. R. et Thésis) ; en 1903, dans la *Revue de l'Enseignement des Langues Vivantes* ; en 1909, dans ma *Métrique anglaise*.

que j'en invente : je m'en tiens strictement aux données de l'expérience.

Nulle part non plus je n'ai mis le temps marqué sur un *e* féminin. J'ai déclaré la chose possible. Et pourquoi pas? Est-ce que le temps marqué, — purement subjectif alors, bien entendu, — ne tombe pas souvent au milieu d'un silence ? C'est ce qui arrive toutes les fois qu'il y a un « silence », en musique, avant et après la barre de la mesure. Pas n'est besoin, d'ailleurs, de recourir à cet argument. L'*e* féminin peut recevoir un accent secondaire, même en prose : Je n'le sais pas. — Je n'sais pas. — Te r'lever? Ah! non! — Ce s'rin-là! — etc., etc. Si faible qu'il puisse être, pareil accent secondaire suffit à signaler le temps marqué. On en trouve des exemples ,et de très nombreux, dans une versification aussi énergiquement rythmée que la versification allemande :

Atmet'e zum letztenmal.
LENAU, *Das tote Glück.*

Woher dies plötzliche Verstummen?
Id., *Leichte Trübung.*

On ne découvrira rien de semblable dans mon analyse des vers français. En sus des cas indiqués par M. Landry, j'ai supposé, d'après ses chiffres, qu'il y avait dans la diction de ses sujets un faible temps marqué sur les voyelles imprimées ci-après en italique : cris, am*ou*r, mili*eu*, *as*, s*ur*, lorsque, comme (v. *L'isochronisme*, p. 48). Voilà tout.

« Avec tous ces subterfuges, on n'obtient un isochronisme apparent que dans certains cas. Les cas rebelles doivent être considérés comme non avenus » (*Revue*, p. 481). Subterfuges? Isochronisme apparent? Cas rebelles? Non avenus? Je ne saisis vraiment pas.

En grec ancien, quand il y a plus d'une consonne entre deux voyelles brèves, comme $\psi = ps$ dans τὸ ψιθύρισμα (Théocrite, I, 1), ce n'est pas la seconde « syllabe » qui est longue, mais la première. Qu'est-ce à dire? Que les consonnes en question sont comptées, dans l'évaluation des durées rythmiques, non pas avec la seconde voyelle, mais avec la première. Pour avoir répété cette vérité si vieille, j'apprends de M. Grammont que je ne « sais évidemment pas ce que c'est qu'un mur mitoyen » (p. 481). Je prends la liberté de soumettre aux méditations de mon aimable contradicteur le vers anapestique que voici :

βδελυρὸς ψευδῶν συγκολλητής,
ARISTOPHANE, *Nuées*, v. 446.

Comme le mot précédent se termine déjà par une consonne, suivie même d'une virgule (ἵτυς,), je ne vois guère comment M. Grammont fera de βδ « un mur mitoyen » entre deux syllabes. Il en est de même du σχ qui figure, — après un mot terminé aussi par une consonne et suivi d'un point (στράκελος.), — au commencement de cet autre vers anapestique :

Σχές, ἀπειρικὸς σῶμ' ἀναπαύσω

EURIPIDE, *Hippolyte*, v. 1353.

Ces groupes consonantiques assez lourds, βδ et σχ, que M. Grammont sera bien forcé de rattacher tout entiers à la voyelle suivante, et rien qu'à la voyelle suivante, n'empêchent pas le vers de commencer par une durée brève (⏑). Dans ἔβδομος et ἔσχατος au contraire, où ils devraient pourtant être allégés par la mitoyenneté intersyllabique, ils entraînent la longueur de la première « syllabe ». N'est-ce pas étrange? D'autant plus étrange que si M. Grammont, je le suppose, les répartit mitoyennement l'un et l'autre entre deux syllabes, à charge égale, c'est-à-dire ἔ - βδο - μος et ἔσ - χα - τος, les Grecs, eux, lisaient ἑ - βδο - μος et ἑ - σχα - τος (1) ; nous aurions donc en σχές une syllabe brève et en ἔσ(χατος ou plutôt ἔ σχα τος une syllabe longue. Pour parler comme M. Grammont, « c'est très beau ». Il n'y a qu'une explication possible : c'est que les durées rythmiques, tout comme les éléments morphologiques (τέρπ- ουτ - ες, etc.), ne coïncident pas forcément avec les syllabes. Je n'ai jamais prétendu autre chose.

Toujours sous le même prétexte, — parce que je fais commencer toute durée rythmique avec une voyelle, plus exactement avec une syllabante, — M. Grammont déclare que « les premiers éléments de la fonétique istorique des langues indo-européennes » me « sont inconnus » (p. 481). Ce qui me console, c'est que je me trouve à cet égard en assez bonne compagnie : ces premiers éléments doivent être tout aussi inconnus à M. Meillet, puisque pour lui également « le compte de la quantité part du commencement de la voyelle » (*Introduction*, 3e éd., Paris 1912, p. 108).

(1) V. p. ex. le *Handbuch* de M. Hirt (Heidelberg, 1902), § 95. — Deux manuscrits rattachent en pareil cas le σ à la voyelle précédente ; un texte d'Hypéride, copié par un « Aegyptius, credo, homo Graeceque parum doctus » (Blass, *Hyperides*, 3e éd., p. XVIII), et un traité d'astronomie (*Notices et extraits des Man.*, XVIII, 2). Pour le détail, je me permets de renvoyer à mon article, sur *La Quantité*, dans la *Revue de Phonétique*, 1914, 1er fasc.

Il paraît que dans ma brochure je m'exprime avec « l'assurance » d'un « omme qui a enfin découvert la vérité et qui est fier de la dévoiler à autrui » (*Revue*, p. 481). Je crains fort que M. Grammont ne confonde le ton de mon exposition avec le sien.

A propos du seul vers que je « cite de » mon « cru (les autres sont empruntés à Landry) », c'est-à-dire du vers de La Fontaine également cité plus haut, je me vois encore décerner cet éloge : « Il ignore totalement quelle est la nature du vers français, et il ne croit pas utile de s'en instruire au préalable » (p. 480). Traduisez : M. Verrier n'a pas adopté la scansion de M. Grammont. Je n'avais pas à la lui emprunter. C'est, en effet, celle que j'employais jadis, avant qu'il eût rien publié sur le sujet, et je l'ai rejetée dès 1892. Je l'ai retrouvée depuis lors chez lui et ailleurs, mais sans un seul argument nouveau à l'appui. Je continue donc à la tenir pour fausse. J'ai même osé le dire dans ma brochure. Voilà mon crime. *Inde irae.*

Paul Verrier.

Il est infiniment regrettable que M. Verrier n'ait pas publié la *Métrique française*, qu'il avait achevée avant 1892 (et même dès 1886, d'après ce qu'il dit dans la *Revue de Phonétique*, t. III, p. 392). Que de recherches il eût évitées, que d'efforts il eût économisés, qui auraient pu s'appliquer utilement à d'autres objets ! Cet ouvrage contenait tout ce qu'on a trouvé sur le vers français depuis cette époque déjà lointaine. Et combien d'autres révélations il renfermait, sans doute, qui sont irrévocablement perdues ! Car M. Verrier comprend le français d'une façon toute particulière ; observateur délicat et pénétrant, expérimentateur d'une habileté exceptionnelle, il a découvert un accent sur « je » dans « je ne sais pas » et les frases du même tipe ; il a trouvé un accent ritmique dans l'allongement consonantique et l'insistance des frases comme : « ce serin-là ! » Pourquoi faut-il qu'une conversion intempestive lui ait fait sacrifier l'œuvre de sa jeunesse ?

Les principes de « scansion » appliqués par Landry à la versification française avaient été employés auparavant par M. Verrier, mais pour les vers *anglais* ! Encore Landry affirme-t-il que son travail, sur ce point, était rédigé avant que parût le troisième volume de la *Métrique anglaise* de M. Verrier (E. Landry : *La théorie du rythme et le rythme du français déclamé*, p. 284).

M. Verrier met un accent sûr la première syllabe du verbe « semblez », mais quand on lui dit que c'est une accentuation germanique, il feint d'ignorer qu'en allemand, par exemple, les verbes simples sont accentués sur l'initiale.

J'ai eu tort, dit-il, d'écrire qu'il « fait intervenir des silences ». Mais alors que signifie cette frase à la p. 28 de son livre : « Le silence de la coupe vaut 57 cs ; j'en tiens compte dans la durée du deuxième pied » ? et celle-ci, p. 31 : « Doit-on admettre que dans certains cas, ici peut-être, on a bien affaire à un *silence mort* ? » et cette autre, p. 32 : « Dans les exemples suivants, sauf indication contraire, je tiens compte des silences aussi bien que des syllabes pour établir la durée des pieds » ?

Il confirme, comme il l'avait dit à la p. 7, que le temps marqué peut tomber sur un *e* muet, et ce qui le prouve, ce sont des vers *allemands* !

L'exemple grec sur lequel il s'est appuyé dans la *Revue de Phonétique*, t. II, p. 72, présentait deux consonnes comprises entre deux voyelles brèves ; maintenant il s'agit de trois consonnes, et c'est ce qui prouve que M. Verrier connaît à fond la fonétique indo-européenne. Ce qui le prouve encore mieux, c'est une frase de l'*Introduction* de M. Meillet, que l'on arrache au développement dont elle fait partie, pour lui donner un sens qu'elle n'a pas dans le contexte.

Oui, tout cela « est évidemment très beau » ; mais ce que j'admire le plus, c'est l'art avec lequel M. Verrier répond sans cesse *à côté* de la question.

Maurice GRAMMONT.

AVIS DE CONCOURS

Le prix Anatole Boucherie, fondé par la Société des Langues romanes, d'une valeur de 100 francs, sera décerné par la Faculté des Lettres de Montpellier, à la fin de l'année 1914, à l'auteur du meilleur travail sur un sujet, laissé au choix des concurrents, d'histoire littéraire ou de philologie romane, comme, par exemple, une étude sur un troubadour ou un trouvère, sur un texte en vers ou en prose du moyen-âge, sur un dialecte de la langue d'oc ou de la langue d'oïl.

Les mémoires présentés au concours devront parvenir au secrétariat de la Faculté des Lettres, au plus tard le 1er décembre 1914.

Le Gérant : P. HAMELIN.

A PROPOS DE PROVENÇAL *DINS*

Dans le provençal *(d)ins* < *(de)ĭntus*, la présence de *i* au lieu de *e* fait difficulté.

Selon M. A. Thomas (*Essais de Philologie française*, p. 152) « *ĭn* est passé à *īn* sans raison apparente ». MM. C. H. Grandgent (*An outline of the phonology and morphology of old provençal* [1905], p. 16) et Schultz Gora (*Altprovenzalisches Elementarbuch* [2] [1911], p. 20) s'accordent à dire qu'on n'a pas encore donné une explication satisfaisante de cette forme qui reste obscure.

Dans sa dissertation, *Die lateinischen Vortonvokale im Altprovenzalischen* (Königsberg, 1908, p. 20), M. Albert Fröse émet la même opinion. Toutefois M. Fröse me semble avoir fait avancer la question d'un pas lorsque, ayant à expliquer l'*i* de *intrar* < *ĭntrare*, il le rapproche de *(d)ins* <*(de)ĭntus*. D'après lui, l'*i* de *intrar* paraît dû à l'influence de l'inexplicable *ins*. Mais l'action analogique de *ins* ne serait pas seule en cause : la position de l'*e* latin en syllabe atone et le contact de l'*n* pourraient bien avoir fermé l'*ĭ* de *intrare* par voie phonétique.

Il y a sans doute une part de vérité dans cette théorie. Mais, telle qu'elle est présentée par M. Fröse, elle se heurte à de graves objections.

En premier lieu, la position de l'*e* latin en syllabe atone ne suffit pas à expliquer l'*i* du provençal *intrar*. Les exemples auxquels nous renvoie l'auteur (p. 34) sont assez différents : *trincar* à côté de *trencar* ne prouve rien, car l'existence de *trincar* en espagnol et en portugais atteste un *i* très ancien. D'ailleurs, l'incertitude qui règne dans le vocalisme de ce radical verbal (cf. vfr. et fr. mod. dial. *troncher*, fr. *trenchier*, *trancher*, vprov.

troncar, *trencar*, *trincar*, etc.) prouve ou bien que ces formes ont des étymologies distinctes (*truncare*, **trŭncare*, **trĭnicare* ?), ou du moins qu'il y a eu des contaminations (**truncare* × germ. **trannjân* ou a.h.a. *trennen* et peut-être mha. *trinnen* ?) Quoi qu'il en soit, l'étymologie de toutes ces formes est trop incertaine pour qu'on puisse rien en inférer à propos du traitement de *intrare*.

Outre *trincar*, M. Fröse cite comme exemple du passage de *e* à *i* en syllabe protonique le cas de *dinier* pour *denier*. L'étymologie est ici mieux établie. Mais l'espagnol *dinero* le portugais *dinheiro* et plusieurs formes dialectales d'Italie ou de Sardaigne attestent, pour une bonne partie de la région méditerranéenne de la « Romania », un *i* très ancien qui s'explique aisément par une base δηνάριον. Le mot est essentiellement sujet à l'emprunt : le grec l'a pris de bonne heure au latin ; le commerce hellénique l'a répandu non-seulement en Orient (vieil indien *dināra-h* mais très vraisemblablement dans tous les ports de la Méditerranée occidentale. L'*i* de prov. *dinier* n'est donc pas plus probant en l'espèce que l'*i* de *trincar*.

Quant aux autres exemples du passage de *e* atone à *i* cités par M. Fröse (*sirven*, *miren*, *guiren*), ils s'expliquent, comme le dit l'auteur lui-même, et comme on l'admet depuis longtemps, par une dissimilation vocalique. Enfin *misura* est un exemple tout à fait isolé dû sans doute à une faute de copiste.

Mais M. Fröse précise son explication : dans *intrar*, le passage de *e* à *i* aurait été favorisé par l'influence de la nasale. A l'appui de cette interprétation l'auteur fait valoir la forme *Cominicum* qui est attestée deux ou trois fois dans des chartes plus ou moins barbares, du Xe au XIIe siècle, à côté de *Comenicum*. En réalité *Cominicum* doit être une reconstruction de la basse époque d'après la forme vulgaire *Cominge* au lieu de *Comenge*, où l'*i* au lieu de *e* s'explique par l'influence de la palatale suivante : cf. *auricula*>*aurilha* à côté de *aurelha*, *ciliu*>*cilh*

à côté de *celh*, etc. Cf. aussi, *minjar*, *minhar*, *mingar*, *mingerie*, etc., de *menjar*, *mengerie*, etc., à côté de *manjar*, *manjaria*, etc... Quoi qu'il en soit, le cas de *Cominium* est bien différent de celui qui nous occupe, puisque c'est celui d'un *e* ou d'un *i* toniques, comme l'auteur le remarque lui-même. Si l'influence de la nasale placée dans ces conditions était suffisante pour fermer *e* en *i*, le provençal fournirait sans doute des exemples de **mins*< *minus*, **-mint*<*-mente*, etc.

Faut-il donc renoncer à une explication phonétique de *intrar* ? Je ne le pense pas. Je crois même que M. Fröse est sur la voie de la véritable explication lorsqu'il attribue l'*i* à une influence de l'*n* sur l'*e* en syllabe atone. Mais il faut préciser les conditions de cette influence, et, avant tout, ne pas séparer le cas de *intus* du cas de *intrare*. *Intrar* n'est pas dû à *ins*, pas plus que *ins* n'est dû à *intrar* (1). Dans ces deux mots, l'*i* est dû à l'action d'une loi phonétique qui s'est exercée en provençal à une époque ancienne.

Remarquons d'abord que chacun de ces deux mots se présente dans les textes sous une double forme, tantôt avec *e*, tantôt avec *i* : *ens*, *dens*, *laens*, *saens*, *entrar* sont à peu près aussi fréquents que *ins*, *dins*, *lains*, *sains*, *intrar*. D'autre part, dans ces deux mots, l'*e* primitif s'est certainement trouvé tantôt en syllabe tonique, tantôt en syllabe atone. Cela est évident pour *intrare*, forme verbale, mais n'est pas moins vrai pour *intus*, et là est l'erreur de M. Fröse (p. 20, l. 28). En vieux provençal, les exemples de *(de)intus* employé comme proclitique sont à peine plus rares que ceux de *(de)intus* tonique, et *(d)inz* est à peu près l'équivalent de *en* : *en vergier o dins cambra* (Arnaut Daniel, XVIII, 6 (édit. R. Lavaud); *dins la ciutat* (Appel, Chrest., 121, 25), etc. Lorsque *intus* est

(1) Ce qui ne veut pas dire qu'il n'y ait pas eu de rapports analogiques entre *intrar* et *dins*. La preuve que ces rapports ont existé nous est fournie par les formes *dintra*, *Atl. ling.*, 1149, 1150, 1151, *hɔntra* à côté de *hɔns*, *dəhɔns* « dedans » à Labouheyre, Arnaudin, *Contes de la Grande Lande*, p. 190.

suivi d'une des prépositions *in* ou *de*, il est presque toujours plus ou moins atone et proclitique : *entz els nostres fossatz* (*Prise de Dam.*, 492) ; *inç en la gola* (S. Marg[2]. 311) ; *d'ins de paradis* (Appel, *Chr.*, 3, 33), *ins el cor* (Marcabru, éd. Dejeanne, XXVIII, 21), etc., etc.

A l'alternance des voyelles *e* et *i* correspond donc une alternance des emplois atones et des emplois toniques. N'est-ce point là, à première vue, la marque d'une action phonétique dépendant de la place de l'accent, et cela aussi bien pour (*de*)*intus* que pour *intrare* ? On est amené à cette conclusion d'autant plus aisément que le mélange des formes en *e* et en *i* dans les mêmes textes semble *a priori* peu favorable à l'hypothèse de variations dialectales. Si *intrar* et *entrar*, (*d*)*inz* et (*d*)*enz* voisinent à l'époque ancienne, c'est pour la même raison qui fait qu'en vieux français l'on a eu côte à côte *amons* et *aimons*, *amé* et *aimé*, et qu'aujourd'hui encore nous disons *amant* à côté de *aimant*.

Quelle est donc la loi phonétique qui est en jeu ? On pourrait la formuler ainsi : dans une partie du domaine provençal, lorsqu'un *é*, placé à l'initiale absolue, est atone et suivi de *-nt-* + consonne, il se ferme en *i* : *ĭntrare* > *intrar*, d'où *intrada*, *intrador*, *intramen*, etc., à côté de *entrar*, *entrada*, etc.; *ĭntralia*>*intralhas* à côté de *entralhas* ; *ĭnt*(*u*)*s* > *inz*, *ins*, d'où *in* avec suppression analogique de l's « adverbiale », *dinz*, *dins*, *lains*, *sains* à côté de *entz*, *denz*, *dens*, *den*, *laens*, *laiens* (avec un *y* transitoire), *laen*, prov. mod. *len*(*s*), *alen*(*s*), etc. Le mot *entreit* « emplâtre vulnéraire »<*ĭntractu* (cf. vfr. *entrait*) ne nous est connu que par deux exemples de la *Coutume de Bordeaux* (Levy, *Provenz. Supplement. Wort.*, s. v°); il n'est pas surprenant de ne le rencontrer que sous la forme *en-*, d'autant plus que ces deux exemples, qu'on lit à quelques lignes d'intervalle, sont dus au même scribe (voir *Livre des Coutumes*, édit. H. Barckhausen, p. 8-9).

L'adverbe *ĭntrō* présente à la vérité le plus souvent un *i-* : *intre*, *dintre*, *laintre*, *saintre*. Mais les formes en *e-*

ne sont pas inconnues. Je puis en citer au moins une : *denter la fortece* « à l'intérieur de la forteresse », dans l'accord entre le châtelain de Barbazan et le comte de Bigorre, XIIe s. (Luchaire, *Recueil de textes de l'ancien dialecte gascon*, p. 18). Il est vraisemblable que les formes en *e-* ont été éliminées par sélection (cf. *Revue dial. rom.*, 1910, 84-90) pour éviter une confusion entre *ĭnter* et *ĭntrō*.

Quant à prov. *entro* « jusque », il ne représente certainement pas intégralement le latin *ĭntrō*, comme semble l'admettre M. Meyer-Lübke (*Gram. d. lang. rom.*, III, § 250 ; *Rom. etym.*, *Wört.*, s. v°). En effet, ou bien le mot a été traité comme tonique, ou bien il a été traité comme atone. S'il a été traité comme tonique, on ne conçoit pas que le provençal ait pu garder l'*-o* final : ce qui ne fait aucune difficulté pour l'ital. ou le v. esp. *entro* est inadmissible pour le provençal. La même difficulté subsiste si on considère que le mot a été traité comme atone, avec l'accent secondaire sur *ĭn-*. Si l'on suppose maintenant un déplacement de l'accent secondaire *ĭntró* analogue à celui qui, par exemple, a conservé la finale de lvg : *(il)li*, cl. *ille* dans *li*, nom. masc. sg. de l'article, on ne voit pas pourquoi *ĭntró* aurait conservé sa syllabe initiale *ĭn- :* l'article est *li* et non **eli* ou **ili*. Inversement le pronom est *il* ou *el*, et non **ili* ou **eli*. Qu'on parte de *intrō* ou de *intró*, il est impossible d'aboutir à prov. *entro*.

Si maintenant on prend comme base *intro(u)sque ad*, ce qui est précisément l'explication fournie par M. Meyer Lübke dans la *Gram. des l. rom.* (*loc. cit.*), on pourra, à la rigueur, en tirer la forme *trosque*, avec aphérèse de *ĭn-*. Encore l'*o* fait-il difficulté, car il semble bien qu'il a été ouvert, puisqu'il a pu se diphtonguer, au moins à Aurillac (*entruey* en 1298, plusieurs exemples dans Levy, *Supl.-Wört.*), et puisque les patois modernes nous offrent ou bien *ò* (et non *u* : Mistral, *Tresor* : *entro*, *d'entro*, *duntros*, *entros*, cf. *Atlas Linguistique*, cartes, 739, 740,

points 813, 833 — Haute-Loire et Ardèche), ou bien une diphtongue issue de *ò : entròuo*, diphtongue qui a pu être réduite : *tresque*, *trüsque*, *trüque*, *trüsquo*, *entrüsqu'a* (1). Aussi bien n'est-il pas impossible que prov. *entro* et *tro* remontent à *ĭnter* + *hŏc* (voir récemment J. Ronjat, *Essai de syntaxe des parlers provençaux modernes*, 1913, p. 40 n. et 166 n.). Quoi qu'il faille penser de cette étymologie, et si l'on s'en tient à *intro(u)sque ad*, la difficulté énoncée plus haut subsiste toujours, et l'on ne peut rendre compte du maintien des deux syllabes de *ĭntrō*. On est alors obligé d'admettre que le prov. *entro* doit se décomposer en *en (inde)+tro*, et que *en* a eu ici pour fonction de préciser l'idée de point de départ : cf. vfr. *enjusque*<*indeusque* à côté de *jusque*, prov. *enjusca*, etc. De toute manière, la loi qui nous occupe n'a pas eu l'occasion de s'exercer sur le mot *entro* « jusque ».

A l'adverbe *ĭntrō* comparons maintenant la préposition *ĭnter*. Alors que *ĭntrō* a donné, suivant la règle, des formes en *i-* à côté des formes en *e-*, au contraire *ĭnter* présente *e-* d'une manière constante (2). Quelle est la raison de cette divergence ? On pourrait être tenté de croire qu'à l'époque où agissait notre loi, le deuxième *e* de *ĭnter* n'était pas encore tombé et que **enter* n'est devenu **entre* en gallo-roman méridional qu'à une époque où **entrare* était déjà devenu *intrar*. Cette explication n'est sans doute pas valable, car *ĭntus* n'aurait pu alors aboutir à *ints*, puis que l'*u* est vraisemblablement tombé au plus tôt à la même époque que cet *e*, et sans doute plus tard. En réalité voici ce qui s'est passé : lorsque *ĭnter* a perdu sa deuxième voyelle, il en est résulté une

(1) On pourrait aussi expliquer les formes en *-u-*, *trusque*, etc., par une base *(in)tr(o)ŭsque*. Seul un examen approfondi de la phonétique des dialectes qui ont ces formes permettrait de décider entre les deux explications. Je n'ai point pour l'instant les éléments nécessaires à cet examen.

(2) Le seul exemple de *i-* que je connaisse, *inter* à Villeneuve-de-Marsan en 1498, s'explique par l'influence de la graphie latine.

forme *entr*, où l'*r* a joué le rôle de sonante voyelle (comparer Meyer-Lübke, *Hist. grammat. der franz. Spr.*, § 117, et Bourciez, *Précis historique de phonétique française*, IVe édition, 1914, § 14, hist., p. 15) (1). Le mot ne répondait donc pas aux conditions énoncées plus haut : il ne présentait point de consonne après le groupe *-nt-*. Au contraire, dans *ĭnt(u)s*, l's, par sa nature même, n'a n'a jamais pu fonctionner comme voyelle. Quant à *ĭntrare*, *ĭntratum*, etc., et *ĭntrō* (adv.), ils n'ont jamais eu d'*r* voyelle, puisque le groupe *tr* y a toujours été suivi d'une voyelle proprement dite.

Telle est l'influence qu'a eue sur l'*e-* initial le groupe *-nt-* + consonne. Il semble que *-nd-* + consonne a eu, dans une certaine région du domaine et à une certaine époque la même influence. C'est du moins ce qui paraît ressortir du traitement de lat. **ind(i)rēctu* dans la partie occidentale du domaine gascon. L'exemple *indrœt* attesté par l'*Atlas linguistique de la France* à Mézos (point 680, carte 160) n'est pas un exemple isolé. La forme en *i-* s'est développée sur un territoire assez étendu dont la frontière sud-est apparaît bien dans la carte 158 de mon *Petit atlas linguistique*. Je ne puis en fournir aucun exemple pour l'époque ancienne : *endret* est seul attesté dans le texte de St Paul en Born, de 1478 (IV, 21). Mais il en existe dans des textes de l'époque moderne : *indreut* (Arnaudin, *Contes populaires de la Grande Lande*, p. 208).

Si les exemples allégués ne sont pas nombreux, c'est qu'il y a peu de mots présentant les conditions nécessaires. En dehors de **ind(i)rectu*, il est difficile de citer

(1) La prononciation avec *-r* voyelle devant un mot commençant par une consonne est attestée dans des documents du moyen âge par la graphie *enter: enter lo... Bazas*, 1300, 1363, *enter los...* St Sever 1368, Mont-de-Marsan 1509, *enter las...* ib. 1465, *enter lor...* St-Sever 1368, *enter sas...* St-Sever 1510, *inter los...* Villeneuve 1498. Dans des textes modernes on a encore aujourd'hui *ɛntər*, Arnaudin, *Contes popul. de la Grande Lande*, p. 143, *enter* Sourbets, *Petit Landais*, 1902, n° 72, etc.

en gallo-roman d'autres exemples d'un *é-* atone à l'initiale absolue devant *-nd* + consonne. Pour *-nt-*, les exemples sont aussi fort rares, car plusieurs mots ne doivent pas entrer en ligne de compte : dans *entrava*, *entravar*, et mots analogues, l'on a eu le sentiment de la composition avec la préposition *en*, et l'*e* a été préservé de toute altération. — Quant aux mots nombreux où *i-* alterne avec *e-* dans les textes anciens ou dans les parlers modernes, tels que *enferir inferir*, *enfrezidar i-*, *enteresse i-*, *entencion i-*, *encan i-*, *encontinent i-*, *endigne i-*, etc., ce sont des mots savants ou des mots qui ont été plus ou moins soumis à l'influence d'une prononciation ou d'une graphie savantes.

Il est difficile de dire avec précision quelle a été l'étendue et la situation exacte dans le domaine provençal de l'aire où l'*e-* a subi devant *-nt-* le traitement en question. La géographie dialectale ancienne est encore trop mal connue. Tout ce qu'on peut constater, c'est que les anciens textes présentent des traces du phénomène depuis les Alpes jusqu'à l'Océan Atlantique. Le *Recueil de documents linguistiques du Midi de la France*, de M. Paul Meyer, en offre un grand nombre d'exemples : *intrada* dans le Règlement de police rendu à Antibes en 1528 (p. 514, n° 15), *dedinz* (*ib.*, 16), *intration* dans la délibération tenue à Grasse en 1502 (*ib.*, p. 494), *intrada* dans la délibération tenue à Digne en 1440 (p. 258), dans les comptes du trésorier de la même commune en 1418 (p. 282-3 et suiv.), dans d'autres textes de Castellane en 1524 (p. 312), de Forcalquier en 1517 (p. 354), etc. (voir d'autres exemples au *Glossaire*, p. 408); *intrages* à Sisteron en 1375 (*ib.*, p. 233), *intragi* à Seyne en 1540 (*ib.*, p. 226), *intrament*, *ib.*, en 1536 (*ib.*, p. 225) ; *intra* = *intrada* dans les *Comptes consulaires de Grenoble* en 1339 (éd. Devaux-Ronjat, 19), etc. — Les exemples ne sont guère moins nombreux à l'ouest : *intra* dans un texte du Bigorre, XIIe s. (Luchaire, *Recueil*, 161), *intrare*, ib., *intran. Hist. Sainte en béarnais* du XVe siècle, *intrade*, XVe siècle, dans Lespy, *Dict. béarn.*, *intrar* dans les

Psaumes d'Arnaut de Salette, *intrement* dans une charte de Tartas en 1505 (*Recueil de textes des anciens dialectes landais*, 174), *intrade* à Contis, sur le bord même du Golfe de Gascogne, en 1515 (*ib.* 218), *intran* à Mont-de-Marsan en 1465 (*ib.* 33), *dins* à Mont-de-Marsan en 1311 (*ib.* 20), en 1465 (*ib.* 33), à Roquefort-de-Marsan en 1310 (*ib.* 47), *dintz* à Villeneuve-de-Marsan en 1498 (*ib.* 95), *intrar* dans la *Coutume de Bordeaux* (édit. Barckhausen, 417, *dintz* (*ib.* 416), *dins* (*ib.* 258), *dedintz* (*ib.* 307) etc.— Comme d'autre part ces formes en *i-* se rencontrent vers le nord du domaine provençal, à Saint-Etienne par exemple (*dins*, E. Veÿ, *Le dialecte de Saint Etienne*, 372 et s.), et qu'elles descendent jusqu'en Catalogne et à Majorque (*dins*, *dintre* dans Labernia, *dins* à Majorque en 1367, *Rev. dial. rom.*, I, 310), l'on peut inférer que le phénomène a eu une grande extension au moyen âge. La présence de *dins* en catalan vient confirmer l'ancienneté de l'évolution.

A l'époque actuelle, l'*i-* s'étend sur une vaste région : les cartes 1149 (rentrer), 1150, 1151, (en rentrant), 1087 (dans le pré) de l'*Atlas linguistique de la France* (cf. encore les cartes 994 (pendant), 203 (dans la cave), tendent à montrer que les formes en *e-* et les formes en *i-* ont été généralisées chacune dans un domaine différent : *i-* prévaut dans la partie orientale et centrale du domaine provençal, depuis les Alpes jusqu'à la Dordogne, la partie est du Lot-et-Garonne, le Tarn-et-Garonne, la partie est de la Haute-Garonne et de l'Ariège ; *e-* triomphe dans la majeure partie de la Gascogne et de l'Auvergne, et en franco-provençal. *Dintre* tend vers le sud-est (Alpes-Maritimes, Var, Bouches-du-Rhône) à remplacer sémantiquement *dins*. D'une manière générale, les domaines de *(d)ins* et de *intra*, respectivement *(d)ens* et *entra*, concordent entre eux. Toutefois les formes en *e-* l'ont emporté pour **intrare* dans la partie centrale du domaine (*rentra* dans la Lozère, l'ouest de l'Ardèche, le nord-ouest du Gard), et vers le nord-est (Hautes-Alpes, est de la Drôme,

nord des Basses-Alpes). Là où un type *rantra* recouvre le domaine de *dins* (Dordogne, Corrèze, partie sud de la Haute-Vienne et de la Creuse), il faut reconnaître l'invasion du type français. La répartition géographique des formes s'harmonise dans ses grands traits avec une explication phonétique du phénomène.

⁂

Que la position de l'*e* en syllabe atone ait contribué à fermer la voyelle en *i*, il n'y a rien d'étonnant à cela : la tendance ancienne qui, par exemple, a changé en *i* les *é* des syllabes initiales en Italie et particulièrement en Toscane, a fort bien pu s'exercer dans la Gaule méridionale. — De même, la séquence d'une nasale a été tout naturellement propre à favoriser cette fermeture. La fermeture des voyelles est un des effets ordinaires des nasales ; en provençal, notamment, les *è* et les *ò* se sont fermés très tôt devant *m*, *n* : *bén*, *témps*, *bón*, *pón*. Ce phénomène a sa cause dans les conditions physiologiques de l'articulation : en s'abaissant pour l'émission de la nasale, le voile du palais rétrécit le résonateur buccal. L'anticipation de cet abaissement, par assimilation, entraîne le resserrement, c'est-à-dire la fermeture de la voyelle précédente.

Ce qui pourrait sembler plus étonnant, c'est que *m* suivi de deux consonnes n'ait pas produit sur l'*e-* initial le même effet que *n* dans les mêmes conditions. Mais il s'en faut que la nasale labiale ait toujours les mêmes effets que la nasale dentale. Ainsi, dans le parler artésien du XIIIe siècle, tel que nous le connaissons par les œuvres d'Adam de la Halle, l'*e* (*è* ou *é*), entravé par *n*+consonne, s'est maintenu sous forme de *ê* nasal distinct de *â* nasal : *vent*<*ventu*, *sovrent*<*subinde*, etc., comme dans la majeure partie des domaines picard, wallon et normand septentrional : au contraire le même *e* placé dans les mêmes conditions, mais devant *m*, se confond avec *â* nasal, comme dans le domaine francien : *tans*<*tempus*; *essample* < *exemplu*, d'où *essamplaire*, *essamplaire* ; *sanle* <

similat ; *ensaule* < *insimul*, etc. (comparer F. Helfenbein, *Die Sprache des Trouvère, Adam de la Halle*, *Zeitschs. f. rom. Phil.*, 1911, XXXV, 326-332). Dans les Grisons, l'*é* tonique libre qui, à l'ordinaire, se diphtongue en *ei* (respectivement *ai*), subit cette diphtongaison devant *n*, mais reste à l'état de monophtongue devant *m* : eng. *frain* < *frenu*, *plain*<*plenu*, *araina*<*arena*, *vaina*<*vena*, etc..., mais *sem*<*semen*, *semda*<*semita*, *femna*<*femina*.

C'est au fond la même cause qui agit dans tous ces cas pour produire des effets qui, à première vue, paraissent différents : l'articulation de l'*n* est produite non seulement par un abaissement du voile du palais, mais encore par une élévation de la partie antérieure de la langue, qui vient produire une occlusion dans la région alvéolaire. Le rétrécissement du résonateur buccal est donc plus accentué pour *n* que pour *m*. Il s'ensuit que l'influence ASSIMILATRICE ou DIFFÉRENCIATRICE de *n* et de *m* au point de vue de l'OUVERTURE DES VOYELLES peut varier ; dans les Grisons, *é* tend d'une manière générale à se diphtonguer en *ei* (d'où *ai* dans certaines régions) : par DIFFÉRENCIATION, la nasale *m* subséquente tend à empêcher la fermeture du dernier élément de l'*é* : *sém*, *sémda*, *fémna* ; mais la nasale *n*, qui augmente encore le degré de fermeture du résonateur, dépasse en quelque sorte la mesure : le point précis où la différenciation intervient pour ce cas-là dans ces dialectes est dépassé, et une ASSIMILATION se produit : *frein*, *frain* ; *plein*, *plain* ; *aveina*, *avaine*. De même c'est une assimilation qui s'est produite à Arras : l'influence fermante de l'*n* empêche par assimilation l'*é* nasal de s'ouvrir en *á* nasal : *vent*, *dent*. Mais l'*m* n'a point une force de fermeture suffisante, et l'*é*+*m* s'ouvre en *á:saule*, *tans*. — C'est un phénomène analogue qui s'est produit en vieux provençal : l'*n*+deux consonnes a fermé par assimilation l'*é- initial* (*énts*>*ints* ; *éntrar*>*intrar*), tandis que l'*m* placée dans les mêmes conditions a été impuissante à le faire (*emplastru*>*emplastre* ; *implere*>*emplir*, etc.).

Quant au fait que l'influence fermante de la nasale a

été accrue par la séquence d'une consonne, il est tout à fait normal. La phonétique générale nous montre quelle est à l'ordinaire l'action de l'entrave : le plus souvent elle empêche la diphtongaison de la voyelle précédente : fr. *pied*<*pĕde* mais *tête*<*tĕsta* (1). Assez souvent aussi l'entrave tend à fermer la voyelle précédente : fr. *fleur* < *flōre*, mais *cour*<*cōrte* (2). En particulier, lorsque la première des deux consonnes formant entrave est *n* ou *m*, les cas de fermeture de la voyelle précédente — et spécialement de la voyelle *e* —, sont nombreux. L'exemple du germanique commun est bien connu : tout *e* y devient *i* devant nasale + consonne : got. *fimfta*, v. h. a., *fimfto*, gr. πέμπτος; got. *bindan*, v. h. a., *bintan*, lat. *of-fendimentum*. Le même fait s'est passé en latin devant *n* vélaire + consonne : *linguo*, gr. τέγγω ; *sinciput* <**sen-ciput* <**sem*[*i*]-*caput*, etc. Les langues romanes abondent en exemples : florentin *é* + *nasale* + *vélaire*>*i* : *vinco*, *lingua*, etc. ; de même port. : *mĕnuat*>*mingoa*, *domĭnicu*>*domingo*, *lĭngua*> *lingoa*, **jeniperu*>, *jimbro*, *zimbro*, etc., etc... Tous ces faits ont été signalés depuis longtemps.

Quant aux dialectes italiens où la nasale suivie de consonne change l'*é* en *ei*, ils ont suivi une évolution analogue. Seulement la fermeture provoquée par l'entrave n'a intéressé que le dernier élément de la voyelle :

(1) Ce qui ne veut pas dire que l'entrave ne puisse provoquer une diphtongue : cf. anglo-norm. *Irlaunde*, *Fraunce*, *graund* etc. Mais en réalité ce phénomène, si on l'analyse à fond, se révèle comme un phénomène de fermeture : *a*+*n* entravé se ferme ici *incomplètement* : il se scinde en deux éléments dont le premier reste identique à lui-même et dont le second se ferme par resserrement du résonateur buccal dans la région vélaire. *France*>*Fraánse*>*Fraonse*<*Fraunse*. Ce cas se ramène donc au suivant.

(2) Plus rarement l'entrave ouvre la voyelle précédente : c'est ce qui s'est passé en bolonais *trest*<*triste* (Gröber, *Grundr*, I², 707), et dans d'autres dialectes émiliens. Le phénomène qui semble exactement le contraire de celui qui se produit en français, est, en réalité, avec lui dans le même rapport d'alternance que les faits d'assimilation avec les faits de différenciation. J'aurai un jour à revenir sur ce point.

comme dans le cas de anglo-norm. *graund*, *Fraunce*, etc. (v. ci-dessus, p. 200, n. 1), il y a eu segmentation de la voyelle sous l'influence de l'entrave : mais ici la voyelle, appartenant à la série antérieure ou palatale, s'est segmentée en $e+i$: émil. *teimp*, *meint*, *leingua* etc. (*v.* Meyer Lübke, *Gram. de l. rom.* I. 97. Comparer aussi, p. 229).

L'entrave favorise donc la fermeture de la voyelle précédente. Quelle est la raison de cette action ? La syllabation y est-elle pour quelque chose ? — Lorsque l'entrave empêche la diphtongaison d'une voyelle, — ce qui est le cas le plus fréquent, — le fait est dû à un abrègement de la durée vocalique. Une voyelle qui, en syllabe ouverte, durerait par exemple 30 centièmes de seconde, n'en durera plus que 20 environ en syllabe fermée ; les 10 centièmes sont pris par l'articulation de la consonne qui ferme la syllabe. L'expérimentation vient à l'appui de cette théorie qui éclaire l'histoire de la diphtongaison dans la plupart des langues romanes (1). Mais dans les cas où l'entrave a eu pour effet de fermer la voyelle précédente, il semble que la syllabation n'est pas en jeu. L'abrégement d'une voyelle est — toutes choses égales d'ailleurs — plutôt favorable à l'ouverture qu'à la fermeture (cf. lat. class. *ĭ*, *ĕ*. *ŏ*, *ŭ* > lat. vulg. *é*, *è*, *ò*, *ó*).

Comment l'entrave peut-elle donc fermer la voyelle ? Il est vraisemblable qu'en cas d'entrave la fermeture est produite par une assimilation d'un certain genre : les organes phonateurs ont à émettre d'abord une voyelle (élargissement du résonateur buccal) puis un groupe de consonnes (rétrécissement du résonateur) ; ils anticipent le rétrécissement c'est-à-dire ferment la voyelle. Le groupe de consonnes est toujours plus ou moins difficile à prononcer parce qu'il nécessite des mouvements de fer-

(1) Le développement d'une diphtongue devant l'entrave dans la péninsule ibérique, dans le nord de la Gaule, dans la zone rhétique, en Dalmatie etc., est vraisemblablement dû à une syllabation particulière. La première des deux consonnes fait partie de la syllabe suivante : *tè|sta*.

meture complexes : cela amène les organes à préparer cette fermeture par une fermeture relative de la voyelle. Ce qui est vrai pour un groupe de deux consonnes, l'est à plus forte raison pour un groupe de trois ; la difficulté de l'articulation est ici plus grande encore. Et voilà pourquoi, là où deux consonnes n'ont pas suffi à fermer la voyelle *é* (lat. *ĭnter*>prov. *entre*), trois consonnes peuvent avoir eu cet effet (lat. *ĭntrare*>prov. *intrar* ; lat. *ĭntro*>prov. *intre*).

Il reste enfin à nous demander comment la position à l'initiale absolue a pu favoriser la fermeture de la voyelle. Ce phénomène n'est pas sans exemple dans les langues romanes. Il est constant en portugais pour la voyelle *e*- atone : *efeito*>*ifeito*, *errar*>*irrar*, *(h)ermano* > *irmão*, *edade*>*idade*, *egreja*>*igreja*, etc. De même, dans l'Algarve, l'*o*- atone s'est fermé en *ó*- à l'initiale absolue : *ófrecer*, *óvelha*, etc. (voir Gröber, *Grundr* I², 943). Cette évolution doit être rapprochée, au point de vue du mécanisme, des faits de prothèse qui caractérisent le slave, où *e*-, *ë*-, *e*-, *ĭ*-, deviennent *je*-, **jë*- *ja*, *je* , **jĭ*- *i*- ; de même *ŭ* , *y*- deviennent *vŭ*-, *vy*, par des intermédiaires **wŭ*. *ẅy*. J'ai exposé ailleurs (*Et. de dial. land.*, *Phon. add.*, pp. 105-111, 210), à propos de phénomènes analogues attestés dans la partie gasconne du domaine provençal, le principe de ce développement prothétique. Il se ramène à une dislocation de la voyelle initiale qui se partage en deux segments le premier plus fermé que le second. Mais, dans le cas qui nous occupe, c'est-à-dire celui de prov. *intrar*, *iaz*, etc., l'influence fermante a eu pour effet de fermer, non plus seulement le premier élément de la voyelle, mais la voyelle tout entière — qui était d'ailleurs peu propre à la diphtongaison, puisqu'elle était atone.

En quoi consiste exactement cette influence fermante des voyelles à l'initiale absolue? Que *o*- se ferme et tende vers *u*-, *w*- à l'initiale, personne ne peut en être surpris: à l'état de repos les lèvres sont rapprochées, la respiration

s'effectuant par le nez. Cette fermeture des lèvres entraîne tout naturellement une fermeture de la voyelle labiale qui commence le mot. Pour *e-*, il s'est produit un phénomène analogue. En effet, quelle est la position favorite de la langue, à l'état de repos, pendant la respiration nasale ? La langue est très légèrement relevée dans sa partie antérieure, la pointe et les bords appuyés contre les dents, les alvéoles et la région prépalatale : il se produit dans cette région un resserrement notable, le plus souvent même une occlusion. L'attaque de l'*e-* se ressent plus ou moins de cette position initiale : de là *je-* en slave : de là *i-* en provençal. Il y a là au fond une sorte d'assimilation progressive, l'inverse de ce qui se produit ailleurs à la finale absolue (voir *ouvr. cit.* 145-8 ; Rousselot, *Princ.* 412 ; Meillet, *Mém. soc. Ling. Paris*, XVI, 310 ; *Rev. de Phonét.*, I, 341-3).

Quatre conditions ont donc été nécessaires pour produire le passage de *e-* à *i-* en vieux provençal ; la position de la voyelle à l'initiale absolue du mot, — devant un groupe de trois consonnes, — devant une nasale, — dans une syllabe atone. Prise isolément, chacune de ces conditions n'aurait pu entraîner l'évolution : ce qui a pu suffire en Italie, en Portugal, en Asturie est resté inopérant dans la Gaule méridionale. Deux ou même trois de ces conditions réunies n'ont pas eu plus d'effet. Il a fallu le concours de ces quatre forces agissant simultanément sur la voyelle pour que le phénomène se produise, déclanché en quelque sorte par leur combinaison.

Georges Millardet.

NIMES ET NOSTRADAMUS

Dans le journal légitimiste *Le Châtiment*, que dirigeait alors à Nimes son père, Adrien Péladan fils, *M. F. M.* et médecin homéopathe (1), a écrit, au n° 53, Dimanche 16 janvier 1871, ceci, p. 257 :

« *Nostradamus a habité quelque temps notre contrée, dont il parle avec prédilection dans ses « Centuries ». Le Pont du Gard figure notamment dans plusieurs passages de ses prophéties. Il se réfugia dans le château de Saint-Privat, sous la puissante protection des seigneurs de Laudun, afin de se soustraire à la rivalité haineuse des médecins de son temps, qui le détestaient beaucoup par la raison qu'il était homœopathe* (sic), *car si ce mot est nouveau, la méthode qu'il exprime ne l'est pas. D'autres disent cependant qu'en venant à Saint-Privat, il voulut se soustraire à l'humeur acariâtre de sa seconde femme. En l'année* 1565, *Catherine de Médecis se rendit au château de Saint-Privat afin de consulter Nostradamus sur les destinées futures du prince de Navarre. Le savant désira que le jeune Bourbon, alors âgé de douze ans, lui fût présenté complètement nu et dit ensuite au gouverneur de l'enfant, comme un mystère qui devait être gardé religieusement, que ce jeune prince serait un jour roi de France après beaucoup de traverses...* »

(1) Nous recommandons aux amateurs, la lecture des nécrologies d'Adrien Péladan père et fils, par Joséphin Péladan, parues, l'une et l'autre avec portrait, respectivement en 1890 et en 1885, in 8°, à Paris. Elles sont loin, d'ailleurs, d'épuiser la matière et peut-être l'intéressante figure de ces deux charlatans de lettres, de royalisme et de catholicisme tentera-t-elle un biographe doué d'esprit critique, quelque jour.

A. Péladan fils était, ce disant, le simple plagiaire de H. Rivoire, dont la *Statistique du Gard*, II. 749 (*Nimes*, 1842), avait popularisé la légende de cet horoscope.

« *Au second voyage que fit Catherine de Médicis*, écrivait, en effet, ce chef de division à la préfecture nimoise, *dans le midi de la France pour rencontrer son fils Henri III à Avignon à son retour de Pologne, cette reine montra à Nostradamus, qui s'était retiré à Saint-Privat, le roi de Navarre tout nu et demanda au prophète provençal son avis sur la bonne ou mauvaise fortune du jeune prince, âgé alors de douze ans. D'après Rulman, Nostradamus prophétisa que ce prince régnerait paisiblement sur la France après la mort des fils de Catherine ; il prédit aussi l'époque de sa mort.* » Rivoire avait-il songé qu'en affirmant ce qui précède, il allait induire dans une grotesque erreur tous ceux qui, naïvement, ajouteraient foi à ses paroles ? Il semble, en tout cas, inadmissible que ce compilateur ne se fût pas aperçu qu'en 1574 il était assez difficile qu'Henri IV eût 12 ans, d'une part, et, de l'autre, pût être présenté à Nostradamus, décédé en 1566. Cependant, la fable plaisante s'implantera à tel point dans les esprits que nous la retrouverons dans les livres les plus divers, tel *Le Château de Saint-Privat, ou Guillaume et Marguerite* (Nimes, 1866), d'Emile Causse, dignitaire nimois, romancier local qui se piquait d'érudition, p. 33 : « ... *Catherine de Médicis, femme aussi superstitieuse que cruelle, se rendit au château de Saint-Privat afin de consulter Nostradamus sur les destinées futures du prince de Navarre, devenu depuis Henri IV ; l'histoire raconte que ce prince, alors âgé de douze ans, fut présenté à l'astrologue dans un état de nudité complet; Nostradamus, après avoir rassemblé toutes les ressources de son art, leva à plusieurs reprises les mains vers le ciel, fit cette réponse emphatique et sentencieuse* : « L'ENFANT QUE J'AI LA SOUS MA MAIN RÈGNERA PAISIBLEMENT SOUS LA FRANCE ! » — *L'astrologue de Saint-Privat avait-il tenu compte du fanatisme des partis ? de ces haines vio-*

lentes, antisociales qui fermentent dans les profondeurs de l'âme humaine ? Avait-il montré du doigt un poignard ? L'histoire ne le dit pas. Pour quiconque connaissait Catherine, la prédiction de Nostradamus n'était pas sans danger ; Catherine avait déjà fait ses preuves ! » Et Causse, qui faisait ainsi les siennes (1), ne manquait pas de corroborer cette assertion risquée d'un imposant : « *Voyez* Ruelman, *Manuscrit déposé à la Bibliothèque de Nimes* », qui était du Rivoire pur et simple, encore que tu. L'an d'après la publication de Causse, l'érudit G. Charvet donnait, à Uzès, son « *Fragment d'histoire locale* » intitulé : *Le Château de Saint-Privat-du-Gard*, où, reprochant, avec trop d'exagération, à Rivoire de n' « *avoir pris à tâche de ne citer que des faits controuvés* », il remettait, comme il fallait l'attendre d'un travailleur aussi consciencieux, les choses au point, p. 23. Quand Jules Bonnet, avocat né à Nimes en 1820, docteur ès lettres et ex-membre de l'*Ecole normale supérieure*, devenu secrétaire de la *Société de l'Histoire du Protestantisme Français*, publia, à Paris et à Nimes, en 1873, sa brochure : *La Réforme au Château de Saint-Privat* — réimprimée deux ans plus tard dans ses *Derniers Récits du XVI*me *siècle* — il se borna, dans cet excellent travail d'archives et d'histoire, à reproduire — en renvoyant aussi à la *Vie de L'Hôpital*, au t. III des *Mélanges* de Villemain, p. 74, pour ce voyage, — p. 27-28, le fragment du *Voyage de Charles IX en France* d'Abel Jouan, au t. I, p. 14-16 (Paris, MDCCXLVIII) des *Pièces fugitives pour servir à l'histoire de France* de Ménard, qu'il attribue étourdiment au marquis d'Aubais, p. 28, *note* 1, erreur qu'a copiée de lui, sans doute, l'abbé Bascoul, *op. infr.*

(1) Pour une autre bévue, plus grave, de Causse, voyez l'abbé C. Bascoul, *op. infra cit.*, p. 53. Mais l'abbé Bascoul, en corrigeant Causse, tombe lui-même dans une autre erreur (*Rivoire-Rivière*).

cit., p. 139, *note* 1 (1). Il n'y est pas fait mention une seule fois de Nostradamus. Même silence à l'article de M. Ed. Bondurand, archiviste érudit du Gard : *Le Château de St-Privat*, dans la *Revue du Midi*, 1899, I, p. 346. Le moderne historien de Saint-Privat, l'abbé Louis Bascoul, curé doyen de Sommières, a fourni dans son volumineux travail de 442 p. grand in-16 : *Essai historique sur le château de Saint-Privat, la Vallée du Pont-du-Gard, ses Seigneurs et ses possesseurs* (Nîmes, 1911), le modèle des monographies de ce genre. Aucune source n'y a été négligée. Il fallait donc s'attendre à y voir enfin définitivement réfutée la légende nostradamienne et l'on était en droit d'attendre de l'abbé la primordiale recherche que tous jusqu'alors avaient omise : l'examen du manuscrit de Rulman. Il l'a, cependant, négligée, comme ses prédécesseurs, et si, p. 139, il cite derechef Rulman, ce sera même sans dire où se trouve ce garant ! « *On a dit*, écrit-il, *que Nostradamus se trouvait alors à Saint-Privat. Est-ce une légende ? Il est certain que l'astrologue provençal, voulant se soustraire à la rivalité persécutrice*

(1) La page de titre et la *Préface* du t. I de cette volumineuse compilation, étant expressément signées du nom de Ménard, il n'y a pas lieu d'hésiter sur son attribution. Le précieux recueil, trop oublié, fut très loué à l'époque, par *L'Observateur*, par Fréron dans l'*Année Littéraire*, et aussi par le *Journal de Trévoux* (art. du P. Bertier, au n° de février 1748). — Faisaient partie de ce voyage : le duc d'Anjou (futur Henri III), Henri de Navarre (Henri IV), les cardinaux de Bourbon (Charles X de la Ligue), et de Lorraine (un Guise), le duc de Longueville, le connétable de Montmorency, L'Hôpital, et l' « Escadron Volant » des Dames de la Cour. — Sur la publication des *Pièces fugitives*, *cf.*, *Léon Ménard, sa vie et ses ouvrages*, d'A. Germain (Montpellier, 1857), p. 16, 79, 92, et 127. Les *Mémoires de Trévoux*, d'avril et juillet 1760, Michaud et Poujoulat dans leur *Nouvelle Collection des mémoires pour servir à l'Histoire de France*, XI, 161 et 187, commettaient déjà la faute de l'abbé Bascoul (*cf.* sur cette erreur le *Cabinet Historique*, II, 154 des *Pièces inédites*, juin 1856). Comme le dira brièvement A. Germain, en 1864, dans son *Discours* sur le *Rôle de la ville de Nimes dans le développement intellectuel de la France* (Montpellier 1864), p. 23, Aubais fut simplement utile à Ménard « *par sa vaste bibliothèque* ».

des médecins, etc. etc. ». Nous passons sur l'oiseuse reproduction d'une légende, pour arriver plus vite à la conclusion de l'ami de M. Fernand Calderon (1), qui dit que « *cette histoire, si elle est vraie, doit être reportée à* 1564, *date où Charles IX passa effectivement à Salon-de-Crau, avec le jeune Henri de Navarre* ». Comme garants, l'abbé Bascoul cite l'*Histoire et Chronique de Provence* de César Nostradamus, sans préciser d'autre sorte qu'en notant qu'elle parut à Lyon en 1614, in-f°, et le récit de Pierre de l'Estoile, *Journal de Henri III*, tome II, p. 2, que reproduisait déjà Torné Chavigny, en l'appelant: *Registre-Journal de Henri IV*. Il eût pu renforcer le passage de César, qui se lit à la *VII*[e] *Partie*, p. 801, de celui, beaucoup plus explicite, du grand historien de la Provence, Messire Jean-François de Gaufridi, *Histoire de Provence*, t. II, p. 326 (Aix, 1694, in-f°; réimpri. 1733 avec nouveau titre), et ajouter que Pierre Tronc de Codolet, chez lequel, d'après le commentateur de Nostradamus « Edme » (*sic*) Chavigny, eut lieu l'horoscope de Henri IV à Salon en 1564, n'était autre que le père de Palamède Tronc de Codolet, poète salonais du XVIIe siècle, auquel est due cette petite *Vie* manuscrite de Nostradamus, signa-

(1) On ne semble pas avoir remarqué, en novembre 1913, lors du « scandale du Pont du Gard », qui émut si fort nos journalistes, que toute l'amorce de cette campagne intéressée se trouvait déjà à la page et à la note finales du livre de l'abbé Bascoul: « ... *Faut-il dire qu'il devient indispensable de protéger le site du Pont du Gard contre certaines exploitations d'industriels sans goût et contre certaines équipées de visiteurs sans gêne? Grâce aux facilités de transport toujours plus grandes et aux automobiles toujours plus nombreuses, les groupes d'excursionnistes se multiplient, et les foules augmentent, créant la nécessité, l'urgence d'une entente, d'un compromis entre le propriétaire du domaine de Saint-Privat et l'Etat, représenté ici par les Beaux-Arts, pour la conservation et la physionomie historique du monument romain et la défense du paysage original qui caractérise le site du célèbre aqueduc.* » On a su, depuis, que cette « entente », que ce « compromis » se bornaient à une simple opération financière, et cela n'a étonné aucun de ceux qui étaient au courant de l'actuelle « *question Saint-Privat* », qu'a omis d'expliquer dans son volume l'abbé Bascoul.

lée, de façon erronée, par Oettinger, à la col. 1322 de sa *Bibliographie Biographique*, et dont la mention se retrouve dans la magistrale *Introduction* de 176 p. mise par M. J. Anglade — « *istourian que saup tout* », selon l'*Armana Prouvençau* de 1914, p. 15 — à sa réédition, préparée par Chabaneau (Paris 1913), des *Vies des plus célèbres et anciens poètes provençaux* de l'imposteur Jehan de Nostredame. Mais M. l'abbé Bascoul, qui aime à se livrer à d'érudites digressions, n'a pas soupçonné que cette visite royale chez l'astrologue de Salon avait eu, sur le cours de notre histoire nationale, les plus graves conséquences. Il lui eût suffi de se reporter, à l'ouvrage, si précieux, de M. Eugène Defrance : *Catherine de Médicis, ses astrologues et ses magiciens-envoûteurs, Documents inédits sur la diplomatie et les sciences occultes du XVIme siècle* (Paris, 1911) (1), pour y trouver, p. 250-258, d'abondantes preuves de notre assertion. Car M. Defrance a produit là des pièces d'archives qui établissent qu'à Salon, en octobre 1564, Nostradamus avait également tiré l'horoscope de Charles IX. « *Pour que Votre Majesté*, écrit l'ambassadeur d'Espagne D. Francès de Alava à son maître (2), de Toulouse, 4 février 1565, *voie combien on est léger ici, je dirai que la reine, quand elle a passé par le lieu où vit Nostradame, l'a fait appeler et lui a assigné deux cents écus de gages. Elle lui ordonna de tirer l'horoscope du roi et celui de la reine. Comme c'est l'homme le plus malicieux du monde et qu'il ne dit jamais que chose qui plaise à qui que ce soit, il résolut dans les dits deux horoscopes de flatter le roi et la reine, de sorte qu'ils lui ordonnèrent de suivre leur cour, lui assignant un plus grand traitement, jusqu'à ce qu'ils se séparèrent de lui et le laissèrent à Arles. La reine m'a dit aujourd'hui, comme je lui disais que j'espérais qu'avec l'aide de Dieu et de l'entrevue* — la future entrevue de Bayonne,

(1) L'ouvrage a paru au commencement de mai 1911.

(2) Dépêches traduites par M. L. Marlet sur l'original, *Archives nationales, K, 1503, n°s 30, 87, 36.*

14 juin-2 juillet 1565, dont parle l'abbé Bascoul, p. 144, note 1 — *sortirait un grand bien pour la chrétienté : « Savez-vous, dit-elle, que Nostradame m'a affirmé qu'en l'année soixante-six, une paix générale régnerait sur le monde et que le royaume de France serait très tranquille et que la situation s'affermirait ? » Et, disant cela, elle avait l'air aussi pénétrée que si on lui avait cité saint Jean ou saint Luc.* » Quinze jours plus tard, le même ambassadeur complète ses curieux renseignements : « *Demain part secrètement un gentilhomme envoyé à la reine d'Angleterre. Je sais que cet ambassadeur* — celui d'Angleterre — *est jaloux. Le premier jour que le roi et la reine virent Nostradame, il leur affirma que le roi se mariera avec la dite reine. Il se pourrait que cela donnât naissance à une négociation pour l'amener à leur dévotion, car déjà cet ambassadeur a envoyé cet horoscope à sa maîtresse.* » Si absurde que fût ce projet d'union d'un jouvenceau de 14 ans à une vieille fille, Catherine a une foi aveugle en les fourberies de Nostradamus, et la folle négociation est tentée. Elle échoue grâce à l'opposition de l'ambassadeur d'Angleterre, qui ne voit en cette combinaison qu'une diplomatie en faveur de la reine d'Ecosse. Le 4 avril 1565, D. Francès de Alava écrit encore à Charles-Quint : « *L'ambassadeur d'Angleterre est venu aujourd'hui me voir et a causé avec moi un moment au sujet de la reine d'Ecosse. Il dit que, avec la prophétie de Nostradamus suivant laquelle le roi doit épouser sa maîtresse, les Français pensent avoir trompé sa dite maîtresse, mais que je verrai ce qui se prépare, savoir qu'il y aura plus que jamais inimitié avec la France, et que les Français se sont de nouveau mêlés de la reine d'Ecosse, ce qui peut-être nuirait à la reine d'Ecosse et à eux...* » Après quelques nouveaux essais de rapprochement, les choses en restèrent là, la reine d'Angleterre ayant habilement répondu à l'ambassadeur de France que, pour devenir son époux, *Charles IX était trop grand, et trop petit.* Mais cet échec ne diminua en rien la confiance que l'Ita-

lienne avait eu la parole du prophète et, sur les folies de l'*onomatomancie* auxquelles elle se livra alors, d'après Nostradamus, comme sur toute l'effroyable influence qu'eut sur elle cet imposteur, renvoyons au livre de M. Eugène Defrance (1), pour passer, après ce préambule, à la partie centrale de notre recherche.

I

En 1912, nous avions annoncé, p. 484, *note 1*, d'un article inséré dans la *Revue du Midi*, que nous nous réservions d'établir documentairement que « *la mutilation de la Tour Magne par Traucat était due à l'interprétation fantaisiste d'un quatrain de Nostradamus* ». Ce qu'écrivant, nous n'ignorions pas que Michel Nicolas, au t. I (Nimes, 1854), p. 229, de son *Histoire Littéraire de Nimes*, amplifiant, *s. v.* Traucat, la notice de V[incens-] S[aint-] L[aurent] — qui déjà s'inspirait de ce qu'on trouvera à l'année 1817 des *Mémoires de la Société Royale d'Agriculture* (2) — parue en 1826, au t. 46 de la *Biographie Universelle Michaud*, p. 448, disait : « *Cet homme, dont l'ouvrage sur les mûriers et les soins qu'il se donna pour*

(1) Il est dommage qu'à la p. 102, M. Defrance n'ait pas songé à renvoyer au passage des *Mémoires* de Sully, t. I, p. 24, sur les raisons de l'aversion de Catherine contre les princes de Bourbon, raisons provenant de ce qu' « *un astrologue* » lui avait dit qu'aucun de ses enfants n'aurait de lignée, ce pour quoi elle destina la couronne à la postérité issue du mariage de sa fille Claude de France avec le duc de Lorraine. Enfin, M. Defrance n'écrirait sans doute plus aujourd'hui la bizarre *note* de la p. 287, sur « *Frère Josué Carducci* » et son *Hymne à Satan*, après qu'a paru le livre de M. A. Jeanroy (Paris, 1911).

(2) La notice de Vincens-Saint-Laurent a été analysée le 12 juillet 1821 à l'Académie de Nimes. *Cf.* les pages 84-85 de la *Notice ou aperçu analytique des travaux les plus remarquables de l'Académie Royale du Gard, depuis* 1812 *jusqu'en* 1822, par le Dr Phélip, médecin, secrétaire (Nismes, 1822). Vincens-Saint-Laurent résidait à Paris et était membre correspondant de la *Société Royale d'Agriculture*. Son travail fut cause qu'on frappa, à Nimes, une médaille en l'honneur de Traucat, avant lequel les mûriers n'étaient cultivés que comme plantes d'agrément.

propager cet arbre si utile, nous attestent la perspicacité d'esprit et la solidité de jugement, conçut la bizarre pensée que la Tourmagne renfermait dans ses cavités un immense trésor qu'y avait enfoui l'avarice romaine. Sur quelles conjectures fondait-il cette opinion ? C'est ce qu'il est impossible de savoir : il est probable, cependant, qu'elle dut lui être suggérée par l'ignorance où l'on était de la destination de ce monument et par l'insuffisance des hypothèses qu'on avait déjà émises à ce sujet...» et que le pasteur Emilien Frossard, par contre,—il était d'ailleurs, documenté sur la Tour Magne par l'incomparable Auguste Pelet — s'était déclaré nettement, au t. I (Nimes, 1834)— l'ouvrage eut une troisième édition à Toulouse l'année même où paraissait à Nimes celui, sus-mentionné, de Nicolas et le passage que nous citons s'y lit p. 63-64 — de son *Nimes et ses environs à vingt lieues à la ronde*, p. 31 : « *Les circonstances de ce dépouillement de la base de la Tour-Magne, offrent assez d'intérêt pour que nous les rappelions dans tous ses* (sic) *détails. En* 1601, *François Traucat, jardinier, aux soins duquel nous devons l'introduction du mûrier en France, et qui a droit, à cet égard, à la juste récompense des habitans de toute la contrée, ayant appris, par une prédiction de Nostradamus, qu'un jardinier ferait fortune en découvrant un coq d'or, et ayant ouï dire qu'un aigle, ou tout autre oiseau, en or était caché sous les fondemens de la Tour-Magne, demanda à Henri IV la permission de faire des fouilles sous les ruines de cet antique édifice...* » Auguste Pelet avait également transmis ce renseignement, qu'il avait trouvé dans Ruhman, à l'auteur de l'*Histoire et Description de Nimes*, le futur directeur de l'Ecole normale, Désiré Nisard, dont nous avons, par 3 lettres inédites de 1834, établi la complète dépendance, en cet ouvrage, à l'endroit de l'archéologue nimois (1).

(1) P. 407, *note* 1, de notre étude: *Lamartine et Dumas père, parrains littéraires de Jean Reboul, de Nimes. Comment furent publiées les « Poésies » de Reboul en 1836,* au t. XII (1913) de la *Zeitschrift für franz. und engl. Unterricht.* Il ne sera pas superflu de noter que, dans l'ouvrage publié, d'abord anonyme, à

Mais Nisard s'est borné, aux p. 127-128 de la réédition de 1842 — l'édition originale est de 1835 — à de vagues et fugitives indications, sans mentionner Nostradamus, serrant, d'ailleurs de beaucoup plus près Ménard — qu'il trouve, p. 115, « *diffus, indigeste, d'une disproportion absurde avec le sujet* » — que son garant manuscrit. Or Ménard, ignorant ici Rulman, n'avait, au t. V, p. 317 de son œuvre monumentale, mentionné l'acte de Traucat que pour l'expliquer en disant que cet homme était « *plein de son idée* », sans en débrouiller l'origine extérieure. Cependant L. Boucoiran sut se souvenir du précédent de Frossard, et, dans ses excellentes monographies de 1856, 1859, 1865 et 1876, ne manqua pas de faire intervenir l'imposteur de Salon. Le passage, presque identique, dans le *Guide historique et pittoresque dans Nimes et les environs* (Nimes, 1856), p. 50, un peu écourté dans la réimpression remaniée de 1876, p. 67, se retrouve dans la *Monographie de la Fontaine de Nimes* du peu heureux frère du précepteur des enfants de George Sand, ce Jules Boucoiran dont Mme Lauth-Sand nous a interdit de résumer la vie (1).

Nimes, en 1819, sous le titre: *Histoire des Antiquités de la ville de Nimes et de ses environs, par M. Ménard, nouvelle édition ornée de* 14 *gravures*, puis — après des rééditions — en 1829, par J. F. A. Perrot, concierge de la Maison-Carrée — qui, cette fois, le signa —, la notice sur la Tour Magne, p. 29-34 (1819), puis p. 60-65 (1829), ne renferme aucune allusion à l'acte de Traucat. Malheureusement, l'exemplaire conservé à la Bibliothèque de Nimes de l'éd. de 1829 (n° 16667), ne contient pas la *planche* des *fragments*, où la figure 6 représentait une des pièces les plus précieuses du *Cabinet de Perrot:* un poids antique aux armes de Nimes, d'un côté, avec, de l'autre, une image de la Tour Magne telle qu'elle devait être à l'époque romaine.

(1) Mme Lauth-Sand, après nous avoir fait menacer d'un procès par son avocat, Me Félix Décori, le 5 mai 1912, nous a fait, le 11 mai, par l'organe de Me J.-J. Dayon, huissier près le Tribunal civil de Nimes, signifier défense de publier quelque correspondance que ce soit, soit de George Sand, soit de son fils, Maurice Sand, ou de Lina Sand-Calamatta, dont l'original serait en notre possession, et ce, à peine de nous voir assigner en cinquante mille francs de dommages et intérêts. Il s'agissait de correspondances de la famille Sand avec Jules Boucoiran, tombées entre nos mains.

comme il se retrouvera en 1865, p. 46 de son *Album de l'étranger dans Nimes et les environs*. « *En* 1601, disait donc L. Boucoiran p. 51 de l'avant-dernier de ces ouvrages, *François Traucat, jardinier de Nimes, avait cru voir, dans une vague prédiction de Nostradamus, qui s'accordait avec les idées chimériques d'alors, et se rattachait à la croyance vulgaire de l' « aerarium » romain, l'indication d'un trésor caché dans la cavité inférieure (sic) de la tour ; il obtint d'Henri IV l'autorisation de la fouiller, à*

Notons, à ce propos, que la correspondance de George Sand avec J. Boucoiran, dont la famille Sagnier, à Nimes, garde si jalousement les autographes, a été, fort heureusement, copiée dans son intégrité — 139 pièces — par la biographe russe qui use du pseudonyme de Wladimir Karénine. Cette dame nous écrivait, à ce propos, de Lonza (Pologne), le 16 octobre 1912: « *Ce n'est pas Mme Lauth, mais encore mon amie, Mme Maurice Sand, qui m'avait communiqué cette correspondance, ainsi que toute la correspondance inédite de George Sand...* » On apprendra, en outre, avec intérêt, que Jules Boucoiran sauva, garda chez lui et cacha toute la correspondance de Mme Dudevant avec un autre Jules — Sandeau —, menacée de tomber entre les mains de l'époux légitime. Il existe, du reste, une autre correspondance de George Sand, qui contenait aussi de ses lettres à Sandeau, et c'est elle qui fut la cause de doutes sur le caractère de ses relations avec l'un de ses amis. On comprend que Mme Lauth-Sand n'ait pas de passion bien ardente pour ces sortes d'études documentaires. Tant pis pour l'histoire de la littérature française. Mais il faut reproduire, comme trait curieux d'ascendance ancestrale, à ce propos, un épisode peu connu de la vie de la grand'mère de Mme Lauth-Sand. On sait peut-être que lorsqu'on éleva un monument à la « bonne dame de Noyant », un délégué du Comité de la *Société des Gens de Lettres*, prononça son éloge. Or, M. Jean-Bernard nous conte (*La Vie de Paris, 1913*, [Paris, 1914], p. 502, *note*), que la *Société* faillit, à ses débuts, périr par l'âpreté de cette même « *bonne dame* ». A peine formée, en effet, ses membres nommèrent leur Comité, dont faisait partie George Sand — qui, d'ailleurs, n'alla jamais siéger. L'agent de l'époque, Pommier, ayant, par négligence, laissé reproduire *La Mare au Diable*, son auteur intenta un procès à la *Société*, qui fut condamnée à 3.000 francs — la cote d'amour — de dommages, que George Sand réclama par huissier, faisant même saisir le modeste mobilier. La caisse était vide ; le baron Taylor, mis au courant, envoya les 3.000 francs. C'est ainsi que fut, par la charité d'un mécène, sauvée cette institution corporative.

la charge par lui de faire l'avance de tous les frais, et sous l'expresse condition que s'il y trouvait un trésor, soit en or, en argent, ou de tout (sic) autre nature, les deux tiers appartiendraient au Roi. » C'était là combiner Frossard avec Ménard, qui reproduisait, t. V, *titre* LXVIII, p. 223, *col.* 1, la lettre royale, en date du 22 mai 1601 — contre laquelle ne prévalut pas, hélas ! l'admonestation du procureur —, où on lit la naïve croyance que « *soubs les ruynes* » de la tour se trouverait « *ung trésor caché du temps que les Romains et (sic) les Sarrazins occupoient la dicte ville et le paijs* » Mais, si cet *et* malencontreux a été, comme il convenait, corrigé par un *ou* dans la *Topographie de la ville de Nimes et de la Banlieue* de J.-C. Vincens et Beaumes, avec notes de Vincens-Saint-Laurent (Nimes, 1802), p. 80, la référence précise à la source fait défaut (1).

Désormais, d'ailleurs, on n'ajoutera rien de nouveau à ces mentions sommaires de l'acte de Traucat. Le très soigneux *Album archéologique et description des monuments historiques du Gard* publié à Nimes en 1853 par S. Durant, H. Durand et E. Laval répète, p. 59, en termes un peu autres ce qu'on trouve à ce sujet dans les garants précités. Germer-Durand est muet sur son compte dans ses *Promenades d'un curieux dans Nimes* (Nimes, 1874), réimprimées en 1877 sous le titre d'*Enceintes successives de Nimes*, etc. H. Bazin, ex-censeur du lycée, dans son *Nimes Gallo-Romain* (Nimes, 1891), se borne, p. 33, à mentionner la déprédation du jardinier. Th. Picard, dans *Nimes autrefois, aujourd'hui* (Nimes, 1901), p. 36, dit simplement qu' « *on croyait* » que le sol de la tour « *cachait un trésor enseveli par les Sarrazins.* » Même, en 1873, au n° du 18 mai du *Châtiment*, H. Péladan fils eut l'air de redé-

(1) On sait ce que vaut la théorie de la Tour Magne *aerarium*. La dernière fois qu'elle a été soutenue à Nimes, c'est, à notre connaissance, dans l'article de la *Revue du Midi* 1889, I, p. 413 : *La ville de Nimes sous les empereurs romains*, où elle est donnée comme « *tradition populaire constante* ».

couvrir l'Amérique. « *Qui sait*, interroge-t-il, *si Traucat... ne tenait pas compte de ces prédictions de Nostradamus, quand il cherchait un trésor dans la Tourmagne, où il espérait trouver un coq d'or ?* ». Et déjà, dès 1835, dans ses *Quelques souvenirs d'une Promenade en Suisse, en Savoie et dans le Midi de la France* (Paris et Nimes, 1835), H. Roux-Ferrand, tout plein de son Frossard, n'avait il pas cru devoir, p. 188, refaisant, pour la circonstance *Le Laboureur et ses Enfants*, préférer, à l'examen sérieux des événements, la facile gausserie de vers incorrects :

Creusa, fouilla, bêcha, ne laissa nulle place
Où sa main ne passe et repasse ?

Il fallait que vint M. Roger Peyre — *Villes d'art célèbres. Nimes, Arles, Orange, Saint-Rémy* (Paris, 1903), p. 27 — pour que le souvenir endormi de la prophétie nostradamienne réapparût, habillé à la moderne, et la vérité est que son expression catégorique : « *Un jardinier nommé Traucat avait eu connaissance d'une prédiction du célèbre astronome* (*sic*) *provençal, Michel Nostradamus*, etc. », a semblé le dernier mot de l'histoire à l'auteur de la brochure sur *Nimes* dans la *Bibliothèque Régionaliste* (Paris, 1908), qui l'a transcrite *ad verbum*, p. 36. Arrêtons à cette énumération la liste, qui pourrait être plus longue, des omissions, ou commissions que nous avons relevées (1).

(1) C'est certainement une faute d'impression qui fait dire au très diligent V.-L. Bourrilly (*Bouches-du-Rhône. Encyclopédie du Département. T. III : Histoire Economique* [Marseille, 1913]), que « *François Fancart* » planta des pépinières de mûriers à Nimes. Cependant il nous semble que les deux allusions à « Nostradamus » impliquent une confusion entre Michel et César (p. 25, 15 et 23 du tirage à part.) Ce *Fancart* nous a rappelé le « *nommé Francat* », qui, « *dès 1564* », couvrit « *le Dauphiné, le Languedoc et la Provence d'immenses plantations de mûriers* » et préconisa « *dans un petit livre, dont Henri IV avait agréé la dédicace, l'avantage de cette culture* » (De Jouy, *L'Hermite en Province*, t. II (Paris, 1819), n° XLV, p. 406 : *Mœurs Nimoises.*)

Ce n'est pas sans quelque mélancolie que l'érudit aborde l'étude des manuscrits de Rulman. Depuis que Thomas Dempster, dans son édition annotée du *Corpus Antiquitatum Romanarum* de J. Rossini — la meilleure est la dernière, *Trajecti ad Rhenum*, 1701, in-4° — lui accorda des louanges si méritées ; depuis, aussi, que le grand Ménard en tira le profit que l'on sait, Nimes, patrie adoptive de ce fils d'un Hessois qui en régenta le Collège des Arts, n'a rien fait pour sauver d'un injuste oubli l'œuvre considérable — confuse sans doute et en partie erronée — de ce grand travailleur et laborieux artisan de sa vieille gloire. Mais, de même que Séguier attend toujours son biographe et éditeur — tout ce que Nimes a produit en son honneur étant contenu dans un discours de Gaston Boissier en 1857 et un article du même dans la *Revue des Deux Mondes* du 1er avril 1871 (1) —, de même Rulman a dû supporter l'injustice d'un oubli mal compensé par d'intermittentes citations d'antiquaires ou archéologues, alors que ce qu'il fallait, en une ville où l'on a imprimé et imprime encore tant d'insubstantielles fadaises, c'était une publication critique, tâche, semblerait-il, primordiale et fondamentale d'une *Académie*. On sait, au demeurant, que la Bibliothèque de Nimes ne possède que des copies, provenant surtout du marquis d'Aubais, des manuscrits de Rulman, dont les originaux, naguère propriété de Fléchier, furent donnés en 1747 par le neveu de ce dernier, archidiacre de l'église de Nimes, à la *Bibliothèque Royale*, aujourd'hui

(1) Voyez cependant les p. V et X de l'*Introduction* de la *Paraphrase inédite en vers languedociens du premier Aphorisme d'Hippocrate*, publiée par le Dr E. Mazel en 1891, dans le *Félibrige latin* (tirage à part, Montpellier, 1892.) Le même auteur — qui n'est Nimois que d'adoption — a également tiré profit des mss. de Rulman dans son article sur *Les Proverbes du Languedoc de Rulman*, ici même, t. XVIII (1880), p. 42 *seq.* Pour le frère de Séguier, le provençalisant Joseph, mort en 1776, dont 2 volumes mss. de travaux sur le provençal sont conservés à la Bibliothèque de Nimes, *cf. Les Provençalistes du XVIIIe siècle*, ici-même, t. XVIII, p. 65. On se souviendra que nous avions signalé cet article de J. Bauquier dans cette *Revue*, t. LVI (1913), p. 27.

Nationale. Ces manuscrits, datés de 1627, — année où ils furent vraisemblablement terminés —, présentent, pour ce qui est de l'extrait que nous en allons donner, le grand avantage d'être l'expression d'un témoin oculaire, car on sait qu'Anne Rulman, né à Nimes en 1583, marié à la fille de l'avocat nimois Rostaing-Rozel, mourut en 1639. Son témoignage, irrécusable, se lit, dans les manuscrits de Nimes, en une triple rédaction : celle des numéros 179 (Aubais), 107 (Seguier) et 180 (Aubais), dont la dernière seule représente la rédaction définitive de l'*Inventaire particulier de l'Histoire et des Antiquitez de Nismes, etc.* et constitue la 42me *Relation* de ce manuscrit non folié. Il s'agit du « *portrait* » de la Tour Magne, que Rulmann conçoit comme ayant servi de mausolée aux cendres de Plotine, tante d'Hadrien. (*cf.*, dans ce même n° 180 : *De l'aigle qu'on metoit sur ces tours lors des consecrations des Cesars et de celles qui parurent a la Cime lors que Plotine fut brulée, deifiée et colloquée au rang des Deesses infernales*, et, dans le n° 179 — que reproduit le n° 107 —, aux *Supplements : De l'aigle et du Vase appelé Urne.*) Voici donc le passage qui nous concerne :

« *Bref, c'est la masure de cette belle tour d'autant plus admirée en sa ruine par ceux qui ne peuvent comprendre l'ordre et la métode de sa construction. C'est cette piramide que les Ennemis ont rompue par le dehors pour la priver de ses enrichissemens et les habitans de ses usages, laquelle les amis ont soustraite et creusée par le dedans, afin de la combler de ses ruines et priver les Etrangers de lagréable veüe de ce triste spectacle de la plus venerable antiquité. L'ignorante tradition de cet oiseau royal et céleste qui étoit planté au feste de la tour pour laugure favorable des plus celebres consecrations fit concevoir dans le cerveau creux d'un fameux jardinier de Nismes qu'un Coq d'or massif étoit enseveli au fonds de ce superbe édifice. Un certain philosophe* (1), *Disciple d'Agripa, pas-*

(1) Ici un blanc, malheureusement non rempli, comme c'est le cas en d'autres passages du ms. — L'*Agrippa* en question était sans doute le célèbre *Trismégiste*.

sant par ce pays et repassant, son importune curiosité lui avoit donné ce gout et laissé cette forte impression, inefaçable par ses meilleurs amis, qu'il avoit leu dans les propheties de notre Damus, qu'un jardinier natif de la ville trouveroit un Coq d'or, qui avoit demeuré longuement enterré sur le fondement. Ceux qui flattoient sa mélancolie lui cornoient aux oreilles que cetoit lancienne tour du tresor Romain et que sans doute celuy du fondateur, ou de la province des Arecomiques y avoit été déposé. Traucat étoit le nom fatal de cet homme, qui devoit, par un grand Trou, trouver le trésor, détruisant cet édifice. Il fit tant par ses journées, qu'il mit à bas le teatre qui le soutenoit, car il creusa le moelon du massif, qui servoit de centre a cette voute. Il eut le don du Roy, par surprise, de toute la pierre seche qui étoit dans le fond du centre du revêtement de la tour, sans avoir aucune aprehension de sa ruine, ny les personnes publiques aucun regret de la desolation de cette piece. Il rendit le vuide du centre, auparavant solide, de neuf toises de distance, depuis le haut jusques au bas, et de cinq toises trois pieds de largeur. Le trou qu'il fit du côté du pont (1), *pour jetter la pierre de haut en bas, ne la pas tant affoiblie comme la séparation qui s'est faite, du côté du Septentrion, d'un pan de murailles qui va aboutir à un autre trou, qu'on a laissé faire à une toise sur terre contre la muraille du dehors, qui na pas maintenant quatre pieds depaisseur en cet endroit, car le vuide de la troisième niche, qui est totalement abattue, qui est par derrière, à la pointe, a attiré*

(1) Aujourd'hui réduit à un débris d'arche. Mais le « trou » en question, vitré, est bien connu des Nimois. Quant au « trou » du septentrion, on sait qu'on en a fait la porte d'entrée de la tour. Du pan de muraille dont parle Rulman, il ne subsiste plus aujourd'hui que quelques pierres d'attache. Qu'on nous permette, d'autre part, une observation. Si, comme le prétendent certains aujourd'hui, la Tour Magne reposait sur une tour gauloise en pierres sèches, comment Traucat eût-il « *converti la vente de ces pierres en d'assez bonnes sommes de deniers?* » Il semblerait que le « *moelon du massif* » était d'origine romaine, lui aussi, mais c'est là matière fort délicate et sur laquelle nous nous garderons de nous prononcer.

celle demolition qui s'augmente tous les jours. Les eaux célestes minent incessamment les masures de ce grand colosse et la lourde pesanteur de celle grosse tete, couverte d'un chapeau de rochers, affoiblit peu à peu les pieds droits et les jambes qui sont percées à jour et les menace de s'effondrer sur elles a sens dessus dessoubs.

Chose estrange, que les gens du Roy souffrissent la ruyne de ce monument par le dedans, pour la rendre en un etat aussy deplorable que par le dehors et que, par les amis de cet homme, permissent qu'il se morfondit en cette reverie et y fondit tous ses moyens ! Il n'y trouva, lorsqu'il fut au fond du massif et de sa bourse, rien plus que cet autre esprit avare dans le tombeau de Semiramis: que du vent, que des vers, que des poussières et que des masures dans le creux dun mausolee et dun vieux bastiment. Il changea en pierres brutes le fond de sa bourse et les liens de celles de ses amis, lesquels nont sceu, dans lenchere de tous ses biens, trouver le change des sommes quils luy avoient prestées. On dit que quelques uns de Milhau de Rouergue (1) *en ont porté la chemise nue depuis ce temps la et cy est il vrai quil convertit la vente de ses pierres en dassez bonnes sommes de deniers. — Ainsi l'Empire des Romains a eu sa fleur et sa fin ! Cette tour, qui est une marque majestueuse de sa grandeur, a perdu son lustre depuis long temps et par sa cheute, qui ne tardera guere, elle imitera au bout de quinze cens ans celle de son fondateur ! Ce que les Gots avaient commencé de détruire à coups de marteaux, et que Charles Martel a poursuivi dabattre par les flammes, un jardinier laura sapé a son aise sans y penser et ce, en pelle-melant la ruine de ses affaires avec celle de cette grande tour qui a servi de phare a nos voisins, de tresor aux Romains, de termes aux possesseurs des biens immeubles, de brasier aux cendres de Plotine, de forteresse aux habitans, de*

(1) Le ms. 179 ajoute: « qui estoient interessez en à prix faict.» Au lieu de: « *chemise nue* », il a: « *en ont porté la chemise nouée depuis long temps.* »

Colosse a cette Province et de seconde Piramide a toute la France ! »

Cette belle oraison funèbre, digne de tous points d'un humaniste, ne rend que plus étrange le laconisme de Ménard. Peut-être, cependant, se l'expliquera-t-on, lorsqu'on saura qu'à l'époque où il composa son *Histoire*, la famille Traucat subsistait à Nimes. En effet, la *Bibliothèque* de cette ville possède — provenant de celle de l'Académie, à qui il l'avait donné en décembre 1785 — un exemplaire du *Discours Abrégé* portant la signature autographe de Jérôme Traucat, habitant de Nimes. Et nous n'y avons pas lu sans émotion le passage où, en 1606, — Tannegui Guillaumet, chirurgien nimois, dans son *Journal* cité par Ménard, t. IV, *Preuves*, p. 13, nous apprend que c'avait été le mercredi 15 août 1601 que le fatal jardinier « *commença de travailler a creuser la Tour-magne en dedans, cherchant le tresor des Romains* » — Traucat, s'adressant au même « *Très-chrestien, Roy de France, et de Navarre, Henry quatriesme de ce nom*», déclare cyniquement, son forfait accompli : « *Ie doute qu'à celuy qui prendra desir de lire ce petit livret, il lui adviendra, comme à ceux, qui voyans un beau collesse* (sic) *de drapeau, colé et frabriqué pour la promptitude d'un triomphe de quelque bonne main, deceuz en la superficie de la staluë, qui exterieurement se monstroit belle, et délicate, et cuidant y trouver quelque interieure beauté, et curieux de la voir de plus près, la trouvent composée de foing, et de bouë, et s'en retournent trompez de leur mesme mocquerie... !* » (1). Tel avait été

(1) *Discours Abrégé, tant sur les vertus et proprietez des Meuriers, etc., etc. Composé par François Traucat, Maistre Jardinier en la ville de Nismes en Languedoc, Qui depuis l'an cinq cens soixante-quatre, a planté, ou faict planter, ès Provinces de Languedoc, et Provence, plus de quatre millions de Meuriers, et depuis ledit temps, recogneu l'e* (sic) *qualité* (sic) *et singularitez d'iceux*, (A Paris, chez Nicolas Barbote, etc. 1606). Cette rarissime plaquette de 16 p. petit in-4° est conservée à la *Bibliothèque* de Nimes sous le chiffre : 32723. — Il est inutile, après ce qui précède, de marquer que ce qu'on a écrit sur la prétendue diversion

le funeste pouvoir de quatre méchants vers d'un imposteur ! Le quatrain maudit ne saurait être que le 66me de la cinquième *Centurie* :

Sous les antiques edifices vestaux
Non eloignez d'aqueduct ruyné,
De Sol et Lune sont les luisans metaux :
Ardente lampe, Trajan d'or buriné.

Si ce grimoire a un sens — et la plus grande habileté du fourbe de Salon fut certainement, comme l'a remarqué M. Jean Valère, p. 319 de son article : *Nostradamus* (1) d'avoir fait ses « prophéties » obscures — ce doit être que, sous les ruines romaines voisines du « temple de Vesta » — aujourd'hui « temple de Diane » — et non loin de l'aqueduc ruiné qui amenait au nymphée de la Fontaine les eaux du *Castellum Divisorium*, était un trésor caché réunissant le soleil et la lune, c'est-à-dire l'or et l'argent, en compagnie d'une lampe jadis ardente — le feu sacré des Vestales — et d'une figure — le fameux aigle de Rulman — burinée dans l'or par ordre de Trajan. Cette interprétation, nullement ésotérique, correspond parfaitement aux rêveries de l'époque sur la primitive destination de la tour, rêveries reprises par Rulman et que Nostradamus — lequel, selon la très juste observation de M. Anglade, était aussi « *une sorte de savant et, par certains côtés, un humaniste* » (2) —

de Traucat ne repose sur rien, tel L. Boucoiran, p. 67 de son *Guide* de 1876 : « *Ces fouilles, plusieurs fois entreprises et interrompues, n'amenèrent aucun résultat et l'excessive dépense qu'elles occasionnèrent à Traucat, firent tourner vers un autre but (!) ses idées et son ambition; car il acquit un peu de gloire et de profit en propageant, dans le même temps qu'Olivier de Serres, les mûriers dans le midi de la France.* » — Il apparaît, au contraire, que le *Discours Abrégé* n'est qu'un cri de détresse au *Vert Galant*, car une phrase obscure, tout à la fin, a l'air de dire que si Traucat obtenait l'agrément du Roi, il pourrait doter la France de 20.000.000 de plants de mûriers.

(1) *Mercure de France*, 16 mai 1913, p. 311-321.

(2) *Introduction* citée, p. 28. — Il n'est, d'autre part, pas besoin de rappeler ici la tradition méridionale, l'on pourrait dire : *provençale*, toujours subsistante, du « *coq* » ou de la « *chèvre d'or* »

devait d'autant moins ignorer que la publication de cette cinquième *Centurie* est presque contemporaine de ce grand mouvement de curiosité et de glose sur les ruines antiques de Nimes dont le *Discours Historial* de Jean Poldo d'Albenas, paru à Lyon en 1560, contient de si curieux indices : *cf.* p. ex. p. 82, sur le feu perpétuel gardé par les Vestales ; p. 96 *seq.*, sur les médailles romaines abondamment trouvées dans le sol de Nimes, etc. Et c'est ce même Poldo d'Albenas qui, à la p. 87, écrivait de la Tour Magne : « *Car ceste tour estoit edifiee pour une si grande duree de tẽps & avec une si grãde observation d'architecture, qu'à peine un homme robuste & bien affusté, & muni de ferremens, & oustilz necessaires, en pourroit en un iour abbattre vn pas en quarre !* » Notre devoir n'est pas, ici, de poursuivre, même en résumé, l'histoire, d'ailleurs connue, des ultérieurs destins de la Tour Magne. On attribue tout l'honneur de sa consolidation à Questel, en 1843. Il importerait de restituer une bonne part de cet honneur à Pelet. Mais il en est de ce méritoire archéologue comme des plus dignes ouvriers de la gloire littéraire nimoise au dernier siècle, Reboul et Canonge en particulier. Il leur a manqué une descendance intelligente, ou des amis dévoués qui réunissent en un corps de volume compact leur production éparse. Faute de quoi, celle-ci, restée presque inaccessible au gros public, s'est oubliée. Quand Pelet mourut, son gendre, E. Causse, précité, et qui était alors vice-président du Tribunal civil de Nimes et membre du Conseil général du Gard, promit *urbi et orbi* une « *édition régulière des Œuvres archéologiques* » du défunt, et, en attendant, déposa, le 1er juillet 1865, à la Bibliothèque de

et d'ajouter que cette variante locale de la superstition du « *tré sor caché* » suffirait presque à elle seule pour expliquer l' « inspiration » du quatrain nostradamien ! *Cf.* l'article *Trésors* du *Dictionnaire Infernal*, etc., de Collin de Plancy, 6e éd. (Paris, 1863), et les spirituelles réflexions dont M. E. Maynial accompagne, dans *Casanova et son temps*, 3e éd. (Paris, 1910), l'épisode du trésor de Cesena, p. 144 *seq.*

la ville, un recueil de ses *Œuvres mêlées*, où manquent différentes pièces importantes, en particulier le très savant *mémoire* de l'auteur sur la Tour Magne, inséré au 3me volume des *Mémoires et Dissertations sur les antiquités nationales et étrangères, publ. par la Société Royale des Antiquaires de France*. La promesse d'E. Causse ne s'est jamais réalisée et quelle est, à Nimes, la personne qui sait qu'en 1849, dans son *Essai sur l'Enceinte Romaine de Nimes* — réimprimé en 1861 chez Roger et Laporte, à Nimes — Pelet a modestement fait allusion à une lettre qu'il aurait écrite le 10 juillet 1841, en sa qualité d'inspecteur des monuments historiques du Gard, au ministre de l'Intérieur, sur l'urgence de restaurer la Tour ruineuse, vénérable palladium de la cité (1) ? Nous avons dit plus haut que c'était à lui que Frossard était redevable, en 1834, du trait d'érudition que nous avons reproduit. Or, cette même année 1834, il insistait déjà, dans son *Essai sur la Tour Magne* inséré dans les *Mémoires de l'Académie Royale du Gard, 1833* (Nimes, 1834), p. 214, sur la nécessité pressante d'une telle besogne. « *Des déprédations*, disait-il, *considérables pour le monument et la ruine de Traucat furent le résultat de cette folle entreprise, à laquelle nous devons cette excavation énorme, si bizarre dans son plan comme dans son élévation, et qui provoquera tôt ou tard la ruine totale de l'édifice, si les faits historiques qui s'y rattachent n'appellent bientôt l'attention du ministre des beaux-arts.* » Le ministre, cependant, étant resté sourd, Pelet, qui était lié avec Mérimée — inspecteur, avec Vitet, des monuments historiques dont la *Commission* avait été créée le 3 février 1837 (2) — revint, cette fois efficacement, à la charge,

(1) Bibliothèque de Nimes, 1re pièce du vol. côté: 34229. Pelet avait été nommé en 1841 inspecteur des monuments historiques du Gard ; *cf.* la *Notice sur M. Auguste Pelet*, par M. L. Maurin, secrétaire-perpétuel de l'Académie du Gard (Nimes, 1867), p. 26.

(2) La correspondance inédite de Mérimée et de Pelet est fort intéressante pour l'histoire des antiquités nimoises. Elle roule surtout sur la question de l'expropriation du terrain où se trouve

le 10 juillet 1841 et nous sommes à même de produire ici le rapport inédit qu'il adressa à cette date au préfet et au ministre de l'Intérieur :

« *Depuis que l'administration municipale de Nimes a mis à exécution le projet, conçu depuis longtemps, de renfermer la Tournaugne dans l'enceinte de la fontaine,*

le *castellum divisorium*, Carbonnel demandant 10.000 fr. (4 juin 1852) et ayant même écrit à Mérimée « *une lettre passablement impertinente* » (3 novembre 1852), jusqu'à ce qu'enfin, cette même année 1852, l'affaire « *marcha* ». Elle ne « *marcha* » cependant pas vite, puisqu'en février 1854, Mérimée écrit à Pelet: « *Je ne comprends rien à l'affaire du « Castellum ». Il y a longtemps que l'argent est versé dans la caisse municipale; Le propriétaire devrait être déjà indemnisé. Nous n'y pourons plus rien maintenant, sinon de nous plaindre que l'affaire n'est pas encore faite. C'est ce que nous ferons.* » Puis ce sont, également en 1854, les fouilles pratiquées derrière le « Temple de Diane » qui feront les frais de cette correspondance. Pelet prétendait avoir découvert un *Horreum* avec des silos en hémicycle. Mérimée reste sceptique. « *S'il y a à Nismes des tables parlantes*, écrit-il le 20 octobre 1854, *et il y en a sans doute, demandez-leur donc de vous expliquer ce mystère.* » Le 18 mai 1858, le sénateur de l'Empire qui venait de passer un mois à Londres, où il avait vu son ami, le faussaire Libri*, écrit à Pelet : « *On achète tous les jours des livres et des antiquités; dans quelques années le « British Museum » sera le plus riche de l'Europe Je voudrais bien qu'on donnât en France la moitié de ce qu'on dépense en Angleterre pour les beaux Arts.* » Et cela est tout à fait dans la nuance du Mérimée « bibliophile » tel que le décrit l'article de M. M. Tourneux dans le *Bulletin du Bibliophile et du Bibliothécaire* de septembre-octobre 1875, p. 475-481. Le 14 juin de la même année, il est question du prochain voyage de Mérimée pour la Suisse et le Tyrol, « *d'où je reviendrai probablement par Venise et peut-être par Nimes. J'espère vous y trouver sain et gaillard à votre ordinaire.* » Mais c'est dans une missive sans date, qui porte seulement la mention : *22 nov^re*, que le vrai Mérimée, celui des *Lettres à une Inconnue*, se révèle. « *Deux vieilles amies à moi*, dit-il, (*si elles étaient jeunes, je ne vous les enverrais pas*) *vont passer quelques semaines dans votre Midi pour remettre des poitrines qui ont beaucoup souffert ce printemps. Elles me précéderont à Nimes où j'irai les rejoindre. Je leur donne un mot pour vous en cas d'accident. Je sais comme vous êtes bon et que si elles avaient besoin d'un chevalier ou d'un médecin, vous seriez l'un et vous leur enseigneriez l'autre, etc.* » Quant à Pelet, il usa surtout de Mérimée lors de sa lutte — dont

elle a rendu un véritable service à la science en restituant à ce monument une partie intéressante de ses constructions, comprise jusqu'ici dans une propriété particulière, et dont la privation donnait une idée fausse du plan primitif de l'édifice. Dégagée de l'entourage qui l'obstruait, l'archéologue trouvera dans cette ruine de nouvelles données au problème, si diversement résolu, de la destination première de ce bizarre monument, et dans la recherche de son âge, l'antiquaire pourra découvrir des faits intéressants pour l'histoire de notre localité. Le nouveau point de vue, sous lequel il peut maintenant être considéré, sera aussi, sous le rapport pittoresque, un nouvel aliment aux productions des dessinateurs et des peintres. Il ne faut pas toutefois, perdre de vue que ces améliorations sont le résultat de la position particulière de notre tourmagne, et nullement l'effet de l'intérêt que devrait inspirer ce respectable monument ; depuis deux mille ans qu'il existe, il n'a jamais été l'objet d'aucune réparation tendant à le consolider ; on s'est servi de lui toutes les fois qu'il a pu être utile ; mais chacun de ses services a été signalé par une blessure grave qui a compromis son existence et dénaturé sa physionomie, de sorte que ce paria des monuments de Nimes n'est maintenant qu'un squelette décharné, que sa bonne constitution soutient encore, mais que l'incurie parviendra à renverser. Cependant, bien des faits historiques s'attachent à ce vieux monument. Permettez-moi de les rappeler succinctement.

Mausolée dans l'origine, sa simplicité fut d'abord alté-

un article du *Courrier du Gard*, signé de lui, conserve le souvenir — infortunée contre le jeune architecte chargé de « restaurer » les arènes. Mais nous retracerons ailleurs cet épisode de sa carrière, où il eut aussi recours à Vitet.

* Il ne sera pas inutile de rappeler que feu M. L.-G. Pélissier avait noté ici-même — t. XXXIV [1896], p. 335 — que Mérimée, devant la menace du procès, en 1852, fut moins brave que lorsqu'il ne s'agissait que d'articles en faveur du fils de l'escroc dont nous avons, d'après des pièces inédites, raconté la vie dans *Il Libro e la Stampa* en 1913.

rée par des constructions romaines, qui en firent une tour de signaux, favorable à la sûreté de la colonie. Au commencement du cinquième siècle, la destruction vint, pour la première fois, imprimer sa main de fer sur ce monument, qui semblait fait pour l'éternité. Les Barbares, après avoir ravagé les provinces intérieures de la France, fondirent sur le Languedoc, détruisant, en haine du nom romain, tous les monuments d'utilité publique, et, à ce titre, notre Tour ne fut point épargnée. Bientôt, les Sarrasins, maîtres du pays, profitèrent de cette position pour la défense de la ville, en ajoutant à la Tour quelques constructions qui la rendissent propre à cet usage. L'occupation momentanée de Charles-Martel fut encore une période fatale aux monuments de Nimes. Pour punir ses habitants d'avoir fourni des secours aux Sarrasins qu'il venait de chasser, ce Prince fit détruire, l'an 737, les fortifications de leur ville et la tourmagne et les arènes éprouvèrent les effets de ce vandalisme indigène L'an 1185, lorsque Nimes passa dans le domaine de Raimond V, comte de Toulouse, la tourmagne fut encore transformée en forteresse, pour laquelle les Princes faisaient des traités, et dont le duc de Rohan se servit plus tard, en y ajoutant de nouveaux moyens de défense. Jusque-là, toutes les secousses n'avaient porté que sur la partie extérieure de l'édifice, mais François Traucat, jardinier de Nimes, auquel la France est redevable de l'introduction du mûrier, en provoqua l'écroulement certain, en obtenant de Henri IV, le 22 mai 1601, l'autorisation de fouiller le massif sur lequel la tour était établie, pour y chercher des trésors qu'on présumait y être renfermés, d'après la tradition, et dont le Roi se réservait les deux tiers. Nos pères, alarmés, firent des réclamations inutiles et prirent seulement quelques mesures de précaution pour éviter la destruction totale de l'édifice. Plus tard, en démolissant les fortifications que le duc de Rohan avait fait construire contre la tour, on enleva probablement encore quelques ossements à ce squelette.

Entièrement abandonné depuis cette époque, le plus ancien des monuments de Nimes, a été en proie à toutes les injures que le temps, les hommes et les enfants ont voulu lui faire éprouver, et le siècle des lumières n'a pas vu une seule voix s'élever contre les attaques continues de ces légions dévastatrices. Enfin, l'établissement d'un télégraphe a été pour notre tour une des conséquences de la révolution de Juillet et si elle n'a pas été favorable à l'aspect pittoresque de l'édifice, elle a au moins contribué à le faire respecter pendant quelques années. Cet élément momentané de conservation devient celui d'une chute certaine depuis que MM. les Inspecteurs ont jugé qu'il était prudent de placer le télégraphe ailleurs que sur la tour. Pour établir la machine, les deux vides semi-circulaires qui sont au centre de l'édifice furent déblayés des ruines qui les emplissaient depuis un temps immémorial, et qui formaient un massif impénétrable à la pluie. Je ne crus pas devoir m'opposer à ce déblayement, auquel M. le Préfet me chargea de présider, parce qu'il contribuait à la conservation de la tour, en dégageant son extrémité du poids énorme de ces remblais. Aujourd'hui, l'administration des télégraphes a fait enlever la couverture en zinc qui garantissait ces deux vides de la pluie, de sorte qu'ils font maintenant l'effet de deux vases qui conserveront les eaux pluviales et ramolliront le mortier romain, dont la dureté forme seule la voûte de cette immense cavité qui fut l'œuvre de Traucat. (1)

Il y a vraiment de quoi s'étonner de la complaisance que met une masse si considérable à se soutenir à une si grande élévation sans le secours de l'art et par la seule dureté du ciment, qui en fait un bloc unique, appuyé à sa circonférence sur des murs dont l'épaisseur, à certains endroits, n'a pas 40 centimètres !

(1) Ces « *vides* », toujours béants, étaient, à l'époque romaine, recouverts de grandes dalles, jointes par une mortaise si bien ajustée que la pluie ne pouvait y pénétrer. Il était loisible — telles celles aujourd'hui en usage dans les tombeaux — de les soulever au moyen d'anneaux de fer.

Il est facile de concevoir qu'avec tous les éléments de destruction que je viens de signaler, il n'y aurait rien d'étonnant que nous fussions encore les témoins de la ruine de cette tour, dont la partie supérieure entrera dans la base, de la même manière qu'une lorgnette se replie dans l'une de ses parties. Il en est temps encore ! Portons quelque remède au mal, que notre indifférence aggrave tous les jours, en recouvrant d'une manière quelconque les deux trous qu'on n'utilise plus maintenant ; réparons l'imprévoyance du bon Henri, en construisant dans l'intérieur de l'édifice un énorme pilier, qui vienne soutenir la partie supérieure, et remplacer le massif enlevé par Traucat ! On pourrait utiliser ce pilier en établissant à son pourtour extérieur un escalier pour arriver à l'extrémité du monument, et jouir sans danger d'un panorama admirable. En imposant une légère rétribution à la curiosité publique, on entretiendrait à peu de frais un concierge, gardien du Palladium nimois... »

Nous nous abstiendrons de gloser ce rapport. Si Pelet a sauvé la Tour Magne en la faisant soutenir par un pylône — l'escalier de Questel — sera-t-il permis de rappeler que, depuis 1860, date de sa restauration externe, l'édifice est, de nouveau, abandonné à son triste sort ? L'opinion publique s'est émue dans l'affaire du Pont du Gard, dans celle des remparts d'Aigues-Mortes. Connaît-elle l'état lamentable de délaissement où, depuis plus d'un demi-siècle, est maintenue la plus auguste des antiquités de Nimes ?

Et cependant, malgré ton obstiné silence,
Le Nimois de tout temps t'a voué son amour;
Ses rêves, dans l'exil, sont pleins de ta présence,
Ton image est pour lui l'aiguillon du retour...

Ainsi chantait Reboul, dans la pièce fameuse de 1852 (1). Mais, à l'époque, il y avait encore à Nimes des

(1) Voyez sur cette pièce la note que nous avons mise à la p. 744 de notre article: *Jules Canonge et Ernest Roussel*, au n° du 15 décembre 1911 de la *Revue du Midi*. L'ode *à la Tour*

traditions, un esprit local, gardés par une forte bourgeoisie intellectuelle. Aujourd'hui, où sont-ils ? Et c'est ainsi que la vénérable aïeule s'effrite de nouveau, envahie par les végétations parasites — des pins même ont élu domicile à peu de distance des débris croulants de l'arc de son pont ! —, trempée par les averses qui, de la plate-forme supérieure mal protégée, ruissellent à travers sa chancelante carcasse de granit, et, quelle que soit la merveilleuse résistance du ciment romain, minent chaque jour davantage l'instable équilibre de ces pans de murs, tant de fois séculaires. Nous qui vivons à son ombre, assistons si souvent aux actes de vandalisme dont l'impiété d'une jeunesse folle et non surveillée l'outrage, qu'il nous arrive, parfois, d'appeler le jour où, à sa cime restaurée, les antennes de la télégraphie sans fil sauveront derechef d'une perte imminente ce muet et angoissant témoin des âges révolus ! Suffirait-il, pour justifier le *statu quo* actuel (1), que la Tour Magne, en

Magne a été insérée par Reboul dans ses *Traditionnelles* en 1857, p. 60. Elle a été plusieurs fois, à l'époque, réimprimée dans les journaux, ou recueils nimois. Elle devrait figurer dans l'*Anthologie* de proses et poésies nimoises qui manque encore et dont seront un jour, peut-être, dotés — saine « décentralisation » — les enfants des écoles primaires du Gard.

(1) Ce *statu quo* est d'autant plus bizarre que les antiquités de Nimes sont une source de revenus matériels pour cette cité déchue de son ancienne splendeur, depuis que l'abandon des industries de la soie — liées au sort des campagnes voisines, où l'on a malheureusement adopté la monoculture viticole — l'a vidée de tout commerce, elle jadis si fière de ses fabriques de bas, de châles, toute retentissante du tric-trac du « *tafataïre* », dont le personnage s'est conservé dans quelques pièces de Bigot. Cette décadence de Nimes est d'autant plus frappante que ses voisines : Alais, Montpellier, Avignon, étendent leur rayonnement, accroissent leur population. Or, quelles qu'en soient les conséquences, qu'il serait prolixe d'énumérer ici, il semble qu'en matière de conservation de la Tour Magne et du Jardin de la Fontaine, l'effort soit minimum. Chaque année, les ouragans déciment les pins qui l'ornent. En replante-t-on un seul ? En revanche, s'agit-il de couper quelques arbustes du Nymphée, l'on voit la presse locale s'émouvoir, comme si l'on attendait à « l'*âme romaine* » de Nimes en son centre

faisant vivre chichement son vieux gardien, distraie, le dimanche, les militaires ; abrite, par les soirs enchantés de printemps, de juvéniles amours ; inspire, de temps à autre, des vers détestables ; alimente toujours, en un mot, l'éternelle légende ? Il est défendu au vulgaire de pénétrer jusqu'au saint des saints d'une conscience artiste. Mais nous croyons qu'il n'est personne qui ne communiera en la volonté de voir maintenue debout la Tour Magne. Elle sait, à des degrés divers, tous nous émouvoir. Soit que, de son sommet, nous contemplions la plaine du Vistre, prolongeant, vers le midi, jusqu'à Aigues-Mortes, l'émoi des souvenirs d'histoire ; soit que l'aspect des riants coteaux où, de l'est à l'ouest, se dorent les pampres, éveille en nos âmes la dyonisiaque ivresse, cependant que le Rhône évoqué, à quatre lieues de nous, nous remplit de réminiscences mistraliennes ; soit qu'aux derniers rayons du soleil pyramide, au large, le cône blanchissant du Ventoux, tandis qu'à l'Occident l'astre s'apprête à disparaître aux derniers gradins des Cévennes, dans l'Hérault ; soit qu'enfin, jusqu'aux lointains vaporeux, nous recherchions l'arête estompée des monts pyrénéens : il n'est pas, à Nimes, de lieu plus propice au rêve que la haute terrasse de cette tour ébréchée. Et c'est elle encore qui révèle à l'étranger la rare poésie de la ville aux sept collines, de ce cadre unique des garrigues septentrionales, dont l'immensité morose s'étend

vital — où l'on ne semble pas s'apercevoir, en parlant de « *style* », que les becs de gaz, le kiosque à musique, en bois et en ruines, la buvette, Revoil, Bigot, le méditatif Reboul lui-même, et Bernard Lazare, à l'appendice nasal mutilé par les *Camelots du Roy*, sont autant d'horreurs qui jurent contre le « *style* » (voyez la *Vie Nimoise* du 5 décembre 1913: *Autour d'une visite*, article qui a, sans doute, suscité, au n° du 19 décembre, la réplique de M. F. Mazauric: *A propos du massif du Nymphée.*) Nous ne sommes pas le seul à déplorer l'incurie dont souffre « *Nimes la romaine.* » Quand il présidait l'Académie, M. le Conseiller à la Cour Jouve l'a fait déjà, dans un discours prononcé lors de la séance publique annuelle de cette Académie. Que tout se résolve par des palabres, c'est, ici, le propre de l'époque. *Græculi !*

jusqu'aux rives du Gardon, à la pittoresque vallée. Il voit, à sa droite, les éminences voisines couvertes de croulants débris des remparts de la cité de Nemausus, où les mazets jettent leur note d'intimité familiale parmi l'éclair argenté des feuillages de l'arbre cher à Minerve. Derrière lui, et après le rude escarpement des carrières romaines, — théâtre des réunions protestantes à l'époque de la Révocation, — la monotone brousse développe, de l'ouest à l'est, son tapis indigent, et cependant si savoureusement fruste, de chênes-verts rabougris, d'arides bruyères, de buis odorants, de thyms aromatiques, de genêts d'or qui le transportent en Bretagne. Spectacle oriental, vision de Judée, dans un pays de vignobles et de blés ! Cadre adéquat pour la désolation de la Tour Magne ! Et tu es aussi, ô vieille tour, digne, infiniment, d'être aimée pour toi-même, pour les sensations que tu ménages, pieuse excitatrice, à tes fidèles. Car, plus encore qu'une satisfaction d'art, commune à toute ruine antique, plus encore que l'énigme archéologique de ton origine, objet de savantes discussions, tu es une source de poésie, c'est-à-dire d'émotions rares, tour à tour graves et sereines, pour qui familièrement te contemple. Il faut, pour t'aimer, t'avoir pratiquée à l'heure des midis estivaux, lorsque, dans le crissement enragé des cigales, ces filles du soleil, parmi l'absolue solitude du bosquet où les pins d'Alep craquent de chaleur, l'air embrasé ondule sur tes flancs de béryl, et il faut aussi t'avoir admirée dans la gloire des couchants, quand les rayons accumulés par les siècles sur l'épiderme rude de tes moëllons smillés, irradient dans la tiède atmosphère d'or et d'azur qui fait la joie de Nimes ! Et qui, enfin, ne t'a vue, aux clairs de lune diaphanes, dressée comme un grand fantôme de monstrueuse et indécise ossature par-dessus le sombre piédestal des conifères qui montent la garde à tes pieds, étendant sur la garrigue l'ombre puissante du roc au milieu duquel tu surgis, qui ne t'a adorée sous tes changeants aspects, ô Tour Magne, celui-là reste à jamais inapte à te concevoir d'autre sorte qu'à la façon d'une

« vieille acéphale, accroupie là-haut, comme un Irminsul de pierre, vers qui montent, le cœur toujours anxieux, ses tenaces dévôts, les bons archéologues ! » (1).

(1) Henri Mazel, *La frise du Temple* (Paris, 1895), p. 70. Dans *lis Oulivado* (Paris, 1912), Mistral a réimprimé la pièce qu'il avait chantée à Font-Sègugne, le 23 mai 1904, lors du cinquantenaire du félibrige et où il rappelle en ces termes que ce fut au front de la Tour Magne que fut fait le « *saint signal* » du félibrige (page 98) :

Vuei pòu boufa
L'aurouso malamagno :
Au front de la Tour-Magno,
Le saint signal est fait...

Ce sont là des mots et rien de plus ; mais, dans ses relations littéraires avec Nimes, Mistral n'a pas toujours été si éthéré. Quand, le 14 octobre 1894, il y vint présider la corrida de protestation contre les suppressionnistes, le sar Péladan, qui semble y avoir assisté, lui décocha ce trait, consigné, l'année suivante, dans *Le Dernier Bourbon* (Paris, 1895), p. 7 : « *Encore un patriote, encore un que déforme la passion locale, moins illogique que celui qui épouse la passion politique, mais encore inférieur. Ce poète catholique qui dédie un poème à l'ange Gabriel n'ignore pas qu'il est en état d'excommunication majeure ; mais le provençal obscurcit en lui le chrétien. Toute passion contraire à la justice est un vice ; et la passion du sol et de la race s'élève à la négation de toute justice. J'ai vu un colonel qui avouait avoir brûlé vifs six cents femmes et enfants dans les gorges de la Chiffa. Devant mon indignation, il dit seulement : « C'était pour la Patrie ! »* — Ce *Dernier Bourbon*, ainsi que *Typhonia*, paru trois ans auparavant chez Dentu, comme XIe roman de la *Décadence Latine*, contiennent les plus grossières insultes à l'endroit de Nimes, de sa bourgeoisie et de sa jeunesse protestantes — et même du lycée : *cf. Typhonia*, p. 115 : *Le lycée*. Néanmoins, Joséphin Péladan est venu, le vendredi 27 février 1914, faire applaudir, dans la salle des fêtes de ce même lycée, d'incohérentes théories sur le Vinci : ce qui eût dû lui prouver qu'à Nimes on sait pratiquer l'oubli des injures, à moins qu'il n'ait pensé qu'on y pratiquait... l'oubli tout court. N'avons-nous pas entendu, précédemment, et au même lieu, un sénateur radical-socialiste nous servir des clichés sur Mistral qui n'étaient que la répétition *littérale* d'une conférence par lui prononcée dans l'hôtel de la *Ligue de l'Enseignement*, 3, rue Récamier, à Paris, en janvier 1911 et dont le texte *imprimé* se trouvait au n° du 10 juin 1911 de la *Revue Politique et Parlementaire*, p. 523 538, sans que, dans les comptes rendus de ce haut fait, l'on ait songé à dire autre chose que les coutumières louanges hyperboliques ?

II

Nous avons étudié Nostradamus comme agent actif d'un abominable sacrilège dont souffrira à jamais l'âme des fervents de l'augustale cité. Nous allons maintenant le présenter sous un autre aspect de son influence nimoise, aspect plus parémiologique cette fois qu'historique, après quoi nous offrirons au lecteur le spectacle divertissant des divagations nostradamiennes inspirées de quatrains du « *prophète* » ayant trait, évidemment, à Nimes.

L'histoire climatologique de Nimes est, on le sait, à peu près exclusivement — sauf en ces dernières années — celle d'une sécheresse obstinée. Les efforts tentés pour conjurer ce fléau redoutable, au cours des âges, ne sont pas le chapitre le moins intéressant de sa chronique. Pourquoi donc s'est-on, dès lors, imaginé de fabriquer le proverbe qui dit « *qué Nimé périra pá qué per lis aïguà* ? » M. l'architecte départemental Max Raphel, de l'Académie de Nimes, qui a étudié avec beaucoup de compétence les monuments nimois de la Renaissance à l'époque moderne dans *Nimes et le Gard* (Nimes, 1912), t. 1, p. 377 (1), remarque que l'inondation célèbre du 9 septembre 1557 permit aux bonnes gens de croire qu'ils avaient « *trouvé la réalisation d'une prédiction de Nostradamus, qui condamnait Nimes à périr par l'inondation.* » Ce passage, réimprimé en divers lieux, *v. gr.* — mais avec la faute d'impression : *1558* — dans la *Revue du Midi*, 1912, p. 709, par M. E. Peyron, puis dans *Nemausa* du 30 juin 1913, p. 4, ne s'appuyant sur aucunes références, le lecteur non informé pouvait croire qu'il ne s'agissait que d'une tradition orale, telle celle, si connue,

(1) P. 374, M. Max Raphel écrit que « *Nizard* » (*sic*) fut chargé en 1835 de composer une *statistique* de Nimes. Ne serait-ce pas un peu vague ?

qui veut que Montpellier doive un jour périr par le feu. Cependant, un examen méthodique des sources eût amené à d'édifiantes constatations. Nous nous y sommes livré et allons en consigner brièvement les résultats.

De ce déluge de 1557, non moins terrible que ceux du 20 août 1399 et de 1403, il semble que la première mention imprimée dans un ouvrage d'histoire soit celle que l'on trouve au livre IV, f° 110 V°, de l'*Histoire de France* depuis l'an 1500, composée par un adhérent à la Réforme, La Popelinière, et dont la précieuse et abondante information, dans l'édition originale de La Rochelle, 1580, 2 vol. in-f°, est passée presqu'entière dans De Thou. En effet, c'est au l. XVIII de l'édition latine — dont les 18 premiers *Livres*, allant de 1543 à 1560, parurent en 1604 — que l'historien scrupuleux a transcrit le renseignement relatif à l'inondation nimoise, et nous le retrouvons en français dans la belle réédition de La Haye, 1740, de l'*Histoire Universelle*, avec la suite de Nicolas Rigault et des remarques, t. II, p. 491. Renseignement, d'ailleurs, sommaire et qu'avait déjà repris pour son compte, dès 1597, Jean de Serres, dans son *Inventaire Général de l'Histoire de France*, etc., paru à Paris et réédité au même lieu, en 1648, t. I, p. 732. « *Nemausi*, disait donc en latin De Thou, I, 567, [Aurelianae, 1626, 5 vol. in-f°], *ingentia ionitrua & coruscationes exarsere, quas subsecuti imbres insoliti, antiqui operis monumenta, sàltuas ac moleis, quae inibi ad stuporem visuntur, pœne merserunt, & urbem fœdis ruinis deformarunt...* » En 1607, c'est Jacques Grasser, de Bâle, qui, dans sa dissertation *De Antiquitatibus Nemausensibus*, parue à Paris, cite, p. 40, le cataclysme pluvial: «*Fons etiam Dianae, qui prope illius templum ex durissimo saxo, tanquam gurgite scaturit, ut quandoque Vrbi inundationem minetur, ut ex epigrammate constat, quod in Collegio a Francisco primo fundato ad portam exstat.* » Et, à son tour, l'excellent Zinzerling — duquel, comme de Grasser, nous avons disserté, dans la *Revue du Midi* du 15 février 1913 :

Nimes d'après le plus ancien «Baedeker» de la France (1), dira, dans son *Itinerarium Galliae*, publié à Lyon en 1616, sous le pseudonyme de *Jodocus Sincerus*, p. 213 : « *...Collegium fundatum ab Henrico II, ad cujus introitum scripti sunt hi versus :*

Anno, post tercenta undenaque lustra, secundo
Septembris nono, hunc merserat unda locum.

Linea subducta notat quousque eluvies aquarum ex Fonte illo siue Dianae, siue l'estaw pertigerit... » Rulman, enfin, à qui rien n'échappait du passé de Nimes, ajoute (ms. 107, *relation* 10, f° 93 V°) — et il mentionne, en outre, l'inondation de septembre 1625 — que le distique qu'on vient de lire « *est marqué dans une grande pierre à côté gauche du collège, contre la muraille de la philosophie et*

(1) V. *B.* dans les *Studi di filologia moderna*, 1913, p. 119, est d'avis que nous avons fourni là « *colla consueta diligenza, notizie nuove e interessanti.* » A la suite de cet article, M. Hans Baedeker, propriétaire de la firme *Karl Baedeker*, nous demanda de reviser le chapitre *Nimes*, pour la 10me éd. de son *Sud-Est de la France*. Nous le fîmes, avec le plus grand soin, n'omettant même pas de demander aux hôteliers leurs nouveaux prix. M. H. Baedeker, en nous remerciant de nos peines, de Leipzig, 11 août 1913, n'accepta pas, malheureusement, la totale et nécessaire refonte de ce chapitre. « *Es freut mich sehr*, nous mandait-il, *dass die nächste Auflage wieder einen Fortschritt bringen wird, aber ich kann mich nicht überzeugen, dass, wie Sie meinen, eigentlich alles neu geschrieben werden müsste. Ein Reisehandbuch muss sich eben, wie Sie ja selbst bemerken, in einem bestimmtem Rahmen halten und da ich selbst zweimal in Nimes gewesen bin, weiss ich, dass unsere Angaben ihrem Zwecke durchaus genügen. Aber ich bin Ihnen sehr dankbar für die zahlreichen Verbesserungen, die Sie angebracht haben und die ich im einzelnen noch genau studieren werde, sobald wir eine neue Auflage bearbeiten...* ». En attendant, nous avons lu avec stupeur, dans la 5e réimpression (Leipzig, 1913) du guide du même éditeur : *Die Riviera, das Südostliche Frankreich, Korsika*, p. 377, au ch. sur Nimes, que Bernard Lazare était « *ein Dichter.* » — Mentionnons que, le 19 janvier 1911, nous fîmes remarquer à l'éditeur Brockhaus qu'il était regrettable que son célèbre *Konversations-Lexikon* n'eût pas d'article sur *Rebaul* et que cet éditeur nous pria de le rédiger, tout en en limitant impitoyablement l'étendue. Il nous a accusé réception du ms. de cet article le 1er novembre 1913.

de l'Eglise », précisant que c'est « *une main qui tire une ligne jusques où les eaux monteront.* »

Dans tous ces témoignages, pas la moindre allusion à Nostradamus. A tel point qu'en 1661, quand l'infatigable compilateur allemand M. Z[eiller] publia le *10. Theil* de sa colossale *Topographie*, où sont recueillies toutes les sources du temps, dont de très rares, il resta muet, à la *Topographia Galliae* et au passage sur Nîmes, si précieux, bien qu'y mentionnant l'inondation de 1557, p. 56, où il s'en réfère à une relation allemande de Grasser différente de la *Dissertatio* : « *...welcher Brunn zun Zeiten Königs Francisci I. also ausgeflossen, dass man in der Gassen, wo das Collegium stehet, mit kleinen Schifflein, wie Grasserus bezeuget, gefahren ist. Hernach dess Jahrs 1557. war ein grosses Wetter allhie, dardurch viel alte Sachen übel zugerichtet worden seyn...* » (1). Pourquoi faut-il que Ménard, que nous venons de voir se taire sur Nostradamus là où il eût importé de transcrire Rulman, renvoie ici à son prédécesseur et ajoute de son cru, t. IV (Paris, 1753), p. 238, à propos de cette « *étrange inondation* », — oubliant de mentionner le quatrain 9 de la *Centurie* IX, où il est question de la perte de Nîmes par les eaux — qu' « *on crut alors en avoir trouvé la prédiction dans un des quatrains de Nostra-Damus :*

Gardon, Nyme eaux si hault desborderont,
Quon cuidera Deucalion renaistre.
Dans le colosse la plupart fuiront ;
Vesta, sepulcre, feu esteint à paroistre.
Centur. 10. quatr. 6. »

Rien, dans la littérature antérieure, n'autorisait l'historien de Nîmes à cette allusion, dans laquelle il commet l'anachronisme de rejeter dans le passé une tradition de

(1) *Topographiæ Galliæ, Oder Beschreib = und Contrafaitung des mächtigen Königreichs Franckreich* (Franckfurt am M., Bey Caspar Merian Buchländlern, MDCLXI.) L'ouvrage est seulement signé : *M. Z.*

son époque. Mais, ce rapprochement malencontreux opéré, il va contaminer les successeurs et continuateurs de Ménard, ceux, en particulier, qui, traitant des « *eaux de Nimes* », seront amenés à parler aussi de ses « *inondations* ». C'est ainsi, pour nous borner à quelques exemples typiques, que l'infortuné Dr J. Teyssier-Roland — *cf.* sa triste nécrologie dans le *Courrier du Gard* du mercredi 30 avril 1862 — transcrit, sans le citer, son garant du XVIIIe siècle aux pages 418-419 du t. III (Nimes, 1851) de son *Histoire des Eaux de Nimes et de l'Aqueduc Romain du Gard* : « *Ce 9 septembre 1557, il tomba une si grosse pluie à Nimes, mêlée de grêle, d'éclairs et de tonnerre, depuis une ou deux heures après-midi jusqu'à huit heures du soir, que la ville fut presque inondée. On croit même qu'elle aurait été ruinée de fond en comble, si la pluie avait duré six ou sept heures de plus. La foudre tomba sur plusieurs maisons. L'impétuosité des eaux, qui venaient à grands flots du chemin de Sauve et des collines qui sont au nord-ouest de Nimes, démolit les murailles de la ville en plusieurs endroits. Le moulin situé dans les fossés, à l'entrée de la porte de la Magdelaine, fut abattu, ainsi que la Tour attenante à cette porte et le pont sur lequel on passe le fossé par y entrer. Les eaux montèrent jusqu'à six pieds par-dessus le rez-de-chaussée dans la cour du collège, dont le pavé était même plus élevé que le pavé de la rue (ainsi qu'il l'est aujourd'hui)...* (1) *Les champs du territoire de Nimes furent couverts de pierres et de ruines d'édifices abattus par la pluie, que les torrents entraînèrent, et les vignes furent rompues et remplies de sable. Les eaux firent dans les*

(1) Rappelons que ce n'est qu'en 1882-1887 qu'a été construit ou aménagé l'actuel Lycée de Nimes, qui, jusqu'à cette date, a occupé les bâtiments de l'ancien Collège des Jésuites, aujourd'hui Musées lapidaire et d'histoire naturelle, Bibliothèque, école primaire, logement privé d'un fonctionnaire municipal, et, même... — ce qui, pour une *Bibliothèque*, est le rêve évidemment — bazar ! Quant à sa belle chapelle, livrée au plus total abandon, elle sert, de temps à autre, à des orateurs populaires et à des réunions politiques.

terres des dégradations si profondes, qu'elles découvrirent un grand nombre d'anciens monuments romains, cachés jusque-là sous le sol, tels que tombeaux, colonnes, cippes, lampes sépulcrales, urnes, pavés, mosaïques et médailles de tout métal. On crut, dans un quatrain de Nostradamus, avoir trouvé la prédiction de ces ravages... » Suit le texte du quatrain, transcrit de Ménard, qui le donnait sous une forme corrigée, car l'original a :

Sardon Nemaus si hault, etc.

et tout l'apport personnel de Teyssier consiste à interpréter le vocable « *Nyme* » par : « *la Fontaine de Némausus* », cependant que, du récit qu'on vient de lire, ce qui lui appartient en propre, c'est : 1° la clausule : « *ainsi qu'il l'est aujourd'hui* » ; 2° la suppression de la phrase de Ménard, qui y renvoyait à ses sources : « *Divers historiens du temps ont fait mention de cette étrange inondation (De Thou, hist. 18 in fin., Popelinière, hist. de France, liv. 4, fol. 110 V°, Jodoc. Sincerus, Itinerar. Gall. pag. 123.).* » Peu après la publication de l'ouvrage de Teyssier, Nimes eut à souffrir, dans la première quinzaine — exactement le 3 — de juin 1859, d'un nouveau déluge, où les maisons furent envahies par les eaux jusqu'à une hauteur d'un mètre et demi, où les rues, muées en torrents, charrièrent des troncs d'arbres, des instruments aratoires, des animaux domestiques. Le journaliste Ernest Roussel, dans sa *Revue Nimoise* du *Courrier du Gard* du samedi 11 juin 1859, avait assez frais à la mémoire le passage de l'historien des *Eaux de Nimes* pour, à cette occasion, le réimprimer en entier, en l'enrichissant, à son tour, de cette insinuation que « *c'est probablement de cette époque que date le dicton populaire* » cité au commencement de la *IIe Partie* de notre étude. Derechef, lors de l'inondation de 1863, Jules Boucoiran, rédacteur au *Courrier du Gard*, en renvoyant — n° du samedi 31 octobre 1863 — ses lecteurs au cataclysme de 1859, narré par son collègue dans le journal des libéraux nimois, ravivera leurs sou-

venirs nostradamiens et le piètre continuateur de Ménard à notre époque, l'homme de l'ordre moral et ex-député, Adolphe Pieyre, redira, en résumé, Ménard et Roussel au t. II (Nimes, 1886), p. 293, *note* 1 de son *Histoire de Nimes*. Que si nous y trouvons, outre l'interprétation de Teyssier, relative au vocable « *Nyme* », celle-ci, nouvelle : « *colosse* = *l'Amphithéâtre de Nimes* », c'est que Pieyre — qui, détail piquant, a collaboré au *Châtiment* sous les pseudonymes d'*Henri Desprez* et *Marie Achard*, après en avoir été, du 23 juin au 22 décembre 1872, le rédacteur en chef (1) — avait lu, au n° du 20 avril de l'organe de l'ami Péladan, cette note du fils : « *Nostradamus s'est occupé de Nimes avec une prédilection marquée. Je me propose de donner successivement tous les quatrains où j'ai reconnu qu'il parlait de Nimes. Ils n'ont jamais reçu d'explications avant moi. De temps immémorial, on répète que « Nimes doit périr par l'eau et Montpellier par le feu. » Eh bien ! j'ai découvert* (sic) *que cette prophétie est tirée de Nostradamus, qui consacre plusieurs de ses quatrains à cette future inondation. En voici un pour aujourd'hui :*

Sardon Nemaus si haut déborderont,
Qu'on cuidera Deucalion renaistre:
Dans le collosse la plupart fuiront
Vesta sepulchre feu esteint apparaistre (X, 16.)

Traduction. — Les eaux du Gardon et de Nimes déborderont si haut qu'on croira voir se renouveler le déluge qui arriva sous Deucalion. La plupart fuiront dans l'amphithéâtre romain, monument colossal qui rappelle le Colysée ou « Colosseum » de Rome, et vers cette époque on découvrira, dans un sépulcre ancien, une lampe perpétuelle, qui s'éteindra au moment de la trouvaille

(1) La bibliothèque de Nimes possède, outre ses œuvres complètes, deux recueils manuscrits de ses vers médiocres. Nous avions déjà signalé ses deux pseudonymes, dans le *Châtiment*, au cours de notre étude sus-mentionnée de la *Zeitschrift für franz. und engl. Unterricht* sur les *Poésies* de Reboul.

(*sic*), *qui sera faite près du Temple de Diane, lequel, d'après une tradition que Poldo d'Albenas, notre plus ancien historien, appelle « cabalistique », était un temple de Vesta* » (p. 356). Il nous plaît, parmi cet autre « *déluge* » d'insanités, de relever que Nisard, Bourguignon de Châtillon-sur-Seine, avait eu la perspicacité d'écarter Nostradamus, écrivant, p. 84 de son ouvrage et à propos des faits qui nous occupent : « *Ce devint dès lors une superstition populaire que Nimes périrait par les eaux. Cela fit dire au comte de Villars, lieutenant du roi en Languedoc, homme violent et dévoué à la Cour, qu'il guérirait ces entêtés bourgeois de la peur du déluge en s'y prenant de telle façon que la mémoire ne s'en perdrait jamais ; qu'il craignait bien, lui, que la ville de Nimes, qu'on disait communément devoir périr par l'eau, ne fût détruite par le sang et par le feu...* »

En vérité, cette matière nostradamienne est la plus embrouillée qui soit, en l'absence d'un ouvrage critique, encore à écrire. M. G. Lanson qui, dans son *Manuel Bibliographique*, partie consacrée au XVIe siècle (Paris, 1909), accueille en bonne place, parmi les « *premiers historiens* » de notre littérature, le maître faussaire Jehan de Nostredame (p. 202, n° 2.495), tait, par contre, jusqu'au nom de son illustre frère, dont l'influence sur la pensée française a été si variée et si durable ! La bibliographie de Nostradamus, insérée en 1904, au n° 22 du *Bœrsenblatt für den deutschen Buchhandel*, et qui fut compilée par M. T. Kellen — comme « nostradamistes » allemands, nous connaissons, outre celui qui va être nommé : MM. les Dr. M. Kemmerich et W. Bormann à Munich, et M. A. Kniepf à Hambourg — est mauvaise. Les références fournies à l'article *Nostradamus* de la *Grande Encyclopédie* par M. Léon Sagnet (t. XXV, p. 62-63), sont tellement en retard qu'on y ignore jusqu'aux publications d'A. Le Pelletier et de l'abbé H. Torné-Chavigny, sans parler de la fondamentale étude de F. Buget, aux tomes pour 1860, 1861, 1862 et 1863 du *Bulletin du Bibliophile et du Bibliothécaire* ! Tout récem-

ment, M. le Comte Carl von Klinckowstroem, à Munich, a tenté, au fascicule 12 (mars) pour 1913 de la *Zeitschrift für Bücherfreunde*, de dresser un catalogue méthodique, illustré de 14 phototypies, des plus anciennes éditions des *Prophéties* (*Die aeltesten Ausgaben der « Prophéties » des Nostradamus. Ein Beitrag zur Nostradamus-Bibliographie.*) Si consciencieuse et précise qu'ait été son enquête, elle pèche sur un point capital : celui de l'édition princeps de 1555, à Lyon, chez Macé Bonhomme. Car, aux témoignages de Bareste et de Brunet sur son existence, il eût fallu ajouter celui, très précis, de M. E. Defrance, p. 70, *note* 1 : « *Un exemplaire de cette rarissime édition était conservé à l'ancienne bibliothèque de la ville de Paris, installée à l'hôtel de ville et détruite en 1871. Ce livre y était catalogué sous la cote* Y : n° 4.621. » En outre, l'auteur n'a pas consulté La Croix du-Maine, éd. de 1584, p. 330, ni la biographie de Nostradamus par J. Astruc (*Mémoires pour servir à l'histoire de la Faculté de Médecine de Montpellier* [Paris, 1767], p. 311-315), pour y trouver la mention d'une édition lyonnaise de 1556. Mais M. Defrance lui-même, qui parle, p. 68, des « *quatre-vingts éditions de ce livre mystérieux* », n'en est encore qu'à Le Pelletier, et sa science bibliographique nostradamienne ne semble pas aller au delà de 1867, date où parurent *Les Oracles !* (1)

Tant est obscure et embroussaillée la selve où se sont marris, tour à tour, un E. Bareste, un Torné-Chavigny, un Le Pelletier et un Defrance (*op. cit.*, p. 103, *note* 1), qui crurent fermement à l'existence d'une édition de Lyon, 1566, des *Prophéties*, qui n'est manifestement qu'une contrefaçon du commencement du XVIIe siècle !

(1) P. 73, *note* 1, M. Defrance n'identifie pas le *Solitaire*, auteur de *La clef de Nostradamus*. C'était Leroux, curé de Louvicamp — auquel Bareste attribue aussi l'*Eclaircissement* anonyme de 1656, que d'autres donnent à Etienne Joubert — et de l'ouvrage duquel la *Bibliothèque* de Nimes possède un exemplaire, coté : 6995, qui voisine avec l'édition lyonnaise des *Prophéties* de 1697, cotée, elle : 6994.

L'excellent pasteur Frossard, au t. II de l'ouvrage précité (Nimes, 1835), avait eu la modestie, parlant de Nostradamus, de renvoyer « *pour plus de détails* » à Moreri, t. V, p. 551 (p. 147, *note* 1). Frédéric Mistral — qui était lui-même prophète, eut un faible naturel pour son compatriote de Saint Rémy — était moins éclairé encore, quand, révélant au public illustre (1) de l'*Armana Prou-*

(1) Il compte, en effet, aujourd'hui, MM. Léon Daudet et Ch. Maurras, qui le font assavoir aux féaux serviteurs de Philippe VIII : *cf. L'Action Française* du mercredi 12 novembre 1913 : *L'Armana Prouvençau*. Par contre, les gens du *Midi Royaliste* sont furieux qu'on y ait tu leur Arnavielle et son discours provocateur de Saint-Rémy : voyez le *Midi Royaliste* du dimanche 28 décembre 1913, comme ils sont furieux, aussi, que le félibre *dou Verbouisset* y ait, en 1913 et en 1914, proclamé « *fervent régionaliste* » leur bête noire, M. Ch. Formentin : voyez en particulier le numéro du dimanche 31 mai 1914, où l'article émane du neveu de Mistral, qui signe : *Frédéric Provence*. Sur Mistral prophète, M. J. Ronjat disserte avec enthousiasme dans *Vivo Prouvenço* de janvier 1912 : *Uno proufecio mistralenco*. Il oublie, cependant, de citer une prophétie mistralenque qui fit le tour de la presse et que nous avons recueillie dans une feuille alsacienne, le *Journal d'Alsace-Lorraine*, de Strasbourg, n° du dimanche 11 décembre 1910 : « La Prophétie de Mistral. — *Le poète Mistral, invité tout spécialement au centième dîner des Provençaux de Paris, que présidera M. Maurice Faure, ministre de l'instruction publique français, vient de s'excuser en alléguant son âge et son état de santé, qui ne lui permettent pas un aussi long voyage dans cette mauvaise saison. Dans la lettre qu'il adresse au directeur du « Provençal de Paris », Mistral rappelle une vieille prophétie très répandue dans le monde du félibrige et qu'on lui attribue. Cette prophétie dit que la déconsidération jetée par l'enseignement officiel sur la langue provençale, le « parler du peuple », cessera le jour où la « Santo-Estelo » (la Sainte-Etoile), patronne des écoles, amènera à l'instruction publique un ministre félibre ayant la volonté de réhabiliter le provençal. M. Maurice Faure est, en effet, clairement indiqué par cette définition* ». Et combien ! Pour le pseudonyme : *Gui de Mont-Pavoun*, dont Mistral signa son article de 1872, *cf.* E. Lefèvre, *Bibliographie mistralienne*, (Marseille, 1903), p. 5. Quant au « *faible* » de Mistral pour Nostradamus, il a narré lui-même, dans un passage de ses *mémoires* — reproduit par M. E. Gaubert dans le *Mercure de France* du 16 avril 1914, p. 681 — comment sa mère avait voulu lui « *donner le prénom de Nostradamus, d'abord pour remercier la*

vençau, en 1872 : *Lou proufèto Nostradamus. I. Sa Vido. II. Li Centurio*, il affirme, p. 20,

emé la bello asseguranço

que douno lou noun-saupre en aquéu que saup pas,

que les *Prophéties* furent imprimées pour la première fois en 1566 ! (1). Et c'est aussi pour n'avoir pas su le moindre mot de la chronologie des éditions nostradamiennes que les Nimois qui, à la suite de Ménard, vont répétant la bourde de la 10e *Centurie* et de son fatidique *Quatrain 6*, gratifient, même en faisant la part au scepticisme convenu, Nostradamus d'un honneur immérité. Pour ce qui est de l'édition Pierre Rigaud, en 1566, nous n'avons pas à insister : le très compétent auteur de la monumentale *Bibliographie Lyonnaise*, M. J. Baudrier, s'étant chargé de démontrer qu'elle avait paru entre 1601 et 1615, et qu'elle était le fruit d'une spéculation de libraire (von Klinckowstroem, *art. cit.*, p. 363-364). Mais il eût suffi, à Nimes, de savoir que l'inondation étant de 1557 et la *Préface* des *Centuries VIII, IX et X* — adressée à Henri II — étant datée de Salon ! *ce 27 de juin 1558, Faciebat Michaël Nostradamus Salonae Petrae Prouinciae* », la prophétie fameuse n'avait, de ce simple chef, qu'une valeur... rétrospective. Et que l'on n'objecte pas qu'elle avait pu paraître antérieurement — si la *préface* en question est de 1558, l'on n'a point encore pu trouver d'édition de cette année-là qui contienne les *Centuries VIII-X* — dans l'un des *Almanachs* du prophète, car, jus-

mère de Dieu, ensuite par ressouvenance de l'auteur des centuries... ». M. E. Dupuy — qui, s'il avait lu nos travaux sur Reboul, n'écrirait pas, p. 366, que « *dès 1858* », Reboul et Ad. Dumas « *lisaient Mirèio en ms. à Lamartine* » — ne retient, p. 363 de son article sur Mistral dans la *Revue des Deux Mondes* du 15 mai 1914, de ces deux motifs que le premier, cependant que Joséphin Péladan, dans un article sur le même sujet (*Correspondant* du 10 avril 1914, p. 99), déforme le texte des *mémoires* de cette façon : « *le petit Frédéric, que sa mère aurait appelé Nostradamus sans le veto du curé qui le baptisa*, etc. »

(1) Nous sommes plus surpris de trouver sous la plume de M. J. Ronjat lui-même (*Nostradamus*, dans le n° de mars 1914

tement, nous avons la bonne fortune d'être fixé sur ce point par Torné-Chavigny, qui, dans son grand grimoire de 1875, auquel nous allons revenir, déclare triomphalement, p. 47, que le quatrain 6 de la *Centurie X* se rapporte... « *au temps présent* » et tire de l'almanach nostradamien pour 1563 des phrases qui justifient à ses yeux son interprétation : « *On cuidera le règne de Deucalion estre de retour... L'année ne sera que guerre, estant toujours Mars avec Saturne opposite... Un si grand nombre de Néron, de Sylla, de Marius, qui, pour vengeance tous ne tendent à aultre fin, qu'à subvertir le monde, et le remplir et souiller de sang humain... Le téméraire Phaeton et le misérable Deucalion seront de retour...* » — Au surplus, Nostradamus n'eût, si même on poussait l'extrême condescendance jusqu'à vouloir passer sur les raisons décisives ci-dessus, pas eu besoin d'être prophète, pour parler du danger des inondations à Nimes. La genèse du dicton relatif aux eaux nous est fournie avec toute la précision désirable par Jules Borély, dans son article de la *Revue du Midi*, 1902, II, p. 407 : *La Fontaine de Nimes, 991-1902* :

« *Tels furent les maux que l'ignorance, ou la nécessité des citoyens firent à la Fontaine et à son Temple. La Fontaine les leur rendit bien. Aussi longtemps que les Nimois parurent indignes de l'éclat que Nimes anti-*

de *vivo Prouvenço*, p. 285), l'affirmation, toute ronde et catégorique, que les *Centuries* ont été « *estampado à Lioun en 1568.* » M. J. Roujat, qui a composé cet article à propos du livre de M. Anglade, a tout à fait raison d'écrire que « *Jan de Nosto-Damo n'en sort coumpletamen demouli coume istourian de la literatura prouvençalo* », mais nous nous étonnons de ne pas le voir insister sur la nécessité qu'il y avait de suivre, dans cet ouvrage, l'exemple donné par Chabaneau (lorsqu'en 1907 il éclaircissait, dans les *Annales du Midi*, la mystification du *Moine des Iles d'Or*), en approfondissant, par des recherches sérieuses et personnelles, l'obscure question des sources où Nostradamus a certainement puisé une partie au moins de ses « *audacieuses inventions* », comme dit M. Reques dans la *Romania* d'avril 1914, p. 315.

que avait jeté, ils supportèrent le courroux de la Naïade. Du jour qu'ils détournèrent si imprudemment sa course des beaux aqueducs romains pour le lit d'un simple ruisseau, elle ne laissa pas, dans son caprice, de leur faire sentir l'inconstance du bien et du mal. Elle se montrait tour à tour avare et prodigue de ses eaux, avec tant de malignité, que, des tourments qu'elle lui causait, Nimes gémit dix siècles et plus. Une fois hors des aqueducs, elle reprit son cours sinueux dans la plaine. Gagnant et s'infiltrant partout, elle formait tant d'issues, par où elle se perdait, qu'on la voyait en juin déjà glisser insidieusement sur le gravois de son lit. Dans les fossés de la ville, plus pernicieuse, étendue par flaques, elle exhalait, à l'aube, avec ses brouillards, la fièvre et la peste. Elle eût fait volontiers alors de Nimes un désert, sans la constance des citoyens. En 1459, les lieutenants de la sénéchaussée voulurent s'éloigner de Nimes et établir leur garnison à Bagnols. Les Consuls de Nimes s'opposaient à cette translation. Les lieutenants répondirent: que Nimes était une ville aquatique, bâtie sur un fond marécageux, et, en cela, très préjudiciable à la santé des personnes dont le tempérament était sanguin, ou mélancolique, ou flegmatique : que cette ville pouvait être, à la vérité, salutaire aux gens colériques, mais que le nombre en était bien petit... ; que peu de gens y passaient l'âge de soixante ans ; que l'air y était si mauvais qu'on y avait vu la peste faire plus de ravages qu'ailleurs... »

En effet, quoique la sécheresse soit l'état le plus normal de Nimes, il est bien avéré — circonstance qu'aggravent encore les conditions géologiques des environs et l'assiette même de la ville — qu'on y est exposé à des pluies torrentielles, surtout l'automne, pluies dont les ravages eussent, depuis longtemps, été atténués par un reboisement systématique des garrigues. Tout récemment, M. Planchon, professeur à Montpellier, est venu, dans une conférence, prononcée le vendredi 6 juin 1913, à la *Société d'Etudes des Sciences Naturelles*, préconiser, dans ce but, le pin d'Alep. Déjà, le Dr E. Mazel s'était employé,

tout aussi inutilement, à cette fin : en 1894, dans son discours : *Nimes demain* ; en 1897, dans la *Revue du Midi*, II, p. 250 ; en 1906, à l'Académie de Nimes (*cf.* le *Bulletin des Séances*, 1906, p. 83, 1907, p. 61, et la *Revue du Midi*, 1907, p. 218) : en 1909, derechef dans la *Revue du Midi*, p. 159, après que, l'année d'avant, les *Mémoires* de l'Académie (1908, p. XLII) avaient inséré un mot de lui sur le même thème. Mais Frossard n'avait-il pas, en 1834, écrit: « *Qu'une main bienfaisante revête ces monts d'arbres vigoureux et sobres qui s'emparent de la roche, l'enlacent de leurs avides racines, en triturent les débris pour en extraire les sucs rares, mais fécondans, et pour s'élever plus tard en forêts majestueuses, dont les cimes attirent l'humidité, en retenant les nuées et en évoquant les orages ?* » — *Pia desideria...*, hélas, hélas !

III

Nostradamus, n'eût-il que cela de bon, aura servi à démontrer aux vaticinateurs de la restauration monarchique l'inanité de leurs computs. Nous les voyons, en effet, aujourd'hui, honteux sans doute de ces précédents, préférer, à la vraie acrobatie des anciens annonciateurs du règne d'Henri V, la prédication de l'ère prochaine du « *coup de force* » (1). Mais, au lendemain de la guerre franco-allemande, les chevaliers servants des fleurs de lys n'avaient point encore adopté les méthodes anarchistes des modernes *Camelots du Roy*, et, comme on avait de la tenue, l'on donnait le pas à la spéculation de cabinet

(1) Qui, d'ailleurs, recule de plus en plus ! C'est ainsi que son apôtre..... en encre d'imprimerie, Ch. Maurras, avouait piteusement, le 17 décembre 1913, à Lyon, où il était allé débiter l'orviétan d'une « *propagande nouvelle* »: « *Comme l'a fort bien vu Pujo, on peut faire le coup contre un Gouvernement, on ne peut pas le faire contre une nation* » (*Action Française* du 25 décembre 1913). Voyez à ce sujet notre article: *Maurrasiana*, dans *La Phalange* du 20 janvier 1914.

sur l'action directe. Nous avons lu la *Gazette de France* avec assez de zèle pour en avoir extrait maints témoignages, qui montrent combien, au cours du dernier siècle, ce moniteur du royalisme « *intégral* » — avant que l'*Action Française* ne fût venue l'évincer — a varié, selon les contingences politiques, dans son appréciation des *Centuries*. Depuis l'article du 14 août 1806 jusqu'à ceux de Torné-Chavigny y « *démontrant* » que l'imposteur avait « *prédit* », sous l'inspiration immédiate du Très-Haut, quelles gradations subtiles ! En 1806, l'on s'y gausse de Mottret, Bouys (1) et Billaud. « *Quant à nous, nous serons toujours plus étonnés que ravis de voir qu'il puisse exister trois personnes qui, n'étant dépourvues ni de lumières, ni de raison, ni d'intelligence, s'occupent à chercher un sens à des rapsodies... telles que les trop fameuses Centuries de Nostradamus...* » Voilà, certes, qui est parfait, mais, en 1839, l'on est déjà moins scepti-

(1) M. Defrance, p. 141, *note* 2, a eu connaissance de l'étude de 1806 où Théodore Bouys essayait de prouver que Nostradamus n'était qu'un voyant extralucide. Mais l'a-t-il lue? D'abord, il graphie : *Bonys*, puis il ne donne pas le titre : *Nouvelles considérations puisées dans la clairvoyance instinctive de l'homme, sur les oracles, les sibylles et les prophètes, et particulièrement sur Nostradamus* (Pari, Desenne, 1806, XXVIII et 404 p. in-8°.) C'est, d'ailleurs, également chez Desenne qu'avait paru le *Napoléon, premier empereur des Français, prédit par Nostradamus, ou nouvelle concordance des prophéties de Nostradamus avec l'histoire, depuis Henri II jusqu'à Napoléon-le-Grand* (Paris, 1806, 174 p. in-8°), par F. d. Bellaud, S. M. J. P. B. Il faut avoir l'ignorance historique d'un partisan de Philippe VIII pour écrire — comme le fait H. de Bruchard, l'ex-directeur du *Midi Royaliste*, devenu rédacteur à l'*Action Française* (n° du 30 décembre 1913) — : « *Qui nous dit que les quatrains du vieux juif (sic) de Provence, habilement torturés, ne serviront pas, au lendemain des révolutions du XIXe siècle, à faire accepter par la crédulité rurale les changements et bouleversements qu'apportait chaque régime nouveau dans notre vie traditionnelle ? Et voilà bien le sujet d'une thèse en Sorbonne, mais qui serait refusée, parce qu'elle serait amusante...* » Qui a «*habilement torturé* » Nostradamus, Monsieur, ce sont les vôtres ! Quant à l' « *histoire amusante* » nous vous en laissons le culte très volontiers, car de l'autre, la vraie, vous savez fort bien ce qu'il y a à attendre pour la cause que vous servez !

que, dans les trois longs articles des 5, 25 mars et 1er juin, où est relatée une visite au Dr Lecabel, théosophe. Cette fois, on veut bien admettre que Nostradamus a « *prédit* », mais seulement par le secours de l'astrologie : « *Nostradamus, dans le but de découvrir les temps futurs, s'était spécialement livré à l'étude de l'astrologie judiciaire... Des prédictions relatives aux événements contemporains sont pleinement réalisées, etc.* » C'était là une avance sensible sur l'*Encyclopédie Théologique* de l'abbé Migne, où, à l'article *Nostradamus* du *Dictionnaire des sciences occultes*, le fourbe est traité comme il mérite : « *Vous parviendrez à vous représenter le vrai Nostredame au XVIe siècle, que je vois d'ici, dans un grand fauteuil à bras, buvant à longs traits dans son hanap historique que lui a donné Catherine de Médicis, jetant un coup d'œil de sarcasme et de ruse sur les momies, les cornues et les sphères de son laboratoire, et recevant à bras ouverts le niais Chavigny, qui, le feutre à la main, marchant d'un pas léger, entr'ouvrant la porte, craint de troubler la noble rêverie et la féconde méditation du prophète...* » Aux termes près, c'est le langage que redira, avant le fol enthousiasme henrycinquième, l'auteur anonyme de *Nostradamus et ses Prophéties* (Fribourg, 1871) : « *Ses confrères en astrologie, comme jadis ses confrères en médecine, prétendaient que Nostradamus n'était qu'un ignorant, et, qui plus est, le prouvaient sans réplique... Un sieur de Chavigny est l'auteur de « Vaticinations » et « Pléïades ». Le drôle prétend les avoir « prises et tirées des anciennes prophéties, et conférées avec les oracles du tant célèbre et renommé, M. Michel de Nostredame ». Les titres de noblesse étaient probablement d'usage entre compères...* » Mais, à l'issue de nos désastres, il souffla, parmi ceux qui appelaient le retour du Roy, comme une véritable démence nostradamienne, dont l'histoire reste encore à écrire, et si la figure de l'abbé Torné-Chavigny occupera dans ce livre futur une place d'honneur, l'on sera surpris d'y trouver maints noms

illustres, que l'on eût cru moins accessibles, peut-être, à cette contamination superstitieuse. Pour un Dupanloup — d'ailleurs taxé de libéral (1) — réprouvant vigoureusement ces « *inqualifiables mystifications* » dans sa *Lettre pastorale* du 23 mars 1874, sur les prophéties modernes, combien de Cathelineau, croyant aveuglément à la vertu augurale des quatrains (*cf.* les articles nostradamiens du *Journal des villes et des Campagnes*, 20 juillet et 28 août 1874, et *Nostradamus et la politique actuelle*, dans le *Français* de ce même 20 juillet 1874 !) Nous savons, au surplus, — par le propre témoignage de cette feuille — que « *le Pape, le Comte de Chambord et les princes dépossédés» payaient «le prix de l'abonnement»* du *Journal de Florence*, de l'ancien rédacteur au *Monde* — où il donna les *Lettres d'un Ermite*, réunies par lui en un volume, à Paris, en 1868 — J.-E. de Camille. Or, cet organe a accordé la plus large hospitalité aux délirantes élucubrations de Torné-Chavigny et jamais ses augustes abonnés n'en ont manifesté la moindre humeur, jusqu'à ce que de Camille, embarrassé par la polémique qu'avait ouverte contre lui l'*Osservatore Cattolico* milanais à la suite de son article : *La Cause des Evêques* (n° du 1er juillet 1875 ; la réponse de Torné-Chavigny, qui revient à la charge contre Dupanloup, est dans le n° du 10 juillet, mais tronquée) jugea à propos de faire savoir, le 14 du même mois, qu'il venait de « *partir pour la campagne* », façon assez embarrassée de rompre enfin avec l'encombrant curé larochellois, qui, le 12 juillet, lui avait demandé de lui « *ouvrir de nouveau* » les colonnes de son journal « *pour étudier devant vos lecteurs les quatrains les plus clairs de Nostradamus avec pièces à l'appui...* » (2)

(1) Sur Dupanloup libéral et ses polémiques avec Veuillot, voir le livre de M. Chapon, actuellement évêque de Nice : *Monseigneur Dupanloup et la Liberté*, paru en 1890, et en vente chez Téqui, libraire-éditeur, rue de Tournon, à Paris.

(2) Lettre citée par Torné-Chavigny dans *Henry V Prédit*, p. 314. En tête de *Ce qui sera*, almanach nostradamien pour 1878,

Ces brèves réflexions liminaires n'étaient pas superflues pour replacer dans leur vrai cadre les spécimens d'interprétations nostradamiennes nimoises henrycinquièmes qui vont suivre et que nous limiterons, car cette étude se fait longue, à deux seulement. — Les Quatrains 58 et 59 de la cinquième *Centurie* sont ainsi libellés :

De l'Aqueduct d'uticence Gardoing,
Par la forest et mont inaccessible,
Enmy du pont sera tranché au poing
Le chef Nemaus qui tant sera terrible...

Ce qui paraît signifier qu'un terrible chef nimois recevra une entaille au poing, sur un pont, dans un sanglant combat livré au milieu de l'inaccessible (?) forêt où se trouve l'aqueduc amenant naguère par-dessus le Gardon, les eaux d'Uzès à Nimes...

Torné-Chavigny, devenu agent commercial du *Phénol-Bobœuf* et « *connu (sic) comme curé de la Clotte et de Saint-Denis-du-Pin* », citera triomphalement, parmi d'autres témoignages en son honneur, ce dire d' « *Henri V à l'abbé de Frohsdorf* » : « *Lisez cela, il y a des choses vraiment extraordinaires* », ainsi que cet autre, du cardinal Antonelli à lui-même : « *Je me suis empressé de remettre votre ouvrage entre les mains vénérables du Saint-Père.* » Quant au général de Cathelineau, Torné lui met sur les lèvres ces paroles : « *Mon cher abbé ,c'est avec le plus grand empressement que j'engage à lire vos livres.* » Les Cathelineau qui, de nos jours, se sont faits les féaux défenseurs de la cause de Jacques de Bourbon contre le descendant de Philippe-Egalité patronné par la *Gazette de France* et l'*Action Française* — qui s'est bien gardée de réfuter les arguments qui ont été produits contre elle dans *La monarchie Française*, dont le n° 1 parut le 10 mars 1911, 45, rue de Trévise, Paris IXme — n'oseraient plus, à une époque où ses Seigneurs se font recevoir docteurs en droit à la Sorbonne, invoquer l'argument nostradamien et c'est là aussi un signe des temps. — Torné publia, en 1879, un *Almanach* nostradamien pour 1880, « *chez l'auteur*, 17, *rue Cassette* », à Paris. C'est, croyons-nous, son dernier forfait, mais il serait curieux de savoir où sont passés ses livres, en particulier les 120 exemplaires d'éditions différentes anciennes de Nostradamus, qu'il disait posséder et qu'il offrait, « *à bon marché, de* 10 *à* 20 *francs* », aux amateurs.

Au chef Anglois à Nismes trop sejour;
Devers l'Espagne au secours Ænobarbe
Plusieurs mourront par Mars ouvert ce jour
Quand en Artois faillir estoille en barbe...

Ce qui paraît, avec toute la meilleure volonté du monde, ne rien signifier du tout. Car, faut-il le dire ici, la manière de Nostradamus décèle un procédé de style ingénieux, dont le plus bel exemple est la *dédicace* à Henri II, par ailleurs débordante de réticences adroites : la phrase généralement absurde, inintelligible, ou vague et banale, gauche en tout cas et s'appliquant mal aux événements, permet, une fois désarticulée — et cet artifice a déchaîné l'ingéniosité des commentateurs — de reconstituer, grâce à des vocables pris isolément, une période nouvelle, où l'observateur peut alors découvrir des allusions, d'autant plus remarquables qu'elles apparaissent voilées, à des faits ultérieurs d'Histoire et cela, évidemment, sans autre connexion, sans autres liens logiques que ceux qu'y introduisent ces intrépides fabricants d'avenir (1). Ainsi voyons-nous Péladan fils se saisir, dans le *Châtiment* du 4 mai 1873, du dernier de ces deux *quatrains* pour en tirer, en

(1) C'est le vieux procédé de Frère Albéric (?) : *Ibis redibis non morieris in bello.* — Conrad Badius avait déjà dit, dans ses *Vertus de maistre Nostradamus*, parues à Genève en 1562 et qui valent bien le fameux *distique latin* dont la paternité incertaine a fait l'objet d'un de nos articles dans *L'Intermédiaire des Chercheurs et Curieux* (20 janvier 1913) :

J'oublioy de dire en un mot
Qu'il rime comme poix en pot:
Mais pour un diseur de matines
Il couppe mal ses femininés.
Ses vers sont faicts à estriviere:
Forts courts devant et longs derriere,
Et sont naiz soubs tel horizon
Qu'il n'y a ni sens ni raison.
Tellement que ce docte Homere
Semble estre fils de sotte mere,
Qui jadis rimoit en dormant,
Ou plustost dormoit en rimant.

un tour de main, la mirifique pronostication que nous copions de la p. 371 :

« *Quand, en Artois, on verra surgir une comète barbue, plusieurs mourront à cause d'un Napoléon IV qui aura commencé en ce jour une guerre pour s'emparer du trône de France. Il y aura alors un chef militaire anglais ou d'origine anglaise, tel que le général Mac-Mahon, qui fera à Nimes un séjour trop long ; mais cela donnera le temps à une armée espagnole de venir au secours d'Enobarbe, le roi à la barbe de couleur d'airain, c'est-à-dire Henri V, selon plusieurs interprètes contemporains.* » Au nombre de ces interprètes, le médecin homéopathe rangeait en

En vérité, l'exemple de Nostradamus est édifiant. Pour avoir mal rimé des amphigouris baroques auxquels d'ingénieux faussaires, ou des illuminés incurables ont voulu prêter un sens, cet homme meurt glorieux et se survit dans la mémoire des peuples, où il passe devant Shakespeare, Montaigne, Cervantes, Bacon. Belle leçon pour qui se sentirait découragé par l'apparente stérilité du labeur critique, démolisseur d'idoles ! Si, en effet, l'ignorance n'eût pas abruti les masses, la fortune de Nostradamus n'eût point été possible. Mais l'exemple venait de haut. Le critique historique du *Mercure de France* — dont les jugements, surtout en matière d'histoire moderne, ne laissent pas d'étonner les lecteurs de cette libre Revue — traite, dans le n° du 1er juin 1914, p. 588, Marie de Médicis de « *stupide* », de « *méchante dindon, dindonne.* » Il faudrait s'entendre. Le pape Paul III croyait, en effet, aussi fermement qu'elle à l'astrologie. Renverrons-nous M. Ed. Barthélemy à Pastor, *Geschichte der Päpste*, V, p. 29, *note* 4, ou à Ranke, *Die römischen Päpste*, I, p. 160? L'Espagnol Diego Hurtado de Mendoza qui, dans ses dépêches, parle souvent de cette manie du Vicaire du Christ a, dit-on, composé ce *Dialogo entre Caronte y el anima de Pedro Luis Farnesio* qu'a publié A. de Castro au t. XXXVI de la *Biblioteca de Autores Españoles* de Rivadeneyra et que vien de réimprimer M. A. Morel-Fatio dans le *Bulletin Italien*, 1914, p. 126 *seq.* Or, qu'y lit-on ? Des choses comme celles-ci : « *No saves que tu padre se deleita de la nigromancia, tiene espiritus familiares, trata y habla con ellos, cosa que no solamente la Iglesia, mas el mismo Dios la defiende*, etc. etc. » — Le malheur c'est qu'ici-bas, il n'y ait guère que des esprits prévenus et que le conflit des intérêts détruise pratiquement les résultats de l'investigation érudite.

première ligne Anatole Le Pelletier, qui, dans une lettre écrite à Auxerre, où il habitait alors, 1, rue Saint-Pierre-en-Château, et insérée dans le *Châtiment* du 18 mai 1873, p. 389, lui envoie ses compliments pour son « *ingénieuse explication* », ajoutant, en mage scrupuleux : « *Il se pourrait pourtant — sauf erreur de ma part — que le « Chef Anglois » ne soit pas un général au service de la France ; mais qu'il s'agisse, au contraire, du généralissime d'une armée anglaise hostile à Enobarbe...* »

Mais Le Pelletier, par cette surenchère, entendait faire la nique à son rival Torné, lequel, dans la 7me de ses *Nouvelles Lettres du Grand Prophète*, déposée le 6 mars 1872 et intitulée : *Henri V à Anvers*, avait publié cette lettre du marquis Richard d'Ivry, en date du 7 septembre 1871 : « *J'ai passé la dernière journée avec Madame la maréchale de Mac-Mahon, qui connaît les « Lettres du grand Prophète ». Je l'ai priée et suppliée de ne pas laisser le Maréchal s'attarder par trop quand il fera « à Nimes trop séjour »...* », après que, dans son *Prospectus des Lettres du Grand Prophète* (*Sedan, Défense nationale* et, en partie, *Le Siècle d'Or*), 1870-1871, il avait révélé que Mac-Mahon serait le « *chef anglois* » des *Centuries* ! D'ailleurs, p. 309 de *Henry V Prédit*, déposé le 14 août 1875 et paru à Bruxelles, Torné se vantera d'avoir annoncé « *16 ans* (*sic*) *à l'avance* » que Mac-Mahon serait le « *Prince Anglois qui voudra poursuivre sa fortune prospère, le chef anglois qui s'attardera trop quand il devra secourir Henri V.* » Et c'est dans ce même volume aussi qu'à la p. 304, dans une lettre à la Maréchale de Mac-Mahon, datée de Bruxelles, 1er août 1875, il reviendra au fait, se répétant inlassablement : « *Mac-Mahon, glorieux vaincu de Sedan, chef anglois, prince anglois, sera « connestable » ; c'est bien lui que je voyais dès* 1861, *dans ces mots : « Un chef de classe (« classis », troupe) istra (sortira) de Carmanie... Quand on m'a dit qu'il était mort et enterré, j'ai répondu : « Eh bien ! il ressuscitera... » Mac-Mahon a pour mère la duchesse de Caraman... etc.*,

etc. ». Mais là où s'arrêtait la clarividence de Péladan fils, l'œil perçant de Torné avait vu. La nécessaire et fatale connection entre les quatrains 58 et 59 est établie par lui de magistrale sorte. Voici, d'abord, comment il interprète le quatrain 58 :

« *Le duc de Rohan, le chef des Calvinistes, sera si terrible que, ne connaissant point d'obstacle pour aller au secours de ses coreligionnaires de Nimes, il fera passer son artillerie par la forêt et la montagne jugée infranchissable de « l'aqueduc », qui portait les eaux d'Uzès à Nimes, par-dessus le Gardon, et qu'il fera trancher à bras la moitié des pieds-droits du pont du Gard pour le passage de ses canons. Après avoir forcé le roi à maintenir l'édit de Nantes, il convoquera à Nimes les réformés, qui lui feront reprendre le titre de général du parti.* »

D'où suivait, en toute rigueur prophétique, que « *Mac-Mahon*, « *chef anglois à Nimes* », *sera pour l'ordre, ce que le duc de Rohan, chef des Calvinistes, fut pour le désordre, dans cette même ville, durant la guerre civile :* « *Le chef nemaus qui tant sera terrible.* » *Nostradamus signale ce rapprochement, en faisant suivre les deux quatrains sur* « *le chef Anglois* ET *le chef nemaus...* » *Quod erat demonstrandum.* Mais le curé Torné, rééditeur, avant Le Pelletier (1867), du *Livre des Prophéties de Nostradamus*, avec *Etude, Clef, Lettres, etc.* (1862; éd. augmentée 1872), ne se doutait guère, en brouillant inutilement *ad majorem Henrici gloriam* un papier destiné à duper des niais, que la *Bibliothèque* de Nimes possédait, depuis des années, l'humble manuscrit où un commentateur de la fin du XVIe siècle, ou du commencement du XVIIe, avait, lui aussi, tenté de justifier l'exactitude de la vision nostradamienne dans ce quatrain 59, et complétait, ce faisant, une étrange lacune de Ménard, lequel s'est borné, au t. IV, p. 246, à rapporter comment, Henri II étant mort le 10 juillet 1559, « *la jeunesse du nouveau roi, qui n'étoit encore que dans la seizième année*

de son âge, enhardit les religionnaires, et en augmenta de jour en jour le nombre, qui déjà s'étoit fort accru. Alors on commença d'envoyer de Genève des ministres à Nismes, et non plus de simples prédicans... » Voici donc le texte, jusqu'à présent inédit, de ce manuscrit *661 IV*, qui, répétons-le, possède en lui-même sa valeur d'histoire certaine :

« *Un Cappitaine Enuoye D'Angleterre à Nismes ou Il fit du seiour pour disposer ceulx de la Religion P. R. à diverses Entreprises, et Principalement sur la ville de Nysmes en hayne de Ledict de Juillet que le Roy avoit faict, qui Revoquoit Celluy de Janvier, favorable aus dictz Protestans. Donques En lannee 1559, Annee de la mort d'henry second Roy de France les dictz protestans Religionnaires surprindrent de nuict la ville de Nysmes, taillerent en pieces le corps de garde de la porte des Carmes, Tandis que philippe va au secours d'Enobarbe, cest à dire au secours de Siene, et de Milan. Il faut scavoir que lhauteur pour couvrir le nom de Milan, se sert de Celuy d'Enobarbe Empereur, quy Ruyna de fonds en Comble Milan, que Erimbert fraire d'un Roy de France avoit faict Bastir, Disant, que par la Guerre ouverte par la prinse de Nismes, quà ce Jour la, plusieurs Mourroient, et que ce seroit quand en Artois failliroit lestoille Barbue, que fut la Commette veue audict Artois lan 1556 un peu auparavant ladicte prinse de Nismes...* » (1).

(1) Il s'agit de la surprise de Nismes par les protestants, qui eut lieu, en réalité, dans la nuit du 14 au 15 novembre 1569, que de Thou mentionne au *l. 46* et que Ménard a narrée par le menu, t. V, p. 50-54, donnant même, p. 52, une vieille gravure de 1570. Nous aurions, pour être complet, à mentionner encore le bon tour que les prophéties de Nostradamus jouèrent, en 1704, aux religionnaires nimois, selon que l'atteste une lettre du maréchal de Villars au ministre de la guerre, en date de Nimes, 23e avril 1704 (*Dépôt de la Guerre, vol.* 1796, p. 89; *cf.* l'*Histoire Générale du Languedoc*, réimpression Privat, t. XIII (Toulouse, 1877), p. 825 et t. XIV (Toulouse, 1876, *col.* 1909-1910) : « ... *J'ay tenu aux Nouveaux Convertis, et à tout le monde généralement, les discours les plus convenables au service du Roy et à l'état présent*

Il est temps, maintenant, de conclure. — On lit dans Brantôme : « *Un devin composa la nativité de Henri II et la luy fit présenter : au dedans il trouva qu'il devoit mourir en duel et combat singulier. Or, le Roy ne fut pas plutôt blessé, pansé et retiré dans sa chambre, que Monsieur le Connestable se souvenant de cette prophétie, appela M. de l'Aubespine et luy donna charge de l'aller quérir : ce qu'il fit, et aussitôt qu'il l'eust veüe et leüe, les larmes lui furent aux yeux. « Ah ! dit-il, voilà le combat et duel singulier où il devoit mourir ; cela est fait et il est mort. » Il n'estoit pas possible au devin de mieux et plus à clair parler de cela, encore que de leur naturel ou par l'inspiration de leur esprit familier, ils sont toujours ambigus ; mais là il parla fort ouvertement. Que maudit soit le devin qui prophétisa si au vray et si mal.* » (2). L'auteur des *Anecdotes touchant les duels*, qui ne l'a saisi ? avait-il donc en vue Nostradamus et le quatrain 35 de la *Centurie I* ?

Le Lyon jeune le vieux surmontera,
En champ bellique par singulier duelle :
Dans cage d'or les yeux lui crevera,
Deux classes une, puis mourir mort cruelle...

Ce qui est clair comme le jour : « *Montgommeri, vaillant soldat, triomphera du brave Henri II, plus âgé que lui, dans un tournoi où ils lutteront seul à seul. En lui crevant l'œil à travers la visière de son casque d'or, il lui fera peu après fermer les yeux à la lumière. Les assistants, divisés en deux classes et prenant parti pour l'un ou l'autre des combattants, se réuniront en un même*

des affaires. Ils veulent tous attendre un heureux changement de mon arrivée, et comme les prophéties sont de leur goût, ils m'ont apporté une centurie de Nostradamus qui assure qu'un général qui entrera dans le Languedoc par Beaucaire, finira tous les malheurs de la province. Vous voyez bien, Monsieur, que puisque les grands prophètes sont pour moy, je puis espérer quelque avantage sur les petits prophètes des Camisards... »

(2) *Cf. Œuvres de Brantôme*, t. III, p. 283 *seq.*, et, pour d'autres références sur ce sujet, Defrance, p. 90, *note* 1.

regret sur l'issue fatale de la lutte. Henri II survivra onze jours à sa blessure et sa mort aura pour la France les suites les plus cruelles. » Déjà, d'ailleurs, le fils de l'imposteur nous le disait, à la p. 782 de son *Histoire et Chronique de Provence* : « *Prophétie à la fois estrange où pour la cage d'or se voit le timbre royal dépeint au vif, qui accordoit merveilleusement bien avec ce qu'il avoit dit en quelque autre endroit en ces termes courts et couverts « l'orge étouffera le bon grain ». Car non seulement le nom de celuy qui porta ce coup de lance tant malheureux y est exprimé, mais je ne sais quel mystique pronostic de la nouvelle doctrine qui tascheroit d'estouffer la pure et orthodoxe créance de plusieurs hommes déceus...* ». Or, le hasard a voulu qu'un journaliste du *Figaro*, M. Emile Berr, prononçant, le 17 février 1913, à cette *Université des Annales*, qui semble réaliser le rêve antiscientifique des ennemis de la Sorbonne, une conférence sur Nostradamus, dont le texte peut se lire au n° du 1er novembre 1913 du *Journal de l'Université des Annales*, p. 516-529 (1), s'y arrêtât complaisamment à

(1) On aura une suffisante idée de la documentation du conférencier en lisant, p. 527, ceci : « *En* 1871, *un curé de Saint-Denis-du-Pin, nommé Thorné (sic)- Chavigny, publiait une brochure de « portraits prophétiques d'après Nostradamus* »... (*Remarquons, en passant, que la croyance en l'astrologie et la foi la plus fervente ne sont pas des choses inconciliables, puisqu'un prêtre n'hésite pas à considérer certains quatrains des « Centuries » comme une espèce de « révélation divine », dont il se plaît à admirer « la précision, l'étendue, la beauté morale ».*) *Je cite ses propres expressions... Les commentaires s'arrêtent là; et si, en ces quarante dernières années, de nombreux ouvrages sur l'astrologie ont été publiés (il s'en publie à chaque instant, et cette littérature a une assez nombreuse clientèle), je ne crois pas que, depuis* 1871, *ait été faite aucune nouvelle « application » des prophéties de Nostradamus aux événements contemporains...* » Toutes proportions gardées, l'érudition bibliographique de M. Emile Berr pourrait être rapprochée de celle d'un des oracles de l' « *ancienne* » Sorbonne, Philarète Chasles, qui, dans ses *Etudes sur le XVIme siècle en France* (Paris, *s. a.* [1848]), dissertant sur *Nostradamus et ses commentateurs*, écrivait, p. 339, que le dernier qui se fût occupé « *de ce grave sujet* » était le Chavigny de 1811 ! Les

gloser cette merveilleuse prédiction, avec une arrière-pensée translucide d'admiration pour le « *génie* » de Nostradamus. « *Ce fut*, dit M. Emile Berr, *dans tout Paris, et dans toute la Provence, un cri d'admiration, une stupeur, etc., etc.* » Si, au lieu d'affirmations à la légère, il eût songé à étudier la littérature de sa question, M. Emile Berr eût trouvé qu'un astrologue familier de Catherine de Médicis et qui fut le maître de Jules Scaliger, Luc Gauric, avait, avant Nostradamus — habile plagiaire — précisé le genre de blessure dont mourrait Henri II au cours du duel annoncé, comme il est facile de s'en convaincre en consultant, à la *Nationale*, son *Tractatus Nativitatum*, au t. II de ses *Opera*, dans l'éd. de Venise en 3 vol. in-f°, publiée en 1552. M. Defrance nous apprend même que ce curieux horoscope — inséré, au demeurant, en partie dans le t. II de *Poisons et Sortilèges* des docteurs Cabanès et Nass (Paris, 1903), p. 23-24 — a été traduit

Annales nous apprennent, par leur *Journal* précité, p. 529, que cette « *spirituelle conférence, à laquelle le jeune auditoire* » prit « *un extrême plaisir* », fut « *vivement applaudie* ». Elle décèle un état d'esprit hautement caractéristique de certains milieux, soi disant cultivés, à l'égard de la magie, état d'esprit dont la pièce de Gilbert Chesterson, *Magia*, jouée dans l'automne de 1913 au *Little Theater* de Londres, résume si bien les anarchiques incohérences, sans parler des élucubrations d'un Marc Saunier — maître d'occultisme ! —, la *Légende des Symboles*, l'*Au delà du Capricorne* (Sansot éditeur.) Nous nous retrouvons, en somme, en plein vingtième siècle, dans la psychologie des occultistes mystiques, que résume très sommairement M. René Lote aux p. 5-46 de ses *Origines Mystiques de la Science* « *Allemande* » (Paris, *s. a.* [1913]), attaquées par Pierre Lasserre et par *Agathon*, et fort peu louées par l'un des juges de cette thèse doctorale parisienne, M. H. Lichtenberger, *Revue Universitaire* du 15 décembre 1913, p. 416-417. Voyez aussi, sur cette moderne « *débauche d'émotions sur fonds de tristesse* » qui pousse tant de pauvres têtes aux surnaturels de rencontre, les réflexions pénétrantes de M. A. Capus dans *Le Figaro* du lundi 9 février 1914. L'*Action française*, qui cultive cet académicien adapté, les a, avec enthousiasme, faites siennes dans son n° du vendredi suivant, pour exalter — elle l'anarchique ! — le « *miracle de l'ordre* ».

et annoté par M. L. Marlet, bibliothécaire du Sénat. Or, comme le texte latin de Gauric — qui avait, en outre, averti le roi Henri II dans une lettre fort explicite, où il lui recommandait « *d'éviter tout combat singulier en champ clos, notamment aux environs de sa 41e année, parce qu'à cette époque de sa vie, il était menacé d'une blessure à la tête qui pouvait entraîner rapidement la cécité ou la mort* » — se trouve dans le manuscrit de l'*Histoire particulière de la Court de Henry II* de Claude de l'Aubespine, il n'était besoin — sans recourir à Brantôme — que d'avoir consulté ou l'éd. de 1834, ou celle de 1835 de cette *Histoire*, ou même d'avoir lu le *Dictionnaire* de Bayle, pour être fixé sur l'originalité du quatrain nostradamien, et, le cas échéant, réfuter Torné-Chavigny, qui faisait honneur au prophète de Salon, intime ami de Jules Scaliger — détail qui, du point de vue qui est le nôtre, a bien son importance —, du passage de Brantôme. Mais on sait assez combien les « *méthodes sorbonniques* » de critique recherche sont honnies dans le monde des demi-savants et autres apologistes, plus ou moins honteux, de la magie ! Du moins bénéficient-ils de la grande liberté républicaine, qui permet aux plus réjouissantes sottises de s'épanouir impunément au radieux soleil de la publicité. Qu'il n'en ait point été ainsi à l'époque de ces Roys Très Chrétiens, au retour desquels nous avons vu que l'on avait impudemment fait servir les oracles nostradamiens, voici, pour finir, une anecdote qui, sans sortir de notre matière, le démontrera éloquemment à qui en douterait encore. Nous en empruntons la teneur à un recueil peu suspect: *Le Mercure François, ou la Suitte de l'Histoire de la Paix, etc.* (A Paris, par Iean Richer, MDCXIII), à la relation de l'an 1610, p. 436 *seq.*, et d'après l'exemplaire conservé à la *Bibliothèque* de Nimes sous la cote : *11041*. « *Bref, les premiers jours d'apres la mort du Roy* [Henri IV], *les Curieux recherchoient tout ce qu'auroient dit les Almanachs, et les Centuries de Nostradamus..., d'autres Centuries toutes nouvelles de Nostradamus, qu'on assuroit*

avoir este montrees au Roy peu avant sa mort... Quant aux Centuries de Nostradamus ie seray tousiours de l'opinion de Du-Verdier en sa Bibliotheque, et que ce ne sont que pures resueries... Quant à Rossolanus, quelqu'un s'est ioüé de faire ces vers-là sous ce nom, comme aussi les nouvelles Centuries de Nostradamus (1) *: Celuy qui me les monstra escrites à la main m'en fit grande feste, je les leu, et lui demanday d'où il les tenoit, il m'en compta merveilles de quand et à qui Nostradamus mesmes les avoit baillees durant ces derniers troubles ; mais il fut estonné quand ie luy monstray que Nostradamus estoit mort dès l'an 1566. Tout le mal qui en est advenu a esté, qu'un Procureur de Provence pensant reporter en son pays des nouvelles de la Cour, prit copie de ces Centuries, et en donna dès qu'il fut à Aix la copie à d'autres ; le Parlement adverty, (pource que Nostradamus estoit Provençal) le fit constituer prisonnier, et nonobstant qu'il dit qu'il les avoit apportées de Paris, il fut condamné aux galeres. Il est dangereux de tenir des escrits qui parlent quel doit estre l'Estat de la République et ce qui y doit advenir : mais surtout de les faire courir parmy le peuple. »*

Camille Pitollet.

(1) En 1605, Vincent de Sève, beau-fils ou petit-fils de Nostradamus, publia, comme étant de ce dernier, 2 quatrains de la 11me *Centurie*, 11 quatrains de la 12me et 68 sixains de *prédictions* (*présages*). Pour des interpolations postérieures à 1610 *cf.* Klinckowstroem, p. 365. Pour les œuvres égarées, que signalait déjà Morhof, *Polyhistor*, éd. de Lubeck, 1708, I, X, voir Torné-Chavigny, dans son grand grimoire précité. M. E. Berr, qui fait grand mystère du voyage de Nostradamus à Paris, fera bien de lire, p. 88, *note*, de l'*Almanach* de Torné-Chavigny pour 1878, la lettre écrite à ce sujet par Nostradamus, de Salon, le dernier octobre 1561, à un M. de Morel, et qui respire le désenchantement le plus complet pour la laderie de la Cour. Torné a publié cette lettre d'après l'original de la *Nationale*, manuscrits, *Supplément français*, n° 1001.

LA CHATELAINE DE VERGY EN ITALIE

La restauration du palais Davizzi-Davanzati, à Florence, exécutée par M. le professeur Elia Volpi, qui a été une vraie résurrection du *Trecento*, a remis au jour une suite de fresques dont le sujet a posé une énigme aux érudits. Dans la chambre à coucher qui fut sans doute, en 1395, la chambre nuptiale de Francesco di Tommaso Davizzi et de Catelana degli Alberti, la haute frise qui règne au-dessus d'une courtine peinte aux armes des Davizzi et des Alberti, montre deux couples qui entrecroisent leurs rencontres et leurs devis, sur un décor de tourelles ou d'arbres. A la fin de l'histoire, trois coups d'épée ne laissent vivant qu'un des personnages sur quatre. Le secret de ce récit d'amour et de mort fut deviné par MM. Hermann Suchier et Pio Rajna. C'est grâce à eux que nous avons pu faire connaître dans la *Gazette des Beaux-Arts*, les fresques du palais florentin, en donnant l'explication de chacune des scènes (1). Ces fresques racontent dans la langue de l'art florentin un roman français, la célèbre histoire de la châtelaine de Vergy.

Cette histoire apparaît en France vers 1280, et plus exactement, comme Gaston Raynaud l'a établi, entre 1282 et 1288 (2). Elle devint très rapidement populaire, les dames la trouvaient racontée, non seulement dans les livres, mais sur les miniatures d'ivoire qui illustraient les coffrets de toilette fabriqués à la douzaine, comme les peignes et les miroirs, par les imagiers de Paris (3).

(1) Septembre 1911, pp. 231 et suiv.

(2) Romania, XXI, pp. 145-193.

(3) E. Bertaux, *La Femme et l'Art du moyen âge français* (*Revue de Paris*, 15 nov. 1909. C. l'étude de M. Karl Borinski (*Monatshefte für Kunstwissenschaft*, 1909, pp. 58-63.

Les aventures de la châtelaine bourguignonne et du chevalier Guillaume, leurs amours traversées par l'amour jaloux et cruel de la « duchesse de Bourgogne », furent bientôt connues dans les littératures étrangères, qui suivaient la mode de France. L'histoire de la Dame de Vergy fut traduite en anglais, en allemand, en hollandais. C'est en Italie quelle fit la plus rapide et la plus complète fortune. Les poètes et les conteurs de Venise et de Florence donnent place aux amants bourguignons parmi les héros de l'Amour. Fiammetta et Dioneo chantent les malheurs de *Messer Ghuglielmo* et de la *Dama del Vergiù* (1).

Comme le nom de la Châtellenie de Vergy était peu connu hors de Bourgogne, Vergy, devient pour les Italiens et pour les autres encore, un *verger*. Le noble vénitien Sabelo Michiel résume dans la troisième Epître de son *Filogeo* (vers 1370) l'histoire de la « Dame de Bourgogne, qui dans le verger tissait ses trames amoureuses (2)» ; il rapproche les malheurs de ceux de Thisbé, l'amante de Pyrame ! Domenico de Prato répète, au xve siècle, le même rapprochement dans son « Pome del bel fioretto » (3) et cite dans une épître d'amour, publiée par M. Alexandre Wesselofsky dans l'appendice à l'édition du Paradiso degli Alberti de Giovanni de Prato (4) « Sire

(1) *Décaméron*, 3e journée, nou. 19.

(2) « Perchè la Morte a noi si studiosa
Fesse vegnir la fama
Di prova al mondo di Tisbe amorosa,
E perchè affarasse tanto grama
La dama di Bergogna
Che nel verzier tessea la sua trama,
Tener le umane voglie
In tutto fuori de la sua bisogna... »

(3) « Messer Guglielmo, la cui fama è eccelsa,
Insieme colla Dama del Verzieri. »
(Edition de Florence, 1863, p. 51.)

(4) « Messer Guglielmo e del verzieri la dama, come per quella malvagia duchessa morirono ». (Bologna, 1886, vol. 1, P. 2, p. 368.) Nous devons la plus grande partie de ces indications à l'érudition de M. le sénateur Guido Mazzoni.

Guillaume et la Dame du Verger, que fit mourir la méchante duchesse ».

Au xvie siècle, Bandello consacra l'une de ses 314 nouvelles à la *Dama del Vergiere*. Sa version, qui servit de thème à la nouvelle insérée par Marguerite de Valois dans son *Heptaméron*, diffère notablement des premières rédactions françaises. Elle n'a pu avoir pour origine la rédaction florentine, qui a été connue à la fin du xive siècle par le peintre du palais Davizzi.

Cette rédaction s'est conservée: elle se trouve dans un *manuscrit de Rime diverse*, à la *Biblioteca Riccardiana* (*Cod.* 2733). La nouvelle, racontée en vers d'une forme populaire et vivante, a pour titre ; *La storia della donna del Vergù et di Messer Ghuglielmo, piacievolissima choxa.*

Ce texte de la *Riccardiana* a été publié en 1861, d'une façon extrêmement fautive par Salvatore Bongi, dans un opuscule introuvable, dédié à Giambattista Passano, de Gênes. Celui-ci a cité, en 1868, un autre manuscrit, du même texte, qui appartenait au Carme Sante Mattei ; il contenait une *ottava* de plus que le manuscrit de la Riccardiana: les amants de Bourgogne étaient comparés à Francesca et Paolo de Rimini (1).

Ce second manuscrit n'a pas été retrouvé jusqu'ici. Le texte de la Riccardiana peut être considéré comme inédit. Il a paru intéressant de mettre sous les yeux des lecteurs

(1) *I Novellieri italiani in verso* indicati e *descritti da Giambattista* Passano ; Bologne, Romagnoli, 1868, p. 269. Voici l'*ottava* supplémentaire, d'après la copie de Passano :

« Dicendo tutti sien per simile crimine
Colla Francesca di Paol da Rimine,
El duca avea di quella morte colpa
Del barone e della donna felice,
Ond' egli per tristitia si discolpa
Come questa leggienda conta e dice:
Ella duchessa fortemente incolpa,
Chiamandola malvagia, moritrice,
E pentesi che gliele avea contato
E lui che gliele avea rimproverato. »

cette version toscane d'un roman français, qui est l'une des plus gracieuses et des plus touchantes *novelle*. Un troisième texte, différent du premier, m'a été signalé quand le premier fut déjà composé, par M. le professeur Ezio Levi. Il se trouve au fond Bigazzi de la Riccardiana, récemment ordiné, et porte le numéro 213. J'ai ajouté à la fin de chaque page du premier texte les variantes qu'il offre, selon les indications de M. Levi, en les distinguant par des lettres en parenthèses : Bi et L.

Quel est l'auteur de cette version ? M. Lorenz, auquel on doit la dernière étude d'ensemble sur les diverses rédactions de la Châtelaine de Vergy (1), et qui connaît le texte de la *Riccardiana* par l'édition de Bongi, est tenté d'attribuer le texte au Florentin Antonio Pucci (1310-1388), un des conteurs qui récitaient ses histoires au public, montés sur l'un des bancs placés devant l'église de S. Martino del Vescovo. C'est aux spécialistes sous les yeux desquels nous mettons la *novella* qu'il appartiendra d'apprécier cette hypothèse.

Walter Bombe.

(1) Dr Emil Lorenz, *Die Kastellanin von Vergi in der Literatur Frankreichs, Italiens, der Niederlande, England's und Deutschlands, Halle,* 1909.

Cod. Riccard. 2733 c. 112a 122a

CHOMINCIA LA STORIA DELLA DONNA DEL VERGU ET DI MESSER GHUGLIELMO PIACIEVOLISSIMA CHOSA

O gloriosa, o vergine pulzella, (I)
I' vo la gratia tua adimandare
e dire prima una storia novella,
per dare essemplo acchi intende d'amare,
d'un chavaliere et d'una damigiella
d'un nobile lengniaggio et d'alto affare,
sichome per amore ongniuno morine
e'l gran dannaggio cheppoi ne seghuine.

Et non è anchora gran tempo passato, (II)
che di Borghongnia avea la singnioria
un ducha che Ghuernieri era appellato,
huomo molto prodo et di gran singnioria,
del chorpo bello et di chostumi ornato
et di virtù, quanto più si poteva,
e molto amava huomini virtudiosi
massimamente d'arme valorosi.

(I) 1 *Bi.* gloriosa e vergine domzelia.
2 » grazia vostra adomandare.
3 » dir per versi. — *L.* dire 'n rima.
4 *L.* a chi. — *Bi.* a amare.
5 *Bi.* d'um cavalieri.
5 *Bi.* d'un cavalieri.
6 » di mobile lenguaggio e d'alto afare.
7 » ciaschun morie.
8 » che dapoi n'uscie.

(II) 1 *Bi.* um gran tempo.
3 » era chiamato.
4 » uom valoroso e pien di cortesia. — *L.* uom molto prodo e di gran baronia.
5 » si potia.
6 *Bi.* di verità quantomo dir porria.
7 » gl' uomini. — *L.* gl' uomin.
8 » inn' armi poderosi.

c. 112b. Tra gli altri ch'egli amava del paese, (III)
si era un molto nobile chavaliere,
giovane, gientilissimo e chortese,
ben chostumato di tutte maniere,
ricco di giente et di tenere e d'arnese,
dell' arme forte e francho chavaliere,
più che allora si mettesse l'elmo,
e feciesi chiamare messere Ghuglielmo.

Dicho che quel barone si valoroso (IV)
amava per amore un' altra dama
del lengniaggio del ducha poderoso,
ch'era più bella ch'alcuno fiore di rama,
e'l loro amore era tanto naschoso
che fralla giente non ne chorreva fama,
e per non dir loro assergiente o a chameriera,
d'una chucciola facievano messagiera.

Nulla si bella tita nonchè più bella (V)
allora si era cristiana o saracina,
e'l nome aveva la donna del verzella
cheppiù risplendeva che stella mattutina.

(III) 1 *Bi.* chui amava.
2 » cavalieri.
3 » prode e gientilissimo.
4 » bem.
5 » d'argiento posissione. — *L.* di terre.
6 » del chorpo franco e nobil bacciellieri.
7 » quanto a quel tempo.
8 » faceasi chiamare. — *L.* faciesi.

(IV) 1 *Bi.* baron si poderoso. — *L.* baron.
2 *L.* alta dama.
3 *Bi.* valoroso.
4 » che nessun.
7 » o schudiera.
8 — d'une cucciola favieca. — *L.* una cucciola facien.

(V) 1. *Bi.* zita. *L.* nulla si bella zita era né più.
2 » non si trovaro xpiana. — *L.* allora né cristiana o sara cina.
3 » del Verzu. — *L.* vergiù.
4 » ch'era più bella che. — *L.* che più splendea.

El padre suo nobile barone fue e ella
ella sua madre figliuola di Reina,
e quando del secholo trapassarono
sì gli lasciarono un riccho tenitorio.

E ella l'amava chon si grande effetto (VI)
messere Ghuglielmo, che d'altro marito
non si churava ne voleva diletto,
c. 113a. essi chollui stava a tal partito
e a ciaschuno poneva qualche difetto,
tosto che ragionare n'aveva udito,
eppiù baroni di Francia et della Mangnia
avea schifati e posto loro maghangnia.

E chosì stavano que' prefetti amanti, (VII)
cholloro secreto amore chiuso e cielato,
tanto che in vista nè in sembianti
acchorto non se ne sarebbe huomo nato,
e rineghato arebbe Iddio cho' santi
ciaschun prima che l'avessi appalesato,
e quando per amore si chongiungneano,
udite et savi modi che tenevano :

5 » el padre suo nobile Barone fu. — *L.* nobil barone fu.
6 » e la madre figliuola di redina. — *L.* sua madre era figliuola di regina.
7 » quando di questo secol trapassôro. — *L.* e quando essi del secol trapassôro.
8 » lassorli un grande e un ricco tezoro. — *L.* lasciaro un ricco tenitoro.

(VI) 1 *Bi.* ma ella l'amava cho maggiore affetto. — *L.* ella l'amava.
3 » e non avea diletto. — *L.* volea diletto.
4 » e si cielata stava a tal partito. — *L.* e si co' lui si stava a tal partito.
5 » a ciaschedun ponea. — *L.* a ciascuno ponea.
6 L. baron.
8 *Bi.* magania.

(VII) 1 *Bi.* cosi si stavan i dua perfetti. — *L.* perfetti.
2 » col lor secreto amor.
3 » cotanto che per cenni e per sembianti. — *L.* cotanto.
4 » non se ne poté achorgiere homo nato. — *L.* uom nato.
5 » e renegato avieno. — *L.* e rinegato arebbe.
6 » prima ciascun, ch' averlo appalesato.
8 » udite e' sottil' modo che teneano.

Quel palazzo dove la donna dimorava (VIII)
avea dintorno un nobile vergiero,
e una chucciolina che ghuardava
per me' la porta stava in sul sentiero ;
quando messere Ghuglielmo si n'andava,
ella chonoscieva il chavaliero,
se esso avea chompangnia, ella lativa,
tanto che del giardino essi dipartiva.

E sanza chompangnia era venuto, (IX)
ella changniuola gli facica carezza,
eppoi di botto cierchava chol fiuto
tutto il giardino per ogni larghezza,
esse alchuno trova nel giardino fronzuto
c. 113b. naschoso, ocche lui il mirasse per vaghezza,
ella latrava veggiendo el barone,
ella chucciolina tornava a sua magione.

Esse alchuno non trovava, e ssi ragiona (X)
alla donna ne giva la chatellina,

(VIII) 1 *Bi.* il palazzo dove la bella abitava. — *L.* dove ella dimorava.
2 » d'intorno avea un nobile vergieri.
3 » che 'l guardava. — *L.* che 'l guardava.
5 » quando messer Guglielmo v'arivava.
6 » ed ella conoscea il cavalieri. — *L.* ella ben conoscieva.
7 » se gl' era achomagnato ella latiria. — *L.* avea compagno.
8 » tanto che del giardim e' si dipartiva — *L.* e' si partiva.

(IX) 2 *Bi.* e la cucciola gli facea caressa.
5 » imantanente ciercava col fiuto.
5 » sol per veder se nel verzieri fronzuto. — *L.* e se alcun trova.
6 » funne nessuno o che mirasse per vaghezza. — *L.* o
7 » ella latrava, veggendo. — *L.* ella latrava e, veggendo.
8 » tanto che si tornava a sua magione. — *L.* la cucciola tornava a sua magione.

(X) 1. *Bi.* se nom trovava niuno. — *L.* e se alcun non trovava.
2 » ch' alla donna ne gia. — *L.* alla donna ne gia.

chome spirito avessi di persona ;
chosi per cienni mostrando s'inchina.
La donna chon sovente amore sprona.
pelluso suo intende la chucciolina
e levossi subito et innestante
al verzue giva ella e'lla chucciola avante.

Quegli amadori pieni di letitia (XI)
si chongiungniono chon tutto el loro disio,
la disiosa e cielata amicitia.
faciè chiamare l'uno l'altro : — amor mio ! —
Di baci et d'abracciari facieano dovitia,
diciendo se altro non interviene, preghiamo
che questo dilettoso tempo basti. [Iddio,
che chaso non n'avengha che ci el ghuasti.

E quando erano gran pezzo sollazzati, (XII)
la donna se ne gia essi il barone,
per temenza di nonnesser trovati,
ciaschuno si tornava a sua magione,

3 » spirito avea sicome di persona.
4 » cosi, per cenno mostrando, l'anchina.
5 » la dama in chui amor sovente sprona. — *L.* la donna. com' sovente amore sprona.
6 » aluzo suo intende' la catelina.
7 *L.* e levasi di subito e in istante.
8 *Bi.* gine al verzieri cho'a cucciola. — *L.* al verzue giva e la cucciola avante.

(XI) 1 *Bi.* e quivi gli amadori pieni di letisia.
2 » si congiungevano.
4 » chiamar facie.
5 » v'avea dovizia.
6 » c'ascun dicendo : Io non chiegio altro a Dio. — *L.* l'un dice a l'altro : Ben, preghiamo Iddio.
7 » se non ch'el dilettoso tempo basti.
8 » che si guasti.

(XII) 1 *Bi.* quando s'eran gran tempo sollazzati. — *L.* quando erano.
2 » e si partia la dama e 'l barone. — *L.* e si il barone.
5 » per paura di non esser trovati.

ma la mattina poch'erano levati,
veniano inchontro choll'altre persone,
non facciendo nè atti nè sengno nè sghuardare
ch'altrui non se ne potesse mal pensare.

c. 114a. El disio dolcie ello chore spronava (XIII)
et faciea l'amadore pieno d'allegrezza.
ma quella dama tanto allegra stava,
che nel viso fioriva sua bellezza.
Messere Ghuglielmo ogni giorno armeggiava
e faciea gra' chonviti e gran larghezze,
mostrava bene chom'era innamorato,
ma di chi fusse nol sapeva huomo nato.

Or seghue qui la leggienda e'lla storia (XIV)
della donna del gran duca Ghuernieri.
L'altra [alta] duchessa credea in sua memoria
che'l buon Ghuglielmo, nobile chavaliere,
pellei faciessi chotale festa et gloria,
e armeggiando mostrasse a destriere,

6 » e la mattina, quando eran levati.
5 » veniano a corte.
7 » non facciendo atti cienni. — *L.* non facciendo nè segno nè sguardare.
8 » che verun uom potesse. — *L.* ch' altrui non sen potesse.

(XIII) 1 *B.* el dizio dolcie chel chore spirava. — *L.* nello cor spronava.
2 » tenea que' due amadori.
3 » la damigiella tanto allegra stava.
4 » che nel viso li fioviva la sua bellezza.
5 » e facea gram conviti chom largezza. — *L.* e gran larghezza.
7 » ch' egli era innamorato.
8 » ma di cui fusse nol sapeva uom nato. — *L.* uom nato.

(XIV) 2 *Bi.* che la donna.
3 » credéin sua memoria. — *L.* l'alta duchessa.
5 » faccia per la suo amore tal festa e gioia. — *L.* per lei.
6 » montasse a destrieri.

ecche e' fusse al suo bello piacere
preso d'amore tutto al suo potere.

Ella (a) messo in lui ongni sua speme (XV)
e cielato l'amore oltra misura,
sicche el disio che'l dolore amore prieme,
in gelosia ne vivea et im paura,
ellagrime degli occhi el viso gieme.
Presente quella nobile criatura
dicieva : Amore, perche mai chosi arso
di chostui, che d'amore mè chosi schasso [scarso].

E volgeva si spesso gli occhi suoi (XVI)
chome fa chi d'amore forte si duole,
c. 114 b e quando si trovava assolo chollui,
sì gli dicieva amorose parole.
Messere Ghuglielmo ch'era dato altrui
ridendo, ciò chella duchessa vuole
e nogliele neghava e nogliele acchonsentiva
per cielare quella chella avea im balia.

7 » e che de 'fusse del suo bel piacere. — *L.* e ch'egli fusse.
8 » a tutto il suo potere.

(XV) 1 *Bi.* ela avea messo. — *L.* ella, che ha messo.
2 » oltre mizura.
3 » el dizio dolcie nel chore li prieme. — *L.* il disio d'amor nel core prieme.
4 » im gelosia. — *L.* ed in paura.
6 » sovente quella nobil creatura. — *L.* e lagrime degli occhi il viso geme.
7 » diciendo. — m'hai cosi arso. — *L.* Amor, perchè m'hai cosi arso.
8 » m'è cosi scarso. — *L.* m'è cosi scarso.

(XVI) 1 *Bi.* e volgiea.
5 » com lui. — *L.* a sol con lui.
4 » si li parlava.
6 » vedendo, cio che.
7 » non gliel negava e ne l'anentia. — *L.* no glielo negava et no l'acconsentia.
8 *L.* per celar quel'a che l'avea in balia.

Un giorno er'ito el duca a suo diletto (XVII)
e chavalchato avea a uno nobile palazzo,
ella duchessa sanza ingniumo sospetto
prese messere Ghuglielmo per lo brazzo
e menosselo in chamera al lato al letto,
ragionandosi insieme chon sollazzo.
e per giuchare la donna e'l chavalière
fecie venire gli schacchi ello schacchiere.

Dappoi ch'egli ebbono tre giuochi giuchato, (XVIII)
ella duchessa chon amore sovente sprona
disse : Messere, vuoi avete disiato
già gran tempo d'avere mia persona.
Ora prendete di me ciocche v'è agrato.
E abracciandolo gli baciò la ghola,
poi gli baciò bene ciento volte il viso,
prima che'l suo dal suo fusse diviso.

E abracciandolo gli diceva: Amor mio (XIX)
perchè mi fate d'amor tanta noia ?
dè, chontentate el vostro emmio disio,

(XVII) 2 *Bi.* fuor della terra a un ricco palazzo. — *L.* aveva ad un palazzo.
3 » sensa alcun difetto. — *L.* sanza ignun sospetto.
4 *L.* meser Guglielmo. — *Bi.* per lo brazzo.
5 *Bi.* sambra. — *L.* zambra.
6 » sollasso.
7 *L.* e, per giucar la donna e 'l cavaliere. — *Bi.* cavalieri.
8 *Bi.* feciem. — scacchieri. — *L.* e lo scacchiere.

(XVIII) 1 *Bi.* ch'egli ebbom. — giuocato. — *L.* ebbon tre giuochi giuocato.
2 » la duchessa che si stugie e cola sprona — *L.* la duchessa com' amor spesso sprona.
3 » avete voi disiato. — *L.* messere, avete disiato.
4 » già lungo tempo di trovarmi sola.
7 » e poi gli baciò.
5 *L.* or prendete di me ciò che v' è a grato.
8 *L.* fosse diviso.

(XIX) 1 *Bi.* e la stringendol dicea. — *L.* ed abbracciandol gli dicea.

prendiamo insieme dilettosa gioia !
c. 115a Io ve ne priegho pell'amore d'iddio !
O dolcie amicho, prima ch'io muoia,
semmi lasciate chosi innamorata !
Oimme, lasso, in mal punto fui nata. —

Messere Ghuglielmo disse chon rampongnia (XX)
vedendo alla duchessa tanto ardire :
Chimmi donasse tutta la Borghongnia,
tal fallo io non farei al mio sire ;
prima che gli faciessi questa verghongnia,
certo mi lascierei prima morire.
E voi, madonna, vi priegho in chortesia,
cheggiammai nom pensate tal follia. —

Ella duchessa si tenne schornata (XXI)
e disse allui : Malvagio traditore,
dunque m'avete vuoi d'amor tradita,
fattomi chosi gran disonore ?
Per cierto io vi farò torre la vita
e farovvi morire chon gran dolore.
E a destrieri persona mai non monta
se vendetta non fo di chotale onta ! —

4 » bel dolcie amicho mio per chi muoia. — *L.* pell' amor di Dio.
6 » che voi prendiate mecho diletto e gioia.

(XX) 1 *Bi.* disse messer Guglielmo.
4 *L.* a lo mio sire.
5 *Bi.* tal vergogna. *L.* 'sta vergogna.
6 » certo io mi lascierei imprima morire.
7 *L.* prego in cortesia.
8 *Bi.* non penziate. — *L.* non pensiate.

(XXI) 1 *Bi.* tenessi la duchessa ivi schernita.
4 » dizonore.
5 » tor la vita.
6 » a gran dolore.
7 » la mia persona a destrieri mai non monta.
8 » di si fatta onta. — *L.* di cotal onta.

Partissi il chavaliere doglioso e bramo, (XXII)
veggiendo la duchessa piena d'ira,
e quasi di pazzia menava ramo,
si dolorosamente ne sospira,
e dipartissi, quindi era grammo,
ella duchessa tale parole spira
che'n tale maniera mai non l'amerà.
Ella rimase ed egli uscì di chamera.

c. 115b. Chome el barone uscì dalla duchessa (XXIII)
in chui aveva la sua speranza messa,
e rachontogli lo fatto chome fue
e tutto ciò che'nteso avea da essa,
e chome pose ongni verghongnia giue,
essi, chome nolla volle servire,
e chome disse di farlo morire.

Di ciò la donna si facieа gran riso (XXIV)
e disse : La duchessa è forte errata,
che pensa nostra fede aver divisa,
e vuoi messere, se mavessi inghannata,
si retrovata m'aresti chonquisa,
di mala morte in terra istranghosciata ;

(XXII) 1 *Bi.* era quel cavalier doglioso e gramo. — *L.* e gramo-
2 » vedendo la Duchessa.
5 » egli era bramo. — *L.* e di partirsi quindi gli era gramo.
6 *L.* ta parole spira.
7 *Bi.* che giamai non l'amo per tal follia.
8 » usci di zambra et andossene via.

(XXIII) 1 *Bi.* partito che si fu dalla Duchessa.
2 » andossene alla dama. — *L.* andò ratto alla Dama del verzù.
4 » e raccontolle 'l fatto come fu. — *L.* raccontogli 'l fatto come fu.
6 » e come ella pose ogni vergogna giù.
7 » et com' elli nolla volle servire.
8 » ed ella disse.

(XXIV) 1 » la donzella di ciò fecie gram risa
4 » se m'avessi imgannata.
5 » qui retrovata m'avreste conquisa.
6 « trangosciata. — *L.* trangosciata.

ma'l nostro amore cielato a tanto effetto,
che dura e durerà sempre perfetto. —

Parlando el chavaliere alla donzella, (XXV)
ritornò in quel punto dalla chaccia
el ducha cholla sua chompangnia bella;
egli smontò dal chavallo chon bonaccia.
In quello venne la duchessa fella,
piangiendo gli fecie crocie delle bracia,
graffiata el volto chon molta malitia,
gli disse: Singniore mio, fammi giustitia !

Turbato el duca chon maninchonia, (XXVI)
udendo la duchessa choisì parlare,
essi le disse: Dolcie vita mia
c. 116a. perchè vi fate si gran lamentare ?
Fecievi oltraggio niuno huomo chessia ?
Dimelo che nonnè di qua dal mare
re nè barone chessè v'a fatto oltraggio,
ch'io non faccia mia onta emmio dannaggio. —

Allora la duchessa fradulente, (XXVII)
per dare alla malitia più cholore,
trasse el ducha da parte della gente,

(XXV) 2 » tornò in quel mezo el Duca dalla caccia. — *L.* ritorna
3 » con la sua compagnia chiarita et bella. — *L.* con la sua compagna.
4 » e dismontò al palazzo con bonaccia. — *L.* e smonto.
5 » in questo giunse la Duchessa fella.
6 » piangendo li fe. — *L.* piangendo fere.
7 » graffiata el viso.
8 » signor mio. — *L.* signor mio.

(XXVI) 1 » turbossi el Duca.
2 *L.* si parlare
3 *Bi.* diciegli: — Dolce anima mia. — *L.* e 'si le disse.
4 » di che fai tu si gran lamentare.
5 » a t'oltraggiato verun uomo. — *L.* niun uomo che sia.
7 » che t'abbi fatto oltraggio.
8 » che io non faccia a lui onte e dannaggio. — *L.* e mio dannaggio.

(XXVII) 1 *Bi.* frodolente. — *L.* fraudolente.

chominciogli addire questo tinore :
Messere Ghuglielmo falso e schonosciente
mi richiese oggi del villano amore,
ond'io ti priegho, Maestà gradita,
che a tale offesa non champi la vita.

Anchora m'a fatto più oltraggio assai (XXVIII).
choutra mia voglia mi volle sforzare,
e stracciomi è drappi et fregi e vai,
e pocho mi valeva merzè chiamare,
ond'io per questo non sarò giammai
allegra, s'io nol vegghio squartare,
affarne fare quattro parte a' palafreni
dalla inforchatura insino alle reni. —

Ma'l ducha savio chiaramente vede (XXIX)
chome si vede chiaro el biancho dal nero,
chella duchessa mente, e nolle crede,
e ben chonoscie che non dicie el vero,
ma pure le disse: Donna, in buona fede
c. 116b. a voi prometto chome sire intero
che d'esta offesa fia alta vendetta,
ma non rincresca s'io nolla fo in fretta. —

La duchessa rispuose chon superbia (XXX)
e disse: Fate ciòcche vi diletta.

4 *L.* e cominciògli.

(XXVIII) 1 *Bi.* ancor mi fecie.
2 » sforsare.
3 *L.* egli straciòmmi.
6 *Bi.* sed io nol veggio —. *L.* sed io nol veggio.
7 » e farne quarti a quattro. — *L.* farne far quattro parti.
8 » per infino alle reni. — *L.* dail' inforcatura insino.

(XXIX) 1 *Bi.* el Duca savio.
2 *L.* el bianco e'l nero.
3 *Bi.* e non gliel crede.
5 » ma pur li dicie.
7 » che del baron ne fi' alta vendetta.
8 » ma non v' increscа. — *L.* ma non v' incresca.

(XXX) 1 » alora la Duchessa con superbia .

L'offesa emmia el pure a vuoi si serba,
di chi m' oltraggia di farne vendetta ;
l'ondugiare simmi induce pena acerba.
Ma giurovi alla crocie benedetta
di giammai non parlarvi di buon chore
se primemente el traditore non muore. —

Partissi el ducha da quel parlamento (XXXI)
sechondo che racchonta la leggienda
chol chore gravato chon tanto tormento,
che'n verità d'Iddio assai l'offenda
e nella mente e nel proponimento
el credere e'l discredere dasse chontende
cio chella Duchessa gli mentisse
ocche messere Ghuglielmo lo tradisse.

Torciesi el ducha ei chon molto chaldo sanghue (XXXII)
per ira avea rosso la faccia e gli occhi ;
per temenza la sua famiglia langhue
e que' che non langhuivano erano sciocchi,
.....
chillavessi tagliato tutto a rocchi,
e sospirava chome ferito orso
dello dubievole chaso ch'era occhorso.

5 » e lo 'ndugiare si mi da pena acerba.
6 » e giurovi alla fede benedetta.
7 » di non parlarvi mai di buono cuore.

(XXXI) 1 » alor dal parlamento.
2 » raccontam le leggiende. — *L.* raccontan le leggende.
3 *L.* col cor gravato.
4 » di Dio molto l'offende. — *Bi.* asai l'offende.
6 » discredere contende. — *Bi.* discredere lo contende.
7 » cioè che la duchessa. — *Bi.* over che la duchessa.

(XXXII) 1 *Bi.* volsesi el duca comme 'lcaldo langue.
2 » per ira rosso avea.
5 » e di lui non sarebbe uscito sangue.
6 » chi l'avesse. — *L.* chi l'avessi.
8 » pensando nel gran chapo ch 'era occorso. — *L.* dello dubievol caso ch' era occorso.

c 117a. Allora disse el ducha a un charo sergiente : (XXXIII)

Va per messere Ghullelmo e digli ch'io el voglio.
E chome e' giunse allui immantanente,
disse: Messere, di vuoi forte mi doglio. —
E si gli racchontò el chonvenente
della duchessa e anchora el chordoglio,
e sichome l'avea d'amore richiesta
ella persona oltregiata e molesta.

Messere Ghuglielmo disse al ducha: Sire, (XXXIV)

vostra duchessa parla gran follia,
che io mi lascieria prima morire,
ch'io vi faciessi tanta villania :
e non sono chavaliere chon tanto ardire,
ch'io volessi dir mai che chosi sia,
ch'io nol facci in sul chapo mentitore
et discredente chome traditore.

Et quando non bastasse questa schusa (XXXV)
io vi farò chiaramente vedere
che innaltra donna el mio amore usa,
gradita e nobile et di gran potere

(XXXIII) 1 » disse el duca a un suo caro sergiente.
2 *L.* e di' ch' io il voglio.
3 *Bi.* e quando e' giunse.
4 » disse 'l duca : — barone, di voi mi doglio.
5 » racchontolle.
6 » e la duchessa facie il gran cordoglio.
7 » e sicconie d'amor l'avea richiesta. — *L.* d'amor richiesta.
8 *L.* e la persona.

(XXXIV) 1 *Bi.* disse messer Guiglielmo al duca :
2 » la duchessa parla chom follia.
3 » certo io mi lascierei. — *L.* ched'io mi lasceria.
5 » che volessi pur che cosi sia. — *L.* che volessi.
7 » ch'io nol faccessi al campo. — *L.* sul campo.
8 » e ricredente.

(XXXV) 1 *Bi.* e se non ci bastasse.
3 » che un' altra bella donna il mio chor usa.
4 » nobile e bella e d'ogni buon potere.

che solo sua belleza ghuarda e musa
e a l'anima mia e'l chorpo a suo potere.
Quell' alta donna della mia persona
è figlia di reina di chorona. —

El ducha disse : E io vi chomando, (XXXVI)
messere Ghuglielmo, che fra questo mese,
appena della vita a essere in bando,
c. 117b. che vuoi sghomberiate tutto el mio paese.
Ma questo vo'che non si intende quando
voi mi facciate si chiaro e palese
di quella in chui avete speme messa,
ch'io creda a vuoi e nonne alla duchessa. —

Partissi el ducha allora di quel chonsiglio, (XXXVII)
ed era alquanto meno maninchonoso.
Messere Ghuglielmo chon crucciato ciglio
se ne gi chol chore aflitto e maninchonoso,
e nel suo chuore dicieva : Frescho giglio,
dama, el nostro amore chiuso e naschoso
chonviene ch'al duca in tutto si riveli
ecch'io del tuo piaciere mi fuggha, o cieli.

5 » le sue belle sono oltra mizura.
6 » è al suo potere. — *L.* ha 'n suo potere.
8 » è figluola.

(XXXVI) 1 *Bi.* disse el duca : — Barone.
2 » che infra questo mese.
3 » a pena della testa. — *L.* a pena della vita esser in bando.
4 » che voi mi sgomberiate el mio paese.
5 » e questo vo'. — *L.* che non s'intenda.
6 » se prima non mi fate.
7 » in cui avete speranza.
8 » e none. — *L.* e non.

(XXXVII) 1 *Bi.* dal consiglio. — *L.* allor di quel consiglio.
4 » sene gì col cuore afflitto e doglosio. — *L.* sen gì col cuore afflitto e pensieroso.
5 » entro se stesso dicieva : — Ho fresco giglio. — *L.* e nel suo cuor.
6 » donzella, 'l nostro amor. — *L.* dama, lo nostro amor.
7 *L.* convien ch'al duca.
8 » o ch' io dal tuo piacer.

Lo stare lontano dattè nonnè aviso, (XXXVIII)
potere menare mia vita a tal chostume,
ch'io fussi cho'santi im paradiso,
al luogho ove di gloria allargho fiume,
non sofferria di stare dattè diviso !
Dama, fontana d'ongni bel chostume,
or mi chonviene, o doloroso, lasso,
farti palese o girmene a gram passo.

Ess'io piglio el partito di fuggirmi (XXXIX)
e lasciare el paese in tale maniera,
ben dirà el ducha : — E' voleva tradirmi,
e fare la duchessa veritiera, —
ellaltre gienti che potranno dirmi
si chogli traditori ch'io sia a schiera ;
s'io mi diparto el vostro amore noischo,
chome di questo falso mi richuopro ? —

c. 118a. E stando in tal maniera el chavaliero, (XL)
cheggià pareva di dolore musorno,
per questo afflitto e doglioso pensiero,
eggià era passato el nono giorno
e subito gli venne un messagiero
che immantanente sanza ingniuno soggiorno

(XXXVIII) 1 *Bi.* di star lontano. — *L.* lo star lontano da te non è aviso.
2 » ne di rechar mia vita a tal costume.
4 » dove di gloria rilucente ha. — *L.* ha largo fiume.
5 » non sofferrei. — *L.* da te diviso.
6 » d'ogni buon chostui.
8 *L.* a gran passo.

(XXXIX) 1 *Bi.* ben lascerò. — *L.* en tal maniera.
6 » si cogli traditori som meno.
7 » s'io no mi diparto e 'l vostro iscopro. — *L.* no' scopro.
8 » e giamai chotal fallo non ricuopro.

(XXXX) 2 *Bi.* che bem pareva. — *L.* di dolor musorno.
4 » ed era già passata.
5 » in questo si venne um messagiero.
6 » che prestamente sanza tar soggiorno.

che di presente chomparissi al ducha
nella grau sala dove el singniore manducha.

El chavaliere di subito fu mosso (XLI)
chon sei valletti gi su pelle schale
chon un mantello di drappo bruno addosso,
ellagrime degli occhi in sul viso chale.
la pelle gli pareva crucciata addosso.
e giunse al ducha. ch'era suso in sala :
di questo el ducha ella sua famiglia
vedendolo, ciaschedumo si maraviglia.

E in segreto dell'altrui presentia (XLII)
si gli disse : Ora ti chonforta
ched e non ti bisongnia aver temenza
settu avessi la duchessa morta.
Ma dimmi il vero. io te ne terrò credenza
per quella fede chellanima porta :
qual dama avete chessi vi talenta
ch'io possa dire chella duchessa menta.

Vedendo el chavaliere ch'a due partiti (XLIII)
che'l duca voleva essere fuori di dubbio

7 » personalmente comparissi.
3 » dove il Sir manduva. — *L.* ove el signor manduca.

(XXXXI) 1 *B.* e qual baron di subito fu mosso.
2 » gia su pella scala. — *L.* pe'ia scala.
4 *L.* e lagrime degli occhi in viso cala.
5 *Bi.* cucita adosso.
7 » cho l'altra famiglia. — *L.* co 'la sua famiglia.
8 *L.* ciascun si maraviglia.

(XXXXII) 2 *Bi.* disse 'l ducha: — Barone, or ti conforta.
L. cosi gli disse: — Ora ti riconforta.
3 *Bi.* chem è non ti bizognia aver temensa.
L. ched è non ti bisogna.
4 *Bi.* se en tu m'avessi. — *L.* se ben tu avessi.
5 » de, dimmi il vero, io ti terrò credenza.
6 » per quelle fee che l'anima mia porta.
7 » qual' è la dama che si ti tormenta

(XXXXIII) 1 » vedendo il cavalieri che a tal partiti.— *L.* che a tal partito.
2 *L.* el duca voleva esser fuor di dubbio.

c. 118b. diventogli le sensa sbighottiti
e'l fresco viso suo divenne bubio,
eppoi si stava chome e morti ingnindi
vòlti in trestitia chome panno in subbio,
quando ebbe e' denti della linghua sciolti :
Sire vien' mecho e mostrerótoli. —

Già era sera ellaria fatta bruna. (XLIV)
quando si mosse el ducha e'l chavaliero
Vero è che lucica el lume della luna ;
e amendue andarono al verzero
ove cielato spesso si raghuna
la bella dama chol barone sinciero.
Ma di fuora del giardino rimase el ducha
dopo un gran ciesto d'una marmerucha.

Messere Ghuglielmo entrava nel giardino.(XLV)
e'nchontro si gli venne la changiuola
chessi giacieva tra fiori del gielsomino ;
el chavaliere la chiamava figliuola.
ella scherzava col chavaliero fino.

3 *Bi.* diventoroli i sensi. — *L.* divento dismagato e sbigottito.
4 » e 'l suo freso cholor divenne burbo. — *L.* bubbio.
5 » e poi si stava con suo membri uniti.
L. qual morto tramito.
6 *Bi.* volti in trestizia.
7 » da lingua i denti.
8 » disse : — Sire, vien meco, e mostrerolti.
L. Sire, disse — vien' meco, e mostrerolti.

(XXXXIV) 2 *Bi.* quando si parte el Sire e 'l cavalieri.
4 » ed amendua 'ndarono ai verzieri.
5 » ove segreto spesso.
6 » la donna per amor col cavalieri. — *L.* col baron.
7 » e di fuor del giardin. — *L.* ma di fuor del giardin.
8 » sotto un cicotto, doppo.

(XXXXV) 1 » essendo il baron solo. — *L.* mesier Guglielmo entrava.
2 *L.* e 'ncontra. — *Bi.* gli fène la cucciola.
3 » che si giacea tra 'fior del gelsomino.
4 » *Bi.* la chiamò : — figliuola !
5 » col cavalieri fino. — *L.* col cavalier fino.

poi cierchava el giardino per ogni schuola
intorno intorno al vergiero pretioso,
se niuno huomo vi trovava naschoso.

Quando ebbe ben cerchato la chatellina (XLVI)
andonne nella zambra delettosa
ove dormiva la stella mattutina,
ch'era del chavaliero desiderosa.
Messere Ghuglielmo a quel punto non fina,
c. 119a. e mise dentro el ducha alla naschosa,
e poselo doppo un ciesto d'un rosaio
doppo la sponda d'un chiaro vivaio.

In questo mezzo avia fatto la chuzza (XLVII)
già quella damigiella rivestire
e perciò stante allei fa venuta
a que' ch'a forza la volea tradire,
ma non si pensava ella essere traduta
da quegli in chui avea messa il suo disire
e nom pensando del traditore l'effetto
prese chol drudo suo ongni diletto.

6 » poi cercò el giardin.
7 » tutto dintorno.
8 » se veruno uomo vi trovava. — *L.* se niun uomo si.

(XXXXVI) 1 *Bi.* quand ebbe ben cerco. — *L.* quando ebbe cerco ben.
2 » ella n'andò nella zambra amorosa.
3 » dove dimora. — *L.* ove dormia.
4 » del cavalieri desiderosa. — *L.* del cavalier.
6 » e misse 'l duca dentro.
7 » e mise 'l sotto un ciesto d'un rosaio. — *L.* poselo.
8 » dopo una sponda.

(XXXXVII) 1 » e in quel mezzo avea fatta lachuma.
L. e, poi ch' ebbe la cucciola sentuta.
2 Bi. la gientil. — L. si fè la damigella.
3 » e poco stante al giardin. — *L.* e poco stante a lui ne ne fu venuta.
4 » la volea tradire.
5 » ma ella non pensava esser tradita.
L. ma non si credeva ella esser traduta.
7 *Bi.* e non pensando del tradir l'effetto.
L. e non pensò del tradir l'effetto.
8 *Bi.* col drudo suo prese. — *L.* e prese col suo drudo.

Ma il barone ch'avea la mente trista (XL VIII)
al tutto nom potia tenere celato,
e quella chellucie più ch'oro illista
disse : — Ch'avete, chavaliere pregiato ?
Voi mi mostrate turbato nela vista.
Poss'io far cosa che vi sia agrato
e mancherebevegli oro o argiento
o altra chosa aresti impiacimento ?

Disse il barone : — Io mi sento una doglia (XLI)
chemmi tiemme chonturbato lo chuore mio,
e simmi fa tremare chome una foglia,
quando è perchossa dallo vento rio,
ond'io vi priegho sella vostra voglia,
anima mia che n'andiate chon Dio ! —
Ellagrimendo allora s'achomiantarono,
ma prima ciento baci si donarono.

c. 119b. Così se ne va la bella dama tosto, (L)
ella chucciola sua sempre davanti.
El ducha ch'era nel rosaio naschosto
tornò al chavaliere chon be' sembianti

(XXXXVII) 1 *Bi.* e quel barom.
2 » tener nol puote al tutto celato.
3 » più ch' oro di lista. — *L.* ch' oro in lista.
4 » che avete.
5 » voi mi parete turbato.
7 » niancherebevi. — *L.* mancherebbe.
8 » che vi sia in talento.

(XXXXIX) 2 » contaminato lo chor. — *L.* il cuore.
3 » la qual mi fa trema. — *L.* e si mi fa tremar.
5 » s'egli è vostra voglia.
6 » che ve n'andiate. — *L.* andiate.
7 » s'accomiataro. — *L.* accomiatarono.
8 » mille volte si baciaro.

(L) 1 » poi se ne va la bella donna tosto. — *L.* cosi sen va.
2 » chola cucciola.
3 » nel verzieri nascosto. — *L.* nel rosai.
— » 4 se ne gi al cavalieri in be' sembianti.

e disse : — Il vostro amore è in dama posto
che io lo charo semila sembianti. —
Chosi parlando lo barone e'l sire
tornò ciaschuno in sua zambra a dormire.

Or volse el ducha quella notte istesa (LI)
cholla duchessa sua donna dormire.
Quand'ella el vidde, ella fuggì da esso,
levossi suso et vollesi vestire,
giurò di non dormire giammai chon esso,
e disse allui sed e' non fa morire
messere Ghuglielmo chemma l'atto oltraggio
e a voi volse fare si gran dannaggio.

El ducha irato disse : Funne menti (LII)
del chavaliere essi' fai gran peccato,
e'nchontro allui falsamente arghomenti
ch'egli a tale dama el suo amore donato
cheppiu bella di te per ongniuno venti,
e io l'o veduto e egli me l'a mostrato
a quella e chome el modo tiene a gire a ella,
dama che lucie più che sole o stella. —

5 » diciendo: Il vostro amore è in dama posto
6 » seimila bizanti. — *L.* cotanti.
8 » ciascuno tornò in sua sambra.

(LI) 1 *Bi* quella notte istesso. — *L.* istessa.
3 » quando fu a letto ella fuggi.
4 » levossi e voleasi rivestire.
5 » giurando di non mai dormir con esso. — *L.* di non dormir giammai.
6 » se prima non volesse far morire. — *L.* perchè non fa' morire.
7 » messer Guglielmo che li fecie oltraggio.
8 » ed allui volle far onta e dannaggio.

(LII) 1 » disse el dura adirato: — Tu ne menti.
2 » e fai un gram peccato. — *L.* e si fai gran peccato.
4 » ch'egli hai il suo amore a tal donna donato.
L. a tal donna.
5 *Bi* più bell'è di te. — *L.* per ognun venti.
7 » e il modo che tiene quando usa con quella.
8 *Bi.* che lucie più che sole hovero stella.

Or quando la duchessa lo ducha ode (LIII)
dire che messere Ghuglielmo a una amicha,
iratamente gli parlò chon frode
c. 120a. e disse: Sire se Iddio vi benedicha,
chi è la donna che'l chavalier ghode,
in chui bellezza non falla nimicha ?
El ducha le rispuose: Amore mio bello,
certo non te lo direi per uno chastello ! —

Ma tanto la duchessa lo schongiura (LIV)
che, innanzi che de fusse la mattina,
disse el ducha pelloro malaventura :
La donna del verzue che è mia chugina, —
e rachontolle el fatto per misura,
e chome per messaggio aviene una chatellina,
e chome e' vidde uscirgli del palazzo
e nel giardino tennono l'un l'altro in brazzo.

A tanto si tacie questa novella, (LV)
ella duchessa champò dolorosa.
El giorno avia gia fatta l'aria bella
ch'ella uscì della zambra amorosa

(LIII) 1 » e quando la duchessa il duca ode.
2 » havea un'amica. — *L.* dir che messer Guglielmo have un'amica.
3 » artatamente.
4 » disse. — Sir, che Dio vi benedica.
5 » qual è la donna.
6 » non falla nimica. — *L.* non falla una mica.
7 » amor mio bello. — *L.* amore bello.
8 » io non tel direi. — *L.* certo non tel direi per un castello.

(LV). 2 *L.* che apparisce la mattina.
Bi. del verzù. — *L.* del verzù.
7 » come li vidde sciender del palazzo.
5 *Bi.* e contolle l'affare oltra misura.
8 » tenner. — *L.* tennon.

(LV) 1 *Bi.* ma tanto. — *L.* ma tanto.
6 » come il messagerio era la catellina. — *L.* come han.
2 » che la duchessa.
3 » avea già il giorno l'aria fatta bella.

vestita duna porpora novella,
ma non mostrava nel sembiante dogliosa
e ginne in sala dove aveva i baroni
e donne e chavalieri di più ragioni.

E fecie allora la duchessa appellare (LVI)
giovane e donne e vaghi chavalieri,
e disse alloro' che voleva danzare
a ghuida della donna del verzieri.
Ella disse : — Dama d'alto affare —
io nol sa fare, ch'io lo farei volontieri. —
Ella duchessa' gli rispuose alpresera :
Vo' sete di maggiore fatto mestiera.

c. 120b. Maggior fatt'è che menare una danza (LVII)
aver sì bene vostra chucciola avezza,
ch'al vostro drudo novelle e ciertanza
porta, quando volete sua bellezza.
El ducha ne può fare testimonianza,
chon suoi occhi el vidde per ciertezza. —
Udendo la fantina queste chose,
partissi quindi e nulla rispuose.

3 » quand 'ella usci della.
6 » mostrava sembianza dogliosa. — *L.* in sembiante.
8 » *L.* 'cavalier di più ragioni (regioni).

(LVI) 1 *Bi.* e fecie in quel punto.
2 *L.* giovani. — *Bi.* e ghai cavalieri.
3 *L.* volea.
4 *Bi.* a guiza della dama.
5 » e ella rispuose. — *L.* ed ella disse.
6 *L.* far, ch'io 'l farei.
7 *Bi.* alprosta. — *L.* altiera.
8 » fatto maestra.

(LVII) 2 *Bi.* e aver si bien.
4 » sua allegrezza.
5 *L.* far.
7 *Bi.* e la donzella udendo queste cose.
8 » quindi partissi e nulla non rispuose. — *L.* le rispuose.

E ginne nella chamera, tremando, (LVIII)
sichome quella che di duol moriva,
e di messere Ghuglielmo lamentando,
preghandone la vergine Maria,
sichome egli l'er'ita abominando,
chello chonduca affare la morte ria.
Chome chonducie me, che chon mia mano
morrò chome Bellitie per Fristano ! — (I)

Nella man destra aveva la spada ingniuda (LIX)
ella chucciola nel sinistro braccio
diciendo : Traditore poi che t'agrada
ch'io m'uccida, eccho ch'io me ne spaccio —
Poi dicie : — Chatellina mia leggiadra,
oggi sarò inninferno, bello saccio,
e di mia morte tussia testimoni
dinanzi al ducha e a degli altri baroni. —

El pome della spada appogiò al muro (LX)
e achonciossi il chore per me' [mettere] la punta
diciendo : — O me lasso, chom'è duro
el partito dove sono io oggi giunta,

(LVIII) 1 Bi. e gissene nella sua sambra, tremando.
2 » come colei che per dolor moriva.
3 *L.* messer Guglielmo.
4 *Bi.* e pregandone.
5 » edelerito.
8 » Billisse. — *L.* Bellicies.

LIX) 1 *L.* ignuda avea la spada.
3 » traditor. — *Bi.* traditore.
4 *Bi.* ecco io me ne spaccio. — *L.* ecco ch'io men spaccio.
5 » poi dicea.
6 *L.* be 'lo.
7 *Bi.* e de la mia morte serà testimoni. — *L.* e tu sia di mia morte.
8 » davanti al duca e tutte altre persone. — L. ed agli altri baroni.

(LX) 1 » *Bi*, poggiò. — *L.* appoggiò.
2 » e per mè il suo cuor poggiò la punta. — *L.* a mezzo il cuor la punta.
3 *L.* lassa.
4 » dove io oggi sono giunta.

c. 121a. per te, Ghuglielmo, traditore schuro.
Chon Didio di Chartagine chongiunta
oggi saro inninferno chon dolore ! —
Poggiò la spada e missela nel chuore.

E una nana, che udì il gran lamento (LXI)
dentro alla zambra el piatoso langhuire,
e volentieri sarebbe entrata dentro,
ma per temenza nonnardiva aggire,
udì el morlale sospiro chol lamento
ch'ella gittò quand'ella venne al finire,
chorse la drenta e trovolla transita,
onde stridendo si tolse la vita.

5 *Bi.* traditore oscuro.
8 » spinse. — misesela al cuore. — *L.* misela.

(LXI) 1 *Bi.* una nana ch' udito avea il lamento.
2 » quivi dall'uscio il pianto e 'l languire.
3 » e volentieri.
4 » non ardiva entrare. — *L.* ardiva gire.
5 » quando sentì il sospiro del gran tormento.
6 » quand'ella venne al passare. — *L.* quand'ella fu al finire.
7 » dentro entrò e trovola finita.
8 » a se.

(1) Je dois l'indication suivante de l'épisode de « Bellicies », dans le Tristano Riccardiano à l'érudition de M .le prof. Ezio Levi.

Ma dappoi de *Bellicies* seppe che Tristano s'iera partito dalo reame di Gaules e andava per dimorare in Cornovaglia, incomincioe aflare il maggior pianto c'unqua mai fosse fatto per neuna damigiella, diciendo ella intra ssee istessa : — Dappoi che, t'ee partito colui cú io amava più che mee e ora no lo veggio si come io solea fare, conosco e ssento che amore mi distringie in tale maniera che ora mai la vita poco puote durare. E impercioe ch'io n'abbo inteso che la morte è più do'orosa cosa c'altri possa solferire ; ma a me la morte torneràe in dolzore, dappoi che lo mio amore campai da la morte. E. percice io voglio morire con quella ispada cola quale T [ristano] dovea essere morto... E allora si prese la damigiella la spada e ppuose lo pome in terra e la punta si si pnose dirittamente per me' lo cuore, e disse ; — Dolcie mio amico Tristano, ogniuno sappia ched io m'uccido per lo tuo amore— E incontamente si lascioe cadere i-ssa la spada effece morte imantamente. Et lo scudiere, d'appoi che vide morta la damigiella, montoe a cavallo...

Il Tristano Riccard. cap. XII. ed. ill., p. C. 5 ; Parodi. Bologna. 1891, p. 27-28.

Chorse messere Ghuglielmo e molta giente (LXII)
al pianto della nana dolorosa,
e vidde morta in terra lannociente,
palida e fredda da morte anghosciosa,
onde trasse la spada immantanente
del tristo petto, tutta sanghuinosa,
e disse : — Spada prima chessia forbita
ammè, lasso, ammè torrai la vita ! —

Chol viso in sul suo facica gran pianto (LXIII)
diciendo : Traditore io mi ti chonfesso,
e chiamando al mondo testimoni intanto
ch'io chon teco morrò per tale eciesso,
ecchiè in questa zambra da ogni chanto
vedrà la morte mia simile dapresso. —
E missesi la spada chon quel sanghue
per mezzo del chuore onde di morte langhue.

c. 121b. Quivi si v'era grande strida misse, (LXIV)
salvo chella duchessa chessene rise,
vedendo morti d'amendue chostoro.
El ducha si mugghiava chom'un toro
e rachontava si chome s'uccisoro
Pirramo e Tisbe alla fonte del moro,

(LXII) 1 *L.* messer. — *Bi.* e tutta gente.
3 *Bi.* e trovarom finita la luciente. — *L.* la innocente.
4 *L.* di morte.
5 *Bi.* e trasse.
7 » anzi che sia forbita. — *L.* pria che sia forbita.
8 » aimè, lasso. — *L.* a me, lasso ! a me torrai la vita.

(LXIII) 1 *Bi.* e col.
2 *L.* traditor mi ti confesso.
3 *Bi.* il duca chiamò testimoni pertanto. — *L.* e chiamo.
4 » che merito morir per questo eccesso.
5 » in ogni canto.
6 » lapresso. — *L.* dapresso.
7 » misesi.
8 » per morte.

(2XIV) 1 *L.* chi v'era.
2 *Bi.* che ne rise. — L. che sen rise.
3 » el duca ne.

e dicie tutti : — Per simile crimine
mori Franciescha da Rimine. —

Stando el ducha in dolore e in tempesta. (LXV)
e nella pena ch'io ò di sopra detta,
prese la dolorosa spada presta
e feri la duchessa maladetta,
e dallo'mbusto gli tagliò la testa,
per fare de' chorpi nobile vendetta
che s'eran morti pella sua difetta,
e di quello fecie el ducha giustitia dritta.

Ma quando el ducha die' quella ferita (LXVI)
alla duchessa, che di gioia ballava,
ell'era già di chamera uscita
chon altre donne et in sala ballava.
Chosì danzando, le tolse la vita
purghando el vitio in che ella fallava,
e partille la testa dallo'mbusto
el mangnanimo ducha dripto e giusto.

7 » e dicien tutti: fini di simile crimine. — *L.* e dicien tutti.
8 » cola Francescha e Paghol da Rimine. — *L.* ne mori già pur.

Le texte Bigazzi contient une *ottava* de plus que le manuscrit de la Riccardana vide p. 264 n. 1:

(LXV) 1 *Bi.* el ducha avea di quella morte cholpa
2 » del barone e dela dama felicie.
3 » Ond'elli per tristizia si dipolpa.
4 » come questa leggienda chonta e dicie,
5 » e la duchessa fortemente incholpa .
6 » chiamandola malvagia meritrice,
7 » e pentesi che gliel avea contato,
8 » per lei che gliel avea rimproverato.

(LXVI) 2 *Bi.* e im pena chom'è di sopra detta.
3 » alpesta.
7 » per la sua malizia. — *L.* per lo suo fallire.
8 » ben fecie il duca diritta giustizia. — *L.* di quel fece giustizia el dritto sire.

Morta quella duchessa fradolente (LXVII)
fecie soppellire e' chorpi a grande honore.
Dire non si può el lamento chella giente
c. 122a. facieva et il gravoso dolore.
Eppoi il ducha non dimorò niente,
per volere ramendare el suo chuore,
chiamò un suo nipote overo chugino,
e diegli il duchato a suo dominio.

Fatto che l'ebbe Sire del suo paese (LXVIII)
e da sua giente avuto il sacramento,
chavalieri tolse, tesoro e arnese,
e chalvalchò sanza dimoramento
inver di Rodi, a stare alle difese
de' Saracini et ivi chon tormento
finì la vita sua chon gran travaglia
stando sempre in zuffa et in battaglia.

Singnori che avete udito il gran dannaggio, (LXIX)
ch'avenne a due amanti per malitia,
della duchessa, bene che'l ducha saggio
chom'io v'o detto, ne fè gran giustitia,

(LXVII) 1 *Bi.* e quando.
2 » che in gioi gallava. — *L.* che di gioi' ballava.
3 » della zambra uscita.
4 » dansava.
6 » e fu punita allor della ria fama.
7 » tagliolle la testa.
8 » dritto. — *L.* dritto.

(LXVIII) (manque en *Bi.*).
1 *L.* fraudolente.
2 » soppellir fece.
3 » dir non si può.
6 » el suo errore.
8 » a suo domino.

(LXIX) (manque en *Bi.*).
1 *L.* sir.
3 » cavalier.

(LXX) 2 *Bi.* che fu quel di costar per la malizia.
3 » ben che 'l. — *L.* ben che 'l.
4 » ditto.

onde poi si dispuose affar passaggio
sopra de' Saracini per gran nequitia,
ellà morì in servigio d'Iddio.
Al vostro honore et [è] chompiuto el chantare mio

Finita et[è] la storia della donna del vergù.

5 » e doppo questo andò in pellegrinaggio.
6 » per merito di chotanta nequizia. — *L.* niquizia.
7 » e poi andò a far ghuerra ai Saracini.
L. e là ne morì noi in servizio di Do.
8 *Bi.* Dio ci conduca tutti a buon confini.
L. al vostro onor compiuto è 'l cantar mio.

NOMS DE POISSONS

Notes etymologiques et lexicographiques

VI

283. Sicil. *ajulu*, *ajula*, *gajula*

Le morme (*pagellus mormyrus* Cuv.) a des bandes verticales noires sur un fond argenté. De là, nous l'avons vu, l'influence de *marmor* sur *mormyr*, nom latin du morme (notes 65, 68 : ajouter à 65 le napol. *marmoro*). « Ob has lineas », dit Rondelet, *De Pisc. Marin.*, p. 154, parlant de ce poisson, « dicitur ab Oppiano καὶ μόρμυλος ἅιλος ἰχθύς, id est, varius. »

Les noms grecs des poissons persistent assez souvent dans l'Italie méridionale et en Sicile : aussi semble-t-il sûr que le sicil. *ajulu*, *ajula*, *ajula imperiali* = *pagellus mormyrus* Cuv. (Carus, *Prodr.*, ii. 631) doit continuer le grec ἀιόλος, ἀιόλη au sens de « bigarré, diapré » (Cf. aussi ἰολίας comme nom de poisson).

Le sic. *gajula* = *pagellus mormyrus* Cuv. viendrait de l'action du sic. *gaju*, cité par Pasqualino comme surtout usité dans *virdi gaju*, sur le sic. *ajula*. Cf. le sic. *gajulu* = *oriolus galbula* L.

284. fr. *albacore*, *albécore*, *albicore* ; esp. *albacora* ; port. *albacora*, *albafor*, *albafora*.

Cotgrave (1611) a un fr. *albacore* « a certaine fish in the Indian sea, which is very good meat. » La forme *albicore* est dans Thomas Corneille (1694) ; l'édition de 1771 du Dict. de Trévoux fait *albicore* du masculin et en cite un exemple tiré des œuvres de Wicquefort (mort en 1682), puis ajoute : « quelques anciennes relations écri-

vent *albocores* et appellent *albocorets* les jeunes *albocores* ». Enfin *albécore* se lit dans Raymond, *Dict. Gén* (1832, voir l'art. *albicore*).

Ces noms viennent des langues de la péninsule ibérique. Dans le sud de l'Espagne *albacora* = *orcynus alalonga* Risso (le germon). Les formes portugaises sont plus nombreuses : à côté d'*albacora*, Eguilas y Yanguas donne *albacor*, et dans son Diccionario (ed. 1905), Michaelis cite aussi *albecora*, *albecore* et même *albafora* (f.), tous les trois avec renvoi à *albacora* (f.).

La forme *albafora* a son importance. Eguilas y Yanguas cite le port. *albafor*, *albafora* « pez de gran tamaño que se pesca en las costas de Portugal » ; mais dit ne pas trouver en arabe l'explication de ce nom de poisson. Pour le port. *albafor* = *hexanchus griseus* Raf. (Rolland, *Fa. Pop.* xi, 158), on se souviendra que j'ai montré à ma note 238, à propos du niçois *melantoun*, que les noms des thons ont souvent servi à la nomenclature des requins.

La forme proprement portugaise semble être *albafor* (*albafar*), *albafora*, où l'*f* serait l'équivalent du *kh* arabe ; le port. *albacora* viendrait alors de l'espagnol. On pourra comparer le catal. *albacor*, *albacora*, esp. *albacora* « figue-fleur » (Eguilas y Yanguas), avec le port *baforeira* dans *figueira baforeira* (Michaelis). De même le port *albafor* « licor del árbol del incienso » (Eguilas y Yanguas), et *albafár*, *albafór* « Kahnus, Kamelheu » (Michaelis) doivent être rapproché du fr. *alboucor* « liqueur qu'on retire de l'arbre de l'encens » sur lequel voir Marcel Devic, *Dict. Etym. des mots franç. d'origine orientale* (1876).

285. esp. *alfaneca*, *faneca*, *fanega*, galic. et port. *faneca*.

Carus, Prodr., ii 575, 576 donne l'esp. *alfaneca* = *phycis blennioides* Schn., esp. *faneca*, *alfaneca* = *phycis mediterranea* De la Ro. L'esp. *faneca*, *fanega*, le galic. et port. *faneca* paraissent dans les dictionnaires comme nom d'un gadoïde.

Les poissons des genres *phycis* Cuv. et *motella* Cuv. portent les noms des furets (pour *furèll* à Port Vendres voir Rolland, *Fa Pop.*, xi. 220 ; pour *furella* à Messine, Carus, *Prodr.* ii. 577), des belettes (pour les dérivés de *mustela*, voir Carus, *Prodr.*, ii. 575-578 ; cf. à Malte *bollottra* = *motella tricirrata* Nillson qui est le sicil. *ballottola*) et peut-être des loutres (voir ma note 235 sur Messine *lustrichi*).

Dans ces conditions, les formes citées en tête de cette note proviennent clairement de l'arabe *fáneq*, *al fáneq*, nom de la fouine. On pourra lire l'article que Eguilaz y Yanguas consacre au mot *alfanega*, (*alfanegue*, *alfanehe*, *alfanex*) « especie de cobertor ó colcha de cama hecha de pieles de una suerte de comadreja blanca » qu'il explique par *fáneq*.

Il s'agit, dans cette attribution du nom de la fouine, de la belette, etc. à un poisson, d'une analogie de forme et peut-être d'odeur.

286. esp. *besugo*

J'extrais de Carus, *Prodr.*, ii. 618, 627, 630-632, 641, la série suivante : prov. *besugo* = *maena zebra* Günther ; esp. *besugo marin*, Iviça *besuch*, Gênes *bexugo* = *pagrus vulgaris* Cuv.; esp. *besuguete* = *pagellus erythrinus* Cuv.; esp. *besugo*, Malte *bazugo* = *pagellus bogaraveo* Cuv. ; esp. *besugo de Laredo*, prov. *besugo de la redo* (à côté de *belugo*, *beluei*), Nice *besugo*, Gênes *bezügo* = *pagellus centrodontus* Cuv. ; esp. *besugo comun*, *besugo*, Majorque *besuch* = *pagellus acarne* Cuv. ; Ligurie *bezugo* = *scorpaena scrofa* L. J'ajoute que le galic. et le port. *besugo* se disent de divers poissons des genres *pagrus* Cuv. et *pagellus* Cuv.

On remarquera d'abord, que dans la liste de Carus, le nom de *besugo* s'applique toujours aux poissons des genres *pagrus* Cuv. et *pagellus* Cuv., avec deux exceptions : prov. *besugo* = *maena zebra* Cuv. et Ligurie *bezugo* = *scorpaena scrofa* L. Je crois que le prov. *besugo* =

maena zebra Cuv. repose sur une confusion. En effet, Mistral donne *besugo* au sens de spare marseillais ; or, *sparus massiliensis* dans la nomenclature de Lacépède est bien la *maena zebra* Günther, mais, dans celle de Rafinesque, c'est la *smaris chryselis* Cuv., enfin, dans celle de Risso, c'est le *pagellus centrodontus* Cuv. C'est à ce dernier poisson seulement que se donne, en Provence, le nom de *besugo*, si comme je le crois, l'indication de Réguis, qu'a copiée Carus est bien fautive.

On peut noter ensuite que le prov. *besugo de la redo* (c'est encore Réguis que cite Carus) est calqué sur l'esp. *besugo de Laredo* : Laredo est un petit port de la province de Santander. Enfin, le prov. *besugo*, d'après Mistral, serait du féminin : partout ailleurs il est du masculin.

On serait tenté de songer à un emprunt fait par le provençal à l'espagnol. D'autre part, il est sûr que le mot *besugo*, nom de poisson, est le même que le prov. *besu(c)*, fem. *besugo* « bigle, louche » (Mistral). En effet, l'espagnol a l'expression « *ojos de besugo* » « yeux tournés ». On peut comparer l'esp. *ojos de breque* « yeux de travers » ; *breque* et *breca* se disent du même poisson, le *pagellus erythrinus* Cuv.

287. Bayonne *bilan*

Bilan m. = *squatina laevis* Cuv. à Bayonne, doit être un dérivé de *villanus*. Il est attesté pour la première fois en 1769, par Duhamel (Rolland, *Fn. Pop.*, XI. 159).

On peut comparer ma note 195 sur *bourget* = *squatina laevis*, Cuv. à l'île de Ré.

D'autre part le prov. *vilan* se dit souvent du diable; cf. fr. *diable de mer* = *squatina laevis* Cuv.

Le *Nouv. Larousse Illustré* à l'art. *échinorhine* donne pour Biarritz *bilan* = *echinorhinus spinosus* Blainville.

288. It. *boccaccia*

Le grec χάνη, χάννη, χάννος est traduit par Alexandre: « serran, poisson de mer, qui a la bouche toujours béan-

le » ; le radical est celui de χάσκω, qui a eu les sens d'ouvrir, ouvrir la bouche, avoir la bouche béante ». En grec moderne χάνος (Grèce), χάννος (Mer Egée) se dit du *serranus cabrilla* Cuv. (Carus, *Prodromus*, ii. 613).

C'est plutôt χάννη, devenu *c(h)anna* (cf. *channe*, *chane* dans Pline), qui persiste sur les côtes d'Italie. D'après les indications de Carus ,on trouve *channa* à Malte, *chana* à Catane = *serranus cabrilla* Cuv. où *ch* doit se prononcer *k* ; puis comme noms du *serranus scriba* Cuv. *cànna* à Molfetta, *canna*, *cannole*, *cannuso* à Tarante et à Naples, enfin *cannufi*, que je ne comprends pas, à Gaëte.

Rondelet dit à propos de son *channa* (*De Piscibus Marinis*, p. 183) : « *A Massiliensibus, nostratibus et Hispanis serran* dicitur, a quibusdam *thanna* », où *thanna* est une faute d'impression pour *channa*. Le serran dont parle Rondelet n'est pas facile à identifier. D'autre part, le *labrus chanus* de Gmelin, l'*holocentre chani* de Lacépède, n'est autre chose que le *serranus cabrilla* Cuv. (Cuvier, *Règne Animal*, éd. 1829, ii, 139). Raymond, dans son *Dict. gén.* (1832), a un « *channe*, s. f., poisson de mer qui ressemble à la perche ».

Day, *Brit. Fishes*, i, 15, parlant du *serranus cabrilla* Cuv. dit : « it is sometimes called the *gaper* because when in its death agony it erects its fins and opens its mouth and then stiffens ».

C'est sans doute l'habitude dont nous avons parlé qui explique les noms suivants des serrans : Gênes *sciaranna boccaccia* = *serranus scriba* Cuv., Malte *burkax* (équivalent de l'it. *boccaccio* : dans *burkax* *x* a le son initial du fr. *changer* = *serranus scriba* Cuv., *hanzir burkax* = *paracentropristis hepatus Klunz* (Carus, *Prodr.*, ii, 609-613).

289. prov. *bugadessa*, gên. *büdegassa*

Mistral a un article « *bugadesso* s. f. baudroie, lophie, poisson de la Méditerranée ». Ce nom de *lophius parvipinnis Cuv.* paraît être tiré, par métathèse, du gênois

büdegassa = *lophius piscatorius* L. (cf. la note 302) : cette métathèse aura peut être été provoquée par le prov. *bugado* et ses dérivés ; on sait que le *lophius piscatorius* L. a la chair très molle et que lorsqu'on le lave dans l'eau il s'y dissout presque entièrement. Dans la Méditerranée on emploie presque toujours les mêmes noms pour indiquer les deux espèces du genre *lophius* L. ; et on peut noter que Carus, *Prod.*, ii, 711, sous la rubrique *lophius parvipinnis* Cuv. dit : « incertum est, an autores nomine *budegassae* hanc speciem aut varietatem primae dicant » (Cf. *lophius budegassa* Spinola = *l. piscatorius L.* ; *lophius budegassa* Bonaparte = *lophius parvipinnis* Cuv. dans Carus, *Prodr.*, ii. 710-711).

A Gênes, on paraît distinguer *büdegassa* de son primitif *büdego*, qui se dit du *lophius parvipinnis Cuv.* (variante *büdago*, d'après Sassi). Casaccia, *Dizion. Genov.-Ital.*, 2e éd., écrit *bûddego* (et *büddegassa*) qu'il donne d'abord comme nom de poisson, mais qu'il traduit aussi par « buzzone, trippone, pentolone dicesi figuratamente a colui che ha gran ventre ». Il est permis de rapprocher le gênois *büdego* du prov. *boudego*, s. f., « vessie, cornemuse, personne ventrue » (Mistral) et de rappeler que les lophies sont des poissons voraces à l'estomac très large.

Le gênois *büdego*, le prov. *boudego* doivent se rattacher à un **botica* (et *-us* ; cf. v. fr. *boel* à côté de *boele*, prov. *budel*, *budela*) dont la famille n'a pas été étudiée à fond ; cf. dans le *Roman. Etym. Wtbuch* de M. Meyer-Lübke, les nos 1230 *botellum*, 1234 **boticula*, 1241 *botulus*.

290. *roumain caciuga*

J'ai proposé, à la note 143, d'expliquer l'esp. *cazon*, nom de divers requins, par un type **catteonem* se rattachant à *cattus*.

Or, l'esp. *cazon* est attesté comme nom de l'*acipenser huso* L. Peut-on croire que le roumain *caciuga* (et *ca-*

ciga)=*acipenser sturio* L. dérive de **calleãca* ? Pour le suffixe, voir la note 310 sur *lampugue* : comparer aussi l'art. 248 *caciûla* « bonnet de fourrure » de l'*Etym. wtbuch d. Rumän. Sprache* de Puşcariu.

291. prov. *caine*, *daine*

Réguis a fourni aux listes de Carus (*Prodr.*, II, 624, 652), les noms suivants de poissons qu'il déclare provençaux : *daino*, *daismo* = *dentex vulgaris* Cuv. et *caino*, *daino*=*umbrina cirrosa* Cuv.

Je ne sais que penser de *daino*, *daismo*=*dentex vulgaris* Cuv. ; la forme *daismo* me paraît suspecte ; puis le suffixe des deux mots ferait croire qu'il s'agit de féminins ; or, Mistral donne « *daine*, *daime*, *dèine*, s. m. denté, poisson de mer, v. *dènte* ; espèce de matelote, v. *caligot* ; Daine, Daime, noms de fam. prov. ». Il ajoute aussi un vers de J. Aubert ;

De daine, de pagèu, de loup e de daurado

d'où il est impossible de tirer quoi que ce soit sur le sens ou le genre du mot. Je ne crois pas qu'on puisse tirer non plus grand' chose de l'article du *Trésor* : « *dènte*, *lènte*, *denti*, *deine* (rh.), *daine*... s. m. denté, *sparus dentex* (Lin.), poisson de mer v. *daine* ; *sparus Celti* (*Risso*), autre poisson, v. *bouco-roujo* », si ce n'est que *dèine* est une forme rhodanienne : on peut noter que le *sparus dentex* L. et le *sparus Celti* Risso sont des noms du même poisson, le *dentex vulgaris* Cuv., tandis que *bouco-roujo* se dit du *dentex macrophthalmus* Cuv. Les articles de Mistral sur les noms de poissons contiennent fort souvent des erreurs ; on peut donc se demander si *daine* (ou *daino*) est bien un nom du *dentex vulgaris* Cuv. ou s'il s'agit d'une fausse attribution ; je ne connais, pour ma part, en dehors de *dotto*, *dottore* à Lecce (voir note 298), aucun nom populaire du *dentex vulgaris* Cuv., usité sur la côte nord de la Méditerranée depuis le détroit de Gibraltar jusqu'à Trieste, qui ne se rattache pas étymologiquement au lat. DENS.

Pour *caino*, *daino* = *umbrina cirrosa* Cuv., il est possible d'obtenir la confirmation d'hommes qui sont, pour ainsi dire, du métier. Mistral ne donne qu'un masculin *cainé* = *umbrina vulgaris* (= *umbrina cirrosa* Cuv.) pour lequel il renvoie à Boucoiran. Mais Doumet, dans son *Catalogue des Poissons de Cette* (1860), cite, comme nom de l'*umbrina cirrosa* Cuv., une forme *daïnès*, qui paraît tout à fait indépendante, et qui, par sa graphie, fait croire qu'à Cette l'*aï* est dissyllabique. Et Rondelet, parlant, dans le *De Piscibus Marinis* (1554), p. 133, des noms vulgaires de son *umbra* (= *umbrina cirrosa* Cuv., dit : « vocatur ... in Gallia nostra Narbonensi *daine*, nonnullis *peis rei*, id est, piscis regius, sed peritiorés dainam a pisce regio et coracino sic distinguunt, ut *peis rei*, sit is qui latus dicitur, *daina* vero σκιαινα, postremo coracinus *corp*, ut dictum est prius. Minus corrupte pro *daine*, dicitur a quibusdam *caine*, omisso σ, id quod Galli plerunque faciunt in nominibus, quorum initium est *s*, hac autem sublata et *k* in *d* mutando, *daine* fecerunt. Nomen habet σκιαινα vel umbra a colore nigrescente. »

Il est très probable que dans *caine*, *daine*, il faut voir des formes francisées comme il y en a tant parmi les noms provençaux des poissons qu'a notés Rondelet. D'autre part, la forme latinisée *daina* fait croire qu'il s'agit bien d'un substantif féminin *daina* de la Narbonnaise. Si c'est bien *daina* qu'il faut comprendre, on peut songer à le rapprocher du catal. *daina* que M. Meyer-Lübke, à l'art. 2466 de son *Latein.-Roman. Wtbuch*, considère comme emprunté au fr. *daine* « femelle du daim ». Il est bon de noter que le *Dict. général* n'a pas trouvé d'exemple du fr. *daine* avant l'édition de 1611 du dictionnaire de Cotgrave.

Si *daina* (*daino*) est bien le même mot que le fr. *daine*, on pourrait faire la conjecture que, comme nom de l'*umbrina cirrosa* Cuv., il est emprunté à la nomenclature populaire des poissons du genre *lichia* Cuv. En

effet, bien que les noms de poissons de mer, dérivés du lat. *ùmbra* s'appliquent surtout aux trois poissons de la Méditerranée, qui appartiennent à la famille des *sciaeni dae* Cuv. (*sciaena aquila* Cuv., *corvina nigra* Cuv. et surtout l'*umbrina cirrosa* Cuv.), on les trouve sporadiquement pour désigner d'autres poissons : Venise, Rimini *ombria*, *umbria* = *corygphaena hippurus* Cuv., lit. rom. *ombrina leccia* = *lichia amia* Cuv., *ombrina stella* = *lichia glauca* Risso. Or, la *lichia glauca* Risso se dit, en Provence, *bicho*, *cabrolo*, *damo* (voir d'ailleurs la note 297 *cerriola*). Peut-on admettre que le rapprochement qui a fait donner, sur le littoral romain, le nom d'*ombrina* aux poissons du genre *lichia* Cuv. a, dans une autre localité fait passer *daina* du genre *lichia* Cuv. au genre *umbrina* Cuv. ?

On ne peut rien dire de sûr. Cependant, je ferais encore une observation. A Messine, *cavagnola*, qui se dit de la *seriola Dumerilii* Risso, proche parente des poissons du genre *lichia* Cuv. (voir note 332, sur *sfodira*, *sfodira*), se dit aussi de la *corvina nigra* Cuv., qui se rapproche tant de l'*umbrina cirrosa* Cuv., qu'on les confond souvent (Carus, *Prodr.* ii, 653, 672).

On sait que les poissons de la Méditerranée de la famille des *sciaenidae* Cuv., la *sciaena aquila* Risso, l'*umbrina cirrosa* Cuv. et la *corvina nigra* Cuv., portent tous des noms populaires tirés du radical du lat. *corvus* (et *corbus*). A Messine, cependant, d'après Cocco, *umbrina* se dit des deux premiers, et *curbeddu* de la seule *corvina nigra* Cuv. Or, l'it. *corbello* a deux sens : 1° « petit panier », 2° « petit corbeau ». Comme *cavagnola* est un diminutif de l'it. *cavagna*, « panier, corbeille », on peut se demander si, à Messine, *cavagnola* = *corvina nigra* Cuv. ne serait pas dû à une confusion des deux sens de *curbeddu*, dérivé d'une part du lat. *corbus*, de l'autre du lat. *corbis*.

292. prov. *calfat*, *galafat*

A la note 273, à propos du niçois *suc pega*, j'ai rap-

pelé que les poissons des espèces *petromyzon marinus* L. et *echeneis remora* L. se fixaient, au moyen de leurs suçoirs, aux côtés des vaisseaux. On comprendra facilement pourquoi le provençal se sert de *calfat* (forme francisée pour *calafat*) comme nom de l'*echeneis remora* Cuv. (Rolland, *Fa. Pop.*, XI.200). Il est intéressant de voir que, selon Gulia, cité par Carus, *Prodr.*, ii, 499, *kalfat* se dit à Malte, du *petromyzon marinus* L.

A Cette, d'après Moreau, *galafat* se dit du *naucrates ductor* Cuv.

293. prov. *caluc*, *caluga*

Dans le *De Piscibus Marinis*, ed. 1554, p. 266, Rondelet, parlant de son *chelo*, dit : « χελών... Graecis, *Mbeo* Latinis, Ovidis *labrus*, nostris *chaluc* ». A la page 266, le pluriel de *chaluc* est écrit *chaluz*. Du *chaluc* de Rondelet, le *chaluc* de Cotgrave, la coquille *chalue* de Lacépède, *Hist. Nat. des Poiss.*, v. 386, etc.

Le *ch* de *chaluc* ne doit pas faire illusion ; Rondelet, qui aime à rattacher les noms vulgaires aux noms grecs et latins, s'est laissé influencer par *chelo* (χείλών, χειλών, « lippu »). Il faut certainement entendre *caluc*.

D'autre part, Mistral a un article « *talugo*, *talugo longo*, s. f. muge à grosses lèvres, poisson de mer, voir *chaluc*, *muge-labru* », où il me semble probable qu'il faut corriger *talugo* en *caluga*. La forme *caluga* se lit dans la liste de poissons de 1433, tirée des archives de Toulon et publiée par M. P. Meyer, dans ses *Documents linguistiques*, i. 628 :... mujols, *calugas*, auradas, auriols et canteras... (1).

Je me demande encore si *calaga* = *mugil auratus* Risso, à Cette, d'après Moreau, cité par Carus, *Prodr.*, ii. 707 n'est pas *caluga*.

(1) M. Meyer dans son index écrit : *calugas* (pour *tanugas* ?) Voir ce mot. — Je ne trouve que *tanudas* qui n'est pas un « poisson analogue au maquereau » mais le *cantharus lineatus* Thompson. Voir *Revue de Dialectologie Romane*, ii, 178.

Quoi qu'il en soit de ce dernier point, je vois dans *caluc*, *caluga*, noms de muges, le v. prov *caluc* « myope » (Lévy et voir Mistral à *calu*). Les espèces de muges sont restées mal déterminées par les naturalistes jusqu'au XIXe siècle ; Linné et plusieurs de ses successeurs ont confondu tous les muges européens sous une seule espèce, leur *mugil cephalus* (Cuvier, *Règne Animal*, éd. 1829, ii. 231). Or, le *mugil cephalus* Cuv. se distingue, parmi les muges d'Europe, en ce que ses yeux sont à demi couverts par deux voiles adipeux qui adhèrent au bord antérieur et au postérieur de l'orbite ; ces voiles adipeux, avançant sur le globe de l'œil, sont rudimentaires chez le *mugil auratus* Risso et manquent tout à fait chez le *mugil capito* Cuv., le *mugil saliens* Risso et le *mugil chelo* Cuv. Si *caluc*, *caluga* veulent bien dire « myope », on serait tenté de croire que ce nom a passé du *mugil cephalus* Cuv. au *mugil chelo* Cuv.

Sur une étymologie proposée pour *caluc*, voir H. Schuchardt, *ZRPh.* xxvii 614 : voir aussi W. v. Wartburg, *R. Dial. Rom.*, iii, 137, 183.

294. lat. *canicula*

Le lat. *canicula* « petite chienne » a servi de nom à un chien de mer (Pline) et les naturalistes s'en sont servis pour indiquer spécifiquement la roussette (*canicula saxatilis* Rondelet, *squalus canicula* L, *scyllium canicula* Cuv.).

Sur les côtes de l'ouest de la France, on donne, à l'*echinorhinus spinosus* Blainville le nom de *chenille* (Rolland, *Fa Pop*, iii. 85, xi. 158 ; noter *senille* à l'Ile d'Yeu à côté de *chenille*, et voir Mistral à *caniho*). Rolland expliquerait ce nom du poisson par les « tubercules gros et saillants dont sa peau est couverte » ; j'inclinerais plutôt à y voir un dérivé direct de *canicula* au sens de « petite chienne (de mer) ». De même pour *chenille=centrina Salviani* Risso, dans la Gironde (Rolland, *Fa, Pop.*, xi. 160).

Il est évident que *canicula*, cité comme nom du *scyllium canicula* Cuv., en Galicie, par Rolland, *Fa Pop.* iii, 85, d'après Cornide, et *canicule* donné comme nom à Marseille, du *galeus canis* Bonap., par Carus, *Prodr.*, ii, 510, d'après Moreau, sont des mots savants. D'autre part, le port *caneja* (=*scyllium canicula* Cuv., d'après Nemnich) paraît, par son *n* et son *j*, être un emprunt à un esp. **caneja*, qui serait un dérivé direct et régulier de *canicula*, mais sur lequel je n'ai pas d'autres indications.

Les dictionnaires portugais donnent, comme un équivalent de *caneja*, un *canega* que je n'arrive pas à comprendre.

25. Malte *caplät*

Lacépède, *Hist. Nat. des Poiss.*, v. (1803), 387, a une liste de noms vulgaires de son *mugil cephalus*, parmi lesquels on trouve : *caplar*, à Malte. Il faut certainement lire *caplat* et rapprocher ce terme du sicil. *capulatu* « pesce grosso del Biviere » (Traina, *Vocabolarietto*), *muletu capulatu*=*mugil cephalus* Cuv., d'après Doderlein, cité par Carus, *Prodr.*, ii, 705. *Capulatu* est, pour *capu latu*, « tête large ».

296. it. dial. *cavagnola*

Voir notes 291 et 332.

297. it. *cerviola*

La *seriola Dumerilii Risso*, les poissons du genre *lichia* Cuv. et le *temnodon saltator* Cuv. (Cf. note 331, sur le nic. *serriola*) portent des noms qui dérivent d'un lat. **cervia*, **cerviola* ; sicil. *cerviola* = *lichia amia* Cuv., sicil. *cerviola impiriali* = *lichia glauca* Risso et *lichia vadigo* Risso, d'une part, et de l'autre : baléar. *sirvia*, *sirviola* = *seriola Dumerilii* Risso, esp. *serviola* = *lichia amia* Cuv., majorquin *sirvia* = *temnodon saltator* Cuv. (Carus, *Prodr.* etc. ii, 672-4).

Pour les formes hispaniques avec s, on peut comparer l'esp. *cerriola*, *serviola*, terme de marine, « bossoir, poutre en saillie au-dessus de l'éperon pour soutenir l'ancre », le port *serviola*, terme de marine, traduit « *kranbalken*, *unterbalken* » par Michaelis, un franç. *serviole* (= ? *serriole*) que Raymond, dans son *Dict. Gén.* de 1832 donne, sans doute par erreur, comme masculin et qu'il explique par « pièce de sapin qui sert à former l'éperon d'un navire et à le tenir en état ».

Qu'il s'agisse, dans les noms de poissons cités plus haut, de dérivés de **cervia* « biche », c'est ce que montrent les noms que Rondelet, *De Pisc. Marin.* (1554), p. 252, cite pour la Provence comme servant à indiquer son *glaucus* (= *lichia glauca* Risso) : *biche*, *cabrolle* et *damo* sont à peu près synonymes de l'ital. *cerriola*.

Les ouvrages spéciaux qui traitent des poissons sont singulièrement sobres de renseignements sur leurs habitudes. Je ne puis que conjecturer que ce sont les mouvements auxquels se livrent les poissons des genres *seriola* Cuv., *lichia* Cuv. et *temnodon* Cuv., qui expliquent les noms que je commente ici. Ces poissons en ont d'ailleurs d'autres qui pourraient être mis en ligne de compte: ainsi Bonaparte cite l'ital. *saltaleone* = *lichia vadigo* Risso et Doderlein l'ital *ballerino* = *temnodon saltator* Cuv. cf. la note 264 *salton*).

298. it. *dotto*, *pesce dotto* &.

J'ai dit, à ma note 207 sur le catal. *escrita*, que divers poissons ont reçu des noms signifiant « écriture » ou « écrivain » à cause des lignes ou des taches sur leur corps où l'on a voulu voir de l'écriture.

Par des raisons semblables s'expliquent sans doute les noms suivants :

(1) esp. *escolano*, *escolar* = *phycis blennioides* Schn.;

(2) Messine *dutturi* = *paracentropristis hepatus* Klunz; « truncus fasciis 5 nigris » dit Carus du corps de ce poisson ;

(3) sic. *pisci addottu* = *polyprion cernium* Val. ; « irregularly marbled or with large light blotches » dit Day de ce poisson ;

(4) it. *pesce dotto* = *serranus scriba* Cuv. (voir note 207) ;

(5) Lecce *dotto*, *dottore* = *dentex vulgaris* Cuv. ; « on the front of the head, wavy lines of blue, gold and purple, blue spots on the sides » (Day, *Brit. Fishes*) ;

(6) Naples, Calabre *alletterato*, sicil. *litteratu*, *allitteratu* = *cuthynnus thunnina* Jord. et Gilb. ; « dorsum coerulescens striis undulosis longitudinalibus nigris » (Carus).

(7) Valencia *dot* = *naucrates ductor* Cuv. ; « coerulescens fasciis 5-7 obscuris verticalibus » (Carus).

Si j'ai raison, le *dot* de Valencia est surtout intéressant ; il serait pour un v. catal. *doyt* (< *doctus*) et pourrait s'ajouter à l'art. 2712 du nouveau dictionnaire de M. Meyer-Lübke où manque d'ailleurs le v. fr. *duit*.

299. prov. *estrasso*, sicil. *strazzu*.

Il est intéressant de rapprocher le prov. *estrasso*, *estrasseto* « variété de merluche de qualité inférieure » (Mistral) du mot *strazzu* usité à Catane comme nom du *gadus potassou* Düben (= *merlangus potassou* Risso) selon Angelo Tuttolomondo, *Fauna ittiologica del compartimento marittimo di Catania*, Girgenti, 1901.

300. fr. *feinte*, *finte*.

La *clupea finta* Cuv. porte les noms de *feinte*, *finte*. La graphie *finte* remonte à Cuvier ; depuis ce naturaliste on trouve *clupée finte* à côté de *clupée feinte* qui est plus ancien et remonte à Lacépède.

Le citoyen Noël de Rouen, dans les notes sur la *clupea finta* Cuv. qu'il avait adressées à Lacépède (voir l'*Hist. Nat. des Poiss.* v (1802-3), 452) semble lui avoir cité *feinte*,

comme nom. à l'embouchure de la Seine, de ce poisson (1). Lacépède a vu dans *feinte* le subst. particip. féminin de *feindre* : il a donc traduit son *clupée feinte* par un latin de naturaliste *clupea fallax*.

En réalité, le norm. *feinte* est d'origine germanique, Cuvier, *Règne Animal* ii (1829) 320, cite, parmi les noms de la *clupea finta* Cuv., « le *veuth* des Flamands ». Il s'agit ici d'un emploi particulier du flam. *veut*, *veint* « enfant, garçon » ; ce mot est d'origine incertaine : cf. Kluge, *Etym. Wtb.* à l'art *faute* et Falk et Torp, *Norw.-Dan. Etym. Wtb.* à l'art. *fant*.

Pour le flam. *veut* « enfant » servant de nom à la *clupea finta* Cuv., cf. *pucelle*, *pucelette* = *clupea finta* Cuv. et voir les notes 115, 172, 173.

301. prov. *feran*, *furan*, *fouran*.

Les indications du tome XI de la *Faune Populaire* de Rolland doivent toujours être soigneusement contrôlées. A la page 152 on lit parmi les noms du *carcharias glaucus* Ag. (Cuv.) : le prov. *péy'ss fèràn*, *péy'ss furàn* avec renvoi au seul Mistral. Or, le *Tresor dou Felibrige* dit à l'art. *feran* : « *pèis feran*, poisson féroce, poisson de proie comme le requin » ; et le tome II contient encore les articles « *pèis-feran*, *pèis furan* (m.), s. m. poisson féroce, squale v. *feran* » et « *pèis fouran* s. m. leptère fétule, *lepterus fetula* (Risso), poisson ainsi nommé parce qu'il ne s'approche jamais du rivage ». Il n'y a rien ici qui justifie l'attribution de ces noms au *carcharias glaucus* Ag.

D'autre part, *peis fouran* = *coryphaena hippurus* L est cité d'après Réguis par Carus, *Prodr.*, ii. 666. Pour les côtes méditerranéennes de la France, Carus ne cite

(1) Je lis dans un catalogue de Turin : « Traité général des pesches ; seconde partie, IIIe section dans laquelle il s'agit des aloses, *feintes*, harengs, et autres poissons de la même famille, pourvu qu'ils soient de mer. — Paris, Delatour, 1776, 1 vol. gros in-folio...

de noms populaires de ce poisson que ceux de Nice ; de son côté, Rondelet, De Pisc. Marin., ed. 1554, p. 255, en dit : « piscis est marinus nostris undis incognitus. »

302. Gênois *gianello*, nice *gianeli*.

Mistral a « *janelli* s. m. baudroie budegasse, poisson du golfe de Nice. » Dans son *Essai d'un Dictionnaire Niçois*, l'abbé Pellegrini écrit *gianeli* et traduit par *budegossa*. *Gianeli* est l'orthographe de Risso ; Régius, cité par Carus, *Prodr.*, ii, 711, écrit *gianeli*, *janeli*.

Il s'agit du *lophius parvipinnis* Cuv. Le *gianeli* de Nice serait d'après Mistral dérivé de *jan* « Jean » et aussi « nigaud ». Il me semble bien plus probable que le niçois *gianeli* est un emprunt au pluriel du gênois *gianello*, nom du *lophius piscatorius* L. et qui est un diminutif du gênois *giano* « jaune ». Presque partout, dans la Méditerranée occidentale les deux espèces du genre *lophius* L. sont confondues sous les mêmes noms. C'est peut-être la chair rougeâtre du *lophius parvipinnis* Cuv. qui a fait naître le nom de *gianello*.

Pour l'hypothèse d'un emprunt fait au gênois par le dialecte de Nice, il me semble confirmé par ce que j'ai dit du prov. *bugadessa* = *lophius parvipinnis* Cuv. et du gênois *büdegassa* = *lophius piscatorius* L. (note 289).

303. tosc. *grugo*.

Carus, *Prodr.*, ii, 513 a *grugo*, nom en Toscane du *carcharias lamia* Risso. Dans la *Faune Populaire* de Rolland, XI. 152, *grugo* est donné comme nom dialectal en Italie du *carcharias glaucus* Ag.

On peut supposer que *grugo* a été fait sur le v. tosc. *gruga* qu'on trouve à côté de *grua*, *gruva* « grue ». On sait qu'en latin *grus* était du genre commun, et en italien on dit encore *il gru* et *la gru*, *il grue* et *la grue*.

Le nom de *héron de mer* a été donné à la *pristis antiquorum* Latham, par suite d'une comparaison entre le

museau allongé de ce poisson et le long bec du héron. Le museau prolongé des poissons du genre *carcharias* Cuv., remarquable surtout chez le *carcharias glaucus* Ag., pourrait avoir rappelé de même façon le bec long, droit et pointu de la grue.

On lira dans le *Dict. ital. franç.* de Duez l'art. ; « *gru, grue*, 1, une grue, 2. une sorte de poisson fort long. »

304. norm. *houllebiche* etc.

Pour les mots dialectaux *houllebiche, hauchebuche* = *scyllium canicula* Cuv., Côtes du Nord *orbiche* = *galeus canis* Bonap., voir Rolland, *Fa Pop.* XI. 154. 157.

M. A. Thomas, *Romania*, XXXIX, 234-235, a consacré une courte note au norm. *houllebiche*, dans laquelle, après avoir cité divers noms de poissons qui lui paraissaient se rapprocher phonétiquement de *houllebiche*, il a fini par renoncer à proposer une étymologie quelconque.

Parmi les mots qu'il a cités, le *hauche* d'Arcachon est probablement un nom de la *myliobatis aquila* Duméril et il remonte à un primitif *falca* (cf. Ile de Ré *terre fauche*) qui pourrait bien être du radical du lat. *falco* (cf. parmi les noms de la *myliobatis aquila* Dum. ceux d'*aigle, épervier, faucon, milan*, et voir ma note 220). Quant à l'angl. dial. *hullcock, houndfish*, noms de requins, je crois qu'il est permis de les négliger.

Restent les trois noms de requins *houllebiche, hauchebuche, orbiche*. Je crois que l'élément commun à ces trois noms, *-biche, -buche* n'est autre que le breton *bioc'h, buoc'h, buc'h* « vache ». *Orbiche* est des Côtes-du Nord, *houllebiche* de la Normandie. Rien d'impossible de ce côté-là. D'autre part, on remarque qu'à l'île de Ré *taurille* = *galeus canis* Bonap. et en Normandie *vake de mé* (= vache de mer) = *scyllium canicula* Cuv. (Rolland, *Fa Pop.*, XI, 154, 156). Si l'on veut absolument de l'anglais dialectal, on peut songer à *bull-huss* = *scyllium canicula* Cuv. avec *bull* « taureau » (à Folkestone d'après Day, *Brit. Fishes*, II, 312). Dans la Méditerranée, divers

requins portent les noms du taureau ou de la vache ; aux indications qu'on trouvera dans Carus, *Prodr.*, ii, 500-513, on pourra ajouter le nom de *vaccolla* donné à Catane au *carcharias Milberti* Val. d'après Tuttolomondo.

Je renonce à mon tour à expliquer le premier élément de *houllebiche*, *hauche-buche*, *orbiche*. Il s'agit sans doute d'emprunts relativement anciens, puisque *houllebiche* est attesté comme normand au XVIe siècle dans le journal de Gouberville. D'autre part, les indications sur les noms locaux des requins en Bretagne sont encore très restreints. Pour expliquer le *b* initial de *-biche*, *-buche*, il faut attendre qu'on ait éclairci le premier élément de *houllebiche*, etc.

305. fr. *juif*, poisson *juif*.

On trouve *poisson juif* comme nom de l'espèce *sphyrna zygaena* Raf. dans divers dictionnaires français (Littré, 1873 ; Raymond, 1832 : Cotgrave, 1611, etc.) ; Littré ajoute que ce nom est usité à Marseille. Il s'agit donc d'une forme française qui traduit le *peis jouziou* dont Rondelet, dans le *De Piscibus Marinis*, a par deux fois expliqué l'origine. A la page 389 (ed. 1554), il dit en parlant du marteau : « Massilienses *peis jouziou* appellant, non a feritate, sed a tegumenti capitis similitudine, quo olim Judei in Provincia utebantur ». A la page 225, dans le chapitre de *Sphyraenae prima specie*, il s'explique un peu plus longuement : « Ex his liquido apparet Gazae error, qui malleolum interpretatus est ; similiter aliorum multorum qui eum quem Massilienses *peis jouziou*, id est piscem judeum appellant. Sphyrenam esse credunt, cum zygaena sit, non sphyraena, quae zygaena a figura libellae T graecorum simili nomen habet, eamque, piscem judaeum a Massiliensibus vocari verissime scripsit Petrus Gyllius, quod capitis tempora tanquam cornicula emineant, more judeorum, qui sic olim Massilie induebantur. Sed de zygena suo loco. »

L'explication d'après laquelle le marteau aurait reçu le nom de *peis jouziou* à cause d'une comparaison des allongements latéraux de la partie antérieure de sa tête aux cornes d'un chapeau qu'auraient porté au Moyen Âge les Juifs de Marseille, est parfaitement admissible (cf. aux notes 52, 96 l'esp. *cornudilla, etc.*, = *sphyrna zygaena* Raf.). Mais l'on ne comprend guère *juif* = *carcharias lamia* Risso cité par Rolland, *Faune Pop.*, iii, 83, d'après l'édition de 1551 de l'*Histoire Naturelle des Estranges Poissons* de Belon que comme un emprunt fait aux noms de la *sphyrna zygaena* Raf.

D'autre part, on peut constater que la *sphyrna zygaena* Raf. porte le nom de *poisson juif* ailleurs qu'à Marseille et notamment en Sicile, en Italie et dans le Var (Florio, *Ital.-Engl. Dict.*, ed. 1688 : Carus, *Prodr.* etc., ii, 513 ; Rolland, *Faune Pop.*, iii, 87). On peut croire aussi que l'on a connu ailleurs qu'à Marseille le chapeau bicorne dont il a été question : le glossaire de Verrier et Onillon mentionne l'angev. *juif* = « pioche à deux cornes » et Moisy et Delboulle le norm. *juif* = *cypselus apus* Illiger (voir Rolland, *Faune Pop.*, ii, 324) ; ce n'est pas, comme l'a pensé Delboulle, parce que les juifs persécutés ont été comparés à des martinets fuyards qu'on a donné aux martinets le nom de *juifs* mais pour une simple analogie de forme (cf. les noms d' « arbalète », de « marteau » communs aux *cypselus apus* Illiger et à la *sphyrna zygaena* Raf. et voir *Revue de Dialectologie Romane*, ii, 188). C'est également pour leurs cornes qu'on a donné le nom de « juive » à diverses limaces : prov. *jusioura* = *helix aspersa* L. et *helix algira* Drap., prov. *limasso judiouro* = *ario ater* Ferussac (Rolland, *Faune Pop.*, iii, 209, 210, 214).

Mistral dit que « *lou jousiou* est le nom qu'on donne au roitelet, près d'Orange, à cause de la tache jaune que cet oiseau porte sur la tête. Les juifs, au moyen âge, portaient un chapeau jaune ». Il ne s'agit pas du roitelet ordinaire, mais du roitelet huppé dont la tête porte des

plumes longues, effilées, d'un jaune vif brillant. On peut noter qu'on donne aussi le nom de *judiero* à la narcisse jaune et celui d'*erbo di judieu* à la gaude dont la fleur est jaune et qui sert à teindre en jaune aux teinturiers. Il serait d'un certain intérêt de réunir et d'expliquer les diverses applications du nom des juifs en roman. Je me contenterai ici de citer parmi les noms de poissons les cas suivants :

(1) catal. *escat jueu* = *squalina laevis* Cuv. (Carus, *Prodr.*, ii. 515) ;

(2) fr. *juif* = *acipenser huso* L. (Sachs-Villatte) ;

(3) Malte *lghudi*=*julis pavo* Cuv. (Carus, *Prodr.*, ii 606 : un dictionnaire maltais traduit *lhudi* par l'angl. *jew w(a)rass*) ;

(4) angl. *jew-fish*, qui se dit de divers poissons de la sous-famille des *serraninae* Günther (*New Engl. Dict*), par exemple à Madère, du *polyprion cernium* Val. (Day, *Brit. Fishes* i. 18) ; cf. un fr. *juif*, « poisson à bouche double de l'île de May en Afrique », traduit par l'angl. *jew-fish* dans Chambaud, *Dict. Franç.-Angl.*, éd. 1815 ; îles Baléares *anfos jueu*=*epinephelus ruber* Bloch ;

(5) îles Baléares *moll jueu*=*mullus barbatus* L. ;

(6) angl. *jew saragus* qui, dans un dictionnaire mal tais, traduit *xirghien*=*sargus vulgaris* Geoff. ;

(7) Gênes, *Civita-vecchia giudio*=*lophius piscatorius* L.

Il est probable que les explications seront différentes selon les cas. Pour l'angl. *jew fish*, qui est probablement une traduction d'un mot roman, le *New English Dict.* cite ce texte de 1697 (Dampier, *Voyages*, éd. 1729, i. 249) : « the jew-fish is a very good fish and I judge so called by the English because it hath scales and fins, therefore a clean fish according to the levitical law. » Cette explication ne me paraît pas bien satisfaisante, mais je ne saurais en offrir de meilleure.

Il se peut que, dans certains cas, il s'agisse de la couleur du poisson. Pour *giudio*=*lophius piscatorius* L., cf. la note 302.

306. Malte *kamar*

A Malte *kamar* veut dire « lune ». *Kamar = orthagoriscus mola* Schneider ; presque partout, sur les côtes de l'Italie, ce poisson est le *pesce luna*.

Kamar est un mot arabe. Carus, *Prodr.*, ii. 671, cite *camar* comme nom arabe du *caranx dentex* Cuv. en Égypte. Ce poisson est le *caranx luna* Geoff.: comme je ne connais pas de dérivés romans de *luna* qui désignent le *caranx dentex* Cuv., il me semble sûr que Geoffroy Saint-Hilaire a tiré son *luna* de l'arabe *camar*.

307. it. *laccia*, *salacca*

Dans la deuxième édition du *Lateinisches Etym. Wtbuch* de Walde on lit (p. 27) :

allec, *hallec*, *allex*, *hallex*, *-ècis* (auch *al-*) « Fischlake » : aus gr. ἁλικόν oder besser ἁλικός « salzig » (z. B. Saalfeld ; volksetymologische Anlehnung an *allectare*, *allicere*, im Ausgange z. T. an *lac*, nach Keller, *Volksetym.*, 79).

Puis voici l'art. 4001 du *Romanisches Etym. Wtbuch* de Meyer-Lübke :

halex « Fischsauce ». Ital., kalabr., neap., tarent. *alice* « sardelle », span. *alece* « Fischleberragout » Diez, Wb., 186. (Ital. *laccia* (>prov. *alacho*) » (Maifisch » liegt lautlich und begrifflich, span *alacha* « Sardelle » lautlich ab.).

Maintenant voici les noms des clupées de la Méditerranée qui, à mon sens, se rattachent à *halex*. Je les donne tels qu'ils sont dans Carus, *Prodr.* ii. 551 sq. : Baléares *alatxa=clupea sprattus;* Baléares *alatxa*, *alatxa pichota*, Cette *alléchart*, Palerme *aleccia*, *alachia*, *allacia*, Messine *alaccia=clupea aurita* Günther ; esp. *alacha*, *lacha*, Valencia *alacha*, *lacha*, Nice *lacia*, Gênes *laccia*, Naples *leccia*, Palerme *alacia*, *alecia*, Catane *alocho*, Malte *lacci=clupea alosa* Cuv. et *clupea finta*

Cuv. On peut ajouter : Livourne, Naples, Palerme etc. *alice=engraulis encrasicholus* Cuv. Enfin, Traina donne *aleci*, *aliccia* comme noms siciliens des clupées, et Mistral *alacho*, *lacho*, nom de l'alose dans le Var.

Notons, dès maintenant, que *halex* n'est pas seulement attesté au sens de « saumure » ; Isidore l'emploie comme nom d'un petit poisson. Le diminutif *halecula* a aussi les deux sens. Tous les poissons du genre *clupea* Cuv. se conservent par des procédés de désiccation et de salaison ; si l'on accepte **hàlicem*>it *alice*, *aliccia* (1)= *engraulis encrasicholus* Cuv., à plus forte raison on peut admettre *haĕcem* (sb. fem)> *sicil*, *aleccia*, Naples *leccia* = *clupea alosa* Cuv. ou *clupea finta* Cuv.

Pour expliquer la forme sicilienne *alaccia*, *laccia*, je suppose qu'à côté de l'emprunt *halex*, se rattachant à ἁλς, le latin avait un mot indigène se rattachant à *sal*, et désignant également des clupées. Ce mot latin était **salaca* (cf. peut-être l'adj. *salax*), **salacca* ; cf. Croatie *šarak*, *šarakina=clupea sprattus* L., Gênes *salacca*, Naples *salaca*, *saràca*, Catane *saràca=clupea alosa* Cuv. ou *clupea finta* Cuv. ; Naples *saracca=clupea pilchardus* Art. (2). Si la forme *alachia* (lire *alacchia*), donnée par Rafinesque pour Palerme est bonne, on pourrait y voir un dérivé de *halecula* influencé par *salacca*. Il n'est d'ailleurs pas impossible que le lat. *lac* soit pour quelque chose dans l'*a* tonique d'*alaccia* ; cf. *laitreau*, nom de l'*alosa finta* Cuv. (le mâle) dans la Loire-Inférieure (Rolland, *Fa. Pop.* iii. 122).

Comme *halex* était un emprunt au grec, j'ai surtout insisté sur les formes de la Sicile et de l'Italie méridionale, et on peut croire que c'est de ces régions que les dérivés de *halex* se sont propagés sur la côte ouest de l'Italie, en Provence, dans les îles Baléares et en

(1) Sicil. *aliccia=engraulis encrasicholus* Cuv. dans Tuttolomondo, *Fauna ittiologica del comp. maritt. di Catania* (1901).

(2) Tuttolomondo, *Fauna ittiologica*, etc., cite *saracheìli*, noms, à Catane, des jeunes de la *clupea aurita*, Günther.

Espagne. En effet, les formes citées pour la France et l'Espagne ne paraissent pas autre chose que des emprunts aux dialectes italiens. Cependant, ces emprunts sont sans doute relativement anciens : dès 1554, Rondelet, dans le *De Pisc. Marin.*, pp. 220 et 221, cite, pour Agde *lasches* (pluriel) (1), comme nom de la *clupea pilchardus* Art. (le *menbras* de Rondelet), et, pour Marseille *halachia*, comme nom de la *clupea alosa* Cuv. ; et on lit, dans le Minshen de 1617, l'esp. *alacha*, *alache*, noms de l'anchois (= *engraulis encrasicholus* Cuv.) (2).

On me permettra de faire ici quelques observations d'un ordre plus général. La plupart des petites clupées portent, dans la Méditerranée, des noms dérivés de *sarda*. Mais les aloses s'en séparent assez nettement à ce point de vue (3). En Italie, on les a désignées au nord, sur la côte de l'Adriatique, par un *clupea* (4), d'origine inconnue (Pline le cite comme nom d'un petit poisson du Pô : voir *Mod. Lang. Rev.*, vii. 441 et cf. Walde à *clupea*, pour un rapprochement très peu solide avec l'allemand *laube*), au midi par l'emprunt grec *halex*. Contre ces mots, un type latin **salaca*, **salacca* a lutté et lutte encore sur la côte ouest : il paraît avoir exercé son influence sur les dérivés de *halex*. *Alausa*, où l'on voit un emprunt au gaulois et qui est attesté pour la première fois dans la *Mosella* d'Ausone, a pénétré dans la Péninsule et est encore usité à Naples et en Sicile (à Catane, à Palerme) ; si la forme énigmatique *alocho* qu'a

(1) Cotgrave a inséré dans son dictionnaire un singulier « lasché, a fish theat, somewhat resembles a little shad ; caught and called so about Montpelier ». Le texte de Rondelet a *Agathopoli*.

(2) Raymond, *Dict. Général* (1832), donne un fr. « *lache*, s. m., sorte de petits poisons du genre des clupées ».

(3) Comme noms de la *clupea alosa* Cuv. et de la *clupea finta* Cuv., on a : Rimini *sardon*, Fiume *sardella salvatica*, Spalato *srdelja prava* (Carus, *Prodr.*, ii. 552).

(4) Et aussi par le type, d'origine également inconnue, d'où est sorti l'*agon* de Chioggia ; l'*agone*, *agon* du Tessin, indique la *clupea finta* Cuv.

donné par Rafinesque pour Catane représente un mot réel avec *o* tonique (par exemple **alóccia*), *alausa* aura ici influencé *halex*.

Sur les côtes françaises de la Méditerranée, *alausa* est le mot primitif. C'est en Italie qu'ont dû être empruntés les formes *alacho*, *lacho* (1) du Var, et sans doute aussi l'*alléchart* de Cette, qui montre dans sa forme une influence d'étymologie populaire analogue à celle qu'on a invoqué (voir plus haut la citation tirée du dictionnaire de Walde) pour expliquer le latin *halex*, *allex*, etc.

Alausa existe en Espagne et c'est sans doute le plus ancien nom survivant de l'alose dans le pays. Mais après le viiie siècle, il a eu à lutter contre un mot arabe: *saboga* (2) (cf. *saghboga*, nom de l'alose en Arabie, d'après Lacépède, *Hist. Nat. des Poiss.*, v. 447); ce *saboga* (on trouve aussi *saboca*, *samborca*, *sábalo*, *sabenla*, *sable*) a gagné beaucoup de terrain et s'est même implanté dans le domaine sarde à Cagliari. Plus tard encore sans doute, les indigènes de la côte est de l'Espagne, ont emprunté leur *alacha*, *lacha* à l'*alaccia*, *laccia* des Italiens.

308. prov. *lachen*

Mistral donne *lachen*, s. m., « 1. cochon de lait, 2. esturgeon laité ». Comme l'adj. *lachen* veut dire « laité » en parlant des poissons, *lachen* « esturgeon laité » semble curieux.

On peut se demander si ce n'est pas un nom de l'esturgeon tout simplement et s'il n'a pas été donné à ce poisson au sens de « cochon de lait » (cf. note 229 sur le port. *leitão*). »

(1) Rolland, *Fa-Pop.*, iii, 120, 121, pour des graphies *haracho*, *aucho*, noms de clupées dans le Var.

(2) M. Schuchardt, *Z. f. Roman. Philol.*, XXX, 728, voudrait rattacher *saboga* au *samauca* de Polemius Silvius; selon lui, *samauca* serait un celtique *sam-aca* « *poisson d'été* »; cf. gallois *hafog* « fertile, abondant ».

L'esturgeon porte souvent les noms du cochon : cf. le lat. mediév. *porcopiscis*, l'esp. *sollo*, *Chioggia porceleta* = *acipenser sturio* L. ; à Trieste *sporcella* = *acipenser Nacarii* Bonap., etc.

309. fr. *lamperon*

En vieux français *lampéron* = *petromyzon Planeri* Bloch est sans doute dû à une métathèse de *lampreon*, diminutif en *-on* de *lampreie*, *lamproie* ; de *lampreon*, par l'influence de *lamproie*, vient la forme plus récente *lamproyon*.

En Angleterre, on distingue souvent *lamprey* = *petromyzon marinus* L. de *lampern* = *petromyzon fluvialilis* L. Ce *lampern* vient du v. fr. *lamperon* avec déplacement de l'accent.

310. fr. *lampugue*, *lampugos*, *lampuge*

Cotgrave a deux articles :

(a) *lampugos* « a kind of lobsters which in cold weather hide themselves in hollow places and cannot be taken.

(b) *lampugue*, f., « a kind of delicate small mouthed fish (in the Italian or Adriaticke sea) which hath prickles both on her back and belly, and in stead of each rib seven small bones. Marseillois. »

Divers dictionnaires espagnols modernes citent *lampuga* comme « nom de crabe » ou de « poisson de mer semblable à la langouste ». Je me contenterai de donner l'art. *lampuga* du *Diccionario de la Lengua Castellana* de l'Académie Royale Espagnole (ed. 1791) : « *lampuga*, s. f. pescado muy parecido á la langosta marina. Es regalado y sola se pesca en el verano por retirarse el invierno por el frio al abrigo de la concavidades de los roquedos. *Hippurus*. »

Or, dans la *Parte Segunda del Tesoro de la Lengua Castellana* de Covarruvias (éd. de 1673 ; la *Parte Pri-*

mera est datée de 1674 : la première édition du *Tesoro* est de 1611) on lit : « *lampuga*, pez conocido, y regalado, latin *hippurus*, Graece *ipporos*, este nombre le dan algunos, no se con quanta razon, est enim hippurus ex genere locustarum, qui hybernis mensibus non capitur, propterea quod id temporis frigoris impatientia in cavernas sese abdat. Plin., lib. 9. cap. 16 et lib. 32. cap. ultim. »

Si l'on se reporte aux passages de Pline, cité par Covarruvias, dans la traduction française d'Antoine Du Pinet (éd. 1581, i. 349, ii. 558) on trouve *le lampugo, les lampugos* avec la glose *hippurus* en marge. Voici ce qu'on lit au vol. i. p. 349 : « Ils (beaucoup de poissons) se tiennent cachez, en ce temps-là, dans les rochers et cavernes, ny plus ny moins que font les animaux terrestres qui craignent le froid. Mais sur tous les autres, les lampugos et les corbeaux craignent le froid, et n'en prend on point l'yver, sinon quasi à jours nommez, esquels ils sortent de leurs tasnieres, et tousjours à ces jours mesmes. »

Dans les passages de Pline traduits par Du Pinet, il s'agit certainement de l'*hippurus* de Rondelet, *De Piscibus Marinis* (éd. 1554, p. 255) qui n'est autre que le *coryphaena hippurus* L. Le seul nom populaire de ce poisson que cite Rondelet est un espagnol *lampugo* et l'on conçoit qu'un traducteur français, écrivant en 1562, se soit servi de ce *lampugo* pour indiquer la *coryphaena hippurus* L. dont Rondelet dit : « piscis est marinus nostris undis incognitus. »

Il semble donc bien que le *lampugos* de Cotgrave et le *lampuga* des dictionnaires espagnols sont des noms, nom d'un crabe, mais du poisson dit *coryphaena hippurus* L. C'est sans doute le même mot que le *lampugue* de Cotgrave, substantif féminin qu'il donne comme marseillais, bien qu'il puisse indiquer un autre poisson ; on en peut dire autant d'un masc. *lampuge* que je trouve dans le *Dict. gén.* de Raymond (1832) avec la mention : « coryphène pompile, poisson de la famille des pectoraux ».

On peut, en effet, réunir, sur les noms populaires, dans la Méditerranée, du *stromateus fiatola* L., du *centrolophus pompilus* Cuv. et de la *coryphaena hippurus* L., trois des poissons les plus connus de la sous-famille des *stromateinae* de Günther, les indications suivantes :

(1) *stramateus fiatola* L : Nice *lampuga*, lit. rom. *lampuga* :

(2) *centrolophus pompilus* Cuv. : Sicil. *lambuco*, Malte *lampuca ta toroc* (Carus, *Prodr.*, ii. 664):

(3) *coryphaena hippurus* L. : Catalogne, Baléares *llampuga*, Naples *lampuca*, Syracuse Agosta *lambacu*, *lampugu*, Malte *lampuça*, Cyclades (le jeune poisson) λαμπούγα (Carus, *Prodr.*, ii. 666). Ajouter ici le lit. rom. *lampuca* d'après H. Schuchardt, *Ztsch. f. Rom. Phil.* xxxi. 645 ; la variante *lambuca* « leccia » pour Naples d'après Volpe ; le sicil. *lampuca* (Traina « ippuro »); à Malte *lampuca* = *coryphaena pelagica* Risso d'après Carus, *op. et loc. cit.*

Le type primitif paraît être *lampuca* (et *-ucus*). C'est sans doute la *coryphaena hippurus* L. «qui a d'abord porté ce nom. On peut voir dans *-uca* le suffixe ; cf. it. *acciuga*, sard. *tanuga*, prov. *belugo*, *caluc*, *caluga*, esp. *besugo*, noms de poissons. Que *lamp-* soit le radical de *lampas* (*gr.* λαμπω voir Meyer-Lübke, art. 4870 *lampas*), diverses considérations le suggèrent. La *coryphaena hippurus* L. est un grand et beau poisson d'un bleu argenté en dessus avec des taches bleu foncé, en dessous d'un jaune citron tacheté de bleu clair. En français son nom vulgaire le plus connu est *dorade* qui est un emprunt aux langues du Midi : cf. Nice *daurada*, Gênes *indoradda* = *coryphaena hippurus* L., esp. *dorado* = *coryphaena pelagica* Risso. Majorque *daurad* = *coryphaena equisetis* L. (Carus, *Prodr.*, ii. 666).

311. fr. *tangui*

Langui sb. m. = *motva vulgaris* Flem. est cité par Rolland, *Faune*, xi. 212 d'après Clairac, *Us et Cout. de la*

mer (1671) p. 513 (Clairac dit que c'est la morue mâle desséchée).

Langui est pour *langvi* et vient d'une forme apparentée au holl. *lengvisch* = *molva vulgaris* Flem. : cf. le nom wallon *rinri* donné à ce poisson sur lequel voir Rolland, *Fa. Pop.*, xi. 215 et Behrens, *Beiträge*, p. 233.

312. encore sarde *lemaru* (cf. note 155).

Mon collègue, M. Merlo, m'a fait remarquer les difficultés d'ordre phonétique qu'il y aurait à rattacher le sarde *lemaru* à λιμηρός.

Je me suis donc demandé s'il ne fallait pas plutôt songer à λήμηρος, cité au sens de « chassieux » à l'art. λήμη du *Dict. Etym. de la Langue grecque*, de M. Boisacq. L'article de W. v. Wartburg, *Die Ausdrücke fur die Fehler des Gesichtsorgans in den Romanischen Sprachen und Dialekten*, publié dans la *Revue de Dialectologie Romane*, iii, 402, sq., a montré que les mêmes mots servent souvent à indiquer deux ou plusieurs des idées « aveugle », « borgne », « myope », « louche ». L'article ne dit rien de la chassie ; on peut cependant noter que λημαλέος, du radical de λήμη « chassie », veut dire « chassieux » mais aussi quelquefois « myope » et que le prov. *piquerno* « chassie » se dit dans les Alpes de la cécité du chamois. Au radical de *caecus* se rattachent l'esp. *cegar* « devenir aveugle », *cegato* « myope » *cegajoso* « chassieux ».

Rondelet, *De Pisc. Marin.*, éd. 1554 p. 146, parlant du *pagellus erythrinus* Cuv., dit qu'il a de gros yeux « in quorum tunica cornea binae maculae aureae apparent » ; et on peut se demander si ces taches n'ont pas été comparées aux grains jaunes de la chassie.

313. alban. *lepur*.

Dans l'art. de M. Schuchardt sur le lat. *labeo*, *labrax*, *lupus* comme noms de poissons (*Zeitsch. f. Rom. Philol.*,

XXXI 641 sq.), ce savant s'est occupé en passant de l'albanais *lepur* = *coryphaena hippurus* Cuv.

A la note 16 sur l'istr. *lepo*, *lepa*, noms de labres, il dit : « Für den Fall dass in alb. *lepur* = *coryphaena hippurus* L. (nach Heldreich bei Carus) etwas anderes stäke als das Wort fur « hase » führe ich das rom. *lampuca* u. ä. als Bezeichnung dieses Fisches an. »

Je viens de dire (note 310) mon avis sur *lampuca* = *coryphaena hippurus* L. Quant à voir dans *lepur* un dérivé du lat. *leporem* « lièvre », à part les difficultés d'ordre phonétique, je ne sache rien qui fasse croire qu'on ait jamais donné le nom du lièvre à ce poisson.

L'alban. *lepur* est pour moi le lat. *hippūrum*, qu'on trouve dans Pline et dans Ovide et qui est le grec ἵππουρος.

314. Tarante *letrino*

M. Meyer-Lübke a inséré, dans son *Latein.-Roman. Wtbuch.* un art.« 2912. erythrinus, rote meerbarbe,>neap *lutrine.* »

Carus, Prodr., ii. 630, donne, parmi les noms de son *pagellus erythrinus* Cuv. un *lustrinu* de Naples qui paraît dû à l'influence de *lustrum* sur *erythrinus*.

Il faut aussi ajouter aux dérivés d'*erythrinus* un *letrino* donné par Targioni comme nom à Tarante du *dentex macrophtalmus* Cuv., un des poissons rouges de la Méditerranée (*Carus*, Prodr., ii. 624). C'est de ce *letrino* ou d'une forme apparentée que doit venir le *lethrinus* de Cuvier, *Règne Animal*, ii (1829), 184 ; c'est sous ce nom générique qu'il distinguait des espèces de dentés sans écailles. Peut-être encore l'a-t-il pris à Rondelet. *De Pisc. Marin.*, éd. 1554, p. 144, où on lit, dans le chapitre « de erythrino » : « qui Greciam nunc incolunt λήθρινον corrupto vocabulo pro erythrinum [vocant]. »

Je note que c'est comme noms du *pagrus vulgaris* Cuv. que les formes néo-grecques ἐρυθρίνα, λυδρίνι (pour la Grèce), λυθρίνον (pour les Cyclades) paraissent dans le *Prodromus* de Carus (II. 627).

315. v. niçois *lorada*

Dans un règlement niçois sur la vente du poisson, de peu postérieur à 1445, que M. P. Meyer a publié dans ses *Documents Linguistiques du Midi de la France*, pp. 626 sq., on lit, à l'article 1, les noms suivants de poissons : « licha, tons, palamida, pagels, sargo, lorada, solas... ». Comme, dans le glossaire, M. Meyer s'est contenté de mettre « *lorada*, poisson de mer », j'ai cru devoir dire qu'il s'agit ici du *chrysophrys aurata* Cuv.

Le nom latin de ce poisson, AURATA, s'est perpétué sur les côtes méditerranéennes : catal. *orada* (à côté de *dorada*), Marseille *ourado*, Nice *aurada*, Gênes *oà*, Rome *orata*, etc. Dans le règlement de 1433, cité en note par *M. Meyer*, à la page 627 de son recueil, d'après les archives de Toulon, la graphie est *aurada*, que M. Meyer traduit parfaitement bien par le fr. *dorade*. La graphie avec *o* est cependant attestée ; Rondelet, dans son *De Piscibus Marinis*, éd. 1554, donne *dorade* comme provençal à la page 115 et *daurade* à la page 116 ; c'est même pour cela que ces deux graphies ont passé dans divers dictionnaires français.

On peut donc admettre que *lorada* est *orada* (*aurada*) avec agglutination de l'article.

316. Gênes *marcantögno*

Dans la deuxième édition de son *Dizionario Genovese-Italiano*, Casaccia donne *marcantögno* = *chimaera mostrosa L* comme usité à Gênes, et *marcantogno* est donné dans le même sens et pour la même ville par Carus, *Prodr.*, ii. 529, d'après Sassi.

On peut rappeler qu'à Nice, selon le *Trésor* de Mistral, *Marc Antoni* veut dire « nigaud ».

317. norm. *mérissole*

Sur les côtes de Normandie, *mérissole* = *zeugopterus punctatus* Collitt.

Ce poisson est le *whiff* de Couch, *Linn. Trans.*, xvi. 78.

L'angl. *whiff* se dit surtout de l'*arnoglossus megastoma* Günther, depuis Pennant. *Brit. Zool.* (éd. 1776) iii, 238 ; or. l'*a. megastoma* s'appelle aussi *merry sole* (Day, *Brit. Fishes*, ii. 22).

Dans la famille des *Pleuronectidae*, les mêmes noms servent à indiquer deux ou trois espèces. Ainsi, à Plymouth, *merry sole*=*pleuronectes microcephalus* Donovan et l'on cite *Mary sole*=*pleur. microcephalus* Don. pour la Cornouailles et le Devonshire et même pour l'Ecosse (Day, *op. cit.*, ii. 29-30).

Je soupçonne que le nom *mérissole* est pris au *merry sole*, *Mary sole* des côtes anglaises et qu'à son tour, l'angl. *merry sole*, *Mary sole* est une altération, par étymologie populaire, d'un **mère sole* des côtes françaises.

**Mère sole* peut avoir existé à côté de *mère des soles*, nom, à Arcachon, de l'*arnoglossus megastoma* Günther, qu'il est intéressant de comparer à l'angl. *mother of herrings* = *clupea alosa* L. (Day, *op. cit.* ii. 235), du prov. *maire d'amplova*=*microstoma rotundatum Risso et odontostomus hyalinus* Cocco (Carus, *Prodr.*, ii. 556, 566), du lux. all. *langfeschemudder*=*lota vulgaris* Cuv.

318. *molebout*

Etant donné le nombre limité de noms de poissons que donne le *Dictionnaire Général*, on est surpris d'y lire l'article suivant :

I. Bout. *s. m.*

Etym. Origine incertaine. Peut-être même mot que l'anc. franç. *bout* au sens d'outre, le poisson ainsi nommé pouvant être comparé à une outre. 1558 « Poisson rond que les uns appellent *lune*, les autres *mole* ou *bout* ou *molebout* »; G. Morel dans Delb., *Rec.*

Nom vulgaire du *môle*, dit aussi *poisson lune*.

On est surpris, dis-je encore, car on ne trouvera, dans le *Dictionnaire Général*, ni *môle*, ni *molebout*, comme

noms de l'*orthagoriscus mola* Schneider et cependant ces mots ont eu une plus longue vie que *boul* ; en effet, *boul* est à peine français et on ne le trouvera guère en dehors des ouvrages des naturalistes du XVIe siècle. J'ajoute que l'origine de *boul* est certaine et qu'il ne remonte pas à l'anc. français ; l'exemple de 1558, que donne le *Dictionnaire Général*, vient, en définitive, du *De Piscibus Marinis* de Rondelet, qui, en parlant de l'*orthagoriscus* dit (éd. 1554, p. 425) :

Massilienses *mole* vocant a rotunditate quod molae molendinariae similis est. Hispani *bout* appellant. Nonnulli ex nostris qui Provinciam Hispaniamque frequentarunt, utraque conjuncta appellatione *molebout* nominant.

Les dérivés du lat. *mŏla* ont servi de noms vulgaires à l'*orthagoriscus mola* Schn. dans l'ouest de la Méditerranée : esp. *muela de molino*, Cette *mola*, Prov. *molo*, *moulo*, Nice *muola*, Gênes *pescio meua*, Naples *pesce mola* (Carus, *Prodr.*, ii. 537). On sait quelle a été l'influence de l'ouvrage de Rondelet sur les dictionnaires : le *mole*, qu'il cite comme *marseillais*, adopté par Cotgrave et d'autres, a fini par servir à Cuvier (*Règne Animal*, ii. 369) de nom générique de l'*orthagoriscus* Schn. Une graphie *molle*, qu'on voit déjà dans Lacépède, *Hist. Nat. des Poiss.*, i (1789), 509, se retrouve dans Littré ; une autre, *môle*, est assez commune et on peut la lire, par exemple, dans le *Traité de Zoologie Médicale et Agricole* de Railliet, à la page 963.

Quant à *boul*, on a vu que Rondelet le cite clairement comme espagnol. En effet, l'*orthagoriscus mola* Schneider se dit *boulf* dans les Pyrénées-Orientales (Rolland, *Faune Pop.*, xi. 176) et *bot* aux Iles Baléares (Carus, *Prodr.*, ii, 537). Le catal. *bot* « outre » représente un lat. BŬTTEM.

Mais c'est surtout le *molebout* de Rondelet qui a eu une curieuse histoire. Florio le donne comme un mot italien. Il est cité comme mot espagnol par le Minsheu de 1617, tandis que Stevens dans son dictionnaire espagnol-

anglais de 1705, préfère la graphie *molebuto*. En anglais, tout particulièrement, ce mot de dictionnaire a subi des vicissitudes. Le *New English Dictionary* donne, d'après des textes anglais, un *molebout* de 1598, *un molepout* de 1659, un *molebut* de 1668, un *molebutt* de 1678 et même un *molebot* de 1736.

319. vénit. *nodola*

Dans le *Dizionario Veneziano de Paoletti* (1851), les noms de poissons *rondolin* et *nodola* sont empliqués par *lampuga* et *pampano*, et l'auteur ajoute que, dans la région de Lucques, le poisson dont il s'agit s'appelle *pesce rondinino*.

Or, *lampuga* et *pampano* ont servi à la nomenclature de plusieurs poissons de la sous-famille des *stromateinae* Günther, et notamment au *stromateus fiatola* L., au *centrolophus pompilus* Cuv., à la *coryphaena hippurus* L (voir notes 74, 171, 310) ; mais on ne les trouve pas comme noms de la *brama Raji* Bl. Schn. Il est vrai que chez les Croates *lančeska* se dit de *la coryphaena hippurus* Cuv. et de la *brama Raji* Bl. Schn. et qu'à Trieste *calaluzzo* se dirait, d'après certaines autorités, du premier de ces poissons et d'après d'autres du second (Carus, *Prodr.*, ii. 666-667).

D'autre part, *nodola* est donné comme nom à Venise de la seule *brama Raji* Bl. Schn. dans Carus. A *rondolin* de Venise, à *pesce rondinino* de Lucques viennent s'ajouter comme noms spécifiques de la *brama Raji* Bl. Schn. un ital. *rondino* d'après Bonaparte, un gênois *rundanin* d'après Sassi. Il s'agit de noms de l'hirondelle; le vénit. *nodola* est donc tiré de *lodola* avec dissimilation de l'*l* initial ; et ces noms doivent s'expliquer par la forme de la queue de la *brama Raji* Bl. Schn.

320. sicil. *nuzzintulu*

Nom assez curieux du jeune thon qu'on lira dans le *Vocabolarietto* de Traina et qui représente, je suppose, un diminutif de *nuzzenti* = INNOCENTEM.

321. it. *pegorella*

Nom de la « lamproye de mer », d'après Duez (1659-1660). Ce mot vient des habitudes des poissons que j'ai indiquées pour expliquer le napol. *sucapece* etc. = *petromyzon marinus* L. (voir note 255).

Pegorella doit être un diminutif de *pegola* « poix ».

322. fr. *péteuse*, *prov. petaire*

On sait que le fr. *péteux*, *péteuse*, le prov. *petous*, *petouso*, se disent des petites personnes. Un des plus petits oiseaux, le *troglodytes europaeus* Vieillot porte en Provence, dans le Languedoc, le nom de *petouso*. Parmi les noms des poissons en France, on peut citer :

(1) Lauragais *petaïro* = *leuciscus rutilus* Cuv. (Rolland, *Faune Pop.*, iii. 143) ; Mistral donne *petaire* « cyprin, poisson d'eau douce » ; la longueur de ce poisson est généralement de 0,20 à 0,25 centimètres ;

(2) fr. *péteuse* = *rhodeus amarus* Ag. ; c'est un très petit poisson qui ne dépasse guère 0,07 mètres ;

(3) Marseille *petaïre* = *lepidotrigla aspera* Günther (Carus, *Prodr.*, ii. 646) ; ce poisson est plus petit que n'importe lequel des poissons du genre *trigla* Cuv. ; il ne dépasse pas 0,19 mètres ;

(4) Cette *petaïdjé*, prov. *petaïre* = *paracentropristis hepatus* Klunz (Carus, *Prodr.*, ii. 609) ; c'est le plus petit des serrans et il ne dépase pas 0,11 mètres.

Il est possible que ce ne soit pas seulement pour leur petitesse que ces poissons ont été ainsi désignés. La *lepidotrigla aspera* Günth. fait sans doute entendre des sons, quand on la prend, comme la plupart des trigles qui ont tiré de cette particularité des noms vulgaires se rattachant au radical de *gronder* (fr. *grondin*) ou de *grogner* (voir *Rev. d. Dialectologie Romane*, i. 437). Pour le *paracentropristis hepatus* Klunz, on peut noter son nom de *tambour* à Marseille. V. Fatio, *Faune des Vertébrés de la Suisse*, iv, 509 dit du *leuciscus rutilus* Cuv. :

« serrés les uns contre les autres, ces poissons, en quête de frai, produisent souvent, par frottement, une sorte de bruissement assez accentué. J'ai dit que les mâles sont alors tout couverts de petits tubercules épineux qui jouent probablement un rôle dans le frottement des individus de sexes différents pendant les jeux préludes des amours ».

323. fr. *pole*

Rondelet, dans le *De Piscibus Marinis* (1554) p. 323, parle du *cynoglossus*, poisson plat « qui *pole* a Gallis nominatur ». Ce mot *pole* a passé, d'abord dans les dictionnaires (ex. g. Cotgrave, Duez, etc.), puis dans la langue des naturalistes (*le pleuronecte pole* de Lacépède, *la pole* de Cuvier), et il a même été emprunté en anglais : en effet, on trouve, dans le *New English Dict.* *pole* (ex. de 1668), *pole-dab* (1880 Day, *Brit. Fishes*, ii. 31), *pole-flounder* (ex. de 1888), *pole-fluke* (ex. de 1890). Dès 1560, on trouve *pole* latinisé sous la forme *pola* (Rolland, Faune, XI. 204).

Le *pole* de Rondelet n'était cependant qu'une graphie archaïque du mot *poule* (lat. *pŭlla*). Le *pleuronectes cynoglossus* L. (*platessa pola* Cuv.) se dit *poule* à Fécamp : un ouvrage de 1758 cite son nom de *poule de mer* en Bretagne (Rolland, *Faune*, XI. 204). Dans ces conditions, il semble bien que le *polanus* cité par Rolland comme nom de ce poisson soit une transcription en latin médiéval d'un v. fr. *polain*.

324. prov. *rabalenco*, *rabanenco*, *ravanenco*

Pour rétablir l'étymologie d'un nom de poisson, il est de toute importance de savoir exactement quel est le poisson visé.

J'ai eu l'occasion de dire que les indications de Mistral sur les noms de poissons sont forts sujets à contrôle. En voici un exemple.

On a un article : « *rabalenco*, *rabanenco*, *ravanenco* (l.), s. f. ombre, poisson de rivière, v. *oumbrino* ». On

en tirerait naturellement que *rabalenco* etc. sont des formes d'un nom du *thymallus vulgaris* Cuv. Mais si l'on se reporte à l'art. *oumbrino*, on trouve que, comme nom de poisson il est expliqué par : « umble, ombre barbue, *perca umbra* Lac., poison de mer, v. *rabalenco* » et encore : « scième, id., v. *corb.* » Or. *oumbrino* est le nom provençal de l'*umbrina cirrosa* Cuv. (=*perca umbra* Lac.), poisson de mer, et parmi les noms vulgaires de ce poisson Carus, *Prodr.*, ii. 652 cite *rabanenco* d'après Réguis comme provençal. En dépit de cette dernière indication, je crois que les noms cités en tête de cette note sont des noms du *thymallus vulgaris* Cuv., l'ombre de rivière, poisson d'eau douce et non de l'*umbrina cirrosa* Cuv., l'ombre de mer.

D'après Crespon, *Faune Méridionale* (1844) cité par Rolland, *Fa P.* iii. 141, *ravanenco* est, dans le Gard, un nom de l'*alburnus lucidus* Heckel et Kner (ce sens est noté par Mistral à un nouvel article *ravanenco*). D'après le même Crespon, *oumbré* est, dans le Gard, le nom du *thymallus vulgaris* Cuv. Mistral explique *oumbret* par « ombre chevalier, poisson d'eau douce, v. *siejo* ». Je fais l'observation que l'*ombre chevalier* n'a rien à faire ici ; il s'agit toujours du *thymallus vulgaris* L. Mais si l'on se reporte à l'art. *siejo*, on trouve ce mot donné comme nom de la vandoise (=*leuciscus vulgaris* Cuv.) et de l'ombre, c'est-à-dire du *thymallus vulgaris* Cuv., bien que Mistral renvoie encore à *oumbrino*. *Sofi* est d'abord un nom du *leuciscus vulgaris* Cuv.: il a servi d'ailleurs à d'autres petits poissons du genre *leuciscus* Cuv. ; dans le *Trésor* il est cité comme nom de l'*alburnus lucidus* Heckel et Kner ; enfin d'après La Fare-Alais, *Las Castagnados* (1844), cité par Rolland, F. P., iii. 129, *sofio*= *thymallus vulgaris* Cuv. dans le Gard.

De tout cela, je tire la conclusion que, dans le Midi le *thymallus vulgaris* Cuv. paraît avoir tiré plusieurs noms, *sofio*, *siejo*, et très probablement *ravanenco*, de la nomenclature des poissons du genre *leuciscus* Cuv. Le

mot *ravaueneo*, par son suffixe, doit être ancien ; il se rattache à *ravan* « fretin, blanchaille ».

325. fr. *rosse*

Depuis Belon, *rosse* est cité par les naturalistes comme nom français du *leuciscus rutilus* Cuv. (le gardon). Ni Diez ni Schéler, ni le *Dict. Gén.*, ni Körting ne s'en sont préoccupés, et je ne sache pas qu'on en ait proposé une explication étymologique.

Or, une chose qui semble claire, c'est qu'il faut soigneusement distinguer deux séries de noms du *leuciscus rutilus* Cuv. :

(a) les dérivés du lat. *russus*, données au poisson parce qu'il a les nageoires rouges : Côte-d'Or, Sarthe *rousse*, Montbéliard *rousse carpe*, Moselle *roussette* dans Rolland, *Faune*, iii. 142-3 ; *rousset*, qui traduit l'it. *lasca* dans Duez ; francomtois *roussotte* etc. dans Beauquier, *Faune et Flore de la Franche-Comté*, i. 324-5, etc.

(b) D'autres mots où l'on a *o* ouvert : fr. *rosse*, Val de Morteau *rosse-chavanne* dans Beauquier, *op. cit.*, Aube *rossat*, etc.

On peut réunir un certain nombre d'indications d'ordre phonétique qui permettront de serrer de plus près la question de l'étymologie du fr. *rosse* :

(1) Les formes du v. fr. *roce*, *rocel*, *rocele*, citées par Godefroy font croire que l's sourde de *rosse* est pour un v. fr. *ts* provenant de *-tlj-* ou de *-kj-*.

(2) Cela est confirmé par *roche* dont Godefroy donne un exemple du XIIIe siècle, tiré des archives de Tournay et qui existe toujours dans le lillois, le rouchi, le montois.

(3) Enfin l'angl. *roach*=*leuciscus rutilus* Cuv. est pour un plus anc. *roche* qui traduit *rosse* dans Cotgrave et dont le plus ancien exemple donné par le *New English Dictionary* est de 1314. La comparaison avec d'autres emprunts faits par l'anglais aux dialectes vieux français (*loach*, *broach*, etc.) appuie l'hypothèse que l'*o* de *roche*, à l'époque de l'emprunt, était un *o* ouvert.

Ces indications permettent d'abord de dire que notre série *b* (mots avec *o* ouvert) est plus anciennement attestée que notre série *a* (dérivés de *russus*) ; il est même très probable que la série *a* vient de la série *b* au moins dans ce sens que la série *a* n'aura servi à la nomenclature populaire du *leuciscus rutilus* Cuv. qu'après la chute du *t* de *roce* [*rɔlsə*].

On peut encore affirmer que *roce* qui appartient au fonds du vieux français doit se rattacher à un radical rocc- ou rott- ; en d'autres termes, le substantif féminin *roce* — auquel il faut sans doute ajouter le prov. *rousso*, dauph. *ròssi* que cite Mistral comme nom d'un poisson d'eau douce — est pour **rokkja* ou **rottja*.

Si l'on songeait à le rattacher à la première de ces formes (cf. it. *roccia* « rocher » < *roccèa*), on pourrait avancer comme explication sémasiologique le fait que le *leuciscus rutilus* Cuv. s'est acquis une réputation de ruse par sa prédilection pour le fond des rivières où il se cache volontiers sous les pierres (Cf. la note *gravelet* d'une part, et de l'autre *roucaou*, *rouquie*, noms provençaux des labres, etc.). Mais ce serait une pure hypothèse que rien jusqu'ici ne vient très solidement étayer. D'autre part, devant Neuchâtel *rotte*, *rottelet*, Lac Léman *rotta*, Suisse all. *rotte*(n), *röttel* = *leuciscus erythrophthalmus* Cuv. et *leuciscus rutilus* Cuv. qu'on a rapproché de *rottus*, nom de poisson dans les listes de Polemius Silvius (H. Schuchardt, *Zeitschr. f. roman. phil.*, XXX. 727 ; J. Jud, *Bull. Gloss. des Patois de la Suisse Rom.*, XII. 36), on peut se demander si à côté de *rotta*, une forme **rottia* a pu exister.

326. *ruchon*

« *Ruchon*, n. m., poisson de mer, espèce de raie (*raia fullonica*) » dit Ch. Lecomte, dans *Le Parler Dolois* (1910). Ce mot serait usité à Cherrueix (Ille-et-Vilaine), voir Rolland, *Fa. Pop.*, XI. 168. Il est possible que *huchon*, nom d'une espèce de raie, à Dives (Calvados), d'après Rolland, *Fa. Pop.*, XI. 171, soit une erreur pour

ruchon. On peut songer à expliquer *ruchon* par le moyen bas all. *ruche*, *roche* « *raie* », auquel sont empruntés l'all. *roche* et, s'il faut en croire Falk et Torp, *Norw.-Dän. Etym. Wtb.* art *rokke*), le norw. *rocke* et le suéd. *rocka*.

327. Trente *salmarino*, *salamandrino*

Dès le XVIe siècle, le médecin Salviani, dans son *Aquatilium animalium historia* (1554 sq.), a cité *salmarinus* comme nom d'une variété de saumon. Il s'agissait sans doute d'un *salmarino* de la Haute Italie (1) ; je vois que Duez a inséré un ital. *salmarino* traduit par « truitte saumonée » dans son Dictionnaire (éd. 1660).

Linné, au XVIIIe siècle, s'est servi de *salmo salmarinus* et de *salmo salvelinus* pour indiquer deux variétés du saumon qui, selon Lacépède, n'en font qu'une. C'est de là que viennent les mots français *salmarine* f., *salveline* f., *salvelin* m., de nos naturalistes et de nos dictionnaires.

Le *salvelinus* de Linné s'explique, en définitive, par le *salbling* de la Haute-Allemagne, où on le trouve à côté de *salmling* (voir le *Deutscher Wtb.* de Grimm). C'est, d'autre part, *salmling* qu'il faut voir dans la forme italianisée *salmarino*, qui est citée pour Trente, à côté de *salamandrino*, par Lacépède, *Hist. Nat. des Poiss.*, v. 211.

Enfin, *salamandrino* a dû naître par un croisement de *salamone* et *salmarino*, qui aura permis un rapprochement avec *salamandra*.

328. v. prov. *salpa sulla*

Dans le numéro du 7 août 1911, de *Vivo Prouvènço !* que m'a obligeamment communiqué M. J. Ronjat, on a

(1) Aldrovandi, *De Piscibus*, lib. V, cap. XI, p. 583 : « Tridentini piscem sibi peculiarem, *salmerinum* nuncupant nomine, ut conjicio, a salmone detorto..., quasi salmo lacustris. » — Cité d'après Canestrini, *Catalogo dei pesci d'acqua dolce d'Italia* (1866).

publié, d'après les archives communales de Toulon, une minute des prix de vente des poissons fixés par le Conseil de la ville pour le Carême de 1433. On y lit un nombre considérable de noms de poissons, tous intéressants par la date même du texte : entre les *gobis* et les *rajadas*, je remarque les *salpas sullas* qui sont certainement des poissons de l'espèce *charax puntazzo* Cuv.

En effet, *sulo* est cité pour Marseille d'après Marion et *sulla* pour Gênes, d'après Sassi, par Carus, *Prodr.* ii. 635, et tous deux comme noms du *charax puntazzo* (Cuv. Casaccia, dans la 2e édition de son *Dizionario Genovese-Italiano*, a un art. : « *sulla* s. f. puntazzo, sarpa sòlla. T. ittiol. *charanx* (lire *charax*) *puntazzo* ». Il est sûr que le v. prov. *salpa sulla* et l'it. *sarpa sòlla* vont ensemble et il reste à trouver l'explication de *sulla*.

Je crois que *suro*, que Mistral donne comme nom du sargue de Salvien (=*sargus vulgaris* Geoffr.) est le même mot que le *sulo* de Marseille que j'ai déjà cité. Le genre *charax* Risso fait partie de la sous-famille des *sarginae* Günther et le *charax puntazzo* Cuv. porte divers noms des sargues: esp. *sargo picudo*, etc., prov. *palaclet*, *mourre pounchu*.

329. sicil. *scarmu*

Tuttolomondo, dans sa *Fauna Itliologica del Compartimento marittimo di Catania* (1901) donne *scammu*=*saurus fascialus* Risso, c'est-à-dire sans doute le *saurus griseus* Lowe. Ce poisson se dit *scarmu* à Messine, *scalm* à Malte, enfin σκαρμος dans les Cyclades (Carus, *Prodr.*, ii. 561).

J'ai dit, à la note 264, que le *saurus griseus* Lowe doit s'appeler *salta-barcas*, *salta-muradas*, *salta-bardissas*, dans les Iles Baléares, pour des raisons tirées de ses habitudes (cf. note 336).

Je crois que les formes citées dans le premier paragraphe de cette note se rattachent au radical du grec σκάιρω ; cf. σκαρθμος « saut, bond ». De même, le *sca-*

rus de Pline est tiré de σκάρος ; cf. σκάρος «saut, bond», & le sic. *scavu* = *scarus cretensis Cuv.*

Noter qu'Erhard cite σκαρμός comme nom, dans les Cyclades, non seulement du *saurus griseus* Lowe, mais aussi du *gadus poutassou* Düben (Carus, *Prodr.*, ii, 572).

330. sicil. *sciaulu*, *ciaulu*

Rondelet, *De Piscibus Marinis*, éd. 1554, p. 138, parlant de la *macna*, dit : « A nostris in Gallia Narbonensi *iuscle*, ab iis qui Adriaticum sinum incolunt *sclave* [vocatur] ». On trouve, dans divers dictionnaires, un fr. *esclave* comme nom de la mendole qui doit remonter, en définitive, au *sclave* de Rondelet.

Parmi les noms des poissons des genres *macna* Cuv. et *smaris Cuv.*, dont on fait usage sur les côtes de l'Adriatique et en Sicile, un certain nombre semble représenter un type diminutif **slavulus*, **slavula* : Scilla, Messine, Catalane *ciavula* = *macna vulgaris* Cuv.; sicil. *sciaulu*, *ciavulu*, *ciaulu*, Messine *ciaula* (à côté de Venise *menola schiava*, Trieste *menola sciava*) = *macna zebra* Günther ; Naples *ciaulo* = *smaris vlecdo* Cuv. (Carus, *Prodr.*, ii, 617-621).

331. Nice *serriola*

Le *Tresor dou Felibrige* a un article : « *seriolo*, s. f. poisson de mer, *caranx Dumerili* (Risso). — A conférer avec le lat. *sario*, truite, ou *seriola*, petit baril ».

Je pense que pour le mot dont il s'agit, il ne faut tenir compte ni du lat. *sario*, ni du lat. *seriola*, et quant au niçois *seriola*, que Risso a cité le premier comme nom de poisson, il y a lieu de croire que *serriola* est la bonne graphie.

En effet, au point de vue de la nomenclature populaire, les poissons de la Méditerranée de la famille des *carangidae* de Günther se divisent assez facilement en trois groupes. Un premier groupe est constitué par les

genres *trachurus* Cuv. et *caranx* Lac. ; le seul genre *capros* Lac. fait un groupe à part ; enfin, le troisième se compose des genres *seriola* Cuv. *seriolichthys* Bleek. *lichia* Cuv. et *temnodon* Cuv.

Dans ce dernier groupe, qui est celui qui nous occupe, on peut négliger le genre *seriolichthys* Bleek sur la nomenclature populaire duquel je n'ai pas d'indications. D'autre part, le *temnodon saltator* Cuv. se dit *pesce serra* à Naples, *pisci serra*, *serra imperiali* en Sicile, *pesce serra* à Bari (Carus, *Prodr.* & ii.[e] 674) ; il doit ses noms à son préopercule dentelé ; c'est ainsi que leur préopercule dentelé a valu leur nom aux serrans. Pour les poissons du genre *lichia* Cuv., je glane, dans Carus, *Prodr.* etc., ii. 673-4, les noms suivants : Gênes *serreüia=lichia amia* Cuv. (d'après Sassi), Malte *sirra=lichia amia* Cuv., Gênes *serretta=lichia vadigo* Risso.

La deuxième édition du *Dizionario Genovese-Italiano* de Casaccia a : « *serrêua* s. f. *merlone* e vol. *serriola*. T. ittiol. *lischia glaycos* ». Il s'agit de la *lichia glauca* Risso. Enfin un dictionnaire maltais me donne *serra* traduit par un ital. *seriola*.

Il faut donc admettre qu'un it. *serriola*, gênois *serreüia*, *serréua*, niçois *serriola*, qui sert de nom aux poissons du troisième groupe que nous avons défini plus haut, se rattache à *serra* « scie ». Reste à dire un mot sur un malt. *ceriola=seriola Dumerilii* Risso cité, d'après Gulin, par Carus, *Prod.* &, ii. 672. Je suppose qu'il vient d'un ital. *ceriola*, *cerriola* (cf. peut-être *ceriola*, *ceriolo* « un cerne », poisson » dans Ducz). En ce cas, *cerriola* serait à *serriola* comme l'it. *cerre*, les serres d'un oiseau (Ducz) est à *serre* ou encore l'it. *cerretta* (Gherardini, Supplimento, à *serreta*) à *serretta* « sarrette, serrette ».

332. sicil. *sfodiru*, *sfodira*

D'après Carus, *Prodr.*, ii. 674 *sfòdiru* se dit, à Messine, de la *lichia glauca* Risso. Le *Vocabolarietto delle voci*

siciliane (éd. 1888) de Traina donne à l'appendice: «*sfodira*, s. f. sorta di pesce ».

Je crois que *sfodira* est un dérivé du grec σμυρίδα de σμυρίς (et σπυρίς) « corbeille, panier ». La métathèse est la même que celle qu'on a constatée à la note 237, pour le *smidira*, *smiduru* de Messine qui se rattache au grec σμαρίς.

J'ai dit, à la note 297 *cerviola* que les poissons des genres *seriola* Cuv. et *lichia* Cuv. portent souvent les mêmes noms. On peut donc rapprocher de *sfodira* le nom de *cavagnola*, qu'on donne, d'après Cocco, à Messine même, à la *seriola Dumerilii* Risso. *Cavagnola* veut dire « corbeille, panier ». Je suppose qu'il s'agit d'une analogie de forme, mais je n'ai pas à ma disposition les moyens de fixer la forme du panier qui, à Messine, porte le nom de *cavagnola*.

Noter qu'en néo grec et en Grèce, σμυρίδα est, d'après Heldreich, un nom de la *cerna gigas* Bonap.

D'après Cocco, cité par Carus, *Prodr.*, ii. 672, un autre poisson de la famille des *carangidae* Günther, le *caranx dentex* Cuv. porte à Messine le nom de *stodiru imperiali*. Faut-il corriger en *sfodiru 'mperiali* ? Pour un autre rapprochement entre la nomenclature de la *lichia glauca* Risso et *du caranx dentex* Cuv., voir la note 334 *stiddula*.

333. sicil. *smidiru*. ital. *smeriglio*, *sbriglio*

A la note 237 j'ai dit que *smidira*, *smidiru*, noms, à Messine, de la *smaris vulgaris* Cuv., doivent se rattacher au grec σμαρίδα.

Il doit en être autrement pour *smidiru*, noms d'après Cocco, à Messine, du gros requin, l'*odontaspis ferox* Ag. Ce *smidiru* doit venir du grec σμυρίδα « émeri, terre qui sert à polir »: on pourrait l'expliquer par la peau rugueuse des requins qui sert aussi à polir les objets durs.

On sait que *smeriglio* est un nom italien de l'émeri. Or, à Naples, *smeriglio* (et *sbriglio*) désigne au moins

trois requins : la *lamna cornubica* Flem., le *mustelus vulgaris* M. et Hle., le *carcharias glaucus* Ag. (Carus, *Prodr.*, ii, 505, 511, 512). A la note 238, j'ai cité l'art. *meuanto* du *Dizion. Genov.* de Casaccia, où *sbriglio* paraît être pris comme un nom du *galeus canis* Bonap.

Dans l'*Essai d'un Dictionnaire Niçois* (1894), de l'abbé Pellegrini, on lit un article : « *scriveo de mar*, n. m. émerillon de mer ; smeriglio, pesce ». A Nice, *escriveu* est un nom de l'épervier (Mistral à *esparvié*)=*accipiter nisus* Pallas et sans doute de l'émerillon (Pellegrini à *escriveu*)=*aesalon lithofalco* Kaup, peut-être encore de la buse (Pellegrini à *escriveu*)=*buteo vulgaris* Bechstein ; d'ailleurs, tous ces oiseaux ont dû l'emprunter à la nomenclature d'un autre rapace, le *tinnunculus alaudarius* Gray, c'est-à-dire la crécerelle ; *escriveu* se rattache au lat. *cribellum* « crible, tamis » (Meyer-Lübke, *R.-E. Wtbuch*, 2321 et cf. Rolland, *Fa. P.*, IX. 51 sq.). Malheureusement, l'article de l'abbé Pellegrini cité plus haut est trop vague pour qu'on en puisse tirer grand'chose ; cependant, si *scriveo de mar* est vraiment, à Nice, un nom de requin, je ferai remarquer que ce serait le seul que je connaisse jusqu'à présent qui se rattacherait à la nomenclature des oiseaux rapaces. J'aime mieux croire, jusqu'à preuve du contraire, que *scriveo de mar* est un nom de poisson à Nice, dont on n'a pas trouvé encore l'exacte équivalence et que les traductions en français et en italien dans l'article de M. Pellegrini sont littérales. D'ailleurs, si l'it. *smeriglio*, le v. prov. *esmerilh*, *esmerilhon*, le fr. *émerillon*, l'esp. *esmerejon* noms de l'*aesalon lithofalco* Kaup, se rattachent au grec σμυρίς, ce qui est peu probable, cela doit avoir une explication indépendante de celle qui satisfait pour l'it. *smeriglio*, nom de requin.

334. sicil. *stiddula*

« *Stiddula*. s. f. sorta di pesce », dit Traina dans l'appendice de son Vocabolarietto (ed. 1888). M. Merlo

m'apprend que *stiddula* est un nom du *caraux dentex* Cuv. C'est un diminutif de *stidda*<lat. *stella*.

On peut rapprocher ce nom de ceux de la *lichia glauca* Risso, que je cite d'après Carus, *Prodr.*, ii. 674 : Rome *ombrina stella*, Naples *pesce stella*, Malte *stillera*.

La *lichia glauca* Risso a sur le fond bleuâtre de son corps une foule de petites taches.

335. prov. *tenihié*

Le grec τέλλη, τελλίνη, nom de coquillage, est omis dans la 3e édition de Körting.

L'ital. *tellina*, prov. *tellino*, esp. *tellina*, *telina* et port. *tellina*, montrent assez l'extension du vocable.

Duez cite l'it. *tellina* comme usité surtout à Rome au sens de « petoncle ou moule » et il ajoute le second sens de « saillecoque, sauterelle de mer ou escrevette ». Carus, *Prodr.*, ii. 99 donne pour Livourne *tellina briaca*=*venericardia sulcata* Payr. Pour l'esp. *telina* à côté de *tellina*, on peut comparer le gr. τελίνη (leçon peu sûre) à côté de τελλίνη.

Il faut encore ajouter aux dérivés de τέλλη le catal. *tellerinas*, nom des coquilles du genre *donax* L. (Carus, *Prodr.*, ii. 133-4).

Quant à *teniho* qu'on trouve en provençal à côté de *tellino*, j'incline à y voir un plus ancien *telilha*. Valmont de Bomare, dans son *Dict. d'Hist. Nat.* (3e éd., 1776), à l'art. *telline*, dit qu'on appelle les coquillages bivalves *flions* en Normandie et dans quelques provinces *tenilles*. S'agit-il ici d'une forme francisée du prov. *teniho* ? On trouve dans Raymond, *Dict gén.* (1832) un article : « *ténilios*, s. m. pl. coquillages de mer que l'on mange communément sur les bords de la Méditerranée. Voir *telline* s. m. ».

Le prov. *tenihié*=*pagellus mormyrus* Cuv. a déjà été rattaché avec raison à *teniho* par Mistral. Les poissons des genres *pagrus* Cuv., *chrysophrys* Cuv. et *pagellus*

Cuv. ont une prédilection marquée pour les mollusques qu'ils écrasent avec leurs molaires (cf. la note 14).

336. sicil. *tiru*.

On lit dans Carus, *Prodr.*, ii. 561 : sicil. *tiru de sola*, *tiru di sicca*=*saurus griseus* Lowe, *tiru imperiali*, *tiru di funnu*=*aulopus filamentosus* Cuv.

Les noms méditerranéens de ces deux poissons sont surtout des noms de lézards (voir Carus, *Prodr.*, ii. 561 et cf. la note 124).

A la note 264 à propos de *salta-barcas*, *salta-muradas*, *salta-bardissas*, noms dans les îles Baléares du *saurus griseus* Lowe, j'avais dit qu'ils devaient s'expliquer par des habitudes du poisson : il est bon aussi de noter qu'un it. dial. *salta-martin*=*lacerta viridis* Aldrovandi est cité par Rolland, *Fa. Pop.* xi. 18 (voir aussi la note 329 sur le sicil. *scarnu*).

Quant à *tiru*, le *Vocabolariello* de Traina l'explique par l'it. « sorta di serpe : cicigna »; et *cicigna* est un nom de l'orvet qui se rattache à *caecus* (Meyer-Lübke, art. 1459). Je serais plutôt enclin à croire que *tiru* est un nom de la salamandre qui porte souvent les noms des lézards et à laquelle Linné a donné le nom de *lacerta salamandra* (voir Rolland, *Fa. Pop.*, xi. 2 sq.). *Tiro* comme nom de la salamandre dans la péninsule ibérique d'après Rolland, *Fa. Pop.*, xi. 24, semble confirmer ce point de vue. Je rappelle que M. Schuchardt dans la *Z. f. Roman. Philol.*, xxx, 737, à propos de *tirus*, nom de poisson dans les listes de Polemius Silvius, cite d'après Diefenbach, *Gloss lat.-germ.*, un lat. médiév. *tirus*, *tyrus* expliqué par « slange, ackerwurm, lande, driakel, wrn. ». Pour la comparaison de la salamandre à un serpent, à un ver, cf. l'it. dial. *bissa de piova*, et l'all. dial. *mollwurm* (Rolland, *Fa. Pop.*, iii. 78, xi. 24).

337. Péronne *verniot*.

Dans le *Gloss. du Pat. Picard* de Corblet, il y a un article : *verniot*, « poisson connu à Péronne », dit D. Grenier.

S'agit-il du *leuciscus phoxinus* Cuv.? cf. les notes 126 et 187.

338. catal. *xuriguer*.

Le *dactylopterus volitans* Cuv. est un des poissons volants.

Ses noms francisés : *aronde*, *arondelle*, *landole* (Revue *de Philol.* Fr. XXIII, 124-126), *rondole*, *ratepenade*, viennent du Midi ; ils prouvent qu'on lui donne les noms de l'hirondelle et de la chauve-souris.

Si l'on se reporte à la liste de noms vulgaires, usités dans la Méditerranée, de ce poisson, qu'on lira dans Carus, *Prodr.*, ii, 647-648, on constatera que c'est l'hirondelle surtout qui a servi de terme de comparaison ; toute une série de noms, depuis *oroneta* à Valencia jusqu'à *lastavica prava* à Spalato, en font foi.

Cependant, dans la liste, il y a d'autres noms d'oiseaux: *galino*, en Provence, à côté de *galinedda* en Sicile ; *civetta di mare* à Gaëte et à Naples, à Naples encore *civettola di mare*.

Le *pesce barbastiello* de Venise (Paoletti donne *barbastelo de mar*) et peut-être le *xorich* d'Iviça doivent être placés à côté du *ratopenado* du midi de la France.

On a encore : Majorque, Iviça *xoriguer*, Valencia *soliguer*, Catalogne *xuriguer=dactyloperus volitans* Cuv. Les dérivés de *soricarius* (VIIe siècle), sur lesquels j'ai dit un mot dans la *Rev. de Dialectologie Romane*, II, 196, ont servi de noms à divers oiseaux rapaces, notamment à la crécerelle (*tinnunculus alaudarius* Gray =*falco tinnunculus* L.): voir Rolland, *Fa. Pop.* XI, 51-52. Le catal. *xuriguer* est traduit par l'esp. *cernicalo* dans le diction-

naire de Saura et *cernicalo* est un nom du *tinnunculus alaudarius* Gray. C'est comme noms de cet oiseau que les formes catalanes citées plus haut ont pu indiquer le *dactylopterus volitans* Cuv. Le sicil. (Palerme) *pisci falcuni* = *dactylopterus volitans* Cuv. et un fr. *faucon de mer* qu'on lira dans Lacépède, *Hist. Nat. des Poiss.*, III, 326, où il est cité comme nom de son *dactylopterus pirapeda* (= *dactylopterus volitans* Cuv.) servent à confirmer ce point de vue.

(*A suivre*).

Université de Leeds.
Le 11 *décembre* 1912. Paul Barbier fils.

BIBLIOGRAPHIE

COMPTES RENDUS

J. Anglade. — Jehan de Nostredame. Les Vies des plus célèbres et anciens Poètes provençaux, édition préparée par Camille Chabaneau, 406 p. in-8°, *Paris, Champion,* 1913.

De prime-abord, l'on est surpris à la vue d'une édition des *Vies* publiées par ce faussaire de Nostredame, mais en regardant au titre développé on s'aperçoit que la première préparation du volume est due à Chabaneau, et l'on constate à l'Avant-Propos que M. Anglade, en reprenant un travail à peine ébauché, a répondu à l'appel qu'avant de mourir son maître vénéré faisait à son amitié et à sa compétence de provençaliste. Ainsi tout s'explique et l'on sait gré à M. Anglade d'avoir accepté dans toute son étendue un devoir qui le détournait d'études plus directement profitables à la science et assurément plus agréables.

Mais il était soutenu par la conscience qu'en somme il faisait œuvre utile. Dans son Avant-Propos, avec la discrétion de langage qui lui est habituelle, il le dit clairement. Il rencontrait au seuil de son sujet une de ces affirmations qui sont de nature à décourager. M. Paul Meyer s'était jadis occupé de Nostredame à propos de ses publications sur les *Derniers Troubadours*, et avait rendu compte, dans la *Romania* (xi, 142, *ibid.*, p. 504) des articles de Bartsch, sur les sources des Vies des anciens poètes provençaux. Le critique français déclarait qu'en somme ces sources étaient connues et que les procédés de falsification mis en usage par le malhonnête procureur, ne sont plus ignorés : « On pourrait assurément vérifier l'application de ces procédés dans chaque cas particulier et on trouverait que constamment la plus lointaine analogie de noms a suffi à Nostredame pour rattacher à la Provence des auteurs qui lui sont étrangers ; mais, outre qu'une pareille recherche ne vaut guère la peine d'être entreprise, on conçoit qu'elle exige une connaissance de l'histoire et de la géographie de la Provence qu'un étranger ne peut pas posséder. »

Pourquoi cette détermination impérieuse du champ de l'étude ? Pourquoi ne pas imaginer que d'autres pensent autrement et dénier

d'avance à leurs recherches toute utilité ? M. Anglade répond fort bien.

« Il y a quelque exagération dans ce jugement de M. Paul Meyer. On verra dans la suite de cette étude quel est le mérite du mémoire de Bartsch ; on s'apercevra aussi que l'intérêt du sujet, s'il n'est peut-être pas aussi grand que se le figurait Chabaneau, est certainement plus grand que ne le pensait M. Paul Meyer. »

Pour le commentaire philologique, M. Anglade s'est limité à éclaircir ce qu'il y a de vraiment intéressant, en particulier les allusions aux poésies des troubadours ou à leurs biographies : « C'est précisément le point qui est le mieux étudié dans les deux articles de Bartsch ; aussi avons-nous résumé son commentaire à propos de chaque vie. Les notes de Chabaneau étaient sur ce point assez rares ; elles n'étaient vraiment abondantes que sur l'influence de Nostredame et sur la diffusion de ses mensonges. »

La part faite à la biographie de Nostredame sera petite. De même, on se bornera, pour le commentaire historique : « il faudrait refaire une partie de l'histoire de la Provence, et surtout celle de la noblesse provençale en fonction, pour ainsi dire, des mensonges de Nostredame. »

C'est donc sur les Vies des troubadours qu'ont porté principalement les efforts de M. Anglade : « La tâche nous était facilitée en quelque mesure, comme nous l'avons dit, par le mémoire de Bartsch et, en partie, par celui de M. Paul Meyer. Nous avons nous-même traité une des parties les plus importantes de ce sujet dans notre mémoire sur le Chansonnier de Sault (*Romania*, 1911, p. 243-322). »

Mais dans quelle mesure Chabaneau avait-il préparé une réédition du livre de Nostredame ?

Il y avait pensé dès l'année 1878, où il entra dans l'enseignement, et depuis il s'en était occupé durant les courts loisirs que lui laissaient d'autres travaux. Il s'intéressait à ce sujet, non seulement pour percer à jour tous les mensonges dont est formée la pseudo-histoire des poètes provençaux, pour démêler les racines premières d'une œuvre toute de falsification et faire disparaître une fois pour toutes les restes d'imposture qui subsistent encore en bien des esprits, mais, du moins, je le crois, parce que son patriotisme aquitain ne pardonnait point à l'inventeur des Cours d'Amour et de l'Académie de Toronet de s'être donné tant de mal pour flatter l'amour-propre provençal aux dépens de la vérité.

Chabaneau avait étudié les manuscrits de Nostredame, imprimé le texte des Vies en faisant suivre chacune d'elles du premier jet

de l'auteur, ce qui permet d'apprécier comment il était arrivé à la forme définitive de ses légendes mentenses. Un commencement d'introduction, d'assez nombreuses notes éparses, telle trouvaille indiquée dans une de ses publications, des copies de manuscrits, tout un dossier, plein d'idées, de parcelles intéressantes, voilà ce qu'il léguait à M. Anglade. Notre confrère, par des recherches patientes, a transformé ces débris en un ouvrage où véritablement rien ne manque, car dans la longue et savante introduction (p. 15 176), dont Chabaneau avait écrit seulement les trois ou quatre premières pages, l'on a une étude excellente et bien personnelle de toutes les questions qui peuvent se poser à propos de Nostredame.

Cette introduction comprend cinq chapitres :

I. Les Nostredame : Jehan, le provençaliste, né à Saint Rémy vers 1507, mort à Aix vers 1577 ; le frère aîné, Michel, auteur des *Centuries* ; un neveu, César, qui composa quelques poésies, pour la plupart en français, et une *Histoire de Provence*, où il se servit des notes de Jean. « Les Nostredame étaient des Juifs convertis. » Leurs aïeux avaient exercé la profession de médecins, et s'étaient faits chrétiens pour complaire aux princes qui les employaient.

« Comme la plupart des Juifs convertis, les Nostredame appartenaient à la petite noblesse du temps. Les fonctions de procureur au Parlement mettaient l'auteur des *Vies* dans la deuxième catégorie — il y en avait cinq — des citoyens de la ville d'Aix. »

P. 38 suiv., l'on a un tableau intéressant de ce qu'était le monde du Parlement de Provence au XVIe siècle. Le niveau intellectuel de la bourgeoisie d'Aix était élevé, les sciences y étaient en grand honneur. « Il régnait aussi dans cette société aixoise du XVIe siècle, un goût très vif pour l'archéologie et l'histoire locales, car toutes ces recherches étaient inspirées par un patriotisme presque exclusivement provençal. La Provence n'avait pas encore perdu le souvenir de sa nationalité, détruite, officiellement, depuis 1481. » Suivent des détails sur les notabilités d'Aix à l'époque de Nostredame.

Je ne crois point que l'annexion au domaine royal des grandes provinces telles que le Languedoc, la Provence, la Bretagne, doive être considérée comme une destruction de leur nationalité On ne fut vraiment confondu dans la grande unité française qu'à partir de la Révolution. Par crainte des résistances locales, tout fut ramené à un même niveau, mais les régionalistes estiment que la nation a plus perdu que gagné à l'opération.

Autant que j'en peux juger, Nostredame fit comme l'historien juif

Josèphe, qui, d'après Renan, « se mit avec une merveilleuse prestesse au courant des idées au milieu desquelles il se trouvait jeté et vit par quel côté il pourrait les exploiter » (*Les Evangiles*, p. 240). Il comprit que pour se faire bien venir des gens, il n'y avait qu'à flatter leur patriotisme, et il s'appliqua à cette tâche sans le moindre scrupule.

Dans *les Biographies des Troubadours* que Chabaneau a publiées dans la réédition de l'*Histoire générale du Languedoc* (t. X), il a classé par province ceux dont il existe une biographie (111). Il donne pour l'Aquitaine quarante-un noms, parmi eux : Guillaume de Poitiers, les troubadours gascons Cercamon et Marcabrun, Jaufre Rudel et Rigaut de Barbezieux (Saintonge), Arnaut de Mareuil, Arnaut Daniel, Giraut de Bornelh, Bertrand de Born, etc. L'Auvergne et le Velay ont douze troubadours avec biographie : parmi eux, Peire d'Auvergne, Peire Rogier, Peire Cardinal, Peirol. Le Languedoc en a dix-huit, parmi lesquels les Toulousains Peire Vidal et Aimeric de Péguilhan, Raimond de Miraval, Guiraut Riquier. Enfin, la Provence et le Viennois présentent vingt-huit noms : les principaux sont ceux de Raimbaut d'Orange, de la comtesse de Die, Folquet de Marseille, Raimbaut de Vaquières, Folquet de Romans, etc. Cette liste ne comprend qu'un quart des troubadours, mais les plus illustres y sont (1).

Jetons un coup d'œil sur les *Vies*. Guillaume de Poitiers, confondu avec Philippe le Long, est rajeuni de deux cents ans, entouré de poètes qui ont vécu après lui. Marcabrun, devenu Marchebrusc, est transporté à l'époque de Robert de Naples (1346), tient Cour d'Amour ouverte en Avignon, écrit des traités. Arnaut de Marueil est dit de Meyrueih, localité près d'Aix. Pour Arnaut Daniel, « les uns ont escrit qu'il estoit natif de Tharascon, les autres de Beauquere, les autres de Montpellier : a faict plusieurs comédies, tragédies, etc. »

Peire d'Auvergne est transformé en Peyre de Vernegue, seigneur dudit lieu, où la comtesse de Provence lui aurait fait ériger un mausolée que Sainct Cesari prétend avoir vu avant qu'il fût ruiné !

La première des *Vies* est celle de Jaufre Rudel, que Nostredame fait naître à Blieux, en Provence, au lieu de Blaye : il y place, sous le patronage de son Moine des Isles d'Or, son invention des Cours d'Amour : les dames illustres de Provence tenaient cour pleinière et ouverte : les noms y sont.

(1) J'emprunte ces indications à l'ouvrage de M. Anglade sur *Les Troubadours*, p. 306, note 5.

Le chapitre II a pour objet les « Œuvres diverses de Nostre dame » : Vie de saint Hermentaire; Glossaire provençal; Chronique de Provence en provençal; Chronique de Provence en français; — les sources historiques.

La *vie de Saint Hermentère*, qui est attribuée à Raymond Férand, dont elle ne serait qu'une traduction, est un pur produit de la plume de Nostredame. Quant à la Chronique en français, si les grandes lignes de l'histoire y sont respectées, « le désir d'exalter les origines de quelques grandes familles et de flatter leur vanité en les rattachant à des troubadours, ont conduit l'historien aux anachronismes les plus violents.

César les reprit à son compte, et comme son histoire eut, par les circonstances où elle fut publiée, un très vif succès, le mensonge et l'erreur s'implantèrent profondément dans l'histoire de Provence: ils n'en sont pas complètement extirpés, même de nos jours. »

Le chapitre III a pour objet les *Vies des Troubadours* et commence par la description du manuscrit de Carpentras. L'on y a une première rédaction où Nostredame « garde encore quelque discrétion dans l'invraisemblance ». La table d'Aix fait connaître un état des *Vies* encore un peu différent du texte imprimé; et il semble que la traduction italienne de Giudici a été établie sur une copie à lui envoyée par l'auteur, mais retouchée.

Il est regrettable que Crescimbeni, dans son grand ouvrage *dell' Istoria della Volgar Poesia*, ait reproduit, de toute confiance, le livre de Nostredame. Ainsi, il a été admis dans l'histoire littéraire moderne !

M. P. Meyer, dans les *Derniers Troubadours* (p. 68 et suiv.) a démontré depuis longtemps comment Nostredame a fait sortir la légende des Cours d'Amour de la simple tenson entre Guiraut de Salignec et Peironet. Ainsi le faussaire avait le moyen d'énumérer des « dames illustres et généreuses de Provence » et de faire plaisir à ceux qui en conservaient le nom.

« Ce n'est pas le seul désir de faire connaître la poésie provençale qui a poussé Nostredame à écrir les vies des troubadours. L'histoire de la Provence et surtout celle des grandes familles du pays, tient dans son livre autant de place que l'histoire littéraire... La manière la plus habile de flatter les représentants de ces familles était de faire remonter leur origine jusqu'à quelque troubadour illustre. » Quand il ne peut y réussir, il rend les troubadours amoureux de quelque « gentilfeme » de Provence, estimant qu'en les aimant ils leur firent beaucoup d'honneur.

Par d'impudents anachronismes, il fit entrer dans ses biographies les noms des grands personnages provençaux de son époque.

Ici, M. Anglade paraît accepter que Nostredame a été en partie poussé par le patriotisme provençal, si vif en son temps, à commettre ses erreurs les plus graves et il conclut : « Le patriotisme provençal de Nostredame ne saurait nous rendre indulgent pour ses erreurs ; même de son temps, le patriotisme national ou provincial n'excusait pas l'imposture et ne justifiait pas le mensonge. » C'est sortir un peu du cadre habituel de nos études. Le patriotisme de Nostredame n'était qu'un masque, une manœuvre pour se faire définitivement agréer par la noblesse provençale. Il n'a rien de commun avec la passion qui a entraîné des hommes illustres, et dans l'antiquité, et depuis, à sacrifier le droit et la vérité à l'intérêt de leur pays. Quoi que l'on en dise, le *Salus populi suprema lex esto* présidera longtemps encore aux destinées des peuples et le sentimentalisme du XVIIIe siècle ne fut qu'un rideau de théâtre derrière lequel se préparaient les plus formidables luttes qui aient ensanglanté notre pays et l'Europe.

Nostredame est un hypocrite intéressé, impudent. Ne lui accordons aucune ombre d'excuse.

Le chapitre IV est intitulé : *les Sources.*

Là apparaissent les personnages inventés par Nostredame : le Moine des Isles d'Or, le Moine de Montmajour, Saint Césary. L'on savait que le second est emprunté du Moine de Montaudon, le troisième d'Uc de Saint Syr. Chabaneau a très ingénieusement découvert que le Moine des Isles d'Or est tout simplement l'anagramme du nom de Reimond de Solies ou de Soliers, ami de Nostredame, quoique protestant, et d'une instruction étendue. De Haitze a écrit sa biographie et le personnage a beaucoup de traits communs avec le portrait que Nostredame a dessiné de son moine imaginaire. Je devrais m'arrêter sur trop de points intéressants. Cette introduction est d'une très grande richesse.

Le chapitre V, « Influence de Nostredame », a une telle importance que je crois pouvoir en citer le sommaire en entier :

« Les provençalistes italiens du XVIe siècle. — Influence de Nostredame au XVIe siècle : Du Verdier, La Croix du Maine. — XVIIe siècle : Pasquier, Borel, Huet ; César de Nostredame, Honoré Bouche, H. Burle, etc. — XVIIIe siècle : Chasteuil-Gallaup et de Haitze ; Moréri ; de Caumont et l'abbé Goujet. — Les frères Parfaict, Millot, etc. ; Papon, Tiraboschi. — Ginguené, Sismondi, Raynouard, Stendhal ; Histoire littéraire ; Diez ; Galvani, Fauriel, Villemain. — Bartsch ; Paul Meyer. »

En moins de vingt pages, M. Anglade donne l'essentiel de ce qui devait être dit : c'est vraiment un tour de force, et quand on arrive au terme de cette savante revue des opinions exprimées durant plus de trois siècles sur l'œuvre de Nostredame, on est reconnaissant à celui qui l'a tracée avec tant de clarté.

Il est à remarquer tout d'abord que tandis que la France ne connaissait plus les troubadours que de nom, les érudits italiens s'occupaient activement de la langue et de la littérature provençales. Bembo, le plus illustre, projetait vers 1530 d'imprimer les principales œuvres des poètes provençaux et leurs vies. M. A. n'oublie pas de mentionner l'ouvrage tout récent de M. Debenedetti : *Gli Studj provenzali in italia nel cinquecento*, Turin, 1911. Avec Bembo l'on a Charileo, Colocci, Vareni, Corbinelli, Pinelli, Fulvio Orsini, Castelvetro, son ami Barbieri. Mais le livre que ce dernier avait rédigé sous le titre de *Origine della poesia rimata* resta manuscrit et ne vit le jour qu'à la fin du XVIIIe siècle (1790) par les soins de Tiraboschi.

Il aurait sûrement entravé le progrès de l'influence néfaste de l'ouvrage de Nostredame.

M. A. pense que c'est aux Italiens que Nostredame est redevable de l'idée première de son livre. C'est, en effet, chez eux qu'il trouvait l'exemple de s'intéresser à l'ancienne littérature provençale, mais « il n'en a donné qu'une caricature ».

« Ses fables, écrivait Chabaneau, se sont répandues dans l'histoire littéraire par le triple canal de Lacroix du Maine, de Duverdier et de Crescimbeni. » Huet n'avait aucun doute sur sa véracité... et Baluze cite le moine des îles d'or comme une autorité !

Les papiers de Jean furent utilisés par son neveu César pour la rédaction de son *Histoire et Chronique de Provence*. Il le dit en plusieurs endroits avec toute la précision qu'il y peut mettre, et c'est malheureusement la vérité, de sorte que pour longtemps l'opinion fut infectée de mensonges.

Il y eut des protestations, celles de Pierre de Haitze, de Caumont, de l'abbé Goujet. Parfois ceux-mêmes qui, comme Beauchamp dans ses *Recherches sur les Théâtres de France*, avaient reconnu l'inexactitude du livre de Nostredame, continuaient à y puiser, acceptaient les fables du Moine des îles d'Or. Mais l'abbé de Sade a regretté que la Provence n'eût pas une histoire « sur le modèle de celle du Languedoc, purgée de toutes les fables dont les deux Nostredame l'ont farcie. »

En 1774, parut l'*Histoire littéraire des Troubadours*, rédigée par l'abbé Millot sur les papiers de Sainte-Palaye. C'est, en somme,

une condamnation motivée des « fables et erreurs grossières » dont est plein un livre « trop décrié depuis longtemps pour attirer beaucoup de lecteurs ». Et cependant, en 1775, dans son *Essai sur l'histoire de Provence*, Bouche, avocat au Parlement de Provence croit absolument aux inventions de Nostredame et se complaît à décrire en détail tout le fonctionnement des Cours d'Amour: « il y avait un parquet, une chancellerie et des épices. Les pelottes, attribuées au Prince d'*Amour*, étaient représentatifs des épices. »

Néanmoins, à la même époque paraissait une *Histoire générale de Provence*, dont l'auteur, Papon, s'affranchit de l'influence des Nostredame.

Les Bénédictins, auteurs de l'*Histoire générale du Languedoc*, tout en refusant toute autorité à la plupart des biographies de Nostredame, imputent la responsabilité de ses erreurs aux auteurs où il a puisé. Ces hommes graves et honnêtes ne pouvaient s'imaginer qu'il eût pu volontairement falsifier l'histoire.

A un italien, à Tiraboschi, revient l'honneur d'avoir nettement discerné la vérité: à propos des prétendues sources de Nostredame, il dit (1) qu'il est probable « que Nostredame, pour donner une autorité à ses romans, a inventé des écrivains dont aucun ne se trouve dans aucun des nombreux manuscrits de poésies provençales qui ont été conservés ».

Antérieurement, dans sa grande histoire de la littérature italienne, qui a paru de 1772 à 1782, il avait protesté contre la faveur accordée aux romans fabuleux de Nostredame, et s'étonnait avec raison que les auteurs de l'Histoire littéraire de la France eussent suivi aveuglément un tel guide en ce qui concerne Folquet de Marseille.

« Quand il aborde l'histoire des italiens qui ont écrit en provençal, il s'exprime ainsi: « Noi debbiam qui raggionarne e ci conviene esaminar questo punto d'istoria letteraria con la maggior esatezza che ci sia possibile per ripurgarlo delle innumerabili favole di cui l'ha ingombrato il Nostradamus. » Et il s'y applique de son mieux. D'ailleurs il n'ajoute aucune foi aux témoignages du Moine des Iles d'Or, et de Saint-Césaire. « Je me confirme dans l'idée que les auteurs cités par Nostradamus n'ont jamais eu d'autre existence que dans l'imagination de cet historien romancier. » Je renvoie à l'introduction de M. Anglado, p. 168-169, où l'on a un résumé de ce que Tiraboschi a fait pour purifier le terrain encombré des fables de Nostredame.

(1) Dans la préface de son édition de Barbieri (1790).

Il est tout à fait regrettable qu'en France on n'ait longtemps tenu aucun compte du jugement du savant italien. Fabre d'Olivet, Ginguené, Sismondi, Raynouard lui-même, Stendhal, Marchangy, ne songent pas à discuter les assertions du faussaire. La Biographie universelle est encore pleine d'erreurs dans son article sur Nostredame.

L'*histoire littéraire de la France* suppose que Nostredame a été souvent trompé par ses sources, mais admet que les *Vies*, tout en fourmillant d'erreurs prodigieuses, contiennent aussi diverses notions instructives, soit pour l'Histoire générale de la poésie provençale, soit pour les biographies des poètes provençaux » Voilà où en était Victor Leclerc !

Diez, lui-même, est disposé à croire que plus d'une bonne tradition se cache dans un si grand nombre d'invraisemblances et d'erreurs patentes. Mais il a deviné que « le Moine de Montmajour n'est vraisemblablement que le moine de Montaudon, dont la satire paraît avoir été plus tard remaniée et augmentée. » Ceci est encore dans la deuxième édition des *Leben und Werke der Troubadours* (1882). »

Il est des mensonges qui ont la vie dure: « Une partie des fables de Nostredame se retrouve dans l'ouvrage d'Antonin Méray, *La vie au temps des Cours d'amour* (Paris, 1875). Méray ne doute pas du témoignage du Moine des Iles d'Or, pas plus que de celui de Nostredame, et il gourmande Diez qui avait mis en doute l'existence de ces cours et qui avait discuté la valeur du traité d'André le Chapelain. »

Si Milà y Fontanals n'a pas été dupe des fables de Nostredame, Balaguer, dans son grand ouvrage en six volumes, *Historia de los trovadores* (1876), accepte la plupart des erreurs de l'auteur des *Vies*.

J'aurais dû mentionner comme ayant été aussi trompés par l'assurance de l'imposteur, Galvani, Fauriel, Villemain, qui, dans le *Tableau de la Littérature française au moyen âge*, enseigne qu'Arnaut Daniel avait composé un chant qu'il appelait les Visions du Paganisme, *las Phantomarias del Paganisme !*

Le roman de Philippe le Long substitué, malgré l'énorme anachronisme, à Guillaume, comte de Poitiers, a passé dans une thèse soutenue en Sorbonne il y a peu d'années, par M. Lehugeur. Celui-ci avait été trompé par l'article de V. Leclerc (Histoire Littéraire, t. XXIV, p. 435).

Et cependant les articles de Bartsch et de M. P. Meyer ont depuis longtemps démontré de manière méthodique le caractère mensonger de l'ouvrage de Nostredame.

Ce chiendent est tellement répandu, qu'un honnête et très compétent éditeur du Moine de Montaudon, M. Otto Klein, en 1885, après avoir averti dans son introduction des démonstrations décisives de Bartsch et de M. P. Meyer, s'est cru tenu de mentionner parmi ses excellentes notes, les mensonges de Nostredame: p. 23, 25, 26, 28, 29, 30. Un coup de balai dans l'introduction n'eût-il pas suffi, et sera-t-on obligé de citer l'odieuse prose du faussaire partout où il a altéré la vérité ?

M. Anglade craint que les légendes imaginées par le vilain homme ne subsistent encore longtemps dans les ouvrages destinés à exalter la Provence ou la gloire de ses grandes familles, et cite des exemples tout modernes. Mais je doute qu'aucun de ceux qui auront lu cette introduction, dont je regrette de donner une idée si imparfaite, puisse désormais ajouter la moindre foi aù témoignage de Jean de Nostredame, si flatteur qu'il soit pour sa généalogie.

Après le texte des *Vies*, des notes achèvent de faire connaître comment Nostredame n'a cessé de contrefaire, d'altérer, de mentir. Le disciple de Chabaneau a ainsi honoré la mémoire de notre ami par un monument de saine et forte critique et plus que largement justifié la confiance que lui témoigna son vieux maître, le jour où il dut renoncer à débarrasser lui-même la littérature et l'histoire des erreurs qu'y avait semées, avec une audace sans exemple, l'imagination du plus malhonnête homme qui ait tenu la plume depuis l'invention de l'imprimerie.

Un index très minutieux permet les recherches dans les diverses parties dont l'ouvrage est composé.

On s'étonnera peut-être que je paraisse négliger nombre de faits où éclate l'impudence du mensonge; ce serait déflorer le sujet: je n'ai d'autre désir que de suggérer le besoin de lire et d'étudier un livre si intéressant et si utile.

Par son ouvrage sur « Les Troubadours, leurs vies, leurs œuvres, leur influence » (Paris, 1908), M. Anglade avait présenté au grand public les résultats du travail critique dont notre poésie méridionale a été l'objet depuis Diez. En démolissant définitivement l'œuvre de Nostredame, il complète ce qu'il avait si bien commencé.

Ferdinand Castets.

Maria Parrozzani. — I dodici Ammaestramenti che la savia donna diede alla figliuola quando la maritò. In-8°, p. I-XII, 1-12. *Padova*, 1914

Un sommaire ou introduction fait connaître, en les classant, les diverses éditions imprimées de cette pièce si intéressante et fournit la démonstration que la publication du texte dit *Magliabechiano* et la reprise de chacun des types sont opportunes, en raison : 1° des corrections arbitraires faites aux textes ; 2° de l'incertitude de l'origine des textes ; 3° de la rareté des éditions imprimées.

Dans la seconde partie, l'on a :

I. Le texte d'après le manuscrit visé plus haut ;

II. Un texte d'après un groupe d'éditions ;

III. Un texte d'après un second groupe ;

I est reproduit avec la fidélité d'un fac-simile, tandis que les deux autres textes sont édités avec séparation des mots et ponctuation moderne.

Il semble bien que le texte inédit soit de meilleur aloi, plus archaïque, et il faut savoir gré à Mme Parrozzani de l'avoir publié, mais beaucoup de lecteurs regretteront que l'on ait laissé à cette relique vénérable son aspect primitif, qu'on n'ait pas séparé les mots, ponctué complètement, proposé toutes les corrections nécessaires. L'intérêt des *Ammaestramenti* ressortirait mieux s'ils étaient dégagés de cette gangue qui n'est pas imputable à l'auteur, mais aux habitudes des copistes.

Ces remarques ne tendent point à diminuer le mérite du travail de Mme Parrozzani, qui a élucidé, avec sagacité et une connaissance parfaite du sujet, les questions nombreuses qu'elle a rencontrées à propos des manuscrits et des éditions.

F. C.

Lares, Bullettino della Società di Etnografia italiana, vol. I, 1912, in-8°, 267 p. ; vol. II, fascic. I, 1913, 127 p. *Roma, Lœscher.*

Un titre vraiment heureux pour annoncer des études d'ethnographie italienne. M. Novati, qui l'a suggéré, le commente et justifie en quelques lignes charmantes, qui se terminent par la citation de la prière antique : *Enos Lares iuvate !* En face de la page du titre, l'on a une belle photographie d'une gracieuse statuette en bronze d'un Dieu Lare qui est conservée à l'Ambrosienne.

Le programme de cette publication est présenté en un article dû au regretté Lamberto Loria, que la mort a soudainement enlevé

à la direction de l'œuvre dont il avait été le promoteur. Il s'agit essentiellement de l'organisation d'un Musée national italien, comprenant tout objet qui a un intérêt pour l'histoire des usages, des métiers, des mœurs, représentant surtout la vie populaire dans sa vérité et sa simplicité. Et il convient de se hâter, car usages et traditions sont menacés par les changements rapides qui de nos jours s'accomplissent en tout pays, en toute chose, en Italie sans doute de façon plus marquée, puisque la centralisation y mène son œuvre avec la ferveur d'une religion récemment promulguée.

C'est d'autant plus un devoir patriotique de sauveter l'héritage fragmenté et dépérissant à vue d'œil, que le passé avait légué, et l'ancien régionalisme italien est assez riche en monuments de toute sorte pour que la récolte soit abondante et précieuse.

Le premier volume contient les articles suivants :

A. Mochi : le premier Congrès d'ethnographie italienne.

F. Baldasseroni : le Musée d'ethnographie italienne ; classement par régions ou par catégories d'objets ?

A. Baraciola : une légende de Formazza.

A. Pettazzoni : survivances du *rombo* en Italie.

L. Salvatorelli : André Langs.

C. Nigosi : les croyances religieuses de la haute vallée du Tibre.

G. A. di Cesarò : la valeur occulte de superstitions, traditions et fables populaires.

A. Solmi : sur l'interprétation des rites nuptiaux.

A. Baragiola à propos d'une publication de Paul. Ewald.

A. Balladoro : une légende de la mort.

A cet endroit, p. 223, vient au sommaire, mais à la page 73, sous le titre particulier de *Varietà*, un article de L. Loria : l'Ethnographie instrument de politique intérieure et nationale.

Les comptes rendus, la revue bibliographique sont également en parties séparées, ce qui résulte de la publication par fascicules.

Le premier fascicule du volume II annonce d'abord la mort du directeur du *Bulletin*, Lamberto Loria, dont l'on a une très belle et expressive photographie. Explorateur passionné, homme d'initiative, il était né le 12 février 1855, à Alexandrie d'Egypte, quatre ans avant l'année mémorable où, grâce à l'intervention française, l'Autriche fut rejetée au delà du Mincio. Une mort prématurée enlève à l'Italie un de ses plus enthousiastes serviteurs, une énergie en pleine maturité. Le Musée ethnographique italien a été formé par les soins de Loria et continuera à s'enrichir grâce à l'influence du *Bulletin*. Il était ardent, affectueux ; ses amis ont trop de raisons de le pleurer. M. Novati, dont le nom seul est tout un programme

et une haute garantie d'une direction scientifique et sage, a accepté de lui succéder à la tête de la rédaction du *Bulletin*.

Après un article de M. Baldasseroni, sur Loria et les services qu'il a rendus, ce fascicule présente :

Francesco Novati : la collection d'imprimés populaires italiens de la bibliothèque de Fr. Reina.

Alessandro Levi : contributions de la Société d'Ethnographie à l'étude du droit et de la conscience juridique populaire.

G.-B. de Gasperi : sur les habitations temporaires de la Majella (avec planches).

Sous le titre de Variétés, articles sur : le *rombo* en Sardaigne, la manière d'atteler les bœufs en Sardaigne (Calvia Secchi), *Maritavanno* (A. Mainardi).

Comptes rendus et Revue bibliographique.

Le domaine dont la Société et son *Bulletin* entreprennent l'exploration, est immense et d'une variété infinie. Puisse-t-on, en l'étudiant, se préoccuper surtout des faits ! Dans l'ethnographie contemporaine circulent des théories à prétention scientifique, dont l'influence peut troubler l'œil de l'observateur. Se contenter de voir les choses telles qu'elles sont, garder un contact intime avec l'âme populaire, craindre de les interpréter en s'inspirant de systèmes généraux où une part est toujours faite aux arrière-pensées politiques et sociales du moment, me semblent les conditions impérieuses d'une bonne étude de l'ethnographie et des traditions populaires.

C'est, il est vrai, limiter au passé et à ce qui en subsiste le champ des recherches, mais à vouloir y ajouter le présent avec ses variations quotidiennes sous l'influx des idées modernes, on finirait par embrasser trop. Dans l'article de M. A. Levi, il est dit à propos d'un beau livre de M. A. Tamassia, « La famille italienne au quinzième et au seizième siècle », que des renseignements analogues sur la vie actuelle, privée ou sociale, peuvent intéresser dans une mesure au moins égale. D'accord, mais où le très distingué juriste pense-t-il que l'on devra s'arrêter sur cette pente? Je souhaite que l'on ait toujours présent à la pensée le titre du *Bulletin*, qui en définit si heureusement le programme et l'esprit : *Lares !*

F. C.

H. Douglas Austin. — Accredited citations in Ristoro d'Arezzo's Composizione del Mondo. Thèse de doctorat de l'Université *John Hopkins*, 1911, in-8°, 52 p.

En sous-titre, l'auteur définit son sujet a *study of sources*, et il ne pouvait mieux dire. Un bon moine qui acheva en 1282 cette sorte de cosmographie, s'est borné à compiler ce qu'il savait de la science léguée par l'antiquité. Mais par quels canaux l'avait-il reçue ? A-t-il usé des originaux ? des traductions latines d'après les traductions arabes, ou bien d'après les textes anciens ? M. Austin, avec une conscience très méritoire et un coup d'œil très sûr, a démêlé cet écheveau compliqué, en sorte qu'il arrive à présenter un ensemble bien établi de conclusions précises. Là où il doute, comme à propos du traité des *Météores* d'Aristote, il donne les motifs de ses hésitations. Ses recherches sont conduites avec méthode, ne négligent aucun point. C'est un chapitre définitif sur les sources où Ristoro a puisé. Ainsi l'on peut dire que M. Austin a traité complètement le sujet qu'il s'était proposé. Mais j'ai deux regrets à exprimer à propos du sujet lui-même.

Dans le court paragraphe que Gaspary accorde au moine d'Arezzo (*Histoire de la littérature italienne*, trad. ital., t. I, p. 158), il a le soin de montrer par quelques exemples comment Ristoro se tient strictement au point de vue de son temps, en partage la naïveté. D'après lui, l'ouvrage de Ristoro est intéressant surtout comme monument de l'ancien dialecte arétin, sans trace de l'influence de la langue littéraire. M. Austin, dans son introduction, croit apporter « une contribution à l'histoire générale de la pensée scientifique dans l'Italie du Moyen Age. » Mais cela ne me semble ressortir ni du sujet « Les Sources », ni de la manière dont il est traité. De bonne foi, je ne suis pas convaincu que les termes « pensée scientifique » soient applicables à la compilation de Ristoro.

On est heureux de voir des Anglo-Saxons d'Amérique étudier les langues et les littératures romanes, mais on éprouve une satisfaction plus grande quand ils font porter leurs recherches sur des œuvres ayant une valeur vraiment littéraire. Ce n'est point par des compositions telles que celle de Ristoro, que l'Italie a conquis l'honneur d'être l'éducatrice de l'Europe à la Renaissance. De Dante et Pétrarque à Manzoni et Leopardi, que de glorieux génies ! Les Etats-Unis sont une nation jeune ; toute biblique en ses origines, elle a pris le goût des lettres et de l'art européens. Développer la connaissance et l'intelligence des littératures romanes parmi

les compatriotes de Longfellow, est chose urgente. D'autres l'ont dit avant moi et se sont étonnés de la direction donnée parfois aux Etats-Unis à l'étude des langues et littératures romanes.

M. Austin a fait avec raison son pèlerinage en Italie; il y a passé deux ans. Que n'y a-t-il réuni les éléments d'une bonne étude sur tel poète ou romancier du siècle dernier, Carducci ou Fogazzaro? Quel intérêt nous présente, à nous qui ne sommes pas des mathématiciens, la lecture de ce qu'Alfragan écrivait au neuvième siècle sur la zone équinoxiale (p. 12) ? Au pays de Mark Twain, je suis certain que l'on attend d'autres nouvelles d'Europe, et surtout de ces contrées latines où s'est réveillé d'abord le culte de la beauté antique.

F. C.

Giulio Bertoni. — Dante, 84 p., petit in-8°. *Genova, Formiggini*, 1913.

Je serais fort en peine de décrire aussi bien que M. Formiggini l'a fait, les *Profili* ou portraits dont il édite une collection et d'exprimer aussi exactement l'intention qui le guide.

« Les *Profili* sont de gracieux petits volumes elzeviriens, imprimés sur papier de luxe, reliés soigneusement en parchemin d'imitation, ornés d'illustrations... Tous sont l'œuvre d'auteurs d'une compétence particulière. Ce ne sont pas des sommaires d'une aride érudition, mais des évocations vivantes, synthétiques et suggestives, choisies sans limite de temps et d'espace... »

A en juger par les titres des *Profili*, cette dernière promesse est déjà tenue avec une fidélité absolue. Le dernier volume paru, celui de Dante, a le numéro 27, et déjà sur la liste Darwin suit Botticelli, Verdi est encadré de Malthus et Jésus de Nazareth, Abraham Lincoln suit le Roi Enzo et précède Sixte-Quint. Dickens est placé entre Firdusi et Julien l'Apostat. Il y en a pour tous les goûts.

« Les *Profili*, continue l'honorable Formiggini, satisfont le plus noblement possible l'exigence, caractéristique de notre temps, de vouloir apprendre beaucoup avec le moindre effort, mais dans un appendice bibliographique sobre et averti, ils donnent un guide tout récent et très utile à ceux qui voudront approfondir avec plus de calme l'étude du personnage en cause. »

Ce paragraphe s'applique parfaitement à l'ouvrage de M. Bertoni. On ne pouvait condenser avec plus d'art ce que la critique du siècle dernier a fini par établir au sujet de Dante et de son

œuvre. Quand j'ai reçu le petit volume, je lisais la réédition de l'admirable thèse d'Ozanam, sur la Philosophie de Dante (1838), et je regrettais que, par une sorte de filial respect, on eût préféré ce texte à celui de la seconde édition (1839), revue, corrigée, augmentée de 140 pages. Avec M. Bertoni, on a la sécurité d'être en présence du dernier progrès de la science. Il en résulte qu'on le lit avec un très grand plaisir, parce qu'on ne s'y attarde pas aux choses vieilles et définitivement écartées. L'érudition vaste et à la fois personnelle de notre éminent confrère s'est pliée aux nécessités de la vulgarisation sans rien sacrifier de l'essentiel.

Autrefois, Dante se résumait en un nom : la Divine Comédie. Aujourd'hui, il faut faire une part aux œuvres lyriques, à la *Vita Nuova*, au *De Vulgari Eloquio*, au *Convivio*, au traité *De Monarchia*. Et ainsi l'on connaît mieux le poète et l'on comprend moins péniblement des parties de la *Commedia*. Mais entre elle et tout le reste, l'écart est infini. Rien n'y fait prévoir le génie capable de réaliser en un drame vivant les trois règnes de l'au-delà. Ce sont choses intéressantes, preuves d'une flexibilité rare de l'esprit, et aussi d'une faculté extraordinaire d'assimilation. La *Vita Nuova* elle-même n'a de prix qu'en ce que l'on y démêle un premier élan d'une grande âme poétique. Mais la *Commedia* nous place en une région plus haute d'où notre regard s'étend au-delà de toute limite. Je regrette seulement que la politique y ait une part et que les théories du *De Monarchia* y reparaissent. L'ancien guelfe, devenu gibelin, espérait la conciliation de la Papauté et de l'Empire, écrasant, d'accord, les nations modernes qui se dégageaient du chaos qui avait suivi la dislocation de l'empire de Charlemagne. Il rêvait, le malheureux grand homme, d'une sorte de despotisme universel à deux têtes ! Ainsi, il ne sentait pas que sous un tel régime, lui, Dante Alighieri, eût été impossible ; il ne voyait pas que la vie italienne s'était épanouie, fière et luxuriante, au milieu du désordre qui troublait son esprit systématique ; que Florence, sa mère, rayonnait déjà dans le domaine de la littérature et de l'art ; que Giotto était le précurseur de plus grands, qu'un Michel-Ange apparaîtrait un jour, et que lui, Dante, comme Michel-Ange plus tard, devraient l'inspiration de leur génie à cette fièvre de liberté qui agitait les tumultueuses cités italiennes. Les Guelfes avaient raison et leur entente avec la France procédait du même sentiment qui, des deux côtés des Alpes, faisait battre nos cœurs aux temps de Magenta et de Solferino.

M. Bertoni termine en rappelant que les destinées de la civilisation italienne ont marché de pair avec le culte du grand poète

qui a chanté, comme aucun autre au monde, la force et la beauté morale et célébré d'une voix immortelle la victoire du Bien sur le Mal; ainsi, même aujourd'hui, l'Italie, dans une période solennelle de son élévation, se sent en lui unie et grande, se contemple en lui toute entière et admire. »

C'est aussi vrai que noblement dit. L'Italie nouvelle diffère absolument de ce que Dante souhaitait pour sa patrie; mais, depuis six siècles, elle a en lui un centre d'admiration; en lui elle a un maître du Bien et du Beau, elle se sent une dans sa reconnaissance pour lui, de même que pendant près de mille ans nos Français étaient unis par un commun loyalisme envers la dynastie dont l'Alighieri a médit trop souvent et avec âpreté. Dante exerce, exercera toujours sur les âmes italiennes, une royauté dont les titres ne seront jamais contestés, qu'aucune révolution ne dépouillera de son domaine.

A propos des égarements de la Jeunesse de Dante, M. Bertoni traite avec autant de justesse que d'agrément, du remaniement italien en 232 sonnets du *Roman de la Rose*, que j'ai édité en 1881 dans les publications spéciales de la Société des Langues Romanes: *Il Fiore*. A la Bibliographie (p. 80), il mentionne à ce sujet l'étude de M. Mazzoni dans la *Raccolta di studi*, dédiée à M. D'Ancona (Florence, 1901), l'article de M. d'Ovidio dans le *Bull. d. Soc. Dant.*, X, 273, et M. A. Farinelli, *Dante e la Francia*, Milan, 1908, I, p. 25.

Dès 1891, dans un article « *Il Fiore* et ses critiques », j'avais résumé l'état de la question à cette époque (*Revue des Langues Romanes*, 1891, p. 307-316). Je reconnais aujourd'hui que M. Casini n'a pas été le seul à ne point taxer de déraison la pensée de rappeler la jeunesse de Dante à propos de Durante, auteur d'*Il Fiore*. « Cette période de troubles, dit M. Bertoni, et, pour ainsi dire, de désarroi, ne fut point sans laisser quelque fruit inattendu, comme les rimes *petrose* et le sonnet à Guido et à Lapo, et, peut-être aussi, une rédaction poétique en deux cent trente-deux sonnets du *Roman de la Rose*, ouvrage dont semble auteur un Durante à identifier probablement avec Dante Alighieri. L'auteur de cette couronne de sonnets, écrite ni avant la mort de Sigier (1284), ni beaucoup de temps après, et adressée, semble-t-il, à messer Brunetto Brunelleschi, se montre poète fin, plein de mouvement et de grâce. Il ne traduit pas, il interprète, transforme, résume; et, en résumant, il choisit de l'immense trame du roman français qui peut être défini l'épopée médiévale de l'amour, les épisodes les plus gais, les plus intéressants, je dirais

les plus séduisants. Il ranime tout, abrège souvent et embellit d'un souffle frais et vivant d'inspiration, témoigne partout d'un goût subtil et délicat. Il y a dans ces vers un parfum d'art et une limpidité de style qui ne sont pas indignes de la muse juvénile de Dante, qui pourrait les avoir composés pour égayer quelque joyeuse compagnie dans la période aventureuse et agitée de sa jeunesse. »

Je ne veux rien ajouter à cette page, que je regrette de ne pas mieux traduire. Elle donne l'impression vraie que laisse la lecture d'un poème à qui l'on peut uniquement reprocher de finir avec une licence égale à celle de l'original. Mais nous sommes en plein moyen âge, où rien ne doit nous étonner. Et depuis le moyen âge, beaucoup d'auteurs illustres et même graves ont écrit des sottises, sans avoir l'excuse de la naïveté.

Ferdinand CASTETS.

Edward Moutier. — Les méditations du soldat et l'éducation patriotique. — *Paris, Société française d'imprimerie et de librairie,* 1914, in-16, 3 fr. 50.

Ce n'est pas ici le lieu de parler longuement d'un livre dont la partie principale est une sorte de bréviaire du soldat catholique et dont la partie patriotique est d'inspiration religieuse encore. Mais je puis bien dire, puisque je le pense, que cette introduction à la vie dévote du soldat rappelle par quelques défauts et surtout par ses qualités, l'autre *introduction à la vie dévote,* celle de Saint François de Sales; et je puis bien ajouter qu'il y a dans cette « éducation patriotique » de fortes et nobles pages, et qui peuvent être bienfaisantes pour d'autres que des croyants.

Eugène RIGAL.

A. Joannidès. — La comédie française: 1913. — *Paris, Plon-Nourrit,* 1914, in-8°.

Le répertoire de M. Joannidès ne prête à aucune critique; nous en sommes réduits à répéter chaque année qu'il devient de plus en plus complet et commode; mais jamais la formule n'aura été aussi vraie. Le volume de 1913, qui a paru avec une étonnante promptitude, contient deux tables de plus que les précédents. Et sur les pièces jouées, sur les incidents de tout ordre, sur la fermeture de

la salle pendant qu'on posait le plafond de M. Besnard et, par suite, sur les pérégrinations de la troupe, sur la retraite et la mort de M. Claretie, la chronique de la *Comédie* est abondante et intéressante à souhait. Surtout je sais gré à M. Joannidès de l'impartialité avec laquelle il recueille les articles de la critique, même l'inqualifiable attaque de M. de Porto-Riche dans le *Matin*; peut-être M. de Porto-Riche eût-il préféré qu'on oubliât cet accès de rage; mais l'historien de la Maison de Molière a bien fait d'en assurer le souvenir.

Eugène Rigal.

Emile Faguet, de l'Académie française. — La jeunesse de Sainte-Beuve. *Paris, Société française d'imprimerie et de librairie*, 1914, in-16, 3,50.

Ce livre n'est pas, comme pourrait le faire croire son titre, une étude biographique. S'il connaît les faits de la jeunesse de Sainte-Beuve et les documents qui les établissent, M. Faguet ne se propose pas de les examiner ici, pas plus que les travaux biographiques déjà publiés. Il se confine, de parti pris, dans l'examen des ouvrages qui, de 1825 à 1835, ont pu être en quelque mesure des « Confessions » de Sainte-Beuve: *Volupté; Vie, pensées et poésies de Joseph Delorme;* les *Consolations;* le *Livre d'amour* et les *Pensées d'Août*, et il y cherche: d'abord, ce qu'ont été et comment se sont formées la sensibilité, l'imagination, l'intelligence de Sainte-Beuve (chapitres I à III); puis, quel emploi Sainte-Beuve a fait de cette sensibilité, de cette imagination, de cette intelligence, pour être le romancier, le moraliste, le poète, l'écrivain en prose par lesquels se préparait le critique des *Lundis* (chapitres IV-VII). Après quoi, un chapitre de conclusion fait le départ de ce qui, dans cette jeunesse littéraire, a été utile et de ce qui a été nuisible à l'écrivain de l'âge mûr.

Un tel programme et un tel plan, par ce qu'ils comportent d'hypothèses et de divination, offraient de sérieux dangers. Mais on sait la perspicacité, la finesse d'analyse de celui qui a écrit *Amours d'hommes de lettres* et *Les dix commandements*. Aussi, et bien qu'il y ait, çà et là, matière à discussion, c'est un plaisir de voir avec quelle délicatesse il touche aux points difficiles et avec quelle vraisemblance il propose ses vues. Et c'est un régal surtout de voir le moraliste Sainte-Beuve commenté, complété, corrigé par le moraliste Faguet.

Utile pour la connaissance de Sainte-Beuve, ce livre sera agréable à ceux même que la morale et la psychologie générales intéressent seules (1).

Eugène Rigal.

Albert Soubies. — Almanach des spectacles, année 1912. — *Paris, Flammarion*, 1912, p. in-12.

Ce volume, le quarante-deuxième d'une charmante et précieuse collection, est précédé d'une eau-forte de Laquillermie.

Nous n'adresserons à l'auteur qu'une remarque (je ne dis pas : une critique).

Après avoir donné tous les renseignements désirables sur les grands théâtres de Paris, M. Soubies consacre un chapitre aux « Théâtres de quartier, salles diverses, cafés-concerts », et mentionne toutes les pièces qui y ont été jouées. Mais on ne sait où chercher les œuvres représentées par des associations ou des entreprises sans domicile fixe, comme l'*Œuvre*. Je ne vois pas non plus qu'il soit question du *Théâtre des chefs-d'œuvre et des œuvres modernes*, qui a repris de curieuses pièces depuis longtemps abandonnées.

Au moment où cette note allait paraître, nous recevons le volume suivant, l'année 1913. Il présente les mêmes qualités que les précédents et nous apporte comme eux des renseignements intéressants et précieux.

E. R.

Joachim Merlant. — De Montaigne à Vauvenargues. — Essais sur la vie intérieure et la culture du moi. *Paris, Société française d'imprimerie et de librairie*, 1914, in 16, 3,50.

Professé à la Faculté des Lettres de Montpellier, avec un succès qui a fait honneur à la fois au maître et aux auditeurs, le cours

(1) P. 6, M. Faguet, non sans hésitation, explique « une taille croquée » par : taille « cassée, faussée, comme si elle avait reçu un coup de dent » ; mais *croquée* n'est qu'un doublet de *crochée* et signifie : courbée comme un croc.— P. 79, lire *lac de Bienne* et non *de Brienne*. — P. 138 fin, l'imprimeur s'est embarrassé dans une de ces phrases à relatifs redoublés qu'aime tant M. Faguet, et a mis un *qui* pour un *que*.

de M. Merlant sur *la vie intérieure et la culture du moi* est devenu un fort volume de 420 pages, dont le titre marque le point de départ et le point d'arrivée de l'étude : *de Montaigne à Pauvenargues*.

Après un chapitre préliminaire, où est définie *la vie intérieure*, où *la culture du moi* est distinguée du *culte du moi*, où sont examinées les objections qui pourraient être adressées à des recherches d'un intérêt, semble-t-il, aussi peu pratique, M. Merlant commence en effet par étudier *les rencontres de Montaigne*, c'est-à-dire les impressions produites successivement sur cet esprit libre et sincère par le stoïcisme, par le pyrrhonisme, par la philosophie morale de Plutarque. Après quoi, nous voyons ce qu'est exactement, ce que vaut et en quoi est incomplète *la doctrine intérieure de Montaigne*.

Comme on ne trouve pas toujours de grands écrivains pour représenter les tendances, même puissantes, d'une époque, c'est dans des œuvres fort inférieures aux *Essais* et, pour la plupart, très oubliées que M. Merlant étudie ensuite *la diffusion des idées platoniciennes et des idées stoïciennes vers la fin du XVIe siècle et au commencement du XVIIe*. Mais il retrouve un écrivain de génie, Saint François de Sales, et deux œuvres illustres : l'*Introduction à la vie dévote* et le *Traité de l'amour de Dieu* pour caractériser la culture religieuse du moi en ce temps de vivante transition.

Le vrai XVIIe siècle s'ouvre par ce roman diffus, languissant, aux mœurs conventionnelles, mais à la psychologie délicate, subtile, profonde qui a charmé plusieurs générations : l'*Astrée*, et nous étudions l'*âme* dans ce roman. Puis l'idéalisme sentimental devient l'idéalisme héroïque, que nous étudions chez Corneille, et l'*idéalisme romanesque*, la glorification du moi par l'ambition, dont Retz est le génial et brouillon représentant, — jusqu'à ce que surgisse le redoutable adversaire du *moi*, Pascal, dont M. Merlant analyse la rude polémique ; — ou que, dégoûtés de tant d'efforts en sens divers, quelques hommes de goût, « gens d'esprit et rêveurs », ne s'inquiètent plus que de l'*art de vivre :* Saint Evremond, Méré, La Fontaine.

Il y a encore des résolutions cornéliennes mais avec plus de faiblesse dans les sentiments et je ne sais quel amollissement de l'âme dans le chef-d'œuvre de Madame de Lafayette. Mais il n'y a rien — ou presque rien — de religieux dans *la Princesse de Clèves*. Et cependant voici la spiritualité religieuse à tendance quiétiste qui séduit les uns, scandalise les autres dans les écrits subtils de Fénelon.

L'*âme selon Vauvenargues* n'est plus une âme chrétienne et, en ce sens, l'étude en ouvrirait bien celle de la vie intérieure au XVIIIe siècle. Mais elle est plus ferme, plus droite, plus stoïque que ne l'a généralement été l'âme au XVIIIe siècle, et c'est par elle que M. Merlant termine ses remarquables études.

Après avoir donné sommairement ce plan du livre, nous n'aurons garde d'entrer dans le détail. Il y a là trop d'idées, et d'idées délicates, je dirai presque d'idées subtiles, pour qu'il n'y eût pas imprudence à vouloir les résumer en quelques lignes, voire en quelques pages. Quand le lecteur les aura savourées dans le texte même, et, s'il connaît le précédent ouvrage de M. Merlant: *Le roman personnel de Rousseau à Fromentin*, quand il aura constaté que, d'un livre à l'autre, M. Merlant a acquis plus d'aisance et de clarté, il demandera à l'auteur de tenir la demi-promesse par laquelle cette fois il conclut, et de pousser jusqu'à nos jours l'étude de la vie intérieure et de la culture du moi en France.

Eugène Rigal.

Albert Stimming, Bertran von Born. Zweite verbesserte Auflage, *Halle a. S., Max Niemeyer*, 1913, p. x-265).

Quale e quanto grande sia il valore dell' edizione delle poesie di Bertran de Born, data dallo Stimming, tutti i provenzalisti sanno. Tutti, più o meno, hanno profittato delle ricche e preziose note onde va corredata la prima edizione (1879) e ne profittano ancora. Ai testi dell' edizione minore, che è quella che con nuove cure ci sta dinanzi, volentieri si ricorre (1) quando accada di citare versi del fervido poeta provenzale. L'opera dello Stimming è, sotto ogni rispetto, magistrale e merita la riconoscenza di ogni studioso.

Noi ci permetteremo soltanto di notare che lo Stimming non ha creduto di inserire i due nuovi testi di Bertran de Born, dati dal ms. Campori, tra quelli rimessi da lui nuovamente in luce. Uno di questi testi (Bertoni, *Il canzon. prov. di B. Amoros*, p. 268) è veramente prezioso, poichè è un pianto per la morte di « Rassa », cioè Goffredo duca di Brettagna (1186). Il testo ne è arduo e corrotto. Ne tentiamo qui una ricostruzione, che riconosciamo imperfetta e che sottoponiamo al giudizio dell' illustre editore di Bertran de Born, non senza esprimere il nostro rammarico ch' egli medesimo non ci abbia data questa ricostruzione.

(1) Ovvero, anche, ci si rifà alla non meno eccellente edizione del Thomas (Toulouse, 1888).

(a, 448)

I. A totz dic qe ia mais non voil
Viure, ni ia ioi non aurai
Tan gran con lo iorn q'ieu morrai;
Pos sai hai mon Rassa perdut,
Lai lo volri' aver cobrat.
Ai ! Segner, car ses vos remain,
Totz temps n'aurai lo cor irat
Duscha que vos aia segut !

II. Lo cors mi remet e li oill
Per l'aiga qi davall' e vai
Per la dura dolor q'ieu trai,
Segner, pos m'agron mentagut
C'ab se vos avia menat
Lo Segner, cui servon li Sain,
Cui preg[u]em tuit per sa bontat
Qe ab se vos guit ab salut.

III. Verais coms, Alixandres voil
Que 'us fassa compagnia lai,
Ogiers e Raols de Canbrai;
Rolantz, ab [tota] sa vertut,
Ab Olivier son aizinat,
Estols de Langr' e Oristain,
Guillens d'Aurenga, 'l plus prezat
Qe del miels del mont son crezut.

IV. De Lerida iusqu'a Vernoil,
Ni da'l Parentisi en lai,
Ni d'outra la mar ni de zai
Non portava princeps escut
Tan s'agues de bon pretz levat,

13 *uos* con l'-*s* di seconda mano (Piero di Simon del Nero). 14 *cui* ricavato da *e ui*. 16 *uos* con l'-*s* aggiunto dal correttore. 18 *Que'us*, con l'-*s* agg. dal correttore. 20 *rolantz ab las vertut*. 21 *Et oliuiers son ceizinat* (con *-t* corretto da *-r*). 22 *estols de nem pie* (e una crocetta in alto, di mano del correttore) *nosristain*.

26 *ni dal paroci en uai*. 28 *portauon*. 30 *non ualgra*. 31 *tan lo men nagron p'antat*. 32 *lauien ruirut* (e una crocetta su questa parola, di mano del correttore.

Q'em breu, con valgr' argenz estain,
Can lo me 'n agron comparat,
Qe tornat l'aurien menut.
S' Artus, lo segner de Cardoil,
Cui Breton atendon e mai,
Agues poder qe tornes sai,
Breton i auria[n] perdut
E nostre Senher gazagnat;
[E] si lor tornava Galvain,
Non lur auria esmendat
Qe mais non lur agues tolut.

Sa honor fai ar si l'acoil
En sa cort, qar anc non hac mai
Tan ric ni aitan bon eschai,
Ni tan a[u]ra de pres agut;
Qe, si donc eron descurat
[Et] estout e sobrier e main,
El retenia doble grat
D'aquelz qui l'avion vezut.

Prez es iois de l'auzor capdoil
Pel Conte que tenia'l iai,
E jovenz tornatz en esmai.
Perdut an lor capdel li drut
E' il ric torneiador prezat
Ioglar e soudadier estrain
E domne lo miels ensegnat
E prestador lo plus crezut.

Lo reis dels reis, per sa vertut,
Retenga la Conte prezat,
Dont totz lo monz sospir' e plain,
Pos l'autre segle n'a ornat
Et aqest de sai dechaut.

38 *sì lor itornava g.* 41 fai air] *fain*, con *-in* di mano del correttore su *-m* espunta. 42 *hac* con *c*, corr. da *-i*, 45 *desculat* con *s* ricavato dal correttore da un *r*. La lezione primitiva era dunque *descurat*. 46 *escen e sobriet* (con *t* su *-r* esp.). 50 *tenial rei* (tra *-l* e *rei* un piccolo regno, che pare un *o* cancellato. 52 *perdirtan* corr. in *perdutan*. 53. *perzat*. 55 domne] *donas*. 56 *prestador* con *t* epunto e un *c* sul rigo, di mano del correttore. 56 *crezut* cavato dal correttore da *rizent*.

Il lettore vedrà dall' apparato delle varianti quali siano le correzioni e gli emendamenti che noi proponiamo al testo quale è dato dal ms. di Bernart Amoros. Alcuni ci paiono sicuri; altri problematici e li mettiamo innanzi in via provvisoria. Di uno poi faremmo volentieri il sacrificio e cioè di quello al v. 26, in cui, invece di *paroci* incomprensibile, abbiamo corretto *Parentisi* (Parentis-en-Born), poichè occorre trovare sotto *paroci* il nome di un paese dell' Ovest, dal momento che con Lerida e Vernoil andiamo dal Sud al Nord. Si tratta però di una ricostruzione ardita, anche perchè la forma in *-i* non è fatta per accontentare. Bisognerebbe, inoltre, ricorrere a qualche documento storico, il che per ora non ho modo di poter fare. Mi auguro che alcun altro riesca a risolvere il problema.

Facciamo ora seguire qualche chiarimeno. Vv. 28-32 Intendiamo « principe non portava scudo (principe che si fosse procurato tanto pregio), che in breve, una volta comparato con Goffredo, non comparisse piccolo, quasi si trattasse di argento che valesse [d'un tratto] come stagno ». Abbiamo la ripetizione, assai frequente del resto, della cong. *que* ai vv. 30 e 32. Vv. 33-37. Se Artù tornasse ai Brettoni (dice il poeta) lasciando il regno dell' al di là, Iddio, che perderebbe il grande eroe brettone, ci guadagnerebbe sempre, perchè nel suo regno entra Goffredo di Brettagna. I Brettoni, invece, nel cambio ci perderebbero. Vv. 41-48. Il soggetto deve essere *nostre senher* (37) cioè Dio. Il quale si onorerà accogliendo Goffredo nella sua corte ,chè non avrà mai avuto tanto pregio presso di sè; infatti (vv. 45-48) il duca Goffredo era tale, per virtù, che che coloro che lo avevano veduto gli erano legati di stima o gratitudine fossero essi orgogliosi, nobili, grandi o di carattere leggero. Le altre proposte non hanno bisogno di speciali dichiarazioni. Lasciamo che lo studioso le esamini e veda se sia il caso di eccettarle almeno in parte, com' io credo (1).

Giulio Bertoni.

Paul Duchon. — La vraie Chanson de Monsieur de La Palisse. *Moulins, Impr. E. Auclaire*, 1914 (23 p. — Ext. du *Bulletin de la Société d'Emulation du Bourbonnais*).

Au nombre des plus fameux capitaines qui, vers l'an 1515, passèrent les monts avec François Ier, pour envahir le Milanais, on

(1) Il v. 21 mi laccia dubbisso. Notisi che *prezat* (v. 23) sarà nominativo plurale.

comptait Jacques II de Chabannes, seigneur De la Palice (1). Issu de l'illustre maison de Chabannes, dont les membres se faisaient remarquer depuis deux siècles par leurs exploits, Jacques II obtint dès l'année 1494 une pension de 1.500 livres du roi Charles VIII, en récompense des services qu'il lui avait rendus pendant les guerres d'Italie. Il accompagna ce prince en 1495 dans une expédition de Naples. Sous Louis XII, La Palice concourut à la conquête du duché de Milan, se trouva en 1503 à la bataille de Cérignoles, en 1506 et 1507 à la prise de Bologne et de Gênes, et en 1509 combattit vaillamment à Agnadel. Le roi l'ayant nommé capitaine de 500 hommes d'armes et grand maître de sa maison, La Palice fut encore pourvu du gouvernement du duché de Milan, après la célèbre journée de Ravennes, où il s'était couvert de gloire. Il venait d'être nommé maréchal de France au moment où eut lieu la bataille de Marignan, au gain de laquelle il contribua pour une grande part. Ce fut alors que sa réputation de l'un des plus grands capitaines du temps s'établit, non seulement en France, mais dans l'Europe entière.

Brantôme nous dit que « *les Espagnols l'appeloient souvent el capitán La Paliça, gran mareschal dy Francia. Bel honneur !* » Et, quelques lignes plus bas : « *J'ai veu le portrait du dit M. De La Palice, il monstroit bien ce qu'il estoit, très beau et de très belle façon.* » — Après avoir concouru, en 1521, à repousser l'armée de Charles-Quint, qui se préparait à envahir la France, La Palice retourna en Italie. Il se trouva sous Lautrec au malheureux combat de la Bicoque, qui entraîna, avec la défection des Suisses, la perte du Milanais. En 1522, il secourut Fontarabie et délivra cette place près de succomber. Ce fut lui que François Ier chargea de s'emparer du duc de Bourbon, mais le connétable ne l'attendit pas. La Palice, peu de mois après, devait le retrouver en Provence, alors que ce traître cherchait à s'emparer de Marseille, dont il le força à lever le siège, pour se retirer en Italie, non sans atteindre, au demeurant,, son arrière-garde au passage du Var, la tailler en pièces et poursuivre son armée jusqu'à Nice.

Quand, en 1525, François Ier rentra en Italie, il ne manqua pas

(1) On écrit généralement *La Palisse*, mais les pièces du temps portent *La Palice*, bien que M. P. Duchon écrive : « *La Palisse ou La Palice, l'orthographe du mot est insignifiante et a constamment varié* » (p. 3, *note* 2). Brantôme, que nous citons d'après l'édition de la *Société de l'Histoire de France* de la *Vie des capit. illustres*, II, 375 *seq.*, a bien aussi, comme on le verra dans notre transcription, l'antique graphie.

d'emmener avec lui le maréchal. Il y avait plus de trente années que ce vaillant homme de guerre combattait en ce pays. Il était vieux, tout rempli d'expérience, mais le roi n'écoutait pas ses conseils, préférant suivre ceux de jeunes favoris plus audacieux. « *Si le roi François*, dit encore Brantôme, *l'eust voulu croire, ensemble M. De La Trimouille, Gallease, Saint-Sevrin et Théodore Trivulsio, il n'eust pas donné la bataille de Parie. Et tous conseilloient de se retirer à Binasco et lever le siège, dont ils alléguoient force belles raisons. Mais celles de M. De La Palice estoient très belles, que j'ai leues dans le livre espagnol de la vie de M. le marquis de Pescaire...* » Ces conseils, que nous ne transcrirons pas, ne furent point, hélas ! suivis et l'on sait quelle fut la conséquence de ce dédain : le roi prisonnier et Latrémoille, Bonnivet, Chaumont d'Amboise et La Palice au nombre des morts. La Palice, après avoir longtemps combattu, avait perdu son cheval et se jetait, à pied, au milieu des Suisses, quand le capitaine Castaldo s'empara de ce beau vieillard à la riche armure. L'Espagnol, reconnaissant en son captif quelque chef supérieur, pensa qu'il pourrait en tirer une bonne rançon. Mais un autre capitaine, du nom de Buzarto, survint, qui prétendit partager cette prise avec Castaldo, lequel s'y refusa. « *Eh bien*, dit l'autre, *ce ne sera ni pour toi, ni pour moi!* » Et, d'un coup d'arquebuse, il fracassa le crâne de l'infortuné. Telle fut, en un mot, la vie et telle fut la mort du fameux maréchal.

Pourquoi un tel homme, qui méritait une épopée, a-t-il été gratifié, pour toute récompense, d'un couplet satirique, qui le ravale, dans le souvenir du peuple, au rang d'un baladin de farce? Telle est la question qu'un très distingué membre de notre barreau, M. l'avocat Paul Duchon — apparenté à ce Blanchot de Brenas, auquel Roumanille pilla le texte du *Curé de Cucugnan*, comme nous l'avons raconté dans le *Mercure de France*, — a tenté de résoudre dans l'étude qui fait l'objet de ces lignes. Y a-t-il pleinement réussi ? Nous n'oserions l'affirmer, encore qu'il ait fait de très méritoires efforts en ce sens. Les résultats de sa laborieuse recherche tendraient à établir que la seule « *vraie Chanson de Monsieur de La Palisse* », serait le « *triomphant couplet:*

Monsieur d'La Palisse est mort,
Il est mort de maladie,
Un quart d'heure avant sa mort
Il était encore en vie. »

L'autre, la bouffonne parodie en 50 quatrains, serait l'œuvre d'un « *bel esprit* » qui, « *vers l'année* 1700, *il est impossible de préciser davantage* », aurait été « *mis en gaîté* » par le dit couplet et aurait résolu « *de faire méthodiquement une chanson complète* », que La Monnoye aurait accueillie en 1715 dans la 3me édition des *Menagiana*, en la donnant comme célébrant le « *fameux La Galisse* ». Toujours selon M. P. Duchon, le public aurait refusé « *de troquer le vrai nom de la Palisse contre le vocable imité et d'ailleurs transparent de La Galisse* », jusqu'à ce que Rigoley de Juvisy, dans ses *Œuvres choisies* de la Monnoye, parues 41 ans après la mort de l'érudit bourguignon, soit en 1769, se fût avisé de rectifier le nom du héros, en modernisant l'orthographe de la chanson, qui, dans l'intervalle — ce qu'a oublié de noter M. P. Duchon — avait été réimprimée telle quelle dans l'éd. d'Amsterdam, 1716 (t. IV, p. 191-199) et celle de Paris, 1729 (t. III, p. 384) de la célèbre compilation attribuée à Ménage.

M. P. Duchon est d'avis que le « *bel esprit* » des environs de 1700 a pris « *le couplet* » primitif « *pour modèle* ». Il ne nous dit pas si la naïveté de ses deux derniers vers ne lui a pas donné l'idée de son travesti, mais sans doute le pense-t-il. Mais ce « *couplet* » en question est-il vraiment si primitif que, sur la foi du recueil de Maurepas, le croit notre auteur ? Evitant intentionnellement de rouvrir une discussion vaine sur le point de savoir si le

Hélas ! s'il n'estoit pas mort
Il seroit encore en vie,

ne serait pas la corruption d'un primitif

Hélas ! s'il n'estoit pas mort,
Il feroit encore envie,

nous nous contenterons de faire observer à M. P. Duchon qu'il a malheureusement ignoré la notice que Le Roux de Laincy a donnée, 7 ans après la publication de son *Recueil*, sur la chanson de M. de La Palisse, au t. III de la *Nouvelle Edition Illustrée* des *Chants et Chansons Populaires de la France*, publiée en 1848 par les frères Garnier, alors installés dans la *Galerie vitrée* du *Péristyle Montpensier*, au Palais-Royal. Cette notice, émanant d'un homme compétent par excellence, établit un détail capital, à savoir qu' « *après la bataille de Pavie*, PLUSIEURS *chansons populaires furent composées* », dans l'une desquelles on disait :

O la faulse canaille, ils ont le roy trompé,
Au point de la bataille n'ont point voulu frapper,
Le noble roy de France, ils ont abandonné.
Monsieur De La Palice, Latrimoille aussi
Estoyent nobles gens d'armes, noblement ont frappé,

tandis qu'une autre, que Leroux de Laincy qualifie de « *noel satyrique* », s'exprimait de la sorte :

Hélas ! La Palice est mort
Mort devant Pavie,
Hélas! s'il n'etoit pas mort,
Il seroit encore en vie...

Or, l'existence de ce « *noel* », en rendant, comme nous l'écrivions, vaine toute discussion sur l'imaginaire corruption d'un soi-disant texte primitif du XVIe siècle — que Leroux de Laincy cite sous cette forme :

Monsieur De La Palice est mort,
Mort devant Pavie,
Un quart d'heure avant sa mort
Il étoit encore en vie ! —

l'existence de ce Noël, disions-nous, atteste, à n'en pas douter, l'origine beaucoup plus lointaine que ne le suppose M. P. Duchon de la chanson populaire dont La Monnoye — l'éditeur des *Noëls Bourguignons*, un folk-loriste éminent — a recueilli une des versions courantes à son époque. Il y aurait donc à poursuivre la recherche dans le sens que nous indiquons. Quant à attribuer à l'assertion du comte H. de Chabannes, dans les *Preuves* de son *Histoire de la maison de Chabannes*, que la *chanson sur la bataille de Pavie* qu'il redonne après Leroux de Laincy, *Recueil*, II, p. 92, — en la qualifiant comme lui, nous ne savons pourquoi, de « *satirique* » — serait l'œuvre d' « *un soldat bourguignon de l'armée de l'Empereur* », une valeur certaine, il faudrait pour cela autre chose que l'absence complète de l'indication des sources qui ont décidé l'auteur à une telle attribution, quand bien même, dans une lettre à M. P. Duchon, il dit « *être sûr d'avoir vu et lu* » la chose, sans cependant pouvoir dire où. Il est fort dommage que feu Menéndez y Pelayo n'ait pas songé (au § : *Romances históricos de tema no castellano* de son volumineux *Tratado de los Romances*

Viejos) (1), à examiner les sources des deux romances sur la captivité de François Ier insérés par Durán dans son travail et dont l'un — le n° 1140 — contient un passage où l'

Anoyeron ha llegado

se rapporte assez bizarrement à Charles de Togues, officier du connétable de Bourbon, dont le surnom : *La Motte des Noyers*, déformé en : *La Motte Hanuyer*, était devenu, par l'italien *Anojero*, ce mystérieux *Anoyeron*, comme on le verra dans l'ouvrage qu'a écrit sur de Togues M. L. Montagne (Moulins, 1909). De l'universelle information du maître décédé, l'on eût eu, à coup sûr, de précieuses lumières, car lui seul eût été à même d'éclairer à souhait cette obscure matière, qui, en Italie, apparaît traitée dès 1525 en les *Lamenti di Francesco I°* de *L'Assedio di Pavia con la rotta et presa del Re christianissimo*, recueillis par G. Müller dans sa *Raccolta di Cronisti et documenti storici Lombardi inediti* (Milano, 1857), cependant que les chants guerriers des reîtres allemands sur la bataille de Pavie se trouveront dans l'ouvrage publié à Hambourg en 1833 par Barthold : *Georg von Frundsberg oder das deutsche Kriegshandwerck zur Zeit der Reformation*. Si, en France, il nous manquait un ouvrage d'ensemble sur La Palice, considéré comme thème folk-lorique — car ni le comte H. de Chabannes, ni son prédécesseur de 1759, auteur des *Mémoires sur la maison de Chabannes*, n'ont su s'acquitter de cette tâche, — il faut donc savoir infiniment de gré à M. P. Duchon de nous avoir, au moins provisoirement, aidé à combler cette sensible lacune dans l'histoire de notre folk-lore. Et il serait à désirer que nos très nombreuses *Sociétés* d'érudition locale ne remplissent les pages de leurs *bulletins*, ou *mémoires*, que d'études du genre de celle-ci, qui font parfaitement honneur au zèle et à la patiente recherche de leur auteur, plus délicat poète — voyez p. ex. quelques *Poèmes* de lui dans *Rodumna, Revue du Pays Roannais, janvier* 1914, *p.* 29-32 —

(1) T. XIII de l'*Antologia de Poetas liricos castellanos*, t. II du *Tratado* (Madrid, 1906), p. 270-319. M. P. Duchon date un peu ingénument : *Madrid, 1877*, le *romancero* de Durán dans la *B. A. E.* Espérons que M. Menendez Pidal — qui vient enfin de nous donner la revue philologique qui manquait à l'Espagne, et dont *El Lenguaje* n'avait été que la caricature — fournira, dans son prochain *Romancero general*, tous les éclaircissements désirables.

que le Blanchot auquel, grâce à son bienveillant concours, nous avons fait avoir une tardive justice... (1).

Camille Pitollet.

(1) Quelques remarques pour clore ce trop long article. M. P. Duchon s'étonne que, dans l'édition de 1807 de la *Clé du Caveau*, on renvoie, p. 145, à un air sur la même coupe que celui qui est donné là de la chanson et qui est numéroté 692. N'a-t-il donc pas lu, dans le *Larousse*, t. X, p. 179, que cet air était celui d'un « *vieux Noël* »? D'autre part, il reproduit, d'« *une publication récente, due cependant à M. Weckerlin* », le début de la bouffonnerie sur M. de la Palisse dans sa notation abrégée, et il ajoute: « *Nous ne savons si l'air noté par M. Weckerlin est bien celui que chantait la Monnoye...* » *Cuique suum.* Cet air est dû à un Nimois, l'époux de cette Muse Romantique dont on a recommencé à s'occuper de nos jours, Mme Colet, née Revoil, et l'accompagnement complet de piano « *par M. H. Colet, professeur d'harmonie au Conservatoire* », figure dans le recueil précité de 1848, ainsi que l'air tiré de la *Clef*, qui est donné comme *Air différent de M. la Palisse*, mais avec d'autres paroles. Enfin, nous craignons fort qu'à la p. 3 M. P. Duchon n'ait fait vivre *en 1720* l'excellent M. de Closmadeuc, qui, grâces en soient rendues aux Dieux immortels, réside en ce moment à Vannes (Morbihan), et avec lequel nous sommes en correspondance depuis assez longtemps déjà. Nous ne renverrons cependant pas cette épreuve à l'imprimerie sans signaler l'ingénieuse interprétation que donne de notre chanson M. Bernard Latzarus, dans un discours prononcé à la distribution des prix du Lycée de Nimes, le 12 juillet dernier, traitant des *Vieilles Chansons Françaises:* « *Une célébrité moins avantageuse, il faut l'avouer, s'attache au souvenir d'un autre brave qui mourut devant Pavie, au moment précis où cessait son existence. Jacques de Chabannes, seigneur de La Palisse et maréchal de France, lutta jusqu'au dernier souffle, avec tant d'énergie, qu'un quart d'heure avant sa mort il forçait encore les ennemis à reculer. Ainsi, mortellement blessé, se montrait-il bien vivant. On le remarqua d'abord sur un ton admiratif; puis, l'infâme ironie gâta son affaire, et M. de La Palisse passa pour n'avoir jamais su que faire pleuvoir les vérités premières.* » Plus loin, l'orateur, qui nous reproche amicalement d'avoir voulu enlever à Pierrot la lune (dans un article de l'*Intermédiaire*), a-t-il su que l'oraison funèbre de celui-ci avait déjà été prononcée, avec infiniment d'esprit, par M. Carlos Fischer, p. 683-684 de *L'Opinion* du samedi 31 mai dernier?

Maurice Grammont. — Le vers français, ses moyens d'expression, son harmonie, 2e édition refondue et augmentée (Collection linguistique publiée par la Société de Linguistique de Paris, t. V). *Paris, Edouard Champion*, 1913 [510 pages in-8° raisin].

Cette seconde édition du livre de M. Grammont contient deux chapitres nouveaux : l'un sur le rejet, l'autre sur la variété du mouvement rythmique. Tous deux sont pleins d'intérêt et demanderaient une analyse circonstanciée. Il convient toutefois d'examiner ici l'ensemble de l'ouvrage. L'on n'en a pas assez marqué l'importance au moment où il a paru pour la première fois. Si les notices dont il a été l'objet sont nombreuses, il n'a été, à ma connaissance, étudié avec quelque détail que par deux critiques, M. Stengel (1) et feu Tobler (2). M. Stengel a fait preuve d'une rare ingéniosité d'esprit, mais il n'a pas reconnu la valeur du livre ; il en a été empêché par la créance où il demeure que les alexandrins français doivent être lus sur ce rythme :

> Du kennst ihn nicht genug, du hast ihn nicht geliebt,
> Es ist nicht Eigensinn, der seine Stirne trübt (3).

Tobler ne laisse pas de convenir de l'importance de l'ouvrage pour qui serait curieux de connaître « *die Art der Wirkung französischer Verse auf französisches Ohr* » (4) ; à cette concession près, il estime que les vues de M. Grammont ne tirent pas à conséquence (5). Si c'est là un reproche, il n'est pas fondé. M. Grammont étudie ce qu'on pourrait appeler l'état indigène de la versi-

(1) *Zeitschrift f. frz. Spr. u Lit.*, t. XXVIII², p. 162 ss.

(2) *Archiv f. das Studium der neuer. Spr. u. Lit.*, t. CXIV, p. 231.

(3) *Art. cité*, p. 164. M. Stengel parle du « rythme ïambique ». Je remplace ce terme, emprunté à la versification gréco-latine, par un exemple concret pour éviter la confusion avec les ïambes français, qui sont, comme on sait, des poèmes de longueur indéterminée construits en vers alternés de douze et de huit syllabes à rimes croisées.

(4) *Art. cité*, p. 231.

(5) M. Bruchmann (*Zeitschrift f. vgl. Literaturgesch.*, N. F., t. XVI, p. 245 ss.), qui se défend d'être du métier, a essayé de soutenir l'opinion contraire. Il trouve d'ailleurs que l'oreille française est bâtie d'une manière assez spéciale. « *Man muss sich gegenwärtig halten*, écrit-il, *dass das französische Ohr für die Auffassung französischer Verse massgebend, aber auch doch wohl anders organisiert ist, als in der Regel das fremde* » (p. 248).

fication française : c'est sont droit. Il ne l'outrepasserait que s'il s'avisait de prétendre que cette sorte d'effet que produisent les vers français sur des oreilles françaises peut être avouée des métriciens de l'école de Tobler. Il se garde bien d'émettre une telle prétention.

Ces remarques faites, abordons l'examen du livre. Il a pour objet l'étude des ressources qu'offrent à l'art des poètes les sons du français et les règles de la versification française. Pour ce qui est des sons, M. Grammont épuise le sujet en examinant aussi bien leur valeur expressive que l'effet de leurs modulations au point de vue de l'harmonie. Il en est autrement de la versification : il n'y considère que ce qui a trait au rythme. C'est que les autres parties de la versification ou rentrent dans l'étude susindiquée des sons, ou bien ne ressortissent point à la phonétique. Ce que M. Grammont a voulu donner en effet, c'est un traité de phonétique appliquée à l'art des vers ; ce traité est complet.

Il contient même plus qu'on ne s'attendrait à y trouver. L'étude des effets que les poètes tirent des moyens dont ils disposent ne comprend pas plus l'étude du rythme que l'étude des effets qu'on obtient par des moyens stylistiques ne comprend l'étude de la grammaire. M. Grammont explique néanmoins, dans son livre, la structure du vers français. Non pas par prétérition, mais de la manière la plus circonstanciée, en insistant sur les principes et en relevant tous les détails de conséquence. Il n'y a pas lieu d'en être surpris. Le rythme du vers français est assez mal connu. Les traités de versification l'étudient rarement. La tradition veut qu'on s'y place au point de vue didactique, qu'on n'y indique que les règles impératives, celles dont l'inobservation rend le vers faux ou inadmissible. On y dira, par exemple, que jusqu'à la réforme romantique, il était de rigueur, dans les genres élevés, de couper les alexandrins après la sixième syllabe. Un point c'est tout. De la coupe à l'intérieur de l'hémistiche, nulles nouvelles : elle est libre quant à sa place, donc inexistante pour les traités. Le rythme d'un dimètre diffère pourtant considérablement du rythme d'un tétramètre : entre le vers de *Renaud de Montauban* et le vers d'*Andromaque* il y a un abîme. Les étrangers, qui ignorent cette particularité traditionnelle des traités de versification française, s'y sont parfois trompés. Schiller, par exemple, parle de la « *zweischenklichte Natur* » de l'alexandrin classique (1), et

(1) Lettre à Goethe, du 15 octobre 1799 (*Briefwechsel zwischen Schiller und Goethe*, 2e éd., n° 659).

l'on rencontre la même opinion sous la plume de beaucoup de métriciens qui travaillent d'après les manuels.

M. Grammont n'a pas consacré à la théorie du rythme un chapitre préliminaire, il l'a incorporé dans la trame de son exposé. L'on gardera ici cette disposition qui a ses avantages, et l'on regardera le livre comme ayant un sujet un. Ce sujet n'est pas neuf. Ce n'est pas d'aujourd'hui que les problèmes considérés par M. Grammont préoccupent les lettrés. Dans ses remarques sur *Amphitryon*, Voltaire, pour ne prendre qu'un exemple, fait l'observation que voici : « Les vers libres sont d'autant plus malaisés à faire qu'ils semblent plus faciles. Il y a un rythme très peu connu qu'il y faut observer, sans quoi cette poésie rebute : Corneille ne connut pas ce rythme dans son *Agésilas* » (1). Et dans une lettre à Cideville, il note : « M. de Fénelon condamnait notre poésie parce qu'il ne pouvait écrire qu'en prose ; il n'avait nulle connaissance du rythme et de ses différentes césures ni de toutes les finesses qui varient la cadence de nos grands vers » (2). Mais Voltaire ne livre nulle part le secret des vers libres, il n'a, non plus, jamais entrepris de préciser le rôle des coupes et du rejet dans les alexandrins. Il en est de même de ses contemporains. Qu'il s'agisse du rythme, de la valeur expressive des sons ou de l'harmonie, ils ne sont jamais très explicites. Quicherat a réuni dans son *Traité de versification française* un grand nombre d'extraits relatifs à ces matières. On n'y trouve quasi rien d'utile. Les observations de détail sont souvent justes parce qu'elles expriment fréquemment des sentiments vrais ; mais dès qu'on essaye d'atteindre à travers le particulier le général, on tombe dans le vague ou bien on donne dans la tautologie.

Il faut arriver à Becq de Fouquières pour trouver une doctrine d'ensemble sur l'art dans la versification. Son *Traité général de versification française* est de 1879. Dès l'année suivante, l'usage s'établit d'en dire du mal sur la foi de personnes très érudites sans doute, mais assez peu qualifiées pour prononcer sur les vers français. Cet usage s'affermit par la suite à la faveur de la direction pédantesque que prirent les études de versification dans les vingt dernières années du XIXe siècle. On n'essayera pas de faire ici l'apologie de l'œuvre de Becq de Fouquières, mais, puisqu'on

(1) *Vie de Molière* (éd. 1739, p. 85).

(2) Lettre du 13 août 1731, éd. Moland, n° 220. J'ai supprimé dans cette citation un passage où l'auteur de la *Lettre à l'Académie* est accommodé d'une manière trop peu académique pour être reproduite ici.

a reproché à M. Grammont de faire grand cas du *Traité général*, il est nécessaire de dire que ce livre si injustement décrié marque un progrès capital dans l'histoire des études de versification. Il date aujourd'hui, et de tout temps il a contenu des parties caduques. Mais outre que ce qui en demeure au bout de trente-cinq ans n'est pas peu de chose, il faut rendre à Becq de Fouquières cette justice que là même où il est le plus chimérique, il ne laisse pas de coudoyer la vérité. Le défaut de Becq de Fouquières, c'est d'être mal armé : sa méthode est gauche, ses principes peu sûrs. La nouveauté de l'entreprise et l'état rudimentaire des connaissances phonétiques à l'époque où parut le *Traité général* expliquent ce défaut ; le goût et le tact de Becq de Fouquières y parent souvent. Mais faute d'être assise sur des bases solides, son œuvre manque de vigueur et fait sentir plutôt les choses qu'elle ne les démontre. Il était nécessaire de la recommencer sur nouveaux frais, et c'est à quoi s'est appliqué M. Grammont. Son livre doit peu à Becq de Fouquières parce qu'il procède d'une méthode toute différente ; mais lorsque, après avoir lu le *Vers français*, on relit le *Traité général*, on voit bien que ce « fantastique palais de songe », comme Gaston Paris a eu le tort de l'appeler, supporte beaucoup mieux « la clarté du jour » qu'il ne l'a dit. Tout n'y était pas fantasmagorie, tant s'en faut.

La méthode de M. Grammont se distingue de la méthode de Becq de Fouquières en ceci que la spéculation n'y a aucune part ; de la méthode de certaines personnes qui ont écrit en ces dernières années sur le vers français en ceci qu'au lieu de faire fond sur des exemples ou pire, elle part de l'observation directe des faits généraux. Cette manière de procéder, inaugurée par M. Grammont dans son étude sur la *Dissimilation consonantique*, est trop connue aujourd'hui pour qu'il soit utile d'en exposer ici les avantages. Ils ressortiront d'ailleurs d'eux-mêmes dans l'analyse que nous allons donner du livre, si nous réussissons à la faire suffisamment claire. Ce livre est divisé en trois parties que nous examinerons successivement ; nous rappelons que M. Grammont considère tour à tour le rythme, la valeur expressive des sons et l'harmonie, c'est-à-dire l'effet du vers au point de vue purement mélodique.

I. *Le rythme considéré comme moyen d'expression.* L'on sait que l'alexandrin classique a quatre accents rythmiques : deux fixes, frappant la sixième et la douzième syllabes ; deux variables, se

plaçant, l'un avant, l'autre après la sixième syllabe, à un endroit librement choisi dans l'intérieur de chaque hémistiche :

> Un peu *moins* de res*pect*, et *plus* de confi*ance*.
> Tous ces pré*sens*, Al*bine*, irr*itent* mon dé*pit* :
> Je vois mes hon*neurs croî*tre, et tom*ber* mon cré*dit*.
> (*Britannicus*, I, 1.)

Seule la syllabe à la rime est suivie d'une pause, la fin du vers étant obligatoirement marquée par un repos de la voix. Les autres syllabes accentuées ne sont, en tant que telles, suivies d'aucun silence ; dans les vers cités on prononce *respec(t)-et*, *présens-Albine- irritent*, *croître-et* (1). La force des accents est variable ; les accents fixes ne sont pas nécessairement plus marqués que les autres. N'étant pas subordonnés les uns aux autres, les quatre frappés n'ont pour fonction que de former des sommets d'intensité rythmique autour desquels viennent se grouper les autres syllabes :

> Un peu moins | de respect, | et plus | de confiance.
> Tous ces présens, | Albine, | irri | tent mon dépit :
> Je vois mes honneurs | croître, | et tomber | mon crédit (2).

Le vers est divisé ainsi en quatre parties ; la succession de ces petites suites ascendantes forme la cadence du vers. Pour faire sentir le rythme, il faut que les quatre mesures soient équilibrées entre elles au point de vue de la durée : si le retour des temps marqués n'était soumis à aucune règle, le vers manquerait de nombre et cesserait d'être vers. On a reproché à M. Grammont d'avoir fait sienne cette proposition, établie par Becq de Fouquières. Il est aisé de montrer qu'elle est juste. Cette phrase de Flaubert : *N'importe : Pécuchet fut content de posséder un monstre* (*Bouvard et Pécuchet*, éd. Fasquelle, 1912, p. 39) est de la prose ; l'on en peut tirer cependant l'alexandrin que voici :

> Pécuchet | fut content | de posséder | un monstre

(1) Les virgules qui séparent les mots ne doivent pas donner le change. Les signes de ponctuation ne servent qu'à indiquer les division du discours ; c'est une erreur de croire que toutes les divisions se marquent par des silences et que le rythme français est essentiellement haché.

(2) Les barres sont placées sans tenir compte des consonnes de liaison ; j'évite de disloquer trop les mots à cause de la gêne qui en résulterait pour le lecteur.

Ces alexandrins en puissance ne sont pas rares dans le roman. Je me borne à citer ceux-ci :

L'ensemble du domaine apparut tout à coup. P. 13.
Le régisseur aida Bouvard et Pécuchet. P. 33.
Le colza fut chétif, l'avoine médiocre. P. 43.

Qu'on ne croie pas que ce soit là une particularité du style de Flaubert. Voici la nouvelle édition du tome premier des *Légendes épiques* de M. Bédier. Je l'ouvre au hasard, et, après avoir tourné quelques feuillets, je trouve, à la p. 79, une phrase qui fournit ce vers :

La ville est importante et la princesse est belle

Les deux premières phrases de l'*Aperçu d'une histoire de la langue grecque* de M. Meillet donnent ceci :

Le grec est une langue indo-européenne.
Tout le monde en est d'accord.

Quelques lignes plus loin, on trouve une suite que je décompose ainsi :

Cet idiome ancien n'a pas été fixé
Par écrit.
Il n'en subsiste aucun débris,
Pas plus qu'il ne reste un souvenir
Du peuple qui s'en est servi.

Il n'y a pas de critique qui n'ait écrit des phrases telles que celles-ci :

Nous avons rendu compte en son temps d'un mémoire...
En somme, le livre offre assez peu d'intérêt...
Il y faut ajouter une étude importante...

Rien n'est plus commun dans la prose que des suites de douze syllabes formant un développement qui se tient. Il n'est pas rare qu'elles soient accentuées comme des alexandrins classiques. Pourtant, à la lecture, personne ne les sent comme tels. C'est que leurs quatre mesures ne s'équilibrent point. Même lorsqu'elles comptent le même nombre de syllabes et sont matériellement égales, le contexte, dont le mouvement est tout autre, qui ne connaît aucune périodicité dans sa cadence, empêche de reconnaître cette égalité. Quatre arbres espacés de trois mètres en trois mètres forment une suite régulière et attirent le regard par leur parfaite ordonnance ; l'œil le plus exercé aura peine à les discerner, s'ils se

trouvent au milieu d'une longue rangée d'arbres plantés au petit bonheur. Ce qui distingue la cadence des vers de la cadence de la prose, c'est que, dans la prose, les accents ne sont soumis à aucune périodicité, alors que tous les vers d'un poème, fût-il en vers libres, voient revenir leurs frappés à des intervalles réglés selon une norme commune.

Cette régularité, on l'obtient par une diction convenable. Ainsi, dans ces vers :

> Justes cieux ! ainsi donc un sujet téméraire
> A si peu de respect et de soin de me plaire !
> Il ofte se don Dièque et mépri se son roi !
> Au milieu de ma cour il me don ne la loi.
>
> (*Le Cid*, II, 6.)

le débit uniforme assure le retour régulier des temps marqués, toutes les mesures comptant uniformément trois syllabes. Une mesure de trois syllabes et un alexandrin constitué par quatre mesures de trois syllabes sont une mesure et un vers normaux. Des vers ainsi construits ne sont pas rares, et les mesures-types se rencontrent, en outre, extrêmement souvent dans des alexandrins d'autres modèles, mais ce n'est pas leur fréquence qui rend ces mesures et ces vers normaux : c'est le fait qu'ils servent d'étalon pour régler le débit d'autres mesures et d'autres vers. On a taxé d'arbitraire Becq de Fouquières et M. Grammont qui ont établi ce point, en leur objectant que l'alexandrin-type ne domine pas dans la poésie française. Autant taxer d'arbitraire ceux qui parlent de la durée normale d'un sermon ou de la longueur normale d'un roman, à cause que les statistiques accusent des fluctuations sans nombre. L'on devrait prendre sur soi de ne pas lever les épaules lorsqu'on rencontre par hasard des auteurs qui s'expriment correctement ; l'on pourrait aussi considérer que non seulement dans la langue des honnêtes gens, mais encore dans le langage scientifique la température normale désigne non pas une température atteinte réellement d'une manière régulière, mais une température par rapport à laquelle on dit qu'il fait plus froid ou plus chaud qu'il ne convient.

Le débit des alexandrins autres que l'alexandrin-type doit être accéléré dans les mesures plus longues que la mesure normale de trois syllabes, et ralenti dans celles qui se trouvent dans le cas contraire. C'est à ce prix qu'on obtient l'équilibre entre les quatre parties du vers et la régularité de la cadence et qu'on produit un rythme.

Les accélérations et les ralentissements du débit ne sont jamais tels que les mesures deviennent rigoureusement égales. Même lorsqu'elles ont la longueur normale de trois syllables, elles n'ont pas toujours exactement la même durée (1). C'est que l'oreille, qui n'a pas la finesse d'un instrument de précision, n'exige point qu'on récite les vers au métronome. Un vers se dit d'ailleurs en quatre ou cinq secondes. Pendant ce court espace, on n'a pas seulement à saisir le rythme ; le jeu des intonations, l'harmonie des sons, leur puissance expressive, la rime, le sens du vers, les effets du style sollicitent également l'attention et l'empêchent de se concentrer sur les variations du débit. On ne les calcule donc pas, on se borne à les comparer d'une mesure à l'autre, et, remarquant que la vitesse augmente dans les mesures longues alors qu'elle diminue dans les mesures brèves, on a l'impression de la régularité. Les mesures sont équilibrées, cela suffit à l'oreille. Elle n'a cure d'en vérifier la durée précise.

Tels sont, en leurs ligues esssentielles, les principes auxquels obéit le rythme du vers français. L'on ne saurait aborder ici le détail. Je dois cependant dire que dans cette seconde édition, M. Grammont a poussé très loin l'étude des questions particulières et que certains des résultats par lui obtenus sont de très grande conséquence. Ses recherches sur les vers du type de celui-ci :

Nu comme le discours d'un académicien

et sur l'implosion consonantique qui, en se prolongeant, y supplée à l'accent rythmique, dépassent même la portée du sujet. Il y a là un fait qui me paraît jeter une lumière nouvelle sur certaines questions de phonétique française qui ont fait couler beaucoup d'encre. L'étude des vers où l'accent rythmique frappe une syllabe qui, dans la prose, serait dépourvue d'accent, est aussi fort intéressante. C'est encore la durée qui forme dans de tels cas le principal et parfois l'unique élément de la valeur rythmique de la syllabe. Je signale enfin une méthode nouvelle de mesurer l'intensité que M. Grammont indique à la p. 91 et qui paraît lui avoir donné d'excellents résultats ; on sait que les procédés usités jusqu'à présent étaient très défectueux.

Le rythme étant réglé par des variations du débit, l'étude des ressources qu'il fournit à l'art des poètes se réduit à l'étude des effets qu'on obtient par les débits normal, accéléré et ralenti. Une

(1) Voy. les enregistrements de M. Grammont (p. 88 s.) et le commentaire dont il les fait suivre.

mesure normale marque l'absence de tout effet par là même qu'elle n'offre rien de saillant. Mais une suite de mesures normales, par l'uniformité du débit qu'elle exige, est propre à exprimer la régularité ou la monotonie. Les mesures longues avec leur débit pressé sont aptes à peindre la rapidité et les idées qui s'y associent : l'élan, la vivacité, la légèreté, la hâte, la précipitation, etc. Les mesures brèves sont habiles, grâce à leur débit lent, à noter la lenteur, la durée dans le temps et dans l'espace, la lourdeur, la mollesses, la langueur, etc. Elles permettent aussi d'insister sur une idée et de la souligner, puisque c'est en s'attardant sur les mots qu'on leur donne de l'importance et qu'on les met en relief. Tous ces effets ne se réalisent, bien entendu, que si l'idée exprimée le comporte : un moyen d'expression n'est jamais expressif qu'en puissance, et ne devient impressif que si le sujet lui permet de sortir son effet. Cette remarque domine le livre et M. Grammont la reprend sans cesse en la développant avec la même patience inlassable que Pascal a mise à expliquer la divisibilité infinie des espaces (1). Il s'en faut pourtant qu'elle ait été comprise de tout le monde. Certaines personnes y ont vu notamment la preuve que M. Grammont s'abusait et que tout ce qu'il disait de la valeur expressive du rythme et des sons était chimérique. Il n'y a qu'une chose à leur répondre, et c'est qu'on devrait se garder de prononcer sur des matières pour lesquelles on manque de compréhension. Tobler a fait une autre objection à M. Grammont. Cet érudit se place au point de vue pratique : si le rythme devait vraiment jouer dans la poésie le rôle que lui prête M. Grammont, il deviendrait très difficile de faire des vers (2). La remarque est juste. Boileau semble l'avoir faite par avance au début de l'*Art poétique* ; seulement, comme il n'était pas philologue, il concluait autrement que ne fait l'auteur de *Vom französischen Versbau :*

C'est en vain qu'au Parnasse un téméraire auteur...

(1) Pascal terminait ses explications ainsi : « Ceux qui ne seront pas satisfaits de ces raisons et qui demeureront dans la créance que l'espace n'est pas divisible à l'infini, ne peuvent rien prétendre aux démonstrations géométriques ; et, quoiqu'ils puissent être très éclairés en d'autres choses, ils le seront fort peu en celles-ci : car on peut aisément être très habile homme et mauvais géomètre. » Et il ajoutait ceci pour excuser la longueur de son exposé : « J'ai cru être obligé de faire cette longue considération en faveur de ceux qui, ne comprenant pas d'abord cette double infinité, sont capables d'en être persuadés ».

(2) *Art. cité*, p. 232.

Avant de quitter l'alexandrin classique, M. Grammont étudie le rejet et l'enjambement. C'est que, d'une part cette étude est appelée par celle de l'effet d'insistance produit par les mesures brèves, et que de l'autre, le rejet à l'hémistiche a donné parfois le change aux métriciens sur le rythme du vers tragique de Racine. La Harpe trouvait déjà, dans son *Commentaire sur Racine*, que l'auteur d'*Andromaque* n'observait pas rigoureusement la césure à l'hémistiche et qu'il n'y en avait aucune dans des vers tels que ceux-ci :

Vos yeux ne sont que *trop assurés* de lui plaire

(*Andromaque*, IV, 2).

Je m'en vais seule au temple où leur hymen s'apprête,
Où vous n'osez *aller mériter* ma conquête.

(*Ibid.*, IV, 3).

Au XIXe siècle, on se mit à parler des trimètres de Racine et l'on édifia toute une théorie là-dessus. Pour qui sait l'influence exercée, au siècle dernier, par La Harpe sur ce qu'on pourrait appeler l'exégèse littéraire, le fait n'a rien de surprenant : si la critique historique a été renouvelée par Sainte-Beuve, l'exégèse ne fait, depuis cent ans, que développer les idées de La Harpe ; de génération en génération, les commentateurs se les repassent, sans même prendre la peine de les examiner, trop heureux s'ils réussissent à les amplifier et à en faire des « théories ». Il y avait cependant dans le *Commentaire sur Racine* une remarque bien faite pour donner l'éveil. En critiquant le premier des vers cités ci-dessus, La Harpe écrit : « L'abbé d'Olivet n'avait pas examiné d'assez près quand il a dit que dans tout Racine on ne trouvait qu'un seul vers sans césure, et pour cette fois ce critique un peu vétilleux n'a pas été assez sévère » (1). La vérité est que si Racine a

(1) Le vers censuré par d'Olivet est celui-ci :

Je vous ai demandé raison de tant d'injures

(*Britannicus*, IV, 2, 104)

La critique, faite incidemment à propos du vers :

De mille autres secrets j'aurais compte à vous rendre

(*Ibid.*, III, 7)

est d'ordre grammatical : *demander raison* est une expression une ; on ne peut la couper en deux (D'Olivet, *Remarques sur Racine*, remarque LXX, éd. 1783, p. 303). Pour la réfutation de cette critique, voy. Grammont, p 48 et 100 ss.

peut-être des trimètres dans les *Plaideurs*, qui sont une comédie, l'on n'en trouvera pas un seul dans ses tragédies. Il suffit d'examiner, dans leur contexte, les vers qu'on a regardés comme des trimètres, pour se convaincre qu'il n'y a là que des rejets a l'hémistiche. « Dans les vers qui ont un rejet après la sixième syllabe, les mots qui commencent le second hémistiche ou cet hémistiche tout entier ont un relief particulier et, par conséquent, une importance spéciale ; ce n'est pas le cas dans les trimètres ». Cette observation de M. Grammont, que j'ai tenu à reproduire textuellement, met fin à la controverse.

Que le rejet soit à l'hémistiche ou à la fin du vers, son rôle demeure toujours le même : il y a toujours un effet de contraste produit par le fait que la phrase syntaxique ne cadre pas avec le moule métrique. Dans la diction, on marque ce contraste par un changement d'intonation : la voix s'élève ou baisse suivant le cas, mais ne demeure jamais sur la note qu'elle tenait à la fin du vers ou à l'hémistiche. M. Grammont développe ce principe en étudiant les principaux types du rejet et du contre-rejet ; il note la diction qui convient à chaque cas, précise le rôle de la rime et de la pause finale dans l'effet produit par cette sorte de rupture d'équilibre entre la syntaxe et le mètre, et montre enfin le parti que les poètes ont tiré des diverses espèces de rejet. Nous regrettons de ne pouvoir pas résumer ici ces développements : il faudrait citer des exemples, et les vers prennent de la place.

Les explications qui précèdent nous dispensent de nous appesantir sur les caractères du vers romantique, l'alexandrin à trois mesures. Il suffira d'exposer ce que M. Grammont dit de ses effets. Il y en a un qui est, pour ainsi dire, purement mécanique : succédant à des vers à quatre temps marqués, le vers sans hémistiche éveille, par sa structure différente, l'attention et est, par conséquent, apte à mettre en valeur l'idée qu'il exprime. A cette aptitude à frapper l'esprit s'en ajoutent deux autres. Ne comptant que trois mesures, le vers romantique est plus rapide que le vers classique et permet d'obtenir tous les effets qui résultent du débit accéléré ; d'autre part, la présentation plus rapide des idées et des images produit, comme l'a déjà noté Becq de Fouquières, un groupement plus étroit de ces idées et de ces images, qui se trouvent comme rapprochées les unes des autres. Cet effet de synthèse est celui que le trimètre est le plus souvent appelé à marquer. C'est que les effets d'insistance et les effets de rapidité n'ont besoin d'être prolongés qu'exceptionnellement : dans la plupart des cas, il n'y a pas lieu de les faire durer et il suffit de distribuer convenablement les quatre accents du vers classique pour trouver son

compte. Victor Hugo du moins ne s'est jamais servi du trimètre qu'à bon escient. M. Grammont insiste avec raison sur ce fait et met en garde contre la tentation de découvrir trop de trimètres chez l'auteur de la *Légende des siècles :* Victor Hugo savait manier le rejet à l'hémistiche. Les vers à trois mesures sont chez lui toujours annoncés ou préparés par l'entourage. M. Grammont appelle l'attention sur l'un des moyens les plus caractéristiques que Hugo emploie à ce dessein : le contre-rejet placé dans le vers précédent :

> Je jure de garder ce souvenir, *et d'être*
> Doux au faible, loyal au bon, | terrible au traître.
>
> (*Le petit roi de Galice.*)

Les effets du pentamètre et de l'hexamètre, que M. Grammont considère à la fin de ce chapitre, sont diamétralement opposés à ceux du trimètre. Nous ne nous y arrêterons pas, pas plus que sur le chapitre qui est consacré à la variété du mouvement rythmique et dont nous avons été amenés à résumer par avance la partie la plus importante, celle qui a trait au rôle de la durée dans l'accentuation de certains vers (1).

Ayant ainsi achevé l'étude des différentes espèces d'alexandrins, M. Grammont termine cette première partie du livre par l'étude des poèmes à mouvements variés, poèmes en vers ou en strophes libres. Au point de vue des principes, ce chapitre n'ajoute rien aux précédents, mais nulle part ailleurs M. Grammont n'a eu occasion de présenter plus d'analyses fines qu'ici. Aussi bien c'est à La Fontaine qu'il a pris presque tous ses exemples de vers libres. Il n'a pas craint de les multiplier, il a même donné un commentaire suivi de deux fables entières, *Le Gland et la Citrouille* et *Les deux Pigeons*, de sorte que ces pages (108 à 159) forment une étude fort complète de la versification de La Fontaine. Le sujet et la manière dont il est traité font de cette étude la partie la plus attachante peut-être du livre. Dans la partie consacrée aux poèmes en strophes libres, on trouvera des analyses suivies d'une *Odelette* de Banville, de la *Nuit d'octobre* de Musset, de l'*Ode à la Colonne*, de la *Prière pour tous* et de *Napoléon II* de Victor Hugo ; elles ne seront pas moins goûtées que celles du *Gland et de la Citrouille* et des *Deux Pigeons*.

(1) On trouvera une analyse développée de cette partie du livre dans la *Romania* (t. XLIII, p. 260 ss.) ; cette analyse est due à M. Millardet.

II. *Les sons considérés comme moyen d'expression.* La valeur expressive des sons n'est niée par personne, puisque tout le monde reconnaît non seulement des onomatopées, mais encore ce qu'on appelle l'harmonie imitative. Les onomatopées sont toujours comprises exactement, et il est sans exemple qu'un philologue ait songé aux miaulements d'un chat en considérant le terme de rhétorique *miose* dont on se sert parfois pour désigner la litote. L'harmonie imitative est moins bien saisie. En dépit de son nom, elle procède plutôt par évocation que par imitation, et, bien que cette différence soit souvent ténue, elle suffit à dérouter les gens plus fréquemment qu'on ne serait tenté de le croire. Ainsi Tobler exprime la crainte qu'en exerçant trop l'oreille, on n'arrive à percevoir dans cette phrase : *Ils gardaient sans souci ces troupeaux*, le sifflement des serpents, à cause de ce vers de Racine :

Pour qui sont ces serpents qui sifflent sur vos têtes

qu'on a appris au *Gymnasium* (1). M. Kristoffer Nyrop est troublé par autre chose. Si j'ai bien compris le curieux mémoire qu'il a inséré dans les *Studi letterari e linguistici dedicati a Pio Rajna* (2), le distingué lauréat de la Fondation Diez a peur que cette seconde partie de la « prosodie » de M. Grammont ne soit d'un « dilettante de la philologie ». M. Grammont « rend presque des points à Cratyle », témoin ce passage de la « prosodie » : « les deux liquides *l* et *r* doivent être, au point de vue de leur valeur expressive, soigneusement séparées ; la première *l* est seule purement une liquide et propre à exprimer la liquidité ». Et M. Kristoffer Nyrop de « crier gare ». Il « ne s'arrête pas » d'ailleurs à « ces divagations », il lui « suffit de les avoir signalées ». Il n'y a pas, parmi les professionnels du savoir philologique, d'hommes plus considérables qu'Adolf Tobler et M. Kristoffer Nyrop, et leurs opinions sont de si grande conséquence qu'on nous dispensera d'en citer d'autres pour justifier ces paroles de Quintilien : *An cuiuslibet auris est exigere litterarum sonos? non hercule magis quam neruorum.* Pour disséquer philologiquement une langue il n'est besoin que de quelque habitude et d'un peu d'application ; il faut à la fois de l'oreille et du discernement pour juger de la valeur expressive des sons. Je m'expliquerai tout à l'heure sur le discernement ; pour ce qui est de l'oreille, il est clair que ce n'est pas par la pratique de l'érudition qu'on l'affine. On sait aussi qu'on peut être congru ou

(1) *Art. cité*, p. 233.
(2) Milan, 1911 (p. 209 ss.).

presque en une langue étrangère sans avoir le sentiment intime de son vocabulaire. A qui n'a qu'une connaissance livresque du français, la partie sémantique de la « prosodie » des sons français demeure nécessairement impénétrable : les mots ne parlent qu'à ceux qui les sentent.

A cela près, l'oreille suffit pour reconnaître si un vers est expressif ou s'il ne l'est pas. La difficulté ne commence que lorsqu'on veut préciser la valeur sémantique de chaque son en particulier. Ces vers d'André Chénier parlent :

> Oh ! que je voie au loin la fumée à longs flots
> S'élever de ce toit au bord de cet enclos
>
> (*Le Malade.*)

Il en est de même de ceux-ci, de Victor Hugo :

> Tandis qu un vent léger fait flotter alentour,
> Comme un voile folâtre autour d'un divin groupe
> Ces dentelles du son que le fifre découpe.
>
> (*Que la musique date du XVIe siècle.*)

L'on voit bien là la fumée monter du toit et s'élever silencieusement dans l'atmosphère, ici un doux souffle qui fait flotter une étoffe légère et la maintient, ondoyante, dans l'air. Comme l'accumulation, dans ces vers, des *l* et des spirantes labio-dentales *f* et *v* frappe l'oreille, on n'a aucune peine à discerner à quoi est dû l'effet senti. Mais quelle part y ont les spirantes et en quoi consiste le rôle propre des *l*? On ne le débrouille pas. L'effet a été global, et on a beau le considérer, il résiste à l'analyse de l'oreille, peu rompue à décomposer ses sensations. Pour y voir clair, il n'y a que deux moyens. Le premier, celui qui se présente d'abord à l'esprit, c'est de rechercher des vers qui produisent des effets rapprochés et qui contiennent, les uns des *l* sans les spirantes, les autres des spirantes sans les *l*. L'on s'aperçoit toutefois bientôt que de tels vers ne sont pas aisés à trouver .Ainsi, pour les *l*, le seul exemple satisfaisant que je sache citer est fourni par une chanson montmartroise de M. Vincent Hyspa :

> Il tombe sur la ville, à flots, des pellicules
> Blanches plus que l'innocence...
>
> (*A Horace Valbel.*)

Encore y a-t-il dans le premier vers *ville* et *flots*. Que si *tombent et pellicules* renforcent le jeu des spirantes (hypothèse que

la prudence commande d'envisager à cause du caractère labial de *v* et *f*), ou ajoutent d'une autre manière à l'effet d'ensemble (chose toujours possible), l'exemple devient tout à fait médiocre. Sans doute, il faut ressortir, malgré tout, le rôle propre de la liquide, mais n'est-ce pas là une illusion? Il faut bien se poser cette question, car la contre-épreuve ne réussit pas, comme on va le voir. Voici un vers de *Dupont et Durand* de Musset où *v* et *f* sont renforcés par deux *p*: Durand aperçoit Dupont vêtu misérablement et transi de froid, le dévisage, et tout à coup:

J'ai vu chez Flicoteau ce piteux personnage

C'est la moue, puis le mépris, nous le sentons. Il n'y a rien de tel dans nos exemples, pas plus dans celui de Chénier que dans celui de Hugo. Nous ne nous abusons pourtant pas sur ce qu'exprime le vers mis dans la bouche de Durand, puisque Dupont, qui ne demeure pas en reste de compliments avec Durand, dit pour sa part:

Je ne me trompe pas. Ce morne et plat visage,
Cet œil sombre et penaud, ce front préoccupé,
Sur ces longs cheveux gras ce vieux chapeau râpé...
C'est mon ami Durand, mon ancien camarade.

Visage, *front*, *cheveux* ne sont pas renforcés par les *p*, qu'on ne cesse de prodiguer que pour accumuler tout ce que le français compte de sifflantes et de chuintantes; ils s'y fondent.. Mais aussi le jeu de Dupont est-il plus accusé que celui de Durand, ce qui montre bien que nous avons vu juste tout à l'heure. Nous achevons de nous en convaincre en remarquant que Durand use également des sifflantes et des chuintantes. Le parallélisme est donc complet, et nos spirantes labio-dentales ont bien la valeur que nous leur avons assignée. Et cependant dans nos premiers exemples il n'était question que de la fumée et du vent faisant flotter un voile, idées qui ne comportent pas de mépris... En somme, l'analyse par des exemples, qui *a priori* paraissait devoir donner des résultats certains, est un moyen bien décevant: loin de nous livrer la clef de l'énigme, elle ne fait qu'augmenter notre perplexité. Il en est ainsi de tout raisonnement linguistique fondé sur des exemples. Qu'il s'agisse des lois phonétiques ou de la valeur sémantique des sons, plus on entasse d'exemples, moins on y voit clair. L'exemple permet de démontrer, ou plutôt d'illustrer, la vérité quand on la possède; il ne la fait pas découvrir quand on en est à la chercher encore. Aussi M. Grammont s'est-il bien gardé de donner dans cette

méthode captieuse. Il ne considère pas les applications particulières qu'on a faites, dans la poésie, des propriétés expressives des sons, il examine les sons eux-mêmes, l'un après l'autre, en s'attachant à préciser, pour chacun, son effet acoustique tel qu'il résulte, indépendamment de tout contexte, du simple jeu des organes; cet effet fondamental une fois déterminé, il note les idées que l'esprit y associe, après quoi il ne lui reste qu'à illustrer le tout par des citations appropriées. Ainsi, pour nous en tenir à *v* et *f*, qui nous ont tant embarrassé tout à l'heure, il est clair que ce sont là des souffles mous et peu bruyants. Ils sont donc propres à exprimer l'idée de souffle non sifflant et toutes celles qui s'y rattachent ; nos exemples de Chénier et de Victor Hugo illustrent bien ce fait. Pour ce qui est de l'*l*, l'air qui s'échappe librement de la bouche lorsqu'on articule ce son produit la sensation d'un écoulement continu, d'un mouvement fluide, sans heurts ni saccades, de la liquidité en un mot. Cette sonante est donc apte à rendre des souffles très doux ou expirants, et aussi des chutes, des montées ou des mouvements de corps extrêmement légers, flocons de neige, étoffes vaporeuses, plumes, etc., et toutes les idées qu'on associe à la notion de liquidité ou d'écoulement mou. Ce sont là des effets assez rapprochés de ceux que produisent *v* et *f*, et, au point de vue où nous nous plaçons ici, on peut dire que *l* fait l'impression d'un *v* ou d'un *f* dépourvus de tout bruit de frottement. A nos trois exemples (Chénier, Hugo, Hyspa), j'ajoute celui-ci :

> Plume à plume j'ai vu tomber ces blanches ailes
> (V. Hugo, *Regard jeté dans une mansarde.*)

Nous reviendrons dans un instant à ce vers où les occlusives labiales jouent un rôle non moins important que les *l*, mais il nous faut d'abord reprendre l'examen de *v* et *f*, interrompu par cette digression sur la liquide. Ces phonèmes sont des souffles, avons-nous dit, et, ce faisant, nous avons marqué la manière dont l'air chassé des poumons sort de la bouche lorsqu'on prononce *v* et *f*. Il convient maintenant de considérer la position des organes, d'appeler l'attention sur le caractère labio-dental de ces spirantes. Si l'on examine le jeu de la bouche, on voit que l'articulation de *v* et *f* comporte un mouvement qui ne diffère guère de celui qu'on exécute lorsqu'on veut exprimer, par une mimique du visage, le dédain, le mépris ou tout autre sentiment intermédiaire entre l'impatience et le dégoût. Ceci n'est pas particulier à *v* et *f* ; toutes les labiales, à quelque série qu'elles appartiennent, *m* aussi bien que *b* et *p*, comportent des mouvements analogues. Il en résulte qu'elles sont

toutes habiles à indiquer les différentes nuances des sentiments susindiqués. La valeur propre de chaque phonème est déterminée par le fait que *v*, *f*, *m*, *b*, *p* forment, au point de vue de la tension musculaire, une série ascendante : simple rapprochement des organes (*v*, *f*), occlusion réduite à sa plus simple expression (*m*), maximum d'occlusion labiale (*b*, *p*), avec les degrés faible (*v*, *b*) et fort (*f*, *p*) dans les deux divisions extrêmes. Les vers de *Dupont et Durand* que nous avons cités contiennent ce registre au complet. On y trouve aussi, l'on s'en souvient, des sifflantes et des chuintantes. Il y aurait lieu d'étudier en détail ces deux catégories de sons, mais il faut abréger (1). L'on se bornera donc à indiquer que les sifflantes donnent la note méchante, aiguë, tandis que les chuintantes, qui sont proprement des sifflantes épaissies et, si l'on peut dire, ouatées, amortissent cette note et l'empêchent de devenir cinglante ou aigre : le ton d'ensemble est celui que rend le mot polonais *syczyc'* (*cz* = mi-occlusive chuintante sourde, *c'* = mi-occlusive sifflante molle), qui est l'équivalent de l'allemand *zischen* et qui s'emploie précisément pour désigner une diction sifflante, mais non cinglante (2).

Revenons aux labiales. Comment se peut-il que les mêmes sons *v* et *f* évoquent tantôt des images gracieuses, comme dans les vers de Hugo cités au début de ces explications, tantôt des sentiments désobligeants, comme dans le passage de *Dupont et Durand* que nous venons d'examiner ? N'y a-t-il pas là une contradiction ? Pas la moindre. Un moyen d'expression, on ne l'a pas oublié, ne sort son effet que si l'idée qu'on exprime le permet. En tant que spirantes, *v* et *f* sont propres à rendre des souffles, en tant que labio-dentales ils sont habiles à marquer le dédain. Il y a là deux propriétés distinctes, et, selon l'idée exprimée, c'est tantôt l'une, tantôt l'autre qui est mise en évidence. Nous avons vu les sifflantes noter des sentiments qui n'avaient rien d'aimable. Dans ce vers :

> Transpercé tout d'un coup d'une flèche sanglante
>
> (Musset, *Lettre à Lamartine.*)

(1) M. Grammont ne s'est pas appesanti sur les chuintantes. Les exemples que nous citons ne sont pas tirés de son livre, ils ont été choisis librement : il importait de montrer que les vers expressifs abondent.

(2) Le français n'a qu'un mot pour désigner les deux sortes de sifflement : l'une rendue très bien par fr. *siffler*, polon. *s'wistac'* et *gwizdac'*, l'autre exprimée avec bonheur par pol. *syczyc'*, allem. *zischen*. Le verbe *chuinter* n'a qu'une existence livresque et est d'un emploi très restreint.

elles sont employées avec une valeur propre à donner le frisson. Cela ne les empêche pas de caresser l'oreille dans le deuxième des vers que voici :

> Les marronniers du parc et les chênes antiques
> Se berçaient doucement sous leurs rameaux en pleurs
>
> (Musset, *Lucie.*)

Les spirantes *v* et *f* ne sont pas les seules à posséder une double valeur sémantique. Le fait est fréquent et, pour l'illustrer, nous pourrions choisir n'importe quel phonème de la série labiale. Ainsi l'occlusive *p*, qui est de toutes les labiales celle qui exige le maximum de tension musculaire, fournit le moyen le plus puissant d'exprimer le dégoût ou le mépris. Mais si c'est la plus énergique des labiales, c'est, avec *b*, la plus faible des occlusives, la conformation des lèvres ne permettant de réaliser qu'une pression fort médiocre. Cette particularité fait que *b* et *p* sont des bruits mous ; il n'y a qu'à les comparer aux autres occlusives *k*, *g*, *t*, *d* pour s'en rendre compte. Et comme ce sont des bruits sans durée — toutes les occlusives sont des momentanées — l'effet d'ensemble est celui d'un coup ou d'un heurt très légers, tels que produisent, par exemple, des corps sans consistance ou peu pesants lorsqu'ils rencontrent un obstacle. Il en résulte pour *b* et *p* un pouvoir expressif en conséquence. Dans le vers de M. Hyspa cité au cours de cet exposé ces sons évoquent l'idée de flocons de neige venant toucher le sol. Dans le vers de *Regard jeté dans une mansarde* dont nous avons réservé l'explication, Victor Hugo les a employés avec une valeur analogue à propos des plumes d'oiseau. Ces exemples, qui nous ont servi à illustrer le pouvoir expressif de la liquide, nous ramènent à notre point de départ. Le détour a été un peu long, mais il importait de montrer avec quelque détail en quoi consiste la méthode de M. Grammont et quels sont les principes généraux qui le guident en cette étude. Il nous reste à dire que M. Grammont ne se borne pas à considérer chaque son en particulier et qu'il étudie aussi les effets produits par la réunion de sons divers et ceux qui résultent de la répétition de sons quelconques. J'ai à peine besoin de noter qu'il accorde autant d'attention aux voyelles qu'aux consonnes : si dans notre exposé nous n'avons étudié aucune voyelle, c'est que nous n'avons pas voulu prolonger nos explications plus qu'il ne convenait.

Une dernière remarque. L'on s'est demandé si la poésie française était la seule à tirer parti de la valeur expressive des sons. La question est un peu naïve, mais comme elle pourrait troubler cer-

taines personnes, il n'est pas inutile de dire que M. Grammont a eu occasion de citer, dans son livre, quelques vers très expressifs de l'*Erlkönig* de Goethe. Le *Taucher* de Schiller en fournirait d'autres, d'un effet non moins remarquable. Il suffira de citer cette strophe :

Und es wallet und siedet und brauset und zischt,
Wie wenn Wasser mit Feuer sich mengt,
Bis zum Himmel spritzet der dampfende Gischt,
Und Well' auf Well' sich ohn'Ende drängt,
Und wie mit des fernen Donners Getose
Entstürzt es brüllend dem finstern Schoosse.

L'on rapprochera utilement de ces vers ceux-ci :

Und es krächzet und zischet und heulet toll,
Wie Wogengebrause, wie Donnergeroll
(Heine, *Traumbilder.*)

So heult es verworren, und ächzet und girrt,
Und brauset und sauset, und krächzet und klirrt
(Heine, *ibid.*)

Da pfeift es und geigt es und klingelt und klirrt,
Da ringelt's und schleift es und rauschet und wirrt,
Da pispert's und knistert's und flüstert's und schwirrt
(Goethe, *Hochzeitlied.*)

Es rollt und rüttelt und stampft und staucht
Und dröhnt und rasselt und keucht und faucht;
Durchs wirbelnde Dunkel in rasendem Flug
Stürmt weiter und weiter der eiserne Zug
(Dehmel, *Vierter Klasse.*)

Voici quelques autres exemples :

Bis einst ich höre Kanonengebrüll
Und wiehernder Rosse Getrabe
(Heine, *Die Grenadiere.*)

Wenn sich lau die Lüfte füllen
Um den grünumschränkten Plan,
Süsse Düfte, Nebelhüllen
Senkt die Dämmerung heran;
Lispelt leise süssen Frieden...
(Gœthe, *Faust.*)

Und die Lüfte wehen so lind und so lau
(Heine, *Lyrisches Intermezzo.*)

Wie die Schwanenzüge schifften vorüber
Mit schimmernden Segeln die Helgolander
(Heine, *Die Nordsee.*)

Les deux derniers chapitres de cette deuxième partie du livre sont consacrés à l'hiatus et à la rime. En ce qui concerne l'hiatus, M. Grammont fait la critique des règles actuelles et pose en principe que seule la répétition de la même voyelle est choquante. Il admet cependant le *bâillement* lorsqu'il sert à obtenir un effet, a rendre le vers expressif, comme, par exemple, dans ce vers :

Puis, malgré quelques heurts et quelques mauvais pas
(La Fontaine, X, I.)

L'on sait que, dans une lettre à d'Alembert, Voltaire faisait déjà « une grande différence entre le concours des voyelles et le heurtement des voyelles» (1). Il est vrai que les exemples qu'il citait à l'appui de cette opinion n'étaient pas tous à l'abri de la critique. Il n'est pas inutile de noter à ce propos qu'il en est de la règle de l'hiatus comme de celle de l'hémistiche : aux XVIIe et XVIIIe siècles on ne la tenait pour obligatoire que dans les genres élevés. Luneau de Boisgermain est le seul critique, à ma connaissance, qui ait blâmé Racine d'avoir écrit dans les *Plaideurs* (acte II, sc. III) :

Je suais sang et eau, pour voir si du Japon
Il viendrait à bon port au fait de son chapon

et

Tant y a qu'il n'est rien que votre chien ne prenne

Mais aussi La Harpe le rabroue-t-il dans son *Commentaire sur Racine* en disant : « il est reçu que la versification comique doit être beaucoup plus libre que toute autre » (2).

(1) Lettre du 19 mars 1770 (éd. Moland, n° 7833).

(2) Malheureusement il fait aussi valoir que *sang et eau, tant y a* sont des expressions toutes faites, du style familier, qui peuvent être admises dans la comédie « à la faveur de la vérité du dialogue ». Cette peu pertinente remarque a passé dans le *Traité* de Quicherat, et de là dans tous les manuels. On enseigne aujourd'hui partout que « *quelques* locutions *familières*, comme *tant y a*,

Au sujet de la rime, M. Grammont exige que l'oreille seule en soit juge. Il demande donc que l'orthographe cesse d'être une gêne, proscrit rigoureusement les rimes pour les yeux (*mai — j'aimai*, etc.), veut qu'une rime soit regardée comme féminine ou masculine non selon qu'elle se termine ou ne se termine pas par un *e* muet, mais selon qu'elle est prolongée ou ne l'est pas par une consonne ou par une sonante finales qu'on prononce réellement, se contente des rimes pauvres (*pain-main*) quand les vers riment deux à deux,

à tort et à travers, etc. sont, en dépit de la règle de l'hiatus, admises parfois dans un genre de poésie simple et familier ». Molière a cependant écrit:

Voici d'abord
Le cerf donné aux chiens. J'appuie et sonne fort
(*Les Fâcheux*, II, 7.)

On a dit, il est vrai, que c'était là une locution toute faite. Je suis, pour ma part, assez porté à croire que « voilà d'abord le cerf donné aux chiens » est un tour librement choisi pour dire « on donne d'abord le cerf aux chiens ». L'exemple que voici est également propre à édifier le lecteur:

Or un jour qu'au haut et au loin
Le galant alla chercher femme
(La Fontaine, II, 2.)

Ce serait une vraie gageure que de vouloir regarder l'expression « au haut et au loin » comme une locution toute faite: on n'en a pas encore signalé d'autre exemple, et pour cause. — On trouve dans Molière et dans La Fontaine des cas d'hiatus tels que celui-ci:

Anselme, mon mignon, crie-t-elle à toute heure
(*Etourdi*, I. 6.)

Dans la première édition de la *Mort de Pompée* (I, 1) il y avait :

Justifie César et condamne Pompée

Corneille a corrigé ensuite ce passage et le texte définitif porte:

Justifiant César, a condamné Pompée.

Mais dans le *Menteur* (I, 6), il a laissé subsister

On leur fait admirer les baies qu'on leur donne.

Cela me semble décisif.

s'élève contre la rime trop riche, confinant au calembour (*une tombe — il tombe, déserts — des airs*), exige que les rimes qui se succèdent n'assonnent pas entre elles (*aire, mère, déserts, hiver* ou *coquillage, noir, voir, feuillage*), sauf lorsqu'on veut obtenir par là un effet, etc.

III. *L'harmonie du vers français.* Il s'agit ici de l'effet purement musical du vers, et l'on se gardera de confondre l'harmonie que M. Grammont a en vue dans cette partie du livre avec l'harmonie imitative dont il était question dans la partie précédente. La mélodie du vers est indépendante du sens du vers, elle est inexpressive. Nous dirons tout à l'heure en quoi elle consiste, mais il faut d'abord signaler encore une autre confusion qu'on commet parfois à son sujet. Un vers coulant ou facile n'est pas nécessairement harmonieux, et c'est une erreur que de prendre, comme d'aucuns le font, l'aisance pour de l'harmonie. La facture aisée tient à ce que les mots et les sons se suivent sans heurts ni saccades; l'harmonie n'y a aucune part. On s'en rendra compte en comparant ces vers de Lamartine :

> Je quitte mon église et mes murs jusqu'au soir
> Et je vais par les champs m'égarer ou m'asseoir
>
> (*Jocelyn.*)

à celui-ci de Racine :

> L'étranger est en fuite, et le juif est soumis
>
> (*Athalie*, V, 6.)

ou à celui de Chénier

> Philomèle, les bois, les eaux, les pampres verts
>
> (*La muse pastorale.*)

Au point de vue de la facilité, de l'aisance, les vers de Lamartine ne laissent rien à désirer. Mais ils ne *chantent* pas, le premier surtout. C'est ce qui les distingue des vers de Racine et de Chénier qu'on vient de lire. Les vers harmonieux sont proprement les vers *chantants*. Ils frappent l'oreille et lui plaisent par leurs modulations.

Ce point précisé, nous pouvons aborder l'étude de l'harmonie et suivre les explications de M. Grammont. Puisqu'il s'agit d'une sorte de musique, des modulations de la voix, il est clair que les voyelles seules sont en jeu. Il n'y a de modulations possibles

qu'entre les tenues de sons, et ce sont les voyelles qui, dans les syllabes, représentent les tenues. Les consonnes sont de simples mouvements de passage, elles servent à séparer les tenues les unes des autres par des sortes d'interruptions. Même si l'on tient assez longtemps une consonne, en en prolongeant l'implosion, elle ne forme point une tenue : ce n'est pas en devenant plus marquée qu'une interruption cesse d'en être une. Il faut donc faire totalement abstraction des consonnes et ne considérer que les voyelles. Elles forment, au point de vue de leur acuité, une gamme ascendante qui va des sons les plus graves *ou* et *ó* (*o* fermé) aux sons les plus aigus *u* (*ü*) et *i*. Les voyelles palatales y constituent la série claire, les voyelles non palatales la série grave ; les sons les plus accusés de chaque série, ceux que nous venons de mentionner, peuvent être mis à part de manière à former des subdivisions : on aura ainsi des sombres et des éclatantes dans la série grave, des aiguës et des non aiguës dans la série claire.

Après ces explications sur la nature des voyelles, nous sommes à même de serrer le problème de plus près et de nous demander d'où résulte l'harmonie, quelles sont les combinaisons de voyelles qui la font naître. Un vers ne présentant aucune modulation est évidemment dépourvu d'harmonie, mais de tels vers sont rares, et, après les avoir écartés, on en trouve encore beaucoup qui sont loin d'être harmonieux. Si on les compare à ceux qui le sont, on constate que l'harmonie tient, non à la présence de telles ou telles modulations — toutes les modulations possibles sont représentées dans les vers sans harmonie —, mais à la manière dont les modulations se combinent entre elles. On aurait pu se passer de cette comparaison pour établir le fait : il suffit d'un moment de réflexion pour se rendre compte que l'agrément ici ne peut venir que de l'arrangement de l'ensemble, que, considérées chacune isolément, les modulations ne sont ni harmonieuses ni dépourvues d'harmonie, qu'elles sont simplement plus ou moins marquées. Pour qu'il y ait des modulations il faut qu'il y ait des groupes de voyelles ; pour qu'il y ait des combinaisons harmoniques, il faut qu'il y ait des correspondances définies. Ce sont donc ces deux points qu'il faudra examiner. Considérons le vers de Racine cité ci-dessus :

L'étranger est en fuite, et le juif est soumis

En suivant les divisions rythmiques de ce vers, on constate que ses voyelles forment quatre *triades* fortement modulées que voici : *é o*^{n} *é*, *è o*^{n} *i*, *é e i*, *è ou i* (1). Au point de vue de leur modulation,

(1) Pour les voyelles nasales, j'indique le timbre de la voyelle orale la plus rapprochée et je note la nasalité par une *n* suscrite.

ces triades se recouvrent, chacune étant constituée par une voyelle grave encadrée de deux voyelles claires. Ce type de correspondance, que M. Grammont nomme reproduction en ordre direct, est le plus simple de tous.

Dans notre second exemple de tout à l'heure — on se rappelle que c'était ce vers de Chénier :

Philomèle, les bois, les eaux, les pampres verts

— le premier hémistiche, dont les deux mesures sont égales, est aussi en triades : *i o è, e é a*, mais ces triades se correspondent en s'opposant : dans la première les voyelles extrêmes sont claires, celle du milieu étant grave, dans la seconde c'est une claire qui se trouve encadrée de deux graves. C'est là un rapport moins parfait que la reproduction en ordre direct. Si, en l'espèce, l'oreille le saisit sans la moindre difficulté, c'est que les deux triades ont une modulation très accusée sans compter qu'elles se trouvent toutes deux dans le même hémistiche. Le second hémistiche est coupé après la deuxième syllabe et ses voyelles *é o, é o*^{n} *e è* se groupent en *dyades : é o, é o*^{n}, *e è*. Les deux dernières dyades appartiennent à la même mesure. Ce n'est pas là un défaut. Ce qui importe, c'est que les divisions harmoniques ne chevauchent pas sur les divisions rythmiques, comme cela aurait lieu si, au lieu d'adopter, pour l'ensemble du vers, notre groupement *i o è, e é a, é o, é o*^{n}, *e è*, nous avions proposé celui-ci : *i o, è e é, a é, o è o*^{n}, *e è*. Les coupes du vers sont des points de repère pour l'oreille : si elles l'égarent, elle risque de ne pas saisir les rapports harmoniques ; mais elle n'a pas besoin d'être guidée jusque dans le dernier détail. Ce qui, par contre, est un principe de faiblesse, c'est que nos dyades soient en nombre impair. Mais ici encore les modulations sont très prononcées, et l'oreille perçoit aisément que les deux premières se recouvrent très exactement et qu'elles s'opposent à la troisième. Si elles étaient constituées par des voyelles appartenant à la même classe, si elles étaient *égales* au lieu d'être *inégales*, pour user des termes de M. Grammont, l'oreille pourrait ne pas s'y reconnaître. Cette remarque a une portée générale, et quel que soit le point qu'on examine, il ne faut jamais oublier que la compensation des défauts par les qualités est la grande loi de l'harmonie.

Lorsque les vers ne présentent que des dyades, ce qui arrive fréquemment, le nombre de correspondances possibles est très grand. Dans les vers en dyado-triades, l'un des hémistiches doit contenir les deux triades, l'autre les trois dyades, à cause de la césure dont

l'oreille ne saurait faire abstraction. Dans les vers en triades, les éléments se correspondent soit à la manière des rimes plates, soit à la manière des rimes croisées, soit à la manière des rimes embrassées, les éléments étant au nombre de quatre. Les vers en dyades ont six éléments, et avec un tel nombre on obtient des combinaisons très variées. Dans ce vers de Musset :

> Honni de nos pareils, moulu de coups de poing
> (*Dupont et Durand.*)

qui est en dyades *o i, e o, a è, ou u, e ou, e e*, les éléments se correspondent en se reproduisant en ordre direct ainsi : 1-3, 2-5, 4-6, ce qui constitue un groupement à la manière des rimes disposées en cet ordre *ababcc*. Un tel groupement est parfaitement symétrique et ne saurait embarrasser l'oreille. Mais si la symétrie venait à faire défaut, les correspondances deviendraient difficiles à saisir, et l'harmonie serait du coup notablement amoindrie. On notera que les dyades 1-3 et 4-6, celles que nous avons désignées par les lettres *a* et *c*, se correspondent à leur tour entre elles en se reproduisant en ordre direct, chacune étant constituée par une voyelle grave suivie d'une claire. Notre schéma se ramène donc à celui-ci : *abaaba*, et nous apercevons une troisième correspondance : les deux hémistiches se recouvrent, les dyades du vers forment deux *hexades* parallèles. Il en résulte un surcroît d'harmonie, comme cela a lieu chaque fois qu'une correspondance harmonique se superpose à une autre.

Ces explications, quelques sommaires qu'elles soient, font voir que l'harmonie du vers est régie par un principe unique. Résultant des correspondances entre les modulations vocaliques, l'harmonie est d'autant plus grande qu'elle est plus facile à saisir, et est, par conséquent, proportionnelle à la fois à la netteté des modulations et à la simplicité de leurs rapports. Comme toutefois les différents facteurs qui entrent en jeu — éléments harmoniques, leur groupement, leurs correspondances (reproduction ou opposition) — comportent des variations considérables et que ces variations, diverses pour chacun des facteurs, ne sont opérantes, si l'on peut s'exprimer ainsi, que par leurs totaux, il n'est pas aisé d'apprécier à l'oreille le degré d'harmonie de chaque vers. Il faut s'y rompre, et M. Grammont conseille à cet effet de s'exercer sur un ou sur deux milliers de vers, d'en faire l'analyse la plume à la main. Ce conseil a indisposé fortement M. Stengel, qui fait observer que la patience humaine a des bornes (1). Que l'examen d'un ou

(1) *Art. cité*, p. 168.

de deux poèmes français puisse passer les forces du savant métricien, c'est une chose dont il est évidemment mieux à même de juger que nous. Mais on a peine à comprendre sa mauvaise humeur contre M. Grammont. M. Grammont n'impose son conseil à personne, il l'offre à qui voudra, de son plein gré, faire l'éducation de son oreille.

Du reproche de M. Stengel, il convient de rapprocher celui d'Adolf Tobler. Cet érudit convient que cette partie du livre échappe à sa compréhension, à son *Verständniss*, mais il croit que la faute en est à M. Grammont (1). Ce grief appelle une remarque d'ordre général; elle pourra servir de conclusion à cet exposé. Le livre de M. Grammont n'est pas un traité de versification, mais il en tient lieu pour qui sent la poésie française. Par contre, les personnes sur qui cette poésie n'a pas de prise n'y trouveront rien qui puisse leur être utile. Les philologues sont portés à croire que la pratique de l'érudition supplée à la faculté de sentir les vers. C'est une erreur. Pour étudier un art, il faut être sensible à son attrait, faute de quoi l'on ne pénétrera jamais au-delà du détail matériel, extérieur, qui est aux ressorts intimes ce que l'ombre est au corps qui la projette. Aussi le savoir philologique le plus rare ne facilitera-t-il en rien l'intelligence des rudiments de la versification à qui demeure fermé à la poésie. On peut l'être d'une manière absolue, et il y aurait sans doute quelque témérité à soutenir que le cas est peu fréquent. Ce qui est certainement commun, c'est d'être touché par la poésie d'une nation et de ne l'être pas par celle d'une autre. Si chaque pays prétend surpasser les autres en poésie, c'est que tout le monde sent le mieux les vers composés en sa langue maternelle. On pourrait être tenté de croire que la poésie antique jouit du privilège d'être prisée indistinctement par toutes les nations; la vérité est que la froideur à l'égard des classiques latins et grecs déconsidère, les humanités faisant partie d'une bonne éducation. Comme il n'y a aucun obscurantisme à ne pas aimer les langues vivantes, personne ne se pique de goûter les poètes de toutes les nations modernes. L'incompréhension de la poésie française en particulier n'est point regardée comme une marque d'infériorité d'esprit, on le sait de reste. Et cependant tous les philologues se reconnaissent qualité pour juger des vers français. Il y a là une inconséquence sur laquelle M. Grammont aurait peut-être dû appeler l'attention des intéressés. Son livre s'adresse uniquement aux lecteurs qui, subissant le charme des

(1) *Art. cité*, p. 234.

vers français, veulent s'éclairer sur les raisons de leurs sensations ; il ne peut qu'impatienter ceux qui regardent *die Art der Wirkung französischer Verse auf französisches Ohr* comme un simple objet de curiosité.

Jean Acher.

Schwan-Behrens. — Grammaire de l'ancien français. Traduction française par Oscar Bloch. Deuxième édition, d'après la neuvième édition allemande. *Leipzig, O. R. Reisland*, 1913. [Deux volumes de VIII+308 et de VI+119 pages in-8° carré.]

Les mêmes. — Grammatik des Altfranzösischen. Zehnte revidierte Auflage. Même éditeur, 1914. [Deux volumes de XI+298 et de VI+124 pages in-8° carré.]

Ces deux nouvelles éditions, la française et l'allemande, de la *Grammatik des Altfranzösischen* de M. Behrens ne diffèrent guère entre elles, mais présentent, par rapport à la neuvième édition allemande, une innovation fort importante : la troisième partie du livre, formée, comme on sait, par un recueil de *Matériaux pour servir d'introduction à l'étude des dialectes de l'ancien français* a été considérablement augmentée et est présentement brochée à part en un fascicule de 120 pages qu'on peut acheter séparément. Cette transformation de l'ancien appendice en un ouvrage indépendant sera très appréciée du public et engage à examiner de près la composition du recueil. Malheureusement la *Revue des langues romanes* est très encombrée en ce moment, et nous devons remettre cet examen à la prochaine édition du livre, qui ne tardera sans doute pas à paraître, et nous borner ici à annoncer sommairement les deux nouvelles éditions du texte de la *Grammaire*.

On a dit qu'il n'était pas très honorable pour le public français que cet ouvrage eût eu neuf éditions en allemand avant de parvenir à la seconde édition française. Il est permis de ne pas partager ce sentiment, encore qu'il ait été exprimé en un très bon lieu. La *Grammatik des Altfranzösischen* est un livre où l'on peut puiser en toute sécurité, mais où il est impossible de s'instruire. L'explication y tient moins de place que l'énumération. Voici la proportion exacte pour la phonétique. Exposé systématique : deux paragraphes (§§ 35 et 103) occupant ensemble six pages et demie ; dénombrement des correspondances de sons : deux cent quarante-six paragraphes (§§ 36 à 102 et 104 à 282) faisant de cinq à six cents

articles, un grand nombre de paragraphes contenant plusieurs numéros. Un ouvrage conçu sur un tel plan n'offre pas un grand intérêt; il ne saurait rendre des services qu'aux érudits et aux étudiants, ceux-ci étant obligés de recourir, faute d'une bonne grammaire systématique de l'ancien français, à des recueils de faits (1). Les érudits en France connaissent suffisamment l'allemand pour être à même de consulter la *Grammatik des Altfranzösischen* en original. Quant aux étudiants, la première traduction de M. Bloch était par trop littérale pour leur faciliter l'usage du livre. Celle qui leur est offerte aujourd'hui est plus soignée; elle est toutefois d'une lecture bien pénible encore. Il se peut cependant que la nouvelle édition ait quelque débit en France.

En la recommandant dans leurs cours et conférences, les professeurs français feront bien d'expliquer aux étudiants le dessein du livre. On comprend mal que M. Bloch ne l'ait pas indiqué dans un avant-propos. M. Behrens expose, avec une exactitude remarquable, ce qu'on croit savoir en Allemagne sur le développement du français au moyen âge, mais il tient pour non avenues les opinions qui ont cours à ce sujet hors d'Allemagne. Il était nécessaire d'en avertir les débutants pour les empêcher de se méprendre sur la portée des théories qu'on leur présente. Sans doute, ils la devineront souvent d'eux-mêmes, mais plus d'une fois ils prendront le change et attacheront de l'importance à des explications qui n'offrent qu'un intérêt de curiosité. Quand M. Behrens note que le traitement *comitem—conte* en face du traitement *gentem—gent* a été expliqué par un *nebenton* frappant la syllabe finale des proparoxytons latins, ou bien par ceci que, après la chute de la voyelle pénultième de *comitem*, à l'étape *comte*, la nasale serait devenue, dans ce mot, « plus sonantique » qu'elle ne l'est dans *gente* (§ 78,3, rem.), il ne mettra évidemment pas le sens critique des étudiants français à une trop dure épreuve; de même quand il enseigne, conformément à la doctrine allemande, que le développement d'une momentanée entre deux continues (*pascere—paistre*, *camera—chambre*, etc.) est dû à un procès d'assimilation

(1) L'*Historische Grammatik der französischen Sprache* de M. Meyer-Lübke est la seule grammaire française qui vise à systématiser les faits. Malheureusement elle est peu rigoureuse, et la systématisation, limitée du reste à la phonétique, y est assez factice. Rien n'est plus étranger à M. Meyer-Lübke que la conception de la phonétique historique telle que l'a définie M. Meillet dans les *Indogerm. Forschungen*, t. X, p. 61 et ss. (voy. en particulier p. 70).

(§ 103.2, b). Mais l'accent à deux sommets par quoi il explique, selon les errements suivis en Allemagne, la diphtongaison (§ 35), pourra en imposer aux débutants : pour débrouiller que M. Suchier l'a inventé à la faveur d'une confusion par lui commise entre l'accent d'intensité du français et l'intonation douce de certaines longues du lituanien (1), il faut posséder les rudiments de la linguistique. De tels cas se présenteront assez fréquemment, et en jugeant superflu de mettre ses lecteurs en garde contre ces pièges, M. Bloch semble avoir perdu de vue que sa traduction ne sera lue que par des commençants.

On regrettera aussi qu'il n'ait pas adapté aux besoins du public français la bibliographie qui termine le volume. Très au fait des travaux allemands, M. Behrens ne paraît connaître des publications françaises que la *Romania* et la *Revue de philologie française*. Il cite aussi, de loin en loin, les publications de la *Société de Linguistique de Paris* et de la *Société des langues romanes*, voire des ouvrages publiés à part, mais ce sont là des citations de seconde main, et dont je soupçonne fort qu'elles n'ont été introduites dans la bibliographie qu'à titre purement décoratif, *ad pompam et ostentationem*. Ainsi M. Behrens mentionne bien l'article de M. Meillet sur la *Différenciation des phonèmes* (*MSL.* t. XII, p. 14 ss.), mais il est visible qu'il le connaît mal : il le cite seulement au § 103, qui traite des consonnes, et ne se doute pas qu'il fallait aussi le signaler au § 35, à propos de la diphtongaison, et au § 104, rem. 1, à propos de *brebiz*. Ce *brebiz*, auquel on revient souvent dans le livre, montre en outre que M. Behrens ignore certaine note de M. Vendryès (*MSL*, t. XII, p. 41 s.) où le mot est expliqué d'une manière aussi simple que lumineuse. Les articles que M. Meillet a publiés dans la revue italienne *Scientia* et sa *Leçon d'ouverture au Collège de France* lui sont également demeurés inconnus. Il en est de même des études de M. Meillet sur le groupe *-ns-* (*Indogerm. Forschungen*, t. X, p. 61 ss.), sur l'accent d'intensité et la quantité des voyelles fermées (*MSL.* t. XI, p. 165 ss. et t. XV, p. 265 ss.), sur l'abrègement de certains mots longs (*MSL*, t. XIII, p. 27 ss.) sur *l* vélaire (*MSL.* t. XIII, p. 237 ss.), et de beaucoup d'autres. Il se peut que M. Behrens ait eu vent du livre de M. Vendryès sur l'*Intensité initiale en latin*, où l'on trouve, entre autres, une excellente critique de la théorie du «*Sprachtempo*» (p. 181 ss.) et de celui de M. Grammont sur le *Patois de la Franche-*

(1) Voy. *Zeitschr. für rom. Phil.*, t. II, p. 292 et le renvoi que M. Suchier y fait à Sievers, *Grundzüge der Lautphysiologie* (Leipzig, 1876), p. 116 s.

Montagne, qui abonde en vues de portée générale et touche souvent au français du moyen âge, mais il n'y paraît point. Il mentionne bien les articles de critique que M. Grammont publie ici, mais seulement à la suite des ouvrages auxquels ils sont consacrés. Ainsi, pour ne prendre qu'un exemple, l'article de M. Grammont sur l'*Histoire de la langue française* de M. Brunot (*RLR*, t. LIV, p. 92 ss.), si important pour la théorie de la diphtongaison, n'est cité que sous la rubrique *Traités généraux*. J'ajoute que lorsqu'il s'agit des ouvrages allemands, les comptes rendus de M. Grammont et ceux des autres collaborateurs de la *Revue des langues romanes* sont passés complètement sous silence. Est-ce parce que nous avons accoutumé ici de faire preuve de quelque sincérité? Je serais assez porté à le croire. On nous sait gré en Allemagne de juger sans complaisance les publications françaises, mais on y est bien près de trouver inconvenant que nous en usions de même avec les travaux d'auteurs allemands. M. Bloch aurait pu considérer que, pour le lecteur français, nos jugements sur les livres étrangers ont exactement le même prix que ceux que nous portons sur les ouvrages qu'on publie en France.

Les observations qui précèdent et que M. Bloch nous excusera de n'avoir pu, faute de place, appuyer d'exemples plus nombreux, nous permettent d'être brefs sur la nouvelle édition allemande. Ce qui simplifie tout à fait notre tâche, c'est le peu de disposition que M. Behrens manifeste à tenir compte de nos remarques : il n'a pas cru devoir prendre en considération celles qui ont été publiées ici (t. LV, p. 468 ss.) à l'occasion de la neuvième édition ; il serait indiscret à nous de revenir à la charge.

Jean Acher.

J.-J. Salverda de Grave. — L'influence de la langue française en Hollande d'après les mots d'emprunt. Leçons faites à l'Université de Paris en janvier 1913. *Paris, Ed. Champion*, 1913 [174 pages in-18 jésus].

Ainsi que l'indique le titre, M. Salverda de Grave reproduit en ce volume quatre conférences qu'il a faites l'année dernière en Sorbonne sur l'invitation de l'Université de Paris. Ceux qui ont eu l'avantage d'assister à ces conférences reconnaîtront avec plaisir dans le livre la parole aisée de l'auteur, ses grandes qualités de précision et de clarté, et lui sauront gré d'avoir conservé à ses leçons la forme vivante de l'exposé oral. Il y avait cependant un léger inconvénient à procéder ainsi. Parlant devant un auditoire

à qui le néerlandais n'était pas familier, M. Salverda de Grave s'est vu dans la nécessité de citer sous leur forme française les mots d'emprunt néerlandais qu'il avait à considérer; on ne pouvait changer, dans le livre, ce mode d'exposition sans détruire l'économie des leçons. Aussi n'y trouve-t-on que très exceptionnellement des citations originales: ce qui ne laisse pas de causer quelque embarras à ceux qui voudraient réfléchir sur les exemples allégués par M. Salverda de Grave. Sans doute, on possède de lui un ouvrage d'érudition sur le même sujet, *De Franse Woorden in het Nederlands*, auquel il a soin de renvoyer dans le présent livre; mais il n'est pas aisé de se procurer cet ouvrage (1), et la seule ressource qui reste, quand on n'est pas congru en langue hollandaise, c'est de consulter un dictionnaire, opération peu agréable et fort incommode à la longue.

Je connais trop mal le néerlandais pour juger du livre de M. Salverda de Grave; je ne puis apprécier que les vues générales qui s'en dégagent. Elles me semblent parfois sujettes à caution. L'on a dit que M. Salverda de Grave n'avait pas toujours su résister au désir de flatter le public français auquel il s'adressait. Le penchant est indéniable, et il se trouve comme renforcé par l'opinion où est M. Salverda de Grave que la langue « reflète toutes les tendances et toutes les aspirations d'un peuple » (p. 4). Rien n'est moins juste. La langue n'est pas une sorte de résumé de l'esprit humain, c'en est une des manifestations, liée à d'autres. Il est très peu judicieux de la regarder comme une manière de miroir de la vie humaine tout entière: le développement des langues suppose des faits de civilisation, mais il ne les exprime pas. Quand on connaîtrait le développement d'une langue dans tous ses détails, on ne connaîtrait encore quasi rien de l'histoire du peuple qui la parle. Un fait linguistique comporte plusieurs explications possibles; l'histoire seule permet de débrouiller ce qui s'est passé réellement. Les faits de vocabulaire en particulier sont très peu transparents: le lexicographe ne saurait faire un pas s'il n'est pas guidé par l'historien; celui-ci ne tire généralement de la lexicographie que des confirmations, parfois amusantes, presque toujours superflues. Si M. Salverda de Grave aboutit à des résultats de plus grande portée, c'est qu'il manque de la prudence nécessaire et fait reposer ses conclusions sur des hypothèses assez contestables. C'est à tort, par exemple, qu'il conclut de l'origine française des mots néerlandais signifiant « banquier » et « joailler » que « la joail-

(1) Je ne l'ai pas eu à ma disposition.

lerie et les affaires de banque étaient primitivement en Hollande entre les mains des Français » (p. 73). Outre que ces mots, qui sont *bankier, juwelier,* ont chance d'avoir été pris à l'allemand, directement ou par l'intermédiaire du judéo-allemand, — on sait que les deux professions attirent les juifs, — je ferai remarquer qu'en France on use aujourd'hui du terme *firme* pour désigner une maison de commerce, alors que cette expression *maison de commerce,* antérieure au mot *firme,* montre clairement que la chose a été connue en France avant l'essor pris dans le monde par le commerce allemand. — Il serait aisé de multiplier ces exemples et il faut fortement rabattre de ce que M. Salverda de Grave dit de la pénétration française en Hollande.

Une autre vue inexacte et qui contribue également à faire exagérer à M. Salverda de Grave l'influence française, a trait au mécanisme de l'emprunt. Il tient que, pour ce qui est des termes de conversation, des mots non techniques comme il les appelle, l'emprunt n'est possible que « si dans le pays emprunteur, il y a eu constamment un groupe de personnes qui se sont servies de la langue étrangère à côté de leur langue maternelle; possédant à fond les deux idiomes, elles ont dû être tout naturellement amenées à employer, dans la conversation de tous les jours, quand elles s'exprimaient dans leur parler maternel, des mots empruntés à l'autre langue qui leur est familière; par là, ceux-mêmes qui ignorent cet idiome étranger, ont pu souvent entendre le mot exotique, dont ils ont pu à peu près comprendre le sens par le contexte de la phrase ou par le geste et le ton de celui qui parlait » (p. 120). Il n'est point besoin de cette condition. Il suffit que la langue étrangère ait du prestige dans le pays et que, sans la posséder, les gens du bel air en aient quelques notions. Il n'y a certainement jamais eu beaucoup de personnes en France ayant de fréquentes occasions de parler anglais: le français a cependant emprunté plus d'un terme de conversation et de salon à l'anglais: *dandy, spleen* (vieillis présentement), *flirt, gentleman, smart, home,* etc.

La théorie de l'emprunt que professe M. Salverda de Grave l'a amené à voir dans la cour de Hollande le milieu qui a introduit les mots français dans le néerlandais. On regrette qu'il n'ait pas décrit ce milieu. Il y a, en effet, cour et cour. La cour de Louis XIV a eu une influence considérable sur l'usage: celle de Guillaume II ne compte quasi pour rien dans le développement de la langue allemande: un milieu qui ne communique pas avec le reste de la nation, a peu de prise sur l'usage général. Faute d'être documenté

sur la question, je ne saurais dire ce que vaut l'affirmation de M. Salverda de Grave. Jusqu'à plus ample informé, je serais pourtant porté à croire que si l'usage de la cour de Hollande de se servir du français a pu contribuer à fortifier le prestige de cette langue dans les Pays-Bas, c'est dans ce prestige et non dans l'usage de la cour qu'il convient de chercher la vraie cause de l'introduction de termes de conversation français dans le néerlandais. Ce qui me fait opiner en ce sens, c'est la remarque de M. Salverda de Grave, que ces emprunts du néerlandais coïncident à peu de chose près avec ceux qu'on constate dans les autres langues européennes: il y a là un indice que l'action du français sur le néerlandais s'est exercée dans les mêmes conditions que sur les autres langues de l'Europe.

Je termine par quelques observations de détail.

P. 8. « C'était [lors des séjours de Charlemagne dans les pays frisons] pour la première fois depuis la domination romaine (du Ier au IVe siècle) que la culture romane était portée ici et il semble bien que ce premier contact soit resté isolé. » M. Salverda de Grave oublie la mission de saint Wilbrord (690-739) et la fondation de l'évêché d'Utrecht (715). Avant Wilbrord, Wilfrid avait, sous Dagobert II, prêché, non sans succès, l'évangile en Frise. Il importe peu que ces missionnaires vinssent d'outre-mer: à l'époque dont il s'agit, il n'y a pas d'autre civilisation en Occident que la chrétienne ni d'autre langue qu'on porte à l'étranger que la latine. Les langues vulgaires, quelles soient romanes ou germaniques, sont des langues locales; on les laisse chez soi, comme de nos jours on laisse au village le patois natal, même si l'on sait mal le français.

P. 40-41. Ayant relevé, dans un texte néerlandais de 1681, le mot *moriljoen* et y ayant reconnu le mot français *morion* (sorte de casque), M. Salverda de Grave conclut de cette « graphie inverse » qu'à la fin du XVIIe siècle l'*l* mouillée du français avait déjà passé à *i*. Qu'il y ait là une graphie dite inverse, c'est certain; seulement elle ne prouve rien pour la prononciation française. Il y a des étrangers qui entendent *poui* quand on prononce en français l'adverbe *puis*; s'ils s'avisent d'orthographier le nom propre *Louis* en conséquence en écrivant *Luis*, il faudra se garder d'en tirer des conclusions sur la prononciation française d'*ü* consonne.

P. 74. M. Salverda de Grave est surpris que les noms de vêtements français aient été connus en Hollande dès le moyen âge: les communications, dit-il, étaient moins faciles qu'aujourd'hui. On voyageait cependant assez et les foires favorisaient le commerce

international. Je gage que les mots « or », « vin », « fer », etc., n'ont pas attendu les chemins de fer pour faire leur apparition en Hollande.

P. 75. A propos des termes de cuisine empruntés au français, M. Salverda de Grave songe aux cuisiniers français, aux livres de cuisine français et aux épiceries. Ne saurait-il pas que les élégances se manifestent volontiers à table et que, dans toute l'Europe, beaucoup de restaurants ont conservé jusqu'aujourd'hui l'habitude de rédiger le menu en français?

P. 80. M. Salverda de Grave affirme que l'esprit français est synthétique, l'esprit germanique individualiste, et explique par là le fait que le français est plus riche que l'allemand en « termes qui résument un ensemble de faits et d'idées ». Je n'ai pas fait de statistiques et laisse aux connaisseurs le soin de décider si le fait avancé par M. Salverda de Grave est exact; quant à l'explication, elle vaut ce que valent toutes les formules lapidaires par quoi certaines personnes prétendent définir le génie des nations. Je sais un livre allemand où l'histoire de la langue française est ramenée à la lutte de deux tendances, l'une dynamique, l'autre statique: ce n'est pas peut-être très lumineux, mais c'est extrêmement simple; le livre est toutefois gros, l'on ignore pourquoi. Il est évident d'ailleurs que ce serait un jeu d'expliquer les qualités traditionnelles de discipline qui caractérisent le peuple allemand par la tournure individualiste de son esprit; quant aux qualités d'analyse qu'on reconnaît volontiers aux romanciers français, ils témoignent si éloquemment de l'esprit synthétique de la nation, qu'on ne saurait y insister sans faire injure au lecteur.

P. 85. A propos du mot néerlandais *blond*, M. Salverda de Grave fait la réflexion suivante: « Ne serait-ce que le contraste qu'ils [les Hollandais] formaient avec les Français aux cheveux noirs, a fait que nos ancêtres se sont rendu compte de la différence de la couleur des cheveux et que, n'ayant pas de mot pour exprimer ce qu'ils n'avaient pas encore remarqué, ils l'ont emprunté aux Français dès qu'ils en ont eu besoin? » Le polonais a les substantifs *brunet*, *szatyn*, *blondyn* pour désigner les personnes ayant des cheveux noirs, châtains, blonds; il est heureux qu'il emploie aussi l'adjectif *czarny* (noir) pour désigner la couleur des cheveux noirs: sans cet accident de vocabulaire, on en serait réduit à supposer, en vertu de la théorie de M. Salverda de Grave, qu'avant d'être entrés en contact avec les Français, les Polonais ne distinguaient que les roux d'avec les chauves, les *rudzi* d'avec les *lysi*. La philologie est une science effrayante, et, quand on considère que les peuples

civilisés ignorent le nombre duel, on se demande si les gens cultivés savent compter jusqu'à deux : car il est clair que le duel s'oppose au pluriel, alors qu'on manque de détails sur la couleur des cheveux des Frisons ; on a seulemet sujet de croire qu'ils ne l'avaient pas tous uniforme.

P. 100. M. Salverda de Grave nie qu'il y ait de véritables bilingues. « Nous n'avons tous, dit-il, qu'une seule langue dans laquelle nos pensées s'expriment spontanément. Cette langue peut être plus ou moins homogène, elle peut contenir des éléments d'origine diverse, mais à chaque concept doit correspondre, à un moment donné, une seule forme, qu'elle appartienne à la langue maternelle ou à la langue étrangère ». Il est singulier de vouloir réduire la notion de langue à celle de vocabulaire. Quand on possède deux systèmes de formes grammaticales, ce qui arrive fréquemment, on est bilingue, même si l'on n'a qu'un système de prononciation, même si l'on corrompt le vocabulaire d'une langue par des emprunts à l'autre. Il n'est pas d'ailleurs exact de dire que dans ce cas à chaque concept correspond une seule forme : selon la personne à qui l'on s'adresse, c'est l'une ou l'autre des formes qui se présentera à l'esprit. Une personne de mon entourage, qui est originaire de Locminé, dira toujours, et sans y réfléchir, *pain*, lorsqu'elle s'adressera à moi ; mais c'est le mot *bara* qui lui viendra spontanément aux lèvres si elle parle à ses amis d'enfance. J'ajoute qu'un Parisien de Paris, appartenant à la classe ouvrière, exprimera l'idée d'enfant tantôt par *gosse*, tantôt par *enfant*, selon la condition de son interlocuteur. Au point de vue du vocabulaire, tout le monde est plus ou moins polyglotte, puisque chacun de nous possède plusieurs vocabulaires adaptés aux différentes conditions des personnes avec qui l'on est en rapports.

P. 115 M. Salverda de Grave affirme que les langues romanes et les langues germaniques deviennent de plus en plus analytiques : les cas sont remplacés par des prépositions, le rôle des auxiliaires devient de plus en plus prépondérant, l'idée subjective est de moins en moins exprimée par le subjonctif, et plutôt par des mots isolés. Cette division de la morphologie en analytique et synthétique est une idée chère aux philologues. Ses origines se perdent dans la brume des temps ; elle survivra au règne de la scolastique, qui n'est pas près de finir. En disant pourtant *j'ai promis*, un Français d'aujourd'hui ne décompose pas plus sa pensée qu'un Romain ne faisait en disant *spopondi*. *J'ai promis* est une expression formant bloc pour ainsi dire. Personne n'y sent ni le verbe *avoir*, ni le pronom *je* : le pronom *je* ne s'emploie point d'une manière autonome

et est dépourvu de sens s'il n'est pas accompagné d'un verbe; quant au verble *avoir*, on est si peu conscient de sa valeur propre que l'accord des participes passe pour une subtilité et que les esprits forts réclament sa suppression: il n'y a pas de proposition de bouleversement de l'orthographe française digne de ce nom qui n'en ait à la règle des participes; la *Romania* doit l'avoir abolie depuis qu'elle est devenue, contrairement à un vœu formel de M. Paul Meyer, « essentiellement un champ d'expériences orthographiques » (1).

Jean Acher.

Gaston Paris. — La littérature française au moyen âge (XIe-XIVe siècle). Cinquième édition (Notes bibliographiques revues, corrigées et augmentées). *Paris, Hachette et Cie*, 1914, [XX+352 pages in-18 jésus].

Cette cinquième édition de la *Littérature* de Gaston Paris est publiée, comme la précédente, par les soins de M. Paul Meyer. La dernière rédaction de Gaston Paris a été reproduite sans changement, l'éditeur s'étant interdit de toucher à l'ouvrage. « Le livre, écrit-il, doit rester tel qu'il a été conçu ». L'on ne saurait être d'un autre avis. C'est une entreprise bien indiscrète que de mettre au courant un manuel dont l'auteur a cessé de vivre et il faut avoir une conception assez étrange du respect dû aux grands morts pour leur faire exprimer des opinions qui ne pouvaient être les leurs. Mais il fallait d'autre part considérer que la *Littérature* visait à donner aux débutants « une orientation générale et une indication de l'état actuel de nos connaissances » et que c'était là sa seule utilité. L'éditeur s'en est préoccupé et, pour permettre à la nouvelle édition de conserver l'ancienne destination du livre, il

(1) Voyez ce vœu dans *Romania*, t. XXXVI, p. 144 s. — L'on est surpris que, malgré ce changement radical dans son orientation, la *Romania* ait conservé son ancienne devise:

Pur remembrer des ancessurs
Les diz et les faiz et les murs.

Un recueil destiné à répandre dans l'univers l'*ourtougràfi Toumai* et ses yvoniens succédanés se fait tort en gardant *remembrer;* le successeur de Gaston Paris et de M. Paul Meyer se rendra justice en mettant *desmembrer:* par le discrédit que son entreprise jette sur l'érudition française, il contribue fortement à ruiner le bon renom de la France dans le monde savant.

a pris le parti de remanier les notes bibliographiques de manière à « indiquer aux lecteurs les travaux utiles qui, depuis le temps de Paris, ont été publiés sur notre ancienne littérature ». Il eût été plus judicieux de garder les notes de Gaston Paris et de les compléter par des additions signées des initiales de l'éditeur. On peut toutefois s'accommoder du système adopté par M. Paul Meyer : ce n'est pas dans la bibliographie de la *Littérature* que se manifeste la pensée de Gaston Paris ; cette partie de l'ouvrage est assez impersonnelle. Ce qui est plus grave, c'est que M. Paul Meyer ne paraît pas s'être aperçu de l'impossibilité, pour une bibliographie, même mise très exactement au courant, de donner une « orientation générale » de l'état actuel de nos connaissances. Les références bibliographiques fournissent des indications à ceux qui voudraient pénétrer plus avant dans le sujet, elles n'orientent pas ceux qui cherchent des vues d'ensemble. Pour continuer, dans la mesure du possible, à remplir son rôle de guide, la *Littérature* demandait à être précédée d'un avant-propos où l'on eût signalé la direction qu'ont prise les études littéraires depuis la mort de Gaston Paris. Il était indispensable de marquer le changement profond qui s'est opéré dans nos conceptions générales sur la vieille littérature française, il était nécessaire d'exposer en quoi les méthodes actuelles diffèrent des méthodes usitées au temps de Gaston Paris, il était utile enfin de résumer brièvement les principaux points sur lesquels on est parvenu à des résultats certains. Faute de contenir un tel exposé, — quinze à vingt pages y eussent suffi, — la nouvelle édition ne peut servir de guide aux débutants. On ne saurait lui reconnaître que la valeur d'un répertoire, d'une nomenclature d'ouvrages composés au moyen âge et de travaux auxquels ils ont donné lieu.

Cette valeur serait encore assez grande si M. Paul Meyer s'était acquitté d'une manière satisfaisante de sa tâche de bibliographe. Malheureusement c'est l'impression contraire qui se dégage de ses notes. M. Paul Meyer a péché beaucoup par négligence et sa bibliographie accuse des oublis fort fâcheux. D'autres omissions — souvent extrêmement graves — semblent être volontaires. M. Paul Meyer ne s'est jamais piqué d'une trop grande impartialité, et personne ne songeait à s'offusquer de cette petite faiblesse tant qu'il se bornait à publier des recherches d'érudition ; mais dans un manuel la sérénité d'esprit est de rigueur, et l'on est très péniblement surpris que M. Paul Meyer n'ait pas su se débarrasser, dans cette *Littérature* de Gaston Paris, de quelques-unes de ses préventions. Par respect pour lui, on ne procédera pas ici

à l'examen détaillé de ses notes. Le lecteur voudra bien nous excuser de le renvoyer au livre et de nous borner à dire que si M. Paul Meyer assure que l'érudition française se montre moins active que l'érudition allemande ou la scandinave ou l'américaine, c'est qu'il fait volontiers table rase des travaux des savants français.

Jean Acher.

Joseph Bédier. — Les légendes épiques. Recherches sur la formation des chansons de geste. I. Le cycle de Guillaume d'Orange. Deuxième édition, revue et corrigée. *Paris, Edouard Champion*, 1914, [X+465 pages in-8° écu].

Les tomes III et IV des *Légendes épiques* de M. Bédier, publiés au début de l'année 1913 sous la date de 1912, avaient à peine paru que l'auteur s'est vu dans la nécessité de réimprimer l'ouvrage dont les deux premiers tomes commençaient à s'épuiser. Le tome Ier de la nouvelle édition vient de paraître, et, quoique la *Revue des Langues romanes* n'ait pas marqué l'importance des recherches de M. Bédier, nous n'entreprendrons pas d'examiner ici son œuvre (1). Les personnes que ces études intéressent doivent, en effet, avoir lu à l'heure qu'il est les *Légendes épiques* et elles sont censées en avoir saisi exactement la portée; celles qui se sentent peu attirées par l'histoire littéraire du moyen âge pourront se renseigner sur l'œuvre de M. Bédier dans deux articles de la *Revue critique des livres nouveaux* (t. VIII, p. 193 ss. et p. 225 ss.), dûs à M. Charles V. Langlois, où elle est résumée fort clairement. Nous pouvons et devons nous borner à signaler la nouvelle édition.

Sa principale différence d'avec l'édition originale est toute matérielle: à l'ancien format in-8° carré l'on a substitué un format

(1) Je note seulement, parce que personne, pas même, je crois, M. Bédier, ne s'en est encore aperçu, que les quatre volumes des *Légendes épiques* « développent une modeste indication » présentée en 1903, par M. Maurice Wilmotte dans une lecture académique de Bruxelles, comme ledit M. Maurice Wilmotte nous invite à le reconnaître dans le *Moyen Age*, année 1914, p. 96. Je signale aussi que M. Frantz Funck-Brentano était déjà sorti de l'Ecole des Chartes avec l'essentiel des idées de M. Bédier, ainsi qu'il l'expose dans la *Revue hebdomadaire*, n° du 9 août 1913, p. 175. On annonce que d'autres précurseurs sont sur le point de se révéler.

réduit l'in-8° écu. L'innovation est heureuse, puisqu'il en résulte une diminution de prix ; mais l'on comprend mal les raisons qui ont fait adopter au libraire le peu usité in-8° écu au lieu de l'habituel in-18 jésus. L'in-8° écu est le format par excellence du livre allemand et il semble que ce soit là son seul mérite ; il est permis de le trouver insuffisant.

On ne comprend pas davantage que le libraire ait cru pouvoir parer la nouvelle édition du titre d' « édition revue et corrigée ». Il va de soi qu'un auteur revoit et corrige l'ouvrage dont il entreprend de publier une nouvelle édition. Quand on note expressément que l'édition est revue et corrigée, c'est pour indiquer qu'on a apporté au livre des modifications de conséquence. Il est à peine besoin de dire que M. Bédier n'a pas refait ses recherches. On ne récrit pas un livre tel que les *Légendes épiques* où l'on a exposé par quelle série d'études particulières on a été amené à poser une doctrine d'ensemble sur le sujet. Poursuivies pendant plus de sept ans et publiées au fur et à mesure que le travail avançait, les recherches de M. Bédier montrent comment une théorie générale, qu'on avait d'abord cru exacte en ses fondements, s'est révélée inconsistante à mesure qu'on en examinait les applications particulières, et comment on en est venu à substituer à ces explications caduques des explications nouvelles, qui, se trouvant concorder entre elles, forçaient à considérer le problème de plus haut et à envisager la question dans son ensemble en opposant à un système chimérique dérivé d'une philosophie périmée des vues générales fondées sur l'étude positive des faits réels. Somme toute, c'est la formation d'une conception nouvelle de ce grand fait littéraire que sont les chansons de geste et leurs allusions historiques que M. Bédier a retracée dans les *Légendes épiques*. On n'y pouvait changer que de menus détails de rédaction, on n'y pouvait mettre au courant que la bibliographie. C'est à quoi s'est borné effectivement M. Bédier ; il ne faut pas chercher dans le présent volume sa pensée actuelle sur les différentes chansons du cycle de Guillaume d Orange.

Dans les notes bibliographiques qui enrichissent la nouvelle édition, M. Bédier a multiplié, selon son habitude, les marques de l'extrême bienveillance qu'il se sent pour les travaux dont il n'a pas à apprécier publiquement le détail. Si j'ai bien vu, il cite douze ouvrages nouveaux ; en voici la nomenclature : un ingénieux, quatre importants, un précieux, un très beau, un admirable. Il est difficile de dire si les quatre ouvrages restants, dont M. Bédier s'abstient de dire les mérites, lui paraissent n'avoir de nom dans

aucune langue ou s'il n'a su leur en trouver aucun qui lui semblât suffisamment admiratif: ils sont de MM. Scherping, Hugh A. Smith, Schultz-Gora, Cloëtta. Parmi les travaux importants figurent deux articles de ma composition. L'un d'eux essaie de démontrer que l'auteur du livre tenu par M. Bédier pour admirable s'est fourvoyé complètement dans sa publication; l'autre est l'article paru ici en 1912 (t. LV, p. 60 ss.), et qui est devenu sans objet depuis la communication de M. J.-A. Herbert insérée dans le tome suivant de la *Revue des langues romanes* (t. LVI, p. 125). (1).

Jean Acher.

Albert Schinz. — Les accents dans l'écriture française. Etude critique de leurs diverses fonctions dans le passé et dans le présent. *Paris, H. Champion*, 1912. [83 pages in-8° carré].

P. 4, l'auteur écrit: « Il faut se souvenir que le français s'est formé en laissant tomber toutes les syllabes qui n'étaient pas accentuées en latin, et ainsi était, strictement parlant, un langage composé exclusivement de syllabes accentuées; plus tard, quand les « mots savants », ou les doublets » (*naviguer-nager, ministère-métier*) furent introduits, le système d'égalité des syllabes, quant à la prononciation, avait déjà triomphé, et les « doublets » furent prononcés selon ce système phonétique français d'égalité. »

P. 61 on lit: « Aucune règle (complexe ou non) ne peut être donnée... quand *e* au milieu d'un mot et à la fin d'une syllabe est semi-muet ou ouvert (*venir* et *vénal*; *tenir, tenace* et *ténu, ténacité*; *religion* et *irréligion*). Une fois que vous savez qu'un *e* doit être prononcé ouvert, il existe bien une règle pour savoir l'accent à employer (aigu devant une syllabe sonore, grave devant une syllabe non sonore) mais pour savoir s'il faut prononcer *e* ouvert, ou semi-muet, on ne peut donner de règle. Il y a là quelque chose d'anormal, et il faut expliquer, pensons-nous, les choses ainsi: Il existe évidemment une règle, mais nous ne l'appliquons pas, parce que nous ne la connaissons pas. Personne ne peut douter qu'il existe un système phonétique de la langue française, et qui doit résoudre les cas que nous examinons. Ce qui fort probablement est arrivé est ceci: ne se rendant pas compte du principe à appliquer (principe qui à l'époque de transition de la phonétique latine à

(1) M. Bédier a omis, par mégarde, de citer cette communication.

la phonétique française n'était pas facile à discerner) on a violé fréquemment ce principe, et lorsque les grammairiens sont venus et ont voulu se baser sur les faits, ils ont photographié le demi-chaos et ont voulu nous l'imposer comme si c'était de l'ordre : ce qui était logique a été interprété logiquement, ce qui ne l'était pas est resté illogique. La constante erreur des hommes de science, de mettre sur le même rang le normal et le monstrueux, sous le prétexte que tous deux sont des faits, n'est pas née d'hier... On ne risque pas de se tromper beaucoup en affirmant d'emblée que, si le français s'était développé sans être tarabusté par des grammairiens incompétents, un nombre considérable de semi-muettes — simples restes de syllabes latines non accentuées, destinées à tomber, et qu'on n'a conservées que pour des raisons étymologiques absolument sans signification ici — auraient disparu du français; le français se serait développé beaucoup plus dans le sens des autres langues romanes, lesquelles ont abandonné les tons morts. Chacun peut observer que les étrangers de n'importe quelle nationalité qui apprennent le français et qui n'ont pas été habitués à entendre depuis l'enfance notre prononciation conventionnelle, diront avec persistance *vénir, ténir* comme *rénal, ténacité*, jamais le contraire *venal, tenacité* comme *venir, tenir*... Ce phénomène qui se répète constamment ne s'explique que si l'on admet que ces étrangers, raisonnant inconsciemment par analogie et sans être empêchés par l'habitude acquise, appliquent ce principe phonétique dont le développement normal fut entravé et qui précisément nous fournit la règle dont nous avons besoin pour l'usage de l'*é* ou de l'*e* semi-muet : strictement parlant l'*e semi-muet n'est pas un son français*. Et en note (p. 62) : « Un cas semblable à celui de la prononciation de l'*e* où le système manque, est celui du pronom personnel en français. Notre syntaxe du pronom n'est ni latine (synthétique) ni française (analytique), mais un mélange incohérent des deux. Nous n'avons plus de cas et devrions dire non *il nous donne* (ille nobis donat), mais *il donne à nous* (ille donat ad nos), comme on dit *il donne à Pierre*. Qu'est-il arrivé? Les grammairiens sont venus trop tôt, ils ont fixé par des règles l'état de transition mi-latin, mi-français. »

Ce mémoire a paru d'abord dans la *Revue de philologie française* (t. XXV et XXVI). On sait que cette revue est dirigée par un amateur et qu'elle se publie aux frais d'un publiciste curieux de saccager l'orthographe française. Elle ne tire pas plus à conséquence que le journal *Le Réformiste*.

Jean Acher.

A. Guesnon. — La confrérie des jongleurs d'Arras et le tombeau de l'évêque Lambert. (Extrait des Mémoires de la Commission Départementale des Monuments Historiques du Pas-de-Calais). *Arras, imprimerie Répessé, Cassel et Cie*, 1913. [34 pages in-8° grand jésus].

En cette notice M. Guesnon examine les inscriptions et les documents relatifs à la Sainte Chandelle d'Arras et aux origines de la confrérie des jongleurs de cette ville. Il n'a pas de peine à démontrer que tous ces titres sont dénués de valeur : lorsqu'ils ne sont pas faux, ils ne sont pas contemporains des événements dont ils portent témoignage ; ils ne disent pas d'ailleurs toujours ce que les historiens locaux leur font dire. La première mention de la Sainte Chandelle date de la fin du XIIe siècle ; on sait que le miracle est censé s'être produit sous l'épiscopat de Lambert (mort le 16 mai 1115).

Jean Acher.

Hermann Suchier. — Aucassin et Nicolette. Texte critique accompagné de paradigmes et d'un lexique. Huitième édition avec une table (*sic*) contenant la notation musicale. *Paderborn, F. Schœningh*, 1913. [XIII+136 pages, plus deux planches hors texte].

Bien que les éditions scolaires d'anciens textes français se soient multipliées dans les dernières années, le succès d'*Aucassin et Nicolette* de M. Hermann Suchier n'a point faibli : tous les trois ou quatre ans, l'auteur est obligé de réimprimer l'ouvrage. Il n'y a là rien que de très naturel. Il est peu d'œuvres dont le charme égale celui d'*Aucassin et Nicolette*, et il est peu d'éditions classiques qui puissent soutenir la comparaison avec celle de M. Suchier ; c'est certainement une des meilleures publications de ce genre que nous ayons. L'on sait qu'il en existe, tant en France qu'à l'étranger, de fort remarquables, mais qu'il n'y en a pas qui répondent parfaitement aux exigences actuelles des études françaises, et l'on ne s'étonnera pas que l'édition de M. Suchier laisse également à désirer sous ce rapport : elle a paru pour la première fois en 1878, et, si depuis l'auteur n'a cessé de l'améliorer dans le détail, il ne l'a jamais refondue ; quelque excellent que fût le livre, il ne pouvait ne pas vieillir au bout de trente-cinq ans.

Ce qui en a résisté le mieux, c'est la partie linguistique. L'étude des traits dialectaux du texte est demeurée au courant ; notre

connaissance des particularités du français écrit en Picardie et en Wallonie s'est peu accrue depuis les recherches entreprises par M. Suchier en vue d'*Aucassin et Nicolette*. Il n'est que juste de dire que, en ce qui concerne l'orthographe et les flexions, l'auteur n'avait pas laissé beaucoup à glaner après lui; quant aux faits de syntaxe et de phraséologie, l'on sait que nous n'en sommes pas encore à nous poser la question même de leur existence.

Les paradigmes qui terminent l'exposé linguistique auraient, par contre, besoin d'être remaniés. On en trouve assurément d'analogues dans les ouvrages allemands les plus récents, mais il faut bien dire que les livres de grammaire française qu'on publie en Allemagne sont très arriérés. Il serait temps que les romanistes allemands s'aperçussent de l'étrangeté qu'il y a à distinguer en français six conjugaisons selon les types *garder*, *perdre*, *partir*, *voir*, *prendre*, *pouvoir*, sous prétexte que cette division remonte à Diez. Les méprises de Diez ne sont pas sacrées, et c'en était une que de croire qu'on pouvait assimiler les conjugaisons françaises aux conjugaisons allemandes et les classer d'après la forme du prétérit. Bien que le verbe allemand ait subi l'influence latine (1), il n'y a rien qui ressemble moins à la conjugaison française que la conjugaison allemande. Pour peu qu'on ait quelque sentiment de la langue française, on se rend compte que de toutes les formes verbales, le prétérit est la moins habile à fournir un principe de classement pour les conjugaisons. On pourrait, si l'on y tenait absolument, réunir, en latin, les verbes *iuuare*, *foucre*, *soluere* en une conjugaison, les verbes *uetare*, *terrere*, *gemere* en une autre, les verbes *augere*, *dicere*, *sancire* en une autre, et ainsi de suite, mais il est singulier, pour ne pas dire plus, de classer ensemble d'une part les verbes *voir* et *faire*, et de l'autre les verbes *pouvoir* et *taire*. Car les formes du *perfectum* constituent, en latin, un système complet qui s'oppose à un système non moins complet des formes de l'*infectum*, tandis que le rôle du prétérit dans l'économie de la conjugaison française est réduit à sa plus simple expression : il n'y a, à l'indicatif, aucun temps dont la forme soit solidaire de celle du prétérit. Le prétérit, que les grammairiens allemands appellent, par antiphrase sans doute, parfait, est pour ainsi dire en dehors du système verbal français : la langue parlée a pu le

(1) On sait que c'est à une imitation d'une manière de dire latine que l'allemand doit la forme de son parfait. Voy. A. Meillet, *L'évolution des formes grammaticales*, p. 14 (Extrait de *Scientia*, t. XII, p. 395).

perdre sans qu'il en résultât le moindre trouble dans la conjugaison ; au temps où il était vivant, loin de réagir sur les autres formes, il en subissait l'influence : *voil — je voulus, nuis — je nuisis, plains — je plaignis*. Un morphème aberrant et dépourvu d'unité, qui cherche, vaille que vaille, à s'adapter au système où il est entré, et qui, malgré cela, en est éliminé sans autre forme de procès, est ce qu'on appelle proprement un morphème caduc. En faire le pivot du système, c'est montrer qu'on n'entend rien à la structure de la langue.

Le commentaire demanderait aussi à être revu. Les discussions avec Lacurne de Sainte-Palaye, d'Héricault (5,4), Diez (12.35), Sismondi (28,10), Orelli (34,4 et 5) font un peu sourire dans un ouvrage qui porte le millésime 1913. On fait encore perdre son temps au lecteur, lorsqu'à propos du mot *taterelle* qui se lit dans le texte, on note : « M. Meyer-Lübke croit que le mot ne se trouve qu'en Italie » (6,30). A qui M. Suchier voudrait-il faire accroire qu'*Aucassin et Nicolette* a été écrit en Italie ? Et si cette remarque n'a pas cette portée, à quoi rime-t-elle ? Qu'importent les erreurs de M. Meyer-Lübke ? — De même il y aurait avantage à débarrasser le commentaire du fatras folkloristique qui l'encombre actuellement. Cet usage de prendre texte d'une image poétique pour amonceler des renseignements sur les traditions populaires les plus étrangères au sujet ne se concevait qu'au temps du romantisme. Quand le trouvère fait apercevoir à Auccasin une étoile « plus clere des autres » pour lui faire dire les vers :

Estoilete, je te voi
Que la lune trait a soi ;
Nicolete est avuec toi,
M'amïete o de blont poil.

il n'est personne aujourd'hui qui soit curieux d'apprendre que selon « une vieille croyance populaire, l'étoile de Vénus dépassant la lune en clarté peut amener la réunion des amants séparés », et tout le monde est vivement choqué de voir rapprocher ces vers pleins de grâce des « paroles magiques » par quoi, au dire d'un traité des superstitions du XVIIe siècle, on force le phénomène de se produire, d'une autre incantation tirée des *Analecta Graecensia* de Schönbach, de l'étymologie de *considerare* agrémentée d'une discussion sur un passage d'Apulée cité mal à propos par l'auteur d'un mémoire sur les sources du Décaméron, et enfin d'une pièce de Walafrid Strabo qu'on avoue n'avoir aucun rapport à la nostalgie amoureuse. A propos du roi de Torelore qui « gît d'en-

fant », l'on nous donne une page de références folkloristiques pour nous citer ensuite un proverbe basque, qui est : « il se met au lit quand sa femme est en couches ».

Semblablement, il faudrait supprimer plus d'une remarque littéraire. Dans la laisse 21, il est question de quelques instruments dont « *flaüstules, macuëles et pipés* » ; l'auteur note qu'un de ses confrères a attiré son attention sur une pastourelle où l'on mentionne une « *pype achetee* », une « *fleüste* » et une « *maçue* ». Dans un autre passage (24,41), on trouve l'exclamation : « *Mal dehait ait qui ja mais vos prisera* » ; le commentaire signale qu'on lit de même, au vers 1280 des *Aliscans* : « *Mau dehait ait, ja mais vos prisera* ». Il serait aisé de multiplier ces exemples, mais je dois me limiter. Je relève seulement qu'à propos de la bataille « de pomes de bos waumonnés et d'nés et de frès fromages », on nous renvoie à l'épigramme de Racine sur la chute d'*Aspar* de Fontenelle :

> Non, dit l'acteur, je sais toute l'histoire,
> Que par degrés je vais vous débrouiller :
> Boyer apprit au parterre à bâiller,
> Quant à Pradon, si j'ai bonne mémoire,
> Pommes sur lui volèrent largement.

Les notes historiques inspirent des réflexions analogues. A quoi bon documenter le lecteur sur les *septemuium* gallo-romains à propos du carrefour « u aforkent set cemin » que Nicolette a choisi pour construire sa « loge » (19.7) ? Quel intérêt y a-t-il à commenter le *lagan* du texte par un rapprochement entre une ordonnance de Philippe-Auguste relative à cette coutume et l'usage anglais du XVIIe siècle (34,12) ?

Les remarques grammaticales négligent souvent les passages qui pourraient embarrasser les étudiants pour s'arrêter avec complaisance à des vétilles ou même à des choses oiseuses. Ainsi la phrase « *ce ne porroit estre que vos m'amissiés tant que je fac vos* » (14,17) est illustrée d'une note où l'on explique que le verbe *faire* est employé par le trouvère « comme *uerbum uicarium*, c'est-à-dire qu'il remplace le verbe précédent dont il prend la forme exacte... [en d'autres mots, qu'il est mis] pour *aim*, 1re pers. sg. ind. prés. » ; mais la phrase « *ja n'i fieres tu home ni autres ti, s'il te voient entr'ax, si desfenderont il mix lor avoir et lor cors et te tere et le miue* » (8,17) n'est pas éclaircie (1). Ces notes de remplissage sont

(1) Dans le glossaire, l'auteur indique que *ja* commandant un subjonctif signifie « quand même ». Cette traduction, admissible

d'autant plus regrettables qu'elles contiennent parfois de vraies naïvetés. Ainsi, à propos du tour « *de si lonc que je verroie une maisiere u une bisse pierre, s'i hurteroie... me teste* » (14.10), l'auteur note que Racine a encore écrit :

Néron, d'aussi loin qu'il me vit,
Laissa sur son visage éclater son dépit.

comme si cette manière de s'exprimer avait cessé d'être vivante.

Plus que le reste, la méthode employée pour l'établissement du texte date. Pour ce qui est de l'orthographe, l'auteur pose, à la vérité, un principe qui n'a pas cessé d'être vrai. « Je n'ai corrigé, écrit-il, que ce qui était incorrect au sens du scribe, tandis que j'ai laissé intactes les formes linguistiques qui se distinguent des formes primitives par des transformations dialectales. Il me semble qu'il importe beaucoup plus, pour un éditeur, d'exposer sa conception des formes linguistiques et de faire des recherches préparatoires au traitement philologique de son texte que d'appliquer pratiquement les résultats de cette étude en corrigeant le texte conservé » (p. 84). Il n'a manqué à l'éditeur que de se conformer à cette déclaration. Il est très correct « au sens du scribe », M. Suchier en convient lui-même à la p. 77, d'écrire *Biacare* 8,10 ; *hiame* 10,36 ; etc. et *frales* 2,7 ; *fare* 2,17 ; *manne* 10,14 ; *planne* 24,17 ; etc., et cependant cette orthographe n'est pas respectée. Le copiste supprime souvent les lettres muettes, p. ex., *ereses* 6,30 ; *decauc* 6,31 ; etc. : M. Suchier les rétablit. Il n'épargne même pas le pronom personnel masculin de la troisième personne que le copiste écrit très fréquemment *i* devant un mot commençant par une *l* (10,34 ; 14,26 ; 14,32 ; 18,19 ; etc.), voire par une autre continue (6,47 ; 24,8) : l'édition porte partout *il*, et, pour justifier cette peu défendable restauration, les paradigmes n'enregistrent point la forme *i*. Ces exemples suffisent pour montrer que le respect de M. Suchier pour les graphies originales n'est que platonique, et qu'en fait il en use très librement avec l'orthographe du copiste.

En ce qui concerne les corrections de fond, M. Suchier fait preuve d'une hardiesse qui a pu plaire en 1878, mais qui inquiète

à la rigueur pour le passage cité ci-dessus, ne convient pas à celui-ci que se lit deux lignes plus loin : « *Ja Dix ne me doinst riens que je li demant, etc.* » Dans les deux cas, la valeur de la particule *ja* est la même ; mais il y a deux emplois de subjonctif, dont un demandait à être expliqué parce qu'il ne s'est pas conservé dans la langue actuelle.

aujourd'hui (1). Nous ne sommes plus bien sûrs que les éditeurs soient fondés à interpoler les textes sous couleur d'en améliorer la facture (1,15 ; 3,18 ; 4,13 ; 5,25 ; 9,19 ; 15,8 : 27,19) ; nous ne nous risquons plus à émender les passages désespérés au moyen de deux tête-à-queue accompagnés de la suppression de huit mots et du changement violent d'un neuvième (38,9-13) ; nous n'osons plus lever les difficultés du texte en substituant aux expressions obscures des locutions calquées sur les tournures allemandes (1,2 ; *duel caitif* semble imité de *elender Jammer ;* en français *chagrin chétif* est impossible) ; nous ne pensons plus qu'il soit urgent de restituer les passages passés par les copistes ou disparus à la suite des mutilations subies par les manuscrits (24,70 ; 25,6 ; 28,3) ; nous ne regardons plus comme élégant d'ajouter à la pensée des poètes (6,22 ; 18,36) : d'une manière générale nous sommes d'avis aujourd'hui que l'intervention des éditeurs doit se limiter au strict nécessaire et qu'il est superflu d'arranger les textes

Chose curieuse, au lieu de diminuer le nombre de ces remaniements, l'auteur introduit dans chaque édition de nouvelles retouments, l'auteur introduit dans chaque édition de nouvelles retouconseils de MM. Walther Suchier et Morf, sont particulièrement maladroites. Il m'est difficile de discuter les restaurations de M. Walther Sūchier : je ne comprends pas leur signification. Voici celle de M. Morf. Aucassin, que son père invite à se joindre à ses hommes, afin de stimuler leur ardeur au combat, lui répond : « *Ja Dix ne me doinst riens que je li demant, quant cre cevaliers ne monte a ceval ne que voise a estor ne a bataille, la u je fiere cevalier ni autres mi, se vos ne me donés Nicholete ma douce amie que je tant aim* » (2,22-26). La phrase revient textuellement quelques pages plus loin (8,21-25). Par deux fois, M. Morf, suivi par l'éditeur, corrige *monte* en *montés*. Le copiste se serait donc trompé deux fois. Une inadvertance aussi régulière aurait dû faire réfléchir ceux qui la supposent. Ils auraient pu se demander aussi pourquoi Aucassin attache tant d'importance à préciser que dans l'hypothèse par lui envisagée il se ferait une conscience d'être en selle, *montés a ceval?* Voudrait-il dire que, malgré la défense d'épouser Nicolette, il prendra volontiers part à tous les combats où il plaira à son père de l'envoyer, pourvu que, arrivé sur le champ de bataille, il ait la permission de descendre du cheval et de tirer de

(1) Ces corrections, dont plusieurs sont dues à Gaston Paris, sont d'ailleurs souvent très ingénieuses. Je m'y suis laissé prendre dans la *Zeitschrift für rom. Philologie*, t. XXXIV, p. 369 ss.

suite son épée sans s'attarder à d'inutiles passes de lance? Il est peu croyable que le poète ait prêté à son héros une telle pensée. Et comme *estre montés a ceval* signifie être en selle et ne signifie que cela, l'on se demande s'il n'y a pas moyen de garder la leçon originale, qui ne fait allusion qu'à la circonstance que les chevaliers montent à cheval, qu'ils sont, militairement parlant, des cavaliers. Or, il y a un moyen de la garder, et ce moyen c'est la faculté, admise, je crois, par tout le monde, de conserver, du moins dans les cas désespérés, une leçon où il n'y a rien à reprendre. Que reproche-t-on, en effet, à ce subjonctif *monte?* D'être un subjonctif? L'ancienne langue l'emploie régulièrement dans une proposition construite comme la nôtre, et la phrase en contient un autre (*voise*) que MM. Morf et Suchier sont bien obligés de souffrir. Ce subjonctif a-t-il le tort d'être dissyllabique? Il ne l'est peut-être que sur le papier: le mot suivant est la préposition *a*, c'est-à-dire une voyelle, et devant une voyelle un *e* féminin n'a pas d'importance. Le texte connaît d'ailleurs les formes allongées par l'*e* analogique: *je vous aie quanque il vous plaist* 10,78; *encore aimme je* 16,14.

La ponctuation devrait être revue avec soin. L'auteur prend souvent les interrogations pour des exclamations et inversement. Il n'y a pas moyen, quoi qu'en pense M. Suchier, de regarder comme une exclamation cette interrogation: *Quens de Valence, fait Aucassins, je vos ai pris?* (10,60; réponse: *Sire, voire, fait li quens*). Par contre, la phrase: *Sont cou mi anemi mortel qui ci m'en mainent et qui ja me cauperont le teste* (10,17), que l'auteur marque d'un point d'interrogation, est une exclamation; la construction est la même que dans *Es-tu ennuyeux! Est-ce beau!* et autres phrases exclamatives de la langue actuelle. La phrase *Or ne quidiés vous etc.* qui se lit un peu plus haut (10,6) n'est pas non plus une interrogation; c'est une phrase à l'impératif. J'omets des cas où la ponctuation est défectueuse sans être erronée, mais je ferai remarquer à l'auteur qu'un livre publié en français gagnerait à ne pas être ponctué à l'allemande. Si étrange qu'il soit de ponctuer un texte français selon les conventions établies pour la langue allemande, cette manière de faire ne tire pas à conséquence dans les livres allemands; mais une édition française paraissant en français doit être présentée convenablement. J'aurais plus d'une observation à faire dans cet ordre d'idées. Ainsi l'habitude que M. Suchier partage avec certains romanistes allemands d'écrire, dans les anciens textes français, le nom de Dieu par une minuscule n'est pas seulement gênante pour les lecteurs accoutumés à lire

du français ; elle constitue un véritable coq-à-l'âne : feu Tobler, qui a inauguré cette pratique, avec quelques autres, dans son édition du *Dit du vrai anneau*, l'avait adoptée à l'imitation de ce qu'il voyait faire aux latinistes en leurs éditions d'auteurs classiques ; il n'avait pas considéré que ce n'étaient plus les dieux de l'Olympe qu'on vénérait à l'époque des croisades. C'est une erreur aussi que d'écrire, comme le fait M. Suchier, avec beaucoup d'éditeurs allemands, *quanquë il vous plaist* (10.78), *quë ele avoit* (12,12) *së il le pooient* (14,26), etc. Nous écrivons aujourd'hui encore *presque acheré*, *presque amical* sans que ces graphies impliquent, pour l'adverbe, une prononciation différente de celle qu'il a dans le mot *presqu'île* ; il ne faut pas être dupe de l'orthographe.

Depuis la septième édition, l'auteur joint à son livre une transcription de la mélodie des couplets chantés d'*Aucassin et Nicolette* (1). J'ai critiqué cette transcription au moment où elle a paru. Elle est faite, en effet, selon le système de M. Riemann, qu'il est difficile de prendre au sérieux. Les quelques adhésions que M. Riemann a recueillies en Allemagne ne doivent pas faire illusion : elles émanent de personnes sensibles à la musique de M. Riemann, mais dépourvues des connaissances nécessaires pour juger d'une question touchant à la versification française (M. Riemann fait dépendre le rythme du chant du rythme du vers). Mais si M. Suchier a eu tort de maintenir sa transcription il a eu parfaitement raison de ne pas tenir compte de l'invitation que je lui avais faite, dans le même article, de se rallier au système de M. Beck. Je me suis trompé sur la valeur de ce système. A supposer que la musique des trouvères ait été « modale », comme le soutient M. Beck, les règles que cet auteur propose ne permettent point de déterminer le mode des mélodies écrites en notes dites carrées. Quand M. Beck interprète les mélodies notées selon ce système, il obéit aux suggestions de son oreille de musicien plutôt qu'il ne suit les règles par lui posées. Ces règles pèchent d'ailleurs par leur base : si la musique des troubadours est « modale », il

(1) Cette transcription est présentée ainsi dans la préface : «J'ai ajouté une table contenant les notes musicales avec la transcription en notation moderne, à laquelle m'ont assisté deux collègues de l'Université de Halle, M. Hermann Abert et M. Franz Saran ». M. Suchier me permettra de lui faire remarquer que « table » désigne en français le meuble que les Allemands nomment *Tisch* ; de même, on assiste à un spectacle, on est assisté dans une entreprise, mais il n'y a pas moyen, en français, d'être assisté à une *planche*.

est impossible d'inférer les modes du rythme du vers ; car ce n'est qu'exceptionnellement et tout à fait par hasard que les formules rythmiques correspondant aux modes se rencontrent dans les vers de nos anciens poètes. Mais est-il certain que les trouvères aient connu les modes ? J'avoue que j'ai à présent de grands doutes à ce sujet. Je serais bien surpris que certaines affirmations de M. Beck ne procédassent pas de généralisations un peu hâtives et qu'une connaissance plus approfondie de la paléographie musicale ne lui fît pas apercevoir la fragilité de sa démonstration. Cette démonstration est très brillante et de plus habiles que moi y ont pris le change ; mais elle est peu solide et soulève des objections dont quelques-unes pourraient bien être insurmontables (1).

Jean Acher.

L. Clédat. — Dictionnaire étymologique de la langue française, 3e édition, revue, corrigée. *Paris, Hachette*, 1914, X-620 p. petit in-8°.

Ce livre a eu en peu de temps trois éditions successives : il i a, bien plus que certains ne semblent le croire, un public pour les ouvrages de linguistique et de grammaire. Il est à la veille d'une nouvelle édition : je m'abstiendrai donc de toute observation de détail, qui arriverait sans doute trop tard. C'est un ouvrage de vulgarisation, où l'étude des sens est mise au premier plan ; les étimologies sont brièvement indiquées, sans discussion étendue et sans références bibliografiques ; l'origine de nombreux mots latins et grecs est notée, ainsi que la comparaison avec le germanique rappelé par les formes actuelles de l'allemand et de l'anglais.

Les mots sont groupés par familles, et les articles rapprochent souvent des mots de familles différentes au point de vue fonétique, mais formant un ensemble sémantique. « Chaque groupe se trouve placé, suivant les cas, sous le mot qui offre la forme la plus simple ou sous le dérivé qui se présente le premier dans l'ordre alfabétique. Mais comme chaque mot figure à son rang alfabétique, sauf à être suivi, quand il i a lieu, d'un simple renvoi, il est toujours facile de se retrouver. Le renvoi ne préjuge pas la question de

(1) Au moment où nous corrigeons les épreuves de cet article, il nous arrive la nouvelle de la mort de M. Suchier. Les études romanes devaient beaucoup à M. Suchier ; sa perte sera sentie.

dérivation, il avertit seulement que le mot est expliqué dans l'article visé » (préface, p. V, VI).

Le *Dictionnaire étymologique de la langue française* constitue ainsi un répertoire commode et précieux pour l'étude du vocabulaire, des doublets, des lacunes de la dérivation, de tous les faits qu'on peut concrétiser dans une correspondance telle que *aveugle-cécité* comparée à all. *blind-Blindheit;* il permettra notamment de compléter les indications données par M. Bally dans son *Traité de stylistique française*, §§ 34-35. D'autre part, il est destiné à initier le grand public à beaucoup de choses ignorées ou mal sues, et en même temps, comme M. A. Thomas l'écrivait à l'auteur, il « fera pénétrer dans les masses des notions d'étimologie latine et grecque qui sont comme la parure de l'étimologie française ».

Jules Ronjat.

J. Bourrilly. — Enquête ethnographique dans le Bas-Languedoc, le folk-lore dans le Gard et les Bouches-du-Rhône. *Nîmes, imprimerie coopérative « La Laborieuse »*, 1913, 31 p. in-8°.

Intéressants détails sur les croyances populaires de la région intéressée, suivis d'un questionnaire etnografique pour une enquête que sur la proposition de l'auteur, la *Société des sciences naturelles de Nîmes* a décidé d'instituer.

J. R.

Le Gérant : Paul HAMELIN.

MONTPELLIER. — IMPRIMERIE GÉNÉRALE DU MIDI

GLOSSAIRE ÉTYMOLOGIQUE

DU

PATOIS DE VINZELLES

(*suite*)

GLOSSAIRE ONOMASTIQUE

A

1. *ābläṛ*, Amblard, *nom de famille* [*Terram Amblardi*, Cart. 61].

2. † *àbriyàlè*, Abrial, *nom de famille* (La formation du mot, à l'origine, a été indigène dans la région : APRILE).

3. † *àdèlè*, Adèle, *prénom*.

4. † *ãglàdè*, Anglade, nom de famille (même remarque qu'au 2; cf. ci-dessous 6).

5. *ălèi* (sans article), Allier, *rivière* (ELAVER, avec finale analogique; Cart. *Aleyr*, 507).

6. *ălyàdă* [*vé l'*], *lieu-dit* (ANGULATA) [*Langlada*, territ. de Vinzelles, Cart. 476].

7. † *ānètè*, Annette, *prénom*.

8. *àŋyă* [*vé sẽt* =], Saint-Agne, c^ne^, c^on^ d'Issoire (ANIANU).

9. † *ārèi*, Henri, *prénom et nom de famille*.

10. † *ărtŷijè*, Artige, *nom de famille* (Le nom à l'origine est de formation indigène : *ARTĪCA, *Bull. Soc. des Parlers de France*, n° 4-5, p. 133).

11. † *ăsłyé*, Astier, *nom de famille* (La formation a été jadis indigène : *terram Asterii* [à Vinzelles], *Cart.* 119).

12. † *ātwẽnă* et †† *àtwànè*, Antoine. La première forme, rare pour le prénom, est

seule usitée pour le nom du saint.

13. *ãvà* [*vé* =], Vals, c^ne^, c^on^ de Jumeaux [*In villa qui dicitur Vallis, Cart.* 60] (VALLES, cf. Morph. 36).

14. *ãvà* [*l* =], f. *ãvạdå* [*l* =], *sobriquet* : celui qui est originaire de Vals, et sa femme.

B

15. *båbé* [*vé sẽ* =], Saint-Babel, c^ne^, c^on^ d'Issoire.

16. *bådåẓ^h^é* [*vé*], Badarel, h., c^ne^ de Bansat (D. de *badar*?).

17. *bådåẓ^h^é*, f. *-ẹ́lå*, habitant de Badarel.

18. *bådŭlẽ*, Badoulin; *montagne*, c^ne^ de Bansat [*Campo qui est in Badolento*, Cart. 80; *supradicto loco in Badolent*, Cart. 106] (D. de *badar*?)

19. *bạ̀rbå*, Barbe, *prénom*, *sainte* (BARBARA).

20. *bårḏŷi*, Bardit, *nom de famille*; f. *lå bårḏŷịnå*, la fille de Bardit (d. *barda*).

21. *bạ̀rdẓåpạ̀ḷyå*, *sobriquet* (De *bårdẓà* et *pạ̀ḷyå*).

22. *bårdẓìẓ^h^å* [*vé lå* =], La Brugère, *domaine*, c^ne^ de Saint-Jean-en-Val (*BRŪCARIA, C., cf. Gloss. gén. 248).

23. *bårgọ́nå* [*vé*], Bergonne, c^ne^, c^on^ d'Issoire [*Bergo*, Cart. 166].

24. *bårnà* [*vé* =], Brenat, c^ne^, c^on^ d'Issoire [*Brennaco*, Cart. 49] (BRENNACU).

25. *bårsà* [*vé* =], Brassac, c^ne^, c^on^ de Jumeaux (*Bràciacus*, Cart. 20 : BRACCIACU).

26. *bạ̀rtå*, Berthe, *prénom* (BERTA, G.).

27. *bårtŭmœ̀u*, Barthélemy, *prénom* (BARTHOLOMÆU, SS.).

28. *bãsà* [*vé* =], Bansat, c^ne^, c^on^ de Sauxillange [*Petrus de Banciaco*, Cart. 131; *Banzaco*, 102; *Banciaco*, 408]. (*BANCIACU).

28 *bis*. **bãsạ̀då* [*lå* =], femme de Bansat.

29. *bèló*, f. [*lå*] *bèlọ́tå*. Belot, *nom de famille*, *et* la femme de Belot (D. de *bel*).

30. *bèḷyó* [*vé* =], Beaulieu, c^ne^, c^on^ de Saint-Germain-Lembron (*bel-luoc*).

31. *bẹ́rmè* [*vé* =], Berme, h., c^ne^ de Saint-Étienne-sur-Usson [*Berme*, Cart. 137].

32. *bèté* [*vé* =], Bethel, *domaine*, c^ne^ de Saint-Martin-des-Plains [*In cultura de Bethel*, Cart. 230] (sans doute *BETT-ĔLLU, même racine que *BĔTTĬU, bouleau, C.).

33. *bèẓ̣ʰu* [*vé* =], Buron, h., c^ne^ d'Yronde (c^on^ de Vic-le-Comte).

34. † *bìlér* [*vé* =], Bel-Air, *domaine*, c^ne^ de Bansat.

35. *blạ̀zè*, Blaise, prénom (archaïque) et nom de saint (BLASIU, SS.).

36. *blị̀ẓ̣ʰå* [*vé*], Blesle, *ch.-l. de c^on^* (BLASILA).

37. * † *blõḏyẽ*, Blondin, *nom de famille*; f. *lå blõḏŷịnå*, la femme de Blondin.

38. † *bṓbé*, f. *-ẹ́tå*, Baubé, *nom de famille*; f. : [la] femme de Baubé (ancien dérivé de BALBU : *Ugo Balbus*, Cart. 131; la formation a été jadis indigène).

39. † *bṓrèkǽr*, Beaurecueil, *domaine*, c^ne^ de Nonette.

40. † *bọ̀stè*, Bost, *nom de famille* (L'origine première est *bosc* > **bost*). Cf. *bọ̀u*.

41. *brǽ* [*vé lè* =], Le Breuil, c^ne^, c^on^ de Saint-Germain-Lembron (BRŎGĬLU, C.)[Cart. *Brolium*, 361 etc.].

42. *bró* [*vé lè* =], Le Broc, c^ne^, c^on^ d'Issoire.

43. *brụ̀dè* [*vé* =], Brioude (BRĪVĂTE).

44. † *bubõ*, Boubon, *nom de famille* [*Petrus Bobols*, Cart. 412, est de même racine (*BOBB-, M. L. 1181), avec un autre suffixe].

45. *bụdè* [*vé* =], Boudes, c^ne^, c^on^ de Saint-Germain-Lembron.

46. *budẹ̀i*, f. *-ị̀ẓ̣ʰå*, originaire de Boudes, *sobriquet*.

47. *bụnè* (*vé sẽ* =], Saint-Bonnet-le-Chastel, c^ne^, c^on^ de Saint-Germain-l'Herm. (*S. Bonitus*, Cart. 335).

48. *bùrdõ*, Boudon, *nom de famille*; *lå burdọ̃då*, la femme de Boudon.

49. *burgõdzu* [*vé* =], Vergongheon, c^ne^, c^on^ d'Auzon

(*Vergungo*, Cart. 493 : *VERECUNDIONE).

50. *bŭrigò* [*vé*], Boisrigaud, *domaine*, c^ne^ d'Usson (*bosc-Rigaut*).

51. *bụrlåṭyœ̀u*, f. *-ṭyụ̈nå*, *sobriquet* (*burlà*, *ṭyœ̀u*).

52. *bụrnyå* [*lå* =], sobriquet de femme (famille de *burṇŷò*).

53. *bụrså* [*vé* =], Brousse c^ne^, c^on^ de Cunlhat.

54. *buskåẓ̌ò*, *nom d'un personnage légendaire, seulement dans la locution : kw ì kụmå buskåẓ̌ò kè butạvå d årdzẽ dyẽ là pọ́tsà dè lŭz ọ̀trèi*, c'est comme Bouscaraud qui mettait de l'argent dans la poche des autres (d. *bosc* + suff. *araut*, M.).

55. *bŭtɛèḷyu* [*vé lè* =], *lieu-dit*, où il y avait jadis un petit bois, c^ne^ de Chargnat (*bosc* + suff. *ilhó*). [*Boschet*, lieu-dit, est cité, Cart. 134, territ. d'*Avedo*].

55 *bis*. *buyẹ̀i*, Boyer, nom de famille; f. *lå buyị̀ẓ̌å*, la femme de Boyer [*Boeyr*, Herm. 1, 11, 21.,] (*buyẹ̀i*, Gloss. gén.).

56. *bŭnà* [*vé* =], Bionat, *lieu-dit, jadis village* [*In villa que vocatur Bellnat*, Cart. 150] (BELLINACU).

57. *bŭrị̀ẓ̌å* [*vé* =], Beurières, c^ne^ d'Arlanc [*Berlerias*, Cart.] (BERIL- G.[1], suff. ARIAS).

58. *bwẹ̀i* [*vé lŭ* =], Les Bouis, *domaine*, c^ne^ de Sauxillanges (BUXOS).

59. *bwisu* [*vé lè* =], Le Buisson, *lieu-dit* (*bwisu*, Gloss. gén.).

60. **byåtrã*, Bertrand, *nom d'homme* [*Bertranni de Vinzella*. Cart. 119] (*BERTHRAMNU, G.).

61. *bŷitåẓ̌u*, Bitaroux, *lieu-dit*, c^ne^ d'Auzat.

ɛ

62. † *ɛàbrọ̀lè*, Chabrol, *nom de famille* [De formation indigène à l'origine : *Chabrols*, à Vinzelles, Carti 476] (CAPRA + suff. ŎLU).

63. *ɛạ̊rgè* [*vé sẽ* =], Saint-Cirgues, c^ne^, c^on^ d'Issoire (CYRĬCU, SS.).

64. *ɛårku* [*vé* =], Cir-

1. Cf. R. XXXVII, 390.

coux, h., c^ne de Lamontgie (*cultura de Circou*, Cart. 263 — *CYRIC-ONE ?).

65. †† *ɛạ̀rlè*, Charles, prénom.

D

66. *dåvā* [*vé lū̀* =], Les Devants, *lieu dit*, situé près de Vinzelles, à l'ouest et en aval (*dåvā*, Gloss. gén.).

67. *dèjuḷŷi* [*vé* =], Dijoly, h., c^ne de Saint-Étienne-sur-Usson.

68. *ḍjèmyò* [*vé* =], Jumeaux, *ch.-l. de c^on* (**Gimèls*).

69. † *ḍjènẹ̀i* [*vé sē* =], Saint-Genès-la-Tourette, h., c^on de Sauxillanges.

70. *ḍjèṇyà* [*vé* =], Gignat, c^ne, c^on de Saint-Germain-Lembron [*Gimniaco*, Cart. 49].

71. † *dòdō*, Dondon, *nom de famille*.

72. † *dọ́rè* [*lū̀ mō* =], les Monts Dore.

73. *ḍyạ̀rnå* [*vé lå* =], La Derne, *domaine et bois*, c^ne de Chargnat (sans doute ARDUENNA > *Ardena* > **Adérna* : *in cultura de Carniaco silva que dicitur Ardenna*, Cart. 89).

74. *ḍŷiḷyẽ* [*lå fwā dè* =], *source* et *lieu-dit* (WILHELM, G.).

75. *ḍŷiẓ̂ʰè* [*vé sẽ* =], Saint-Dier, *ch.-l. de c^on*, Puy-de-Dôme (SANCTU DESIDERIU, S.).

76. † *ḍyǽ* [*lè* =], Ledieu, *nom de famille* ; f. *lå ḍyǽtå*, la femme ou la fille de Ledieu.

77. † *dzạ̀kè*, Jacques, *prénom*.

78. † **dzåkẹ́tå*, Jacquette, *prénom de femme*.

79. † **dzånẹ́tå*, Jeannette, *prénom*.

80. † *dzånètō*, Jeanneton, *prénom*.

81. *dzånẽṭŷịnā* [*vé*], Genestine, *h.*, c^ne de Saint-Étienne-sur-Usson [*Genistinas*, Cart. 262] (GENISTA + suff. -INA).

82. † *dzånìyō*, Geneviève, *prénom* (diminutif de « Genevion », formé sur le modèle de Jeanneton, Caton, etc.).

83. † **dzånó*, Jeannot, prénom.

84. † **dzånọtå*, *prénom d'homme* (variante du précédent).

85. *dzårdẓỳnå* [*vé lå* =], La Jardine, *lieu-dit* (GARDINA, G.).

86. *dzårdzå* [*vé lå* =], La Jarrige, *domaine*, c^ne de Chargnat [*in Illa Jarigia*, Cart. 48] (GARRĪCA, C.).

87. *dzårmålé* [*vé sẽ* =], Saint-Germain-l'Herm., *ch.-l. de c^on* (SANCTU-GERMANU-ILLU-EREMU).

88. *dzårmålèi* [*sẽ* =], f. *sẽ-dzårmålìẓå*, habitant de Saint-Germain-l'Herm.

89. *dzårmànå*, Germaine, *prénom* (GERMANA).

90. *dzårmó* [*vé sẽ* =], Saint-Germain-Lembron, *ch.-l. de c^on* (*saint Germa*) [ancien nom : *Liziniaco, in vicaria Licaniacensi*, Cart.].

91. *dzårvàjè* [*vé sẽ* =], Saint-Gervazy, c^ne, c^on de Saint-Germain-Lembron (GERVASIU, SS.).

92. *dzåvỳilyà* [*vé* =], Gevillat, *h.*, c^ne de Parentignat (*Gaviliaco*, Cart. 348).

93. *dzọ́rdzè*, Georges, *prénom*; *saint*.

94. *dzu dè bàfỳi* [*vé sẽ* =], Saint-Just-de-Baffie, c^ne, c^on d'Arlanc (JUSTU).

95. † *dzulyẽ*, Julien, *prénom*; *un des deux patrons de l'église de Bansat*.

96. *dzụryå* [*vé sẽ* =], Saint-Julien-de-Copel, c^ne, c^on de Billom (JULIANU, SS.).

97. *dzuzé*, Joseph (JOSEPH).

98. **dzuzétå*, *prénom de femme* (d. du précédent).

99. *dzwã*, Jean (JOHANNE); [*vé*] *sẽ dzwã*, Saint-Jean-en-Val, c^ne, c^on de de Sauxillanges. (L'ancien nom était *Mermech*, Cart. *passim* : ? + MEDIU; la localité est à la jonction de deux vallées.)

100. *dzwã dègulàcè* [*vé sẽ* =], Saint-Jean-Saint-Gervais, c^ne, c^on de Jumeaux (JOHANNE, et DECOLLATIO, SS.).

101. *dzwãdu*, *prénom d'homme* (d. de *dzwã*).

102. **dzwànå*, Jeanne (f. de *Joan*).

E

103. *ẹ̀gå-mẹ̀ʰʒe*, Eau-Mère, *ruisseau* (*aiga*, *maire*).

104. *èspèʰʒu*, Espéron, *nom de famille* [*Rotbertus Esperons*, de Sauxillanges, Cart. 145] (*Esperó*, M.).

105. *ẹ́stè* [*v*], Esteil, c^ne^, c^on^ de Jumeaux. (Le mot est conforme à la phonétique d'Esteil, qui garde *s* devant consonne.)

106. † *ètyẹ́nè* [*sẽt* =], saint Étienne ; *nom de* Saint-Étienne-sur-Usson, c^ne^, c^on^ de Sauxillanges, *et de* Saint-Étienne (Loire).

F

107. *fårdzìʰʒå* [*vé* =], Frugères-les-Mines, c^ne^, c^on^ d'Auzon.

108. *fårsà* [*vé* =], Féroussat, h., c^ne^ de Bansat [*in cultura de Ferruciaco*, Cart. 151] (*Ferruciacu).

109. *fåyè* [*vé lè* =], Le Fayet-Ronnayes, c^ne^, c^on^ de Saint-Germain-l'Herm (*fag-ētu).

110. *flà* [*vé* =], Flat, c^ne^ c^on^ d'Issoire [*Flaiaco*, Cart. 76; *Flacio* 159] (Flaviacu).

111. † *fṓɛé*, Faucher, *nom de famille*; f. *lå fṓɛẹ́tå*, la femme de Faucher.

112. *fõtåṇŷilyà* [*vé* =], Fontenille, h., c^ne^ de Saint-Jean-en-Val (d. de *fontana*) [*Fontanellas*, Cart. 222, etc.].

113. *frą̃så* [*lå* =], la France (*Fransa*).

114. † *frą̃sé*, f. *-ẹ́zå*, Français, *s.* et *adj.*

115. †† *frãswà*, François.

116. † *frãsẅè*, François.

117. **frãsẅẹ́tå*, François (d. de *frãsẅè*).

118. *fùdzìʰʒã* [*vé* =], Faugères, h., c^ne^ du Vernet-la-Varenne [*Falgerias*, Cart. 62; *Felgeria*, 294] (filicaria, cf. Gloss. gén. *fùdzìʰʒå*).

119. † *fuḷŷibàr*, Philibert, *prénom*.

G

120. † *gårgãtyẅà*, Gargantua, *personnage légendaire*.

121. † *gårgwẹ́ʰʒå*, Grégoire, *prénom*.

122. *glẽglẽ*, sobriquet; f. *lå glẽglẹ̃tå*, la femme de Glinglin (on.).

123. † *glọ̀dė*, Claude, *prénom d'homme* (Le mot a été pris au français sous la forme « Glaude »).

124. † *glū̀ḏŷịnå*, Claudine, *prénom*.

125. *grạ̃dzå* [*vé lå* =], La Grange-Fort, *château*, c^ne^ des Pradeaux (*granja*).

126. *gråpạ̀jė* [*sẽ* =], saint Caprais, un des deux patrons de l'église de Bansat; *lå sẽ gråpạ̀jė*, la fête patronale (CAPRASIU, SS., prob^t^ du Midi, cf. Introd.).

127. *gråvị̀ẓ̊å* [*vé lå*], La Gravière, *lieu-dit*, voisin du ruisseau (GRAV-ARIA, C.).

128. *gur* [*vé lū̀*], *lieu-dit*, voisin du ruisseau (*gur*, Gloss. gén.).

129. † *gutõ*, Goton, *prénom de femme*.

130. *gū̀ḏŷivẹ́lå* [*vé lå* =], La Godivelle, c^ne^, c^on^ d'Ardes (d. de WALD, G. > *gaud* + *iv* + *ela*).

131. † *gụstė*, Auguste, *prénom*.

132. † *gustẽ*, Augustin, *prénom*.

I

133. *igọ́ŋyė* [*vé sẽt* =], Saint-Yvoine, c^ne^, c^on^ d'Issoire (ÆONIU; *Evonius*, xe s., SS.; cf. Phon. 52 et n. 2).

134. *isu* [*v'*], Usson, c^ne^, c^on^ de Sauxillanges [Cart. *Utione*, 49, et généralement *Ucione*, surtout dans le dérivé *Ucionensis*, et *Ycione* dès le xe siècle] (*UCIŌNE, C. ?).

135. *iẓ̊ọ̃dė* [*v'*], Yronde, c^ne^, c^on^ de Vic-le-Comte [Cart. *Hyrundis*, 362].

J

136. †† *jã*, Jean, *prénom* [cf. *dzwã*].

137. † *jã båṯŷịstå*, Jean-Baptiste, *prénom*; *saint*.

138. †† *jạ̀nė*, Jeanne [cf. *dzwànå*].

139. † *jànẹ̀tė*, Jeannette [cf. *dzånẹ́tå*].

140. † *jåŋŷi*, Eugénie.

141. † *jėẓ̊ó*, Giraud, *nom de famille*; f. *lå jėẓ̊ọ́tå*, la femme de Giraud [*carta*

Geraldi in Vinzella, Cart. 182; *Giraldus*, 116, etc.]

142. † *jèǯō*, Giron, *nom de famille*; f. *lå jèǯōdå* [*Gironus*, *Cart.* 405].

143. † *julè*, Jules, prénom.

144. †† *julyē*, Julien, *prénom* [cf. *dzulyē* et *dzuryå*].

145. † *julyène*, Julienne, prénom.

K

146. † *kåkè*, Caquet, *sobriquet*; f. *lå kåkétå*, la femme de Caquet.

147. *kạ̀nā* [*vé lā* =], *lieu-dit* [marécageux] (*kạ̀nå*, Gloss. gén.).

148. † *kātạ̀lè* [*lè* =], le Cantal.

149. *kåtåǯinå*, Catherine, *prénom* ; *sainte* (CATHERINA, SS.).

150. † *kåtō*, Caton, *prénom de femme*.

151. **kåtǐné*, *prénom de femme* (*diminutif du précédent*).

152. *klyåmē*, Clément, *prénom* (CLEMENTU).

153. *klyårmu* [*vé* =], Clermont-Ferrand (CLARUMONTE).

154. *kọ̄bå* [*vé lå* =], La Combe, *lieu-dit*, c^ne de Chargnat [*vinea una de Cumbas*, Cart. 59; *illas Cumbas* 113] (CUMBA > *comba*, C.).

155. *kōbélå* [*vé lå* =], La Combelle, *h.*, c^ne d'Auzat (d. CUMBA, C.).

156. † *kóku* [*lè tsātè* =], Le château Cocu, *en ruines* (c^ne d'Auzat).

157. **kọ̀må* [*lå* =], *sobriquet de femme*.

158. *kópå ǧórdzå*, Coupe-Gorge, *h.*, c^ne de La Chapelle-sur-Usson (*copa-gòrja*).

159. *kōtà* [*bǔ dè lå* =], bois de la Comté, près Vic-le-Comte (COMITATU).

160. *krózå* [*lå*], la Croze, *chemin creux* et *lieu-dit*, au-dessus de Vinzelles, de Saint-Martin-des-Plains, etc. (CORRŎSA > *CROSA) [*Alla Croza*, près d'Auzat, Cart. 260].

161. *krạ̀u* [*vé lǔ* =], Le Creux, *domaine*, [situé dans un creux], c^ne de Bansat

[*Illo Croso*, Cart. 48) (CORROSU > *CRŎSU).

161 *bis*. *kụmåmạ̀rlè*, Commemerle, *nom de terroir*, c^ne de Chargnat (*com* [m. de *comba*] *a merles*).

162. *kurpị̀ẓ̌å* [*vé*], Courpière, *ch.-l. de c^on*.

163. *kurṭyò* [*vé lè* =], Le Courtial, *h.*, c^ne de Saint-Jean-Saint-Gervais (COHORTILE > *CURTILE).

164. *kutèlạ̀då* [*vé*], Coutelade, *domaine*, c^ne de Bansat (*coltelada* ; cf. 158).

165. *kuvạ̃dzā* [*vé*], Collonges, c^ne, c^on de Saint-Germain-Lembron [*Colongas*, Cart., ch. 727](COLONĬCAS) (Le mot est conforme à la phonétique de Collonges, *cf.* Phon. 34-35).

166. *kụzå* [*lå* =], La Couze, *nom de plusieurs rivières de la région* (*CŌSA, C. ?) [*Aqua Cosae*, Cart. de Brioude, ch. 233].

167. *kụ̄dè* [*vé* =], Coudes, c^ne, c^on d'Issoire (*Cosde*, Cart., 507. Paraît supposer un type *COSĂTE. Coudes est au confluent de l'Allier et de la Couze < *CŌSA).

168. *kụ̄tā* [*vé lā* =], Les Côtes, *lieu-dit à Badoulin* (*kụ̄tå*, Gloss. gén.).

L

169. *là* [*vé lè* =] *lieu-dit*, près d'un petit lac (LACU) [*cultura de Lacu*, Cart 393 ; *Lacus*, 400].

170. † *lãbrõ* [*lè* =], le Lembron, *nom d'une petite région aux environs de Saint-Germain-Lembron* [*in vicaria Ambronensi*, Cart. 102, etc.].

171. *lạ̀lå* [*vé* =], Lalle, *domaine*, c^ne de Bansat (art. + HALLA, G.).

172. *låmọ̃djå* [*vé* =], Lamontgie, c^ne, c^on de Jumeaux (dérivé roman de MONACHUS, SS., avec suff. *ịa*) [Cart, 476. *Martinus de Monizia*].

173. *lằtsã* [*vé* =], La Chaux, *h.*, c^ne de Saint-Jean-Saint-Gervais [Cart. *Illae Calmae*] (*CALME, C. ; cf. Gloss. gén. 4657).

174. *låvẹ́lå* (*vé* =], Lavelle, *h.*, c^ne de Saint-Vincent, c^on d'Issoire [*Lavella*, Cart. 501].

175. *låvòr* [*vé* =], Lavor,

domaine, c^ne du Broc (*Lavaur*).

176. *lẹ̀då* [*vé* =], Lempdes, *ch.-l. de c.* [*Lenda*, Cart. *passim*].

177. *lélé*, *sobriquet* (on.).

178. *lènẹ̀dè* [*vé* =], Nonette, c^ne, c^on de Jumeaux [*Nonate*, Cart. passim ; *Nonede* 68] (Nonăte, C. > *Nonede* > **nunèdè* > **nènèdè* > *lènèdè*).

179. *lèzů* [*vé* =], Lezoux, *ch.-l. de c.* (Lodōsu).

180. *† *lóyè*, Louis, *prénom* (*vx. fr.* Loïs).

181. *lůdèsså* [*vé* =], Ludesse, c^ne, c^on de Champaix (*Lopdessa*, Cart. 507).

182. *lůtså*, Luce, *prénom*; *sainte* (Lucia, SS.).

183. † *lůŷi*, Louis, *prénom*. [Cf., pour la forme, *lèvyidór*, Gloss. gén.].

184. † *lůŷizå*, Louise, prénom.

185. *lůz̤ẽ*, Laurent, *prénom*; *saint*, patron d'Issoire ; *lå sẽ lůz̤ẽ* est la foire d'Issoire.

186. *lŷimạ̀nyå* [*lå* =], la Limagne, *nom de région* (*Līmania).

187. † *lŷimujẽ*, Limousin, *province*; nom des habitants du Limousin.

188. **lŷizå*, Lise, *prénom* (Elisa).

189. † *lŷizà*, Elisa, *prénom*.

190. † *lŷizàbètè*, Elisabeth, *prénom*.

191. *lŷizå nóvå* [*vé* =] Église-Neuve des Liards, c^ne, c^on de Sauxillanges (*egleisa, nova*) [*Ecclesia Nova*, Cart. 509].

192. *lŷizu*, *prénom de femme* (d. *lyizå* 188).

193. *lŷizů̀nå*, *prénom de femme* (d. du précédent).

194. † *lyō* [*vé* =], Lyon, *ch.-l. de dépt*.

M

195. *mà* [*vé lè* =], Le Mas, *h.*, c^ne de Saint-Jean-en-Val (mansu).

195 *bis*. * † *mådèlō*, Madelon, *ancien prénom*.

196. † *màjòr* [*lè*], le Major, sobriquet ; f. *lå màjọ̀rtå*, la femme du Major.

197. *målùtiz̤å* [*vé lå* =], La Malôtière, *h.*, c^ne de

Chargnat (*mala *osteira* [d. *oste*]).

198. *mà̄l̥yà* [*vé* =], Malhat, *h.*, c^ne^ de Lamontgie (**Maslhac* < MASSILIACU) [*Masliaco*, Cart. 235 ; *Maxliacus*, Cart. 476].

199. *mà̄l̥yạ̀då* [*lå* =], *sobriquet*, la femme de Malhat (d. *mà̄l̥yà*).

200. *månụ̈st̥yå* [*lå*], *sobriquet d'homme*, propr^t^ la patenôtre » (Gloss. gén. 2656).

201. *mårdạ̀ŋyå*, Merdogne (auj. Gergovie), *h.*, c^ne^ de La Roche Blanche, *seulement dans un blason populaire : ursé, lå rọ́tså blạ̃tså é mårdạ̀ŋyå kó fẹ̀ trẹ̀i*, Orcet, La Roche-Blanche et Merdogne ça fait trois (*MERDŌNEA ?).

202. † *mà̄rœ́jè*, Mareuge, *nom de famille* (Du nom de lieu MAIROIALU > Mareugheol[1] ? *Mairoialum*, *Cart.* 259).

203. *mårgåʒ̊ịtå*, Marguerite, *prénom* (MARGARITA, S.).

204. *† *mårgutõ*, Margoton, *prénom de femme*.

205. † *mạ̀rtså* [*lå*], la Marche, *province*.

206- † *mårtsẅè* [*lṹ*], les Marchois, *généralement des maçons*.

207. *mårt̥ŷi*, Martin, *nom d'homme* ; *saint* (MARTĪNU).

208. *mårt̥ŷi* [*vẽ sẽ* =], Saint-Martin-des-Plains, c^ne^, c^on^ de Sauxillanges. (Le nom primitif paraît être = *de Clais* : *S. Martini de Clais*, Cart. 483 ; et ailleurs : *Ecclesiam S. Martini que vocatur Classi*. Le mot *Clais* semble représenter CLASSICU > *CLASSIU ; cf. Dict. Gén. v° glas, et Gloss. gén. 2139).

209. † *màryà*, Maria, *prénom*.

210. *† *màryạ̀nå*, Marianne, *prénom*.

211. *† *màryõ*, Marion, *prénom de femme*.

212. *mạ̀trå*, Marthe, *prénom* ; *sainte* (MARTHA).

1. Cette petite localité n'est pas connue à Vinzelles, et par suite n'y a pas de nom en patois.

213. *màtrèi* [*vé là* =], Les Martres, *h.*, c^ne^ de La Chapelle-sur-Usson [*Martres*, Cart. 339]. *Désigne aussi* Les Martres-de-Veyre, c^ne^, c^on^ de Veyre-Monton (ILLAS MARTYRES).

214. † *mâtyœ́*, Mathieu, *prénom*. La forme indigène *mâtyœ̀u* est conservée dans une formulette enfantine : *àzè mâtyœ̀u, tsâvò burru, eè tyu mè murdèi, eèǯà bâtyu* [âne Mathieu, cheval bourru, si tu me mords, tu seras battu] (MATTHÆU, SS.).

215. *mâzé*, Mazé, *nom de famille* ; *lâ mâzétâ*, la femme de Mazé (d. *mas* < MANSU).

216. † *màǯèi*, Marie, *prénom*.

217. **màǯiyâ*, Marie, prénom (MARIA, S.).

218. *mẹ́dzâ kóstâ* [*vé* =], Mègecoste, *lieu-dit*, près Brassac ; *le second mot est conforme à la phonétique de Brassac* (MEDIA COSTA).

219. † *mẹ̀lŷi*, Amélie, prénom.

220. † *miyétâ*, *prénom de femme* (D'un prototype **Marieta* = Mariette, > **mayeta* > *miyéta*).

221. † *miyô*, *prénom de femme* (*contraction de* Marion *analogue à la précédente*).

222. **miyótâ*, *ancien prénom de femme* (d. *miyétâ*, avec changement de suffixe).

222 *bis*. *miǯādyâ*, quartier de Saint-Martin-des-Plains (*meira am dia* ?).

223. *mô-nò* [*vé lè*], groupe de maisons du haut Serpoil, c^ne^ de Saint-Jean-en-Val (*mas aut* ? cf. 195, et Gloss. gén. 3023).

224. *môfârâ* [*vé*], Montferrand, près Clermont (*mont Ferrant*).

225. *môrwèi* [*vé*], Montroy, *h.*, c^ne^ de Saint-Jean-en-Val [*Monte Rubrio*, Cart. 82 ; *Monte Roio* 105] (MONTE RUBEO).

226. *môtè* [*lâ fwâ dè* =], La Font de Montel, *source* et *lieu-dit* [le Cart. a plusieurs *Montilio* pour représenter divers « Montel » de la région] (MONTICULU).

227. *môtinèi* [*vé* =], Montaigner, *h.*, c^ne^ d'Usson [*in*

Monte Asinario, Cart. 49, 135] (MONTE ASINARIU).

228. *mũjèẕi* [*vé sẽ* =], Saint-Maurice, c^on de Vic-le-Comte (MAURITIU, SS.).

229. *mwẹi* [*vé lè* =], Le Mouy, *h.*, c^ne de Saint-Jean-en-Val.

230. † *myiẹẹlė*, Michel, *prénom* et *nom de famille.*

231. *myilâflur* [*vé* =], Mirefleurs, c^ne, c^on de Vic-le-Comte (*mira flors*).

232. *myinur* [*lè* =], *sobriquet* (*minor*; cf. Gloss. gén. 2973).

232 *bis*. [*rivò dè*] *myitsà*, *nom d'un ravin derrière Badoulin* (*Michel*).

233. *myitsò*, Michaud, *ancien nom de famille* ; f. *lâ myitsọdâ*, la femme de chez Michaud (*Michel* et suff. *-aüt*).

N

234. † *nâné* [*lè* =, Morph. 47], *prénom de femme* (variante du suivant).

235. † *nânẹtâ*, *prénom de femme* (Annette).

236. † *nóé*, Noé : *kw ì ẽ pèẕè nóé*, c'est un père Noé [se dit d'un grand buveur].

O

237. † *ǒjyé*, Augier, *nom de famille* (Formation indigène à l'origine : *Aldigerius*, Cart. 76 ; G.).

P

238. *pâdẕâné*, Pagenel, *nom de famille* ; f. *lâ pâdẕânẹtâ*, la femme *ou* la fille de Pagenel (d. PAGANUS, SS., cf. R. XXXVII, 389).

239. *pâlụtyâ* [*vé lâ* =], La Palautie, *h. en ruines*, c^ne de Lamontgie. (**Palautịa* : ce mot paraît être le dérivé d'un ancien mot **pelaut* > **palaut*, conservé en français régional de Clermont — les « pelauds », les montagnards, les paysans grossiers — et qui représente *pèl* + suff. *aut* : primitivement, ceux qui sont vêtus de peaux).

240. *pârdŷinạ* [*vé* =], Pardines, c^ne, c^on d'Issoire (PRAT-INAS).

241. *pàrèdõ* [*vé* =], Pas Redon[1], *domaine*, c^ne^ de Chargnat (Peut-être dissimilation de **prat-redon* : *Prato Rotundo*, Cart. 581).

242. *pårsìẓ̣ʰā* [*vé lā* =], *lieu-dit* (peut-être du nom du village disparu **Persel* < *PERSICELLU, ci-dessus, Introd., — qui était à peu près au même endroit ; ou de *parcela*, avec changement de suffixe dans les deux cas).

243. *pårṭyu* [*vé* =], Pertus, *moulin*, c^ne^ de Chargnat (*pertus*, Gloss. gén. 3230).

244. *pạ̊ryā* [*vé lā* =], La Prias, *château*, c^ne^ de Bansat.

245. **påsèẓ̣ʰé*, *sobriquet d'une famille disparue* (d. *passer* ; cf. Gloss. gén. 3245).

246. † *på̊ẓ̣ʰèi*, Paris.

247. † *på̊ẓ̣ʰèjẽ*, f. *på̊ẓ̣ʰèjẹ̀nå*, Parisien.

248. *pèdzẹ̀ẓ̣ʰè*, *sobriquet* (*péjaire*).

249. *pèḷyå̊ẓ̣ʰà* [*vé* =], Peillaras, h., c^ne^ de Brassac (*pélha* + suff. *aratz*).

250. *pèḷŷịså*, Pelisse, *nom de famille* (*pelissa*).

251. *pèẓ̣ʰé* [*vé* =], Perrier, c^ne^, c^on^ d'Issoire [*Perarios*, Cart. 805] (PĬRARIOS).

252. *pì dè dụmå* [*lè* =], le Puy de Dôme, *montagne* ; *département*) (*puei* < PODIU, *Dóma*).

253. *pìḍyu* [*vé*], Pégut, h., c^ne^ du Vernet-la-Varenne.

254. *pìẓ̣ʰèḷyẹ̀i* [*ve lè* =], *lieu-dit* (PĔTR-ĬCULARIU ?).

255. *plãtẹ̀i* [*vé lè* =], *lieu-dit* (*planteir*).

256. *plạ̃tså*, Planche, *nom de famille* (*plancha*).

257. † *pọ̀lè*, Paul, *prénom*.

258. *pọ̃tè* [*vé lè* =], *lieu-dit*, c^ne^ de Lamontgie (*pont-ét*).

259. *pọ̀u* [*vé* =], Paux, *h.*, c^ne^ de Saint-Jean-en-Val [*Pozols*, Cart. 266, 572] (*PŎD-ŬLŬ d'après PŎDĬU ?).

260. *pọ̀u* [*vé lè*], Le Puy, *ch.-l. de dép^t^* (PŎDIŬ, > *puoi* forme venue du midi, cf. 252).

261. *prạ̀då* [*lå* =], *lieu-dit* (*nom d'une prairie*), c^ne^ de Saint-Jean-en-Val (PRATA).

262. *prådò* [*vé lù* =], Les Pradeaux, c^ne^, c^on^ de Sauxillanges (PRATALES) [*Petro a Pratalis*, Cart. 654].

1. La carte de l'Etat-Major orthographie à tort Pardon.

263. *prãtŷinyà* [*vé*], Parentignat, c^ne^, c^on^ de Sauxillanges [*Parintiniaco*, Cart. 125] (PARENTINIACU).

263 *bis*. *prẽ-tè-gàrdâ*, *lieu-dit*, à Vinzelles [où existait jadis une tour] (*pràuyè*, *tè*, *gàrdâ*).

264. *purnìẑâ*, Pruneyre, *nom de famille* (*pruneira*).

265. *putsu* [*vé* =], Pouchon, *h*. [situé dans un creux,] c^ne^ de Saint-Étienne-sur-Usson (d. de *pòcha*?).

266. *pwilìẑā* [*vé* =], Peslières, c^ne^, c^on^ de Jumeaux (*PAXELLARIAS, cf. Gloss. gén. 3598-9).

267. *pyâlu*, Pialoux, *nom de famille* (prop^t^ « chevelu », d. de *pél* > *pial*).

268. † *pyàrè*, Pierre, prénom; sainte.

269. † *pyârẹtâ*, *prénom d'homme* (Pierrette).

270. * † *pyâró*, *prénom d'homme* (Pierrot).

271. *pyârtu*, prénom d'homme (c'est l'ancien *Peyrotó*, *Perretó* — cf. Herm. 2, 8. —, dont la racine a été refaite d'après « Pierre »).

272. *pŷiẑu* [*lâ kur dè* =], la Croix de Pirou, *ancienne croix* et *lieu-dit* (**Piró*).

272 *bis*. *pyó*, f. *pyótâ*, sobriquet.

R

273. *râmyiẑè* [*sè* =], saint Rémi; *vé* =, Saint-Remy-de-Chargnat, c^on^ de Sauxillanges (REMEDIU, SS.).

274. *ribìẑâ* [*vé lâ* =], La Ribeyre, *nom d'une vallée* [*in Riberia appendariam unam*, Cart. 49] (Cf. Gloss. gén. 3870).

275. † *rinéyâ* [*vé lâ* =], La Reinerie, *château*, c^ne^ du Vernet-la-Varenne.

276. *ró* [*sẽ* =], saint Roch, *patron de Lamontgie* (*Roch*).

277. *rọtsâ* [*vé lâ* =], La Roche, *h*., c^ne^ de Saint-Jean-en-Val [*Rocco*, Cart. 111] (*ROCCA). — *lâ rọtsâ blãtsâ* [*vé* =], La Roche-Blanche, près de Clermont.

278. *rsũnẹdè* [*vé* =], Orsonette, c^ne^, c^on^ de Jumeaux [*Orsonide*, Cart. 499] (*ORSONĀTE, à conjec-

turer d'après NONĂTE > *lènẹdè*).

279. *ru*, Roux, *nom de famille*; f. *lå rụtå*, la femme de Roux (*rós*).

280. *rubàr*, Robert, *prénom* [*Rotbertus*, Cart.] (ROTBERTU, G.).

281. *runà* [*vé lå fwã dè* =], *lieu-dit* [Cart. *Runaco*, 96, représente peut-être Ronnayes, c^on de Saint-Germain-l'Herm].

282. *rụ̈ẓ̣ʰè* [*vé* =], Roure, *h.*, c^ne d'Issoire (ROBORE).

283. *rvyultà* [*vé* =], Riolette, *h.*, c^ne de Saint-Jean-en-Val [*Roirolas*, *Ruirolias*, *Royolas*, Cart. 266 et 267, n. 1, année 942] (*ROBORIOLAS [cf. CASSANIOLAS, 322] > **Rouriolas* > *Rouyolas* + suff. *-etas*).

S

284. *sådurṇŷi* [*vé sẽ* =], Saint-Saturnin, *c^ne*, c^on de Saint-Amant-Tallende (SATURNINU).

285. *sålåmò* [*vé*], Salamot, *h.*, c^ne de Saint-Jean-en-Val.

286. *sålẹdè* [*vé* =], Sallèdes, *c^ne*, c^on de Vic-le-Comte [*Salitas*, Cart. 362].

287. *sạ̊ṇyã* [*vé lã* =], Les Sagnes, *lieu-dit* [*vineam de Sanias cum salceda*, Cart. 141] (*sanha*).

288. † *sårpwè* [*vé*], Serpoil[1], *h.*, c^ne de Saint-Jean-en-Val (Le mot patois paraît venir de la forme française).

289. *sèlà* [*vé* =], Célamine, *h.*, c^ne d'Auzat (CELLAS).

290. *sò̈-dù̈-lu* [*vé lè* =], Le Saut-du-Loup, *h.*, c^ne d'Auzat (*salt del lóp*).

291. *supåtàr*, *sobriquet*; f. *lå supåtạ̀rdå* (*sópa tạrt*).

292. *sù̈dzị̀ʰẓ̄ã* [*vé* =], Sugères, c^ne, c^on de Sauxillanges [Cart. *Saugerias*, 633] (SALICARIAS ?).

293. *sù̈låṇyà* [*vé* =], Solignat, c^ne, c^on d'Issoire (SOLEMNIACU) [*Sollemniaco*, Cart. 383].

294. *sù̈sù̈lẹ̄dzã* [*vé* =], Sauxillanges, *ch.-l. de c^on*, [*Celsinanicas*, Cart. 57, etc..

1. *Sarpoil* sur la carte d'État-Major.

et aussi *Celsinanias*] (*CELSINANĬCA).

295. *sŭvåŋyà* [*vé* =], Sauvagnat, c^ne^, c^on^ d'Issoire (SILVANIACU).

296. † *swàsõ*, Soisson, *nom de famille*.

297. *sẅịẓ^h^è* [*vé* =], Issoire, *ch.-l. d'arr^t^* (ICIODURU) [adj. *Yciodorensem*, Cart. 361].

T

298. *tålỵèi* [*vé lè* =], *lieu-dit*, c^ne^ de Lamontgie (d. *talhar*, avec sens « taillis » : c'est un endroit planté d'arbres le long d'un ruisseau).

299. *tårè* [*vé lè* =], Le Terrail, *h.*, c^ne^ de Lamontgie (*terralh*).

300. *tãsà* [*vé* =], Tansac, *h.*, c^ne^ d'Auzat.

301. *tènè* [*vé lå* =], *lieu-dit* ; *chemin en pente qui le traverse* (le mot paraît dérivé de *tenir* comme le suivant, la finale est obscure ; cf. les « tenures » féodales).

302. *tènèdrẹi* [*vé lā* =], *lieu-dit* (**tenedriz*, du verbe *tener*, représentant le suñ. -ĒTRICE, influencé par -ĒTORE > *edor*).

303. *tẹtå-nịẓ^h^å*, *sobriquet d'enfant* (*testa neira*).

304. † *tèẓ^h^ẹzå*, Thérèse, prénom.

305. *tọvå* [*vé* =], Tauves, *ch.-l. de c^on^* [*Talvas*, Cart.].

306. *trìvŷilỵà* [*vé* =], Triveille[1], *h.*, c^ne^ de Saint-Jean-en-Val (TREBELLIACU ou TRIVILIACU).

307. *tsą̃båfọ́r*, Chambefort, *nom de famille ;* f. *lå tsãbåfọ́rtå* (*chamba fort*).

308. *tsą̃bålẹ́vå* [*vé* =], Chambelève, *h.*, c^ne^ du Vernet-la-Varenne (*chamba, lèva*).

309. *tsạ̀båtụ* [*vé* =], Chabatoux, *h.*, c^ne^ du Vernet-la-Varenne (*achaba-tót*).

310. *tsåbọ́nå* [*vé lå* =], *lieu-dit* (Gloss. gén. 4538).

311. *tsåbrà*, Chabriat, *nom de famille*, f. *lå tsåbrạ̀då* (d. *chabra*).

312. *tsåbrìẓ^h^à* [*vé* =], Chabreyras, *h.*, c^ne^ de Saint-Etienne-sur-Usson [*Cabraraco*, Cart. 88] (CAPRIARAÇU) d. CAPRIUS).

1. *Tréville* sur la carte d'Etat-Major.

313. *tsådèmė*, Chademai *nom de famille*, f. *lå tsådèmètå* (*chat de mai*).

314. *tsålātā*, *lieu-dit* [prob^t *in villa que dicitur Carantonno*, Cart. 58]. (Le mot suppose un *o* ouvert, peut-être *CARANTOMAGU.)

315. *tsåmyànå* [*vé* =], Chaméane, *c^ne*, c^on de Sauxillanges (CASA MEDIANA) [*Casa Meiana*, Cart. 234].

316. *tsāpåuyà* [*vé* =], Champagnat-le-Jeune, *c^ne*, c^on de Jumeaux (CAMPANIACU).

317. *tsāpåuŷiġė* [*vé* =], Champagnaguet, *h.*, c^ne de Champagnat (diminutif du précédent, de formation romane).

318. *tsåpẹ́lå* [*vé lå* =], La Chapelle-sur-Usson, *c^ne*, c^on de Jumeaux (CAPPELLA) [*Geraldi de Capella*, Cart. 477]. — *lå tsåpẹ́lå mårkụså*, La Chapelle-Marcousse, *c^ne*, c^on d'Ardes.

319. * *tsårlė*, Charles, *prénom* (*Charle*).

320. *tsårụyà* [*vé* =], Chargnat, *c^ne*, c^on de Sauxillanges (CARNIACU).

321. *tsàsạ̀uyå* [*vé lå* =], La Chassagne, *domaine*, c^ne de Bansat (CASSANIA, C.) [*Cassania*, Cart. 275; *La Chassana*, 651].

322. *tsåsåuyůlà* [*vé* =], Chassignoles, *c^ne*, c^on d'Anzon (*CASSANIOLAS) [*Casaniolas*, Cart. 248].

323. *tsåvā*, Chevant, nom de famille de Lamontgie.

324. *tsåz̀ò* [*vé lė* =], *lieu-dit* (Gloss. gén. 4647).

325. *tsìlyu* [*vé* =], Chalus, *c^ne*, c^on de Saint-Germain-Lembron (CASTELLUCIU) [*Castellucio*, Cart. 172; *Casluz̀* 428; *Chaluz̀* 429].

326. *tsìtŷivā* [*vé lā* =], Les Chétives, *lieu-dit* (*chaitivas*).

327. *tsọ̀sė* [*lė bů dů* =], *nom d'un bois* (s. verbal de *chaussar*).

328. *tsů̀mètå*, Chomette, *nom de famille de Lamontgie* (**chalmeta*, d. de *chalm*) [*Chalmeta*, n. de lieu, Cart. 607].

329. *tsů̀våyà* [*vé* =, Chovaye, *h.*, c^ne de Saint-

Etienne-sur-Usson (*chalvarias ?*).

330. *tŭmà*, Thomas, *nom* et *prénom* ; *saint* (THOMAS, SS.).

331. † *tŭànètè*, Toinette, *prénom de femme.*

332. * † *tŭènè*, Antoine, *prénom.*

333. *tŭiz̆à* [*vé* =], Toiras, *h.*, c^ne du Vernet-la-Varenne.

334. **tyânò*, *ancien prénom devenu sobriquet* (*tyènè* + suff. *aut* > *ò*).

335. † *tyènè*, Etienne, *prénom.*

336. † *tŷiɛé*, Tixier, nom de famille ; f. *lâ tŷiɛétâ.*

337. *tŷigulè* [*vé* =], Tigoulin, *h.*, c^ne de Saint-Etienne-sur-Usson.

338. *tŷinâ tsàbrâ* [*vé* =], Tire-Chabre, *h.*, c^ne du Fayet-Ronnayes (*tira-chabra* et dissimilation du premier *r*).

339. *tyŭèlyà* [*vé* =], Cunlhat, *ch.-l. de* c^on [*in vicaria Cumliacensi*, Cart. 336].

u

340. *ŭrbè* [*v'*], Orbeil, c^ne, c^on d'Issoire [*Orbel*, Cart. 425].

341. *ŭreèviz̆â* [*v'*], Valssivière, *chapelle, au sud du Puy de Sancy* (*Valssiveira*).

342. † *ursé*, Orcet, c^ne, c^on de Veyre-Monton, *seulement dans le dicton cité n°* 201.

342 *bis*. *urèjènò* [*vé l'*], *lieu-dit.*

U

343. *ũbyà* [*v'*], Aubiat, *h.*, c^ne d'Esteil [*Albiacus*, C. 63] (ALBIACU).

344. *ũdàblâ* [*v'*], Vodable, c^ne, c^on d'Issoire [*Vodabla*, Cart. 62].

345. † *ujènè*, Eugène, *prénom.*

346. †† *ujéŋŷi*, Eugénie, *prénom* [cf. 140].

347. *ũlĭz̆à* [*v'*], Saint-Martin-d'Ollières, c^ue, c^on de Jumeaux (*Oleiras*).

348. *ũlyà* [*v'*], Aulhat, c^ne, c^on, d'Issoire [*Auliacus*, Cart. 123, etc.] (AULIACU).

349. *ũmètâ*, Homette, *nom de famille* (d. de *ome*).

350. *ũsènâ* [*v'*], *nom d'une*

colline, c^ne^ de Saint-Martin-des-Plains [*Alcena*, *Aucenna*, Cart. 62, etc.].

351. *ǖvạrŋyå* [*l'*], l'Auvergne, *province* (ARVERNICU > *Alvernhe*).

352. *ǖvårŋyà*, f. *-ạtå*, *subst.*, *rar*^t^ *adj.*, Auvergnat (d. du précédent; suff. -ATTU > *at*).

353. *ǖzà* [*v'*], Auzat, *c*^ne^, c^ou^ de Jumeaux [*Avezago*, Cart. 158 etc.] (AVITIACU).

354. *ǖzẹ́lå* [*v'*], Auzelles, *c*^ne^, c^on^ de Cunlhat [*Auzelas*].

355. *ǖzu* [*v'*] Auzon, *ch.-l. de c*^on^ [*Alson*, Cart. 575] (ALISONE, mot ligure, cf. R. XXXVII, 551).

V

356. *vålẹtå* [*vé lå* =], La Valette, *domàine*, c^ne^ de Saint-Jean-en-Val (*valéta*).

357. *vårnạ̀* [*vé* =], Varennes, *c*^ne^, c^on^ de Sauxillanges [*Varennas*, Cart. 55, etc.] (VARENNAS).

358. α) *vạ̊rnè* [*vé lè* =], Le Vernet-la-Varenne, c^ne^, c^on^ de Sauxillanges (VERNĒTU, C.; cf. Gloss. gén. 4927).

359. β) *vạ̊rnè*, Vernet, *nom de famille* (même origine).

360. *vårnẹdå* [*vé lå* =], La Vernède, *h.*, c^ne^ du Vernet-la-Varenne (VERNĒTA, C.).

361. *vårsạ̊nā* [*vé lā* =], Les Versanes, *lieu-dit* (*versanas*) [mesure agraire, au moyen âge : *campus de duas versanas*, Cart. 321].

362. *våzèẓ̊à* [*vé* =], Azerat, *c*^ne^, c^on^ d'Auzon [*Vazeraco*, Cart. 118; *Vazerago* 114].

363. *vẹ̄trè* [*vé* =], Ventre, *h.*, *c*^ne^ de Sauxillanges [*Ventre*, Cart. 94].

364. *vèzèzu* [*vé* =], Vezezoux, *c*^ne^, c^on^ d'Auzon [*Vezedoni*, Cart. 495].

365. *vwịsè* [*vé* =], Voisset, *nom de famille* [1] (*vaisset*; cf. Gloss. gén. 5037).

1. Ce nom, qui était celui du meunier d'un ancien moulin, aujourd'hui en ruines, près de Pouchon [c^ne^ de Saint-Étienne-sur-Usson], est donné par erreur pour le nom du moulin par la carte d'Etat-Major.

366. *vyạlå* [*vé lå* =], *autre nom* de Sauxillanges [cf. *sũsũlẽdzå*] (*vila*).

367. *vyạlå-nọ́vå* [*vé* =], Villeneuve, *c*ne, c^on de Saint-Germain-Lembron [*Villa Nova*, Cart. 64] (*vila nova*).

368. *vyẽzẹ́lå* [*vé* =], Vinzelles, *h.*, *c*ne de Bansat [*in villa de Vinzella*, Cart. 57, etc.] (*VĪMICELLA ou *VÎNICELLA [1]).

369. *vyẽzèlẹtå* [*vé* =], *lieu-dit sur une colline*, c^ne de Lamontgie [*Vinzellata*, localité, Cart. 49] (d. du précédent).

370. *vyẽzèlẹ̀ẓ̣ʰè*, f. *-ẹ̀ẓ̣ʰå*, habitant de Vinzelles, *mot assez rare* (d. de *vyẽzẹ́lå*).

371. *vŷ lå kọ̃tè* [*vé* =], Vic-le-Comte, *ch.-l. de c*^on, (crois^t entre *vic-la-contat* et = *lo conte*).

372. ** *vŷidò*, *nom d'homme*, seulement dans le dicton : *rãpé vŷdò, kụmå ṭyu mè fà, yũ tè fò*; « rampé »[2], Vidal, comme tu me fais, je te fais (VITALE > *Vidal*) [*Vitalis*, Cart. 75, etc.].

373. † *vŷiŋyàr*, Vignal, *nom de famille*; f. *lå vŷiŋyạ̀rdå* (Vignal, et changement de finale).

374. *vŷitsẹ̀i* [*vé* =], Vichel, *c*ne, c^on de Saint-Germain-Lembron. Le mot est conforme à la phonétique de Vichel, qui change le suffixe roman *èl* en *ẹ̀i*.

375. *vỳivẹ̀i* [*fwã dè* =], *source* et *lieu-dit* [*vallis de Viveriis*, Cart. 150] (*viveir*).

Z

376. *zạ̀rdè* [*vé* =], Ardes, *ch.-l. de c*^on.

377. *zèẓ̣ʰà* [*vé* =], *autre forme* de Azerat [Cf. *våzèẓ̣ʰà*].

1. C'est-à-dire le « pays de l'osier » ou le « pays du vin ». En faveur de la seconde hypothèse, on peut alléguer : 1° que le Cartulaire, dès le xe siècle, donne toujours *n* et jamais *m* pour ce mot; 2° que les vignes étaient nombreuses à Vinzelles dès la même époque.

2. Faire *rãpé* à qqn., c'est lui rendre la pareille (Gloss. gén. 3732). La forme *fò* est également archaïque pour *fạ̀zè* (Morph. 121).

INDEX ÉTYMOLOGIQUE [1]

I

NOMS COMMUNS [2]

ALLEMAND MODERNE

Backen 3262 Schlaf 625 Wamme 4915

ARABE

gandur 1442-3

CELTIQUE (GAULOIS ET LIGURE) (FORMES DU LATIN VULGAIRE)

alauda 2527
*alisone *355*

*banna 227
bascauda 279 *bis*
beccu 305, 327-8, 563.
benna 313, 315
*bettiu 295, *32*
*bilia 579
*braca 396
brag (?) 422
*brennu, 256, 399
*brogilu 416, *41*
*bruca 248, *22*
bulga 363

calme (?) 4657, 4664, *173*
cambiare 4551
*cambica 4563
camisia 4562
camminu 4559
carpentu 4611-13
*carr- (chêne) 4586-7
*carru 254, 4583, 4616
*cassanu, *caxinu 4653, *321-3*
cleta 2149
*crinos 2078
cumba *154*, *155*

darn- (?) 1105
*derbita 690
*dragia 913

*gabella (?) 1023, 1509
*garra (?) 769, 1015, 1470 *Addenda* 1675.
garrica *86*
glena 2542
grava 1575, 1577 *127*
*gubiu 1615
*gunna (?) 1622

landa 811
leuca 2485
liga 2575

*mesigu 2787

*pariu 3600

1. Les chiffres renvoient aux numéros du Glossaire, *les chiffres en italiques au Glossaire onomastique*. — Les noms de fêtes figurent à l'index des noms communs.

2. Les racines qu'on ne trouvera pas au « latin » doivent être cherchées au « provençal » et vice versa. Nous avons donné le relevé aussi complet que possible des racines celtiques et germaniques assurées ou probables, pour permettre d'apprécier l'importance respective de ce double apport à l'heure actuelle dans les mots pouvant être indigènes.

*pettia 3338
*pettittu 3355

rusca 3960

sapone (?) 3970

tamisiu 4322
tannu 4303
tinca (?) 4413

tunna (?) 4725

vassu 4909
*verniu 4927, *358-60*

ESPAGNOL

bizarro 574

cama 2054

llamar 2540

rafaga 3699

ropa 3935

ANCIEN FRANÇAIS

bet 310 *Addenda.*

mingre 2962 *Addenda.*

GERMANIQUE

GOTHIQUE, FRANCIQUE, ANCIEN ET MOYEN HAUT ALLEMAND, ANCIEN NÉERLANDAIS

agatza 1021, 1105
alina 3113
aliza 83
amaitja 2744

bak- 274
band- 204
bank- 191
bastjan 281
bed- 332
bikkil- 1626
binda 301
bisa 584
blank- 346
bord- (bord) 369, 476
bord- (planche) 477
boron- 489
botan 499
bramm- 386
brand- 383
brasa 398
brecha 261
brik- 245
brozd- 420
brun- 400
brust- 409
brut- 493
buk- (buc-) 524, 526
bukk- 447

bund- 362
but- 540

dans- 691
druth- 922
dwerh- 953

fald- 1401
first- 1278
fodr- 1363
frank- 1322
frisk- 1334

garba 1041
gard- 1011, *85*
globa 2590
gurtil- 1635

halla 79, *171*
hanka 160
happja 159
hariberga 4833
haring- 187
harmjan 129
harpa 132
haunita 3022
hlaut -2515
hoc- 4886

juk- 1044

kausjan 4676
klapf- 1730
klapp- 2135, 2145
knif- 1465
kotta 2377
krak- 1748
kramp- 1564
krapf- 1554
krappa, 1565-6, 1568
kratt- 1571
kraussel- 1606
krippja 2095
krok- 2369
kruppa 2257
kruska 2261
*krustjan 2343

laid- 812, 2481
lapp- 2462
liska 2598
lista 2571
lok- 2592

machione 2722
magan 1788
markan 2707
marrjan 1785
masar 2620

mornan 2909
mos- 2911

narwa 2993
nif- 3068

packo, *packa 3262
packan 3168
*parricu 3211 *bis.*
pauta 3457

raff- 3697
ras- 3765
rauban 3943
raus- 3898
raustjan 3951
rick- 3887
ring- 3787

*sacire (satjan) 4090
sinn- 1195, 3742
skilla 1905
skina 1907
skot- 1740
skuma 1973
sneppa 4120
spar- 1819
sparvari 1827
speer- 1816
speh- 1841
spring- 1843
stock- 1914
stoff- 1916
stront- 1923
sup- 4211

taxo 4385
teri 4430
thorp 4506
tingel 4397
trappa 4460
tropp- (?) 4520, 4701
tumpa 4510
tukkan 4732
tumban 4436
ttwahlia 4739

wad- 1514
wadjo 1447
waigaro 1525
wakt- 1527
wald *130*
wall- 1452
wamm- 4914
*wankjan 1543
wardan 1472
warenna 1520
warlop- 1490
warnjan 1499
wasone 1516
werent- 1521
werra 952

GREC [1]

βῖκος 583 πολίδιον 3553 *Addenda*.

ITALIEN (ET DIALECTES)

baffi 209
bizŏl (*lombard*) 575
buco 575
bussare 538

carcassa 1725, 2083
cavalla 2120
cozzare 2270

fagiuolo 1213
friroña (*Valteline*) 1296

gabinetto 1440

kurin (*piémontais*) 2078

monna 2895, 2898

piffero 3625

stringare 1920
stroppiato 1953

tartuffola 4517

LATIN

1. Mots de formation populaire ancienne (latin vulgaire)

ab 696
acidu 148
acinu 148 *Addenda*
acru 1122, 1584
acucula 985
aculeone 82
acutu 988
ad 2, 97, 142 ...
adjutare 61, 1052
aequare 1445, 5101
aestimare 1790
aestivu 1967
agnellu 99
*aguriu 2000
ala 78
*alemosyna 1792
alliu 1087
amare 88, 90, 93
amaru 89
amite 32
ampolla 1151
anellu 95
anguila 1108
anhelare 670
anima 126
annu 3
ante 696, 1102
apicula 379
aprile 16, 2
aqua 1118

1. Tous les mots grecs introduits dans le latin vulgaire figurent ci-dessous sous leur forme latine.

aratru 188
arbore 11
arca 137, 138
arcu 138
argavum (bas latin) 121
argentu 117
ariete 186
*artica *10*
articulu 135
*asciata 1860
asinu 185, 227
*aspectare 3383
aura 3122
aurichalcu 139
avaru 175
axe 1666, 1871

bajulu, -are 337, 553
balbu 428, *38*
balneare 229
barba 235, 241
barbaru 393
*barra 232
basiare 560
bassu 190, 338
bastu (bâton) 280
*bastu (bât) 189
batare 195, 198
battuere 5, 277, 283
belare 564
bene 296
*berbice 247
*berciu 258
biasiu 568
bibere 543, 546
*bilancia 221
binare 581
birru 335
*bissu 322, 325 (et *Addenda*), 340
*blatu 345
*bodica 525
boja 365
bonu 427
*bosca 378, 507, 556
*botryone 562
botulu, -ellu 432, 523
bove 380, 519, 548-9, 554-5, 561
*bragulare 422
branca 389, 411
brittu 260
brocca 414
brugitu 419
bruscu 537
bucca 506, 511
bugia (bas latin) 525
bullu 440, 448
bullire 434, 440, 454, 456
burdo 481
burra 468-70, 473, 481, 495
burru 483
*busca 539
buteo 542
butte 500, 502
*buxta 558
buxu 556, *58*
byrsa 491

caballu 1182
cacare 2031, 2041
caelu 652
caerefoliu 1931
calamu 4655
calce 1196, 4656
calcea 4666
caliculu 4556
calore 4557
camera 4558
cammaru 994
campu 4531
canasta 315
cancere 1925, 4620
candela 4650
cana 4570-1
canna 2059, 4567
cannabe, *canapu 4565
canu 4564
capanna 4538
capillu 1924
cappa 1464, 1930, 2068, 4574-5, *318*
*cappulare 4578
capra 4539, *-62*
capsu 4652
captiare 4618
caput 4542-3
carbone 4588, 4590
cardinaria 4608
carduu 4591, 4604
carpere 1934
caru 791, 4585, 4648
casa 4646-7, *315*
*cattia 2101
cattu 2105, 2117, 4530
cavu, -are 2182, 4640, 4622
cella *289*
centu 4070
cerebellu 1865
ceresia 4024, 4026
chorda 75, 2346, 2348
cibu 643, 646
cimice 607
cimussa 627 *Addenda.*
*cinque. V. quinque
cisellu 616, 647
*cisera. V. sicera
claru 1735, 2138, *153*
*classiu *208*
claudere 1738, 2152
clave 1024, 2144, 2146, 2150
clinare 2136, 2143
*clocire (glocire) 2157
*clodiu (*glodiu) 2154, 2156
cloppu 1753
coactare 2114
coagulare 2048
coccu 2034, 2173.
*cocere 2419-20, 2433, 4790
coda 2424
cofea 2432
cohorte (*curte) 2331, *163*
colare 2292, 2294, 2301
collu 2298, 2301, 2428
colonica *165*
colore 2304
colu 2299
columba 2302
coma 2309
comite 2205, *159*
commune 2320-1
computare 2202
concha 2173
conflare 2285

*congeria 2168
considerare 2269
constare 2409
consuere 2418
consule 2198
contentu 2206
conventu 2390
cooperire 2264
cor 2396
corbe 2341
coriu 2221
cornu 577, 2122
corpus 2189, 2193, 2361
corrigia 2352
corrosu(*crosu) 2256, *161-2*
cortice 1766
costa 2410, *218*
cote 2271, 2273
cotoneu 2280
coxa 2404
crassu 1546, 1581, 2223
credere 2255
*cremaclu 2356
*crevitone 1602 (cf. gr-)
crista 2234
cruce 2333
crudu 2258
crusta 2260
cubare 2423, 2425
cubitu 2405
cucurbita 2080
culcita, *culcera 2408
cuneu 2323 *bis*, 2429
cupidu 2266
cuppa 2328
curculio 1480, 1633 *bis Addenda*
currere 2353, 2368
*curte. V. cohorte
curtu 2332
curvu 2338
*cusculiu 2406
cute 2274, 2276
cyma 626

*dacula 671
damnare 678
de 36..., 708...
debere 946, 987
dece 706, 727, 813
dente 710, 742
desiderare 722
deu 984
dicere 983
die 969, 1046
digitu (*ditu) 709, 712
directu 38, 916-17
divinare 702
discu 707
doga 947
dolere 925, 938
*dolsa 942
domesticu 1381
dominu 906, 969
domitare 907
donare 940
dormire 928
drupa 31
ducere 937
dulce 923
dum 939
duos 924, 934
durare 990
duru 986

ebriu 3086
ebulu 1110, 1890
ego 5098
ejulare 1670
eremu *87*
ericione 1996
*essere 1165
et 1084
exagiare 1861
exame(n) 1859
excondere 1744
excitare 763
excutere 1686, 1761
explicita 1836
extera 1187

faba 1213, 1254
fabru 1227, 1319
fabula 1207
facere 1248
fagu 1258, 1304, 1402, *109*
*alce 1380
*fallire 1218-9
falsu 1305, 1313
faluppa 1128
fame 1397
familia 1221
farina 1114, 1236
fasce 1260, 1403
fata 1210
*fatidu 1209
fatuu 1212
febre 1435
februariu 1437
fel 1433
*fello 1268
femina 1269
fenestra 1272
fenu 1262, 1271, 1273
feria 1283
ferru 1223, 1245
feru 1280
festa 1276
feta 1263
fibella 645
ficu 440
fide 1261, 1418
filicaria 1349, *118*
filiu 1425, 1427
filu 1410, 1432
fimu 1358, 1386
findere 1264, 1266 1277, 1293
fine 1416, 3157
finu 1417
fiscella 1403
flagellu 1686
flamma 1287
*flectire 1294
floccu 1297
flore 1298, 1303
fluere 1299
focu 1347-8, 1431
fodere 1275 *bis Addenda*, 1346, 1406
folia 1320, 1584
folle 1309
fonte 1398
forare 1395
foras 720, 1318, 1381
foria 1415
forma 1366-7
forte 1311-2, 1370
fossa 1376
frangere 1690
fratre 1331
fraxinu 1328

*fremire 1239
frenu 1239
frigere 1339
frigidu 1327
fronde 411
fronte 1321
fructu 1343
frumentu 1368
fugere 1382
fulgure 772
fullare 773, 1352
fumu 1387
funda 1307
fundere 1308, 1314, 2678
fundu 1306
fur 1393
furca 1373
furnu 1361, 1693
fuste 1390
fusu 1392

*gaba 1512, 1538
gafa 998, 1119
gaju 1026
galbinu 1039
gallu 1003-4, 1025
gaudiu 1057, 1533
gelare 1001
*genistu 1006, *81*
genitu 1028, 1030
genuculu 1073
genus 886
germine 1017, 1027, 1112
gerula 1016
gigeriu 1014
gingiva 891, 1058
*glacia 2549
gladiu 1556, 1777
glande 81
*gorga 1541
*gos- 785
gracula 1578
gramine 1558
grana 1559, 1561, 1593
grande 1547, 1701
graphiu 2568, 1583
gratu 57, 1545
*grevitone. V. *cr-
grillu 1486
grossu 1546, 1595
grundire 3892
gruniu 1608
gula 1616
*gurgu 1623
gutta 1647

hasta 68, 154, 1911
hemina 1802
heri 134
hernia 129
hereditare 1997
hibernu 1979
hoc 5001
homo 3025, 3112
hora 179, 2397, 4898
hortu 3113

illac 2473
illu 2475
in 1089
inchoare 2312
inde 3003
infante 1113
inflare 1685
ingeniu 1106
inguine 1119 *bis*
initiu 2315
inodiare 1142
intaminare 1180
inter 1192, 1194
intrare 1188
intus 955
invidia 1984
ira 1995
iste 1085

jacere 992, 1035, 1208
jam 991
jejunare 1061, 1076
*jeniperu 1007
jocu 1036
judicare 1054
jugu 1050, 1059
juncu 1077
jungere- 1078, 1081
juniu 1075
jus 1049
juvene 1082

labra 2529
lacrima 2561
lacte 2472, 2514
lacu 2435, *169*
lampada 2449
lana 2446-7
lancea 2459
langura 2962 *Addenda*
laqueare 2458, 2460
longu 2454
laridu 2451-2
lassu 2456-7
latus 2436
lavare 2468-70
laxare 2513
lectione 2497
lectu 2488
lendine 2483
lene 2476, 2484
lenticula 1031
lepore 2477
levare 2504-5
leve 2578, 2589
liberare 2608
libra 2607
licere 2511
ligare 2535-6
lignu 2493
lima 2563
limitare 2610
lingua 2554, 2962 *Addenda*
linu 2558
lixivu 2512
locu 2579, 2585
longu 2516-8, 2532
luce 1778
luna 2594
lupu 2524
luridu 2526
lutra 2528

magide 2752
magis 2611, 2750
maju 2621, 2749
malleu 2751
malva 2851, 2980
mamma 2652, 4367
mancu 2719
mandare 726
manducare 2626
mane 731
mansu *195, 215*
mantellu 2730
manu 2656, 2732
mare 2663

marra 2666
martellu 2704
martiu 2664
martyres *213*
massa 2717
*materia 2617
matre 2808
matta 2729
mattea 2721
maturu 2624
mediu 293, 1194, 2761, *218*, *315*
medulla 3083
mel 2769, 2978
melius 2766
mense 2765
menta 2795
merda 2670, *201*
*merguliare 2686
mensu 2940
mica 2964
milvu 2980
minare 728
minuare 2962
minutu 1791, 2783, 2785
molere 2874, 2903
monte *133*, *225*-7
mōra 91
mŏra 679
morbu 2678
morte 2853-4
movere 1799
mucire 2767
*muffula 2879
mulu 2939
*murica 2941
*mustela 2927
mutare 2935
mutu 2934

*nascere 3011
nebula 3084
*necare 1138
nervu 3009
nidu 3065, 3077-9
nigella 3062
nocte 97
nodu 3054
non 3002
nove 3021
novu 3022

oculu 3133
opera 3099
ovicula 5041
ovu 2009

pacare 3156
pactu 1144, 1155
pala 3160
palu 3163, 3445
pangere 1846
pannu 3182
pappa 3190, 4367
parte 3194
*patire 3155
paucu 3444
*paxellu 3598-600, 264
peccare 3349-50
pectus 3320
*peda 3309
pede 3302
pedica 1145
peditu 3305, 3350
peduculu 3365
pelle 3303, 3660
pellere 1831
pendere 3312
penna 3221
pensu 3319
perdere 3152
persica 3197, *242*
pertica 3206
pessulu 3289
petra 3389, *254*
phiala 1434
phlegmone 1300
pica 3623
pilu 3326, 3660
pingere 3311
pinu 3620, 3638-9
pipione 3655
pira 1815, 3367, *251*
pisu 3321
placere 3417, 3422
plangere 3396
plantare 3405, 3405-6
planu 3427
plenu 3420
plicare 3395
podiu *252*, *259-60*
pœnitere 3337, 3356
pollice 3544
pomu 3610
ponte 3587
portulaca 491
*potere 3501-2
*prandiara 3463
pratu 3462, *240*, *261-2*
prehendere 100
pretiu 3469
primu 3476
prope 111
pugnu 3591
pulice 1853
pullu 3504, 3507-10
pulsu 3498-9
punctu 3590, 3596, 3602
purare 3582
pus 3561, 3581
puteu 3497, 3554

quadraginta 2123, 2230
quadru 2072, 2132
quale 2162
quando 2016
quantu 2015
quare 2014
quartu 1727, 2069, 2090, 2092
quatuor 2110, 2112
que, qui, quod 2124-26
quinque (*cinque) 603, 605, 619
quintu 1965

*rabia 3694
radice 3755
radiu 3771
rana 1562
rancire 3671, 3686
rapere 3675
raphanu 3676
raucu 3910
regula 3807
rem 115
rendere 3846
*restuculu 3759
retro 142, 683, 1162, 3897
ridere 3895
riga 3785
ripa 122
rivu 143

robore *282-3*
rocca *277*
rosa 3911
rotundu 3779
rubeu 3788, *225*
ructare 424
rumice 3913
rumigare 3957
rumpere 3938
rutabulu 3919

*sabucu 1868
saccu 1164
sagma 4182
salice 4189, *292*
salsa 661
sanctu 4071
*sannare 4050
sarmentu 4031
sarrire 1866
satis 3741
scala 1267
scarabaeu 1937
scindere 3480
scopa 1760
scribere 1758
scrofella 1767
scutella 1971
scutu 1972
se 4064
sebu 654
secale 2267
sectare 4164
sedeci 4080
semente 150
sera 134
servire 597
si 602
sic 601, 1102
siccu 4142, 4144
sicera 641
signu 1881
*simplu 633
simul 1167
sine 4069
sinu 4067
siti 4068
solidu 4193
sōlu 4243
somnu 865, 4259, 4292
sparsu 1823
spatula 1813
spica 1848
spina 1849, 1854
spissu 1829
sponsare 1838
*stanniu 1909
stella 1964
stipula 1959, 3759
stiva 1913
straminare 862
strangulare 1918
stringere 866, 1919
stuppa 1947
sturnellu 1950
subtus 739
subula 645
sulphure 660
super 740
*sute 4226
suum 4173

*tabone 4449
tabula 1890, 4379
tardu 3849
*tatta 4367
te 4388
tela 4743
telu 3525, 4744
tempus 3476
tendere 1910, 4392
teneru 158, 4393
tenue 4403
terra 4339
thyrsu 1954
tilia 4401, *298*
*tinca 4413
tingere 4396
*tinnitare 4749
titione 165, 7771
tonare 4723
torquere 3782
trahere 4471
transcondere 4457
tredeci 4345
tremere 2226
*trifolu 4524
*tritiare 4505
*tusitare 283

umbra 3100
unde 1103, 3090, 3123
undeci 4993
ungere 3104
unione 1808
urgere 930
urtica 1949
usque 1043
utre 948

vacca 4907, 4936
vagire 1654
valle 697, 1201, *13*
vanu 4915
vendere 4952, 4973
venenu 4981
ventu 4945
vermen 4916, 4925
verrere 1980
versu 1202, 1981-2, 1944
vertere 1984
veru 1245
vervactu 1518
vetulu 4996
via 882
vicinu 4958
vidua 4979
vigilare 5026
*vimicella 368
vinu 5053
virga 4924
viride 4917
viscu 1988
visire 4980
vite 4954
vitellu 1990
vivere 5095
*volupp- 1128
volvere 1128
vomire 459
vorare 1992

2. Mots de seconde couche (demi-savants)

angelu 45

benedicere 317
bestia 331

caryophyllu 2074
cavea, *gavea 996
christianu 2249
commissariu 2318
condemnare 2167
contrariu 2208

decollatio *100*
diabolu 951

fibra 1412

*finiolare 1413

graphiu 1554
gypsu 897

hordeu 3133
horologiu 3806

impedicare 1145

lampada 2449
lectrinu 4476
*leviu 85

monachu 2954, *172*

oleu 3110
ordinare 4813
organa 4818

paganu 238
parochia 3219

quasi 2127

*rabia 1159
rotulu 3906
ruga 3946

schola 1745
sepelire 1166
straneu 1917

3. Mots de formation savante

absolutus 100
actio 30
actus 154
affectio 48
Ave Maria 4964

beata 567
benedictio 314

census 4131

confessare 2281-3

damnatio 681
discretio 788
discutare 807

gloria 1531
gracia 1549
gratis pro Deo 1574

miraculum 2807

psalmus 605

quasi 2032
quasi modo 2033

signum 630-1
syringa 650

PORTUGAIS

empola 1151

PROVENÇAL (au sens large) [1]

1. Types médiévaux indigènes

a 35, 82
ab 293
abauzir 443
aboriu 19
aceir 149
achabar 4533
achaptar 4626
aco 69, 72, 3371

agrefol 1584
agriota 1601
agulha 985, 1673
aguzar 988
aicest 1870, 5097
aiga 1118, 1697, *103*
*aigar, *azgar. V. azegar

*aigre 1122, 1702-3, 5059, 5061
aize 1129, 1208
aizel 5099
ajudar 1052
alauzeta 2527
alba 3091, 3093, 3097
alberja 4833-5

1. Pour les homonymes, le timbre est noté ou le sens français est mis entre parenthèses.

alcun 4896
alen, alé 670
alena 2492
alh 1809
almorna 1792
alt, aut 695, 733, 1140, 3023, 3051, 4258, *223*
altar 4885
altre, autre 3016, 3126-8, 5024-5
amb, ambe 293
amenla 4864
amoros 92
ample 3734
an 94
anadilha 2990
anadolh 910
anar 96, 2984
ancara 1130
andel 32
anguila, eng- 1108
ansa 144
aora 179
aost 3136
apcha 159, 161
apelar 3222
aquel 63-4
aquest 2134
aqui 72, 164, 991, 1022, 3373
aranhadà 3726
*archalc 139
*archar 138
ardalho 115
aresta 2572
aret 186
argaut 121
arpiot 133
artelh 115 *Addenda*, 140
Ascensio 150 *bis*
ascla 38
*assazar 3741
assetar 151, 4132
astela 1911
atelar 4312, 4744
atencio 4391
atretant 4358-9
aucel 4881-2
aulanha 4855-6
aumentar 4869
auna 3113
aur 945
aura 1884, 4903
aurelha 1886, 3810, 4905
aur 2000, 2638-9
ausar 4897
autoritat 4889
auzir 4851-2
avansar 170, 172-3, 699, 700
Avent 176 *bis*
aver 4969
azar 184
azegar, azigar, 5100

badar 201-2, *16*, *18*
baiart 219
baile, -ar 337, 553
bala 216, 219
balai 223, 225
balansa 218, 220
balb 428
banhar 229-31
barba 236-8, 242 *bis* *Addenda*, 1654
barda 243, *20*
barra 233, 257
baruta 264, 292 *Addenda*.
bas 711, 1093
bastir 282
batre 283, 754
bavar 284-5, 290
be 312, 326
beassa 565
bec 305-6
beissa 340
bel 307, 310, 323, 585, 588, 591, *29*, *30*
beluja 455
besonh 333-4
besso 325
beure 543, 546
*bigarel
bigos 577
bija 575
bilha (bille de bois) 565, 579
*bilha (bille à jouer) 1626
bis 569, 571
blanc 350-1
*blaraut 352
blau 355
boc 447, 509
bocha 20, 506, 509
*bodoscha 432
bofar 435, 438, 1659
*boja 365
bola 449
bolar 3774
bolhà 452
bolir, bolhir 533, 4216
boluja 455
bomba 360
bo(n) 366, 368, 377, 460
bonda 363
bonet 462
bordo 475
boria 372
bornhe 370, 488
borra 468-9
*borret 483
borsa 490
bosa 520-1
bosc 378, *40*, *50*, *54-5*
bossa 498, 495 *bis* *Addenda*
bot(outre) 431, 500-1, 513, 517-8
bot (bout) 516-7
bota, -elha 457, 471
botar 426
bralhar, braulhar 422
brancha 388, 390
branda 382, 384
bratz 387
brejar 993
bren 254, 256
bres 258
*bretar 260
broidar 420
bronda 411-2
brotar 424, 493
brun 255
brusc 537
bruslar 485
budel 523
bueu, boada, boeri 380, 519, 549, 1776
buire 535
bursar 528

cacar 2041-2
çai. V. sai
caire 2132-3
cal 2174-6, 2181, 2217
carrel 2077
cart 2090-2, 2094, 2096-7
ceba 3967, 3973
cel (ciel) 652
cemeteri, -enteri 4117
cendre 607, 4076
cengla 4106-7
cens 4131
cent 4140
centura 4151
cep 4013, 4066, 4123
cer 4128
cera 4153
cerclar, celclar 4237
cereira 4026
cervel 1865, 4046
cessar 4130
chabel 1924
chaber 4671
chabetz 4543
chabra 4539, 4540-1, *311*, *338*
chadaula 4546
chadeira 4549
chadena 4547
chais 4652
chaitiu *326*
chalelh 4556
chalendas 4555
chaler 4674
chalm 4664, *173*, *328*
chalor 4680
chalv *329*
*chamarat 4558
chamba 4534, 4536, *307*
chambra 4539
chami 4559-60
chamisa 4562-3
champ 4573, 4582
chanabo, -eira 4565-6
Chandelor 4546 *bis*
chanela 4567-8
chani 4570
chanjar 4551-2
chantar, chanso 4532, 4623, 4627
chantel 4632
chapa 4572
chapel 4576-7
chap(o)lar, 4578, 4580
chapuzar 4579
char (char) 4583, 4593, 4600, 4603, 4613
char (cher) 1931, 4585, 4648
charda 4591-2, 4596, 4604
charjar 4598
charn 871, 4584, 4606-7, 4609-10
charneira 4608
charonha 4649
charpentar 4611-13
charpir 1934, 4614
*charpre, *chalpre 4677
*charrascla 4586
charrasso 4587
chasal 4647
chascun, chasque 4553, 4639
*chasne, *chaine 4653
chassar 4617-8
chastanha 4628-9
chastel 4631
chastrar 4635
chat 4530, 4554, 4637
chau 4662
chaufar 4675
chaul 4663
*chaupir 4678
chausa 4667
chausir 4676
chaussa 872, 4681, *327*
chaussida 4672
chaut 1940, 4673
chautz 4672 *bis*
chaval 1182, 4641, 4643
chavana 4642
chavilha 4644
chi 4383, 4385
*chirbe 4384
cilh 4225
cima 626-7
cinc 603, 619, 642
cimossa 627 *Addenda*
cindria 607
*cinze 607
cisel 616, 647
*cistre 641
civada 643, 646
*civela 645
clar 1731, 1735, 2147
clas 2139
clau 202, 1131, 2146
claure 1738
clerc 2148
clop 1753
ço 3243, 4065, 4092
coa 2424, 2427
coar 2394, 3875
cobrar 2165, 3803
cobrir 2340
*cocha (truie) 2212
cocha (entaille) 2213
codena 2274
coderc 2276
codonh 2278-80
cofessio 2282
cogorda, -la 2080
cogul 2177
coire 2222
coissa 2404, 2407
col 2297-8
colar (couler) 2294
colar (tirer) 2297, 4458
colchar 2413
coleira 2301
colha 2305 *bis*
colomb 2303
colp, cop 588, 725, 2161, 2326-7, *158*
coltel 2379, *164*
coltivar 2416
com, comba *154*, *156*, *161 bis*
comensar 2312
comessura 2201 *bis*
companhia 2183
comissio 2323
conoisser 2325
conolha 2299
consejalh, coss- 2267
contra 2207

contrari 2208
contunuar 2214
conturbar 2216
coqui 2386
cor 2191, 2396, 2398-9, 2819
cora 2397
corda 70, 804, 2346, 2348
corn, corna 1422, 2122, 2193, 2358, 2360
cornelha 2359
corona 2403
corre 2394, 2399
correja 2352, 4922
cors 2356
corseira 2368
*coscle, coscolha 2406
cosdura 2351
coser 2395
cosi 4789
cosselhar 2376
*cessijar 2270
cossirar 2269
cossol 2198
costipar 1200
cota 2377, 2387
cotir 2270
coto 2383
coude 2405
cougyos. V. cogul
coure 2421
covv 3875
coidaar 2393
cozer 2419
crassa 2228
*crassir 2223
crebar 2076
creisser 2246
crenhar 2226
crepcha 2095
cresma 2244
cresta 2234, 2247
crestia 2249
cridar 2240
croissir, *crossir 2343
cronho 2259
cropa 2084, 2362
*croquigno 2259
crossar 2256 *bis*, 2346
cròta 2371, 2378
crotz 2333, 2374
cuba 4784-7
*cucho 4770
cul 2047, 4780
culheir 4793, 4796-8
culhir, colhir 4794-5
curar 4805-7
curat 4804
cuzina 4790

dalha 671-2
damoisela 2615
damnar,-atge 678,680
dansa 692
darbo 682
darnajas 1105
davant 696
de 668-70
defendre 717
deissidat 763
dengun 715
dent 1667
dereir 685-6
*derti 1104
*desgoisar 785
desme 727, 813, 817
detz 721, 723, 736, 748, 750
Deu, Dieu 35, 984 1037, 2673
devinar 745
devisa 881
dia 2809, *222 bis*
dieute 987
dijueus 961
dilus 965
dimartz 966
dimenche 969
dimercres 968
dire 954, 958, 2849, 2873
dissapte 975
divendres 981
doble 932
dolent 938
dombre 906
domentre 939
dotze 934
drai, *dragena 913
*dralha 921
drap 912
dreit 916
*drela 687
drut 705

efant 1113, 1250
egleisa 2576, *191*
eissam 1863
eissorbar 1874
eissorbir 1875
embonilh 1101 *bis*
emina 2969
empaitar 1155
emplir 3734
en 293, 1093, 1136...
encar 2312
enflar 431, 4846
engenhar 1106
engue 1119 *bis*
enguila. V. ang-
enojar 1142
enquera 1130
ensenhar 1881
entencio 1183, 4391
entendre 1184
*entipar 1200
entonar 1198-9
entrar 1189-90
envolopar 1128
eschalonha 4605
*eschareve 1937
eschauta 1943
eschila, *eschinla 1905
*esclafat 1730
esclatar 1733
esclop 1737
escoba 1759-60
escoltar 1768
escoudre 1744, 3873
escopir 1763
escorsa 1742
escrachar 1747, 1749
*escralhar 1748
escriure 1758
escudela 1977
escuriol 4554
esfrezir, -fredezir. V. freit.
esglajar 1777
esmar 1790
esmerilho 1786
esparnhar 1819
esparnir 182
esparso 18231
espatla 1813
espelir 1831
espes 1833
*espintar 1846

espleita 1836
esser 133, 592
est 1085
estalbiar 1958
estat 1889
estavanit 1903
esteva 1913
estipar 1200
estofar 1944
estornir 1951
estrangeir 1917
estreit, -eissar 1920, 3854
esvarrat 1980

faï, faïna 1258
faire 50, 771, 1215, 1279
faisso, *fasso 1248
falda 1401
*falet 1218
fam 1397, 1680
farina 1659
farjar 1227
fat 1212
faular 1217
faure 1319
faus 1313
fauta 719
fava 2303
fe, fenar 1270
fe (fois) 1418
feira 1281
femar 1358, 1386
femela 1389
fer (fier) 1280, 1683
fer (fer) 1224, 1226, 1247
ferir 49
ferm 1231, 1234
ferrolh 1245-6
fessor 1275 *bis Addenda*
festa 1282
fetge 1265, 1267
feure 1435
feureir 1437
fi (la fin) 3157, 3577
*fibrela 1412
fil, fial 1411, 1432
filha 1426
*finjolar 1413
fiola, *fiaula 1434
flairar 1295
flanc 1284
*fleumne 1300
floisina 1299
flor 1303, *231*
flota 1297, 1301
foire (fourreau) 1363
foire (fouir) 1406
fol 1353-4
folar 773
foldre 772
folha 3211
font 1398, *112*
forcha 1372
*foresje 1381
*foreta 1395
forn 1693, 2030
fort 1371, 1374, *307*
fossa 1313
fotre 1377
fraire 1296, 1331
freit, esfrezir 1229, 1332, 1679, 1681
frenir 1239
fresc 1334
frest 1278
fretar 1242
front 1326
fruit 1692
fum 1388, 1399
fuoc 1431
furet 1393, 1395-6
fus 1392
fust 1390

gai 1513, 1522
gaïna 1654
galar 1452
garar 1517
gardar 3791
garna 1498
garsa, -o 1501-2
gatge 1446-7
*gauchir 784, 1543
*gaula 1537
*gegeir 1014
geissa 1034
gelar 1111
gengiva 891
genolh 1009, 1173
gens, gis 886
gensar 1028
gent 460, 1030
germe 1674
gibre 887
gip 897
girar 902-3
gitar 899
glaujol, graujol 1556
gobel 1612
goja 1615
gola 1128, 1332, 1616-7, 1619-21
gonela 1622
gorbilh 1626
*gorgolh, 1480, 1633 *bis Addenda*
gorja *158*
gorma 1542
*gorra 1645-6
gostar 783
grafi 1554-5, 1583
graissa 1124, 1581
gralha 1578
grana 1562-3
granja 1552, *125*
grant 1547-8, 1557
grapa 1564-5
grapaut 1568
gras 1546, 1570, 2684
grat 56-7
*grausela 1606
grelh, *grelet 1486.7
*greuto 1602
gris 1591, 1643
gronhir 1642
gros 1598, 1628
guerle 370, 953

ieu 5098
ieule 1110
ieure 1811, 3086
ilh 1775, 2581, 5096-7
inho. V. unho.
intz 82, 714, 955
irar 1665, 1995
irisso 1996
ivern 1981

ja 766, 991, 1005, 1022
jai (geai) 1026
*jalh 1004, 1025
jamba 993, 997. V. chamba

jarra 769, 1020, 1675-6
jaune 1062
jauzir 1057-8
(je)junar 1061, 1076
jorn 366, 1046-8, 4718
josca, *josque 1043
joven 1082
jurar 1068-9
jus 900
jutjar 1054-6

laborar 2439
lai 669, 725, 2473
laïntz 82, 3372. V. intz
laissar 2494
lait (lait) 2472
lait (laid) 812, 2481
languir 1654, 2441, 2445
lanhar 2447
las 1133
laschar 2466
latz (lacet) 2460
lavar 2469
le, lenejar 2484 (cf. *Addenda*)
lebre 251
lechar 2499
legir 2489
legua 2485
leissiu 2512
lende 2483
lentilha 1031
lesso 2497
letanias 2463
letra 2498
letri 4476
leu 312
levar 2506-7, 4247, 4251
lezer 2511
lia 2575, 4862
liar 2538, 4536
libre 2559
limatz 2565
linge 2553
*lingrola 2962 *Addenda*
linha 2569
liro 2577
lista 2571
liura 2607
liurar 2608
loira 2528
lonc 1774, 2523, 3660
lop 2525, *290*
loquet 2592
lor 2581
luenh 2532
lum 2593
lundar 2610
luoc 1336, 2579, *30*
lutz 1778
luzerna 260
luzir 2605-6, 3811

ma(n) 2655, 2796, 2843
madeir 2617
madre 2620
madur 2624
maestre 2956-7
magorn 2627
maigre 2764, 2811-2
maire 2808, 2960, *103*
mais 1005, 2750, 2753, 2776, 3073 3180
maisnada 2950-3
maiso 2958
majofa 2621
mal 2636-9, 2643, 2842..., *197*
malaute 2640, -42
malh 2646, 2751
malha 2642, -50
malicia 2647
malvatz 2929
mamela 2654
mancha 2732
mandar 2614
mangonal 2628
mangoneir 2628
manjar 2626
manta 2725
mar 2663
marcezir, -fezir 2680
marfondre 2678, -80
maridar 2746
marrir 1785
martel 2706
martz (mars) 2664
martz (mardi) 2684
mas (demeure) *215*, *223*
mas (mais) 2611
maschar 2731
mascharar 2733
mascle 2633
massa (masse) 2612, 2716-7
massa(massue)2720-1
mat 2105
matalas 2726-7
mati 1085, 2738-41, 4152
*maula 2851, 2980
me 2754, 2870
medeci 2758-9
medre 2760
mei, meja 293, 2761-3 2801, -09
meirar ? *222 bis*
meisso 2828-9
meitat 2831, -33
mel 2769
melhor, melhz 2766, -71
menar 1807, 2778, 3721
menassa 2779-80
mens 2792
mentir 2802
menut 1791, 2783, -85, 2825
merce 1557
merchat, -ant 2808-9
*mergolh 2681
merle 1786, 2691
merlus 2692
mervelha 2714
mes (mois) 2765
mes-(préf.) 2819, -26
mesclar 2814-5
mesme 2775
mespla 2814
messa 2791
messonja 2793-4
mesteir 2834
mesura 2805-6
metre 3217, 3523
meu, *meune 657, 2869, 4799
meula 3083. V. mezola

meylar 2947. V. mesclar
mezola 2803
*miaunar 2981
mil (mille) 2965
mina 2967
*mingre 2962 *Addenda*
minor 2973, *232*
mirar *231*
mocar 2881-3
mochar 2923-4
moflet 2878
moine 2954
mojar 2876
mol 2885, -87, -91
mola 2850
molhar 2888-9
moli 2890
molneir 2897
molto 2926
molzer 2930
moment 2892
mon, ma 2844
monde 2846
moneda 2896
mont, -ar 819, 2856-60
mordre 2848, -52, 2900, 3878
morela 2932
morena 2933
moria 2865
morir, mort 2673, 2853-4, 2931
morn 2604
morre 290-2, -05
morsel 2906-7
morteir 2908-9
moscha 2922, -25
mossur 2914
mostrar 2921
mostre 2912
mot 2871
mudar 2755-6, 2935, 3817
mur 2944-5
murmurar 2700
muscle 2816
musica 2938

nacio 2986
nadal 2989
nadar 2987
naretz 2994
nas 2983
naveta 3001
nebot 3005
necessari 3012
neir 3007, -20, *302*
nejar 1138
nepsa 3010
nervi 820
net 3014-5
neula, nieula 3084
ni (ni) 3063, -73
niar (nicher) 3059
nible 3067
nient 1805-6
*nifla 3070
noirir 3042
nojalh 3081
nojeir 3082
nom 3037,-39,3822-3
nombre 3028
non 3030
nos 3016, -36
nossas 3046
nostre 3049-50
notari 3048
notz 3038
nou (9) 750, 3021
nou, nova 3022, *191*, *367*
novi, -el 3035, -52
nualhar 3080
nueit 97, 2763, 3008

o (cela) 5001
o (ou) 4811
obit 3096
oblidar 4839
oblijar 4840
obra 2655, 4841
oc 3088
odor 4843-5
oit 4999, 5031-2
olhar 4857
oli 3110, 4861
olme 4863
om 2176, 3025
ome 3112, *349*
oncle 3106
ongla 3107
onor 3873-4
onsa 3122
ont 1103, 3090, 3123
onta 3032, 3130
*oquet 4854
or 4904
ora 4898, 4902
orar 4902
ordena 4813-4
ordi 3135
ordir 4815
ordre 3103
orguena 4818
orle 3121, 4820
ornar 4823
ort 3115
os 3123
*osilha 4853
ospital 4877
oste *197*
ostia 4883

pa 3442
pacient 3143-4
padela 3149, -63
paire 3374, 3605
pairol 3606-8
paissel 3600-1
paisser 3826
pajar 3156
pal, -issa 3163, -74
palha 1719, 3169-71, -78
palmola 3181
palpar 3517
panar 3182
Pandecoste 3148
paneir 3187-8
panitz 3189
pansa 3240
paor 1839, 3460, 3558
papeir 3192
par 3292, -5, -7
paradis 3291
parar 3290, 3826
paraula 3300
parcela *242*
pareisser 3296, -9
parent 3294
paret 3293
pargue 3211 *bis*
parlar 3215
parocha 3219
parpalho 3220
part, -ir 826, 1821 3195, 3229

pas (*nég.*) 3030, 3137, -80, 3249
Paschas 3264
passar 797, 3239, -41
passer 3245, *245*
passio 3146 *bis*
pasta 3218, -58, -80
pauc 3568
paure 3461, 3556-7
pausar 1148, 3555, 3828
pavar 3281
payar 3284. V. pajar
pè 3337
pebre 3562, -92
pechar 3349, -52-3
peda 3309
peira 3380, -89
peisso 3381
peitrina 3384
peitz 3320
peja 3315, *248*
pèl 3613, -15, -60, *239*, *250*
pél 3326, -31, 3613, -59-60, *267*
pelha 3327, *249*
pena (plume) 3221, 3748
pena (peine) 3334
penedre 3336
peno 3337
pensar 3339
pensio 3306-7
pentir 3356
pepida 3573
per 3138, -41, 3371-3, 78
perdo 3200-1
perdre 3199
perdritz 3153
perir 3375
perja 3206
pertus 3230, *243*
pervesio 3231
pes, pesar 3289, 3319, -61
peschar 3387-8
pessa 1832
pestar 3385
pestrir, prestir 3484-5
petar 3345
petas 3341
petit 3355, -58
pezolh 3364-5
piatat 3514
pibola 3621
picar 3627, -31-2
picheir 3634
pija 3623
pila 3612
pilhar, *pe- 3328
pinta 3617
pissar 3643
piular 3661-2
piuze 3666
pla, plana 3400, -27
plaia 3416
plaidejar 3423
plais 3419
plancha 3413, *256*
planh 3393
plantar 3394, *254*
plassa 3401
plat 3391-2
plazer 658, 3417-8
pleia 3425
ploja 3434, -36
plomb 3428-30
plonjar 3398, 3432
plorar 3582
plot 3426, -33
ploure 3441
pluma 3438-40
plus, *pus 3559, -79
pocha 3458 *bis*, *265*
poder 3501
poi. V. puei
poirir 3584
pois 735
pol 3509
polilha 3553
polir 3511
polsar 3541-2
polseira 3544
pom 3513-4
ponh (poing) 3515-6
ponh (point) 3882
pont *258*
popar 3452
porc 3453, 3523, -39
porrada 3521
porta 3454, 3538, -40
portar 3536
pot (pot) 842, 3548, 3609
pot (lèvre) 3550, 3611
prat 3462, *241*
preiso 3487
preissar 3479
prejar 3207
prener 3218, 3470
preon 3428
prepaus 3233
près 3465
present 3234
prest 3482
prestar 3481
presura 3237-8
prezar 2826, 3233
prim 3477-8
pro 681, 3519
processio 3522
prumeir 3529
pruna 3532-4, *264*
pudir 3563, -65
puei, poi *252-3*, *260*
punais 3588
punir 3570
put 111, 3577

que 668
quecun 4416
querre 2070
*quicom 4763
quinh 4809
quintal 4754
quinze 4756-7
quitar 4768

raba 1615, 3672, -75, -78, -82-4
rabia 1159
rai 3771
*raja 3694
rajar 3702
ram 3670, 3719
rampalm 3729
rana 3819
Rapans 3729
rapar (ramper) 3736
rapar, rapir 3737
rar 3718
ras 3707
rasclar 3710
rastel 3751-2
rastolh 3759
rat 322, 3668, 3746, -48, -57

ratairol 3754
raubar 3899, 3943
rauc 1163
raus 3898
razim 3708
razo 3767
recebre 3835, -39
rede 3777
rederzer 3778
redolar 3902
redon 3779, -81, 3902, *241*
redorta 3782
rei 3795, 3878
reinart 3880
reire 3897
relha 2207, 3807
relotge 3806
remedi 3814
remendar 3813
renar 3819, -22
renjar 3787
repropchar 3829-30
resperir 3826
respondre 3883
revolinar 3760
riba 3866-7, 69-70
ric 3887
ridela 3872, 4593
rimar (brûler) 3876
rire 3894-6
ris (riz) 3797
rival 3891, -93
roda 3900, -20, -22
roflar 3924
roge, roi 3921, -23
rogle. Cf. rotlar
roïlh 3955
rojol 3788
roma 3932
romana 3931
romiar 3957
rompre 3908, -38
ronha 3933
ronho 3934
ros 3845, 3915, -16 *bis*, -36
rosa 3942
rosada 3940
rossinhol 3918
rotlar, rogle 918, 3906
rua 3961
ruf 3949
rumor 3877-8

sa 4006. Cf. sanar.
saba 3965
sabat 858
saber 4221
sable 3968, -70
sabo 3970
sabor 3974
sac 3962, -85
sadol 3978
sagrament 4155
sai, çai 693, 4061-2
saï 4858
saint, sanh 4729
sal 3992, -94, -97, 4170
salir 4002
salmo 4252
salsa 4187
saltar 4169, 4269, *290*
salv, -ar, 2792, 3963, 4276, -78
sanar 4006, -09
sanc 3964, 4007, -10, -12, -50
sandat 3976
sanha 287
sapi 4014
sarja 4023
sarclar, sal-, 4236
sarpa 4035
saũc 1868
sauma 4182
sazir 4090
sazo 4059
se (soi) 4064
se (sein) 4067
secodre 4095
secorrir 4097-8
seda 4074
segle 4105
segon 4085
segre 3224, 4083, -88
segur 4078
seis 4089
seissanta 4161
sela 258, 4100
selha 4104
semana 4112
semblar 4073
semenar, sement 150, 4113-5
sen 1195, 3742
senepia 4120
senglar 4110
senher, -or 325, 4121-2
sentir 4141, -50
sera 4152, -54
serment 4030
sermo 4032-3
serp 4191
serpilhar 4039, -41
serpol 4038
serrar 4015, -17
servar 3864, 4045, 4129
servir 4047-8
sesteir 4166, -68
sèt 736, 4138
sét 4068
setembre 4139
séu 654
*seune 657
si (*affirm.*) 592, 601, 640
si (*conj.*) 658
signar 630
*siringa 650
sirvent 657
sobrar 4198
sobre 4200, -16, -25
sobrepelitz 4040
socha 4146, 4273
sofrir 4204
sojornar 4201
sol (sol) 4171, -81, 4240
sol (seul) 4241
*soledre 4245
solelh 1877, 4242
som, so(m)nar 865, 4208-9
soma 4205
sonar (sonner) 3769, 4253, -55-7
sonh 4294
sopa 4210-1, *294*
sor 4184
sorceir 656
sort, -tir 4185, -88, 4219
sort, sorda 4206, -15
sospeitos 4260

sospirar 4264
sostre 4228
sotil 4275
sotz 4220, -47, -83
soven 4280
sovenir 4281-2
suc 4235
sufir 4231
suja 4229
sulpre 660
sus 694-5, 4197, 4258
sussar 4132, 4266
suzar 4284, 87

tabor 4308
tacha (clou) 4374
tacha (tache) 4373, -76, -78
taco 4398
tais 4385
taisar, taisser 4429
tal, tau 4432-3
talhar 3749-50, 4315-17, -21, -87, 4440, *298*
talo 4314
talpa 4727
tamis 4322-3
tan 4303, -24
tant 664, 3311, 4301-2
tao 4449
tapisseir 4336
tardar, tart 4338, -42 -4, *291*
tarir 4380
tartari 4361
tartra 4372
tas 4300, -65
tassa 4364
tastar 4370
taula 4439, 4719-21
taur 4737
tavela 4379, 4735
tecola 4398
teira 3227, 4430
teisser 4422, -24
telh 4401-2
temprar, trempar 4480
temps 591, 2523, 3128, 3241, 4389
tenalhas 4325
tencha 4413
tendre (*adj.*) 158
tendre (*v.*) 4394
tenha 4403
tenir 2796, 4272, 4386, 4405, *301-2*
tentar 4412
terme 4406
terra 4340, -48, *299*
tertz 1901, 4354, -56-7
test, -a 4408, -25-8, -47, *303*
tetar 4409
teula, -e 4522-3
*teune 4799
teza 4417
tibla 1966
tieu 4781
tija 4762
timo 4766
*tindar 4749
tirar 1969, 3856, 4774-7, *338*
toalha 4739-40
tochar 4732
tomba 4435
ton, ta 4434
tona 4725
topi 4688
tor 4691
toral, *torral 4700
torchar 4445, 4707-8
torn -nar 4690, -99
torser, tort, -ta 1197, 2862, 4443-4, 4704, -11-12
tortora 4710
torment 4696-7
tossir 4713-5
tost 326, 640, 3579, 4448, 4717
tot 2801, 4685, 4718, -29
traïnar 4491
traire, trait 4471, -86
trapa 4329
trassa 4461
trauchar 4526
travers 4467-70
trebalh, tra- 4451-2, -54
trebolar 4455
trelha 4350
trenta 4481-3
tres 4475
tressa 4352-3, -55
trestout 4503
treule 4524
trevar 4484
triar 4504
trichar 4501-2
tripa 868, 1200, 4493
trizar 4505
trobar 4518
troja 4516
trolh 4515, 4693-4
trompa 4510, -12
trompar 4509
trop 4506
tropa 4520, 4701
troque 4508
tros, -ssar 4507, 4702
trotar 4705
tu 4782, -88
tuar 4808

ueu 2009, 2394
uflar 4846
umeliar 4867
un 5035
unho, in-, 1808-9
uoit 723
urtar 4879
usar 5033

vacha 4936-8
vaciu 4907
vaissa 5037, *365*
vaissela 5042
val 169, 697, 3858, *356*
valer 2864, 4910, -12, 5004
vanejar 4915
varo 4943
vaslet 4909
*vaure 1512, 4283
vedel 1990, 4946-7
*vedineir 4954
vegilia 4951
veire (verre) 4989-90
veire, V. vezer
vejaire 747

velh 4996, 5028, -30
velha (veille) 4997, 5026-7
vena 4965-6
vendemia, -nha -4948 50
venir 798-9, 855, 884
venjar 4956
vent 4972, -75
ventre 4911, -76
verai 5000
verba 4970
vere(n) 1204, 4981-3
veritat 4984
verja 4924
verm 4916, -25, -33, -43
verruja 4922
vers, -ar 4470, 4928, -30-1, -44, *362*
vert 875, 4917-21, -23
vertir 4932
evse 1988
vesitar 4962
vespa 4986-7
vespertinar 1826
vespra 4968, -88
vessir 298
veva 4979
vezer 747, 4959, -91
vezi 4958
vi 5053, -58-9, -61
via 882, 5046, -84
vida 5054
vila 5047-8, *366*-7
vinha 5062-4
vint 5050-2
viola (vielle) 5086
viola (violette) 5091-4
virar 1664, 2997, 5077, -79-82
vistament 5069
viu 5072, -87
viure 3862, 5095
viveir *375*
voidar, voit 4933, 5039
volar 5006-9
voler 5003
volta 5016-7
vorma 5013-4
vos 688, 5002, -24
vostre 5019-20

2. Types médiévaux[1] d'importation méridionale

afogar 53
aganit (*moderne*) 3703
ajostar 1063
alogar, alugar 2591
arrestar 3844

bolegar 454
bolfiga 440
bortolaiga 491
bosc 497, 550

cabas 2017
*caca 2034
cadaula 1441
cadeneta 2022
cagar 2031
caissa 2129
calor 2030
camba 1714
camp 1713 -19
cana 2059
capel 2068
cara 791, 1470
cas 2013
*cassar (couvrir) 2101
cat, -a 2105, -17
cauna 2182
causa 2219
cavar 2026-7
cigala 614
*coca 2034

empachar 1144, -55
escarbilhat (*moderne*) 1722
escargol (*moderne*) 1724
esplech 1172

faganas (*moderne*) 1213
figa 1420, -22
floc 1297
foc 1350
fogal 1350, -1
folejar 1356

gafa 1119
gapian (*moderne*) 1454
garba 1540
garra 1470 *Addenda*
gat 1451, 1506
gauch 1350, 1553
gaunha 1538
*gava 3623
gavel 1509
gavot (*moderne*) 1511

*jocar (jucher) 1044

lecar 2490

mancar 2632
muscat 2942

ostau 4196

pastenaga 3246
pega 3317-8
perdigon 3203

*racanar 3709
raganit (*moderne*) 3703
rasclar 3743
rega 3702
reviscolar 3861

sarga 4027
saumiera 2961

trucar 4728

vomir 374, 459

1. Sauf indication contraire.

3. Patois actuels

acoudi 2271
acrouchouna 2084
acroupouna 2084
gaipi 897
aisse 148
alouga, -aire 2591
ancrado 73
argaut 121
artera 8851
asse 143
avarta, avata 1984

bascalha 2140
batesto, -oust, -usto 283
bedô 300
beret, -rô, -rou 335
bobo 359
bojo 365
boudenfle, -a 431
boudousco 432
bôudro 758
boueira 1776
bouira 1776
bourno 1661
bousca 550
branlabas 222
brayos 396
breta 260
breula 422
bria 267
bussa 538

caca 2041
can-calha 2040
carci, -inous 2019
cardelino 4604
carrasca, *catalan* 4586
cas 2013
chivau 1182
chourla 4801
couda 2271
coudaco, -asco 2272
coudenas 2276
coudours 2277
cougourlo 2080
coumessuro, counsuro 2201 *bis*
cousina, couina 2433
coutiga 2270
cros, crossa, croussa 2256 *bis*, 2364
cuéucle 2406
cute 4803

darut 705
destressouna 865
diasso 954
djarra 1470 *Addenda*
draio 921
drelo, -lié 31
drulo, -lhié 31

eifa 1678
eiga 1445
encauso 2219
engouloupa 1128
entressouna 865
escauta 1943
esclafa 1730
esfa 1678
esgarra 1676
espinta 1846
estringa 1920
esvanc 1978
esvarta, esvata 1894

faiou 1213
fali 1218
ferbello 1412
ferigoulo 1332 *Addenda*
fyôune 1300

gadoueiro 1445
gispa 897
gnaugna 3080
gnoc 3079
greuto 1602
groua 1609

houchi 4886

ipyarlo 1816

jour 1218

karchi 2019 *Addenda*

kata 2101

labri, labrit 2438
ludza 2484 *Addenda*

madran 2620
mançar 2719
marfi 2680
margaia 2682
margasso 2681
marman 2693
marmola 2696
morfi 2680
mougno, mouno 2895
mouitou 2926 *Addenda*. Cf. carci.

niaco 3079
niéuca 3079

ostau 4196

panlado 3164
pata 3251
patafioula 3251
pataflo, -flot 3250
patanteino 3253
pesel, -en, -eu (pène) 3289
petarrot 3345
pluma 3440
pourtoulago 49*
poustura 3547
poutina 3611
pranieiro 4363

quintaino 4751

racana 3709
rafa, rafla 3697
rampéu 3732
rascoualho 3875
raugna 3950
reboulo 3774
rega 3702
regagna 3709
revaladis 3858
revouluna 3760
ricoualho 3875

roupo 3935
saca 3985
sandroulia 3977
sauve 2792
séutralha 4228
souledre, -dras 4245
tauvero 4735
toc 4431
toustouna 4733
tsapre, tsèpre 4677
vabre 1512
vacieu 4907
vanc 1978
vara, -aia 4943
varan, -roun 4943
yufa 1678

II

NOMS PROPRES

Aeonius *133*
Albiacu *343*
Alcenna, Auc-, *350*
Alson *355*
Alvernicu *351*
Amblardi *1*
Ambronensi *179*
Anianus *8*
Ard(u)enna *73*
Arvernhe *351*
Asterii *11*
Auliacu *348*
Auzelas *354*
Avedo *55*
Avezago *353*
Avitiacu *353*

Balbu *38*
Banciacu, -o *28*
Banzaco *28*
Barbara *19*
Bartholomæus *27*
Bellinacu *56*
Bellnat *56*
Bergo *23*
Berlerias *57*
Berme *31*
Berta 259, *26*
Berthramnus, -i *60*
Bethel *32*
Blasila *36*
Blasius *35*
Bobols *44*
Boeyr *55*
Bohemus 551
Bonitus *47*
Boschet *55*
Braciaco, -cciacu *25*
Brennacu, -o *24*
Brivate *43*
Broliu *41*

Cabraraco *312*
Calmae *173*
Campaniacu *316*
Capella *318*
Caprasius *126*
Caprius *312*
Carantomagu *314*
Carantonno *314*
Carniacu, -o *313, 320*
Casa Meiana *315*
Casaniolas *322*
Càsluz *325*
Cassania *321*
Castelluciu, -o *325*
Catherina *149*
Celsinanicas *294*
Chabrols *62*
Chalmeta *328*
Charle, *319*
Chasluz *325*
Circou *64*
Clais, Classi *208*
Clementus *152*
Colongas *165*
Cosa *166-7*
*Cosate, Cosde *167*
Crosa *160*
Cumliacensi *339*
Cyricus *63, 64*

Desiderius *75*
Doma *252*

Ecclesia Nova 191
Elaver *5*
Elisa *188*
Espero,-ons *104*
Evonius *133*

Falgeria, Fel- *118*
Ferrant *224*
Ferruciacu, -o *108*
Flacio, Flaiaco *110*
Flaviacu *110*
Fontanellas *112*
Fransa 1325, *113*

Gauzbert- 1051
Gaviliaco *92*
Genistinas *81*
Geraldi *141, 318*
Germa, -anu *87-90*
Gervasius *91*
Gimels *68*
Gimniaco *70*
Giraldus *141*
Gironus *142*

Hyrundis *135*

Jacob 999
Jaque 999
Jaubert 1051
Joan, -ana 1072, -74, *99-102*
Johannis *99-102*
Joseph *97*
Julianus *96*
Justus *94*

La Chassana *321*
Lacus *169*
Lavaur *175*
Lavella *174*
Lenda *176*

Leunart 2596
Licaniacensi *90*
Limania *186*
Liziniaco *90*
Lodosu *179*
Lopdessa *181*

Mairoialu *202*
Margarita 2683, *203*
Maria *217*, *220*
Martha *212*
Martinus *172*, *207*8-
Martres *213*
Masliaco *198*
Massiliacu *198*
Matthaeus *214*
Mauritius *228*
Mermech99
Michel *232 bis*, *233*
Monizia *172*
Monte Asinario *227*
Monte Rubrio *225*

Nonate, Nonede *178*, *228*

Oleiras *347*
Onfre 1619
Orbel *340*
Orsonide, *Orsonate *278*

*Palautia *239*
Parentiniacu, -o *263*
Perarios *251*
Perreto *271*
Per(s)zel *242*
Peyroto *271*
*Piro *272*
Pozols *259*
Pratalis *262*
Prato Rotundo *241*

Querci 2019

Reginhard- 3880
Remedius *273*
Riberia *274*
Rigaut *50*
Rocca *277*
Roch *276*
Roviolas, Royolas *283*
Rotbertus *104*, *280*
Runaco *281*

Sanias *287*
Saturninus *284*
Saugerias *292*
Silvaniacu *295*
Solemniacu *293*

Thomas *330*
Torquia 4711
Trebelliacu *306*
Triviliacu *306*

Ucione, Utione *134*

Vallis *13*
Valssiveira *341*
Varennas *357*
Vazerago *362*
Ventre *363*
*Verecundione *49*
Vergungo *49*
Vezedoni *364*
Vidal *372*
Vinzella *368*-9
Vitalis *372*
Viveriis *375*
Vodabla *344*

Wilhelm- 74

Ycione 134

ADDENDA ET ERRATA

Introduction.

P. 293, l. 24, lire : Arlanc.

P. 297, l. 71, supprimer MANGONARE.

P. 305, n. 2, lire : viguerie.

Glossaire général

(Les chiffres renvoient aux numéros)

115. On remarquera la différence de sens avec « ardillon ; *årdâlyu*, ergot, serait-il la déformation (par étymologie populaire) de **artelho* (d. *artelh*) ? Cf. Mistral *arteioun*.

148. Doit provenir, par déformation, de ACINU (La forme phonétique serait **ậzè* et non *ậsè*).

150. l. 4, lire : *sement* et non *semen*[t].

242 *bis*. *bårbŷidzó*, m., parasite du mouton. Cf. 2368 *bis*. (d. *barba*).

243. l. 2, lire : lourdaud.

292. Représente *barutel*, peut-être influencé par « baril ». Cf. 264.

310. Même racine que l'ancien français *bet* (auj. *béton*).

319. l. 2-3, lire : beignet.

325. l. 2, lire : *BĬSSU.

327. L'instrument est une tige en bois terminée par un crochet pour attirer les branches.

335. Il s'agit probablement à l'origine d'un cri pour appeler les brebis.

356. Lire : *blŭvèdzà*.

412. Semble plutôt un dérivé de « bronze ». Cf. M. L. 1113.

495 *bis*. *busé*, m., petit récipient portatif en bois (forme d'un tonneau un peu aplati et muni d'une anse) pour mettre le vin ; fr. rég. « boussé » (*bossel*).

520-521. Lire : *bosa* (au lieu de *boza*).

563. Le français et le provençal postulent ĕ.

565. *byàr* est le synonyme exact de *bŷigó* (577).

577. *bŷigó*. On dit aussi *bŷigór*. Cette houe, qui tend à disparaître, servait spécialement à remuer le fumier.

605. Peut-être aussi une altération de « sept psaumes ». Cf. Godefroy *sealme, sialme, psalme* (Suppl.).

627. Malgré le dérivé *cèmunà* (629), qui peut être de formation récente, *cèmu* doit plutôt représenter une forme masculine de *cimóssa* < CIMUSSA (R. XXXIII ; M.-L. 1917).

964. Ajouter le sens « guillaume » [rabot].

973 *bis*. †† *dŷirèktè*, adj., direct ; *plus souvent*, subst., plant de vigne américaine non greffé.

992. Autre sens [primitif] : terrier [spécialement du lièvre].

1104. l. 2, lire : *dàrtå*.

1115 *bis*. † *ẽfõsà*, enfoncer, v. act.

1264. l. 2, lire : fente.

1275 *bis*. **fèsu*, m., houe à une pointe : servait, il y a très longtemps, à travailler la vigne [instrument disparu]. Cf. *byàr*, *bŷigó*, *isàdå*, *màrå* (FOSSORIU > *fessor*).

1332. Il y a eu contamination avec l'ancien nom du thym, *ferigola* (prov. mod. *ferigoulo*).

1449. Cf. Trés. *gat*, *gate* ; Aydat, Romagnat *gàtè*, même sens.

1470. La phonétique rattache plutôt *gạ̃rå* à une forme méridionale *garra* (famille : garrot, jarret...). Pour le sens, cf. *djarrā*, fesses, à Saint-Yrieix-la-Montagne [comm^on^ de M. A. Thomas].

1535. Le mot se rattache à un type **goda*, brebis > vieille brebis. Cf. *At. ling.*, carte 173, points 800, 801).

1633 *bis. gurgwé*, m., bruche des pois, des haricots (CURCULIO > **gorgolh* [*gorgolhó*]).

1665. A rejeter l'étym. SEPERARE, J. Charles, Etym. forézziennes, dans *Mélanges Brunot* (contredite pour les formes d'Auvergne et du Midi).

1919. l. 4, lire : Trés. *estringa*.

2019. A Saint-Yrieix-la-Montagne, *karèi* s'applique aux raves durcies par la gelée [M. A. Thomas].

2212. l. 2, lire : *terme d'injure*.

2484. Le mot semble plutôt dérivé de l'ancien terme désignant le traîneau et qui vit encore dans le Cantal et les Monts Dore [*At. ling.*, carte « traîneau »], ainsi que dans les patois des Alpes (*ludza*), auxquels la langue des sports a pris le mot (luge).

2926. On dit aussi *mwitu* à Bansat, et dans quelques villages de la région [Peslières, Saint-Julien-de-Copel...] Cf. *At. ling.*, carte « mouton ».

2962. Le mot représente l'altération d'un type régional **alingrola*, sous l'influence d'un adj. **mingre*, auj. disparu [Cf. vx fr. *mingre*] ; **lingrola* paraît descendre lui-même de *LANGUR-OLA, influencé par LINGUA. Voir les variantes dans l'*At. ling.*, carte « lézard ».

3553. Doit être d'origine grecque (πολίδιον). Cf. M. L. 6635 et Levy *polilha*.

3565. Lire : *pudrè*.

3602. Lire : *pwisu*.

3756. Plutôt de *rascha*, d. *RASICARE, M. L. 7074.

3956. Rapprocher le prov. mod. *ruscle*, averse (M. L. 7459 a).

4011. l. 2, lire : *sānu*.

4024-25. L'astérisque doit être reporté à 4025.

4050. Peut-être *sanc-sem(e)nar*.

4181. Lire : *sólâmẽ*.

4229. Aj. C. *SUDIA, M. L. 8425.

4247 *bis. sŭlyà*, souiller, salir (*solhar*, M. L. 8418).

4247 *ter. sŭlyàrdå*, réduit, débarras, fr. rég. « souillarde » (*sŭlyà*).

4646, l. 2, lire : CASEU (et non CASA). Le mot paraît venu du nord. Cf. R. XXXVIII, 450.

4954 *bis. vèdyudå*, vue [bonne =, mauvaise =]; point de vue (p. p. *vi̯ẑè*).

Index.

Ajouter : *Celtique* : *sudia, 4229, add.
Latin : *rasicare, 3756, add.
Provençal ancien : ferigola, 1332, add.; rascha, 3756, add.; semenar 4050, add.; solhar, 4247 *bis*, add.
Provençal moderne : ruscle, 3956, add.

A. DAUZAT

CORRESPONDANCE DE LA VILLE DE PERPIGNAN
(Suite)

CXXX

Secours militaires

1597, 3 septembre.

Illustres senyors. — La carta de V. M. de XXVI del passat havem rebuda de ma del magnifich mossen Miquel Quintana, capita per V. M. en la forra de Llobregat, lo qual havem hoyt ab molta amor y voluntat, y li havem donat fe y credit en tot lo que per part de V. M. nos ha explicat, al qual havem feta rebuda de les monicions expressades en un acte de apocha que va en esta. Agraym molt y tant quant se pot agreyr la merce nos han feta de proveyrnos de ditas monicions y de tants multiplicats benefficis. Supplicam a la Divina Magestat nos done forces y poder pera correspondre a tantes merces per les quals veranent restam a V. M. perpetuament obligats, e aixi ab esta nos offerim promptes en tota occasio servir a V. M. y aqueixa ciutat. E Nostre Senyor las illustres personas de V. M. guarde y conserve com desijam. En Perpinya, als tres de setembre M. D. LXXXXVII.

Illustres Senyors

Besant a V. M. les mans,

Los Consols de la vila de Perpinya.

CXXXI

Mission de Mossen Reart

1597, 3 septembre.

Illustres Senyors. — Andreu Reart, burges de aquesta vila, va aqui, a V. M. trames per part de la universitat

de dita vila per negocis de aquella. Supplicam a V. M. sien servits donarli grata audiencia y fe y creliensa en tot lo que per part nostra y de dita universitat explicara a V. M., cuyas illustres personas la Santissima Trinitat guarde com desijam. En Perpinya, als tres de setembre MDLXXXXVII.

Illustres Senyors
B. L. M. de V. M.
Los Consols de la vila de Perpinya.

CXXXII

Mission de Micer Sobira

1597, 6 septembre.

Illustres Senyors. — Lo exhibidor d'esta es micer Miquel Sobira, doctor de aquesta vila. Va aqui a V. M. trames per part de la universitat de dita vila per negocis de aquella. Suplicam a V. M. sien servits donarli grata audiencia, fe y creenssa en tot lo que per part nostra y de dita universitat explicara a V. M., cuyas illustres personas Nostre Senyor guarde com desijem. En Perpinya, als 6 de setembre 1597.

Illustres Senyors
B. L. M. de V. M.
Los Consols de la vila de Perpinya.

CXXXIII

Approvisionnements et défense du Roussillon

1597, 7 septembre.

Illustres senyors. — Vostres magnificencies, acumulant als benefficis y merces que han fets y fan a esta universitat de Perpinya, nos han scrit acerca de la comoditat dels barrils de tonynes que se offereix per bastiment de

aquesta universitat, de que los restam en perpetua obligacio. Aqui trametem procura ab poder bastant a Mossen Andreu Reart, burges de aquesta vila, pera concordar ab las merchaders de les tonynes. V. M. seran servits de valernos en lo de la commoditat del preu y del temps. Les noves que tenim, apres de la ultima carta que lo die de ayr scriguerem a V. M., son «que lo enemich continue sos aparatos pera venir y entrar en esta terra ab den peces de artillaria y altras apparatos, havem d'estar sempre a punt y alerta. Supplicam a V. M. que ho estigan pera valernos ab lo valor, animo y sfors quens han valgut y nosaltres confiam. E Nostre Senyor las illustres persones de V. M. guarde com desijam. En Perpinya, als 7 de setembre 1597.

Illustres Senyors

B. L. M. de V. M.

Los Consols de la vila de Perpinya.

CXXXIV

Préparatifs a la frontière

1597, 9 septembre.

Illustres Senyors. — Vuy dia present, a les dues hores apres mig dia, havem tingut avis de persona de credit que lo Duc de Joyosa (1) ha acabada la visita de la frontera y «que dimecres proxim passat, estant en Durban (2), li demana mademonsella de Durban si la presa ques feu a Vespalla (3) per vassalls seus si era ben feta y que ell li dix que si y «que totes les ques farien en Espanya ho serien. Dijous a vespre fonc a dormir a

(1) Le duc de Joyeuse.

(2) Durban (Aude).

(3) Métairie sise entre Opoul et Espira-de-l'Agli (canton de Rivesalte), ancien domaine appartenant à Fonfroide.

Sitiar (1) y proposa de posar los barris dintre (2) y los offerí divuyt mil escuts si ho volien enpendre ; no sen resolgueren. Divendres ana a dinar a la Franqui (3) y de alli a dormir a Narbona. Te despatxades moltes comisions pera fer gent, pero que fins vuy no sen havia feta encara mes de un coronell que la te ja juncta. En Narbona se fan moltes banderes pera d'asso. Y en Tolosa se juntan los Estats pera apuntar moneda, ahont ha de esser lo Duc prest que alli lo aguarda son germa lo Cardenal. Nosaltres donam a V. M. aquesta rahó y avis supplicantlos sian servits de valernos y affavorirnos com de V. M. sempre avem confiat y confiam. E nostre Senyor les illustres persones de V. M. guarde com pot. En Perpinya als 9 de setembre 1597.

Illustres Senyors

Bezan les mans de V. M.

Los Consols de la vila de Perpinya.

CXXXV

Le Péril français

1597, 11 septembre.

Illustres senyors. — Ab esta enviam a V. M. una relacio que nos ha feta y ab ella entendran V. M. lo designe y empresa de guerra que fa lo Rey de França contra esta vila per medi de Alfonso Corso, Governador y Llochtinent de Rey en lo Delfinat. La gent que era assi en deffensa de aquesta vila sen es tornada y la que per orde dels señors diputats arribara sen es aixi be tornada de Gerona, y restam com abans sens gent y ab lo mateix perill : que verament si lo enemich se ocupa los passos del Pertus y altres, no tenim remey sino quens

(1) Sigean (Aude).

(2) Faire entrer les faubourgs dans l'enceinte fortifiée.

(3) Le Franqui (Aude).

havem de perdre : lo quens dona y causa gran tristor, y per nostre descarrech ho representam a V. M. per que lo perill es gran e imminent en deservey de Sa Magestat, ruyna y perdua nostra y de tot aquest stat de Sa Magestat. Supplicam a V. M. quant affectadament podem, per lo que devem al servey de Deu Nostre Senyor y del Rey y a la germandat nostre, los placia valer y affavorirnos en esta tant urgent y precisa necessitat, com aquesta republica ha sempre confiat y confie de V. M., y aixi be sien servits de fernos la merce de cent sinquanta peces forts dels que son arribats aqui per orde de V. M., cuyas illustres personas la Santissima Trinitat guarde [e] conserve com desijam. En Perpinya, als XI de setembre MDLXXXXVII.

Illustres Senyors
B. L. M. de V. M.
Los Consols de la vila de Perpinya.

Relacio feta per la espia tramesa per part del consol en cap de la vila de Perpinya en França. — Parti dita espia de Perpinya dimenge a 7 de Setembre 1597 y lo dilluns arriba al lloch de St Pau (1) en França que dista sis lleugues de Perpinya : alli no entengue res a la anada : parti lo dilluns de St Pau y arriba al Grau de Caribus (2) ahont fonc pres per un capella renegat ques diu mossen Amans, y tot aquell dia y la nit estigue pres, y alli diu hi havia de la gent que vingue assi ab Alfonso Corço, per que ells diu lo y diguerem, y ohi, que feyen compte de tornar assi mes amplament, y lo dimars diu seu torna a St. Pau, ahont estigue tot lo dia y alli

(1) Saint-Paul-de-Fenouillet (Pyrénées-Orientales).

(2) Le *Grau de Quéribus*, dont il est ici question, existe toujours au pied des ruines du château de Quéribus et il donne passage à la route qui va de Maury à travers les Corbières, vers Rouffia et Duillac (Aude).

troba lo balle de Sant Pau, ahont era vingut per unes bodes, per que ell, dita espia, diu que ell y dit balle son amichs y parents de parents; lo qual balle parlant los dos de coses de noves, li dix que tota la gent tant de cavall com de peu, o la mes part de dit Alfonso Corço, era en Basiés, Pesanas (1) y Montpaller, y quel estavan aguardant fins sia tornat de parlar ab lo Rey de Fransa, y axi le diuli, dix dit balle, que era cosa certa, y tambe se deya publicament en St Pau que a 26 del present mes de Setembre Perpinya tenia de esser asitiat per lo coronell Alfonso, y que axi lo dit Alfonso ho havia promes al rey, y que estan aguardant al dit Alfonso de dia en dia, y que lo Duc de Joyosa era partit per anar a Albi y a Tolosa, y passant per la frontera, digue a la gent que visquessen com a bons vehins, y que ell tornaria prest, y, interrogant dita spia al dit balle, li dix que fora de Narbona noy havia artilleria per aquexos negossis que ell sabes.

CXXXVI

Même sujet

1597, 19 septembre.

Illustres Senyors. — La de V. M. del 15 del corrent havem rebuda ab copia de la desliberacio feta per lo honorable Concell de Cent en aqueixa ciutat celebrat a 13 del mateix. Agraim quant podem a V. M. la merce nos hant feta en les diligencies nos diuen han fetes ab Sa Excelencia per benefici de aquesta vila y Comtat y de la offerta del emprestit de les pecunies y dels mil homens han manat provehir per venir a esta villa en defensa de aquella. Es conforme al que de V. M havem sempre

(1) Béziers et Pézénas (Hérault).

confiat y confiam, del que restam a V. M. en perpetua obligacio.

Lo que tenim de nou de Fransa es que don Fernando de Toledo, Lochtinent de Capita General, nos ha dit que te avis de Fransa que Alfonso Corço ab son exercit esta detingut y ha fet alto per orde del Rey de Fransa en lo Pont St Spirit, y es estat repres per no haver donat asalt per dues o tres parts a esta vila, o al menys per que no se era apoderat de un altre vila o lloc del present Comtat, y que esta aguardant orde del Rey de Fransa per tornar invadir lo present Comtat y vila. Lo mateix, molt poch havia, teniam nosaltres enïes, ab les intelligencies tenim en saber avisos de Franca, ab verificacio del avis teniem abans, que lo enemich havia de entrar als 26 del corrent y que sempre en Franca se van continuant les provisions de monicions y bastiments y companyes de gent per dit effecte : fins vuy no tenim socorro ningu, salvo una companya que en aquest punt es arribada molt desarmada y ab poca gent y desbalijada. Y en aquest punt es arribada altra nova com Lostec de Regnes ab gent ses fet fort a un castellet dit de Montalba (1) a la ralla de Fransa, que dista de la vila de Illa del present comtat mija lleuga. Supplicam per co quant encaridament podem a V. M. se servescan de manar que dits mil homens ab la prissa possible vingan conforme la necessitat ho requer ab totes les provisions necessaries de guerra. Guarde Nostre Senyor les illustres persones de V. M. com pot. En Perpinya, als 19 de setembre 1597.

Illustres Senyors

Bezam les mans de V. M.

Los Consols de la Vila de Perpinya.

(1) Montalba (Pyrénées-Orientales).

CXXXVII

Mission de Mossen Carbonell

1597, 21 septembre.

Illustres Senyors. — Lo exibidor de esta es mossen Joseph Carbonell, burges de aquesta vila. Va en aqueixa ciutat trames per negocis y affers de la universitat de aquesta vila. Supplicam a V. M., quant affectadament podem, se servescan de oyr aquell ab la benignitat acostumada y donarli fe y crehensa en tot lo que acerca del que lo trametem explicara a V. M. ab la brevedat que requer lo negoci. E la Sanctissima Trinitat les Illustres persones de V. M. guarde com desijam. En Perpinya, als 21 de setembre 1597.

Illustres Senyors

Bezam les mans de V. M.

Los Consols de la Vila de Perpinya.

CXXXVIII

Nouvelles de la frontière

1597, 21 septembre.

Illustres Senyors. — Com fins assi havem donada raho a V .M. dels aparatos y successos de guerra, ara continuant la correspondencia que devem a V. M., los enviam copia de uns avisos havem rebut ayr y vuy, ab los quals la empresa del enemich es tant ardua y de tanta efficacia y furor, que segons se enten personalment lo mateix Rey arriba en Lleucata a donar mes calor a la empresa. V. M. no donen fe ni credit a les persones mal intentionades que disminuexen lo perill, ans han de creure tot lo contrari, per que es cert y molt descubert lo perill.

Supplicam a V. M. quens ajuden yns valgan com ho han fet fins assi ab gran gloria de aqueixa ciutat y ab aqueixa confiansa tenim gran animo que ab la ajuda de Nostre Senyor Deu que es la principal, nos defensarem y preservarem del enemich. E Nostre Senyor les illustres persones de V. M. guarde, com pot. En Perpinya, als 22 de setembre 1597.

Illustres Senyors

Bezam les mans de V. M.

Los Consols de la Vila de Perpinya.

J. Calmette et E.-G. Huguebise.

HOMMAGE RENDU PAR JEAN DE NAUJAN A JACQUES ANGEVIN (1)

Seigneur de Rauzan et de Civrac en Bazadais, pour diverses terres sises près de Civrac (15 décembre 1491)

Jean de Naujan avait hérité de son père Raimon, seigneur de Naujan et de Semens, de divers biens sis en Bazadais, aux environs de Civrac. Ces terres étaient arrivées dans la maison de Naujan par Arnaud Andron, chevalier, et son fils Helias qui les tenaient eux-mêmes d'Helias de Pomiers. Mais Jean de Naujan, pas plus d'ailleurs que ces nobles personnages, ne les possédait en toute souveraineté. Aussi, vint-il le 15 décembre 1491, au château de Rauzan, trouver son suzerain, Jacques Angevin, seigneur de Rauzan, de Pujols, de Civrac et de Blésignac pour lui faire hommage de ces diverses terres. Il remplit cette formalité avec le cérémonial accoutumé. Suivant l'usage, il lui remit une paire de gants blancs, s'agenouilla sans ceinture, et, la tête nue, il lui baisa la joue en signe d'obéissance. Enfin, plaçant la main droite sur les saints évangiles, il jura d'être un fidèle vassal. Cette cérémonie eut lieu en présence d'Antoine Solier, prêtre, et de Pierre de Chartres, notaire, et juge de Blésignac. Le procès-verbal qui en fut dressé par le notaire Pierre de Larquier fut rédigé, en dialecte

(1) Les Angevins, comme on sait, sont de grands seigneurs bordelais du XVe siècle. M. Jean Barennes prépare la biographie de Bernard Angevin.

gascon (1). Il se trouve aujourd'hui à la Bibliothèque de Lyon dans la collection Morin-Pons (2).

1494. — 15 décembre. — Chateau de Rauzan

Acte notarié dressé par Pierre de Larquier, afin de notifier l'hommage rendu à Jacques Angevin, seigneur de Rauzan, de Pujols, de Civrac en Bazadais et de Blésignac en Bordelais par Jean de Naujan, seigneur de Naujan et de Semens, pour tous les fiefs qu'il possédait dans la juridiction de Civrac.

(Bibl. mun. de Lyon. — Coll. de chartes léguée par M. Henry Morin-Pons, récemment classée et inventoriée, n° 816.) *Sur parchemin.*

Conoguda causa si que lo noble home Johan de Nauyan (3), escuder, filh deu noble home Ramon de Nauyan, seuhor de las maisons [1] nobles de Nauyan et de Semeux (4), asso fazen cum hereley deu deit noble home Ramon de Nauyan et cum a successor deus bens et [1] causas mobles et immobles qui foren de feus mossenh

(1) Remarquer aperatz pour apellatz; cavaley, Pey, pour cavalier. Peir; l'emploi du b pour v; le maintien du d entre deux voyelles, etc.

(2) Voir dans le tome VII (1865) des *Archives historiques du département de la Gironde*, p. 358-366 (incl.), le texte tout différent d'un hommage rendu par Jean de Naujan à Jean Angevin, le 15 décembre 1494, au château de Rauzan (N° CXXXIII). Le document publié dans ce volume est tiré des Archives de la baronne de Guyonnet, au château de Loubesc. Il est publié par le baron H. de Marquessac. P. de Larquer a dressé les deux actes, mais les témoins ne sont pas tout à fait les mêmes (v. p. 366).

Voir dans Drouyn (Léo): *Variétés Girondines ou essai historique et archéologique... l'ancien diocèse de Bazas* (Bordeaux, Féret, 1884, 3 vol.). Voir surtout t. II, p. 28, le texte du document de 15 décembre 1494, emprunté aux archives de Loubesc.

(3) Naujan et Postiac (Gironde; arr. de Libourne; cant. de Branne).

(4) Semens (Gironde; arr. de La Réole, cant. de St-Macaire).

Arnaud Andron, cavaley, et de Helias Andron, son filh, per sa bona voluntat, per || sin, per sons hers et per sons successors, a reconegut et confessat que ed a et ten et sons hers et sous successors devran aver et tenir || en feus, feualment et heretalment, per totz temps, segond los fors et las costumas de Basades, ab homenage gentil deu || noble et puissant senhor et baron Jacmes Angevin, senhor de Roasan (1), de Puyous (2), de Sivrac en Basades (3) et de Bladinhac (4) en || Bordales (5) et de sons hers et de sons successors el cum a senhor deu deit Sivrac et sons avancestres et predecessors an || agut et tengut, tant et si long temps que no es memori deu contrari; so es assaver tot quant que lo deit Ramon || de Nauyan, son pay ny sons avancestres et predecessors, aven ny aver de ben en la honor de Puyous ny de Sivrac et que los deitz || mossen Arnaud Andron et Helias Andron, son filh, tengossan de mossen Helias de Pomeys (6), au temps que vive ny de sons predecessors, || sian hos-

(2) Rauzan (Gironde; arr. de Libourne, cant. de Pujols). — Voir Drouyn (Léo). *Guienne militaire. — Histoire et description des villes fortifiées, forteresses et châteaux construits dans le pays qui constitue actuellement le département de la Gironde pendant la domination anglaise.* Tome I. (Bordeaux, chez l'auteur. Paris, Didron, 1865, in-4°, p. 83-92, surtout p. 85). En 1439, cette seigneurie avait été concédée par Henri VI, roi d'Angleterre, à Bernard Angevin (l. 17-18).

(2) Pujols (Gironde; chef-lieu de canton de l'arr. de Libourne). Sur le château de Pujols, voir Drouyn, id., T. I, p. 126-128.

(3) Civrac (Gironde; arr. de Libourne; cant. de Pujols). Sur le château de Civrac, voir Drouyn, id. t. II, p. 401 et 402. Civrac (p. 402, l. 4) appartient à Bernard Angevin.

(4) Blésignac (Gironde; arr. de Bordeaux; cant. de Créon), non loin de la Sauve-Majeure et d'Espiet.

(5) En marge, à gauche: 9 *sols*, 5 *deniers* (écriture plus moderne).

(6) Pommiers (à St-Félix-de-Pommiers; canton de Sauveterre, arr. de La Réole, Gironde). Voir Drouyn, t. II, p. 53-67.

tans, teras, vinhas, pratz, boses, jaugars (1), centz, rendas, quartz, quintz ny nulhs autres devers aus deitz mossen Arnaud Andron ||, ny au deit Helias Andron, son filh, apperlenens ny appertenir debentz et podens en nulha maneyra, losquaus avandeitz bens et || causas dessus deitas los deitz mossen Arnaud Andron et Helias Andron, son filh, solen tenir antiquament et ancianament de mossen Helias || de Pomeys, cavaley, senhor, en son vivent, deu deit Sivrac et Dardenatz (2) et de son predecessors ab homenage gentil, per aissi || cum se apparisse per cartas antiquas et ancianas, si cum fo deit, deus quaus avandeitz bens et causas, heretatz, cens, || rendas, quartz, quintz, l'avandeit noble home Johan de Nauyan, per sa bona voluntat, per sin, per sons hers et per sons || successors ne prengo et recebo vestidon deu deit senhor et l'avandeit senhor, per sa bona voluntat, per sin, per son hers et || per son successors et cum a senhor deu deit Sivrac, en la presencia de myn notari public, et deus testimonis dejus sequentz || et nompnatz l'en recebo en affeuat (3) et per affeuat cum de ung feu gentil et l'envestit et sazit feualement deu tot cum de || ung feu ancian ab ung parelh de gans blancs d'esporle (4) a senhor o a vassal mudant, d'una part o d'autre, loquau avandeit || noble home Johan de Nauyan, ballhet et delivret au deit senhor lo deit parelh de gans blancs, realment, et de ffeyt, et estant lo deit || de Nauyan, de genolhs, davant lo deit senhor, sens sintura, lo cap nut, tenent sas mans enter las mans deu deit senhor, baiset a la || cara (5) au deit senhor en signe de humilitat

(1) Jaugars, marécages, lieux où croît le jonc.

(2) Dardenac (Gironde ; arr. de Libourne ; cant. de Branne).

(3) De afleuar, inféoder.

(4) Esporle, droit d'investiture dû par le vassal en cas de vente pour obtenir l'approbation du seigneur.

(5) Cara, figure.

et de hobedience et prometo et jura sober los santz evangelis de Diu corporaumentz || toquatz de sa man dextra que ed lo sera bon et leyau subget et luy sera obedient a totz sons mandamentz justz, degutz et legutz (1) || et lo ajudara et socorra a deffendre, gardar sas terras en contra totas personas cum senhor deu deit Sivrac saubaut la fidelitat deu rey, Nostre Senhor, et deu deit senhor cum senhor deu deit Roasan et de Monsenhor lo captau, a son leyau poder et saver, bons et leyaus || conselhs lo donera, quant lo deit senhor l'en requerira et gardera, observara et entetendra au deit senhor et a sons hers et || successors totas causas, puntz et articles que a tot bassau et subgeit apperten de far, tenir, gardar, observar et complir per || segrament de fidelitat a son senhor, en generau et en speciau, sens far, consentir ny venir au contrari, en aucuna maneyra, || et en aquesta maneyra l'avandeit senhor per sin, per sons hers et per son successors a leu mandat, combent promes et autrayat || que ed l'en sera bon senhor deffeu et l'en portara bona et ferma garentia cum de ung feu noble gentil seu deu portar || de totz emperadors, torbadors (2), forssadors (3), demandadors et autres en totas cortz et foras, de cortz, per devant totz senhors, juges || seculars et de gleisa de part senhoria las senhorias deu deit senhor et de sons hers et de sons successors saubas et sons || autres dreitz et devers dessus mentagutz, saubs atans cum senhor deffeu los a deu et pot aver en son feu et sobre || son affeuat, segond los deitz fors et costumas de Basades, sauf et reservat per lo deit senhor, en totas causas, sons dreitz et l'autruy || loquau avandeit noble home Johan de Nauyan deu aver, tenir festa ab lo deit senhor a nadau, cascun an, totas horas que || lo deit senhor

(1) Legut, licite.
(2) Perturbateurs.
(3) Hommes commettant des actes de violence.

lo mandara o son baile, reconoissent lo deit senhor estre pagat de totz reyrages, dreitz et devers que luy || fossan o poscossan estre degutz, de qui au jorn d'uy, a causa de la causas dessus deitas loquau avandeit noble home Johan de ||Nauyan balhara son denombrament dintz quaranta jorns et aquet virificara dintz terme de dreit et de || costuma. Et d'asso foran feytas et autreyadas doas cartas de una tenor, una au deit noble senhor et l'autre au deit noble || home Johan de Nauyan affeuat. Asso fo feyt dintz lo castet de Roasan, lo XV jorn deu mes de decembre, l'an mil CCCC LXXXXIIII, regnant per la gracia de Diu, tres exellent prince Charles (1), rey de France, J. (2) evesquez de Basatz : testimonis son || Mossen Anthoni Solier, prestre, servidor deu deit senhor et maistre Pierre de Chartres, notari real, juge de Blanhac (3), speciaument || ad asso apperatz et preguatz et Jo. Pey de Larquer, clerc, natiu de la diocesa d'Oloron, de l'auctoritat reyau, notari public, qui || la present carta au deit inquiri receubuy en forma publica metuy et de ma propria man scribuy et en testimoni de vertat || mon senhau acostumat y pausey ||

(*En bas, écriture moderne*) Signiffié le cinquieme fevrier 1767 a Brun. ||

Dagro (?). ||

(*En marge, à gauche, en haut, écriture moderne*) 9 sols y devers' |

(*Au dos, écriture du temps*) Carta appertenen a Mossen de l'omenage de Johan || de Nauyant, de so que ten en la senhoria de Sivrac. ||

(*Écriture postérieure*) Pujols et Civrac, 15 décembre 1494 (3) ||

(1) Charles VIII.
(2) Jean III. Bonal, 1486-1502.
(3) Blaignac (Gironde; arr. et cant. de la Réole).

Homaige rendu par || Jean de Naujan au seigneur || de Civrac || Cote 147 ||

Pujols || 15 decembre 1494, Navian et || Semenx. || Homage rendu a Jacques || Angevin, seigneur de Rosan, || Pujols et Civrac, par || noble Jean de Nauian ||, seigneur des maisons nobles || de Navian et de Semenx ||, et ce de tous les domaines || et fiefs possedés par le dit || seigneur de Nauian dans la || juridiction de Naujan (1) || de Civrac au devoir || d'une paire de gands || blancs. ||

Inventorisé Monart. (*Dessous*, 3 *petites lignes effacées.*)

(*A droite*) Pour justiffier de la requete en grief || ou dit seigneur Durfort. ||

Quatre s[ols] || Jaures vieux. ||

(*Écriture du temps*). Carta apperte ||

(*Écrit. moderne*) (*En haut*) Durfort || N 120 ||

A Brun || N° 13 || Jaures v[x] || N° 70 || N° 80 (effacé || Grimaut et de || Nauyan || N° 13 effacé || 418. ||

Louis Caillet.

(1) Mot caché par une surcharge.

BIBLIOGRAPHIE

COMPTES RENDUS

H. Pernot. — Etudes de linguistique néo-hellénique : I, Phonétique des parlers de Chio. *Chez l'auteur*, 7, *rue du Clos-d'Orléans, Fontenay-sous-Bois*, 1907 [572 p. in-8°].

M. Pernot a étudié sur place, pendant près de uit mois, les parlers de l'île de Chio, enquêtant successivement dans diverses localités, du nord au sud de l'île. Il a continué ses recherches à Paris, particulièrement par les procédés de la fonétique expérimentale, avec les personnes originaires de Chio qu'il i a rencontrées. Il a examiné les textes, peu nombreux d'ailleurs et ne remontant pas au delà du XVIe siècle, qui étaient susceptibles de lui fournir des renseignements sur les patois chiotes. Enfin il connaît à peu près tout ce qui a été écrit sur les parlers néo-grecs. Ajoutons qu'il a publié en 1897 une *Grammaire grecque moderne*, et en 1902 des *Mélodies populaires grecques de l'île de Chio*, recueillies au fonografe par lui-même et mises en musique par P. Le Flem ; ainsi nous aurons fait comprendre combien M. Pernot était préparé pour publier une excellente étude sur les parlers de l'île de Chio.

La première partie, comprenant la fonétique, a seule paru jusqu'à présent. Nous attendions pour en parler la publication de la morfologie, et surtout du vocabulaire, qui nous auraient permis de vérifier certains points et d'approfondir diverses questions ; mais sept années d'attente sont un délai suffisant, car la vie est courte et incertaine.

Cette fonétique est divisée en trois parties : 1° Notions préliminaires (essentiellement sur la durée, la auteur et l'intensité), 2° les voyelles, 3° les consonnes. Chacune des deux dernières parties est subdivisée en « Phénomènes particuliers » et « Phénomènes généraux » ; mais existe-t-il autre chose que des fénomènes généraux, avec des particularités dans leur manifestation? En quoi le traitement des voyelles nasales est-il plus un fénomène général que celui des voyelles orales? Les fénomènes d'ouverture ou de fermeture buccale sont-ils moins généraux que ceux de contraction? La transformation des occlusives sourdes en spirantes n'est-elle

pas un fénomène aussi général que la mouillure ou la vélarisation de certains fonèmes devant voyelle palatale ou voyelle vélaire? Ce dernier fénomène ne devrait-il pas figurer, et avec lui la monoftongaison et la contraction, dans un chapitre sur l'assimilation ou l'accommodation? Nous ne voulons pas dire par là qu'il aurait pu etre avantageux de signaler tel fait à telle place plutôt qu'à telle autre; ce serait sans importance. C'est l'économie même de l'ouvrage que nous avons en vue; c'est la métode employée pour l'étude des fénomènes qui ne nous satisfait pas.

M. Pernot considère l'une après l'autre les voyelles et les consonnes, et fait pour chacune un chapitre particulier où il classe et inventorie les faits qu'il a réunis, indiquant les évolutions qu'il a constatées et les tendances vers des évolutions nouvelles telles qu'il croit les entrevoir. Le tout est illustré le plus souvent par des palatogrammes et des tracés obtenus au cilindre enregistreur. Ce procédé ne manque certainement pas d'intérêt, et les faits particuliers dignes d'attirer l'attention du linguiste se présentent en grand nombre. Mais un tel morcellement, outre qu'il amène forcément l'auteur à des redites, a de gros inconvénients: quand il se présente une difficulté, M. Pernot la voit d'ordinaire et la signale, mais l'absence d'une vue d'ensemble l'empêche de la résoudre; il montre ce que tel fonème est devenu ou est en train de devenir, mais le mouvement général de l'évolution du vocalisme ou du consonantisme, leurs tendances générales n'apparaissent pas. C'est pourtant le seul point vraiment important, le seul qui ait une portée linguistique.

Masser les faits, ce qui n'oblige en rien à négliger le détail, et les éclairer les uns par les autres, eût rendu le travail de l'auteur beaucoup plus difficile, mais combien plus profitable. On regrette d'autant plus qu'il ne s'i soit pas résolu, que dans plusieurs chapitres de ce qu'il a appelé les fénomènes généraux, et en particulier dans celui qu'il a consacré à la dissimilation et auquel il semble s'être complu, il a montré qu'il était capable de grouper les faits et d'en tirer des conclusions qui peuvent être utilisées en deors du chiote et même en deors du grec moderne.

M. Pernot attache aux palatogrammes et aux tracés, et à leur examen brutal, une importance et une valeur qu'ils ne sauraient avoir. Ils sont propres à éclairer les problèmes, non à les susciter, et rarement à les résoudre. Ils doivent toujours être interprétés avec la plus extrême prudence, sans quoi on arrive aisément à leur faire prouver tout ce que l'on désire, et leur utilité devient illusoire. Ainsi la fig. 19 (p. 136), donnée comme preuve d'une

disparition de *i* inaccentué, montre tout autre chose que ce qu'on veut lui faire dire. Il est bien vrai qu'aucune vibration de l'*i* n'i apparaît, mais il i a la place de l'*i*; les vibrations de la voyelle n ont pas été communiquées assez fortement à la plume pour l'ébranler; pendant ce temps l'oreille de l'auditeur entendait l'*i* (p. 135), et son témoignage est ici d'une tout autre valeur que celui d'un enregistrement défectueux.

P. 174, nous lisons que: « Tout groupe de mots débute par une expiration plus ou moins forte à la ligne du nez ». Il paraît difficile de concilier cette assertion avec l'attaque molle et faible dont on nous a parlé à la p. 21. « Cette expiration [nasale], ajoute-t-on, est principalement forte avec les voyelles et avec les momentanées sourdes; dans ces dernières, l'occlusion buccale et l'expiration par le nez sont concomitantes. » Tout cela repose sur l'examen d'un certain nombre de tracés que l'auteur a reproduits aux pages précédentes et suivantes; mais leur interprétation est des moins vraisemblables. Si les occlusions se forment avec le voile du palais abaissé, comment peut-on dire qu'il i a occlusion? On a beau boucher avec soin une ouverture d'un vase qui en a deux, il n'est pas fermé tant que l'autre reste ouverte. Et nous ne voyons pas comment, dans de telles conditions, l'explosion arrive à se produire ni ce qui peut bien détacher la langue de son point d'appui. Il est probable que dans la plupart des cas, sinon dans tous, il ne s'agit que des mouvements du voile du palais, recevant des poussées d'air ou vibrant à l'unisson; tous ces mouvements se communiquent très nettement à un tambour sensible, mais ne doivent pas être confondus avec les manifestations de la nasalité. D'autre part, l'assertion de la p. 21, relative à la mise en mouvement difficile, molle et ésitante de l'appareil vocal est mal prouvée par les tracés publiés à l'appui: il convenait de faire entrer en compte l'inertie de l'appareil. Et de même pour les finales. Il aurait fallu au moins comparer avec des tracés produits par le même appareil, dans des conditions où l'initiale et la finale auraient été articulées sûrement d'une façon nette.

M. Pernot explique tous les changements fonétiques par des modifications des mouvements articulatoires, et c'est fort légitime. Tel fonème est devenu tel autre fonème, parce que les organes, au lieu d'exécuter le travail nécessaire pour la production du premier, ont fait celui que demandait l'émission du second. Mais est-ce bien une explication? C'est une simple constatation des faits, et elle est si facile et si commode que si l'on n'i prend garde elle mène bien vite celui qui l'emploie à de formelles contradictions. Nous ne

devons donc pas nous étonner outre mesure de lire, à la p. 308, à propos de l'évolution de *p* vers *f* : « C'est devant *i* que se produit de préférence ce changement, et il est naturel qu'il en soit ainsi : la tension horizontale des lèvres, nécessaire à l'émission de cette voyelle, amène celles-ci sous les incisives supérieures, ce qui favorise le développement de la labiodentale *f* ». Et à la p. 319, à propos du changement inverse de *f* en *p* : « Il est naturel que ce changement se produise de préférence devant *i*, car *l'i* est, de toutes les voyelles, celle qui amène la langue le plus près des dents et qui garde la lèvre inférieure le plus près des incisives supérieures ; le mouvement à faire, pour passer de *f* à *p*, se trouve ainsi réduit à son minimum ». Si M. Pernot avait massé les faits et les fénomènes, comme nous le demandions tout à l'eure, il eût été amené à rechercher et il eût sans doute découvert quelles avaient été, aux divers moments, les tendances articulatoires générales des parlers qu'il étudie ; alors il eût pu donner des explications véritables et la contradiction n'i eût pas trouvé place.

Ces critiques portent essentiellement sur la métode ; elles n'atteignent pas le fond. La deuxième et la troisième parties nous apportent une richesse et une variété de faits qui lui donnent un intérêt, une solidité et une valeur durables, et qui font souaiter que la publication promise de la morfologie, et surtout du vocabulaire, ne soit pas indéfiniment ajournée. La première partie, construite sur un terrain moins ferme, est trop souvent chancelante. Elle porte essentiellement sur l'accentuation. On considère généralement que l'accent du grec moderne est un accent d'intensité ; M. Pernot ne croit pas devoir se ranger à cet avis. Il avoue que l'accent qu'il a noté lorsqu'il faisait son enquête à Chio il l'a entendu comme accent d'intensité ; mais il ajoute qu'il était encore sous l'influence des idées courantes sur ce point et qu'il a pu se tromper ; c'est possible, en effet, mais la possibilité d'une erreur ne prouve pas qu'il i ait eu erreur. Certaines évolutions fonétiques supposent un accent d'intensité ; M. Pernot en signale une, la chute de *i* et *u* en sillabe inaccentuée, et s'efforce de l'écarter, mais ses arguments sont sans valeur, comme il pourra s'en convaincre en examinant par exemple ce qui s'est passé en arménien. D'autres ne semblent pas avoir été remarquées par lui, mais ne sont pas moins probantes ; ce sont, par exemple, certains cas de dissimilation, certains redoublements de consonnes, qui paraissent inexplicables sans un accent d'intensité. M. Pernot veut que l'accentuation du grec moderne soit essentiellement un *ton*, avec lequel coïnciderait d'ordinaire une certaine augmentation de durée. Pour-

quoi ne serait-ce pas une intensité? Parce que M. Pernot n'est pas en état de mesurer cette qualité. Mais de ce que je ne suis pas à même de mesurer exactement le courage de mon voisin, dois-je en conclure qu'il est un poltron?

Son opinion repose sur l'examen des tracés où il a remarqué que souvent l'amplitude des vibrations est visiblement plus considérable dans les syllabes inaccentuées que dans les syllabes accentuées. Les deux tracés qu'il reproduit (p. 60) sont, en effet, frappants à cet égard; mais comment peut-on en tirer une conclusion même superficielle, lorsqu'on ignore absolument quels rapports il peut i avoir entre l'amplitude des vibrations sur les tracés et l'intensité? Il ne nous est pas possible de soumettre ces figures au calcul, parce que l'auteur ne donne pas de renseignements suffisamment précis sur le dispositif et les conditions des expériences qui ont abouti à ces tracés; mais nous pouvons déclarer pourtant qu'à un simple examen les deux syllabes qui ont dans ces tracés les vibrations les plus amples présentent les caractères les plus nets de l'absence d'intensité. Conclure (p. 61) de ce qu'on ne peut rien dire de précis sur l'intensité, que dans l'accentuation néo-grecque son rôle est « probablement beaucoup moindre » que celui de la durée et de la auteur, est évidemment une affirmation gratuite. Tirer de cette incertitude des conclusions relativement à l'accent paléo-grec et à l'accent néo-grec devient grave; et il va de soi que si M. Pernot s'est trompé sur le rôle de l'intensité dans l'accentuation grecque, tout ce qu'il expose sur l'accent, ses déplacements, etc. (60 à 76) est par là entaché d'erreur.

Si, d'ailleurs, l'accentuation néo-grecque était, comme il le pense, un ton, il devrait i avoir, entre les syllabes toniques et les atones, une différence de auteur nettement sensible, sinon la quinte dont parle Denys d'Halicarnasse, au moins une tierce. Or, nous voyons d'après les calculs mêmes de l'auteur, que la différence entre la syllabe la plus aute et la syllabe voisine est souvent d'un demi-ton (p. 52); d'autres fois elle est encore moindre, quasi nulle, en tout cas insensible (p. 55, note 1). Mieux que cela: chez un sujet (p. 54), l'acuité porte une fois sur quatre (exactement 26 fois sur 107) sur une syllabe inaccentuée; chez un autre, 2 fois sur 5 (40 fois sur 96). La conclusion à en tirer n'est pas que l'accentuation de ce grec est un ton, mais que l'augmentation de auteur coïncide le plus souvent avec l'accentuation.

Maurice Grammont.

J. Ronjat. — Le développement du langage observé chez un enfant bilingue, *Paris, Champion*, 1913 [160 p. in-8°].

L'auteur de cet ouvrage a eu deux mérites: le premier, de former un enfant bilingue; le second, de suivre pas à pas les fases de sa formation et de les consigner dans un livre, avec toutes les particularités qu'il a pu i observer.

Le premier n'est pas moins digne d'être signalé que le second. Si l'on considère combien il i a de parents qui s'efforcent de faire parler deux langues à leurs enfants dès leur plus bas âge, qui font pour cela des efforts ou des sacrifices, et qui échouent, il peut n'être pas indifférent de savoir comment s'i est pris quelqu'un qui a réussi.

Le sistème de la bonne d'enfants ou de la gouvernante étrangère donne le plus souvent des résultats ou nuls ou forts médiocres. Même quand la personne étrangère s'acquitte scrupuleusement de ses fonctions et n'exploite pas l'enfant en apprenant de lui la langue du pays où elle est en service, l'enfant se sert peut volontiers d'un idiome qui n'est pas celui de ses parents et le dédaigne comme étant propre à des gens de condition inférieure.

D'autres parents ne recourent à aucune aide étrangère; c'est eux-mêmes qui parlent à leurs enfants tantôt une langue tantôt l'autre; rarement le succès couronne leur entreprise. Souvent l'un des deux parents seul est à même de parler les deux langues, et l'enfant, qui n'aime par les efforts inutiles, comprend bien vite qu'il ne lui est pas nécessaire de parler une seconde langue, puisque la première est commune aux deux parents et comprise en même temps de toutes les autres personnes. Il néglige assez vite ce qu'il avait acquis de la seconde langue, et le peu qu'il en savait s'efface rapidement. S'arranger de façon que les deux langues soient parlées également à l'enfant demande des conditions tellement particulières qu'elles sont bien rarement réalisables.

M. Ronjat a employé, non pas la seule métode qui réussisse ou puisse réussir, mais la seule qui ne puisse pas échouer. Il n'a jamais parlé que français à son fils, et sa femme ne lui a jamais parlé qu'allemand. Il en est résulté que, sans avoir la notion de langues distinctes, ni se douter qu'il parlait deux langues différentes, l'enfant a considéré son père comme le représentant d'une certaine manière de parler, et sa mère comme le représentant d'une autre. Le besoin de parler à son père déclanchait en lui un certain langage, celui de parler à sa mère en déclanchait un autre. Pendant longtemps il n'a pas soupçonné que ce qu'il disait à l'un aurait pu être aussi bien compris par l'autre, si bien que lors-

que sa mère, par exemple, le chargeait en allemand d'aller dire quelque chose à son père, il faisait de lui-même la traduction pour exprimer en français à son père ce qu'il avait à lui dire.

Voilà évidemment les conditions idéales pour l'acquisition inconsciente et simultanée de deux langues différentes.

Qu'est-ce qui en est résulté? D'abord cette chose capitale que l'enfant a possédé dès le début deux jeux d'articulations, et qu'il n'i a eu en somme à aucun moment influence du sistème fonétique d'une langue sur l'autre. Ensuite, et c'en est la conséquence, que l'enfant a toujours parlé indifféremment les deux langues et avec la même aisance.

Bien plus: ayant eu, à certains moments, son vocabulaire français moins étendu que son vocabulaire allemand, soit parce qu'il avait été davantage avec sa mère, soit parce que son père s'était absenté quelques jours, il a éprouvé de lui-même le besoin de les égaliser et fait le nécessaire pour cela.

Chemin faisant M. Ronjat nous apporte des faits qui semblent ne tenir en rien au bilinguisme, mais qui ne méritaient pas moins d'être relevés. Ainsi nous voyons (p. 45-47) que là où l'enfant avait mis d'abord, et pendant quelque temps, un autre fonème à la place du fonème entendu, le jour où il s'aperçoit que la correspondance est imparfaite sans qu'il soit déjà capable d'articuler le fonème juste, il supprime purement et simplement le fonème, jusqu'au moment où il sera en état de le prononcer parfaitement. Pas de tentatives intermédiaires.

Le père a observé avec un soin jaloux et une ponctualité scrupuleuse. Il a tout noté, semaine par semaine, et même jour par jour; au reste c'est le vrai moyen de pouvoir sûrement suivre l'évolution. Ses observations ont été soutenues par un sens fonétique délicat et pénétrant. Il a rendu service à son fils en le dotant, sans qu'il en coûtât le moindre effort à l'enfant, de deux langues différentes et toutes deux de première importance; il a rendu service en même temps à l'éducation en faisant l'épreuve d'une métode précise, et à la linguistique en lui apportant quelques observations qui lui faisaient encore défaut.

Maurice Grammont.

J.-J. Nunes. — Chrestomathia archaica. Excerptos da litteratura portuguesa desde o que de mais antigo se conhece até ao seculo XVI. *Lisboa, Ferreira e Oliveira*, 1906.

Il i a quelques années seulement, les commençants qui voulaient aborder l'étude de la langue portugaise ne disposaient d'aucun

livre commode et ne savaient vraiment où s'adresser. La crestomatie de M. Nunes a comblé cette lacune. Elle commence par un abrégé de grammaire comprenant fonétique, morfologie et sintaxe, en tout 145 pages, dont 85 consacrées à la fonétique. Ce résumé, fait à la manière des filologues, est sans prétention, mais il est éclairé par de nombreux exemples et d'un maniement facile. Les textes, fort nombreux et variés, occupent 411 pages; ils sont rangés par genre littéraire, genre épistolaire, genre didactique, etc. Les morceaux en vers tiennent plus de la moitié de la place. L'ouvrage se termine par des notes, surtout istoriques, relatives aux divers textes, de courtes notices sur les auteurs auxquels les textes ont été empruntés, et un glossaire contenant essentiellement les mots sortis de l'usage ou dont la valeur et l'emploi se sont modifiés au cours des temps.

Ce petit livre est appelé à rendre de grands services.

M. G.

J. Leite de Vasconcellos. — Textos archaicos, para uso da aula de philologia portuguesa estabelecida na Bibliotheca nacional de Lisboa por portaria de 31 de dezembro de 1903, 2.ª edição (ampliada), *Lisboa, Teixeira*, 1908, [160 p. in-8°].

La premi.re édition n'avait que 30 pages, celle-ci en compte 160. L'auteur avait imprimé ces textes pour son usage personnel et pour celui des auditeurs qu'il réunit à son enseignement de la Bibliotheca Nacional; un glossaire succinct les accompagnait, rien de plus; le commentaire et les explications nécessaires étaient donnés oralement par le professeur.

Le succès obtenu à l'étranger par la première édition a engagé l'auteur à modifier pour la deuxième l'économie de son livre. Il a ajouté des textes nouvaux; il les a fait suivre d'une quarantaine de pages de notes; il a développé le glossaire. Ce ne sont plus simplement des textes, c'est presque un crestomatie, mais qui naturellement ne fait pas double emploi avec celle de M. Nunes.

Les textes, en prose et en vers, vont du XIIe au XVe siècle, et sont au nombre d'une trentaine. Un appendice i ajoute six textes galliciens. Les notes, après quelques considérations générales sur la grammaire, la langue et la littérature arcaïques, servent à élucider toutes les particularités qui se présentent dans les textes. Elles sont suivies de deux glossaires étendus, un pour les noms communs, l'autre pour les noms propres.

La compétence particulière de l'auteur, la variété et l'étendue de ses connaissances, le soin qu'il apporte à toutes ses publications sont trop connus pour qu'il soit utile de louer cet ouvrage.

M. G.

M. Krzepinsky. — Le changement d'accent dans les patois gallo-romans (Extrait de *Revue de philologie française et de littérature*, XXVIII, p. 1-61), 1914.

Personne ne saurait contester la grande valeur de l'*Atlas Gilliéron-Edmont*, ni l'importance des services qu'il rend tous les jours. Mais on a dit avec raison que les renseignements qu'il fournit ne pouvaient être considérés que comme des indications et ne devaient être utilisés qu'après vérification. Les erreurs de détail i fourmillent et sont parfaitement propres à entraîner sur certains points des conclusions fausses. L'accentuation est, comme chacun sait, une des questions les plus délicates et les plus fuyantes; l'investigateur ne pouvait manquer d'i broncher fréquemment, et il ne s'en est pas fait faute. Nous avons montré, dans notre compte rendu des *Indogermanische Forschungen* (*Anzeiger*, XVI, p. 14), pourquoi et comment. Aucune des indications fournies par l'*Atlas* sur l'accent ne peut être acceptée sans contrôle. Fonder directement et uniquement sur elles une étude de l'accentuation dans les patois gallo-romans est une entreprise vaine. C'est ce que n'a malheureusement pas vu M. Krzepinsky; son travail manque de base au point qu'on ne peut pas même songer à le discuter.

Maurice Grammont.

V. Bröndal. — Notes d'étymologie romane (Extrait de *Nordisk tidsskrift for filologi*, 4e série, 3e volume, 1914), *Copenhague*, 22 p. in-8°.

M. Bröndal entreprend de réviser deux étimologies qui ne lui paraissent pas au point, celle de *faîte* et celle de *fou*. C'est à bon droit.

Pour *faîte* l'ancienne étimologie latine *fastigium* est généralement abandonnée aujourdui, parce qu'elle n'est pas acceptable fonétiquement. L'étimologie germanique (all. *first*), par laquelle on l'a remplacée, n'est pas non plus satisfaisante. En effet les formes romanes qui nous renseignent sur la qualité de la voyelle, comme Damprichard *frét*, wallon *fieste*, esp. *enhiestar*, exigent un *e* ouvert et reportent par conséquent à * *ferste*, **ferstu* ou **freste*, **frestu*. L'auteur rend très vraisemblable, tant pour des raisons fonétiques que pour des raisons sémantiques et istoriques, que cette forme est d'origine latino-ombrienne. Loin que les formes romanes remontent au germanique, c'est *first* qui a subi, pour son initiale, l'influence du latin vulgaire, comme l'indique son *f* au lieu de *b*.

Pour *fou, fol*, M. Brondal s'en tient, comme tout le monde, à *follis*. Mais *follis* a trois sens : soufflet, ballon, sac. Ses prédécesseurs partent soit du premier sens, soit du second ; lui part du troisième. C'e n'est qu'une discussion sémantique, mais elle est bien menée, et si la conclusion ne peut pas être considérée comme démontrée, elle est du moins vraisemblable. M. G.

W. Suchier. — Das Problem des französischen Verses (Extrait de *Zeitschrift für französische Sprache und Litteratur*, XLII, p. 208-250), 1914.

Une chose qui suscite toujours chez moi la même surprise, sans que j'aie l'espoir de parvenir jamais à m'i abituer, c'est l'inconscience avec laquelle des gens qui ânonnent péniblement la langue française ont la prétention de décrire les nuances les plus délicates de sa prononciation. W. Suchier s'en prend à l'accentuation du vers français, tout simplement. Il connaît quelques-uns des travaux qui ont été publiés antérieurement sur la question, et il les cite ; mais c'est de sa part un simple étalage d'érudition bibliografique, car il ne les juge pas et ne prend point parti entre eux ; il en est visiblement incapable. Ce serait d'ailleurs un travail inutile, puisqu'il a trouvé un moyen neuf et infaillible de résoudre le problème (!) du vers français. Il a pris dans V. Hugo 100 vers de 7 sillabes et 100 vers de 8, et il les a fait lire *comme de la prose* par deux Français. Sur ces Français il ne nous fournit aucun renseignement, et nous laisse le droit de supposer que l'un était bourguignon, par exemple, et l'autre gascon ; de leur compétence particulière il ne nous dit rien non plus. Mais à quoi bon ? Suchier leur a fait lire ces vers *comme de la prose*, ignorant que la première caractéristique des vers c'est qu'ils ne sont pas de la prose. Il a écouté cette prose avec son oreille d'Allemand, et il l'a entendue comme de l'allemand. Il en a conclu que les vers français sont accentués de deux en deux sillabes ; cette opinion n'est pas nouvelle : les Allemands nous i ont abitués depuis longtemps ; mais nous n'en avons cure. Ce ne sont pas seulement nos vers modernes qui jouissent de ce tic-tac d'une pendule qui n'est pas d'aplomb ; Suchier l'impose en outre imperturbablement à 100 vers d'Aucassin et à 100 vers d'Yvain ; car il sait dans le dernier détail, — il est d'ailleurs seul à le savoir, — comment se disaient les vers français au XIIe siècle. En somme ce travail est très prétentieux, mais exécuté sans métode ni compétence, et dénué d'intérêt et de valeur.

Maurice GRAMMONT.

R. Gauthiot. — La fin de mot en indo-européen, *Paris, Geuthner*, 1913 [230 p. in-8°].

Ce livre est d'une importance capitale pour quiconque s'occupe de linguistique dans n'importe quel domaine. M. Gauthiot étudie en effet une loi fonétique générale et, la dégageant des faits particuliers et des formes spéciales qu'elle a prises dans les diverses langues où elle s'est manifestée, il détermine les changements possibles qu'elle suppose.

C'est là de la ante fonétique et de la vraie, non pas une téorie abstraite étrangère à la réalité des langues, mais l'explication de toutes les évolutions qu'ont subies ou que peuvent subir, dans les diverses langues, les fins de mots pour le fait d'être des fins de mots.

Il n'i a pas lieu de résumer cet ouvrage, il faut le lire. On i verra avec quelle aisance l'auteur se meut dans les divers domaines linguistiques, avec quelle maîtrise il les fait intervenir à propos, quelles sont la largeur et la pénétration de ses vues, la solidité de ses raisonnements, la sûreté de ses conclusions.

Maurice Grammont.

Th. Stille. — H. de Bornier: La fille de Roland, 2e éd., *Amsterdam, Meulenhoff*, 1913.

On ne fait point en France d'éditions classiques de nos auteurs modernes parce qu'ils ne figurent pas dans les programmes scolaires. Il n'en est pas de même à l'étranger; ainsi les Pays-Bas publient une collection: « Les meilleurs auteurs français », où se rencontrent, à côté des classiques, certaines œuvres de Daudet, de Malot, d'Erckmann-Chatrian, etc. Ce sont des petits volumes peu coûteux, mais élégamment reliés en toile anglaise et d'aspect fort avenant. L'édition est souvent très soignée; c'est le cas pour celle que nous donne M. Stille. Le texte est précédé d'une introduction biografique, istorique et bibliografique sur H. de Bornier, son œuvre et en particulier son drame: La fille de Roland. Des notes étendues sur la versification i sont jointes. L'ouvrage se termine par des remarques sur les mots, les tournures, les noms propres, qui ont paru mériter des explications. M. G.

Ch. Beauquier. — Faune et flore populaires de Franche-Comté, 2 vol. in-18, *Paris, Leroux*, 1910, 10 francs.

La Franche-Comté doit beaucoup à M. Beauquier. Depuis trente ans il n'a pas cessé de recueillir et de publier tout ce qui lui a

semblé caractéristique de sa province, tout ce qui la particularise, ses manières de parler, ses usages, ses chansons populaires, ses croyances, ses vieilles traditions. En 1881, pour ne rappeler que ses principaux ouvrages, il nous donnait le vocabulaire des provincialismes usités dans le département du Doubs ; en 1894, les chansons populaires recueillies en Franche-Comté ; en 1897, le blason populaire de Franche-Comté, dont nous avons rendu compte dans cette Revue (t. XLI, p. 109).

Ces deux nouveaux volumes sont consacrés l'un à la Faune populaire et l'autre à la Flore populaire, c'est-à-dire que l'auteur s'est efforcé d'i réunir « toutes les notions traditionnelles, superstitions et préjugés que les populations de Franche-Comté ont eus ou ont encore sur les animaux et sur les plantes ». Le nombre des animaux et des plantes sur lesquels M. Beauquier nous apporte des renseignements est considérable, et l'on comprendra combien il lui a fallu de patientes recherches pour les recueillir, si l'on considère combien le paysan est peu curieux de tout ce qui ne peut lui être directement utile ou nuisible. Les animaux ou les plantes dont il se sert ou qu'il redoute, il les connaît bien, il en parle souvent, ils jouent un rôle dans son existence ; les autres il les ignore, et quand il les rencontre il est rare qu'il soit à même de les désigner par des termes moins généraux que « une bête » ou « une erbe ». Aussi sur beaucoup d'animaux ou de plantes l'auteur n'a-t-il pas réussi à nous donner d'autres renseignements qu'un ou deux de leurs noms régionaux, et c'est déjà quelque chose. Mais lorsqu'il s'agit d'animaux malfaisants comme la vouivre (animal fantastique) ou le loup, d'animaux domestiques comme le cheval ou le chien, de plantes utiles comme le sapin, le foin, le chou ou le maïs, alors la moisson a été d'une richesse qui peut satisfaire les plus difficiles. Le cheval, par exemple, nous vaut les noms patois du poulain, du cheval adulte, de l'étalon, du vieux cheval, de la jument jeune, adulte, vieille ; les couleurs de sa robe et leurs noms ; les races régionales ; les mots dont on se sert pour le diriger ; les noms de son ennissement ; les dictons qui le concernent, soit directement, soit comme terme de comparaison ; les croyances ou superstitions, les pratiques qui lui sont relatives ; même un conte dans lequel il joue un rôle. A propos du chanvre défilent de nombreux documents sur la manière dont on travaille cette plante, avec les noms patois de chacune des opérations ou des instruments qui servent à les accomplir.

Une critique qui n'est pas sans importance, et que nous avions déjà formulée à l'occasion du Blason populaire, s'adresse à l'orto-

grafe des mots patois, si nombreux dans cet ouvrage. Une transcription fonétique serait déplacée dans un livre qui s'adresse au grand public ; mais on est en droit d'exiger une certaine constance dans les procédés adoptés ; l'ortografe est ici tellement diverse et parfois si maladroite qu'elle ne permet pas toujours de reconnaître le mot qu'elle recouvre et qu'elle ne renseigne qu'exceptionnellement sur sa forme exacte.

Les étimologies sont d'ordinaire incorrectes ou fantaisistes, et doivent être considérées en bloc comme non existantes. Mais cet ouvrage contient assez de bonnes choses pour qu'on puisse s'abstenir de lui demander celles qui n'i sont pas.

Maurice GRAMMONT.

Ph. Martinon. — Comment on prononce le français. *Paris, Larousse*, 1913 (XII-414 p. in-12).

Dès 1912 un chapitre de cet ouvrage, sur la prononciation de l'e muet, paraissait à part, et nous en rendions compte dans cette revue (tome LV, p. 590) avec toute la sévérité qu'il méritait. L'auteur i donnait des faits nombreux, mais de toute provenance, et il prétendait en tirer des lois fonétiques, sans les avoir au préalable classés tant au point de vue de leur origine que de leur qualité.

Ce chapitre reparaît à peu près tel quel dans l'ouvrage complet, et il i garde ses défauts, mais ils passent au second plan. Le livre est en effet essentiellement un répertoire de la prononciation française, et doit être considéré comme tel ; or dans ce répertoire le chapitre sur la prononciation de l'e muet occupe utilement sa place tout comme un autre. Au surplus ce répertoire, âtons-nous de le dire, par la richesse et l'exactitude des renseignements qu'il contient, par la facilité que donnent ses index pour i trouver ce qu'on i cherche, est de beaucoup le meilleur qui existe jusqu'à présent.

Les défauts apparaissent surtout dans la classification et l'explication des fénomènes. Du bon sens et de l'ingéniosité, certes M. Martinon est loin d'en manquer ; mais ces qualités indispensables sont insuffisantes pour rendre compte des faits du langage, quand elles ne sont pas appuyées par une solide instruction linguistique ; celle de l'auteur est un peu trop superficielle. Il fait dans sa préface des remarques très saines sur les défauts des traités antérieurs au sien, sur l'erreur de certains qui ont la naïveté de croire que la fonétique expérimentale peut renseigner sur la bonne prononciation française autrement que lorsqu'on opère avec des sujets bien choisis. Il classe les faits avec précision et les explique avec jus-

tesse quand il s'agit de fénomènes peu complexes, comme dans la question de *-oign-*, p. 48. Mais en général ses classifications sont purement artificielles et fondées sur des caractères extérieurs, non sur la nature des fénomènes. Ainsi dans le chapitre sur les *liaisons* il considère successivement les lettres (labiales et gutturales, dentales, spirantes, etc.); en même temps, dans certaines de ces subdivisions, il envisage les unes après les autres les différentes espèces de mots (verbes, adjectifs et adverbes, substantifs, etc.); il en résulte des complications à n'en plus finir, et ce n'est pas le fond de la question. On notera d'ailleurs que beaucoup de liaisons données dans ce chapitre (p. 364, 366, etc.) retardent d'au moins 30 ans. Je ne connais pas M. Martinon, mais je gagerais qu'il est âgé.

Il a recueilli les faits avec soin et avec exactitude, mais sans avoir les qualités d'un bon observateur, car il ne les a guère vus qu'isolés, et non par groupes, et il ne s'est pas rendu compte de la valeur respective des différents faits. C'est ce qui l'a mis trop souvent dans l'impossibilité de les expliquer. Quand il a voulu formuler une règle, il a été obligé de s'en rapporter à d'autres, et n'a pas toujours eu recours à des autorités irréprochables; ainsi il a une foi aveugle en M. Nyrop (p. 10), qui est un érudit danois, un infatigable collectionneur de faits, pas toujours bien vérifiés, mais dont le sens linguistique est des plus contestables. On est vraiment étonné que pour une question aussi importante que l'*accent oratoire* (il vaudrait mieux dire *l'accent d'insistance*), M. Martinon ne donne aucune observation personnelle, et se contente de relater ce qu'ont dit ses devanciers, qui ont d'ailleurs fort mal compris le fénomène. La seule remarque utilisable dans ce chapitre, c'est que l'accent *oratoire* ne détruit pas nécessairement l'accent *tonique* (p. 11); encore n'est-ce que l'amorce de la vérité. En fait l'accent oratoire ne détruit jamais l'accent tonique; il peut seulement l'affaiblir.

M. Martinon ne décrit pas la prononciation. Il dit, par exemple, p. 18: « L'*a* final n'est ni long, ni fermé, sans être tout à fait bref ni tout à fait ouvert ». Mais qu'est-ce que c'est qu'un *a* fermé, et qu'un *a* ouvert? La chose est si peu évidente que l'on a émis des opinions diamétralement opposées sur la question.

Le chapitre intitulé: *Le changement spontané des consonnes*, p. 201-205, malgré quelques remarques justes, est erroné pour la plus grande partie. D'abord son titre ne lui convient pas, car les modifications de consonnes dont il i est question, loin d'être spontanées, sont *conditionnées* par le voisinage d'autres consonnes. D'au-

tre part les faits eux-mêmes contenus dans ce chapitre, sont généralement inexacts. Que l'on prononce un *p* dans les tipes *obtenir, observer, abstinence*, cela ne fait aucun doute ; mais *dizgrace, paybot, clafein, nous vzons, naifté, rechton*, etc., sont radicalement faux. La fonétique est décidément peu familière à notre auteur, qui n'a pas su distinguer entre les sourdes véritables, les sonores véritables et les sourdes qui deviennent sonores tout en restant des fortes, les sonores qui deviennent sourdes tout en restant des douces. Qui dirait *voyach-tu* « voyages-tu? » ou *tou(t)t même* « tout de même » serait pris immédiatement pour un Allemand.

Il blâme V. Hugo (p. 89) d'avoir compté *kaiser, geyser* pour trois sillabes. A tort ; c'est V. Hugo qui est dans le sens de la langue française. A moins de prononcer *kèser*, il ne pouvait que voir trois sillabes dans ce mot, car il n'i a pas de diftongues en français ; il ne devait donc pas i avoir pour lui de différence de traitement entre *kaiser* et *haïssons*.

Ses explications sont toujours plus ou moins sujettes à caution, au moins dans la forme qu'il leur donne. Ainsi il note que dans *croc-en-jambe* (p. 361) le *c* final de *croc* « garde le son guttural qui appartient au *c* final, au lieu de s'altérer en *s* devant *e* ». Il n'est pas devant *e*, mais devant *ə*.

Au reste il n'i a pas lieu d'insister outre mesure sur les explications de M. Martinon, car c'est la partie la moins importante du livre, quoiqu'elles i occupent une grande place. Nous en signalerons pourtant quelques-unes qui sont justes. Celle-ci par exemple, qui n'est pas neuve : Toute voyelle placée devant deux consonnes dont la seconde n'est pas *l* ou *r*, est brève : *apte, arc, taxe, secte, berge, reste, docte, golfe, gorge*. Cette autre, que nous n'avons rencontrée nulle part ailleurs : Pourquoi l'*a* est-il tantôt bref et antérieur, tantôt long et postérieur dans la finale *-acle?* L'auteur pense (p. 31) que cela tient à la présence ou à l'absence d'un *r* devant cette finale. Il paraît bien avoir raison, et cette explication a l'avantage de rappeler le fait que l'on dit *loi* avec un *a* antérieur (l'*a* de *patte*), mais *roi* avec un *a* postérieur (l'*a* de pâte, mais bref) ; seulement M. Martinon ne fait pas le rapprochement et ne parle pas de cette double prononciation de *oi* ; il dit même expressément (p. 46) que *oi* se prononce de la même manière après un *r* qu'après une consonne quelconque. C'est vrai pour une grande partie de la France ; c'est inexact pour la prononciation parisienne.

M. Martinon ne se borne pas aux mots de la langue courante : il cite aussi, surtout en note, beaucoup de noms propres, et, si ce

n'est qu'il en donne parfois qui sont vraiment trop rares ou trop peu communs, il n'i a pas à cela d'inconvénient, puisque son livre est avant tout un répertoire. Mais où a-t-il trouvé (p. 118) que *Castries* se prononce *Castre*? Alors comment se prononce *Castres*? N'a-t-il pas confondu les deux noms? Dans le français local, *Castries* se prononce *Castrî*, avec un *i* long et l'accent sur cet *i*; en patois il se dit *Castiès*, avec l'accent sur l'*a*: *Dôle* avec un *o* fermé long (p. 104) est une prononciation défectueuse, influencée sans doute par l'accent circonflexe; dans le pays on dit *Dôl*, avec un *o* ouvert et bref.

La prononciation des mots étrangers n'est pas non plus dénuée d'intérêt; mais il faut avouer qu'elle pourrait entraîner loin et que M. Martinon a peut-être dépassé les limites; il en cite qui sont franchement trop étrangers. On lit, par exemple, à la p. 39, non pas en note, mais dans le texte: « L'*a* est encore fermé dans *pali*, langue de l'Hindoustan »; je demande combien il i a de personnes en France qui savent ce que c'est que le pâli et qui ont l'occasion d'employer ce mot. Même parmi les noms communs il en donne parfois d'un peu trop rares; j'avoue ne pas connaître *esteuble*, cité à la p. 93.

A côté de cette surabondance le livre présente une lacune grave. On ne parle pas avec des sons isolés, ni même avec des mots, mais essentiellement avec des frases. M. Martinon ne nous apprend nulle part comment on dit une phrase française. Il i a lieu de distinguer divers tipes de frases: les frases ordinaires ou énonciatives, les frases interrogatives, les frases exclamatives, etc. C'est une question fort complexe et délicate, mais d'une importance capitale. Une frase française ne se dit pas comme la frase équivalente en anglais ou en russe ou en espagnol. Le livre qui s'intitule: *Comment on prononce le français*, aurait dû nous renseigner sur ce point.

Maurice GRAMMONT.

G. Ziccardi. — Il dialetto di Agnone (Extrait de *Zeitschrift für romanische Philologie*, XXXIV, 4), *Halle, Niemeyer*, 1910 [32 p. in-8°].

Description sommaire, mais précise, d'un de ces parlers de l'Italie méridionale dont la fonétique est ordinairement si curieuse. L'auteur distingue dans la population deux éléments bien distincts: les paysans et les citadins. Ils parlent la même langue, mais celle des paysans est infiniment plus évoluée et seule vraiment intéressante. Le caractère le plus notable de sa fonétique est l'influence qui a été exercée sur les voyelles par les sons avoisinants. M. G.

A. Meillet. — Le problème de la parenté des langues (Extrait de « *Scientia* », t. XV, p. 403). *Bologna, Zanichelli*, 1914.

Il a paru divers travaux dans ces dernières années, qui procédaient avec une méthode incorrecte pour établir la parenté de certaines langues. C'est pourquoi M. Meillet a cru le moment venu de rappeler quels sont les principes dont on ne doit pas s'écarter dans ces sortes de recherches. Il montre en particulier que de simples ressemblances de vocabulaire ne sauraient en aucune mesure constituer une preuve. M. G.

A. Meillet. — L'évolution des formes grammaticales (Extrait de « Scientia », t. XII, n° XXVI-6, p. 384-400). *Bologna, Zanichelli*, 1912.

Avec la clarté lumineuse qui lui est coutumière, M. Meillet expose pour un large public l'évolution des formes grammaticales. Les procédés par lesquels se constituent les formes grammaticales sont au nombre de deux : l'innovation analogique et le changement d'un mot autonome en élément grammatical. Il passe rapidement sur le premier procédé, qui est aujourdui bien connu, et insiste particulièrement sur le second, qui a été jusqu'à présent moins approfondi. Il montre que les frases comprennent le plus souvent, non pas seulement des mots principaux, mais en même temps des mots accessoires qui déterminent ou précisent la valeur des mots principaux. Ces mots accessoires pouvant être usités avec beaucoup de mots principaux différents sont bien plus fréquemment employés que les mots principaux et s'usent plus vite. Ils s'usent à la fois au point de vue du sens et au point de vue de la forme ; ils ont une fonétique spéciale, la fonétique d'usure. Ils arrivent souvent à se souder au mot principal et à ne plus former avec lui qu'un seul mot grammatical. Leur valeur est alors réduite au minimum et peut s'affaiblir à tel point que le mot principal dans lequel ils se sont fondus éprouve de nouveau le besoin de s'adjoindre, pour la précision ou l'expression, de nouveaux mots accessoires, qui risquent d'avoir le même sort que leurs aînés. C'est un perpétuel recommencement. M. G.

A. Meillet. — Introduction à l'étude comparative des langues indo-européennes, 3e éd., *Paris, Hachette*, 1912 [XXVI-502 p.]. 10 fr.

L'auteur est de ceux qui n'aiment pas servir à leurs ôtes deux fois de suite le même plat. La deuxième édition avait été soigneusement revue, en partie remaniée et nous donnait un chapitre entiè-

rement nouveau: Le développement des dialectes indo-européens (voyez dans cette Revue, t. LIV, p. 101 et t. XLVI, p. 600). La troisième édition n'apporte aucun chapitre nouveau, mais deux au moins, le premier sur *La méthode* et le dernier sur *Les dialectes indo-européens*, ont été partiellement refondus, et tout l'ouvrage, d'un bout à l'autre, s'est émaillé discrètement de corrections et d'additions. Au total il s'est accru de 38 pages. Mais ce n'est pas la quantité qui importe. Les modifications n'ont pas porté sur la forme; dès le premier jour la rédaction était claire et limpide et ne demandait pas à être remaniée. C'est sur le fond que l'auteur a appliqué son nouvel effort. Il a tenu à mette son livre rigoureusement au courant et à le faire bénéficier de toutes les trouvailles récentes, dont bon nombre au surplus sont dues à ses recherches personnelles. La doctrine n'a changé nulle part, mais elle s'est, à mainte reprise, élargie et précisée. Ici c'est un aperçu nouveau qui vient combler une lacune ou écarter un doute; là c'est un exemple de plus qui fait mieux comprendre la portée des autres; ailleurs, et le cas est fréquent, c'est un rapprochement avec des langues étrangères à la famille indo-européenne, qui fait entrevoir des lois dominant tous les langages de l'umanité et non pas seulement les parlers d'une famille de langues déterminée. C'est même là que nous verrons la caractéristique de cette nouvelle édition: grâce au fait que la famille des langues indo-européennes est la mieux connue et au fond la plus importante, grâce aux rapprochements avec d'autres familles qui sont indiqués par l'auteur, cette Introduction à l'étude comparative des langues indo-européennes devient, dans une certaine mesure, une Introduction à l'étude de la linguistique générale.

Maurice GRAMMONT.

Gertrude Schoepperle. — Tristan and Isolt, a Study of the Sources of the Romance. (New-York University. Ottendorfer Memorial series of Germanic monographs. N° 4.) *Frankfurt a. M., Joseph Baer et Co.; London, David Nutt*, 1913 [XVI+590 pages, en deux volumes in-8°].

Ce gros livre est le résultat d'un travail long, consciencieux et réfléchi. Il force l'estime. Il se lit avec intérêt. La composition, il est vrai, laisse un peu à désirer: la matière est divisée à l'excès, et dans cette multitude de chapitres et de paragraphes l'orientation est parfois difficile. Il eût fallu mettre en meilleure lumière l'enchaînement des idées et la progression du raisonnement. Mais les principes sur lesquels se fonde Mlle. Schoepperle sont énoncés net-

tement, le but où elle tend n'est pas douteux, et son style, clair et précis, est singulièrement ferme. Pour n'être pas toujours visible, l'unité de composition du livre n'en est pas moins profonde.

Après M. Bédier, Mlle. Schoepperle reprend à son tour l'examen de tous les textes médiévaux qui nous ont transmis la légende de Tristan. Elle arrive à des résultats tout opposés. Elle ne croit pas à l'existence d'un grand poète qui, au commencement du XIIe siècle, s'aidant seulement de quelques traditions celtiques et de son génie, aurait écrit d'un seul jet le Roman de *Tristan*. Pour elle le Roman vivait déjà chez les Celtes, il a été repris par une légion de conteurs et de rédacteurs français qui l'ont retouché, étoffé, embelli et gâté. C'est du dernier de ces remanieurs que procèdent, ou peu s'en faut, toutes les versions qui ont survécu. On voit que c'est bien le renversement complet de la thèse de M. Bédier, et c'est en effet contre cette thèse qu'est dirigée presque chaque page de ce livre. Polémique toujours courtoise, mais attaque vive, pressante. Si Mlle. Schoepperle a raison, le livre de M. Bédier sera encore un beau livre, mais sa valeur démonstrative aura disparu. Nous croyons que Mlle. Schoepperle a tort.

A laisser de côté tout ce qui est d'un intérêt secondaire, l'argumentation porte sur ces trois points: 1° Si l'on veut dater le poème dont dérivent nos versions (car, si elle propose certaines modifications de détail, Mlle. Schoepperle accepte, comme il le faut bien, ce résultat établi par M. Bédier), on doit rechercher non pas les traits les plus archaïques qui, comme des fossiles, peuvent se conserver indéfiniment, mais les traits les plus récents. Or on s'aperçoit que l'*estoire* (c'est le nom que donne Mlle. Schoepperle à ce poème) offre les rapports les plus étroits avec les œuvres de la seconde moitié du XIIe siècle, pastourelles, chansons de mal mariées, romans « arthuriens ». Ce n'est pas Thomas qui a poli et enjolivé la légende de Tristan: il a peut-être même au contraire atténué la « courtoisie » de son original. Nous voilà loin de la geste épique violente que M. Bédier nous faisait entrevoir au début du XIIe siècle.

2° On trouve dans l'*estoire* nombre d'épisodes qui proviennent du folklore médiéval. Impossible de les assigner à un pays en particulier, tant les données en sont générales. Mais on peut remarquer que ceux qui les ont accueillis dans la Légende, l'auteur de l'*estoire* ou quelqu'un de ses prédécesseurs, les y ont insérés presque tels quels. Timides scribes qui écrivent docilement sous la dictée des conteurs. Ira-t-on chercher parmi eux un grand poète?

3° Il y a dans la légende de Tristan des traits dont on ne peut trouver des équivalents que dans les littératures celtiques : ces traits sont plus nombreux que ne l'a cru M. Bédier. Enfin la littérature irlandaise nous offre de tragiques histoires d'amour, parmi lesquelles ne détonnerait nullement celle de Tristan et d'Iseut.

Reprenant ces trois points dans l'ordre inverse, nous proposerons les observations suivantes :

1° Qu'il y ait des éléments celtiques dans la légende de Tristan, M. Bédier ne l'a pas nié ; qu'il y en ait plus qu'il ne l'avait admis, soit ; qu'un *Tristan* celtique ait pu exister, c'est possible. Mais tous les « éléments » celtiques que l'on rassemblera ne constitueront pas le « tout » français que nous offrent les poèmes de Tristan. Et d'autre part que gagne-t-on à établir ainsi des séries de possibilités ? En littérature tout au moins, dix livres de possible ne vaudront jamais une once de réel.

2° Mlle. Schoepperle s'intéresse beaucoup au conte populaire, et c'est son droit. Mais qu'est-ce que le « conte populaire » ? Quelle garantie avons-nous que cet enfant chéri des folkloristes ne doive pas le jour précisément aux œuvres littéraires dont on voudrait lui faire expliquer la genèse ? Toute explication du « littéraire » par le « populaire », où cette possibilité est écartée sans plus, est suspecte par là-même. Ici elle ne semble même pas soupçonnée.

3° Les rapprochements qu'établit Mlle. Schoepperle entre l'*estoire* de Tristan et les œuvres courtoises du XIIe siècle sont en général très justes, et c'est même, à notre avis, la partie la plus intéressante et la plus neuve de son ouvrage. Mais ils ne nous font pas nécessairement aboutir aux « dernières décades » du XIIe siècle, comme le croit Mlle. Schoepperle. Son exposé ici n'a pas sa netteté coutumière. Qui dira quand s'est formée « la société pour laquelle *Cligès* et la *Charrette* ont été écrits » ? Qui nous a dit même quand avaient été écrits *Cligès* et la *Charrette* ? Faut-il vraiment mettre *Graelent* et *Lanval* à la même date ? N'est-il pas question des pastourelles dès le roman de *Thèbes* ? La date de 1154 admise par M. Bédier comme *terminus ad quem* est fort sujette à caution, Mlle. Schoepperle le montre. Mais elle écarte trop facilement d'autres dates aussi gênantes pour sa thèse. L'*estoire*, croit-elle, est postérieure aux *Lais* de Marie de France, qu'elle place (avec raison) en 1165. Que fait-elle donc du texte suivant emprunté à un « lai » qu'elle a particulièrement étudié, *Chievrefueil* :

Plusur le m'unt cunté e dit
e jeo l'ai trové en escrit

de Tristam e de la reïne
de lur amur ki tant fu fine,
dunt il ourent meinte dolur ;
puis en mururent en un jur. (v. 5-10.)

Bon gré, mal gré, il faut admettre que Marie a connu un roman de Tristan. Soit, dira Mlle. Schoepperle (1), mais ce pourrait être un roman antérieur à l'*estoire*, une de ces multiples « rédactions » qui ont dû courir le pays. Pourtant ce roman, nous venons de le voir, racontait l'amour de Tristan et d'Iseut, leurs souffrances, leur mort en un même jour. Ce n'est pas tout, lisons plus avant : Iseut (2) est la femme du roi Marc de Cornouailles, Brangien est la fidèle suivante de la reine, le roi est mis par les jaloux au courant de la trahison, Tristan est exilé, il s'arrange néanmoins pour revoir la reine. Voici une « rédaction » qui ressemble singulièrement à l'*estoire*. Est-il donc si nécessaire, est-il légitime de l'en distinguer ?

La mention du *Chievrefueil* nous amène à un dernier reproche, le plus grave de tous. Ce « lai » a fourni à Mlle. Schoepperle un des chapitres les plus importants de son ouvrage. Croirait-on que dans ce long développement, où il s'agit de la méthode de Marie, de son attitude à l'égard de la légende, il n'est pas question un instant de la poétique comparaison de la coudre et du chèvrefeuille qui est toute la raison d'être du poème comme elle en fait le charme :

D'els dous fu il tut altresi
cume del chievrefueil esteit
ki a la coldre se perneit :
quant il s'i est laciez e pris
e tut en tur le fust s'est mis,
ensemble poeent bien durer ;
mes ki puis les vuelt desevrer
la coldre muert hastivement.
« Bele amie, si est de nus :
ne vus senz mei ne jeo senz vus ! » (v. 68-78.)

(1) En fait, voici ce qu'elle dit, p. 475 : « It has been suggested that Marie was acquainted with the *estoire*, and that she purposely simplified the incident [Rencontre de Tristan et d'Iseut dans la forêt]. This explanation is of course possible, but we are inclined to reject it : the opposite tendency is constantly to be observed in the development of the tradition. »

(2) Marie ne prononce pas le nom d'Iseut.

Autant dire que ce qu'a négligé Mlle Schoepperle dans cette œuvre d'art, c'en est précisément l'art même. Et il n'y a pas là une exception. Toute occupée à comparer des thèmes et à établir des schémas, Mlle Schoepperle se désintéresse un peu trop de la valeur esthétique des œuvres, de leur forme. Dans l'intérêt d'un hypothétique. *Tristan* gallois ou irlandais, elle sacrifie d'un cœur léger un très réel *Tristan* français. Comme elle écarte ainsi d'entrée de jeu l'élément artistique, il n'est pas étonnant qu'au terme de son analyse elle ne retrouve nulle part un artiste créateur. D'un bout à l'autre de son ouvrage, avec une ténacité douce, elle procède comme si M. Bédier avait par mégarde, très involontairement, presque sans le savoir, oublié de tenir compte du peuple, des conteurs, des rédacteurs, etc. La thèse de M. Bédier est que la « collaboration instinctive des générations » n'explique pas plus les grandes œuvres de la littérature médiévale qu'elle n'expliquerait les grandes œuvres de la littérature moderne. Il prétend qu'au moyen âge, comme de nos jours, on retrouve « l'action réfléchie, individuelle, de quelques écrivains créateurs ». Si l'on veut réfuter M. Bédier, il faut faire porter la discussion sur le terrain où il l'a placée. Et la tâche devient chaque jour plus ardue : après *Tristan*, il y a encore les *Légendes Epiques*.

Lucien Foulet.

Charles Nicoullaud. — Nostradamus, ses Prophéties. *Paris. Librairie Académique Perrin et Cie*, 1914. [274 pp. in-8°. 3 fr. 50.]

Quand, dans le précédent numéro de cette *Revue*, nous nous gaussions de l'« érudition » nostradamienne de M. Emile Berr, rédacteur au *Figaro*, nous ne pensions guère que M. Charles Nicoullaud se préparait à continuer dignement la tradition des exégètes du prophète de Salon de Crau, dont nous venions de caractériser et les méthodes et les tendances. En effet, à peine achevions-nous de renvoyer la dernière épreuve de notre travail à Montpellier, que nous lisions, au numéro du 30 juin 1914 de l'*Intermédiaire des Chercheurs et Curieux*, une longue annonce bibliographique de ce nouveau grimoire, annonce hautement favorable à l'esprit qui l'informe et qui concluait ainsi : « *C'est là un livre fort curieux, qui se lit couramment et sans aucune fatigue, grâce à l'érudition déployée par l'auteur pour éviter au lecteur les recherches historiques que nécessitent certaines interprétations* ».

M. Ch. Nicoullaud est un homme de lettres parisien, qui a atteint la soixantaine et qu'a fait connaître sa publication, en 4 volumes, des *Mémoires* de la comtesse de Boigne, dont le succès a, on le

sait, été considérable. Précédemment à cette date (1907-1908), il avait donné une étude (1897) sur *Casimir Périer député de l'opposition*, 1817-1830, et un *Manuel d'Astrologie sphérique et judiciaire* (1897), qu'il avait signé *Fomalhaut*. De ses autres « *ouvrages initiatiques* » : *L'Expiatrice; Zoé la Théosophe à Lourdes; L'Initiation dans les Sociétés secrètes, l'Initiation Maçonnique*, nous n'avons rien à dire ici, sinon qu'ils doivent être lus pour bien comprendre la mentalité de l'auteur, qui est un catholique orthodoxe et fait précéder son *Nostradamus* de 49 pages où est résumée la doctrine de l'Eglise sur la prophétie et les prophètes d'après les garants les plus autorisés : le chanoine Ribet (*La Mystique divine distinguée des contrefaçons diaboliques et des analogies humaines*), le bénédictin Dom Maréchaux, de la Congrégation olivétaine (*Le Merveilleux divin et le Merveilleux démoniaque*), mais aussi de plus anciennes sources : le cardinal Bona (*Traité du discernement des Esprits*, trad. française de 1675), Saint Jean de la Croix (*Montée du Carmel*, traduction du P. Cyprien, 1652), *etc., etc.* C'est donc, à peu de choses près, à un livre garanti que nous avons affaire, et si les pages que l'auteur offre ici au public sur Nostradamus ne sont qu'une réimpression des numéros des 5 janvier, 5 février et 5 mars 1914 de la *Revue Internationale des Sociétés Secrètes* — où elles parurent originairement, — il ne faudrait point oublier que « pendant les loisirs que lui laissait la politique, et pour se reposer de travaux historiques », M. Ch. Nicoullaud a pioché assidûment les « sciences occultes » et, en particulier, son oracle de Provence, comme en fait foi l'article qu'il donna dès le 23 décembre 1891, dans l'*Eclair* de Paris : *Oracles de Nostradamus*, sans parler d'un autre, plus récent, dans la *Revue Internat. des Sociétés Secrètes*. Malheureusement, cet « historien » ne s'est guère soucié de la bibliographie de sa matière, s'étant borné à la documentation sommaire qu'offrent Bareste et Le Pelletier, ignorant complètement toute autre source, et jusqu'au nom du curé Torné-Chavigny. Ce qu'il dit de Nostradamus est pris dans le *Brief Discours* du docteur beaunois : *La première face du Janus françois*, d'après la réimpression d'Amsterdam, Daniel Winkeermans, des *Vrayes Centuries, « revues et corrigées suivant les premières éditions imprimées à Avignon en l'an* 1556 *et à Lyon en l'an* 1558. *Avec la Vie de l'Autheur et des observations sur ces Prophéties* » (1), et, s'il lui arrive,

(1) Cette édition d'Amsterdam, 1667, semble être celle sur laquelle a été faite l'éd. allemande de 1669, décrite par M. le comte Klinckowsstroem dans son article de 1913, *Ztschft. für Bücherfreunde* p. 372, nº 25. L'exemplaire que M. Nicoullaud a consulté appartient

p. 66, de mentionner la *Vie des plus célèbres et anciens poètes provençaux* du frère de l'imposteur, il le fera sans le moindre scrupule critique et dans la plus complète ignorance du livre de M. Anglade. A ce point de vue, sa science n'est guère supérieure à celle de M. Emile Berr, dont la mentalité journalistique semble, d'ailleurs, en la matière, se rapprocher très sensiblement de la sienne. *Mundus vult decipi...*

M. Nicoullaud n'ayant eu d'autre ambition que de « *mettre en lumière* » la « *multiplicité des cas où la voyance de Nostradamus se montre dans toute son ampleur* » (p. 37), suivons-le donc sur cette voie où, affectant un air dégagé — il faut bien faire la part du feu, avoir l'air « *moderne* », que diable! — il n'est, au fond, qu'un convaincu ardent de l'« *action mystique surnaturelle* » nostradamienne (p. 59). Voici, d'ailleurs, sa peu équivoque déclaration: « *Depuis* 1897 — date à laquelle, à la p. 323 de son grimoire astrologique, il se déclarait homme de lettres féru d'occultisme — *mon opinion n'a pas varié sur ce point, et il est peu probable que j'en change jamais. Je suis toujours resté un homme de lettres. Je ne suis même pas un philosophe et si, après avoir lu cette étude et constaté que Nostradamus a certainement, — par des moyens qu'il indique lui-même et que nous allons voir, — prédit des faits qui devaient se réaliser quelques années ou plusieurs siècles après,*

au curé de Saint-Augustin, à Paris, le chanoine Jouin, qui a préfacé son *Initiation dans les Sociétés Secrètes*. Ce même chanoine Jouin possède, dans sa riche bibliothèque, un exemplaire de la soi-disant « éd. de 1558 » des *Prophéties*, que nous signalons à l'érudit nostradamien munichois, et sur laquelle M. Nicoullaud commet, p. 78, une malencontreuse *note* chronologique. Comme cette édition est signée *Pierre Rigaud*, ce n'est donc que la falsification du XVIIe siècle dont parle longuement, dans son étude, M. le comte Klinckowsstroem. Mais M. Nicoullaud n'a cure de ces minuties. En revanche, il révèle son ingénuité philologique lorsque, imprimant à l'aide d'un accent circonflexe (*nô*) une abréviation typographique courante aux XVIe et XVIIe siècles, il note, p. 69: « *Nous avons cru devoir conserver dans ces citations l'orthographe du temps où l'on imprimait nô pour non, môde pour monde, etc., etc. Cette notation (sic) est encore employée dans l'impression de certains livres religieux.* » Mais, dès qu'il s'agit d'un scrupule critique, M. Ch. Nicoullaud s'abstient. C'est ainsi qu'à la p. 89 il n'a pas, en réimprimant le fameux distique latin contre Nostradamus, soupçon du complexe problème de sa paternité, que nous posâmes, sans succès, dans l'*Intermédiaire des Chercheurs et Curieux* du 20 janvier 1913, *col.* 80-83.

quelqu'un me demandait : Comment cela se peut-il? Je répondrais simplement : je n'en sais rien. J'enregistre les faits, je produis des documens (*sic*), *je les analyse et les discute, suivant les méthodes de la critique historique, sans pousser l'étude plus loin, ayant peu de goût et d'aptitudes pour les recherches métaphysiques* » (p. 58). Voyons un peu comment — laissant là le passé, qui ne nous intéresse pas si vivement que l'avenir — à l'aide des « *méthodes de la critique historique* », M. Ch. Nicoullaud nous démontre, *via nostradamica*, le prochain retour de Philippe VIII et la ruine de la Gueuse, à la date précise (p. 238) d'octobre 1921.

Il faut, pour cela, se reporter avec lui à l'*Epître à Henry II*, datée du 27 juin 1558 — le roy mourut l'année d'après, — qui précède les *Centuries VIII, IX et X* : « *Puis après en sortira la tige, celle qui avoit demeuré tant long temps stérille, possédât du cinquantiesme degré, qui renouvellera toute l'Eglise chrestienne. Et sera faicte grande paix, unió et cõcorde entre uns des enfants des fronts esgarez, et separez par divers regnes et sera faicte telle paix que demeurera attaché au plus profond barathre le suscitateur et promoteur de la martiale faction par la diversité des religieux, et sera uny le Royaume du Rabieux qui cõtrefera le sage.* » Voilà, n'est-il pas vrai, qui est clair comme de l'eau de roche? « *Alors, un jeune chef sortira de la famille qui était demeurée longtemps stérile, au point de vue politique ; il viendra du cinquantième degré de latitude nord, c'est-à-dire de Bruxelles* (50° 51 *L. N.*) *et remettra l'Eglise catholique dans la situation prépondérante qu'elle doit occuper. Il y aura union et grande paix entre tous ses enfants, qui s'étaient laissé égarer et séparer par les différents partis politiques ; et Satan, le suscitateur et promoteur de la Franc-Maçonnerie, faction de guerre religieuse, sera lié au plus profond de l'enfer* (*Barathrum*). *Et la France, royaume du furieux, qui s'était cru très sage en se livrant aux fureurs révolutionnaires, restera unie à la race antique de ses rois.* » Mais quels « rois »? Les Bourbons — M. Ch. Nicoullaud trouve Louis XVIII un « *Roy dissimulé, se plaisant aux finasseries de la politique* » (p. 185) — ayant manqué leur coup quand s'offrit « *pour le prince boiteux l'occasion de monter sur le trône* » et, une fois la fusion faite avec « *le comte de Paris, prétendant illégitime* » (p. 187), l'heure étant passée, M. Ch. Nicoullaud n'a pas de difficultés à tendre les bras au descendant de « *Philippe-Egalité, qui vota la mort de Louis XVI, fut un chef rouge, âpre et cruel* » (p. 189). Ayant passé légèrement sur le crime de Saint-Leu, le 26 août 1830, où — c'est lui qui parle, p. 193 — « *le dernier des Condés* (*le*

supresme), *sera étranglé de nuit, lorsque le pouvoir aura été usurpé sur trois princes de sa famille* (*Charles X, le duc d'Angoulême, le duc de Bordeaux*), *pour avoir demeuré près d'une blonde qu'il avoit élue, en partie, son héritière* ». il voit, dans le quatrain 83 de la *Centurie VIe*, la pronostication tant désirée :

Celuy qu'aura tant d'honneur et caresse
A son entrée de la Gaule Belgique
Un temps apres fera tant de rudesses
Et sera contre à la fleur tant bellique.

Ainsi, le « *grand Celtique* », en lequel Péladan et les légitimistes nimois du *Châtiment* proclamaient Henry V, réapparaîtra sur la branche bâtarde, accompagné de son fidèle lieutenant, le « *second Trasibulus, qui de longtemps aura manié tout cecy* », pour citer une seconde fois l'*Epitre à Henry II*. Ce « *second Thrasybule* » qui, à l'instar du proscrit grec, restaurateur du gouvernement national, ramènera le jeune chef de l'exil de Bruxelles, M. Ch. Nicoullaud n'ose l'identifier (p. 241). Plus hardi que lui, nous n'hésitons pas à le nommer. C'est M. Charles Maurras, et nul autre. Et, ce faisant, nous avons conscience de rester dans l'esprit nostradamien, si lapidairement formulé en ce quatrain, qui clôt la *VIe Centurie* :

LEGIS CAUTIO CONTRA INEPTOS CRITICOS :

Quos legens hosce versus mature consunto,
Profanum vulgus et inscium ne attrectato :
Omnesque : Astrologi, Blenni, Barbari, procul sunto!
Qui aliter facit, is rite sacer esto...

Camille PITOLLET.

P. Dorveaux. — Le livre des simples médecines, traduction française du *Liber de simplici medicina dictus Circa instans* de PLATEARIUS..., par le docteur Paul Dorveaux. [Publications de la *Société française d'histoire de la médecine*, I.] Paris, 1913, chez le Secrétaire Général de la *Société française d'histoire de la médecine*. In-8° de XXIV-255 p.

Circa instans est le début d'un ouvrage de Platearius (Matthaeus), médecin de l'école de Salerne (milieu du XIIe siècle). Ce traité a été souvent traduit et imité. La traduction française que publie le savant bibliothécaire en chef de l'Ecole supérieure de pharmacie de Paris est du XIIIe siècle. Elle est contenue dans le manuscrit n° 3113 de la Bibliothèque Sainte-Geneviève, et était inédite. M. Dorveaux a fait précéder le texte d'une importante

introduction où sont étudiées les diverses traductions ou imitations du traité de Matthaeus Platearius. P. XVIII, il est dit que l'*Arbolayre* aurait été imprimé à Besançon. Je n'ai qu'une remarque à faire, c'est que les formes *qualitey, proprietey*, qui se trouvent dans le titre, indiquent en effet une origine comtoise ou peut-être lorraine, car ces formes appartiennent surtout à ces deux dialectes. J'en ai remarqué quelques autres de ce genre dans le texte publié par M. Dorveaux : *elisteire* à côté de *elistère*, *costeil* à côté de *costel* = *couteau*.

Le texte paraît édité avec soin et il présente un grand intérêt pour tous ceux qui veulent étudier l'histoire de la médecine populaire. Il est un des prototypes de ces nombreux recueils de recettes et de formules que l'on trouve encore au XVIIIe siècle et même au XIXe et que l'on se transmettait dans certaines familles d'une génération à l'autre.

Ce recueil n'est pas moins intéressant au point de vue linguistique : il contient des mots rares, qui sont peut-être employés ici pour la première fois. M. A. Thomas en a relevé quelques-uns ; il y aurait encore à glaner. Dans l'excellent glossaire qui termine l'ouvrage, l'auteur aurait pu peut-être étudier le vocabulaire à ce point de vue, tandis qu'il ne s'est placé, en général, qu'au point de vue scientifique. Mais il a offert aux linguistes un texte bien édité : à eux d'en tirer, à leur tour, leur moisson.

J'aurais désiré aussi que les « méridionalismes » signalés par M. A. Thomas (p. XXI de l'Introduction) fussent relevés. Je ne sais d'ailleurs s'ils sont très nombreux, au point de vue linguistique, mais j'ai retrouvé dans le texte de Platearius une préparation de raisins qui ne paraît pas avoir guère changé du moyen-âge à nos jours. Il s'agit des *passes*, ou raisins secs. Quelques personnes, dit Matthaeus Platearius, font sécher les grappes à l'ombre et puis au soleil ; à Salerne, dit-il, on les prépare mieux : on choisit les meilleurs grains, on les met sécher au soleil, puis au four ; enfin on les lave dans du bon vin blanc et on jette dessus une poudre faite d'épices pilées.

Plusieurs lecteurs de cette revue auront sans doute reconnu la manière dont on préparait dans nos pays — en particulier dans le Narbonnais — les *panses*, raisins blancs (dont j'ignore le nom scientifique) que l'on plongeait dans une lessive spéciale et que l'on faisait ensuite sécher au soleil. Ces raisins, ainsi préparés, se conservaient très longtemps. Il semble que, depuis le phylloxéra, cette espèce ait un peu disparu, ou du moins que l'art de préparer ces raisins secs se soit perdu.

Panso, en languedocien moderne, renvoie à la forme latine *passa* (*uva*), raisin flétri, raisin sec : le mot présente, dans la plupart des dialectes méridionaux, une nasalisation dont l'origine est peu claire : cf. Mistral, *Trésor dóu Félibrige*, s. v. *panso*, 2°. M. Emile Levy donne, dans son *Prov. Suppl. Wœrterbuch*, la forme PANISA, qui se trouve dans le texte de la leude de Saverdun (*Rev. lang. rom.* XVI, 107, l. 15) : la forme donnée par l'éditeur est PAMSA, qui peut évidemment être corrigée en PANISA (le *panic vertaillé*, d'après Mistral, s. v. PANISSO), mais qui peut aussi, comme le veut l'éditeur du texte, représenter *pansa* (il s'agit d'exemptions de droits accordées à l'alun, au girofle, à la réglisse et aux *pignons*).

Signalons, en terminant, un article intéressant sur UVA et RACEMUS publié par M. A. Chr. Thorn dans la *Revue Internationale de dialectologie romane*, T. V (1913), p. 406-418. On y trouvera des exemples de *passe*, *uve passe* en ancien français, mais pas d'exemples d'ancien provençal, où nous ne pouvons signaler à notre tour que l'exemple douteux du *Suppl. Wœrterbuch* de E. Levy. Il est étrange que ce mot ne se rencontre pas en ancien provençal au moins autant qu'en ancien français : car il semble bien que c'était une préparation d'origine méridionale (1).

J. ANGLADE

André Le Breton, professeur de littérature française à l'Université de Bordeaux. — La « Comédie humaine » de Saint-Simon. — *Paris, Société française d'imprimerie et de librairie*, 1914, in-16, 3 fr. 50.

Dans son agréable et substantielle étude sur *Balzac, l'homme et l'œuvre*, M. Le Breton avait remarqué que Balzac avait lu les *Mémoires* de Saint-Simon en 1833 et s'en était probablement inspiré pour concevoir la « grande et originale » idée de sa *Comédie humaine* : « Créer tout un monde fictif qui serait l'image du monde réel et où chaque classe sociale serait représentée par un certain nombre d'individus, que les lecteurs retrouveraient de volume en

(1) Il y aurait toute une bibliographie à écrire sur les *passae uvae*, *passulae majores* ou *minores*, etc... et sur leur usage en pharmacie ; je me contente de citer les deux ouvrages suivants, dont je dois l'indication à mon collègue et ami, le Dr L. Braemer, professeur à la Faculté de Médecine de l'Université de Toulouse : A. J. JOURDAN, *Pharmacopée universelle*, Paris, 1828, II, p. 646 ; A. ISCHIRCH, *Handbuch der Pharmakognosie*, Leipzig, 1910, III, Lfg. 19.

volume dans des situations et à des âges différents, mais toujours sous le même nom et toujours reconnaissables. »

Cette remarque, en quelque sorte renversée, a fourni son point de départ, son titre et sa conclusion au volume nouveau sur la « Comédie humaine » de Saint-Simon.

Ce n'est pas le duc lui-même qui en est le sujet, bien que son histoire y soit résumée et aussi celle de son œuvre (1), bien que sa physionomie et les caractères propres de son génie ressortent en maints endroits. Ce qui nous est présenté, c'est d'abord le cadre auguste du tableau peint par Saint-Simon, ce Versailles, dont l'auteur des *Mémoires* a mérité de rester pour les lettrés « l'immortel conservateur ». Puis sont étudiés d'une façon piquante : *une journée de la vie de Louis XIV*, — *la famille royale*, — *les courtisans*, — *les mœurs de la vieille France*, — *le mariage et la famille*, — *le sentiment religieux*. Est-ce bien d'après Saint-Simon qu'est racontée à ce propos la vie de Mlle de la Vallière ? Je crois plutôt que M. Le Breton s'est permis ici un hors-d'œuvre, mais un hors-d'œuvre touchant.— Après quoi, Saint-Simon ayant été chargé d'une ambassade en Espagne et n'étant pas allé au-delà des monts sans emporter ses yeux perçants et son esprit d'observation aiguisé, nous voyons ce qu'a été le sens de l'exotisme dans Saint-Simon comparé à ses devanciers et à ses contemporains.

Il y a là de fines remarques, mais il y en a aussi dans tout le livre, et par exemple sur l'âge de l'amour au XVIIe siècle, sur l'âge de la princesse de Clèves, sur la raison historique pour laquelle les classiques ont volontiers développé le thème de la rivalité entre père et fils.

Le livre de M. Le Breton ne se pique pas précisément de nouveauté ; mais il vaut par l'esprit et l'élégance.

Eugène Rigal.

Louis Roche.. — La Vie de Jean de La Fontaine. *Paris, Plon-Nourrit*. Un vol. in-12 de 412 pages. Prix : 3 fr. 50.

Il y avait encore, dans la vie de La Fontaine, bien des points obscurs. Sur plusieurs, M. Roche apporte nettement la lumière : il établit, par exemple, que le fabuliste alla à Paris pour achever ses études vers sa quinzième année ; que chez la duchesse douairière d'Orléans il recevait seulement 200 livres de gage, moins que

(1) Pourquoi M. Le Breton ne mentionne-t-il même pas l'édition Boilisle ?

le joueur de luth ; que la Société des Quatre Amis ne put pas se former avant 1664, etc. Sur d'autres points, M. Roche apporte seulement des probabilités. Comment l'idée vint-elle à La Fontaine d'entrer à l'Oratoire? Une fois sorti du noviciat, quelle fut sa vie à Château-Thierry? Quelles personnes y vit-il et quels livres put-il y lire? Comment se fit son mariage? Comment exerça-t-il ses fonctions de maître des Eaux et Forêts? Avec quel monde cette charge le mit elle en contact? De quels spectacles le rendit-elle témoin? A quelle date et dans quelles circonstances se nouèrent les amitiés qu'il fit à Paris? A ces questions et à beaucoup d'autres M. Roche est obligé de répondre par des hypothèses. Mais ses hypothèses s'appuient sur une connaissance très approfondie des hommes et des choses du XVIIe siècle, comme de l'œuvre de La Fontaine. Aussi la plupart ont-elles toutes les chances d'être la vérité même. Quand donc on a achevé de lire cette biographie solidement préparée et où rien n'est avancé qui ne repose sur des textes sérieux, on a l'impression que c'est bien avec La Fontaine, que c'est bien avec son milieu que M. Roche vient de nous faire vivre. Et de cette lecture on rapporte en outre la conviction que l'œuvre du poète est pleine de « choses vues ». La Fontaine aurait goûté un livre où sa vie et son caractère sont étudiés avec une sympathie intelligente, mais avec une sincérité exempte de toute flatterie. Il aurait aimé le style bien français, vif, délicatement coloré, spirituel, de son nouveau biographe, son art de glisser des malices sans en avoir l'air, ses fines allusions à des vers connus. Et sans doute il n'aurait pas été autrement contrarié de rencontrer parfois chez lui une pointe de préciosité.

Joseph VIANEY.

Domenico Ferretti. — Il Codice Palatino Parmense 286 e una nuova « incantenatura ». 65 pp. in-8°, 1913.

Détaché de la Revue « Aurea Parma », cet opuscule est une contribution à l'histoire de la lyrique musicale en Italie, *dell' estremo trecento*.

L'étude générale du manuscrit fournit matière à une introduction où l'érudition nécessaire en un sujet de cette sorte, est présentée avec autant d'agrément que de clarté. L'annotation abondante prouverait à elle seule à quel point l'auteur est maître de son sujet. L'édition avec notes d'une suite de onze sonnets mérite les mêmes éloges.

Bien des gens seront étonnés de l'accueil favorable que recevaient en Italie au Moyen-Age les compositions musicales des Flandres

et de France : « Gallici melius cantant et rationabilius in modo cantandi quam italici » (p. 17).

Ces études partielles, très soignées, soulèvent toujours quelque partie du voile qui nous dérobe la réalité vivante de la musique de ce passé lointain, où, pendant que Florence se livrait aux joies du carnaval, la coupole de Brunellesco se dressait dans le ciel et un rayon de soleil dorait les ciselures des portes du Baptistère (p. 23). Essayer de faire revivre cette époque où l'art embellissait toutes les manifestations de la vie, sera toujours le plus honorable des efforts. F. C.

W. Meyer-Lübke. — Romanisches etymologisches Wörterbuch. *Heidelberg, Carl Winter*, 1911-1914 (livraisons de 1 à 7).

Observations générales

Une part considérable des mots latins en tête d'article ne se trouvent pas dans les dictionnaires usuels ; une part assez considérable, pas même dans le *Thesaurus glossarum emendatarum*. L'auteur s'est montré en cette matière trop avare de renvois aux sources, *Corpus inscriptionum*, glossaires, etc... Ne pourrait-il pas ajouter, dans l'*index* alfabétique général qui doit terminer son livre, d'assez nombreuses indications dans le genre de celles qui figurent par exemple sous les n°s 1731, 1932, 4448, 4873, 5164, 5419, 5423? Pour le dire en passant, l'abréviation C I L = *Corpus inscriptionum latinarum* ne figure pas à la table, p. XIV.

Dans cet *index* on pourra encore préciser l'origine exacte de certains mots ou tèmes présentés dans le corps du dictionnaire avec l'abréviation *germ.* Est-ce une sorte de germanique commun restitué, une base étimologique établie en faisant abstraction de variantes dialectales? Est-ce un mot attesté dans un dialecte germanique? alors lequel?

Les grafies adoptées pour des langues éloignées demandent une explication : ainsi je me trouve par asard savoir que *ᶜt* dans *qaᶜtran* (6902) est une consonne *enfatique* (cacuminale), mais, n'étant qu'un arabisant tout à fait occasionnel, je ne sais ce que signifient par exemple *qarᶜa* (6900) et *robᶜa* (7345). Ces grafies ne sont pas toujours conséquentes : ainsi pourquoi, pour « artichaut », faire deux articles distincts, 1865, *charschof* (grafie allemande), 4060. *harš'f* (translitération de l'arabe assez inexacte)? D'après une communication de M. Gaudefroy-Demombynes, le mot arabe est *xaršof* (*x=ach-laut*, la grafie du n° 1865 est fidèle) ; son *-o* est

représenté dans tous les mots cités aux deux articles. A cette occasion je me demande pourquoi it. *articiocco* et fr. *artichaut* seraient prov. moderne *archichaut* ou *arquichaut* emprunté. Il semble bien plutôt que ce dernier est une adaptation récente de fr. *artichaut:* les formes indigènes, reflets fidèles du mot arabe, sont *carchofle, carchofle*, etc... (v. *Tresor dóu Felibrige*).

Voici maintenant une faute plus grave, parce qu'elle n'est guère réparable dans la suite de l'ouvrage. Dans son introduction (p. X) M. Meyer-Lübke nous dit avoir, pour le provençal moderne, reproduit les formes données par Mistral, sauf quelques simplifications qui s'expliquent d'elles-mêmes. En réalité il a le plus souvent ramené les mots pris dans le *Tresor dóu Felibrige* et ceux pris dans l'*Atlas linguistique de la France* à une transcription fonétique commune, dans laquelle, en principe: *u* rend *ou* de l'ortografe provençale usuelle; *ü* rend *u; k* rend *c* devant *a, o, u* ou consonne; *s* rend *ss, ç, c* et *sc* devant *e* ou *i; z* rend *s* entre voyelles; *ñ* rend *gn*. Ce parti se conçoit fort bien: on ne pouvait guère reproduire les exemples du *Tresor* tels quels à côté de mots pris dans l'*Atlas* en transcription fonétique; M. Meyer-Lübke n'est peut-être pas assez familier avec l'ortografe provençale pour ramener les mots de l'*Atlas* à la grafie du *Tresor*. Donc, jusqu'ici, pas d'objection à faire, à condition que le sistème soit strictement appliqué. ce qui, comme on va le voir, n'est pas le cas. Mais, tout d'abord, ce sistème fonctionne très mal pour le jeu de mi-occlusives et de spirantes échelonnées, suivant les parlers, depuis au moins la région médiopalatale jusqu'au moins au niveau des incisives. L'ortografe usuelle les note uniformément par *ch* pour la sourde, *j* pour la sonore, sauf *y* employé pour noter le *yod* des parlers du S.-O. de la Gascogne: ex. « jurer », béarnais, bigourdan, etc... *yura*, partout ailleurs *jura*, qu'un Avignonnais lit *dzüra*, un Marseillais *ǧüra*, un Toulousain *züra*, certains Périgourdins *ʒüra*, etc. La grafie *jura* sous-entend des variantes de prononciation sans intérêt essentiel pour la transmission du mot entre l'époque romaine et l'époque actuelle, ce qui est le fait capital pour un dictionnaire étimologique. Si, au contraire, on formule « lat. *jurare* > prov. moderne *dzüra* », on semble restreindre le fait à la région qui prononce *dz*.

Le pis est que M. Meyer-Lübke, une fois adopté un parti bon ou mauvais, ne l'a pas constamment suivi. Dans *junego* 4626, *juselo* 4646, *u* notre un *ü; juselo* 4646, *clápo* 4706 a. avec *c*, mais *kutigû* 4684, *ginusklo* 4831 avec *k; ajasá* 4566 avec *j* usuel et *s* fonétique;

lazanho 4917 avec *z* fonétique et *nh* grafie usitée en vieux provençal, mais généralement abandonnée aujourd'ui ; *junego* 4626, *juselo* 4646, *chato* 1770 b), mais *ginusklo* 4831, *latsusklo* 4834, etc. V. encore 7286.

Mes observations sur la série *j* — *ch* s'appliquent également aux parlers franco-provençaux. Le parti adopté engendre des erreurs comme celle que je signalerai sous le n° 7285. Il i a parfois interversion entre les signes *e* et *ę*, v. 6534, 7277, 7285. Une ortografe d'usage bien comprise se prête souvent mieux à un exposé de généralisation qu'une transcription fonétique, moins souple, faite essentiellement pour noter avec exactitude les fonèmes d'un parler étroitement déterminé. La justesse approximative de la notation facilite la vue des correspondances et diminue les chances d'erreur. Une telle notation peut d'ailleurs tenir compte de nuances observées sur une aire étendue, comme p. ex. des qualités différentes de *r* (v. 7359).

En résumé, quiconque ne connaît pas à fond tous les parlers du sud de la France et de la région du Rône moyen sera exposé à d'assez graves erreurs en prenant telles quelles les formes données par M. Meyer-Lübke. Il i a lieu de craindre qu'il n'en soit à peu près de même pour l'Italie du Nord et pour le domaine réto-roman, et généralement pour tout ce qui n'est pas soit une langue littéraire comme *frz.* = *französisch*, soit un patois strictement local comme *molfett.* = *mundart von Molfetta*.

Pour le domaine provençal spécialement, v. en outre les observations particulières sur les nos 4367, 3, 4614, 4831, 5443, 5941, 6034, 6534, 6935, 7408.

D'autre part, il est fâcheux que l'abréviation *nprov.* (dont l'explication manque à la table, p. xxi) précède tantôt un mot qui peut être usité dans tout notre Midi sous une forme commune, ex. *bes* < **bissus* 1132, tantôt un terme local comme *chato* « jeune fille » 1770 b), employé seulement autour d'Arles et d'Avignon, ou *hali lairun* « milan » 4931, que *h-* et *-n* situent en Gascogne, le Béarn et les autres pays où *-n* tombe exceptés (*hàli* au *Tresor dou Felibrige*, avec deux citations de Larrebat, écrivain bayonnais).

Le dictionnaire de M. Meyer-Lübke a en général le très grand mérite de circonscrire les recherches ultérieures ; mais ici il égarera parfois les chercheurs.

Dans son compte-rendu du *Petit dictionnaire provençal-français* (*Romania* 1909, p. 603 et suiv.) M. A. Thomas exprimait le regret que M. Levy eût, dans un but de simplification, noté uniformément par *s* la sifflante sourde prov., sauf quand elle remonte à lat. *c*

devant *e*, *i* (ex. cáser < *cassanu, casar < captiare, cep < cippu), et par *z* la sifflante sonore de auzar < *ausare comme la consonne originairement mi-occlusive (= *dz*) de auzir < audire, razim < racemu, pozo(n) < potione. M. Meyer-Lübke a adopté le même parti que M. Levy. Ce parti est fâcheux. Il n'i a aucun inconvénient à distinguer cep de cáser et de casar, bien que la prononciation semble avoir été de très bonne eure identique ; il faut distinguer ausar (et alors écrire cásser, cassar) de auzir, razim, pozo(n), parce que la prononciation a différé assez longtemps, et diffère même aujourd'hui dans certains parlers. Les interversions de *s* et de *z* ne sont pas rares dans les mss., et cela semble indiquer que les parlers servant de base à la κοινή avaient d'assez bonne eure réduit l'ancien *dz* à *z*, mais en finale assourdie on n'a qu'à date relativement basse *-s* au lieu de *-tz* qui marque nettement une prononciation mi-occlusive dans des cas tels que nitz < nidu (cf. pour ce mot mon observation sur l'art. 5913), patz < pace, porz < puteu. D'autre part la valeur *dz* est assurée par la réduction à *d* dans certains parlers, ex. béarnais au*d*i, landais arra*d*im contre gausa, correspondant respectivement à v. prov. auzir, razim, ausar, en Provence proprement dite aujourd'hui au*s*i, ra*s*in, au*s*a. Les fénomènes modernes sont trop compliqués pour que je puisse préciser ici le détail : des parlers ont *d* pour *dz* < lat. *c* devant *e*, *i* et *s* (=*z*) pour les autres *dz*, d'autres font passer à *d* même d'anciens *s* (=*z*) < lat. *s* entre voyelles, etc..., etc... Mais le seul fait qu'il reste trace d'une distinction et dans certains parlers actuels et dans les anciennes grafies m'autorise à tenir *auzar* écrit comme *auzir* pour un anachronisme qui masque les conditions de l'évolution fonétique.

Par contre, on approuvera M. Meyer-Lübke d'avoir rompu, comme dans ses ouvrages précédents, avec la singulière contradiction en usage dans les publications allemandes au sujet de lat. *i* et *u*. Il distingue *j* de *i* et *u* de *v* ; en Allemagne, l'abitude est d'écrire p. ex. silva à côté de strenua, mais maior comme radius. *Silva strenua major radius* et *silua strenua maior radius* ont leurs motifs, leurs avantages et leurs inconvénients ; *silva strenua maior radius* n'a que des inconvénients (v. Niedermann dans *Mél. Saussure*, p. 64).

Notes sur les livraisons de 1 à 3

31. **abismus*. Il me semble que tous les mots romans devraient être entre crochets, comme savants.

394. *amaitja*. Il aurait fallu indiquer que cette étimologie présente des difficultés multiples, comme M. Danzat l'indique dans l'art. de *Romania* auquel on renvoie.

422. *amicus*, fin de l'article, opinion trop absolue sur la disparition du vocatif dès l'époque latine; v. notamment une précieuse indication de M. Mort dans *Herrigs Archiv* 1913, p. 465, concluant ainsi: « Die formenlehre des altfranzösischen und altprovenzalischen vokativs wird einst anders aussehen, wenn wir sie auf die sprachliche überlieferung gründen und darauf verzichtet haben werden, *die alten texte nach regeln, die wir erfunden haben, zu korrigieren und zu uniformieren*. » Je souligne et je renvoie aux réflexions de M. Acher dans *R L R* 1913, p. 516 et suiv. et 1914, p. 173.

724. *assequi* est donné sous forme déponente, mais 2158. *consequere* et 6787. *prosequere* sous forme active. *Asuire* à Nice ne peut pas remonter à *assequi*, pas plus que le simple *suire* (en ortografe usuelle *assouire*, *souire*) à *sequi*: « suivre » se dit à Nice *segre*. On peut songer à *absolvere*.

857. *baderna*. « Zusammenhang mit 988 ist begrifflich nicht möglich. » Est-ce bien sûr? Les badernes sont des tresses de vieux cordages destinées à isoler des objets l'un de l'autre, à les caler, à éviter des dégâts par déplacement ou frottement: elles sont donc insinuées dans un iatus qu'elles maintiennent régulièrement *béant* (988. *batare*).

Je crois qu'il n'i aurait que des avantages à réunir en un seul article 986. *bataculare* « gähnen » et 988. *batare* « den mund aufmachen » en tenant compte de la forme *badare* enregistrée par le *Thesaurus linguae latinae* en cours de publication.

1016. *bed* (tränk.) « bachbett ». *Lit* d'un fleuve n'est guère une expression populaire; on passe mal de « lit » à « fossé, canal »; les termes de la famille de fr. *bief* sont usités dans tout le domaine gallo-roman, i compris la Cisalpine: pleinement satisfaisante est la base celt. **bedŏ-* (bas-lat. *bedum*) « fossé » posée par Holder, *Altkelt. Sprachschatz*, comme apparentée à germ. **badja* > got. *badi*, lit. *bedu* « je creuse », soit un i.-eur. **bhedh-/*bhodh-*; **bedŏ-* est continué dans divers dialectes celtiques modernes. Je dois cette observation à l'obligeance de M. Vendryes, qui prépare un recueil de termes d'agriculture celtiques continués de nos jours.

1019. *begarmôdi*. M. Sainean a établi que le mot turc est emprunté au roman; v. *Bull. Soc. Ling.*, t. XII, p. cij.

1520. *callis* et 1522. **calmis*. Les *Chaumes* des Vosges et les *calm* (variantes dial. *cam*, *cham*) du Midi, la *Chalp* en Queiras

(*lm* différencié en *-lp*, cf. *verp* < *vermc*) etc... remontent à **calmis*, mais peut-être que les *Chaux* de la Suisse romande, de la Savoie, etc... remontent au moins pour une bonne part à *callis*. A côté du sens de « chemin » *callis* avait en lat. un sens qui serait bien rendu par l'expression *pré-bois* de nos forestiers (Toubin, *MSL* VI, 197) ; ce sens appuie le rapprochement de *callis* avec moy. ir. *caill*, gall. *celli*, corn. *kelli* « forêt, bois », v. Walde, *Lat. Et. Wtb.*, 2e éd.

1551. *cammarus*. Supprimer l'astérisque de *cambarus* et ajouter *gammarus* et *gambarus*, tous deux attestés (v. *Mél. Havet*, p. 511, 512) et utiles pour expliquer des formes romanes.

1598. **cannabia*. Un *-p-* rendrait mieux compte des formes romanes citées.

1770. *cattus*. b, vers la fin, je ne vois pas du tout comment l'étimologie que j'ai proposée pour prov. mod. *chato* « jeune fille » ferait difficulté ; si M. Meyer-Lübke veut me faire l'onneur de relire attentivement mon article (*RLR* XLIX, et non LI, p. 87), je ne doute pas qu'il ne soit convaincu. « *Von der schriftsprache* ausgeht » ; *vom frz.* serait plus clair.

2015. **coctare* « kochen ». Comme l'a déjà fait remarquer M. A. Thomas dans *Romania* 1912, p. 452, vfr. *coitier*, prov. *coitar*, etc... s'expliquent d'une façon à tous égards plus satisfaisante par **cŏc are* tiré de **cŏctu* supin de *cŏgere* ; le part. pass. *coctus* est blâmé par Caper, et le fréquentatif *coactare* est attesté. Le prov. moderne a partout *u* (écrit *ou*) aux formes accentuées sur le tème, ex. 3e pers. sing. prés. ind. *coucho* comme inf. *coucha:* en partant de **cŏ tare* il faudrait admettre une réfection de *coucho* d'après *coucha* qui est tout à fait contraire aux tendances du prov. A Saint-Etienne l'impér. est *kwéti* comme *krwe* < *crŭce ; *cŏctā* aurait donné *-o-* comme *no* < *nocte* ou *-ïŏe-* comme *-ïŏe* < *octo*. A Damprichard (communication de M. Grammont) on a le postverbal *kūt* « âte », qui exige une base avec *o* fermé et paraît bien être indigène, car on ne voit pas quel parler voisin aurait pu fournir une forme dont Damprichard aurait fait *kūt*.

2181. *contente* « sofort ». Manque un renvoi aux *Mém. Soc. ling.*, t. VII, p. 474, où M. Grammont a posé l'étimologie en question. M. Spitzer a publié récemment (*Zeitschr. f. rom. Phil.* 1914, p. 358-365) un abondant relevé de tournures fr., catal. et portug. qui entrent aisément dans le cadre établi par M. G., bien que M. S. i voie des objections à une étimologie certaine en tout cas pour Damprichard, v. dans les *Mém. Soc. ling.* les conditions fonétiques et le sens temporel très général de « content » < *contente*.

On trouve le continuateur non de *contente* adv., mais de *contentu* adj. dans la formule landaise de quittance (Mont-de-Marsan, 1458) : per lo pretz e la some de quoarante sieys florinxs... que lo medixs Johan benedor ne reconego hauer agutz, pres, comptatz e recebutz de las manxs deusditz crompadors, per tal forme, maneyre e condicion que s'en tengo per benh pagat, *content*, callant e abondors deu tot (Millardet, *Rec. de textes des anc. dial. land.*, p. 31) : *callant* « se taisant », c'est-à-dire « n'ayant plus rien à réclamer » ; *abondors* « satisfait » (contrépel pour *-os;* le fém. *habondoze* est attesté dans un autre acte).

2255. *corrogata*. Ajouter vieux franco-prov. *coroa* (v. notamment Paul Meyer, *Recueil d'anc. textes*, p. 159).

2311. *crena*. Ce mot a tout droit à un astérisque (v. Walde, *Lat. Etym. Wth.*, 2e éd.).

2506. *decollare*. Les formes avec *-g-* n'exigent pas un croisement avec *gula:* on a de nombreux exemples de verbes composés présentant un traitement purement fonétique de la consonne intervocalique entre le préfixe et le tème : *depannare* > prov. *debanar*, *reponere* > prov. *rebondre*, franco-prov. *revondre*, etc...

2523. **degradus*. Prov. *degra*, et non *degrat*.

Notes sur la 4e livraison

3223. *fatuus*, 2. **fatidus*. La meilleure explication est un croisement entre *fatuus* et *rapidus*, v. Gaston Paris et Puitspelu dans *Romania* 1888, p. 287-8.

3269. *feta*. Le sens de « brebis » est établi en latin tardif, v. A. Thomas dans *Mél. Havet*, p. 509.

3294. *filex*. Dauf. *füožo* n'a jamais existé ni pu exister. Il i a eu en dauf. *fogi* < *filica*, et il i a *fõzə*, *fuzə* et autres formes continuant *filice*, v. Devaux, *Lang. vulg. du Dauf. septentr. au moy. âge*, p. 173. Sur *filica* en lat. tardif v. A. Thomas dans *Mél. Havet*, p. 510.

3300. **filictum*. Le mot se trouve chez Columelle.

3303. *Felibre* ne peut être ni l'esp. *feligres* (lire *feligrés* avec la même accentuation qu'en campidanien *filigrezu*, portug. *freguez*) < (?) *filigregis*, parce que *-gr-* n'a aucune raison de devenir *br-* et l'accent aucune raison de changer de place, ni un **fellebris* tiré de *fellare* pour les besoins de la cause, bien qu'il ne satisfasse ni au sens ni à la forme. Ce mot est tiré d'une oraison populaire recueillie par Mistral à Maillane vers 1848, publiée par lui dans l'*Aïòli*, n° 137, p. 1 (1894), par Jourdanne dans son *Istoire du*

Félibrige, p. 201, publiée ailleurs encore. Dans *Moun Espelido*, p. 213, Mistral conte comment il fut adopté en 1854 par les fondateurs du Felibrige. Dès 1878, dans *Lou Prouvençau*, n° du 28 avril, M. E. Alexis, notaire à Aix, avait expliqué qu'au vers de l'oraison

Emé li sèt felibre de la lèi

il i avait primitivement le mot ébreu *sefer* « livre » suivi de sa traduction provençale *libre :*

Emé li sefer (libre) de la lèi.

Cette étimologie a été indiquée à nouveau par M. Aurouze dans son *Istoire critique de la Renaissance méridionale au XIXe siècle* (Avignon, 1907), t. II, p. 26, note 1, et par M. A. Bertuch dans la *Frankfurter Zeitung* du 10 avril 1908. Elle semble irréprochable. Le mot *sefer*, avec une prononciation populaire négligeant *-r*, surtout devant consonne initiale de mot suivant, aura été mis en circulation par les nombreuses et actives communautés juives de Provence, d'où sont sortis d'assez nombreux écrits en langue provençale. Il a pu être confondu avec *sofer* « scribe » : le texte montre Jésus disputant dans le Temple avec les *sefer*. Deux réponses à l'objection que le pluriel ébreu est *sefarim* paraissent également recevables. Ou bien le rédacteur de l'oraison, peu familier avec la flexion du substantif en ébreu, aura employé *sefer* après un article au pluriel, d'où *li sefer (libre)*, coupé ensuite, soit dans une copie, soit en tradition orale, *li sèt felibre*, le mot *sefer* n'étant plus compris, ou bien le texte primitif avait *lou sefer (libre)*, coupé ensuite *lou sèt felibre*, où l'on aura substitué *li* à *lou* pour mettre l'article d'accord avec le numéral qu'on croyait comprendre. Le mot *felibre* ainsi dégagé de cette fausse coupure avec étimologie populaire n'avait pas de sens bien net : c'est précisément ce qui en faisait le charme dans un texte de cette nature et ce qui en a assuré la conservation ; le savoir et le pouvoir de Jésus devaient sembler merveilleusement attestés par cette disputation avec sept adversaires aussi mistérieux et partant aussi redoutables.

3338. Pourquoi un astérisque à *flabellum?*

3356. L'étimologie de fr. *flatter*, etc... par francique *flat* est appuyée sémantiquement par le fait que « flatter » se dit à Damprichard *repyənā*, qui serait en fr. **raplaner*.

3422. 3. dernière ligne, *fou* « bauer im schachspiel ». *Bauer* est le *pion ;* le *fou* se dit *läufer*.

3340. *Foriole*, corr. *foirole*.

3526. *frĭxura*. *Fressure* a été justement rattaché à **frustiare* par M. Grammont (*R L R* 1899, p. 471).

3586. Supprimer l'astérisque devant *fungidus* (v. *Mél. Havet*, p. 511).

3755. *gibbus*, etc... Ajouter *gibba* > vprov. *giba* > prov. moderne *giba*, mot très usité.

3796. **glodium* rend compte de fr. *glui*, vprov. *gluci* (?), mais il vaut mieux poser **clodium* à cause des variantes vpr. *cloch*, *clot* (Provence proprement dite *clue* « chaume restant sur le sol après la moisson ». Aurillac *clujado* « toit de chaume ») à côté de *gloch*, *gloi*, *glui* (Saint-Gilles sur Rône *glo* « tige de chaume »). Les renseignements que donne la carte *Glui* de l'*Atlas linguistique de la France* sont sujets à caution : il est probable que beaucoup des sujets interrogés n'ont pas compris ce mot, qui n'est vraiment pas français commun. Le *Dictionnaire général* le donne comme vieilli et pose **glodium* ou **clodium*. A joindre à la série des traitements de consonne initiale *carca* > fr. *cage*, prov. *gàbi*, béarn. *cauye*, etc., etc.

3815. *gōbio*. « Nprov. *guża* » est *gouja* usité dans la partie S.-O. du domaine au sens de « dienstmädchen », et non de « dirne », avec de nombreux dérivés signifiant « jeune omme » et « jeune fille » (v. *Trés. d. Fel.*) ; v. prov. *goja* « jeune fille » et le dérivé *gojat* « jeune omme ». Peut, aussi bien et même mieux que de *gōbio*, sortir de 3816. *gōbius*, sous lequel il eût été bon de citer, à côté de la forme savante v. pr. *gobi*, une forme populaire moderne telle que *gouci*, usité au sens de « goujon » dans une partie de la Marche limousine (v. A. Thomas, *Romania* 1912, p. 458).

3906. *gŭbia* « hohlmeissel ». « Nprov. *gubio* » est le lang. et lim. *góubio* du *Trés. d. Fel.*, qui remonte à 3911. *gŭlbia ; gŭbia* est continué par *gouja*, tête d'article au *Trés. d. Fel.*, (v. prov. *goja*).

4035. *hapja*. V. mes observations sur le n° 6495.

4100. *helix* « efeu ». Prov. *euze*. Lat. *helix* désigne une sorte de lierre, mais prov. *euze* désigne le chêne-vert et continue visiblement *īlex*. Du reste *euze* figure au n° 4259, *ilex — īlex* ; à cet article *īlex* est donné comme osque et ombrien, mais *ī-* ne paraît régulier qu'en ombrien et dans les dialectes du Latium, non en osque (v. Ernout, *Élém. dial. du vocab. latin*, p. 55-57, 156).

4114. *hereditarius*. Prov. *eratier*, corr. *eretier*.

4161. *hoc anno*. Ajouter gascon moderne *enguan*, et noter que cette forme, comme d'autres en *-n-* citées au texte, peut s'expliquer par un croisement avec la préposition *en*.

4231 et suiv. *humerale*, *humerus*, *humidus*, *humigare*, *humor*. La grafie sans *h* est également usitée en latin, et *h* ne se justifie pas étimologiquement.

4281. SBPreussAWBerlin 1889, 1080 : lire 1889, II, 1090.

4296. *impedicare*. Voir les observations de M. Dauzat dans *R. L. R.* 1913, p. 296.

4297. **impédina* « oberlehrer » ; lire « oberleder ».

4359 a. Pourquoi un astérisque à *incoare*? Parce que le mot est généralement écrit par *-ch-*? Mais alors il faudrait p. ex. au n° 1881 mettre **corda* à côté de *chorda*.

4367. 3. Rapprochement assez malheureux entre catal. *enclusa*, forme autentique faisant immédiatement penser à lat. *inclusa*, et prov. moderne *enklüzo*, forme tout à fait suspecte qui semble une sorte de moyenne proportionnelle arbitrairement établie entre des formes diverses (*-c-* et *-cl-*, *-g-* et *-s-* ou *-s*) données par le *Tres. dou Fel.* au mot *enclume*, avec un *-o* < lat. *-a* qui ne figure dans aucune de ces formes et ne peut que compliquer encore une étimologie déjà assez compliquée par elle-même.

4368. Fr. *(en)jusque*, prov. *enjusca* sont donnés comme remontant à *inde* + *usque* d'après une note (de Tobler) dans *Herrigs Archiv*. Tobler raisonne ainsi : on voit généralement *de usque* dans *jusque ;* mais que pourrait signifier ici *de?* Il faut partir de *inde usque* > vfr. *enjusque*, dont la première sillabe est tombée parce qu'on i sentait la préposition *en*, jugée ici inutile au sens. Le raisonnement de Tobler paraît pécher par la base. Laissons de côté la conservation de *-s-* et le maintien d'une sillabe posttonique et ne considérons que ce qui intéresse la question de *inde* + *usque* ou *in* + *de* + *usque*. *Indeú-* senti comme élément d'un mot simple aurait donné, semble-t-il, **egnu-* comme *verecundia* a donné *vergogne ; inde ú-* où l'on aurait senti les deux termes aurait donné **en-u-* ou tout au plus **endu-*. Il faut donc poser *deú-*, qui donne *ju-* comme *diurna* > *jour*, et soit un groupe lat. *in* + *deusque*, soit un groupe fr *en* + *jusque*. *Deusque* n'est pas plus étonnant que *desub*, *desuper*, *inante*, *incontra*, etc...

Notes sur la 5e livraison

4417. Prov. *engemezir* ne peut pas remonter directement à lat. *ingemescere*, mais exige **ingemicescere*, avec, bien entendu, mélange de lat. *-īre* et *-escere* dans la conjugaison romane.

4433. *inguen*. Prov. *lengue* avec agglutination de l'article est-il attesté? En tout cas la forme normale *engue*, non citée ici, est attestée, et les parlers modernes l'ont conservée.

4471. *instigare*. Ajouter prov. *estigar*, moderne *estiga*.

4478. *intaminare*. Prov. *entamar*. Où attesté? Manque *entamenar*, fonétiquement régulier et dûment attesté.

4479. *integer*. Le prov. a en effet *entegre*, mais il aurait fallu indiquer aussi le doublet populaire *entier*, et mettre *entegre* entre crochets, signe adopté pour les mots savants. Manque encore esp. *entero*.

4489 a. *interfŭlere* Au n° 3401 *fodere*, sans indication de quantité. Les dictionnaires latins indiquent tous un *o* bref, et le prov. moderne a *o* ouvert à la première pers. sing. du prés. ind. *fose*.

4496. Il n'est pas absolument certain que roumain *întrebá* soit le continuateur fonétique de lat. *interrogare* (v. *RLR* 1913, p. 281).

A côté de *enterrar* le prov. a encore *entrevar*, conservé en prov. moderne *entreva*.

4541. *ipse*. A côté de *eis* le prov. a les variantes intéressantes *eps*, *eus*. Vieux gascon *se?* il aurait mieux valu préciser moins la localisation et donner plus de formes (cf. Meyer-Lübke, *Gramm. des l. rom.*, t. II, § 106). L'article masc. *sou* « le », fém. *sa* « la » est usité à Grasse.

4585. Pourquoi un astérisque à *jocare?*

4614. » Nprov. *jumplá*, béarn. *yumplá* « schaukeln », nprov. *jumpladero* « schaukel ». Tous ces mots sont particuliers aux parlers de Gascogne, S.-O. *y-*, ailleurs *j-*. Ils ont tous *-u-* (valeur française), qui dans ces parlers est le représentant normal d'un ancien *o estreït* devant nasale + occlusive ou groupe combiné.

4632. **jurom* (gall.). Il faudrait poser une forme celtique **juron* ou une forme lat. vulg. **jurum*.

Il faudrait lier par renvois les art. 4754 et 7032 .

4786. Vfr. *crombir* ne peut pas remonter directement à vieux aut all. *krummjan;* il faut poser une forme antérieure **krumbjan* (*chrumben* est attesté en vieux aut all.) ou admettre une formation romane sur **cromb* < vieux aut all. *chrumb;* **cromb* serait une variante (devant voyelle initiale de mot suivant) de *crom* cité à la fin de l'article.

4815. *laburnum*. Niçard *laborno* étonne : un mot indigène en tradition populaire serait **lavour;* le niçard ne paraît pas avoir de *o* posttoniques, même dans les mots savants ou empruntés. Est-ce que l'abréviation *nizz.* désignerait ici le parler piémontais de *Nizza Monferrato*, et non, comme p. ex. au n° 724, le provençal de Nice (en italien et en allemand *Nizza*)? Il aurait fallu le spécifier à la table des abréviations.

4821. *lacerta*. Ajouter *lacertus*, attesté, base des formes romanes masc. 4824. *lacrima;* même observation pour *lacrimus, -um* (v. A. Thomas dans *Mél. Havet*, p. 515).

4831. **lactinŭscula* « wolfsmilch ». Nprov. *ginusklo* (> frz.

ginouscle). » Il aurait fallu renvoyer à la notice de M. Thomas (*Mélanges*, p. 83 et *Romania*, t. XXIX, p. 176) ; l'article ainsi rédigé semble un rébus. La forme en question est montpelliéraine, *cinuskla*. Comme en montpell. il n'i a plus de $\overset{v}{g}$ sonore, il arrive qu'on écrit indifféremment *ch* et *j* ou *g* : * *luctinuscula* > **luchinouscla*, puis, par déglutination de l'article et interversion des signes *ch* et *g*, *ginouscla*. Le mot d'emprunt en français est *ginouscle*, provenant d'une coquille *ginouscla* pour *ginouscla*.

4834. **lactuscula*. Mettre $\overset{v}{u}$ pour rendre compte des formes avec *-u-* ou *-ü-* (*-ou-* ou *-u-*) citées par M. A. Thomas, *Mélanges*, p. 97 et *Romania*, t. XXIX, p. 181.

4911 et 626 (dans le renvoi final au n° 626 lire *4911*, et non *4913*). On ne voit pas bien en quoi lat. *area* ne suffit pas à rendre compte de port. *leira* « gartenbeet ; raum zwischen zwei furchen » avec agglutination de l'ancien article *la*. Il semble que la forme simple *eira* a très bien pu se spécialiser au sens de « tenne » et la forme agglutinée aux autres sens.

4942. Ne faudrait-il pas un astérisque à *laurĭnus?* Les dictionnaires usuels donnent *-ī-*, et l'ouvrage de Mussafia cité ici n'indique aucun texte qui livre *laurĭnus* (*sic* au texte de Mussafia : ven. *lavranor* aus **lávrano=laurus* mit der seltsamen endung *ăno* == *ĭnus?*)

4945. Prov. *laus* tiré de got. *laus* « leer ». Toutes les acceptions dans les exemples donnés au *Supplement-Wörterbuch* de M. Levy s'expliquent mieux en remontant à lat. *lapsus*.

4947. ZRPh. XXXIII, 616. Renvoi faux ; rien dans tout le volume sur fr. *losange*, it. *lusinga*, etc...

4982. It. *lentischio*, benev. (Bénévent en Italie? manque à la table des abréviations) *stinčo*. Bari *stingo* et prov. *lentisele* ne peuvent remonter à *lentiscus*, mais exigent **lentĭsculus*. Ajouter prov. *lentise* < *lentiscus* et noter que les mots reposant sur **lentĭsculus* et sur **lentĭsculus* ont souvent subi des dissimilations et des métatèses assez compliquées : en Languedoc des parlers ont *restincle*, d'autres *rastincle*, d'autres encore *restencle* et d'autres *rastencle*.

5015. *lĭbra*. Prov. *lieura ;* lire *liura :* le développement *-iu-* > *-ieu-* n'est pas général en domaine provençal.

5067. *lĭngua* Prov. *lengua ;* lire *lenga*.

5079. Prov. *regolisa* « réglisse » n'est ni dans Raynouard ni dans Levy, qui donnent *regalicia, reguelisia, regulecia, recalesia, recalessia, regalensia*. Si cette forme intéressante est attestée, il aurait été bon de dire où.

5133. « *lucana* « morgenstern ». Nprov. *lugan* At. Ling. 494 ». Il aurait mieux valu poser l'adj. dûment attesté *lucanus, -a, um* et indiquer les variantes masc. *lügan* et avec changement de suffixe *lügar* « étoile du matin », fém. *lügano* « clair de lune ».

5150. *lŭcŭbrare*. BGlPS Rom. VII, 32; ajouter III, 38

5180. **lusciniolus*. La présence de *ruscinia* dans des glossaires latins ne suffit pas à prouver que fr. *rossignol*, etc... ne proviennent pas d'une dissimilation de *l-*: des formes dissimilées **rusciniolu, -a* ont pu entraîner la réfection d'un mot simple *ruscinia*.

5227. Prov. *mag* ne continue pas *magĭda*, mais *magŭle*.

5245. **majalis*. L'astérisque est de trop.

5260. *malefatius*. C'est *malifatius* qui est attesté.

5279. Pourquoi érrire *mamula* au lieu de *mammula?*

5312. Pourquoi un astérisque à *mansionarius?*

5403. *mataxa*. 2. Ajouter vieux lionnais *messi*.

5406. *mater*. Catal. *mara;* lire *mare*.

5430 a. **maturescere*. L'astérisque semble superflu.

5443. *maxĭlla*. Prov. moderne *meiso;* lire *maiso* (*-ai-*, et *-s-* sourde: on écrit dans l'ortografe usuelle *maisso*).

5452. Au lieu d'inscrire un béarn. douteux *mieyá* « grenzlinie zwischen zwei grundstücken » et un prov. moderne énigmatique *meyam* « scheidewand im stall » il aurait mieux valu noter que l'adj. *medianus* est conservé en prov. ancien et moderne avec des formes parfaitement régulières telles que *mejan* (*meja* dans les parlers qui laissent tomber *-n*, *mean* dans ceux qui laissent tomber *-j-*, etc... (v. Levy et *Tresor dóu Felibrige*).

5463. *medulla*. Prov. *mezula;* lire *mezola*. Prov. moderne *mudela*, c'est-à-dire, en ortografe usuelle, *moudelo:* il aurait fallu noter que « moelle » se dit *mesoulo*, qui continue fonétiquement *medulla*, que *moudelo* signifie plutôt « mie de pain » et qu'on a encore, dans cette dernière acception, *mouledo*, qui paraît bien attester une influence de « molle » dans ces formations assez obscures avec *-d-*. Cf. 5647. *Merulla* est-il bien attesté?

5467. *meisinga*. Prov. *mezanga* et port. *musango* sont-ils bien attestés, et le second est-il le premier emprunté? Au prov. moderne devrait figurer en première ligne *mesengo* (v. *Tres. d. Fel.* sous ce mot); *mezange* est un mot français patoisé donné à l'*Atl. ling. de la France* par quelque témoin connaissant mal le vocabulaire rural; si vraiment *pernigle* sort aussi de *meisinga*, il faudrait indiquer au moins brièvement le procès de cette évolution insolite.

Notes sur la 6e livraison

5493. **mendicitas*. Supprimer l'astérisque ; mettre entre crochets it. *mendicità* (cf. le mot populaire *amistà* < **amicitate*).

5534. *mĕrŭla*. Ajouter *merulus*, attesté, pour it. *merlo*, etc...

5535. *merus*. Ajouter *mâr*, *mâr* usités en composition dans la Suisse romande (v. *Romania*, t. III, p. 106). Les dict. de Gras et d'Onofrio donnent *mare-nu* « tout nu » en Forez ; ce composé existait aussi en grenoblois du XVIIe siècle. Formes wallonnes et picardes dans *Rom.* II, 329.

5557. *mi*. 5581. *mīn*. Ces deux tipes de *koseform* pour le nom du chat pourraient être rapprochés l'un de l'autre, comme une racine susceptible d'élargissements divers (5557 *mik-*, *miĉ-*, *mit-* ; 5581 *mīn-*, *mīñ* ; cf encore all. *mies*).

5573. *mīlle*. Ajouter grenoblois *mili* < *milia* (v. *R L R* 1912, p. 182).

5588. *ministerialis*. Scinder les formes qui, comme prov. *menestairal*, remontent à *mĭnisterialis* et celles qui, comme prov. *menestral*, engad. *mastrel*, remontent à **ministralis* ; ajouter — coïncidence intéressante de vocabulaire entre le réto-roman et le franco-provençal (il i en a d'autres) — *mestral*, *metral*, très répandu au Moyen Age dans tout le domaine franco-provençal (v. notamment *R L R* 1912, p. 329) et conservé aujourd'ui comme nom de famille, suivant le degré d'arcaïsme des grafies, *Mistral*, *Métral* ou *Métra*.

5610. *mĭssa* Ajouter aux mots savants béarnais *misse*.

5647. **mollĭca*. Relier cet article à 5463. *medulla* de manière à expliquer les échanges entre *d* et *l*, entre *e* et *u* ou *o* et entre les sens « mie de pain » et « moëlle » d'où proviennent les formes données par le *Tres. d. Fel.* aux mots *moudelo* et *moudedo*.

5654. *mŏnăchus*. Plusieurs des formes citées ne peuvent s'expliquer que soit par **monius*, soit par *monicus* ; cette dernière forme est attestée (v. Schuchardt, *Vok. Vulg. Lat.*, t. III, p. 100 ; Parodi, *Studj italiani di filologia classica*, t. I, p. 385 et suiv. ; *Zeitschr. f. rom. Phil.*, t. VIII, p. 206-208) ; cf. all. *mönch*, avec *umlaut* de *o* tonique.

5656. *mŏnastĕrium*. Pour plusieurs des formes citées il faut partir de **monisterium* exigé d'autre part par v. aut all. *munistre*, all. mod. *münster* (cf. Grammont dans *R L R* 1904, p. 92).

5683. Que fr. *morille* vienne de olland. *morilje*, voilà qui est tout à fait singulier, car l'inverse semble évident ; il faudrait justifier cette étimologie au moins par une référence. Que it. *morcolo* remonte à all. mod. *morchel*, cela étonne à première vue ; que it.

moreccio ne soit pas clair si l'on part de cette base, d'accord. Je ne suis pas volontiers disposé à admettre un emprunt du roman au germanique pour un nom de champignon. Les Germains sont de médiocres chasseurs de champignons, si on les compare aux Gallo-Romans du S., aux Italiens et aux Slaves. Les Allemands ont adopté *pilz* < lat. *boletus* comme nom générique ; ils appellent *reizker*, mot slave emprunté, le *Lactarius deliciosus* qui pullule dans leurs sapinières ; ils substituent fr. *champignon* à leurs dénominations indigènes de la *Psalliota arvensis;* etc., etc. D'autre part, si à la rigueur it. *morcolo* peut remonter à *morchel*, comment en tirer p. ex. prov. mod. *mourigoulo?* D'autre part encore, v. aut all. *morha* et le dim. *morhila* signifient « carotte » et « panais » ; en moy. aut all. le simple et le diminutif signifient en outre « morille ». Il n'i a aucun rapport de forme ou de couleur ; de plus, la carotte et le panais sont des racines en terre, et la morille surmonte une tige qui sort complètement de terre. La morille est noire, brun foncé ou brun clair ; elle ressemble à une éponge ou à une framboise, une fraise, une mûre. Ne peut-on penser que les Romains l'appelaient **mōrĭcula* « petite brune »? cf. *helvella*, autre nom de végétal formé sur un nom de couleur (l'analogie de forme avec la mûre est indéniable, mais la morille serait une grosse mûre bien plutôt qu'une petite). Ce **mōrĭcula* doit devenir **mŏrcula* comme p. ex. **bārĭca* > *bărca* (v. Juret, *Dominance et résistance dans la fonétique latine*, p. 155, 157). Une variante masc. **mŏrculus* rend compte de it. *morcolo* (en formation savante). **Mŏrcula* introduit en v. aut all. arrive à se confondre fonétiquement avec *morhila* dim. de *morha* « carotte, panais » ; de là le double sens du simple et du dérivé en moy. aut all. : j'ai noté, après beaucoup d'autres, que l'analogie peut être mise en mouvement par une simple ressemblance fonétique sans aucun contact sémantique (*Le développ. du langage observé chez un enfant bilingue*, p. 130). Sur all. mod. *morchel* est fabriqué le latin de cuisine botanique *morchella*, introduit au XVIIIe siècle dans la nomenclature scientifique par l'Allemand Dillenius (communication de M. Offner, professeur à l'Ecole de médecine de Grenoble). Un **moricula* refait après les syncopes (ou *absorptions*, v. Juret, *op. laud.*, p. 145, 146) produites par l'ancien accent d'intensité sur l'initiale fournit fr. *morille* (cf. *morillon* « variété de raisin noir » et « espèce de canard à plumage noir »), d'où sortent olland. *morilje*, angl. *morel*, etc. Un **morŭcula* (Du Cange, *morucla* en lat. médiéval) donne picard *merouille*, dissimil. de **mourouille*. It. *moreccio* peut remonter à un **morĭcius*. Les parlers prov. mod.

ont *mouriho*, *-illo* < **morĭcula* en form. pop., *mourigoulo* et dissimil. *merigoulo* (*meringoulo* avec un de ces *n* infixés qu'on rencontre dans tant de mots et qu'on a tant de peine à expliquer) < **moricula* en form. sav., *merigolo* analogique des dim. en *-olo* < *-ola*, *mourigo* < **morigol* < **morĭculus* en form. sav. et diverses formes en *b-* (*Tres. d. Fel.* au mot *berigoulo*) explicables par un croisement avec **umbilĭculu*, *-a* dont les continuateurs plus ou moins altérés désignent parfois la morille et plus souvent le *Pleurotus eryngii*. Tout ce que je viens de dire a surtout une valeur d'indication et sera peut-être mis quelque jour au point par un confrère mieux outillé en dictionnaires que moi.

5705. **mŏvĭtāre*. *Modá* n'est pas spécialement de Genève et de Vionnaz, mais est répandu dans tout le domaine franco-provençal. *Moutá* « wiegen, schaukeln » est-il bien attesté en « westprovenzalisch » ? En tout cas les composés en Provence *amudá*, en Dauphiné *cimudá* ou, suivant l'ortografe félibréenne, *amouda*, *cimouda* (*-o-* aux formes accentuées sur le tème) sont très usités au sens de « mettre en train, remuer ». Ils sont intéressants pour le traitement du groupe *v't* ; ils ne peuvent remonter qu'à **mŏvĭtāre* : dans * *mōtare* le *t* serait tombé en Dauphiné, et l'*ō* n'aurait guère pu, du moins en Provence, aboutir à un *o* ouvert quand l'accent est sur le tème.

5711. *mūcidus*. Le croisement avec *musteus* invoqué pour expliquer prov. mod. *muide* est inutile : ce mot (en ortografe félibréenne *mouide*) remonte directement, sans difficulté, à *mŭccidus*.

5717. *mūgil*. Plusieurs des formes citées postulent un changement de suffixe.

5755. *mŭrex*. Il faudrait : 1. *mūrex*. 2. **mŭrex*.

5756. *mūria*. Le mot est attesté avec *ŭ* et avec un *o* de quantité douteuse. Certaines formes du prov. moderne demandent *ū*, d'autres *ŭ* (v. *Tres. d. Fel.* au mot *muro*). On pourrait intituler : 1. *mŭria*, 2. **mūria*, 3. *moria*. En tout cas « Die romanischen formen verlangen *o* » est une formule trop générale.

5785. *mūtāre*. Il i a des dérivés intéressants en Suisse ; v. *Bull. du Gloss. des pat. de la Suisse romande*, t. VII, p. 30.

5822. *narang'*. Les voyelles initiales de fr. *orange*, prov. *auranja* ne postulent-elles pas un croisement avec les continuateurs de lat. *aurum* ? Bien d'autres avant moi ont noté que le contact sémantique est clair, et senti depuis longtemps (les *pommes d'or* du jardin des Espérides).

5875. *nĕc ūnus*. Mauvaise grafie pour les formes de Lion et du Forez : dans ces deux pays la première sillabe a un *e* nasal (fr.

vin) et la seconde un *ŏ* nasal (fr. *un*). Ajouter *ñó* < *nion*, forme fonétiquement régulière en franco-provençal, usitée notamment en Daufiné (v. Devaux, *Essai sur la l. vulg. du Dauf. septentr.*, p. 279).

5876. *nĕgare*. Plusieurs des formes citées devraient etre entre crochets à titre de *buchwörter*.

5895. *nĕquam*, *nĕquus*. Les dict. donnent *-ĕ-*.

5913. *nūdus*. Le prov., à côté de *niu*, avait *nitz*, qui présente le traitement de la moitié environ des parlers modernes.

5917. *nĭger*. A côté de la forme savante *negre*, continuée dans la plupart des parlers modernes, le prov. avait la forme populaire *nier*, dont les continuateurs se rencontrent notamment en Béarn, en Auvergne et en Daufiné; les parlers de la Provence proprement dite ont encore *nièro* « puce » (au texte, coquille *nero* pour *nero* ou *ñero*).

5936. *nĭx*. « Gask. *ñeu* ». Indication de dialecte trop générale: la mouillure de *n* est propre au sud du pays, le long des Pirénées.

5941. *nŏctua*. Les mots cités exigent **nŏctula*. « Nprov. *nüchulo* », mélange de grafie fonétique (*ü*, *u*) et d'ortografe félibréenne (*ch*); le *Tres. d. Fel.*, au mot *nichoulo*, donne beaucoup de formes, mais pas **nuchoulo*.

5951. *non*. *Nennil* serait mieux qualifié « afrz. » que « nfrz. ».

5968. *nŏvem*. 5972. *nŏvus*. Prov. *nuou* aux deux articles. Mais cette forme n'est pas attestée. Mettre *nou* aux deux. *Nuova* < *nŏva* chez Sordel peut être un italianisme; *nueva* chez le comte de Poitiers peut sortir de **nuova* correspondant à un masc. **nuou*, ou être formé sur un masc. **nueu* < **nuou*. La plupart des parlers modernes ont *nòu* < *noru*, traitement de proclise, sans diftongaison, mais certains ont des formes nées en traitement tonique, ainsi Rouergue *nuòu*. Ségala et Aurillac *niòu* < **nuou*, Agen *nèu* < **nuĕu*.

5975. *nūbilus*. 2. **nībulus*. « Monaco: *nioure* ». Que note au juste cette grafie? La forme est-elle attestée dans le génois du vieux Monaco ou dans le provençal des quartiers environnants?

6000. *nŭrus*, 4. *nŏra* (attesté?). Ajouter à la bibliografie Ernout, *Elém. dial. du vocab. lat.*, p. 204, dont l'opinion, opposée à celle de M. Meyer-Lübke, a pour elle d'excellents arguments.

6029. *ŏccāsio*, 2. **accasio*. Ajouter prov. *ocaizó*, qui continue régulièrement la forme classique.

6034. *ŏctāvus*. « Aveyr. *utžabo* »; il faudrait noter *outšabo* ou *ouťabo* (*ou* diftongue).

6036. *ŏctŏber*, 2. **octobrius*, 4. *octember* (attesté?). Rayer l'astérisque à *octobrius* et ajouter vieux grenoblois *otoyro*, *oytoyro* 2, *oytembro* 4 (v. *R L R* 1912, p. 175, 177, 181, 332).

6034. *ŏffĕrre*. Pourquoi mettre entre crochets comme mots savants it. *offrire* et fr. *offrir* au lieu de poser **offerire?*

6054. *ŏleum*. La seule bonne explication de la plupart des formes romanes consiste à admettre un emprunt plus ou moins ancien au latin savant. C'est portug. *o'ro* qui s'éloigne le plus de la formation populaire, supposant une prononciation *ol·um;* it. esp. *olio*, prov. *oli* supposent une prononciation *olium* en trois syllabes. Pour les continuateurs de *olium* en deux sillabes, ajouter à it. *oglio*, etc... les formes populaires d'Auvergne sans voyelle posttonique (v. *Atl. ling. de la France*, carte *Huile*, et cf. à la carte *Orge* la présence de formes pop. telles que Luchon, Lombez, Mézin, etc... *ors*, pop. ou mi-sav. en *-rge* dans les Alpes et vers Saint-Flour, sav. en *-rdi* dans la plus grande partie du Midi).

6059. *ōlla*. Poser en deuxième ligne **ōla*, exigé par les formes gasconnes avec *-l-* et non *-r-*, par les formes alpines avec *-r-* et non *-l-*, par les formes d'entre Auvergne et Gévaudan avec *-r-* ou *-g-* et non *-l-* (v. la carte *Marmite* de l'*Atl. ling. de la France*).

6070. *ŏpĕra*. « Gilh. *obrat* ». Lire sans doute *ubrat:* un ancien *o* prétonique se ferme à Gilhoc jusqu'à *u* (fr. *ou*), comme dans l'ensemble du domaine provençal. La monografie de M. Clugnet n'est pas un répertoire de tout repos au point de vue fonétique.

6080. *ōra*. « Nprov., katal. *vora* « saum, flussufer ». Catalan, oui; mais provençal moderne??? Le prov. ancien avait *rora* et *or;* le prov. moderne a conservé des dérivés, v. *Tres. d. Fel.* aux mots *ouraio, ouriero.*

6090. *ōrdĭnare*. Prov. et cat. *ordenar* n'ont rien qui dénote à première vue une formation savante.

6111. *ōscĭtāre*. Un croisement avec *suscitare* explique l'*s* de « nprov. *suská* », mais non le *k*.

6117. *ōstium*, 2. *ūstium*. « Südfrz. *üso* « augenbraue » ; ajouter « zäpfchen, kehldeckel » ; le sens de « luette », et encore mieux celui d'« épiglotte», appuient l'étimologie proposée.

6127. *ŏvis*. A modifier et compléter d'après l'art. de l'auteur dans *Zeitschr. f. rom. Phil.* 1913, p. 606-8.

6171. *palma*. Comme tipe de vieux prov. il vaudrait mieux citer *palma* que *pauma*.

6176. *palpĕbra*, 2. **palpĕtra*. L'astérisque peut disparaître: Charisius dit que Varron employait cette forme, et elle se trouve dans une des *tabellae defixionis* de l'époque de Cicéron publiées dans *American Journal of Philology*, XXXIII, 1, supplément.

6219. *par*. Aux formes continuant le plur. *paria* ajouter vieux grenoblois *peyri* (v. *R. L. R.* 1912, p. 182, 333).

6229. *parare*. Un dérivé de sens intéressant est *paramen* « monture (cheval de selle) », usité en Camargue.

6246. **parium*. « Gask. *peiret* » ; il faut *pairò* (et le mot irait mieux au n° 6245, **pariolum*) : M. Schuchardt (*Zeitschr. f. rom. Phil.*, t. XI, p. 482) avait déjà fait remarquer qu'Azaïs confondait gasc. *pairò* et dauf. *peiret* (M. Meyer-Lübke a raison de négliger cette dernière forme, mal établie et d'une grafie doublement équivoque avec *-i-* et *-t*).

6251. **parra* « fink ». Au lieu de mettre un astérisque il vaudrait peut-être mieux indiquer que le mot est attesté avec un sens moins nettement défini.

6264. *pascha*. « Alle formen scheinen *pascua* zu verlangen » est trop dire, puisque logudorien et prov. *pasca* peuvent tout aussi bien reposer sur *pascha*. Les parlers provençaux modernes qui conservent lat. *sc* devant *a* ont *Pasco*, *Pascos*, *Pascas*, etc., qui peuvent indifféremment remonter à *pascha* ou à *pascua*, sauf béarnais *Pàscoues* (et diminutif *Pascouetes* « Quasimodo ») qui représente *pascua* prenant la flexion des fém. plur.

6306. *pauperies*, 2. *paupĕria*. Prov. *paupriera*, *paubreira* ne peut pas continuer *paupĕria* : c'est une formation romane, *paupr-* ou *paubre* + *-iera* ou *-eira* suffixe fém. servant à former des noms collectifs et abstraits dont les parlers modernes présentent des exemples extrêmement abondants.

6322. *pĕccātor*. Toutes les formes citées sont entre crochets ; cependant, sauf peut-être ital. *peccatore*, elles paraissent parfaitement populaires ; portug. *peccator* est, je crois, une simple coquille pour *peccador* que donnent les dictionnaires.

6327. *pĕcorīna* « hornvieh ». Cette substantivation est-elle bien attestée dès le latin ?

6328. *pĕcten*. « Prov. *peña*, *peñrol* « klette » At. Ling. 112. » Ces mots ne se rencontrent qu'en domaine français, très abondamment et avec de nombreuses variantes ; cf. au point 24 le composé qui serait en fr. classique « peigne de loup ».

6351. *pĕdĭcŭlus*. Attesté ? V. *peculli* ablat. plur. dans *Mél. Havet*, p. 520.

6367. *pējor*, *pējus*. Il n'y a aucun besoin de faire intervenir *pĕssimus* ou *mĕlior* pour expliquer l'*e* ouvert exigé par les formes romanes : le lat. *pĕjor* blâmé par Terentius Maurus n'est pas une forme incorrecte pour un **pējor* qui n'a jamais existé, mais l'évolution de *pĕjjor* avec le *yod* géminé qu'attestent les grafies cicéroniennes *aiio*, *Maiia*, etc... (v. en dernier lieu Niedermann dans *Mél. Saussure*, p. 61, 64).

6379. *pĕloris*. Il faudrait indiquer, au moins par renvoi à une source, comment on peut en tirer fr. *palourde* malgré *-a-* et *-de*.

Lacunes : manquent un article *morbus* où seraient citées notamment les formes expliquées par M. Grammont dans *La Dissimilation*, p. 42, 46 et un article *nihil, nīl* (v. *Trés. d. Fel.* au mot *niēn*, *R. L. R.* 1910, p. 439 et mon *Essai de syntaxe des parlers provençaux modernes*, p. 251, 252).

Je signale quelques coquilles pour être utile à l'auteur et aux lecteurs attentifs désireux de se faire un exemplaire autant que possible sans défaut : 5449 *mĕtole*, 5552 *mĕtire*, 5552 a *mĕtitor* au lieu de *-ī-* ; 5612 *entremède* au lieu de *intermède* ; 5668 **mūtīre* au lieu de *-āre* ; 5793 nprov. *moto* au lieu de *moti* (en ortografe félibréenne *mòti*) ; 5803 RLRom. LI, 217 au lieu de 277 ; 6277 *pastīnum* au lieu de *-ī-*.

Notes sur la 7e livraison

6464. *phascolus*. A côté de *fyazula* le lionnais a aussi *-ola*.

6495. **pīkkare* « stechen ». Je ne suis pas convaincu *a priori* que les mots du tipe *pic* viennent des mots du tipe *piquer* ; il se peut que ce soit le contraire. Pour le fr. tout au moins, *piquer* et non **picher* ne peut s'expliquer qu'en partant de *pic* ou en admettant un emprunt au picard ou au normand. Pour l'ensemble des langues romanes, lat. *pīcus* ne suffit évidemment pas, à cause du *-c-* prov., catal., esp. et portug., mais l'autre raison donnée pour écarter cette base est mauvaise : le pic ne fait pas que taper du bec sur les troncs d'arbre ; au vu et au su de tout le monde il les pique et les perce. L'ipotèse la plus naturelle me paraît être la création, en roman occidental, d'un tème expressif *pīc-* avec variante *pīcc-*. Les éléments de ce tème satisfont aux conditions étudiées par M. Grammont dans *R. L. R.* 1901, p. 97 et suiv. : « Les voyelles aiguës... sont naturellement propres à exprimer des bruits aigus... Les occlusives..., frappant l'air d'un coup sec, contribuent à l'expression d'un bruit sec dont les voyelles indiquent le timbre... Les occlusives sonores sont loin de donner une impression aussi sèche. » Il est ainsi tout naturel que le fr. ait préféré *pic* < **pīccu* à **pi* < **pīcu*, *piquer*, emprunté ou tiré de *pic*, à **picher* < **pīccare* ou à **pier* < **pīcare*. Parallèlement à rom. *pīc-*, *pīcc-* et sans doute à titre de création indépendante, le germ. a *pik-* avec variantes en *i* bref ou long (v. notamment *pick* et *pike* dans le *New English Dictionary*) : pour le dire en passant, « hd. *picken* » est sans doute dans notre article une coquille pour « nd. » ou « ndd. » = niederdeutsch. Je crois que fr. *pioche* est le tème de **pier* + le suff. *-oche*, et non un arran-

gement de prov. *piola* qui aurait dû être cité au n 4035 ; je ne vois pas de raison, dans l'istoire économique, en faveur de cet emprunt : quand on emprunte le nom d'un outil, c'est généralement parce qu'on emprunte cet outil lui-même, un nouveau modèle d'outil, et alors on conserve le sens admis dans la langue où l'on puise. Prov. *piola* signifie « ache ». Le mot est cité dans le *Suppl.-Wtb.* de M. Levy, en ex. unique tiré de l'inventaire d'un château du pays d'Uzes au XIVe siècle. Il provient d'une fausse coupure d'article dans **l'apiola*, diminutif de **apia*. On ne connaît en v. prov. que *apcha* < germ. *hapja*, mais **apia* est représenté de nos jours dans les Alpes, et de nombreux parlers méridionaux continuent **apiola* et *piola* : v. au *Trés. d. Fél.* les mots *api* et *apiolo*, et p. 565-569 les nombreux mots en *piol-* continuant *piola* enregistrés pêle-mêle avec de nombreux mots en *pic-* et *pig-* dérivés des tèmes *picc-* et *pic-* ; le sens de « pioche » et celui de « ache » s'entrecroisent sans qu'on aperçoive d'indications bien nettes de localisation et de filiation sémantique. En Piémont et en Lombardie on a, au sens de « ache », *apya* < *hapja* et les dérivés par fausse coupure *pyola* et *pyolet*. Les mots du prov. alpin en *piol-* pourraient sortir fonétiquement de **pīc-*, mais la coexistence des mots en *ap-* marque nettement l'étimologie par *hapja*. Dans les parlers it. en question ici un *c* intervocalique ne semble pas disparaître sans laisser de traces (v. Salvioni dans *Arch. glott. it.*, t. IX, p. 209), et *ap-* existe à côté de *pyol-*. En Savoie et dans la Suisse romande on trouve *pyoleta*, *pyolè*, *pyolè* toujours au sens de « ache » ou de « achette », et le *piolet* des alpinistes, aujourd'hui muni d'un fer de oue ou d'erminette (plan sensiblement perpendiculaire à l'axe du manche), portait primitivement un fer de ache (plan parallèle à l'axe du manche). Les mots savoy. et suisses pourraient sortir fonétiquement de **pīc-*, mais l'ensemble des considérations de sémantique et de géografie semble devoir faire préférer l'explication par l'emprunt de *pyol-* au prov. alpin ou au piémontais-lombard.

6479, 2. *pīcea* « föhre ». 6519. *pīnus* « fichte ». Je ne sais si le sens exact de ces mots en lat. est bien établi. En tout cas, il serait utile d'indiquer le sens exact de leurs continuateurs romans. Je crois que tous les continuateurs de *pīnus* signifient « föhre », en all. du S. « kiefer », en fr. « pin ». Les botanistes nomment *abies picea* l'arbre que les Allemands nomment *fichte* ou *rottanne*, les forestiers français *épicéa*, les montagnards des Alpes provençales *süfi* et ceux de Chartreuse *sucifi* (fém. avec l'accent sur la pénultième).

6506. **pĭ ăccare*. Toutes les formes citées postulent *-ă-* ; prov. *pelagar* postule *-e-* simple ; les formes prov. mod. ont *-e-* et *-g-*, v. *espeluca* au *Tres. d. Fel.* Catal. *p lucar* semble indiquer le croisement bien connu entre *pilus* et *pellis*.

6521. *pīper*, vers la fin de l'article : prov. *pebrun*, en ortografe usuelle *pebroun*, ne signifie pas « gewürz », mais « pfefferschote », comme it. *peperone*, qu'il serait bon de citer aussi ; à Vienne et à Lion on appelle en fr. local *poivron* ce savoureux légume (piment rond qu'on mange en salade ou sauté au beurre).

6522 a. *pīpio*, 2. **pibio*. Il n'i a aucune raison pour que prov. mod. *pijun*, en ortografe usuelle *pijoun*, soit emprunté : il sort de **pibione*, dissimil. de *pipione*, comme *roujo* de *rŭbea*, *goujo* de *gŭbia* (v. 3906) et *goujoun* de *gŏbio*.

6534. *pĭsĭllum*. « Nprov. *pesau* » est une déformation étrange du second mot *pesèu* au *Tres. d. Fel.*

6539. *pĭstor*. Ajouter vieux grenoblois *peytre* (v. *RLR* 1912, p. 334).

6558. *placībilis*. Poser *-ī-* et ajouter v. lionn. *pleisiblo* (P. Meyer, *Notices et extraits des mss. de la B. N.*, t. 34, II, p. 84).

6586. *plattus* et 6619. *plŭteum*. Esp. *chata* et *chozo*, *choza* sont sans doute empruntés au portug.

6610 a. *p ūma*. Catal. *ploma ;* pourquoi *-o-* ? je crois qu'il faut supposer une association d'idées avec *plŭmbum* comparable à celle qui a fait sortir **grevis* de *gravis* et *levis*.

6641. *polypus*. « Nprov. *purpre* » ; on a aussi *poupre*, forme moins altérée, donnée au *Tres. d. Fel.*, en ortografe usuelle, *póupre*, comme tête d'article.

6655. *pōpulus*. 3. Esp. *chopo* est emprunté. Ajouter lionn. *poblo*, qui existe à côté de *pùblo* cité sous 4. L'alinéa 4 est mal ordonné pour le prov. : il faudrait mettre en tête les formes déjà dissimilées de l'ancienne langue, *pibol* masc. et *pibola* fém. (toutes deux avec *-o-* fermé). De *pibol* sortent, parfois avec changement de genre pour les parlers qui ont *-o* comme désinence abituelle au fém., les formes enregistrées *pibou, piboal*, etc..., *pibo* au *Tres. d. Fel.* ; de *pibola* sort *piboulo* (*ibid.* ; la variante marseillaise avec *-r-* pour *l* ne présente aucun intérêt particulier) ; *pibolo* doit être un diminutif récent de *pibo*.

6662 et 6679. Relier par renvois *pŏrcĭllāca, pŏrtŭlāca* et *porcacla*, et renvoyer à l'*Einführung*, § 135.

6670. *pŏrrum*. Ne peut-on pas expliquer fr. *poireau* par un croisement avec *poire* ? le bulbe est assez nettement piriforme.

6712. *praecŏquus*, 2. *alberqūq*. Je crois bien que l'arabe a *-i-* et non *-e-*. Je ne connais pas de forme *amberkú* en prov. moderne et

je ne la trouve pas dans l'*Alt. ling. de la Fr.*, dont la carte C 1748 présente plusieurs tipes intéressants qui auraient pu trouver place ici : à Arles-sur-Tech (en domaine catalan) *brikukyè ;* en général, le fruit *-ko* et *-kot* suivant le traitement des consonnes finales, l'arbre *-kutyè* et *-kutyé* suivant les résultats de lat. *-ariu* (donc *-o-* tonique, *-u-* prétonique sur l'alternance bien connue *pòrto* < *portat, purtá* < *portare*, et substitution du suffixe assez usité *ot* à une fin de mot assez rare *-ok*), pour l'arbre et le fruit *aubri-* traitement fonétique, capricieusement entrelacé avec *abri-* probablement emprunté au fr. et *ambri-* assez obscur.

6736. *prĕhĕndere*. Toutes les formes romanes sortent de *prendere*, qui est attesté, et la plupart postulent *ē* tonique, soit *prēndere*.

6800. *prūnus*. Il aurait fallu renvoyer à 5917. *nĭger* par le premier élément de *nerprun*. Rétablir prov. *nasprün* au lieu de *-ü ;* il i a d'ailleurs des formes en *-rpr-*, v. *Tres. d. Fel.* ; je ne vois pas pourquoi ce mot serait emprunté au fr., ni comment s'explique *-s-*.

6819. **pŭllĭcĕllu* et 6820. *pŭllicēnus* et *-īnus*. Explication incomplète. M. Grammont a depuis longtemps (*M S L* VIII, 320) fait remarquer que fr. *pucelle*, prov. *piuzela* à côté des formes romanes en *-o-*, fr. dial. *pusin* à côté de *poussin* postulent **pūl-* à côté de *pŭll-*, comme *cūpa -cŭppa*, etc..., Cf. 6852 *pūpa*, 6854 **pŭppa*.

6842. *pulvis*. *Pulvus* a droit à un astérisque d'après le passage cité de l'*Einführung*. *In fine* : évidemment fr. *poussière* peut se passer de *pulsus ;* de même prov. mod. *pósso* (qui serait *pouso* dans la grafie adoptée par M. Meyer-Lübke) ; mais je ne vois pas comment gasc. (et. à ma connaissance, aussi Aurillac) *pousco* (grafie M.-L. *pusko*) pourrait sortir d'autre chose que de *pulsus* par le verbe *pousca* < **pul·icare* ; cf. encore les composés usités dans tout ou presque tout le domaine prov. qui sont cités sous *espousca* au *Tres. d. Fel.*

6854, l. 7 et suiv. : les mots prov. en *-t-* n'ont rien à faire avec **pŭppa* et ressortissent soit à 6703, *potta*, soit à 6890. *pūtus*, **pūttus*, où il faudrait alors poser une troisième variante **pŭt'us*.

6857. *pūrāre* « reinigen ». Quelle difficulté peut-il i avoir à en tirer fr. *purée* et v. fr. *purer* « passer (des légumes) » ? On fait des purées en *tamisant*, moyen particulier de *nettoyer*, d'éliminer les impuretés ; l'orge *mondé* « nettoyé » est obtenu au tamis ou au crible.

Ajouter un art. *purare* « eitern » avec normand *pürè* « dégoutter, être imprégné d'eau » (C. Joret. *Mém. Soc. ling.*, t. III, p. 417). Le croisement entre ce *purare* et *plūcare* me semble pouvoir expliquer limousin *pura* (*u*=*ü*) et Damprichard *pürā* (Grammont, *Mém. Soc. ling.*, t. XI, p. 407 et t. VII, p. 466), ainsi que it. dial.

piurare, engad. *plurer* (6606. *plōrāre*), mieux que le croisement indiqué au n° 6606 entre *plōrāre* et le *piulare* schallwort « piepen ; jammern » du n° 6551. *Piulare* est un simple schème ; v. prov. *pular* et ses continuateurs modernes ont une diftongue décroissante *i+u* (non *ü*) que les parlers de la Provence proprement dite ont développée en *-yu-*. *piçula*. *Pura(-ü-)* et *plürer* s'expliquent mieux, et *piurare* s'explique au moins aussi bien, par *purare*, qui fournit sans difficulté l'*ü* de Damprichard, du Limousin et de l'Engadine et l'*u* ou *l'ü* des parlers italiens. Quant au sens : cf. l'expression triviale *pisser de l'œil*, dans ma jeunesse j'entendais souvent deux miens cousins, élèves de l'Ecole Politecnique, dire *jodoter* pour « uriner », pour « pleurer » et pour « pleuvoir » ; ils m'ont expliqué que le sens primitif était « faire du lavis à l'encre de Chine », du nom d'un chef des travaux grafiques à l'Ecole, *M. Jodot* ; les sens intermédiaires « laver » et « mouiller » se suppléent aisément.

6892, 2. *buxida*. Prov. *boiseta* m'est inconnu. Raynouard a *bosseta*, que le *Supp'. Wth.* de M. Levy corrige en *-rs-*. *Buxida* donne en prov. *boiseza* comme *tepida*, *sapida* donnent *tebeza*, *sabeza*, et aussi *boisa*, sur lequel a pu être fait un dim. **boiseta*, mais ce dim. n'est pas, que je sache, attesté. Il aurait été bon de citer encore *boista*.

6902. *quatran*. Noter la variante *qi-* (communication de M. Gaudefroy-Demombynes) d'où sort esp. *alquitran*, et ajouter prov. mod. *quitran* (*ki-* dans la grafie adoptée par M. Meyer-Lübke).

6935. *quarquara*. Je ne vois pas bien comment en tirer galic. *pespallas* et les formes asturienes qui suivent. « Prov. *cascalha* » est donné, contre l'abitude, en grafie usuelle ; c'est un verbe, et les autres mots cités sont des substantifs ; il me paraît difficile de ne pas le rattacher soit à 1731. *cascabellus* (le simple *cascabus* est attesté) et à 1733. *cascare*, soit à 1739. **casicare*, soit à 6941 **quassicāre* ; comparer ensemble les deux art. *cascaia* du *Tres. d. Fel.* ; *quincalha*, verbe désignant le cri de la caille, est usité, à ma connaissance, dans la basse vallée de la Drôme.

6967. *quīrī are*. Les dict. donnent *quīritare*. D'ailleurs, on a une bien meilleure base avec germ. **krītan*, moy. aut all. *krizen* (v. Grammont dans *RLR* 1901, p. 138).

6980, 2. *rabia*. Prov. *rabia* est savant ; le v. prov. avait aussi *rauja*, et les parlers modernes ont des formes pop. et des formes sav. : prov. des bords du Rône *rajo* et *ràbi*, gasc. *roujo* (*radzo*, *rabi*, *raužo* dans la grafie adoptée par M. Meyer Lübke) ; cf. l'observation sur le n° 6522 a et béarn. *couye* < *carca*. Cat. esp. *rabia* sont savants également ; cf. le trait. pop. de *rubea* dans cat. esp.

roja. De même, en présence de *pioggia* < **plōvia deggia* < *lebeo*, etc..., je doute fort que it. *rabbia* soit un mot pop. Observations analogues pour la plupart des continuateurs de *rabiōsus* (6981).

6990, 2. **rádica*. Ajouter *rajo*, usité dans la basse vallée de la Drôme.

6995. *radicīna*. Raynouard donne *razina* et *racina*: le premier est normal; le second (que M. Meyer-Lubke écrit *rasina*) est, comme les formes modernes qui le continuent, fr. *racine* emprunté.

6997. Le prov. mod. ne connaît pas *razú*, mais les formes continuant normalement *radiolus* que le *Tres. d. Fel.* enregistre au mot *rajòu*.

7000. *radix*. A côté de *raïtz* (et non *raitz*) le v. prov. a la forme non dissimilée *razitz* et la forme plus évoluée *rais*, partiellement conservée dans les parlers modernes sous des formes diverses dont *reize* (et non *reize*) est une des moins répandues. Les résultats fournis par l'*Atl. ling. de la Fr.* pourraient être résumés ainsi dans un dictionnaire étimologique: prov. *razitz*, *raïtz*, *rais*, dans les parlers modernes *rai*, *rei*, *re* et formes diverses, *raise*, *reise* et *-ze*, et autres, refaites sur des pluriels sensibles en *-es*.

7007. **ragĕre*. L'astérisque peut disparaître.

7025. *ramĕntum*. Ajouter prov. mod. *ramento* « kehricht, rumpelkammerzeug ».

7038, l. 5: *rana* est continué non seulement à Bordeaux, mais encore dans une partie des Landes (v. Millardet, *Atlas*, p. 327).

7072. **rasclare*. Pour fr. *râler*, avant l'article de la *Zeitschr. f. rom. Phil.* cité ici, M. Grammont (*Bull. Soc. Ling.* t. XII, p. cxiij, cxiv) avait déjà proposé **rasulare* issu de **rasurare* par dissimilation; cette forme est exigée par Damprichard *rēlā* « râler; pleurer en criant » (*MSL*, t. XI, p. 245), cf. *rēšā* « râcler » (*MSL*, t. VII, p. 462).

7095. Je ne vois pas comment *r-* de got. *raupjan* a pu donner *gr-* en prov. mod.

7122. Pourquoi un astérisque à *rĕcīsio?*

7130. *rĕ ŏcdum*. Le prov. des bords du Rône emploie *recordo*, et le marseillais *recouerdo* (*rekordo*, *rekwerdo* avec la grafie adoptée par M. Meyer-Lübke) au sens de « récolte ». Il aurait fallu faire suivre la forme suisse *rekó* d'un *etc...* avec renvoi à l'art. de M. Tappolet, *Le regain et la pâture d'automne* (BG/PSRom. 1911, p. 17 et suiv.). Contrairement à l'avis exprimé dans cet art. (p. 21, n. 1), prov. *recordo*, mars. *recouerdo* ne sont pas des variantes locales de *récolte*, la fonétique locale exclut cette ipotèse; mais il se peut que le sens actuel se soit developpé sous l'influence

de fr. *récolte ;* pour le sens originaire, cf. *record* « agneau tardif » au *Tres. d. Fel.*

7166, etc... *rĕgālis, rĕgīna, rĕgŭla, rĕgŭlāre.* Les dict. donnent *-ē-. Infandum, rēgīna, jubes...*

7222. *rĕpĕre.* Les dict. donnent *rēpĕre ;* il faut sans doute aussi *rē-* pour *repentare* (7221), que je n'ai pas su trouver attesté.

7234. N'i a-t-il pas interversion d'astérisques entre **rĕquiētus* et *rĕquētus ?* Le passage cité de l'*Einführung* renvoie à Schuchardt, *Vok. Vulg. Lat.* II, 448, où je n'ai pas trouvé *rĕquētus* attesté.

7244. *rĕsīna.* Les dict. donnent *-ē-.* « Nprov. *ruzina* »? Le *Tres. d. Fel.* donne *resino*, langued. *rousino ;* Raynouard et Levy, v. pr. *rezina* et *rozina.*

7277. *rĕvĕrsus.* Lionn. *revurs* n'existe pas ; avec la grafie adoptée par M. Meyer-Lübke il faut noter *revorsa, revurse* les variantes dialectales que Puitspelu écrit *revôrsa, revôurse* et qu'il tire fort bien de **revorsa.*

7285. **rĕvălvĕ-āre.* Cette base rend moins bien compte des formes lionnaises, verbe *revordzi* (corr. *revorʒi*), postverbal *revordzi* (corr. *revôrʒi*), que **revorticare* posé par Puitspelu en première ligne.

7286. *rēx.* Pourquoi toutes les formes du mot simple sont-elles entre crochets? L. 16-18, les noms prov. et lionn. du roitelet sont donnés dans une grafie ibride en désaccord avec la pratique adoptée dans le dictionnaire ; il n'i a aucune raison d'écrire *petaret* un mot qui est en franco-prov. *petarè*, en prov. proprement dit *petarèu*, en lang. *petarèl.*

7291. *rhambus* 2. Manquent les noms prov. du turbot : *Tres. d. Fel. romb*, à Marseille *roumb ; Petit dict.* de M. Levy, *rom* avec *o* fermé.

7359. **rōdĭcāre.* Poser *-ĭ-* ; le prov. mod. a *rousiga* (*ruzigá* dans la grafie de M. Meyer-Lübke), et le gasc. *roumiga* (grafie M.-L. *rumigá*) < *rumigare* influencé par **rodicare* à côté de *arroumega* (grafie M.-L. *arumegá ; arrumegá* vaudrait mieux, il faudrait distinguer les deux qualités bien différentes de *r* gasc. entre voyelles).

7397. *rŏtulus.* Ajouter aux mots pop. prov. *rolh* « lignum cum quo furnus tergitur » (A. Thomas, *Nouv. Ess.*, p. 328-330, avec continuateurs modernes et dérivés).

7408. *rŭbeus.* Le v. prov. n'a pas *roig*, mais *rog* (valant *rog* ou *roĕ*) et *roi*, variantes dialectales continuant directement *rubeu*, et *roge* refait sur *roja* < *rubea.* Pour les raisons données sous 6980 je crois que tous les mots rom. en *-bi-* ou *-bbi-* sont savants. D'après quelles sources sont donnés dauf. *ruyo*, aut. lim. *bla ruž*

et prov. mod. *mi ruz* lésignant diverses céréales? Je ne connais pas de parler daufinois où lat. vulg. *by* entre voy. devienne *y*; en lim. et en prov. on n'a jamais *ż* en fin de mot, et l'adj. masc. « rouge » a un *e* posttonique. Le gasc. du S. a des formes masc. sans voy. posttonique, *rouy, arrouy. Rui* « brombeere » (traduction de sens trop étroit) est *rouis*, dimin. *rouissoun*, qui remonte à **rŭstum* (A. Thomas, *Essais*, p. 318 et *Rom.* 1895, p. 339) ou à **rŭsceum* tiré de *rŭscum*.

7420 *rūdis*. Les dict. donnent *rŭdis*, et dans l'*Arch. glott. it.* 1, 500 Ascoli pose *rudis* mélangé avec *rŭdus*.

7421. **rūdius* ne convient pas pour it. *rozzo*; il faut **rŭdius*.

Fautes matérielles : 6477, ligne 10, rétablir l'*n* finale de *pegun* tombée au tirage ; 6482, l. 5, *peinturuler*, corr. *peinturlurer*.

Jules Ronjat.

Jean Daniel. — Dictionnaire périgourdin, première partie, dictionnaire français-périgourdin. *Périgueux, imprimerie Ribes*, 1914, 378 p. in-8°.

Je me débarrasserai tout de suite des quelques critiques qu'on peut adresser à cet ouvrage extrêmement méritoire. Presque tous les défauts que je vais signaler pourront être corrigés dans la deuxième partie, dictionnaire périgourdin-français.

Il faudra i donner, au moyen d'abréviations qui n'alourdiront pas l'aspect tipografique, la localisation des formes qui manque dans la première partie. Ce défaut est particulièrement choquant dans des articles présentant des évolutions fonétiques aussi différentes ou des divergences lexicales aussi marquées que p. ex. **aigre** *agre, asse, aisse*, **andouille** *andoulho, endunle, endurle, endurlo*, **âne** *ane, ase*, **animal** *animau, alimau, limau*, **araire** et **charrue** *arai, araire, alaire, aplei, garnimen, garlimen, charrùo*, **aveugle** *avugle, abugle, abulhe, orbe*, **bâton** *bastou, batou, bilhou, barrou, cotou* (les trois derniers mots ont sans doute des sens plus spéciaux, dont l'explication manque, et *cotou* semble une coquille pour *coutou*), **cuir** *cuer, quer* (et indiquer dans quels pays *cuer* vaut *kwèr*, dans quels *kar*), **cul** *quiou, quiu, tiou, cu, quioul, tioul*, mots en *-t-* et en *-ch-*, en *-ou-* et en *-u-* sous **joint**, **lune** *luno, luio* (cette dernière forme étonne), **mère** *mai, maire* (et mêmes variantes pour père et frère), **morille** *móurilho, merigoulo*, **tuyau** *tudèu, tuièu* et les verbes en *-eiâ, -ejâ* = fr. *-oyer* (ex. au mot **sabbat**). Seule une stricte localisation permettra p. ex. d'utiliser le *Dictionnaire* pour une de ces monografies de métatèse dont M. Grammont nous a donné de beaux modèles ou pour des travaux sur la dissimilation, et précisément les parlers du

Périgord présentent des faits de cet ordre extrêmement intéressants, comme *petre* « prêtre », *tible* « peuplier » (cité ici sans localisation à côté de *pible*, *piboul*, *piboulo* et du mot *popula* qui demanderait quelque explication) et les dissimilations précitées, consonantiques *almau*, *alairv*, *garlimen*, vocalique *merigoulo* < **mourigoulo* < **mōrīcula* (sur cette étimologie v. mon compte-rendu du *Rom. Et. Wtbuch* de M. Meyer-Lübke).

Quelques équivalences sémantiques sont à prendre *cum grano salis*, ex. aléatoire *doutous*, pénurie *charèitio*, sylvestre *boucassié* (forme sûre? je crois que les parlers qui laissent tomber *-s-* ont *-ch-*, ainsi *bouchassié* p. ex. à Périgueux, *bouscassié* p. ex. à Bergerac). Sarcelle *canard saurage* est sans doute une traduction inexacte: s'il i a des sarcelles en Périgord, il doit i avoir un nom spécial pour les désigner. Senevé *rabanèlo* m'inspire aussi quelques doutes. Mage *mage*, *meje* étonne: la seconde forme limousine ne semble pas pouvoir s'expliquer fonétiquement; est-ce *mege* < *medicu* (noté sous médecin) avec déviation de sens?

Cabane couverte en chaume *glojo*. Glui *clujo*, *glujo*. Où dit-on *cl-?* où *gl-?* ou *-o-?* où *-u-?*

La grafie employée est l'ortografe usuelle des félibres. On peut se demander pourquoi les mots correspondant aux fr. en *-eau* sont écrits par *-èu*, ex. *cisèu* « ciseau », alors que la prononciation *e* fermé est au moins la plus répandue en Périgord.

Cela dit, je ne saurais trop engager les romanistes à feuilleter attentivement le beau monument de patience et de *pietà di patria* qu'est le dictionnaire de M. Daniel. Voici, à titre d'exemples, quelques indications sur des faits intéressants de fonétique, de morfologie et de vocabulaire:

Eteule *eitoulho;* c'est peut-être le vrai traitement populaire (dont les exemples sont bien rares) de lat. *p'l* entre voyelles. Marcotte *proubai* < *propagine*.

Assidu *assidut*, fém. *-udo* analogique des adj. et part. pass. remontant à lat. *-utu*, *-uta*.

Verge *rinzèlo* < **vīmicella* cf. le nom propre *Vinzelles*, bien connu par les travaux de M. Dauzat. Airelle myrtille *aire*, *àiri* (M. Daniel m'écrit qu'il n'i en a pas en Périgord, mais qu'il i en a en Bas-Limousin, et que beaucoup de Périgourdins connaissent le « vin d'airelles » de l'est).

Alkékenge *papou*, *erbo-de-serp* (il i en a en Périgord, j'en ai vu). Arbouse *arbousso*, arbousier *arboussié*, *bouisserolo* (identification botanique sûre?) Riche série de cris d'animaux au mot crier.

Les auteurs de dictionnaires dialectaux se bornent, en général, à la partie dial.-fr. M. Daniel a parfaitement raison de donner aussi une partie fr.-dial., sans laquelle bien des recherches sont très longues et quelques-unes restent infructueuses. Un dictionnaire fr.-dial., pour un auteur pressé, peut d'ailleurs être réduit sans inconvénient à une simple série de mots sans aucune explication, toutes les explications étant fournies dans la partie dial.-fr. aux mots que la partie fr.-dial. aura livrés sans peine et sans perte de temps pour le lecteur.

Jules Ronjat.

Giuseppe Roumanille. — Racconti provenzali, prima traduzione italiana di Alessio di Giovanni, sòci dóu Felibrige. *Milano-Palermo-Napoli, Remo Sandron*, s. d. (1913), XXIII-326 p. in-8°.

M. di Giovanni rend un incontestable service aux lettres provençales en faisant connaître au public italien les contes de Roumanille. Sa traduction comprend tous les contes de quelque étendue et un choix des *cascarelcto* plus courtes qui forment le recueil de R. On peut regretter qu'il i manque *Lou fiéu de la femo* qui est dans l'*Armana Prouvençau* de 1896, p. 26. Les divers morceaux sont rangés suivant les tèmes qu'ils traitent, au lieu d'être présentés, comme dans *Conte e cascarelcto*, en série de sept *vihado* où se mêlent les sujets les plus différents. La traduction est fidèle, mais elle manque parfois de nerf, ainsi p. 189 *si ostinavano a pensarla a quel modo* « poudien pas li leva d'aqui ». Il i a aussi quelques méprises, ainsi p. 190 *lo risuscitcrò quando vorrò* « lou ressuscitarai quand *voudran* », p. 75 *quei di Eiraguen* « lis Eiraguen », p. 76 *Eiraguenesi:* il faudrait *quei di Eirago, Eiraghesi*, et cette faute étonne d'autant plus que p. 189 on trouve *Cucugnanen* exactement traduit par *Cucugnanesi*. Il aurait fallu donner tous les noms propres en provençal ou les italianiser tous : le lecteur sera dérouté par des juxtapositions telles que *Coulau, Zeto* à côté de *Giacomo, Pietro, Tonio* (p. 187). P. XI : Roumanille n'avait pas trente-six ans, mais vingt-six, quand Mistral en avait quatorze. P. XIV : « il vescovo di *Frèjus* (corr. *Frejus* en prov. ou *Fréjus* en fr.) *ingiungeva* ai preti della sua diocesi di predicare in provenzale » ; *consigliava* ou *raccomandava* serait plus exact ; en tout cas, *ingiunzione* ou *consiglio* n'a pas trouvé grand écho.

Jules Ronjat.

J. P. B. De Josselin De Jong. — De waarderingsonderscheiding van « levend » en « levenloos » in het Indogermaansch vergeleken met hetzelfde verschijnsel in enkele Algonkin-talen. Ethnopsychologische studie. *Leiden, gebroeders van der Hoek*, 1913, 224 p. in-8° (tèse de Leide).

Intéressante contribution à l'étude des origines du genre en indo-européen. L'auteur cherche à éclairer ce problème difficile en utilisant la comparaison avec la distinction du genre animé et du genre inanimé dans les langues des Chippeway, des Cree et des Blackfoot, en combinant les téories de son maître M. Uhlenbeck avec celles des psicologues et sociologues qui, comme M. Lévy-Bruhl, ont étudié la mentalité des peuples « primitifs ». Il reconnaît lui-même que l'extrême complication de faits enchevêtrés ne permet guère d'établir autre chose que des ipotèses pouvant diriger et circonscrire des recherches ultérieures. J. R.

Dr Walther Gerig. — Die terminologie der hanf-und flachskultur in den frankoprovenzalischen mundarten, mit ausblicken auf die umgebenden sprachgebiete. *Heidelberg, Carl Winter*, 1913, X-104 p. in-4° avec 53 illustrations (*Wörter und Sachen*, Beiheft I).

Etude sur la terminologie franco-provençale de la culture et surtout de l'industrie du chanvre et du lin, limitée à l'industrie primitive, à la main ou avec des instruments rudimentaires, la terminologie de la grande industrie qui se sert de machines proprement dites étant exclue. Information très riche et conclusions d'une grande prudence sur la géografie linguistique.

Quelques observations de détail :

P. 8, fin du § 13 : le chanvre est cultivé dans le Valais jusqu'à 2600 m. d'altitude : lire sans doute 1600, ce qui est déjà bien joli ; au-dessus de Visperterminen on cultive la vigne jusque vers 1200 m.

P. 30-32. Dans son *Rom. Etym. Wtb.* M. Meyer-Lübke tire du francique *natjan* « mouiller » les diverses formes romanes des tipes prov. *naizar*, francoprov. *nézi* « rouir ». M. Gerig oppose à cette étimologie des objections qui ne sont pas toujours bien fondées (il est notamment faux que les verbes en question soient tous intransitifs : v. l'art. *naia* au *Tresor dóu Felibrige*) et propose un celtique continental **n(e)ax* correspondant à gallois *neo* « baquet », d'où **nax* > *nais*, comme *traxit* > *trais*, *pace* > fr. *pais*, prov. *patz*, etc... Il faudait justifier explicitement ce

**n(e)ax*, expliquer la chute de *-e-*, la genèse des sens, la formation du verbe dérivé, poser un neutre **nax* ou sinon partir d'un acc. qui serait en lat. vulg. **nace*, comme *pace* de *pax*, ne pas rattacher sans autre forme de procès prov. *apaizar* à prov. *patz*, etc., etc.

P. 32, 33 : *eissaya* et autres formes avec *-a-* ne peuvent pas remonter purement et simplement à un **exaquare* dans des parlers qui ont *ai-* ou *é-*, et non *a-*, au continuateur de *aqua*.

P. 76, § 333 : lionnais et savoyard *pənâ* « sérancer » ne peuvent pas sortir de *pectine*, car le groupe *ct'n* se résout en *n* mouillée et par conséquent l'inf. est en-(*y*)é ou en *-i* et non en *â*, cf. p. 77, § 337.

P. 77, § 340: *drège*, *dréger* sont brièvement cités comme sinonimes de *séran*, *sérancer* avec renvoi au *Dictionnaire général*. Je pense que *dréger* et *sérancer* sont la même opération, mais que *drège* et *séran* ne sont pas le même instrument: *séran* est probablement l'antique peigne à une rangée de dents en os ou en bois, *drège* un instrument plus récent comparable à une petite erse à dents de fer; cf. § 357, p. 78, 79. Jules Ronjat.

Vivo Prouvènço! *porto-paraulo mesadié di recoubranço miejournalo. — Dir. P. Devoluy, balouard Carabacel*, 35, *Niço; amenistr. J. Renadiéu, avengudo dis Iselo d'Or*, 27, *Iero* (abounamen pèr un an: Prouvènço e Franço, 5 fr.; estrangié, 5 fr. 50). *Niço, empremarié Nourin Robaudi*, 1913, annado fasènt un voulume de 240 p. in-8°.

L'*editouriau* entitula *Plumo novo* (p. 1) esplico perqué *Vivo Prouvènço!* a pres à parti de 1913 lou fourmat de revisto en liogo dóu fourmat de journau. La coumpousicioun dóu recuei rèsto counne dins li annado precedènto. Veici lis article d'aqueste voulume que me sèmblon s'amerita uno mencioun particuliero:

Dóutrino felibrenco, istòri miejournalo; letro et óupinioun de F. Mistral (p. 21, 26, 101); P. Devoluy, *Lis idèio poulitico de F. Mistral* (p. 5), *Mistral e lou « regiounalisme »* (p. 24), *Pajo d'istòri miejournalo* (p. 15, 55, 70, 91, 108, 150, 169, 188, 206, 226, de la fin dóu siècle XIVes à la mort dóu rèi Reinié, em' un dedu aboundous e forço entrasènt de la coustitucioun prouvençalo, di coundicioun soucialo e di mour dóu païs); Jóusè de Fouent Vierano, *L'escolo e lou Felibrige* (p. 9, 43, 61, 221); L[a] R[edacioun], *Prouvènço « irredenta »* (p. 28), *Mistral e lou « regiounalisme »* (p. 66), *Lou presidènt de la Republico en Prouvènço* (p. 196); Jùli Rounjat, *Visto felibrenco sus lis escasènço di Balcan* (p. 30, 46), *Sus lis óurigino de la lengo literàri prouvençalo à l'Age Mejan* (p. 81),

qu'es coume uno asatacioun pèr lou grand publi d'un conte-rendu pareigu dins *R. L. R.* 1913, p. 532, *Souvenì de l'an vint an* sus la proupagando felibrenco (p. 124, 141, 161, 181) ; Leoun Teissier, *Li fisto de Mount-Pelié* (p. 73), *Prouvènço e soun Parlamen* (p. 121), *Letro duberto à « La Terro d'Oc »* (p. 230) ; Jùli Veran, *Un felibre dóu siècle XVIIen F. T. Gros* (p. 53) ; noto de *Boulegadisso e Nouvelun* sus la situacioun lenguistico en Prouvènço (p. 19, 36, 78), en Belgico (p. 37) e dins li Grisoun (p. 75), sus li desmargaduro dis enemi dóu Felibrige e de sis ami de trop fresco dato o de trop pau de sèn (p. 38, 76, 78, 159), sus quàuqui libre nouvèu (p. 159, 177, 238), sus la bataio de Muret (p. 177) e soun seten centenàri (p. 198).

Vers de F. Favier (p. 167), de Pau Felix (p. 3, 184) e de Sfenosa (p. 179) ; empressioun de païsage e de mour pèr Jan Grand (p. 104, 201) ; traducioun pèr Jùli Rounjat d'uno poulido fatorgo reto-roumano (p. 231).

La couleicioun di vue proumiéris annado de *Prouvènço* (1905-1907) e *Viro Prouvènço!* (1908-1912), un cop religado, fai un proun fort voulume de 44×31 centimètre. Caup tout un mouloun d'entresigne d'auto valour pèr quau vòu estudia la literaturo miejournalo e l'istòri dis idèio felibrenco. J. R.

Albert Roux et **Albert Hugues**. — Folk-lore dou Parage d'Uzès, prumieiro serio. *Uzès, emprimarié Maligo*, 1914, 40 p. in-8°.

Recueil de recettes de médecine rustique, de croyances populaires, de proverbes, de dictons, de surnoms, etc., etc., le tout présenté pêle-mêle dans un langage barbare et une grafie peu claire. J. R.

TABLE DES MATIÈRES

Tome LVII

ARTICLES DIVERS

Pages

P. Barbier fils. — Noms de poissons (suite)..... 295

W. Bombe. — La châtelaine de Vergy en Italie..... 262

L. Caillet. — Hommage rendu par Jean de Nanjan à Jacques Angevin 482

J. Calmette et E. G. Hurterise. — Correspondance de la ville de Perpignan (*suite*)..... 473

A. Dauzat. — Glossaire étymologique du patois de Vinzelles (*suite et fin*)..... 1, 425

G. Millardet. — A propos de provençal *dins*..... 189

C. Pitollet. — Nimes et Nostradamus..... 204

BIBLIOGRAPHIE

1° Comptes rendus :

J. Anglade. — Jehan de Nostredame. Les vies des plus célèbres et anciens poètes provençaux (Castets)..... 343

Ch. Bally. — Le langage et la vie (Ronjat)..... 158

K. Bartsch. — Chrestomathie de l'ancien français, 11e éd. (Acher, Millardet) 137, 165

Ch. Beauquier. — Faune et flore populaires de Franche-Comté (Grammont) 499

J. Bédier. — Les légendes épiques, I, 2e édition (Acher)..... 411

G. Bertoni. — Dante (Castets)..... 357

A. Le Breton. — La « comédie humaine » de Saint-Simon (Rigal) 516

L. Clédat. — Dictionnaire étymologique de la langue française, 3e édition (Ronjat)..... 423

J. Daniel. — Dictionnaire périgourdin (Ronjat)..... 545

P. Dorveaux. — Le livre des simples médecines (Anglade).. 514

P. Duchon. — La vraie chanson de Monsieur de la Palisse (Pitollet) 367

E. Faguet. — La jeunesse de Sainte-Beuve (Rigal) 361

J. D. M. Ford. — Old Spanish readings (Millardet)..... 123

R. Gauthiot. — La fin de mot en indo-européen (Grammont) 499

W. Gerig. — Die terminologie der hanf-und flachskultur (Ronjat) 548

M. Grammont. — Le vers français, 2e édition (Acher)..... 374

A. Guesnon. — La confrérie des jongleurs d'Arras et le tombeau de l'Evêque Lambert (Acher) 415

K. Höfele. — Quellen für das Studium der neueren languedokischen Mundart von Montpellier (Ronjat)..... 161

E. Langlois. — Adam le Bossu (Millardet)..... 141

R. Lavaud. — Les poésies d'Arnaut Daniel (Millardet)..... 139

A. Leroux. — De l'introduction du français en Limousin du XIVe au XVIe siècle (Millardet)..... 130
Ph. Martinon. — Comment on prononce le français (Grammont) 501
A. Meillet. — Introduction à l'étude comparative des langues indo-européennes (Grammont) 505
J. Merlant. — De Montaigne à Vauvenargues (Rigal)..... 362
W. Meyer-Lübke. — Romanisches etymologisches Wörterbuch (Ronjat) 519
R. Michalias. — Glossaire des mots particuliers de la commune d'Ambert (Ronjat)..... 160
R. Miquel y Planas. — La Imitacio de Jesucrist (Millardet) 136
R. Miquel y Planas. — Obres de J. Roiç de Corella (Pons).. 145
M. de Montoliu. — Estudis etimológics catalans (Pons).... 145
M. de Montoliu. — Estudis de Literatura catalana (Pons). 149
Ch. Nicoullaud. — Nostradamus (Pitollet)..... 510
Ch. Oulmont. — Pierre Gringore (Millardet)..... 119
A. Par. — Lo Rei L'ear (Pons)..... 155
G. Paris. — La littérature française au moyen-âge, 5e édition (Acher) 409
H. Pernot. — Etudes de linguistique néo-hellénique (Grammont) 489
Plazanet. — Essai d'une carte des parlers du Midi (Millardet) 113
L. Roche. — La vie de La Fontaine (Vianey)..... 517
J. Rondou. — Proverbes de Barèges (Millardet)..... 135
J. Ronjat. — Le développement du langage observé chez un enfant bilingue (Grammont)..... 494
J.-J. Salverda de Grave. — L'influence de la langue française en Hollande d'après les mots d'emprunt (Acher)..... 403
A. Schinz. — Les accents dans l'écriture française (Acher).. 413
G. Schœpperle. — Tristan and Isolt (Foulet)..... 506
Schwan-Behrens. — Grammaire de l'ancien français. Traduction française par O. Bloch, 2e édition (Acher)..... 400
Les Mêmes. — Grammatik des Altfranzösischen, 10e édition (Acher) 400
A. Stimming. — Bertran von Born (Bertoni)..... 364
H. Suchier et A. Birch-Hirschfeld. — Geschichte der französischen Literatur, 2e Aufl. (Millardet)..... 114
H. Suchier. — Aucassin et Nicolette, 8e éd. (Acher)..... 415
W. Suchier. — Das Problem des französischen Verses (Grammont) 498
2° Ouvrages annoncés sommairement :
Benoit, 138. — Bourrilly, 424. — Bröndal, 497. — Croze, 134. — Douglas Austin, 356. — Espinosa, 133. — Ferretti, 518. — Gerde, 159. — Glossaire des patois de la Suisse romande, 163. — Josselin de Jong, 548. — Joannidès, 360. — Krzepinsky, 497. — Lares, 353. — Lavaud, 141. — Leite de Vasconcellos, 496. — Malvezin, 127. — Meillet, 505. — Moutier. 360. — Nunes, 495. — Parrozani, 353. — Piat, 159. — Roumanille, 547. — Roux et Hugues, 550. — Stille, 499. — Soubies, 362. — Vivo Prouvinço! 549. — Wechssler, 163. — Ziccardi, 504.
Correspondance 181
Avis de concours..... 188

PC
2
R4
t.57

Revue des langues romanes

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY